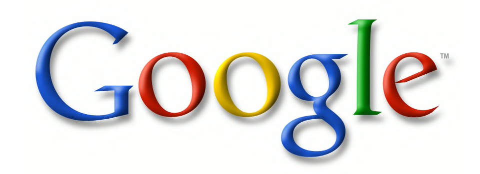
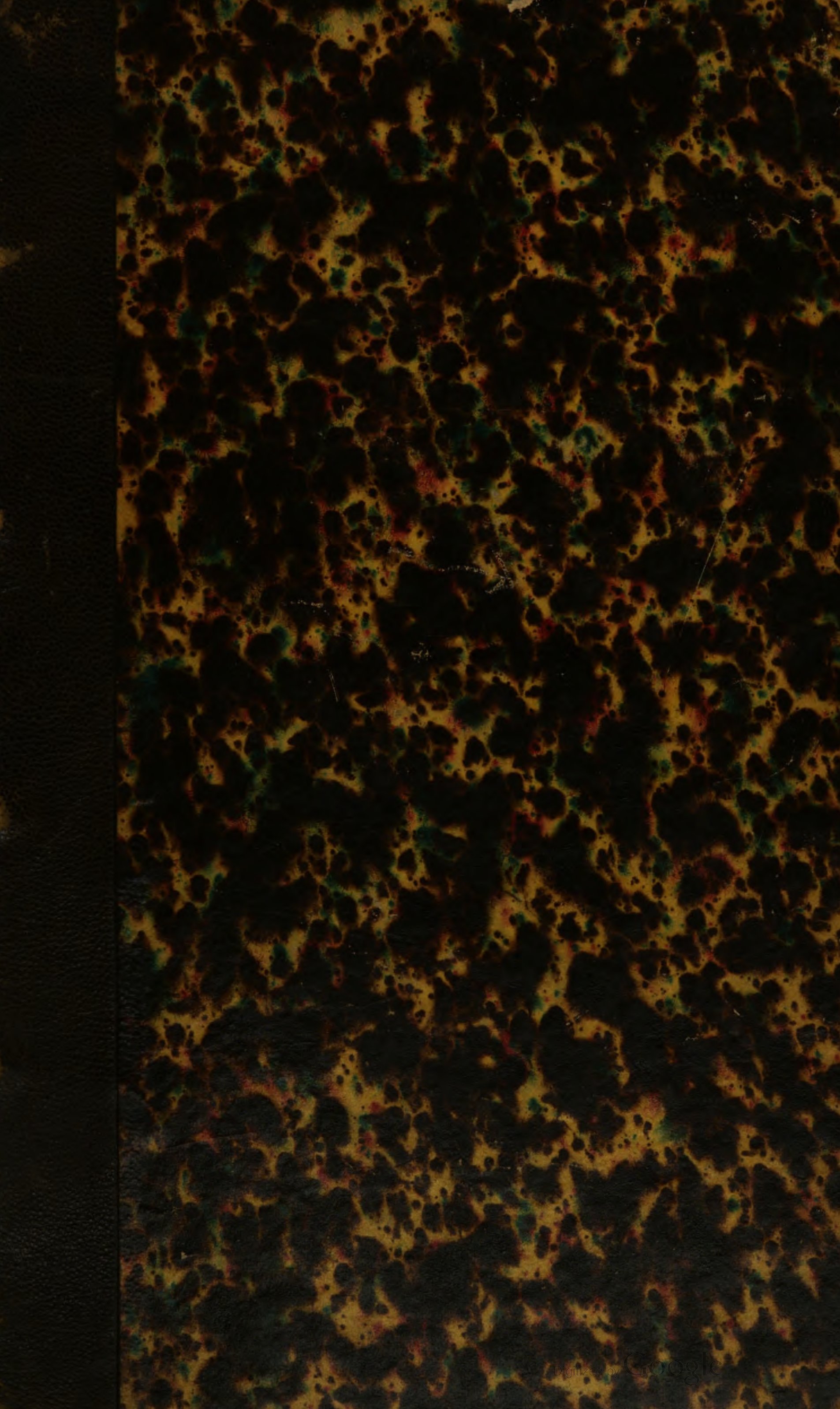
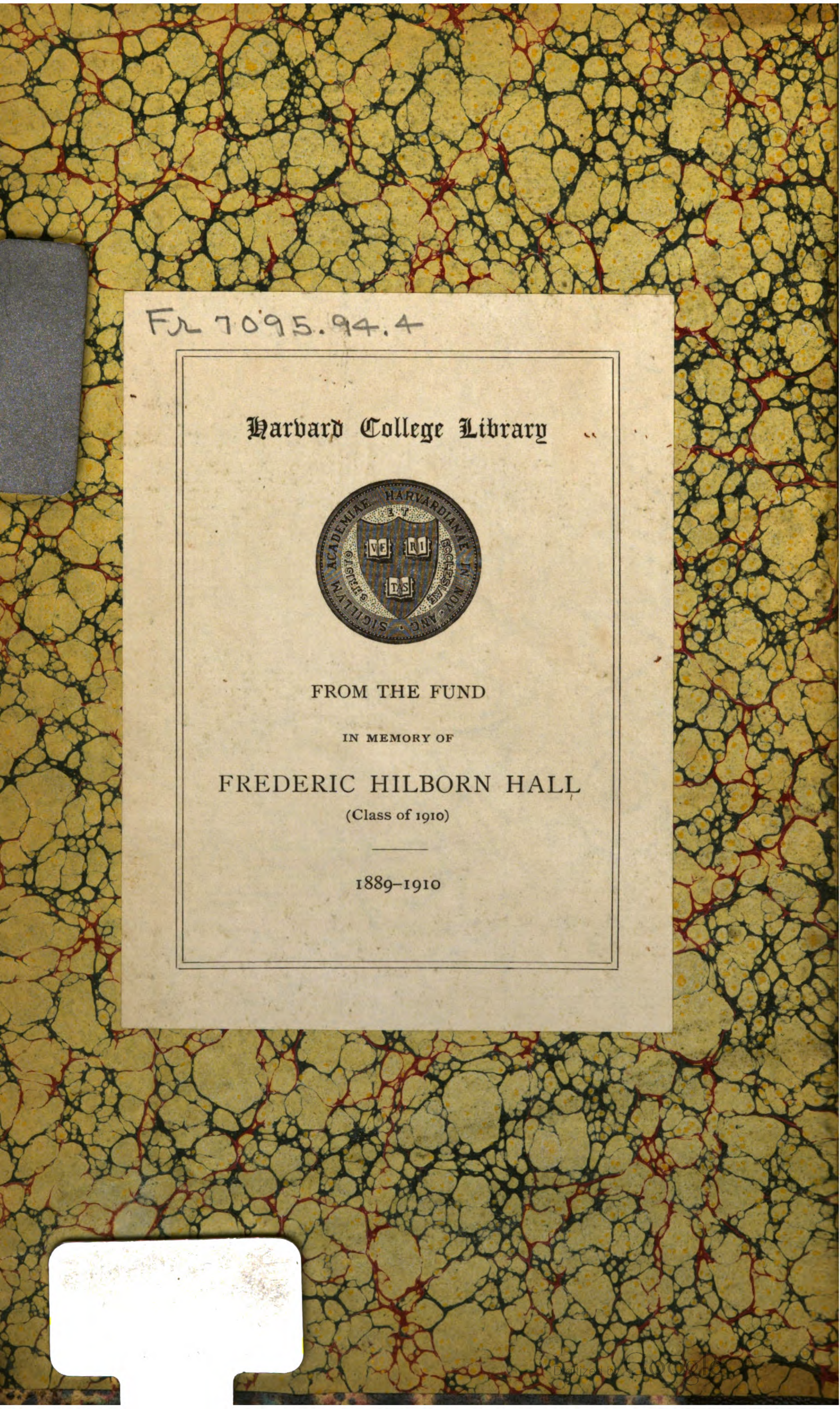
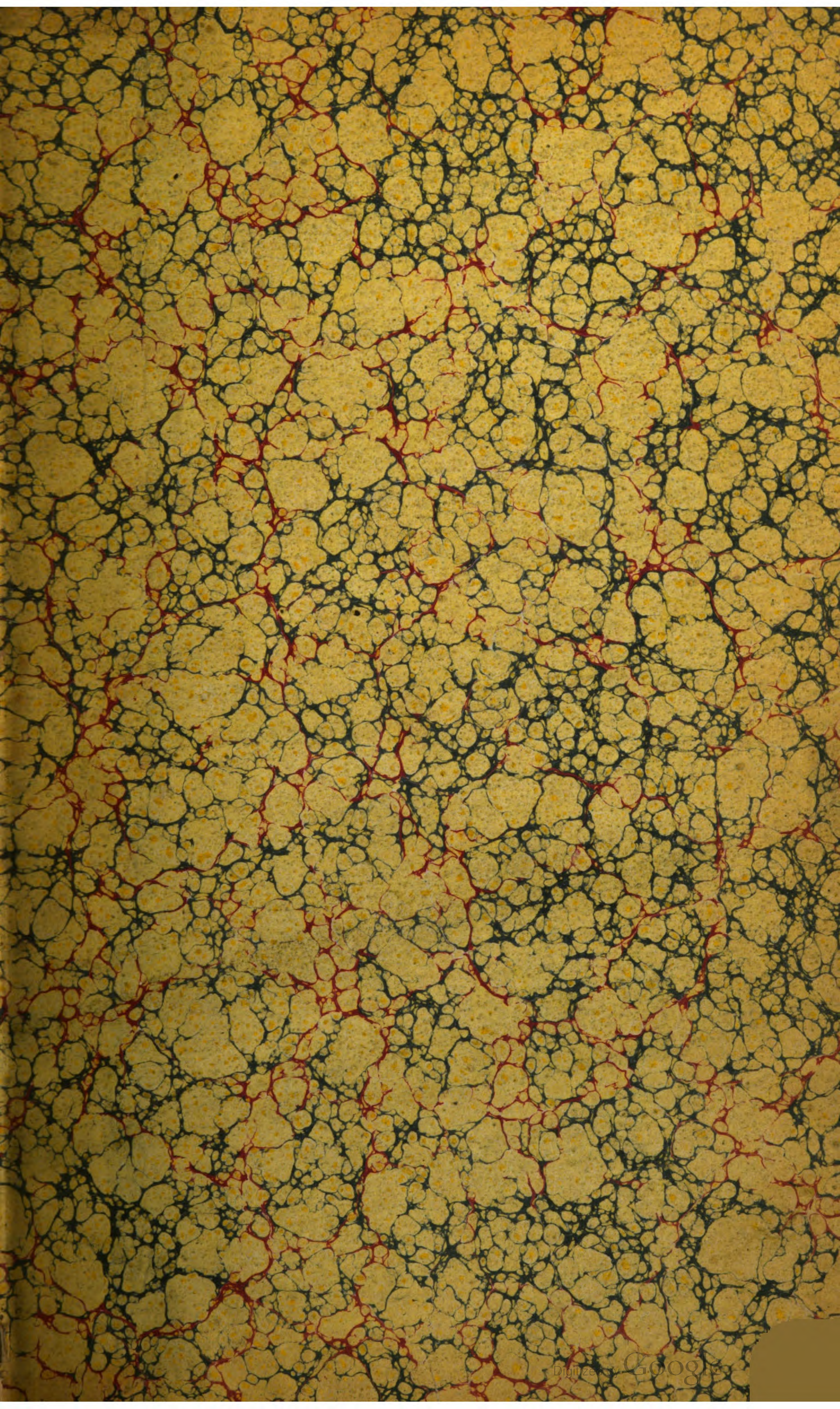








HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES DU VIVARAIS.

Tout exemplaire non revêtu de ma signature sera réputé contrefait.

Marc Aurel

Valence, Imprim de J. Marc Aurel.

HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES

DU VIVARAIS

PAR DOURILLE (DE CREST)

Membre de l'académie de Bruxelles, etc.



VALENCE

J. MARC AUREL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS

E. MARC AUREL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE RICHER, 12

DÉPOTS : NISMES ET TOULOUSE.

1846

A M. CHAMPANHET-TAVERNOL,

Vice-Président du tribunal civil de Privas, Correspondant du Ministre de l'intérieur pour les monuments historiques de l'Ardèche.

Hommage d'estime et de respect

Au Magistrat intègre

A l'Homme érudit, modeste et bienveillant.

Ourille (de Crest).

PRÉFACE.

L'histoire est un labeur de conscience et de bonne foi. Celui qui veut l'écrire doit donc se dépouiller d'avance de toute espèce de prévention et d'esprit de parti. Recueillir soigneusement les faits, les reproduire, sans en amoindrir, sans en exagérer l'importance, s'abstenir, ou du moins se montrer extrêmement avare d'observations et de commentaires, afin de ne point imposer au lecteur des idées qu'il aime à se former lui-même, d'après le narré simple et précis des événements : tel est le devoir de l'historien, tels sont aussi les principes sous l'empire desquels j'ai essayé de retracer l'*Histoire des Guerres civiles du Vivarais*.

Ma tâche était difficile, non que je manquasse de matériaux pour l'accomplir, car il en existe beaucoup, peut-être même trop sur cette notable partie de l'ancienne province de Languedoc, s'il faut comprendre dans ce nombre une foule d'écrits donnés comme historiques et où le vrai se trouve si souvent mêlé à la fiction, qu'on ne saurait en faire usage. L'embarras était de rassembler, de comparer et de coordonner des documents éparpillés, noyés, pour la plupart, dans différents ouvrages plus ou moins empreints de partialité, selon la nuance des

opinions politiques ou religieuses de leurs auteurs, de saisir et de faire ressortir la vérité du conflit de leurs contradictions.

J'ai eu recours de préférence à ceux de Dom Vic et Dom Vaissette, Thou, Davila, Mezeray, Bâville, d'Aubays, Bassompierre, Rohan, d'Aubigné, Philippi (l'anonyme de Montpellier), Achilles Gamon, Pierre Marcha, Valeton, Nap. Peyrat et autres. — J'ai dû consulter aussi divers recueils et opuscules qui paraissaient à l'époque des troubles que j'avais à décrire, tels que le *Mercure Français*, l'*Histoire de la rebellion en France*, etc., etc.

Je dois ajouter que pour donner à mon livre le plus d'intérêt possible, j'ai eu soin de lier les faits qui lui sont particuliers aux faits majeurs dont ils découlent; ainsi on y trouvera des détails qui appartiendraient plutôt à une histoire générale du royaume qu'à une histoire spéciale du Vivarais, mais dans lesquels il était indispensable d'entrer pour expliquer des événements dont le lecteur n'aurait pas toujours pu pénétrer et apprécier les causes.

Enfin, je crois n'avoir rien omis, rien négligé pour rendre mon travail complet. Si dans sa confection je n'ai été soutenu ni par la richesse du style, ni par la profondeur des pensées, j'espère du moins avoir rangé dans un ordre exact et dans leur liaison naturelle les éléments qui devaient y concourir. Quel que soit l'accueil qu'il reçoive du public, il aura toujours le mérite d'offrir à qui pourra mieux faire de précieux matériaux dont la recherche et la classification m'ont coûté de longues veilles.

HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES DU VIVARAIS.

CHAPITRE PREMIER.

Coup-d'œil sur les peuples de la Gaule. — Leurs mœurs, leurs usages, leurs dieux, leurs prêtres, leurs sacrifices. — Festins des nobles, leurs funérailles. — Passage d'Annibal. — Sa marche. — Victoires et revers de ce général. — Défaite de Teutomalius. — C. Sextius Calvinus s'empare des états de ce prince. — Défaite des Allobroges par Domitius Ænobarbus. — Victoire éclatante du consul Quintus Fabius Maximus sur les Allobroges et les Arveniens. — Soumission de ces peuples et des Helviens aux Romains. — Etats dont les Helviens font successivement partie. — Tribulations des comtes de Toulouse. — Usurpations des évêques du Midi. — Le pape Innocent III. — Réunion des domaines des comtes de Toulouse à la couronne de France. — Création d'un bailli royal en Vivarais. — Refus des évêques de Viviers de reconnaître son autorité. — Ils s'y soumettent. — Deux siéges de justice sont établis en Vivarais. — Invasion des Anglais. — Troubles intérieurs. — Règne de Charles VI. — Défaite de l'armée française par Henri V. — Proclamé héritier du trône, il meurt à Vincennes. — Règnes de Charles VII, Louis XI, Charles VIII, François II. — Progrès du calvinisme en France. — Conspiration d'Amboise. — Catherine de Médicis et les Guises. — Mouvements des Protestants. — Avènement de Charles IX. — Excès des Calvinistes. — Massacre de Vassy. — Révolte du prince de Condé. — Le Languedoc est en feu. — Baudiné, — Joyeuse, — le baron des Adrets. — Bataille de Saint-Gilles. — Prise du Pouzin et du Bourg-Saint-Andéol.

— Défaite des Protestants à Saint-Etienne. — Prise d'Annonay par les Catholiques. — Prise et reprise de différentes places. — Horribles excès des Catholiques à Annonay. — Quelques représailles des Calvinistes.

A l'époque de l'invasion romaine, le Vivarais, qui forme aujourd'hui le département de l'Ardèche, était occupé par des peuples que César, dans ses *Commentaires*, désigne sous le nom d'*Helviens* (1). Son territoire était borné au nord et au nord-ouest par la rivière d'Erieu, qui le séparait des *Ségalauniens*, établis à la droite et à la gauche du Rhône (2); à l'ouest et au nord-ouest, par les montagnes de la Lozère et des Cévennes, au-delà desquelles étaient les *Vellariens* et les *Gabaliens*, petites peuplades dépendantes des *Arvéniens;* au midi, par la rivière d'Ardèche.

Ces peuples, comme tous ceux de la Gaule, se gouvernaient séparément par des lois particulières.

(1) « Les peuples du Viuarez, Velay, Geuaudan, Alby, Rouergue, Quercy et tout ce qui est du Languedoc par deçà la riuière de Garonne, furent généralement nommés *Tectosages*, mais en particulier ceulx du Viuarez furent appelés *Viuariens*, *Helenbores*, *Helviens* et *Cemmeniens*, à cause du mont Cemmenus, duquel la vraie situation est selon aucuns dans leur pays, combien que d'autres l'étendent depuis les monts Pyrénées jusqu'en Bresse. » *Histoire universelle*, par Jacques Charron, page 99.

(2) Voici les noms des communes qu'occupaient les Ségaloniens en deçà du Rhône, et qui, quoique dépendantes du Vivarais, ont fait partie du diocèse de Valence jusqu'en 1790 : Saint-Barthélemy-le-Plein, Colombier-le-Jeune, Glun, Mauves, Tournon, Saint-Barthélemy-le-Pin, Saint-Basile, le Crestet, Désaignes, Gilhoc, Lamastre, Saint-Prix, Saint-André-des-Effengeas, la Bâtie-d'Andore, le Pouzat, Rochepaule, Saint-Apollinaire-de-Rias, Boffres, Saint-Félix-de-Châteauneuf, Champis, Châteaubourg, Cornas, Saint-Didier, Saint-Peray, Guilherand, Saint-Romain-de-Lerp, Saint-Sylvestre, Soyons, Toulaud, Beauchastel, Charmes, Gilhac et Bruzac, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Marcel-de-Crussol.

Leurs mœurs, leurs usages et leur langage différaient peu les uns des autres. Ils étaient généralement doux, belliqueux et passionnés pour la chasse. Leurs armes étaient des épées longues, larges, mal confectionnées et de si mauvais acier qu'elles s'émoussaient, dès les premiers coups, sur le bois des piques que les Romains leur opposaient dans les combats; des matères, sorte de javelines, et des gèses ou dards de forme carrée et se terminant en pointe. C'est de ce dernier instrument que leur vint le nom de *Gésates*, donné par quelques écrivains aux habitants des Gaules. Ils avaient pour vêtements un justaucorps appelé *saga*, qui leur descendait jusqu'au milieu des cuisses, et des hauts-de-chausses très-courts auxquels ils donnaient le nom de *bracca*, et que les montagnards du Vivarais et même ceux du Dauphiné, où ils sont encore en usage, appellent *saye* et *braye*. C'est du mot de bracca que vint la dénomination de *Gallia braccata* à cette partie de la Gaule que les Romains appelèrent plus tard Gaule Narbonnaise. Ils marchaient au combat nus jusqu'à la ceinture, en faisant retentir l'air de chants belliqueux. Chez eux la polygamie était rigoureusement interdite, et le père de famille avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants. Ils étaient vantards, curieux, indiscrets et aimaient passionnément le vin.

Ils adoraient un dieu sous trois noms différents, Teutatès, Hésus et Taramis, à qui ils immolaient des hommes et principalement de jeunes étrangers qu'ils engraissaient. Les prêtres aspergeaient le peuple de leur sang et faisaient brûler leurs membres dans une

idole qu'ils construisaient avec de l'osier. C'est à Arles qu'avaient lieu ces sortes de sacrifice.

Une partie du butin qu'ils faisaient à la guerre était consacrée à leurs dieux : ils jetaient dans des lacs tout ce qu'ils leur destinaient, et personne, par respect pour les divinités, n'osait chercher à l'en retirer.

Leurs prêtres n'étaient pas tous du même ordre. Les plus anciens s'appelaient *Samothées*, de Samothès, fondateur de la monarchie qui les avait institués; les autres avaient le nom de *Sarronnides*, de Sarron, troisième roi des Gaulois, et de *Druides*, du roi Druidus, à qui ils devaient leur origine, ou, selon Pline, du mot grec *drys*, qui signifie *chêne dur*, à cause que ceux-ci allaient, le premier jour de l'année, en procession dans les bois, suivis de la multitude, ramasser sur le plus gros chêne le *guy* sacré, que l'un d'eux coupait avec une faucille d'or. Ce fruit, déposé dans un linge blanc, était ensuite distribué comme étrenne.

Il existait encore d'autres prêtres qu'on appelait *Bardes*, du nom de Bardus, successeur de Druidus. Ceux-là écrivaient en vers les faits et gestes de leurs souverains. Les Druides, plus savants que tous les autres, étaient en quelque sorte les régulateurs de l'Etat. Ils habitaient dans les forêts, où ils se livraient à la prière et à la contemplation. Le siége de leur grand collége était établi aux environs de Chartres, et celui des Bardes, près d'Autun. Le pouvoir des premiers était immense; aussi exerçaient-ils la plus grande influence sur le peuple; ils ne payaient aucun tribut à l'état et n'allaient jamais à la guerre; ils

apprenaient par cœur tout ce qui concernait les mystères de leur religion, et n'en écrivaient pas un mot; ils croyaient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. Les dieux auxquels ils sacrifiaient étaient Mercure ou Theutatès, Minerve ou Belizana, Apollon ou Bellenus, Jupiter ou Taramis, Mars ou Hésus, Hercule ou Ogimus, Oison ou Pluton. Ces prêtres étaient si nombreux que César les considérait comme la partie la plus importante de l'état. Leurs femmes partageaient à la fois et leur autorité et leur crédit; elles avaient en outre la réputation de prédire l'avenir en consultant les astres et les entrailles des victimes.

Les Druides disparurent sous les règnes de Tibère et de Claude, qui firent abattre les forêts sacrées. Il y en avait beaucoup dans les Cévennes et dans le Vivarais. On remarque encore aujourd'hui au hameau de Flachaire et dans le village de Veyras, près de Privas, plusieurs tombes qui révèlent leur existence dans ce pays autrefois couvert de forêts séculaires.

Les gens du peuple n'étaient pas alors admis aux honneurs; beaucoup se rendaient esclaves des grands, qui payaient leurs dettes et les subsides qu'on leur imposait.

Les nobles s'assemblaient souvent pour manger en commun; mais, dit Andoque, leurs repas étaient sanglants et funestes; ils se brouillaient sur le partage des viandes et se battaient pour chaque mets; de sorte qu'ils allaient plutôt à des funérailles qu'à des festins. Strabon dit que les plus riches mangeaient sur des tapisseries, et les autres sur des

peaux de loup et de chien, et que leur chair la plus commune était celle de porc. Il remarque qu'il y en avait une grande quantité dans la partie qui forme maintenant le département de l'Ardèche, et qu'on en envoyait considérablement en Italie.

Les funérailles des nobles se faisaient avec beaucoup de pompe; mais elles étaient accompagnées d'horribles sacrifices : on égorgeait les esclaves du mort sur le bûcher qui devait consumer ses restes et tous les objets qu'il avait affectionnés, dans la conviction qu'ils lui seraient utiles dans l'autre vie.

L'événement le plus remarquable de ces temps éloignés, fut l'entreprise d'Annibal contre les Romains. Après la conquête de la Sicile, ceux-ci firent un traité avec les Carthaginois, qui avaient pris les armes pour défendre ce pays; mais les Carthaginois violèrent bientôt ce traité en ruinant, en Espagne, la ville de Sagonte, confédérée du peuple romain, qui députa Fabius et Æmilius au sénat de Carthage pour se plaindre de cette infraction et demander qu'Annibal lui fût livré. Le sénat ne leur ayant fait qu'une réponse évasive, ces députés déclarèrent la guerre à Carthage, et se retirèrent en côtoyant l'Espagne, essayant de soulever les principales villes où ils abordaient contre les Carthaginois; mais ils ne purent réussir, chacune craignant d'éprouver le sort de Sagonte, dont la destruction avait jeté la consternation dans toute la péninsule. Ils vinrent alors dans la Gaule Celtique (1). Les petits rois qui la

(1) Cette dénomination vint de Celtez, neuvième roi des Gaules. En 1731 avant J.-C., sous le règne de ce prince, des bergers mirent le feu à une vaste forêt qui

gouvernaient les accueillirent très-bien; mais ils refusèrent de prendre parti pour les Romains contre Annibal, dans le cas où ce général voudrait traverser leurs terres pour marcher sur Rome, ainsi qu'on lui en supposait l'intention, ne voulant pas, disaient-ils, exposer leurs états pour conserver l'Italie aux Romains. Les députés, désappointés, se dirigèrent sur Marseille, d'où ils regagnèrent leur pays.

Peu de temps après (an 216 avant J.-C.) Annibal s'embarqua à Carthage pour l'Espagne. Arrivé dans ce pays, il envoya des ambassadeurs auprès des petits souverains de la Gaule Cisalpine, pour leur demander leur amitié et les assurer qu'il n'en voulait qu'aux Romains. Ces princes allèrent le trouver à Collioure, et, s'étant ligués avec lui contre ses ennemis, lui accordèrent le passage de ses troupes depuis le Roussillon jusqu'aux terres de la république de Nismes.

Annibal laissa en Espagne douze mille hommes d'infanterie et mille hommes de cavalerie, pour assurer sa retraite et favoriser le passage des troupes que Carthage devait lui fournir. Il franchit les Pyrénées avec cinquante mille fantassins et neuf mille cavaliers, et s'avança rapidement jusqu'au Rhône, sans éprouver le moindre obstacle.

environnait alors les Pyrénées. La flamme, agitée par les vents, détruisit entièrement cette forêt. La violence de l'incendie fut si forte, s'il faut en croire quelques auteurs, qu'il fit jaillir comme des ruisseaux l'argent qui se fondait dans les montagnes. De cet événement vint le nom de Pyrénées, donné à ces montagnes, du mot grec *pyr*, qui signifie feu, et celui de Celtez, que prit le roi de cette époque, du mot *schytique*, ou embrasement. Dès lors les peuples qui habitaient entre les Alpes et les Pyrénées s'appelèrent Celtes; dans la suite tous les Gaulois prirent également ce nom, et toute la Gaule fut appelée Celtique. C'est l'opinion de Strabon et d'Amian Marcelin.

Les habitants d'Agde donnèrent aussitôt avis à ceux de Marseille de la ligue d'Annibal avec les Celtes contre leur république. Les Marseillais se hâtèrent d'en informer les Romains, dont ils redoutaient la puissance. Ceux-ci ne croyant pas qu'Annibal franchît si promptement les Alpes, se mirent en mesure de le combattre au moment où il traverserait le fleuve. A cet effet le sénat mit à la disposition de Publius Cornélius Scipion quatorze mille hommes d'infanterie, douze cents hommes de cavalerie et soixante galères à cinq rangs de rames. Ces troupes, embarquées à Pise, arrivèrent le cinquième jour à Marseille, où Scipion apprit qu'Annibal était déjà sur les bords du Rhône. Il envoya de suite du monde pour reconnaître la position de l'armée carthaginoise.

En arrivant sur la rive droite du Rhône, Annibal fit préparer un grand nombre de bateaux pour le traverser en un endroit où ce fleuve n'avait qu'un seul courant. Ce point était à *quatre jours de marche* de la mer. Pendant qu'il se disposait à exécuter son projet, les Volces Arécomiques (1), qui n'étaient point sujets des rois ni des républicains ligués avec Annibal, franchirent le Rhône et allèrent prendre position sur sa rive gauche, du côté des Saliens et des Cavares, *entre Avignon et Orange*, afin d'empêcher son passage. Annibal, informé de leurs dispositions, détacha pendant la nuit son lieutenant Hannon avec une partie de ses troupes, après lui avoir donné l'ordre de tenter le passage un peu plus haut.

(1) Ils n'avaient que trois villes : Nismes, Uzès et *Videmagum*, que quelques auteurs prétendent n'être autre que Le Vigan, tandis que plusieurs soutiennent que cette ville a été détruite, et que l'on ignore même le lieu où elle était située.

Hannon remonta donc la rive droite, et, ayant fait *vingt-cinq milles* de chemin, il se trouva dans un endroit où le Rhône, se divisant en deux bras, formait *une petite île*, ce qui rendait le passage plus facile. Il construisit aussitôt des radeaux avec des bois que lui fournit une forêt voisine, et passa sans encombre sur la rive opposée, où il campa le reste de la journée. A la nuit, il annonça par des feux, ainsi qu'il en avait été convenu avec le général carthaginois, la réussite de son entreprise, et le lendemain il redescendit le fleuve jusqu'en face du lieu où Annibal s'était arrêté, en attendant le moment favorable de passer à son tour.

Pendant que les Volces continuaient leurs démonstrations hostiles, Hannon fondit sur eux avec impétuosité et les mit en déroute; Annibal profita de cette circonstance pour faire passer son armée, avec trente-sept éléphants qu'il avait amenés. *Ce passage*, qui ne s'opéra qu'avec de grandes difficultés, *eut lieu à Roquemaure.*

Arrivé sur les terres des Cavares, Annibal remonta vers le district des Tricastins, qui avaient Saint-Paul-Trois-Châteaux pour capitale, et continua sa marche le long du fleuve. Le *quatrième jour*, il arriva au confluent du Rhône et de l'Isère, en un endroit que Polybe appelle l'*Isle*. Là, il trouva deux frères qui se disputaient la souveraineté. L'aîné, Brancus, implora son appui : Annibal joignit ses troupes à celles de ce prince et le rétablit dans ses droits. En échange de ce service, Brancus fournit au général carthaginois des vivres, des armes et des vêtements pour son armée; il voulut même former

son arrière-garde avec ses propres troupes, et l'accompagner jusqu'au pied des Alpes.

Après neuf jours de marche Annibal, ayant traversé la vallée de la Drôme, arriva au Mont-Genèvre par Briançon (1). Son armée était harassée. Après avoir ranimé son courage, il descendit avec elle sur les riches plaines du Piémont. Les Gaulois, qui avaient établi des colonies entre les Alpes et le Pô, se joignirent à lui. La fortune favorisa d'abord ses armes; il gagna les fameuses batailles de Trasimène et de Cannes, qui mirent Rome si près de sa ruine. Mais il ne sut point profiter de ses victoires : au lieu de marcher de suite sur cette capitale, il eut la

(1) Peu d'auteurs sont d'accord sur la route qu'a dû suivre Annibal pour arriver aux Alpes, en quittant le confluent du Rhône et de l'Isère. Voici dans quels termes M. Delacroix s'exprime à ce sujet dans la partie historique de sa *Statistique de la Drôme :*

« Les textes de Tite-Live et de Polybe, souvent obscurs, quelquefois contradictoires, ont fait naître une foule de dissertations. D'après les unes, Annibal aurait rejoint les Alpes Pennines par Lyon et Genève, et il serait descendu dans la vallée d'Aoste par le Grand-St-Bernard. D'autres le font aller aux Alpes Grecques par Vienne, Bourgoin, St-Genis, Yenne, Chambéry, Conflans, Moustier, Aime, Bourg-Maurice, Siez, et descendre dans cette même vallée d'Aoste par le Petit-St-Bernard. Quelques-uns lui font traverser la vallée de Maurienne et franchir le Mont-Cénis. D'après d'autres il aurait passé les Alpes Cottiennes, ce qui comprend Gap, Embrun et Briançon, et aurait débouché en Piémont par le Mont-Genèvre. Il en est enfin qui le font passer par le Mont-Viso.

« Je n'opposerai pas une dissertation nouvelle à ce conflit d'opinions déjà si diverses; mais j'admettrai celui de ces systèmes qui fait passer l'armée Africaine par la vallée de la Drôme, le Col-de-Cabre et le Mont-Genèvre, parce qu'il me semble le plus vraisemblable et le plus conforme à la disposition des lieux; c'est celui qu'ont adopté, à toutes les époques, les écrivains de la province qui connaissaient bien les localités; c'est celui que fortifient les traditions locales et qui concilie le mieux les textes de Polybe et de Tite-Live; car, avec les autres systèmes, où placer les Tricastins, les Voconces, les Tricoriens et la Durance que les écrivains de l'antiquité, et Tite-Live surtout, mentionnent comme autant d'indications et de fils conducteurs ?

faiblesse de laisser séjourner ses troupes dans ce beau pays, où elles se livraient à tous les plaisirs qu'il pouvait offrir. Ses affaires commencèrent dès-lors à décliner. Réduit à une poignée de braves, après seize années de luttes malheureuses, Annibal fut forcé de quitter l'Italie. Les Romains profitèrent de sa retraite pour conquérir la Gaule Transalpine avec l'aide des Marseillais, ce qui leur fournit les moyens d'établir avec l'Espagne des communications directes et faciles. Fulvius Flacus passa les monts avec une armée, et vainquit, sur le Var, Teutomalius, roi des Salluviens.

C. Sextius Calvinus fut chargé de continuer la guerre; il s'empara des états de Teutomalius et con-

« Il faut d'ailleurs ne pas perdre de vue que le Mont-Genèvre n'a que 2,000 mètres d'élévation ; qu'il est en partie abrité des vents du nord, et que c'est un des passages les plus faciles de l'Italie. C'est celui qui a servi à César, à Julien et à presque tous les généraux de l'ancienne Rome.

« A la jonction du Rhône et de l'Isère, l'armée carthaginoise avait l'Isère devant elle, le Rhône à sa gauche, à sa droite la partie septentrionale des Voconces, derrière elle les Ségaloniens et au-dessous les Tricastins. Annibal ne la dirige point aux Alpes par le chemin le plus droit ; elle oblique vers les Tricastins et prend à gauche pour remonter la vallée de la Drôme, dont le trajet est moins long et offre moins de dangers et de difficultés que celle de l'Isère. Elle passe vers Montoison, à Aoste, Saillans, Die, Luc, Baurières ; elle franchit le Col-de-Cabre, et suivant le chemin des Alpes Cottiennes elle entre chez les Tricoriens, passe à Veyne, à la Roche-des-Arnaud, à Gap, à Chorge, passe la Durance avant d'arriver à Embrun, passe près de Mont-Dauphin, d'où elle gagne le Mont-Genèvre par Briançon ; elle suit enfin la direction de la route actuelle de Valence à Briançon, par Die, Gap, Embrun et Mont-Dauphin. Elle fait ce trajet en neuf jours, et son général surmonte avec une constance et une habileté dignes des temps fabuleux, les obstacles sans nombre que lui opposent la difficulté des communications, la saison déjà avancée, car c'était le temps du coucher des Pléiades, et, par-dessus tout, les habitants des montagnes, qui le harcelaient sans cesse. »

Les raisons que donne M. Delacroix sont trop péremptoires pour ne pas s'y rendre.

traignit ce prince à se réfugier chez les Allobroges.

C. N. Domitius Ænobarbus succéda à Sextius Calvinus. Reprochant aux Allobroges d'avoir donné asile à Teutomalius, il marcha contre eux pour les punir de cet acte d'humanité. Les Allobroges vinrent à sa rencontre : un combat s'engagea à Vindalium (Vedène), près de la Sorgue; les éléphants que Domitius avait dans son armée épouvantèrent la cavalerie des Allobroges, qui recula au lieu d'avancer et jeta le plus grand désordre dans leur infanterie. Plus de vingt mille hommes périrent sous les coups des Romains, qui firent en outre trois mille prisonniers.

Les Allobroges levèrent une nouvelle armée et s'adjoignirent Bituitus ou Bituit, roi ou chef des Arveniens, l'un des peuples les plus redoutés dans les Gaules. Ce Bituit franchit les montagnes du Velay et du Vivarais avec une armée de cent cinquante mille hommes, et vint prendre position sur un plateau de la rive droite du Rhône, qui domine la plaine de Tain, où les Romains étaient campés. Leur armée ne se composait que de trente mille hommes, commandés par le consul Quintus Fabius Maximus. Elle avait derrière elle l'Isère, à sa gauche le Rhône, et devant elle des marais que formaient deux ruisseaux qui traversaient la plaine.

Bituit, fier du nombre de ses troupes et de cinquante mille Allobroges qui devaient l'appuyer sur l'autre rive, jeta deux ponts de bateaux sur le Rhône, et fit passer son armée. Il marcha contre Fabius, qui, loin de refuser le combat, alla à sa rencontre. L'action s'engagea : les troupes firent

d'abord de part et d'autre des prodiges de valeur; mais bientôt l'armée de Bituit, composée de différentes peuplades indisciplinées, se trouva embarrassée par son propre nombre et finit par se nuire à elle-même. Fabius profitant du désordre qui régnait dans ses rangs, la chargea avec impétuosité. En peu d'instants l'épouvante et la confusion furent extrêmes; la plupart des soldats de Bituit se précipitèrent vers les bateaux pour échapper au fer de leurs ennemis; mais les chaînes qui les retenaient se rompirent, et les bateaux surchargés de troupes coulèrent à fond ou furent entraînés avec elles par la rapidité des eaux : le reste de cette formidable armée fut écrasé par les Romains. Les historiens portent à cent trente mille hommes la perte des Arveniens dans cette affaire, qui eut lieu l'an 603 de Rome et 121 ans avant J.-C.

Ainsi vaincus, les Arveniens se soumirent à l'autorité romaine. Les Helviens, persuadés qu'ils tenteraient en vain de lutter contre de si redoutables ennemis, prirent le parti de suivre l'exemple de leurs voisins. Alors de tout le pays qui venait d'être conquis, on forma une province qui fut appelée *Gaule Narbonnaise;* les Helviens en firent partie, et conservèrent néanmoins leur ancienne indépendance, sous des chefs qu'ils élisaient eux-mêmes. Plus tard ce vaste territoire fut divisé en deux provinces : l'une garda le nom de Narbonnaise, qu'elle tirait de Narbonne, sa métropole; l'autre prit celui de Viennoise, du nom de Vienne, qu'elle eut pour capitale. Le Bas-Vivarais, qui avait l'Erieu pour limite, fut compris dans la *Narbonnaise,* et le Haut-Vivarais dans la *Viennoise.*

César voulant mettre à l'épreuve la fidélité des Helviens, les fit concourir à son expédition contre Vercingetorix, roi (1) des Auvergnats. Ils le servirent si bien que ce fut à leur dévouement et à leur intrépidité qu'il dut le succès de son entreprise.

Les Romains donnaient le nom de *cité* à la ville la plus importante où se tenaient les assemblées dites de la *nation*. Celle d'Alba fut la cité des Helviens. C'est sur ses ruines que s'élève aujourd'hui le modeste village d'Aps, où l'on remarque encore tant de vestiges d'antiquités. Plusieurs écrivains prétendent que c'est dans ce lieu, et sur les débris des temples druidiques et des divinités du paganisme, que les premiers évêques eurent leur résidence, jusqu'au commencement du 5e siècle, époque à laquelle Crocus, chef des Allemands, après avoir ravagé le Gevaudan, se jeta sur l'Helvie, et détruisit la ville d'Albe, en l'an 405 de J.-C.

Après cet événement les Helviens eurent Viviers pour capitale. Cette ville devint le siége des évêques, et donna son nom (2), dans la suite, au pays de cet ancien peuple.

Assailli en même temps par les Alains, les Goths et les Vandales (3), et dans l'impossibilité de résister

(1) Une partie des Gaules était alors sous la domination de divers rois : Ambioris régnait sur les Sequanois, Teutomat sur les Nitriobiges ou Angoumois, Codurcius sur Viviers ou d'Alby, suivant l'explication de quelques-uns, et Vercingetorix sur les Auvergnats. — *Histoire du Languedoc*, par Pierre Andoque, page 47.

(2) *Vivarium* ou *Vivario albiensium vel Elvensium* et encore *Alba helviorum*, capitale du Vivarais. – J. de Charron, *histoire de toutes les nations*, page 160.

(3) Voici comment un écrivain contemporain de l'irruption des barbares s'exprime à leur égard :

« Quand tout l'océan aurait inondé les Gaules, il n'y aurait pas fait de si horribles ravages : nos bestiaux, nos fruits et nos grains ont été enlevés ; nos vignes

à leurs efforts, l'empire Romain se vit réduit à céder des terres à ces barbares et à leur opposer des peuples qui n'étaient guère plus civilisés qu'eux. Ce fut à cette politique maladroite qu'il dut sa ruine dans les Gaules. En effet, l'abandon qu'il fit, en 418 et 462, aux Visigoths d'une grande partie de la Gaule Narbonnaise, contraignit bientôt l'empereur Anthème d'appeler les Bourguignons pour les contenir, et à confier à Chilpéric, chef de ces derniers, la défense de Lyon, Vienne, Valence, Viviers et autres villes. Chilpéric et les siens, profitant de la position que les Romains leur avaient faite, se déclarèrent bientôt après légitimes possesseurs de ces villes, qu'ils réunirent à leurs états, dont Lyon devint la capitale. Vers l'an 535, les enfants de Clovis, à la faveur des dissensions qui éclatèrent entre les successeurs de Gondebaud ou Gombaud, l'un des rois de Bourgogne, réunirent le Vivarais à la France (1). Dès-lors

et nos oliviers désolés ; nos habitations ruinées ; et à peine reste-t-il encore quelque chose dans les campagnes ; mais tout cela n'est que la moindre partie de nos maux. Depuis dix ans ils font de nous une cruelle boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les villes les plus fortes, les bourgs situés sur les plus hautes montagnes, n'ont pu garantir les habitants de la fureur de ces barbares, et l'on a été partout exposé aux dernières calamités. Ils n'ont épargné ni le sacré ni le profane, ni la faiblesse de l'âge ni celle du sexe. Les hommes et les enfants, les gens du peuple et les personnes les plus considérables, tous ont été, sans distinction, victimes de leur glaive. Ils ont brûlé les temples, dont ils ont pillé les vases sacrés, et n'ont respecté ni la sainteté des vierges ni la piété des veuves. C'est une tempête qui a emporté indifféremment les bons et les mauvais, les innocents et les coupables. Le respect dû à l'épiscopat et au sacerdoce n'a pas exempté ceux qui en étaient honorés : ces barbares leur ont fait souffrir les mêmes indignités et les mêmes supplices ; ils les ont enchaînés, déchirés à coups de fouet et condamnés au feu comme les derniers des malheureux. » *Carmen de Provid. ap. Prosper*, page 786. — Cité par les auteurs de *l'Histoire du Languedoc*, tome I, page 165.

(1) Ce fut sous un des descendants de Clovis (Thierry II) que les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, envahirent le Languedoc, d'où ils s'étendirent dans l'ancien

ce pays fut compris dans les divisions qui se firent successivement du territoire entre les rois de la première race. Toutefois il continua de faire partie de ce qu'on appelait l'ancien royaume de Bourgogne, jusqu'à la mort de Louis-le-Bègue, qui arriva en 879. Louis et Carloman, ses fils aînés, lui succédèrent. Les grands officiers de la couronne, abusant de l'inexpérience de ces deux princes, saisirent l'occasion que leur fournirent quelques troubles intérieurs, pour rendre leurs titres héréditaires et s'approprier des terres que la munificence du souverain leur avait concédées à bénéfice ou à vie. L'un d'eux, plus ambitieux et plus téméraire que les autres, Boson, fils de Buvin, comte d'Ardennes, et allié à la famille de Charlemagne par son mariage avec Hermangade, fille de Louis-le-Bègue, et qui, sous le titre de duc, gouvernait la Provence, osa aspirer à la royauté. Protégé par le pape Jean VIII, appuyé des hauts feudataires de l'église, il se fit proclamer roi de Provence et de

royaume de Bourgogne. En remontant le Rhône, ces barbares massacrèrent les peuples, pillèrent les villes et les villages, tous les monastères qui avaient été élevés sur les deux rives de ce fleuve. Charles-Martel, qui venait de remporter sur un autre parti de ces Africains cette grande victoire qui leur coûta, dit-on, 375,000 hommes, entre Tours et Poitiers (en 737), accourut pour s'opposer à leurs progrès dans le royaume de Bourgogne, et les rejeta dans le midi de la Gaule. Mais ils revinrent bientôt, menaçant de porter leurs ravages jusque dans le nord de la Gaule. Charles-Martel les défit de nouveau et les refoula en Languedoc, où ils se maintinrent pendant quelque temps. Chassés de cette province en 759, ils y reparurent en 795. Contraints de repasser les Pyrénées, ils continuèrent leurs irruptions, soit en Provence, soit en Languedoc, en 844 et 850. Enfin, en 1018, ils furent entièrement détruits sous les murs de Narbonne, dont ils faisaient le siége. Tous ceux qui tombèrent vivants entre les mains des vainqueurs furent mis en vente comme le plus vil bétail.

Bourgogne, sous le nom de Boson I[er], dans un concile qui se tint à Mentailles, près d'Albon, en Dauphiné. Il est à remarquer qu'Æthérius, évêque de Viviers, figura parmi les évêques qui assistèrent à ce concile. Le Vivarais fit naturellement partie des états du nouveau monarque (1), dont le couronnement eut lieu en octobre 879. Louis III et Carloman, enfants de Louis-le-Bègue, appelèrent à leur secours Louis, roi de Germanie, pour chasser Bozon; mais ce fut en vain; il sut se maintenir sur le trône, et y mourut tranquillement.

En 924 la Provence passa sous l'autorité des rois de la Bourgogne Transjurane, et successivement sous celle de leurs héritiers, les empereurs d'Allemagne. Alors le Vivarais en fut détaché; l'administration de sa partie méridionale fut dévolue aux comtes de Toulouse, vassaux des rois de France, et sa partie septentrionale continua à dépendre de l'empire, sous le gouvernement des comtes de Viennois et de Valentinois. 924.

Dans les onzième et douzième siècles le pouvoir de l'église s'accrut singulièrement par suite des croisades, qu'elle prescrivit, en Terre-Sainte. Pendant qu'on guerroyait en Orient pour la délivrance du tombeau de J.-C., les évêques, profitant de l'absence des grands vassaux qui y étaient retenus, mirent tout en œuvre pour usurper l'autorité et satisfaire une cupidité insatiable. Ils s'arrogèrent plusieurs droits, et, reconnaissant la souveraineté

(1) Ils comprenaient la Provence, le pays d'Uzès, le Vivarais, le Dauphiné, la Savoie, une partie du duché de Bourgogne et le pays de Vaud.

924. des empereurs, ils n'hésitèrent pas à favoriser leurs prétentions. Les empereurs, en échange de si bons offices, leur concédèrent une foule de priviléges, à l'appui desquels ils ne tardèrent pas à s'emparer du gouvernement du Vivarais, malgré tout ce que Raymond V, comte de Toulouse, put entreprendre pour les empêcher. La malheureuse position où se trouva Raymond VI, fils et successeur de ce prince, leur fournit les moyens de consolider leur puissance. En effet, les évêques de la France méridionale, pour avoir le prétexte de le dépouiller, le dénoncèrent au Saint-Siége comme protecteur de l'hérésie des Albigeois (1). Le pape Innocent III l'ex-

(1) Le nom d'Albigeois fut donné, au 12e et au 13e siècle, indifféremment à tous les hérétiques, en France, opposés aux prétentions de la cour de Rome et à la hiérarchie des prêtres. Les persécutions dont ils furent l'objet portent un caractère de violence extraordinaire. Les nombreux abus introduits dans les affaires religieuses, la corruption du clergé, le scandale public offert par les papes eux-mêmes, et l'esprit d'investigation qui commença dès-lors à secouer le joug de la superstition et de l'intolérance, avaient donné lieu à une infinité de sectes dont les chefs prétendaient opérer des réformes dans l'église. Aux *Manichéens* avaient succédé les *Catharins*, ou pauvres de Lyon, les *Paterins*, les *Publicains*, les *Bons-Hommes* et les *Henriciens*, du nom de Henri de Lauzanne, fondateur de cette dernière secte. A ce Henri se joignirent Pierre de Bruys et Arnaud de Bresse, disciples du fameux Abélard, qui, comme lui, attaquèrent vigoureusement l'autorité des prêtres et les cérémonies du culte catholique. Pierre de Bruys donna même son nom à un parti considérable, appelé *Petrobrusiens*. Ces différentes sectes furent comprises au concile de Lombers, en 1165, sous la dénomination générale d'*Albigeois*, où se rangea ensuite celle des *Vaudois*, fondée en 1170 par Pierre Vaud, négociant de Lyon. Les Albigeois étaient très-nombreux au 12e siècle en Provence et en Languedoc, surtout dans les villes d'Alby, Béziers, Carcassonne, Avignon, Narbonne, Tarascon, Montauban, Beaucaire, Toulouse et autres. On en donnait le nom à tous ceux qui les protégeaient, et de ce nombre furent les comtes de Toulouse, de Foix, de Béarn et le vicomte de Béziers. La première croisade contre les Albigeois eut lieu en 1199, la seconde en 1209 et la troisième en 1226. Les guerres qui en résultèrent furent terribles. Cependant, malgré de nombreux revers et les horreurs de l'inquisition, les Albigeois ne furent pas détruits. Ils se perpétuèrent sous le nom

communia. Dans ces entrefaites, Pierre de Châteauneuf ou de Castelnau, légat du pontife, fut assassiné par un gentilhomme du pays. Innocent III accusa aussitôt Raymond VI et Roger, son neveu, vicomte de Béziers, d'avoir poussé à ce meurtre, quoiqu'ils y fussent complètement étrangers. Vainement Raymond voulut prouver son innocence et fléchir l'altier pontife dans un voyage qu'il fit à Rome pour obtenir la révocation de l'excommunication prononcée contre lui; vainement il se soumit à une amende honorable sur la tombe du prélat assassiné et à une flagellation que lui infligea publiquement le successeur de Castelnau dans l'église de Saint-Gilles; vainement enfin il se démit en faveur du Saint-Siége de sept châteaux qu'il possédait dans le comtat Venaissin : rien ne put désarmer l'impitoyable Innocent III, qui, en 1215, dans le quatrième concile général de Latran, fit adjuger le comté de Toulouse à Simon de Montfort, comte de Leicester, et à quelques barons du Vivarais qui avaient fait partie de la première croisade contre les Albigeois. Burnon, alors évêque de Viviers, livra, pour sa part, à condition d'hommage envers son église, les terres qu'il possédait dans ce pays, en même temps que celles des seigneurs qui avaient pris parti pour Raymond VI. Ces donations furent

924.

de Vaudois, dont il existe encore aujourd'hui une assez grande quantité dans les Cévennes et dans le Piémont. Ces guerres sont d'une haute importance dans l'histoire de France, par les résultats qu'elles eurent contre les progrès d'une civilisation déjà florissante. — Voyez à ce sujet l'*Histoire des Français*, par Sismonde de Sismondi, tome 6, de la page 248 à la fin de ce volume. — Voir aussi l'*Encyclopédie des gens du monde*.

924. la source de luttes sanglantes qui eurent lieu plus tard entre le clergé et les successeurs des propriétaires dépossédés.

Cependant Raymond VI étant parvenu à recouvrer ses états, à force de pénitences et d'humiliations, put les transmettre en mourant à son fils Raymond VII; mais bientôt, enveloppé dans les mêmes persécutions que son père, fatigué de guerres continuelles, et n'ayant d'autres enfants qu'une fille nommée Jeanne, ce prince se décida à céder à Louis IX une partie de ses états. Dès-lors les malheureux religionnaires se trouvèrent livrés aux bûchers qu'allumèrent partout les Dominicains.

Par le traité qui fut conclu à Paris le 12 avril 1229 entre le roi et Raymond VII, celui-ci céda toutes ses possessions situées en delà de la rive droite du Rhône. Peu de temps après, la princesse Jeanne épousa Alphonse, frère de Louis IX. L'un et l'autre étant morts sans postérité, en 1271, le reste des
1271. domaines des comtes de Toulouse fut réuni à la couronne de France. Quelque temps auparavant, Louis IX, jaloux d'établir son autorité en Vivarais, où il ne possédait aucun fief, avait acquis la terre de Berg, appartenant à l'abbé de Mazan : Philippe-le-Hardi, fils et successeur de ce monarque, y créa un bailli royal qui relevait du sénéchal de Beaucaire. Cette dignité remplaça celle de baron et de comte. Les évêques de Viviers refusèrent d'abord de reconnaître ses prérogatives, et recoururent à l'intervention des papes pour appuyer leurs privilèges; mais les rois de France tinrent bon; et malgré les foudres du Vatican, leur bailli fut main-

tenu. L'opiniâtreté des évêques n'aboutit qu'à la saisie de leurs revenus par le nouveau magistrat. Alors vinrent les actes de soumission : la souveraineté du monarque sur le temporel de l'évêché de Viviers et sur tous ses vassaux fut acceptée par Louis de Poitiers, dans un accord qui eut lieu à Vincennes, en 1287, entre cet évêque et Philippe-le-Bel. Les armes de l'empire, qui, jusqu'à cette époque, avaient figuré sur les enseignes des prélats de Viviers, furent remplacées par celles de France. Enfin, en 1314, l'évêque Bertrand prêta, entre les mains du chevalier d'Orgemont, serment d'allégeance et de fidélité à la couronne. Bientôt après le haut et le bas Vivarais furent placés sous l'administration d'un *bailli royal d'épée du Vivarais et du Valentinois*. Ces fonctions étaient remplies, en 1320, par Pierre Dauriac-de-Baux d'Oronge. Vers le même temps on créa deux siéges royaux pour rendre la justice, l'un à Villeneuve-de-Berg, l'autre à Boucieux-le-Roi. Cette centralisation de l'autorité eut pour résultat d'affaiblir insensiblement l'anarchie féodale (1). 1271.

(1) « Ce qui concourut le plus efficacement à ramener plus d'ordre dans le Vivarais, ce fut la forme d'administration qui avait commencé de s'y établir sur la fin du siècle précédent. Les habitants des grandes communes, profitant des besoins que les seigneurs avaient de leurs secours, au milieu des guerres qu'ils se faisaient, étaient parvenus à se ressaisir de quelque liberté et à organiser, en partie, le régime municipal, dont leurs ancêtres avaient été en possession jusqu'au milieu du 9e siècle, et qui avait disparu sous les décombres de l'autorité royale. Lorsqu'elle eut été rétablie, sous Philippe-le-Hardi, les communes sentirent l'intérêt d'une association générale, soit pour donner plus de force à cette autorité, seule capable de les protéger contre l'ambition et la violence de leurs seigneurs, soit pour la répartition des subsides qu'on leur demanda pour les nécessités de l'état, soit enfin pour aviser aux besoins communs à toutes. C'est de cette associa-

1271. Le Vivarais eut beaucoup à souffrir des guerres qui ensanglantèrent la France, pendant plus d'un siècle, sous les règnes des successeurs de Charles IV. En 1379 une grande partie de son territoire était envahie par les Anglais, qui y commirent toute sorte d'excès et de désordres.

Nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans quelques détails sur ces temps de calamités, parce que les faits qui se passèrent alors se lient essentiellement aux événements que nous avons à rapporter.

1380. Charles-le-Sage venait de mourir; son fils appelé à lui succéder, sous le nom de Charles VI, n'avait pas encore atteint sa treizième année. La jeunesse

tion que les états-particuliers du Vivarais tirèrent leur origine, bien antérieure aux états-généraux de la province, puisque loin d'être une émanation de ceux-ci, comme dans la plupart des diocèses, ils furent déterminés sur des bases différentes, et se sont constamment maintenus dans des droits et des usages qui contrariaient le système même des états-généraux. Ceux du Vivarais ne furent en effet composés que des consuls des villes et des barons du pays. Le clergé y fut toujours étranger, et cette circonstance frappante semble indiquer leur institution au temps où les évêques, luttant encore contre l'autorité des rois de France, perdirent le crédit et l'influence qu'ils avaient eue sur le peuple, ou furent écartés de ses assemblées par le bailli royal chargé de les convoquer. Une considération puissante qui vient à l'appui de ce sentiment, c'est qu'on trouve les trois états du Gévaudan existants en 1377; et cependant les envoyés de ce pays aux états-généraux n'occupaient que le second rang, tandis que ceux du Vivarais étaient les premiers; prééminence qui, comme on sait, n'avait été réglée que sur l'ancienneté des établissements particuliers et de laquelle semble résulter la certitude que les états du Vivarais datent tout au moins du commencement de ce siècle. On ne trouve aucun monument qui serve à fixer l'époque de l'union des états-particuliers aux états-généraux de la province. Elle fut amenée sans doute par les besoins de concerter des mesures générales pour arrêter les incursions des Anglais et les autres troubles qui agitaient les trois autres sénéchaussées de la province; et cette union, d'abord accidentelle et dépendante des circonstances majeures, ne finit par s'opérer régulièrement que lorsque son utilité eut fait sentir le besoin de la rendre constante, et après que Charles VII eut donné aux états-généraux la forme stable qu'ils n'avaient point auparavant. » DELICHERES, *Annuaire de l'Ardèche pour l'an X*.

de ce prince occasionna un bouleversement général 1380.
dans le royaume. L'un de ses oncles, le duc d'Anjou, qui fut nommé régent, pilla le trésor qu'avait laissé Charles V, et qui montait à plus de cent soixante-dix millions de notre monnaie actuelle. Il fallut de nouveaux impôts pour faire face aux besoins de l'Etat : de là de nombreuses révoltes, dont les Anglais profitèrent habilement. Le duc d'Anjou ayant été appelé au trône de Naples par la reine Jeanne, son frère, le duc de Bourgogne, prit les rênes du gouvernement. La politique d'une reine ambitieuse et avare fomenta alors des divisions jusque dans la maison royale (1); celles des ducs de Bourgogne et d'Orléans signalèrent leurs haines par des perfidies et des assassinats. Paris fut inondé de sang par les factions qui s'en emparèrent tour-à-tour. Ce fut au milieu de ces divisions que les Flamands révoltés perdirent la bataille de Rosbec, où 40,000 des leurs furent écharpés par l'armée française, commandée par Charles VI en personne, à peine âgé de quinze ans.

Une trêve avait été conclue entre la France et l'Angleterre. Elle dura peu : rompue à l'occasion du schisme survenu par la double élection des papes Urbain VI et Clément VII, on arma trois fois contre les insulaires; mais la jalousie qui divisait les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, rendit tous les efforts impuissants. Les Anglais se maintinrent en France, et particulièrement dans le Vivarais, à la faveur des querelles que les seigneurs

(1) Elisabeth de Bavière, veuve de Charles V, marâtre de ses propres enfants et toujours étrangère au milieu des sujets de son époux.

1380. avaient entre eux, et dans lesquelles ces étrangers intervenaient comme auxiliaires, tantôt des uns, tantôt des autres. Enfin lassé des intrigues du despotisme de ses oncles, Charles VI se mit lui-même à la tête du gouvernement. Il fit entrer dans son conseil le connétable de Clisson, qui fut bientôt assassiné par un seigneur puissant à qui le duc de Bretagne donna un asile. Le roi réclama le meurtrier, mais le duc refusa de le lui livrer. Renonçant alors au projet qu'il avait formé de soumettre l'Italie au pape d'Avignon, Charles marcha contre le duc de Bretagne; mais en traversant la forêt du Mans il fut frappé d'un coup de soleil qui le rendit furieux. Après cet accident, les ducs de Berri et de Bourgogne (Jean-sans-peur) reprirent la direction des affaires et recommencèrent leurs excès. Devenus ennemis mortels, ces deux princes excitèrent les secousses les plus violentes. La guerre civile s'alluma de toutes parts. Henri V, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, saisit cette occasion pour se mettre en possession de ce que les traités lui avaient accordé en France. Il prit Harfleur et passa la Somme. Tous les partis se réunirent alors contre l'ennemi commun; mais ce fut inutilement : Henri V les écrasa à la bataille d'Azincourt : plus de 8,000 gentilshommes français périrent dans cette malheureuse affaire.

Parvenu à faire exclure du trône l'héritier présomptif de la couronne, Henri V épousa la fille de la reine Isabelle, qui venait de conclure avec lui, à Troyes, la plus honteuse paix, et se fit déclarer régent et héritier du royaume : heureusement il

mourut bientôt après à Vincennes. Sans cet événement la France aurait été probablement long-temps sous la domination anglaise. 1580.

Le fils de Henri V, âgé de neuf mois, fut proclamé roi de France, à Paris et à Londres, sous le nom de Henri VI, et on nomma le duc de Bedfort régent du royaume.

Charles VII, dont les états se trouvaient réduits à huit ou neuf provinces du midi, rassembla des troupes pour combattre Bedfort et le duc de Bourgogne qui s'était uni à ce prince; mais il éprouva de grands revers. Bedfort, vainqueur à Prévaut et à Verneuil, mit le siége devant Orléans, ville qui était restée soumise à l'héritier légitime du trône de France. Charles VII, abattu par le triste résultat de ses efforts, se disposait à se retirer dans le Dauphiné, lorsque Agnès Sorel, sa maîtresse, relevant son courage, mit à la tête de son armée cette Jeanne d'Arc qui força les Anglais à s'éloigner d'Orléans, et leur reprit tout le pays dont ils s'étaient rendus maîtres.

Après trente années de vicissitudes et de luttes continuelles, tant contre l'usurpation et la haine des Bourguignons que contre la perfidie de la moitié de ses sujets, les divisions de ses ministres et la jalousie de ses généraux, Charles VII parvint à remonter sur le trône de ses ancêtres, en l'an 1451. 1451.
Ses triomphes avaient relevé le pays de son long avilissement; de sages institutions marquèrent la fin de son règne; et, grâce à la salutaire impulsion de son génie, le goût des sciences et des arts remplaça dans les esprits le funeste penchant

1451. aux discordes civiles. Toutefois ses derniers jours ne laissèrent pas d'être empoisonnés par les chagrins que lui causa l'affreuse conduite de son fils, qu'un historien a qualifié de *Néron de la France*.

Louis XI, en prenant le sceptre, adopta un système de gouvernement entièrement opposé à celui de son père. En butte d'abord, comme lui, aux intrigues des ducs de Berri et de Bourgogne, il s'en délivra par une politique astucieuse et froidement cruelle. Son caractère dur et méchant ne laissa échapper aucune occasion de se révéler. Quatre mille citoyens furent égorgés, noyés ou empoisonnés par ses ordres, et les malheureux enfants du duc de Nemours, après avoir vu couler sur leur tête le sang de leur père, éprouvèrent les mutilations les plus humiliantes... Et pourtant Louis XI affectait une grande piété! Il faisait des neuvaines, des pélerinages; il portait à son chapeau une vierge de plomb, le surplis et l'aumusse, et demandait à ses reliques la permission de commettre les crimes qu'il jugeait utiles; il s'abreuvait incessamment de sang humain pour prolonger une vie qu'il termina au milieu des soupçons, des angoisses, du remords et du plus profond désespoir. Les tailles, qui, sous Charles VII, n'avaient produit que 1,800,000 livres, s'élevèrent à 4,700,000 livres sous son successeur.

Pendant ce règne, les peuples de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais furent constamment en proie aux besoins et aux troubles que soulevaient à la fois les ambitions rivales et le despotisme de leurs seigneurs.

Charles VIII, héritier du trône à l'âge de treize

ans, n'avait appris que cette maxime : Qui ne sait 1451.
pas *dissimuler* ne sait pas régner. Louis XI, pour suppléer à son incapacité, avait confié le soin du gouvernement à sa sœur aînée, Anne de France, épouse du duc de Bourbon-Beaujeu. Le duc d'Orléans, jaloux de cette préférence, devint le fléau des Français, avant d'en être qualifié le père. Ce prince, malgré la décision des états qui confirma à Tours le choix que Louis XI avait fait de sa sœur, voulut prendre lui-même la direction des affaires. Ligué avec le duc de Bretagne et Maximilien d'Autriche, il excita une guerre civile qui se termina par la bataille de Saint-Aubin, où Latrimouille le fit prisonnier. Rendu à la liberté, le duc d'Orléans effaça complètement l'odieux de sa révolte par des actes de vertu et de dévouement au jeune souverain.

Paisible au dedans, la France commençait à oublier les vexations et les énormités du dernier règne, lorsque Charles VIII résolut de soutenir les droits que la maison d'Anjou lui avait légués sur le royaume de Naples. Il passa en Italie, et y battit une armée de 30,000 Italiens avec 8,000 Français. Deux ans après il mourut d'une attaque d'apoplexie. Avec lui s'éteignit la branche des Valois.

Le duc d'Orléans monta sur le trône, sous le nom de Louis XII. Dès son avènement il s'occupa du bien public, et ne voulut pas que le roi de France vengeât les injures faites au duc d'Orléans. Il diminua les impôts d'un dixième et ensuite d'un tiers. Il mourut fort regretté du peuple, dont il avait été surnommé le père. Louis XII n'avait alors que 53 ans.

François, comte d'Angoulême, premier prince du sang, lui succéda, sous le nom de François Ier.

1451. A peine sur le trône, ce prince s'empressa de satisfaire au besoin d'instruction et de connaissances générales qu'éprouvaient toutes les classes. Des écoles publiques furent établies à Paris et dans la plupart des villes du royaume. C'est sous son règne et par son concours que le comte Just de Tournon fonda en 1536 le collége qui fait aujourd'hui la gloire et l'orgueil de Tournon.

A cette époque, des germes de révolutions semblables à celles qui changèrent la face de presque tout le nord de l'Europe, vers le milieu du 16ᵉ siècle, se répandirent en France; mais François Iᵉʳ parvint à les comprimer; et ce ne fut que sous François II que le Calvinisme, d'abord faible et rampant, commença à marcher le front levé. Ce prince n'avait pas seize ans lorsqu'il reçut le sceptre. Il était d'un tempérament délicat et d'un naturel faible et indolent. Sa mère, l'astucieuse Catherine de Médicis, et les grands de la cour, profitèrent de sa jeunesse et de son impéritie pour former des brigues et un gouvernement à part. La rivalité des maisons de Guise et de Montmorency, les prétentions des princes du sang, l'ambition de la reine-mère, la politique artificieuse de l'amiral de Coligni et l'audace d'Andelot, frère de ce dernier, jetèrent alors dans les esprits une fermentation générale.

Les doctrines de Luther et de Calvin, encouragées secrètement par la cour, qui voulait s'affranchir du pouvoir que celle de Rome s'arrogeait sur le temporel des rois et sur les droits du peuple, se répandirent avec la rapidité de l'éclair sur tous les points du royaume, et principalement dans les états dépen-

dant de la province de Languedoc. Le Vivarais fut 1451.
des premiers à éprouver l'influence des nouvelles opinions : elles avaient été enseignées publiquement à Annonay dès 1528.

Des troubles ne tardèrent pas à éclater. Le roi de 1560.
Navarre, le prince de Condé et l'amiral de Coligni, voyant le roi dominé par les conseils de la reine-mère, des Guise et du cardinal de Lorraine, et contrariés du peu de part qu'on leur laissait dans les affaires, se coalisèrent pour perdre leurs rivaux. Ayant mis dans leurs intérêts le connétable de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et quelques seigneurs de cette province, ils armèrent mystérieusement leurs partisans, et en dirigèrent un bon nombre sur Amboise, où la cour se trouvait réunie, avec mission d'immoler les Guise et d'enlever le roi. Cette machination devait éclater le 15 mars 1560; mais elle fut découverte. La Renaudie, qui commandait l'expédition, mourut les armes à la main; le prince de Condé, qui en était le chef muet, fut pris et jeté en prison; plusieurs autres expièrent leur crime par le dernier supplice.

Le roi, en informant les parlements de cette échauffourée, les exhorta à maintenir ses sujets dans la ligne de leurs devoirs. Néanmoins les émissaires de la reine-mère et de l'amiral parvinrent à exciter des mouvements en divers points, surtout en Dauphiné et en Vivarais, où le nombre des protestants s'était singulièrement accru. Le duc de Guise et le cardinal son frère, alarmés de leurs progrès, provoquèrent une convocation des états-généraux à Meaux, pour le 10 décembre, afin d'aviser

1560. aux moyens de les réprimer sévèrement. Les choses en étaient au point que Bertrand Sabatier, procureur-général en Languedoc, écrivait de Toulouse, le 1er septembre, au cardinal de Lorraine : « Les » émeutes et les assemblées croissent de jour en » jour dans le ressort, mesme aux villes de Montpellier, Nismes, Massillargue, Cauvisson, Aigues-» Mortes, Vauvert, Gignac, Lodève et Castres; et » qui pis est, dans cette ville de Tholoze, il y en a » quelque descouverte, tant par advertissement » des officiers de Montpellier, que inquisitions com-» mencées par le juge criminel et capitols de Tho-» loze; non que par leurs procédures l'autheur ne » complices soient descouverts. Monseigneur, je » crains quelque sédition en ces prochaines vaca-» tions, s'il ne plaît à Dieu, au roi et à vous, Mon-» seigneur, y remédier. »

Ces prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. En effet, 400 écoliers de l'université de Toulouse se transportèrent bientôt chez le premier président, Mansencal, pour obtenir une église afin d'y prêcher selon le rite de Genève : heureusement et grâce à la précaution qu'eurent les capitouls de renforcer le guet, on n'eut aucun désordre à déplorer.

Des faits analogues eurent lieu dans les Cévennes, dans le bas et le haut Vivarais, même en Dauphiné, car Chorier, historien de cette province, rapporte que par suite de la *complaisance* de Jean de Montluc, évêque, et de Félix de Barjac, sénéchal de Valence, l'audace des Calvinistes devint telle qu'à la même époque plus de cinq mille d'entre eux firent publiquement la Cène le jour de Pâques dans l'église des Cordeliers de cette ville.

Partout le mal allait empirant. Les religionnaires, encouragés par un parti puissant, s'armaient et prenaient une attitude menaçante. Ceux des pays compris dans la circonscription du Languedoc traversaient cette province par pelotons, et allaient joindre les révoltés de la Provence, pour se porter avec eux sur Lyon, dans le but de s'emparer de cette ville, où le prince de Condé, qui devait les diriger, leur avait donné rendez-vous. 1560.

Le vicomte de Joyeuse, qui commandait dans le Languedoc en l'absence du connétable de Montmorency et du comte de Villars, ne pouvant arrêter ces mouvements, faute de troupes, écrivit au roi pour lui exposer la situation du pays. Il lui disait qu'une partie de la province était en armes; *qu'il ne pouvait plus être obéi, ni par douceur ni par menace;* que si le comte de Villars n'arrivait bientôt avec des forces, il ne pourrait répondre de l'autorité royale déjà gravement compromise dans ses états de Languedoc.

Enfin, Honorat de Savoie, comte de Villars, lieutenant-général dans la province, arriva à Beaucaire avec un corps de troupes, et assista, en qualité de commissaire du roi, aux états qui étaient assemblés dans cette ville. Il y fit brûler une grande quantité de livres protestants qu'on avait tirés de Genève; puis, ayant établi une forte garnison dans la place, il envoya Saint-André, de la maison de Montdragon, à Montpellier, pour en prendre le gouvernement, et se rendit lui-même dans les Cévennes pour donner la chasse aux Calvinistes qui s'y étaient réfugiés à la nouvelle de son retour en Languedoc.

1560. Après cette expédition, qui lui réussit parfaitement, le comte de Villars alla passer l'hiver à Vauvert, bourg situé entre Nismes et Montpellier. Toute la contrée était pacifiée.

François II étant mort inopinément le 5 décembre, Charles d'Orléans, son frère, âgé de dix ans et demi, fut appelé à lui succéder. Il monta sur le trône sous le nom de Charles IX. La minorité de ce prince fut très-longue et très-orageuse. Dès son avènement, les troubles qu'on était parvenu à apaiser sous le règne précédent éclatèrent avec plus de violence et d'intensité. Catherine de Médicis, mère du jeune souverain, devint régente du royaume. Elle sut, pendant quelque temps, contenir les deux partis qui dominaient à la cour, et dont chacun voulait avoir une part à la direction des affaires; mais bientôt elle en subit l'influence.

1561. Au retour du sacre du roi, qui eut lieu à Reims, le 15 mai 1561, le cardinal de Lorraine fit de graves représentations sur les prétentions des *Huguenots* (1). Un conseil fut assemblé, et l'on délibéra sur la réponse à faire à leurs réclamations, tendant à obtenir le libre exercice de leur religion. Après de longs débats parut, au mois de juillet, un édit portant : 1° défense aux Catholiques et aux religionnaires de se molester les uns les autres et de se donner des noms *odieux ;* 2° défense aux Calvinistes

(1) Il est à remarquer que le nom de *Huguenots*, *Hugenaulx* ou *Hugenots*, donné aux Calvinistes, fut employé pour la première fois par Caylus, colonel des légionnaires de Languedoc, dans une lettre qu'il écrivit au duc de Guise, le 18 novembre 1560. On n'est pas bien d'accord sur l'étymologie de ce mot. L'opinion la plus accréditée sur son origine est celle de Mezeray, qui prétend que *Huguenot* est venu du mot suisse *eidgnossen*, qui signifie *ligue*.

de former des assemblées et de lever des gens de guerre ; 3° défense aux prédicateurs de mêler dans leurs sermons des traits capables d'exciter à la sédition ; 4° attribution aux juges présidiaux des jugements en dernier ressort aux contraventions à cet édit ; 5° administration des sacrements conformément au rite de l'église romaine ; 6° réserve aux juges ecclésiastiques la connaissance du *crime d'hérésie ;* 7° enfin, amnistie générale à tous ceux qui avaient contrevenu aux édits, ou qui étaient coupables de révolte depuis la mort du roi Henri II. 1561.

Cet acte ne calma point les esprits. Des émotions sérieuses se manifestèrent à Toulouse, Montpellier, Nismes, Castres, Béziers, St-Ambroix, Aubenas, dans tout le Languedoc. Informée de ces désordres par le clergé de Toulouse, la cour envoya dans cette ville le sieur de Terride pour y commander et faire respecter l'édit de juillet. Les capitouls, jaloux de l'autorité qu'exerçait ce seigneur, demandèrent sa révocation ; mais le clergé et les membres du parlement insistèrent pour qu'il fût maintenu. De son côté, Terride écrivit à la reine-mère et au connétable de Montmorency pour les prier de lui transmettre des pouvoirs plus étendus que ceux que lui donnait la simple lettre de cachet dont il était muni, ajoutant que les capitouls ne voulaient pas lui permettre d'agir avec eux, et même qu'ils l'excluaient de leurs délibérations.

Cependant les calvinistes continuaient à déployer leur activité. Ils s'emparaient des places, et prêchaient publiquement leur doctrine dans les églises,

1561. après en avoir expulsé les prêtres catholiques (1). Maîtres de la plupart des villes, ils parcouraient le pays pour étendre leur domination, et se livraient partout à des excès que les efforts du parlement et des autres autorités ne pouvaient réprimer. A Rabastens, dans le diocèse d'Alby, ils chassèrent les cordeliers de leur couvent, en tuèrent quelques-uns et pillèrent toutes les églises; à Toulouse, ils enlevèrent vingt religieuses du prieuré de l'Espinasse, situé à une demi-lieue de cette ville, et les emmenèrent à Montauban, où le consistoire leur donna des maris, qu'elles acceptèrent volontiers, car leur enlèvement avait été concerté avec leurs ravisseurs; à Montpellier, ils s'emparèrent de l'église Notre-Dame, en expulsèrent les prêtres qui célébraient l'office divin, et y firent prêcher le soir même par un ministre de leur culte; puis, avec l'aide de quelques étrangers qu'ils avaient introduits dans la cité, ils attaquèrent les prêtres et les religieux partout où ils purent les rencontrer. L'évêque, le gouverneur et le juge-mage s'étant éloignés, dans la crainte d'être insultés, les calvinistes, au nombre de douze cents, encouragés par leur absence, assiégèrent les catholiques dans l'église ou fort Saint-Pierre, pendant qu'ils assistaient aux vêpres, et dans la grosse tour

(1) Voici ce que le procureur-général Sabattier mandait à ce sujet de Béziers à la reine-mère et au connétable de Montmorency : « Je ne ferai pas long discours de » ce que se dispose et tratte présentement à Montpellier pour être éxécuté audit » Montpellier, Nismes, Sommières, Sauve, Anduze, Vigan, Ganges, Lunel, » Castres, Lavaur, Puilaurens, Mazamet, Châteauneuf-d'Arri, Revel, Ville- » franche-de-Lauragnais, Rabastens, Gaillac, Réalmont, Tholoze et presque » en toutes les autres villes de ce païs de Languedoc, représentant la ruine et la » désolation prochaine de tout ce païs, si par la grâce de Dieu et votre providence » ledit païs n'est pas secouru. »

de la porte des Carmes, où ils s'étaient réfugiés; 1561.
puis attaquant celle du Colombier, la plus haute de la ville et la plus capable de leur nuire, ils mirent le feu à ses portes. Les catholiques qui la défendaient furent obligés de gagner le fort Saint-Pierre à travers les flammes. Ils brûlèrent aussi la grande porte qui répondait à la rue des Carmes, joignant la maison du prévôt, dont ils s'emparèrent, malgré une grêle de balles et de pierres que leurs ennemis faisaient pleuvoir sur eux.

Un témoin digne de foi affirme qu'en tout ceci les protestants n'avaient fait qu'user de représailles. Il rapporte que les catholiques, abusant quelque temps auparavant de leur supériorité numérique, avaient provoqué les religionnaires pendant quatre ou cinq dimanches, en affectant, dit-il, de porter le pain bénit dans les maisons, précédés d'une enseigne de guerre déployée, d'une grande croix de bois et d'une crosse, le tout porté par des femmes et des filles dissolues, suivies d'hommes armés de dagues et de sachets pleins de cailloux sous leurs manteaux. Il ajoute que ce cortége, marchant dans cet équipage au son du hautbois, des trompettes et des tambours, criait tout haut : *Nous danserons en dépit des Huguenots;* qu'à cela se joignaient des insultes et des menaces envers les religionnaires; que « l'évêque même, le gouverneur, le juge-mage » et les chanoines, au lieu de s'opposer à ces dé- » marches des catholiques, les encourageaient au » contraire, les faisaient boire et leur donnaient » de l'argent pour payer leurs trompettes et leurs » tambours; qu'enfin, l'évêque de Montpellier alla

1561. » les insulter un jour qu'ils étaient assemblés chez » un avocat pour entendre le prêche de leur mi» nistre » (1).

D'autre part, l'auteur anonyme d'une *histoire de la guerre civile de la religion prétendue réformée,* natif de Montpellier (2) et contemporain de ces faits, prétend que par un traité, à la date du 20 octobre, entre les catholiques et les religionnaires, il avait été convenu que la garnison du fort Saint-Pierre sortirait librement avec les armes et se retirerait où bon lui semblerait; que l'artillerie serait conduite à l'hôtel-de-ville, et que les chanoines et les habitants catholiques pourraient demeurer dans l'église, mais sans armes ni munitions de guerre, pour y célébrer l'office divin. « Les assiégeants, ajoute » l'anonyme, s'étant écartés pour laisser passer la » garnison, quelqu'un tira un coup de pistolet du » fort, qui tua un religionnaire, ce qui anima tel» lement les assiégeants, que, criant à la trahison, » ils entrèrent dans l'église et firent main-basse sur » tous ceux qui s'y trouvèrent, tant chanoines que » autres, en sorte qu'il en échappa fort peu, et » qu'il y en eut une quarantaine qui furent tués sur » la place, entre autres le gardien des cordeliers, le » théologal de Saint-Pierre, nommé Menin, etc., » et que les autres se sauvèrent par les égouts, » tandis que les religionnaires *s'amusaient* à piller » l'église. »

Du reste, les deux historiens cités conviennent

(1) *Histoire générale de Languedoc*, par un religieux Bénédictin de la congrégation de St-Maur, tome 5, page 206.

(2) Jean Philippi.

que cette église, qu'Urbain IV, son fondateur, s'était plu à embellir, dans le 14e siècle, fut complètement dépouillée, et qu'on mit en pièces ses autels, ses tableaux et ses statues. 1561.

Quoi qu'il en soit, il est de fait qu'après ces détestables violences les protestants envahirent la ville et les faubourgs; qu'ils massacrèrent cent cinquante prêtres ou religieux et les principaux catholiques; qu'ils pillèrent toutes les églises et tous les couvents, au nombre de cent soixante, et qu'ils arrachèrent les religieuses de leurs cloîtres.

A la même époque, pendant que les catholiques de Villeneuve-d'Avignon égorgeaient les calvinistes de cette ville, pillaient et saccageaient leurs maisons, les calvinistes de Nismes, Montauban, Castres et Foix se livraient aux mêmes excès envers les catholiques de ces lieux.

Vainement, pour mettre un terme à ces affreux 1562. désordres, la cour envoya dans le Midi le comte de Crussol (1), avec le titre de commandant en Languedoc, Provence et Dauphiné : il n'y put parvenir. L'édit de janvier, portant que les religionnaires rendraient aux catholiques les églises dont ils s'étaient emparés, et qui autorisait néanmoins l'exercice de leur culte dans les faubourgs des principales villes, ne fut point respecté. Loin de là : cet édit, dont la reine-mère s'était promis un bon effet, eut le double inconvénient de déplaire également aux catholiques et aux protestants, qui ne tardèrent pas à l'enfreindre de part et d'autre.

(1) Antheine, comte de Crussol et Tonnerre, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en son conseil privé, chevalier de la reine, etc. Branche cadette de la maison d'Usez, famille protestante.

1562. Les religionnaires de Toulouse, dont le nombre s'élevait à 20,000, parmi lesquels on comptait plusieurs familles de distinction et huit capitouls, commencèrent l'exercice public de leur culte en dehors de la porte Mont-Gaillard. Plus de 3,000 calvinistes assistèrent à ce prêche. Pendant sa durée, un des soldats que les capitouls avaient placés sur les remparts afin de protéger l'assemblée en cas d'attaque de la part des catholiques, eut l'imprudence de tirer un coup d'arquebuse en manière d'amusement : malheureusement le coup porta au milieu de l'assemblée, qui se tenait en face, blessa trois ou quatre personnes et tua le fils d'un gentilhomme de Quercy, nommé de Lagarde Montbeton. Le ministre Abel de Nort, qui faisait le prêche, profita de cet accident pour exciter ses coreligionnaires contre les catholiques et provoquer des scènes plus sanglantes.

Un autre événement qui arriva à Vassi, en Champagne, quelques jours après, acheva d'irriter les partis. En passant dans cette ville, le duc de Guise fit célébrer une messe pendant que les protestants, réunis dans une grange voisine, se livraient à l'exercice de leur culte. Importuné par les chants de ceux-ci, il leur fit enjoindre de les interrompre ; sur leur refus, les catholiques, qui se trouvaient supérieurs en nombre, tombèrent sur les religionnaires et en massacrèrent une soixantaine. Ce fut le signal d'une guerre civile dans tout le royaume.

La cour se trouvait alors divisée en deux camps, qui cherchaient avec le même soin à mettre la reine-mère dans leurs intérêts respectifs. Celle-ci, en politique habile, ménageait l'un et l'autre, et

gouvernait tantôt avec les Bourbons, tantôt avec les Guise. 1562.

Le roi de Navarre, lieutenant-général du royaume, qui était d'accord avec le connétable de Montmorency et les Guise, leur démontra la nécessité de rompre les projets du prince de Condé, chef des religionnaires, qui avait résolu d'enlever le roi à Fontainebleau, où il se trouvait avec la cour. Forcé de quitter Paris par l'effet de leurs intrigues, le prince de Condé jeta tout-à-fait le masque et commença les hostilités en s'emparant d'Orléans. En même temps, il publia un manifeste dans lequel il prétendait n'avoir pris les armes que dans le but de délivrer le roi et la reine-mère des piéges dans lesquels ils avaient été entraînés par des malveillants qui méditaient le massacre de tous les calvinistes, et de faire respecter l'édit de janvier, qui, disait-il, avait été violé plusieurs fois, notamment par le massacre de Vassi.

Peu de jours après, le roi, sur les réclamations des catholiques du Midi, qui se plaignaient amèrement des calvinistes, donna une déclaration à la date du 24 avril 1562, portant : « que les villes et leurs
» faubourgs où il n'y a eu ni prêche ni assemblée
» publique avant l'édit de janvier, il ne s'y en fasse
» pas à l'avenir; et quant aux villes de Narbonne,
» Carcassonne, Leucate et Agde, il déclare et en-
» tend qu'il n'y ait aucun prêche, étant villes fron-
» tières, encore qu'il y ait eu des ministres avant
» l'édit de janvier; que tous les ecclésiastiques et
» religieux seront réintégrés dans la possession
» des églises, couvents et biens qui en dépendent

1562. » et dont ils auraient été dépouillés; et pour que » punition soit faite des coupables, par juges non » suspects, il révoque toutes les commissions qui » auraient été données, même aux juges présidiaux » de Nismes et de Montpellier, quant aux procès » pendants devant eux en matière de troubles et » séditions survenus dans ces deux villes, et les » évoque au parlement de Toulouze. »

Dans les circonstances présentes, cette déclaration ne pouvait qu'aggraver le mal au lieu de le calmer. L'irritation des esprits n'eut plus de bornes. Les calvinistes de Castelnaudary furent massacrés, pendant qu'ils étaient rassemblés dans leur temple, par une procession de catholiques que leurs chants importunaient. Parmi les victimes se trouvèrent le contrôleur Marion, un président et le ministre qui prêchait. Bientôt après les calvinistes d'Annonay et de Limoux égorgèrent à leur tour plusieurs catholiques de ces deux villes. A Toulouse, les deux partis, excités par les chefs, s'exterminaient au milieu des rues et sous les yeux mêmes de l'autorité, qui s'efforçait en vain de les calmer.

Le prince de Condé n'avait pas perdu de temps. Plusieurs provinces s'étaient révoltées à la voix de ses affidés. Parmi les villes qui venaient d'embrasser son parti, le Languedoc seul comptait Montauban, Castres, Montpellier, Pézénas, Castelnaudary, Uzès, Aigues-Mortes, Rabastens, Montréal, St-Pons, Agde, Lunel, Sauve, Anduze, Ganges, Bagnols, St-Esprit, Viviers, Aubenas, Privas, Tournon, et autres, tant des Cévennes que du haut et bas Vivarais. Dans chacune de ces provinces, il avait en-

voyé un lieutenant avec mission d'y recruter des 1562.
troupes. Le baron Jacques de Crussol, seigneur de Baudiné, frère du comte de Crussol, dont nous avons parlé, arriva comme tel à Montpellier, où il se qualifia de *général des compagnies des gens de guerre levées en Languedoc pour soutenir la religion et la délivrance du roi, de la reine-mère et de M. d'Orléans.*

Dès que les calvinistes du pays eurent connaissance de l'arrivée de ce seigneur dans le pays, ils lui envoyèrent des députés pour prendre ses ordres. Bientôt après ils s'emparèrent des églises de Montpellier et y firent la cène, après les avoir dépouillées. En même temps les catholiques de Gaillac ayant surpris les protestants dans un lieu où ils s'étaient réunis pour se livrer à l'exercice de leur culte, les massacrèrent jusqu'au dernier. Une scène non moins horrible se passait à Limoux : quatre cents calvinistes y étaient égorgés par les troupes catholiques, sous les ordres du maréchal de Mirepoix, fils du seigneur de ce nom, sénéchal de Carcassonne.

Cependant, tout le Bas-Languedoc se soulevait en faveur du prince de Condé, sous l'autorité de Baudiné, qui avait été reconnu pour lieutenant du roi dans cette province, depuis Béziers jusqu'au Rhône. Le reste du Languedoc obéissait à Guillaume, vicomte de Joyeuse, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, que ce prince y avait envoyé dès le 4 mars 1561, avec le titre de lieutenant-général, en remplacement du comte de Villars, rappelé auprès de sa personne.

Baudiné leva quelques troupes dans les environs

1562. d'Agde, et marcha sur Béziers, dont il se rendit maître le 3 mai, avec l'aide des religionnaires de cette ville, qui se mirent aussitôt à piller les églises au nombre de quatorze, et à briser les images qu'elles renfermaient. Celles de Villeneuve, située à une lieue de là, éprouvèrent le même sort. Ici, les excès furent beaucoup plus graves. Les barons de Faugères et de Montpeyroux, lieutenants de Baudiné, permirent à leurs soldats les plus odieuses profanations. Après avoir saccagé la cathédrale de St-Nazaire, ils poussèrent le cynisme jusqu'à faire manger l'avoine à leurs chevaux sur les autels. En même temps, les calvinistes du lieu assassinaient les prêtres, dépouillaient l'église de St-Aphrodise, enlevaient sa châsse et celle de St-Giraud, et dispersaient leurs ossements. Des désordres non moins affreux eurent lieu à Beaucaire : plus de douze cents catholiques y furent immolés.

Baudiné, après cette expédition, retourna à Montpellier; il y créa un conseil composé de cinq personnes, qu'il chargea du gouvernement de cette ville, et auxquelles il donna l'autorisation de s'emparer des revenus ecclésiastiques, de tous les effets de ceux qui étaient opposés au calvinisme, et de lever cinq compagnies tant à pied qu'à cheval. Tout cela fut exécuté immédiatement. De semblables mesures furent prises à Nismes, et dans les autres villes soumises aux religionnaires.

Craignant d'être attaqué d'un moment à l'autre par le vicomte de Joyeuse, et voulant s'assurer de la fidélité des officiers et soldats qu'il commandait, Baudiné leur fit prêter le serment de mourir dans

l'obéissance du roi et de la reine mère, pour la délivrance desquels ils avaient pris les armes, et de se soumettre aux ordres du prince de Condé et de ses lieutenants, pour leur service, le soutien de l'édit de janvier, et la satisfaction de leur propre conscience. De son côté, il jura de *soutenir les religionnaires en tout et partout et de ne pas les abandonner qu'ils ne fussent rétablis dans une liberté entière* (1). 1562.

Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. En effet, le vicomte de Joyeuse ayant rassemblé 6,000 hommes, dont 500 de cavalerie, parmi lesquels figuraient beaucoup de gentilshommes, tels que Fourquevaux, Conas, les barons de Rieux, Fondeille, Villeneuve, etc., traversa l'Aude et prit plusieurs places aux religionnaires, notamment celle de Montagnac, le 17 juillet. Le même jour Baudiné s'empara du château de Lignan, qu'ils occupaient, et le réduisit en cendres; puis ayant reçu des renforts du Bas-Languedoc et des Cévennes, il s'avança jusqu'à l'Hérault pour combattre Joyeuse, qui venait de se porter sur le même point.

Les deux armées n'étaient séparées que par la rivière. Le 20 juillet, entre quatre et cinq heures du soir, elles en vinrent aux mains. Après une lutte acharnée, dans laquelle Joyeuse déploya une grande habileté, l'armée calviniste fut mise en déroute. Elle perdit près de 500 hommes, huit enseignes et la cornette de Baudiné. Cette victoire rendit aux catholiques les places de Frontignan, Gignac et Clermont.

(1) *Histoire générale de la province de Languedoc*, tome 5, page 235.

1562. Trois jours après le combat, Baudiné et Fourquevaux, agissant au nom de Joyeuse, conclurent un traité par lequel le premier s'engageait à remettre au chef de l'armée catholique la ville et le château de Pézénas, avec d'autres places que tenaient les religionnaires, à la condition que ceux-ci n'y seraient pas plus inquiétés que les catholiques. Les choses étant ainsi réglées, Baudiné se retira à Agde avec les débris de son armée, et Joyeuse alla prendre possession de Pézénas, où il mit une bonne garnison sous les ordres de Conas. De là, il se rendit à Béziers; mais les habitants de cette ville, sous prétexte qu'il avait violé le traité en faisant emprisonner quelques calvinistes de Pézénas, refusèrent de lui en ouvrir les portes, par ordre de Baudiné. Ce refus avait une autre cause. Baudiné venait de recevoir des renforts et l'avis que François de Beaumont, baron des Adrets, accourait à son secours. Impatient de venger sa défaite, il faisait donner cette raison pour avoir occasion de recommencer les hostilités.

Le baron des Adrets, qui a joué un rôle important dans les guerres de religion, était un gentilhomme du Dauphiné. Les protestants de cette province, ceux du comtat Venaissin et du Haut-Vivarais avaient fait de rapides progrès sous son commandement, surtout dans ce dernier pays. Annonay (1), Tournon, Chalancon et autres lieux étaient tombés en leur pouvoir et avaient subi la loi du vain-

(1) Le monastère des Célestins de Colombier, situé à peu de distance d'Annonay, fut surpris et saccagé par le capitaine Lapra, calviniste des Cévennes, qui occupait cette ville au nom du baron des Adrets.

queur. Maître de Montbrison et de tous les bourgs 1562.
et villages voisins, ce chef redouté marchait sur le Puy, capitale du Velay, qu'il eût probablement soumise, lorsqu'il apprit que Valréas avait été pris par les catholiques, et que le comtat était sur le point de perdre toutes les places qu'il avait conquises dans ce pays. Il se rendit en toute hâte à Lyon, pour prendre le commandement des troupes calvinistes qu'il avait laissées à Charles Dupuy, seigneur de Montbrun, et revint dans le Midi. Toutefois, ne voulant pas renoncer à la conquête du Puy, il dirigea sur cette ville plusieurs compagnies d'infanterie et deux pièces de-campagne, sous les ordres du sieur de Blacons, l'un de ses lieutenants. Celui-ci, s'étant adjoint les forces que le capitaine Sarras avait ramassées dans le Vivarais, et qui portaient son armée à près de 8,000 hommes, marcha sur le Velay. Les habitants du Puy, effrayés de ce mouvement, députèrent quelques-uns d'entre eux auprès de Miliau, frère du sieur d'Alègre, leur sénéchal, et partisan des calvinistes. Il fut convenu entre Miliau et Blacons que moyennant une somme de 3,500 écus l'armée calviniste ne ferait aucune tentative et se retirerait sur Lyon. Le lendemain cette somme fut comptée; mais Blacons, au lieu de prendre la route de Lyon, poursuivit sa marche sur le Puy, dès la nuit suivante, et arriva sous ses murs le 4 août à la pointe du jour. Les habitants, indignés de cette déloyauté, coururent aux armes, et, vaillamment secondés par la noblesse du Velay, qui se trouvait assemblée pour l'arrière-ban, ils forcèrent les assiégeants à battre en retraite jus-

1562, qu'au château d'Epaly, situé à un demi-quart de lieue des remparts. Vainement, pendant cinq jours, ils tentèrent de s'emparer de la ville : constamment repoussés, ils prirent le parti d'abandonner le siége et de se retirer du côté du château de Polignac, dont l'artillerie leur fit beaucoup de mal. A quelques jours de là, Blacons ayant été joint par 800 hommes de troupes fraîches, enleva la célèbre abbaye de la Chaise-Dieu ; mais il en fut bientôt chassé par le baron de St-Erem, lieutenant du roi en Auvergne. Ainsi se termina cette expédition.

Cependant, le baron des Adrets, arrivé dans le comtat Venaissin, avait battu le comte de Suze à Valréas le 25 juillet, et, traversant le Rhône, s'était emparé du Pont-St-Esprit, du Bourg-St-Andéol, du château de Roquemaure, où il établit son quartier-général, et du village de St-Laurent-des-Arbres, à deux lieues d'Avignon. Ce fut après ces opérations qu'il fit passer des troupes à Baudiné.

Dans ces entrefaites, le baron des Adrets reçut un message du prince de Condé, qui lui enjoignait de combattre à outrance les catholiques du Languedoc, afin de détruire les espérances que les Guise et le connétable avaient fondées sur cette province, et de s'entendre à cet égard avec le capitaine Grille, gentilhomme protestant d'une grande valeur.

Baudiné, se voyant à la tête de 3,000 hommes d'infanterie et de quatre cornettes de cavalerie, résolut de s'emparer de Frontignan et de couper toute communication entre cette place et celle d'Aigues-Mortes, que ses troupes assiégeaient sans succès depuis trois mois, attendu que des secours arri-

vaient continuellement aux assiégés du côté de la mer. Il fit venir de Béziers quelques pièces d'artillerie, et se mit en mesure d'accomplir son projet; mais Frontignan se défendit si bien, qu'il fut contraint de se retirer, après avoir perdu près de 400 hommes sous les murs de cette ville. 1562.

Pendant que Baudiné était en retraite sur Montpellier, il apprit que Joyeuse devait l'y attaquer avec des forces considérables. Il hâta sa marche, et étant arrivé dans cette ville, il fit raser ses faubourgs et abattre tous les arbres qui se trouvaient à portée de canon. On mit une telle diligence dans cette opération, qu'elle fut exécutée en moins de quatre jours. La destrucion des faubourgs de Montpellier réduisit de moitié l'importance de cette ville : avec eux disparurent vingt-cinq églises ou couvents de la plus rare beauté et beaucoup de maisons particulières admirablement construites.

Conas et Fourquevaux se dirigèrent bientôt sur Montpellier, avec quatre à cinq mille fantassins, cinq cents cavaliers et quinze pièces d'artillerie. Le château de Lates, à l'embouchure du Lez, et l'île Maguelonne furent enlevés par ces troupes, qui passèrent au fil de l'épée les religionnaires qui s'y étaient enfermés.

En même temps, Joyeuse accourait avec dix pièces de canon pour réduire la ville et s'emparer ensuite de Nismes et du Pont-St-Esprit, afin d'empêcher toute communication entre des Adrets et Baudiné, et contraindre Béziers et Agde, qui devaient se trouver isolées par la prise de ces places, à se rendre d'elles-mêmes à l'armée catholique.

1562. De son côté, Baudiné étant arrivé avec toutes les troupes qu'il avait pu rassembler, alla prendre position dans un champ d'oliviers, en face de l'armée de Joyeuse. On se canonna pendant trois jours sans se faire grand mal de part ni d'autre. Le baron des Adrets ayant rejoint Baudiné, le 15 septembre, avec trois ou quatre cents hommes de bonne cavalerie, ils tentèrent, mais en vain, de forcer les catholiques dans leurs retranchements. Dans ce moment, des Adrets fut rappelé en Dauphiné pour s'opposer aux entreprises du duc de Nemours contre les calvinistes de cette province. Il repassa aussitôt le Rhône, après avoir laissé trois de ses cornettes à Baudiné, et jeté trois compagnies dans le fort du Pont-St-Esprit, pour garder le passage du fleuve, afin de se ménager une retraite en Languedoc, en cas de revers.

Après son départ les armées continuèrent d'échanger des coups de canon. Baudiné, informé secrètement que le comte de Suze et Sommerive, commandants des catholiques en Provence, allaient se porter sur Montpellier, s'empressa d'y ramener ses troupes.

En effet, ces deux chefs venaient de franchir le Rhône avec deux mille hommes, pour se joindre à Joyeuse, qui, de son côté, arrivait avec dix-huit cents combattants. Cette armée s'accrut bientôt de troupes recrutées dans l'Auvergne, le Gévaudan et le Vivarais, par Lastic, grand-prieur d'Auvergne, Armand vicomte de Polignac, les Seigneurs d'Apchier, de Lestrange et de Cenaret, qui s'étaient mis à leur tête.

Grille, l'un des lieutenants de Baudiné, ayant 1562.
appris ces mouvements, se mit en marche contre l'armée catholique qui menaçait St-Gilles. Il y eut une telle promptitude dans son opération, que l'infanterie catholique, saisie d'une terreur soudaine à son apparition, s'enfuit de tout côté. Les chefs, désespérés de ce contre-temps, firent avancer leur cavalerie, afin de couvrir la retraite des fantassins; mais les calvinistes se jetèrent sur elle avec impétuosité et la mirent dans une déroute complète. Sa défaite ayant livré les fuyards à leur discrétion, ils en firent un carnage affreux. Plus de 2,000 catholiques furent tués dans cette affaire : les calvinistes n'y perdirent qu'un seul homme. Gabriel de Panisses, seigneur de Montfaucon, le commandeur de Jallais, de la maison de Cogollan, les capitaines St-Christol, Barjac et Cesarello, napolitain, se trouvèrent parmi les morts. Outre un grand nombre de prisonniers, des armes et un butin considérable, dix-sept enseignes ou drapeaux tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

Le même jour où Grille écrasait l'armée catholique à St-Gilles, Baudiné battait Joyeuse sous les murs de Montpellier, et le refoulait dans son camp de Lates. Le lendemain, dans une escarmouche qui eut lieu près de ce camp, les calvinistes perdirent une cinquantaine d'hommes, parmi lesquels étaient deux bons officiers, le capitaine Grémian et le jeune Maillan. Les catholiques eurent aussi quelques hommes tués, entre autres un capitaine espagnol nommé Loupian.

Le 1er octobre, il y eut une nouvelle affaire dans

1562. un endroit appelé les Arenasses. Joyeuse, qui avait quitté secrètement son camp de Lates, vint attaquer à l'improviste le capitaine Grille, qui se dirigeait sur Nismes avec douze cents hommes, infanterie ou cavalerie; celle-ci, dès le premier choc, prit la fuite, et l'infanterie, ne se voyant plus soutenue, se mit à la débandade. Les catholiques la poursuivirent l'épée dans les reins et lui tuèrent beaucoup de monde; mais ils eurent à regretter, parmi les gens qu'ils perdirent eux-mêmes, le capitaine Bizanet.

Le lendemain, Joyeuse, ne voyant pas arriver d'Apchier, qui devait lui amener des secours du Gévaudan, renonça à ses projets sur Montpellier et prit le parti de se retirer. Il envoya auparavant un parlementaire au capitaine Grille avec une lettre de François de Lestrange, évêque d'Alet et son ancien ami, pour lui demander une entrevue. Grille y ayant consenti, elle eut lieu entre les ponts Juvenal et Trincat; là, il fut convenu que Joyeuse pourrait se rendre librement à Pézénas avec son armée. Dès le lendemain il opéra sa retraite; mais ce ne fut pas sans laisser des traces sanglantes de son passage. Il saccagea Florensac et Vias, qui appartenaient au comte de Crussol, devenu suspect aux catholiques, et prit Villeneuve, près de Béziers, dont les calvinistes avaient pillé les églises.

Baudiné, ayant nommé Rapin gouverneur de Montpellier, et envoyé à Aigues-Mortes le capitaine Grille et le sieur Daisse, pour assiéger cette place, où St-André commandait, se dirigea sur le Vivarais pour attaquer le Pouzin, où Joyeuse avait logé

le capitaine Lacroze avec une faible garnison. Cet officier, informé de son arrivée et se voyant dans l'impossibilité de lui résister, résolut de massacrer les habitants du lieu, qui, presque tous, appartenaient au culte réformé; mais ceux-ci, ayant eu vent de son projet, quittèrent secrètement la ville, pendant la nuit, et allèrent se réfugier dans le camp de Baudiné, qui s'en rendit maître le lendemain. Ce général attaqua ensuite Bourg-St-Andéol, qui, n'étant pas en état de se défendre, tomba également en sa possession. 1562.

Les affaires des calvinistes n'allaient pas aussi bien dans le Gévaudan. Le capitaine Treillans, chef d'un corps de catholiques, les avait battus sous les murs de Mende, qu'ils assiégeaient dès les premiers jours d'août. Ceux des Cévennes, au nombre de 1,500, sous les ordres de Gabriac, s'étant réunis aux vaincus, firent une nouvelle tentative sur cette place; mais d'Apchier, chargé de sa défense, déploya une si grande bravoure, que les assiégeants furent forcés de se retirer avec des pertes considérables.

Pendant la déroute de St-Gilles, ce même d'Apchier, secondé par le baron de St-Vidal, Lafare, Treillans et quelques autres seigneurs catholiques, avait mis le siége devant Florac avec 2,000 hommes. Cette ville était sur le point de se rendre, lorsque la nouvelle de la prochaine arrivée de Baudiné les obligea à décamper.

Cependant, le capitaine Grille, que ce seigneur avait envoyé à Aigues-Mortes, était parvenu à s'emparer de la tour Carbonnières, assise au milieu des

1562. marais, à un quart de lieue de cette ville; là, il apprit que le duc de Nemours, après avoir emporté la place de Vienne, en Dauphiné, poursuivait vigoureusement le baron des Adrets. Abandonnant aussitôt le siége d'Aigues-Mortes, il marcha en toute hâte au secours de ce dernier avec trois cornettes de cavalerie.

L'arrivée du duc de Nemours avait ranimé le courage des catholiques; et tandis que le capitaine Sarras, gouverneur d'Annonay, livrait au pillage la ville de St-Etienne, dont il s'était rendu maître par ordre de des Adrets, les barons de St-Vidal et de St-Chamond, parvenus à réunir sept à huit cents arquebusiers, tombèrent inopinément sur ses troupes et en firent un horrible carnage.

Profitant de sa victoire, St-Chamond se porta immédiatement sur Annonay, avec quinze cents catholiques et plusieurs pièces de campagne. Il somma cette ville de se rendre au roi, au nom du duc de Nemours : les habitants ayant refusé, il fit donner l'assaut. Les Annonéens opposèrent une résistance si vive et si persévérante, qu'il eût été réduit à lever le siége, si les catholiques de la cité, qui s'étaient réfugiés dans les tours, ne l'eussent appuyé en foudroyant eux-mêmes ceux de leurs concitoyens qui s'opposaient à la reddition de la place. Encouragé par cette diversion, St-Chamond redoubla d'efforts, et finit par pénétrer dans l'intérieur avec son armée, qui passa au fil de l'épée tous les calvinistes pris les armes à la main. Maître des tours et des maisons, il fit précipiter du haut en bas ceux qui s'y trouvèrent, sans égard pour le sexe

ni pour l'âge. Pendant qu'Annonay était en proie à toutes ces cruautés, d'Apchier saccageait les villages environnants et immolait les calvinistes qui étaient allés y chercher un refuge. 1562.

St-Chamond ne jouit pas long-temps de son triomphe. Deux jours après, le baron des Adrets ayant passé le Rhône à Tournon, se porta sur Annonay pour reprendre cette ville. St-Chamond, averti de ce mouvement, enleva le plus de vivres qu'il put, mit Jarnieu avec une petite garnison dans le château de Colombier-le-Cardinal, situé à peu de distance de là, et partit au milieu de la nuit pour aller rejoindre, à Vienne, le duc de Nemours.

Tandis que St-Chamond abandonnait Annonay, de Lestrange, chef des catholiques en Vivarais, assiégeait Aubenas; mais Baudiné, ayant marché contre lui, le contraignit à s'éloigner, non sans pertes, car le sieur de la Roquette, qui commandait cette place, lui tua plusieurs hommes de son arrière-garde et lui enleva une grande partie de ses bagages.

De retour au Bourg-St-Andéol, Baudiné apprit que Joyeuse se disposait à attaquer Agde. En effet, Joyeuse, à la tête de 4,000 hommes d'infanterie, de quatre cornettes de cavalerie et de six pièces de canon, se présenta devant cette ville, vers la fin d'octobre, et somma Cayla, son commandant, de l'évacuer. Sur le refus du chef calviniste, il commença l'attaque. Après deux jours d'efforts et de persévérance, il parvint à faire brèche; mais ce fut en vain qu'il tenta deux fois l'assaut : Cayla le repoussa constamment avec une intrépide bravoure.

1562. La lutte continua. Joyeuse ayant fait une nouvelle trouée du côté de la plage, ordonna un troisième assaut, qui fut encore valeureusement repoussé. Les assiégés allaient manquer de vivres, lorsque deux cents arquebusiers en apportèrent de Béziers, de la part de Gade, gouverneur de cette ville, à qui le prévoyant Cayla avait eu la précaution d'en demander. A la vue de ce secours, tous les habitants, sans exception de sexe, s'unirent aux défenseurs de la place, et un quatrième assaut fut énergiquement repoussé. Dans ce moment, Joyeuse fut informé que Baudiné s'avançait pour secourir Agde. Trop affaibli pour pouvoir résister à une double agression, il se mit en retraite sur Pézénas, laissant sous les remparts d'Agde 400 soldats et 28 officiers tués ou mis hors de combat.

Un autre échec l'attendait sur son passage. Le capitaine Bouillargues, l'un des officiers de Baudiné, ayant atteint son arrière-garde à St-Pargoire, lui tua 274 hommes et deux officiers de mérite.

Tandis que Joyeuse regagnait Pézénas tout confus de ses défaites, Baudiné rentrait à Montpellier. A son arrivée, il reçut une députation des villes soumises aux religionnaires, chargée de lui faire agréer une résolution qui avait été prise en assemblée générale à Nismes, d'élire pour chef son frère Antoine, comte de Crussol et de Tonnerre. Baudiné applaudit à ce choix et déclara aux députés que quant à lui il jurait, dès cet instant, une entière obéissance au nouvel élu. Celui-ci fut aussitôt sommé d'accepter la charge qui lui était dévolue par Bargès, juge et lieutenant de la ville et du gouvernement de Mont-

pellier, en présence du prince de Salerne, de Châtillon, comte de Beauvais, naguères cardinal, de Jean de St-Gelais, évêque d'Uzès, qui favorisait secrètement les calvinistes, et de plusieurs autres personnes de distinction. Le comte, qui avait manœuvré de manière à amener ce résultat, eut d'abord l'air de ne pas se soucier de l'honneur qui lui était offert, et finit par *se laisser faire;* bref, il accepta, à la condition que son frère Baudiné serait son lieutenant-général : à quoi les députés adhérèrent volontiers. 1562

Les choses étant ainsi réglées, le comte de Crussol écrivit une très-longue lettre à Catherine de Médicis, pour lui exposer les raisons qui l'avaient déterminé à céder *aux instances* de l'assemblée de Nismes.

A peine investi du titre qui lui avait été conféré, le comte de Crussol s'empressa de pourvoir aux gouvernements du pays et des villes soumises aux calvinistes. Au gouvernement du Gévaudan, il nomma le baron de Peyre; à celui du Vivarais, le sieur de Cournon-Terrail; à celui de Castres, Ferrières; à celui de Béziers, de Gade; à celui d'Agde, Senglar; à celui de Montpellier, Rapin; à celui de Bagnols, Bouzarges; à celui de Montfrin, Bourgondi; à celui de Beaucaire, Margotte; et à celui du château de cette ville, Maillanne. Quant aux gouverneurs de Nismes (1), Uzès, Lunel et Sommières, qui avaient été nommés par son frère Baudiné, ils furent maintenus (2).

(1) Le gouvernement de Nismes avait été donné à Jacques de Crussol, seigneur d'Acier, autre frère du comte.

(2) *Mémoires de Jean-Philippi* (l'Anonyme de Montpellier).

1562. Le baron des Adrets, en quittant le Vivarais, avait laissé au sieur de St-Remezy le gouvernement du Bourg-St-Andéol. Baudiné, qui se trouvait à Beaucaire, apprit tout-à-coup que cette ville venait d'être reprise par les catholiques, qui avaient tué St-Remezy et son fils. Il partit aussitôt avec un corps de troupes pour les assiéger dans cette place, qu'il leur reprit d'assaut. Il y établit une bonne garnison, et alla rejoindre son frère le comte de Crussol.

Dans le même temps, de Lestrange, à la tête d'un fort parti de catholiques, assiégeait sans succès la ville d'Aubenas, tandis que les calvinistes saccageaient celle de Largentière (1).

Cependant des Adrets, par un traité secret, s'était engagé à remettre au duc de Nemours, qui commandait en Dauphiné, les places de Roquemaure et du Pont-St-Esprit, dont les gouverneurs lui étaient dévoués. Instruit de cette félonie, le comte de Crussol fit sommer Pontais, gouverneur de cette dernière ville, de la lui livrer : il s'y refusa ; mais ses officiers et les habitants le contraignirent à obéir, et le retinrent prisonnier. Quant à Roquemaure, Chabert, qui l'occupait, comprenant que la résistance serait inutile, alla de lui-même au-devant des désirs du comte et lui jura fidélité.

(1) Cette ville portait autrefois le nom de *Segnalières*. Elle prît celui de *Largentière*, après la découverte de ses mines d'argent, lorsque la rivalité des propriétaires de ces mines eut fait élever des forteresses et des bastions. Elle joua un grand rôle dans la guerre des Albigeois. Après avoir passé de la domination des comtes de Toulouse à celle d'un évêque, puis d'un pape, puis d'un légat du pape, puis d'un général des croisés, elle finit par être réunie à la couronne de France.

La conduite du baron des Adrets avait paru équivoque aux calvinistes du Dauphiné. Bientôt ceux de Vienne ayant acquis la certitude de sa trahison, le firent arrêter et conduire à Montpellier, où le comte de Crussol le fit enfermer dans le fort Saint-Pierre. 1562.

Dans ces entrefaites l'infatigable Baudiné détacha de Montpellier le baron d'Arbres, avec l'ordre de s'emparer de la ville et de l'abbaye d'Aniane, que cet officier surprit aux fêtes de Noël. Après cette expédition, Baudiné se rendit à Béziers avec lui et Rapin, gouverneur de Montpellier. Là, il détacha de nouveau d'Arbres avec de Gade, gouverneur de Béziers, qui forcèrent la ville de Puy-Laurens, le 28 décembre. A leur retour, Baudiné passa avec Rapin en Dauphiné, où les religionnaires avaient reconnu pour chef et général le comte de Crussol, depuis la défection du baron des Adrets.

Après leur départ, le comte de Crussol chargea le baron d'Arbres de ravitailler la ville de Montauban, qui se trouvait épuisée par deux siéges qu'elle avait eu à soutenir, l'un au mois de juin contre Montluc, l'autre au mois de septembre contre Burie et le sieur de Terrides, qui ayant perdu 1,500 hommes par de fausses manœuvres, devint suspect aux catholiques et finit par décamper, d'après les conseils de Montluc, que sa conduite, pendant ce dernier siége, avait singulièrement étonné. D'Arbres parvint à remplir sa mission, malgré les efforts du cardinal d'Armagnac, qui avait envoyé des troupes pour s'y opposer.

Ce cardinal, après la levée du siége de Montau-

1562. ban, avait écrit à la reine-mère pour lui signaler les faits et gestes du comte de Crussol et se plaindre de l'emploi qu'il faisait des biens confisqués, en faveur de la garnison de Montauban. Dans le même temps, le cardinal Strozzi, évêque d'Albi, qui commandait dans ce diocèse et celui de Castres, écrivait à cette princesse qu'il avait soutenu la guerre jusqu'alors sans toucher aux deniers du roi; mais qu'actuellement des secours lui devenaient indispensables. Pareille démarche était faite par le parlement de Toulouse auprès de Catherine de Médicis, tandis que Joyeuse, réduit aux abois, convoquait les états de la province à Carcassonne, sous la présidence de Guillaume Pelissier, évêque de Montpellier. Là, François de Lestrange, évêque d'Alet, et Pierre de Cheverri, commissaires du roi, obtinrent, outre les sommes qu'ils avaient demandées, comme l'année précédente, pour la taille, la crue, etc., celle de trois cent mille livres à titre d'emprunt, que devait fournir, par égale part, le clergé, le tiers-état et le diocèse de Pamiers. Tout cet argent devait être employé à réduire les *rebelles* à l'obéissance du roi. Il fut décidé aussi que tous les gentilshommes prendraient les armes dans ce but, sous peine d'être dépouillés de leurs fiefs. L'assemblée adopta en outre quelques autres mesures plus ou moins importantes, et dont l'exécution dépendait des événements.

Pendant la tenue des états à Carcassonne, le comte de Crussol avait été obligé de se rendre à Valence, pour s'opposer aux mouvements du duc de Nemours. Par suite d'une délibération prise dans

une assemblée tenue à Bays, il chargea St-Martin, 1562.
seigneur de Cournon-Terrail, son lieutenant dans ce pays, d'aller prendre possession de la ville d'Annonay, que les catholiques venaient d'abandonner: ce qu'il fit sans opposition, le 28 décembre, avec 400 hommes. Mais le duc de Nemours, instruit de ce fait, y envoya St-Chamond avec 3,000 hommes du Forez, qui forcèrent la place à capituler, le 11 janvier 1563, après un siége de deux jours.

Ici nous voudrions qu'il nous fût permis d'anéantir une page des annales sanglantes de ce temps de fanatisme, d'anarchie et de férocité, afin de nous dispenser de reproduire des faits qui soulèvent l'âme d'indignation et de dégoût; mais l'inexorable vérité est là toute puissante, qui nous rappelle au devoir que nous nous sommes imposé en prenant la plume : quelque pénible qu'elle soit, poursuivons donc notre tâche. 1563.

L'acte de capitulation entre St-Chamond et les Annonéens, portait en substance que les calvinistes pourraient sortir de la ville avec armes, bagages et chevaux, mais sans enseignes, pour se retirer où ils jugeraient convenable; que l'infanterie catholique camperait au dehors, et que la cavalerie ne séjournerait à Annonay que le temps nécessaire pour s'y rafraîchir; que du reste les personnes et les propriétés seraient scrupuleusement respectées, etc.

Néanmoins, aussitôt qu'on en eut ouvert les portes, St-Chamond entra dans la place avec toutes ses troupes. La garnison et les habitants qui voulurent sortir avec elle, sous la foi du traité, furent



1563. égorgés sans pitié. Ceux qui avaient préféré rester dans leur domicile éprouvèrent le même sort.

La rage des soldats, ou plutôt des féroces satellites de St-Chamond, n'eut point de bornes : après avoir pillé, saccagé, incendié presque toutes les maisons où ils supposaient que des religionnaires s'étaient réfugiés, ils violèrent les femmes et les filles jusque dans les bras des époux et des mères, et les immolèrent ensuite. Le sang fut répandu avec une telle profusion, disent Bèze et d'Aubigné, qu'il coulait dans les rues à la hauteur d'un pied! Ils ajoutent que plusieurs d'entre eux, ayant assouvi leur ignoble brutalité sur une femme, en présence de son mari, ils contraignirent cette malheureuse à lui donner la mort avec une épée qu'ils lui mirent dans la main et dont ils dirigèrent eux-mêmes la pointe sur son sein. « Il ne suffisait pas, observe » l'impartial de Thou, d'avoir violé la pudicité » d'une femme vertueuse, il fallait encore qu'ils » lui fissent souiller les mains du sang de son » époux ! » Ces excès durèrent cinq jours.

Enfin, St-Chamond ayant fait brûler les portes de la ville, démanteler ses remparts et abattre ses tours, quitta Annonay, le 14 janvier, pour se rendre à Boulieu, village peu éloigné de là, et où ses soldats exercèrent des cruautés non moins atroces. Tout cela eut lieu pendant que le comte de Crussol était à Valence, sans qu'il pût rien entreprendre pour l'empêcher. Toutefois il se dédommagea de la perte d'Annonay, au mois de mars suivant, en s'emparant de plusieurs places du comtat Venaissin ; mais il eut la douleur de perdre un de ses frères,

Charles de Crussol, qui fut tué le 19 du même mois, sous les murs de Sérignan. Les troupes du comte prirent Servian, Casal et Villeneuve; d'autre part les religionnaires de Castres ayant enlevé Cuq, près de Lautrec, assiégèrent Saïz, culbutèrent sept à huit cents paysans des environs, accourus pour secourir cette place, et battirent en ruine le couvent des Jacobins de St-Vincent de Castres. Ceux de Béziers chassèrent tous les ecclésiastiques de cette ville et forcèrent le capitaine Paillet, après cinq assauts énergiquement repoussés, à leur livrer la place de St-Laurent-des-Arbres, au diocèse d'Avignon. Dans le même temps un corps de mille calvinistes attaquait la ville d'Aramon, sur le Rhône, avec quatre pièces d'artillerie, lorsque le vice-légat vint le contraindre, avec des forces considérables, à lever le siége. 1563.

Les religionnaires n'obtenaient pas moins de succès dans le Gévaudan. Le baron de Peyre, à la tête de ceux de Marvejols, se rendit maître de Recoules et de St-Orsilles, où il tua 70 catholiques. Il reprit ensuite le château de Marchastel, que Cottard, gouverneur de Recoules, lui avait enlevé quelques jours auparavant, et se saisit de plusieurs autres lieux.

D'Apchier voulut venger les revers de son parti en s'emparant d'Haumont, où 150 protestants s'étaient réfugiés; mais ceux-ci, instruits de ses dispositions, sortirent au milieu de la nuit et se retirèrent à Marvejols.

Enfin le baron de Lafare, qui assiégeait Florac dans l'unique but d'enlever une jeune calviniste,

1563. de la plus rare beauté (1), fut obligé, par Baudiné, accouru au secours de cette place, d'abandonner son entreprise.

(1) Jean de Serres, *Inventaire de l'histoire de France.*

CHAPITRE II.

Mort du roi de Navarre. — Défaite du prince de Condé et de l'amiral Coligny, à la bataille de Dreux. — Mort du maréchal de Saint-André. — Siége d'Orléans par le duc de Guise. — Ce prince est assassiné par Poltrot. — Paix générale. — Arrivée de Damville en Languedoc. — Le roi et la reine parcourent les provinces. — Entrevue de la cour avec la reine d'Espagne, à Bayonne. — Le duc d'Albe. — Retour de la cour à Paris. — Divisions entre les maisons de Guise et de Châtillon. — Les principaux seigneurs quittent la cour. — Mariages princiers. — Révolte de Pamiers. — Manœuvres de la cour. — Seconde guerre civile. — Le Languedoc, la Provence et le Dauphiné se prononcent pour le prince de Condé. — Complot de Monceaux. — Bataille de Saint-Denis. — Mort du connétable. — Traité de paix. — Reprise des hostilités. — Annonay est saccagé. — Combat de Messignac, où Pierregourde et Mouvans sont tués. — Bataille de Jarnac, où Condé est assassiné. — Bataille de Montcontour. — Désordres en Languedoc. — Le nouveau connétable vient en Vivarais. — Tentatives sur le Pouzin par les catholiques, et sur Alais par les religionnaires. — Prise de Vogué, de Nismes et de Montpézat, par les calvinistes. — Retraite des princes. — Paix du 11 août. — La reine de Navarre, les princes et Coligny viennent à la cour. — Mort de la reine de Navarre. — L'amiral est assassiné. — Massacre de la Saint-Barthélemi. — Mouvement dans le Languedoc. — Prise de plusieurs places par les calvinistes. — Paix avec la Rochelle. — Départ du duc d'Anjou pour la Pologne. — Les *politiques* ou *mécontents*. — Arrestation du roi de Navarre, du duc d'Alençon et des maréchaux de Montmorency et de Cossé.

— Fuite du prince de Condé et de Thoré. — Mort de Charles IX. — Damville s'unit aux calvinistes, qui reconnaissent pour chef le prince de Condé.

1563. Tandis que ces événements se passaient dans le midi, le prince de Condé, toujours à la tête des religionnaires de France, appelait les Anglais à son aide et leur livrait le Hâvre-de-Grâce; il était même sur le point de les mettre en possession de Rouen, lorsque le roi de Navarre le prévint en lui enlevant cette ville d'assaut, le 26 octobre 1562. Mais ce triomphe coûta cher au vainqueur, car il mourut des blessures qu'il avait reçues dans la lutte. Deux mois après, la reine-mère et le prince de Condé parlèrent de paix; mais n'ayant point été d'accord sur les conditions, la guerre civile se ralluma plus terrible que jamais dans toute la France.

Ce prince, après avoir tenté de bloquer Paris, s'était porté sur la Normandie avec l'amiral Coligny. Atteint dans sa marche, près de Dreux, par le connétable de Montmorency, François de Lorraine, duc de Guise, et le maréchal de St-André, qui ne l'avaient point perdu de vue, un combat terrible s'engagea entre les armées ennemies. Après des prodiges de valeur de part et d'autre, la victoire resta aux catholiques. Le prince de Condé fut fait prisonnier par Damville, second fils du connétable, et l'amiral, réduit à quitter le champ de bataille avec des pertes considérables. Toutefois, sa retraite n'eut point l'air d'une déroute, ainsi qu'on l'a prétendu. Il se retira, dit de Thou, dans le même ordre qu'il avait gardé en venant au combat. « Il

» emmena avec lui deux gros canons; Boucha- 1563.
» vanne, lieutenant de la compagnie de Condé,
» formait l'arrière-garde avec cinquante cavaliers;
» et toute cette petite armée n'allait pas plus vite
» que dans les marches ordinaires » (1).

Dans cette affaire, qui prit le nom de bataille de Dreux, les catholiques perdirent assez de monde. Le maréchal de St-André y fut blessé mortellement par Mézières, fils de Perdrier de Baubigni, qui, outré d'une injure qu'il avait reçue du maréchal, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Le connétable de Montmorency, alors âgé de 70 ans, y fut fait prisonnier.

La défaite des calvinistes fut attribuée à la négligence, sinon à l'impéritie, du prince de Condé. Un fait digne d'être cité, c'est que ce prince, amené sous la tente du duc de Guise, se réconcilia tout-à-coup avec lui. « Ces deux hommes que les événements » passés avaient rendus ennemis implacables, sou» pèrent ensemble et couchèrent dans le même lit. » Le lendemain le prince de Condé raconta qu'il » n'avait pu fermer l'œil, et que le duc de Guise » avait dormi à côté de lui aussi profondément que » s'ils eussent été les meilleurs amis du monde » (2). Il est impossible de faire un plus bel éloge du caractère de François de Lorraine.

L'amiral s'étant retiré à Beaugenci avec les débris de son armée et sa cavalerie allemande, qui avait peu souffert, craignit que le duc de Guise, profitant du gain de la bataille de Dreux, n'allât

(1) *Histoire de France*, livre 34.

(2) Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, tome 3; page 187.

1563. s'emparer d'Orléans; c'était en effet l'intention du duc. d'Andelot, frère de l'amiral, promit de défendre cette place avec l'infanterie allemande et la cavalerie française. Alors Coligny alla au-devant des secours qu'il attendait d'Angleterre.

Le duc de Guise ayant fait venir de Paris une bonne artillerie et les munitions nécessaires pour attaquer Orléans, se porta avec ses troupes le 5 février, à la vue de cette ville. d'Andelot y commandait et avait sous ses ordres St-Cyr d'Avaret, Duras et Bouchavanne. Le siége fut poussé vigoureusement. Malgré les efforts des assiégés, et ceux de l'amiral, qui venait de se joindre à eux avec douze mille hommes, Orléans allait tomber au pouvoir des catholiques, lorsqu'un événement aussi funeste qu'imprévu vint changer la face des choses.

Il y avait dans le parti calviniste un gentilhomme angoumois, nommé Poltrot, sieur de Méré, qui venait d'abjurer la religion catholique et d'embrasser la nouvelle doctrine avec une énergie telle, que les chefs protestants l'estimaient capable de tenter en leur faveur un coup déterminé. On prétend (ce qui n'a pas pu être prouvé) que l'amiral de Coligny et Théodore de Bèze l'engagèrent à assassiner le duc de Guise, en lui persuadant que ce serait chose agréable à Dieu. Quoi qu'il en soit, Poltrot, feignant d'abandonner les calvinistes, s'était jeté dans l'armée catholique, où il avait trouvé le moyen de s'insinuer dans la maison du duc de Guise. Le 24 février, vers le soir, au moment où ce prince rentrait à son quartier-général, après avoir donné des ordres pour un assaut qui devait avoir lieu le lende-

main, Poltrot, qui n'avait cessé d'épier l'occasion 1563.
de mettre son projet à exécution, lui lâcha par derrière un coup d'arquebuse, chargée de trois balles, et dont le duc mourut trois jours après (1).

Arrêté le lendemain dans une forêt voisine, et conduit devant la reine, l'assassin déclara qu'il avait été poussé à ce crime par les conseils de de Bèze et de Coligny : ce que ces deux seigneurs nièrent avec indignation.

Transféré à Paris, Poltrot fut écartelé, par arrêt du parlement.

La mort du duc de Guise causa une vive satisfaction aux religionnaires du Midi. Ceux de Nismes, de Montpellier, de Castres, d'Annonay et autres villes, se livrèrent même à des réjouissances publiques en apprenant cet événement.

La reine-mère n'ayant plus pour obstacles le roi de Navarre ni le duc de Guise, qui lui étaient également suspects, l'un à cause de ses prétentions au trône, l'autre par le nombre de ses partisans et la haute réputation qu'il s'était acquise, résolut de pacifier le royaume, afin d'en chasser les étrangers qui songeaient à s'y établir sérieusement. La chose lui paraissait d'autant plus facile, que le connétable et le prince de Condé, devenus irréconciliables par des haines mutuelles, ne lui causaient plus d'ombrage : d'ailleurs l'un était trop vieux pour tenter de se saisir du gouvernement; l'autre, quoique

(1) Ce prince laissa trois fils d'Anne d'Est, sa femme, sœur d'Alphonse, duc de Ferrare : Henri, duc de Guise, jeune homme de grande espérance; Louis, destiné à l'état ecclésiastique et au cardinalat; et Charles, qui devint duc de Mayenne et chef de la ligue contre Henri IV.

1563. premier prince du sang, n'avait d'appui que dans le parti calviniste, s'étant rendu odieux à tout le reste des Français par son traité avec l'Angleterre.

Charles IX et sa mère se trouvaient au camp d'Orléans, où le connétable était retenu prisonnier. Eléonore de Roye, épouse du prince de Condé, s'y trouvait aussi; elle y était venue pour pousser à un accommodement, afin que son mari pût recouvrer la liberté. On entama des négociations, et la paix fut enfin conclue à ces conditions : « Que les seigneurs » hauts-justiciers qui relevaient immédiatement de » la couronne, auraient le libre exercice de la re- » ligion réformée dans l'étendue de leurs villes et » seigneuries; que les nobles jouiraient du même » privilége pour leur maison seulement et leurs do- » mestiques, pourvu qu'ils demeurassent dans » leurs châteaux et non dans les villes murées; que » dans chaque province on assignerait aux hugue- » nots un certain nombre de villes dans les fau- » bourgs desquelles ils pourraient tenir leurs as- » semblées et faire leur prêche; qu'il n'y aurait » d'*exercice public* d'autre religion que la catholique » dans les autres villes, bourgs et châteaux, sur- » tout dans Paris et sa banlieue; que chacun, dans » son particulier, vivrait et penserait comme il le » jugerait à propos, sans qu'on pût, à ce sujet, l'in- » quiéter ni le rechercher; que les ministres calvi- » nistes observeraient les fêtes marquées dans le » calendrier romain et les formalités prescrites par » les ordonnances des rois pour les mariages; que » les seigneurs, princes et gentilshommes, officiers » et soldats auraient amnistie générale pour tous

» les excès commis pendant la guerre ou à son 1563.
» occasion ; que le roi déclarerait que tout avait été
» fait à bonne intention ; qu'en conséquence cha-
» cun serait rétabli dans ses charges, dignités,
» biens, priviléges et prérogatives ; que les alle-
» mands seraient renvoyés hors du royaume, avec
» une escorte, et que le roi pourrait reprendre ses
» places et forteresses sur quiconque oserait les
» retenir. »

Cet édit fut signé et scellé à Amboise, le 19 mars 1563. François de Scepeaux, maréchal de Vieilleville, fut chargé de son exécution dans Lyon, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc ; Antoine de Levis, baron de Caylus, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, eut l'ordre de le faire enregistrer au parlement de Toulouse.

Dès que le comte de Crussol en eut connaissance, il envoya son frère Baudiné dans le comtat Venaissin, pour enjoindre à ses troupes d'en respecter la teneur sous peine de mort. Mais ayant appris par le baron de Peyre, commandant des calvinistes du Gévaudan, que les seigneurs d'Apchier et de la Fare avaient attaqué, le 5 avril, les villes d'Espagnac et de Florac, il ordonna à tous les seigneurs protestants du Vivarais, des Cévennes et du Gévaudan, d'armer et de marcher contre les infracteurs de l'édit. Les gentilshommes de ces pays accoururent en foule et forcèrent d'Apchier à abandonner le siége de ces deux places.

Les religionnaires du Haut-Languedoc ne le respectèrent pas mieux. Ceux de Pamiers, de Castres, de Puilaurens, de Buzet, etc., se livrèrent même

1563. aux actes les plus répréhensibles. Néanmoins, sur les instances du roi et de la reine-mère, le comte de Crussol consentit à désarmer et à remettre à Caylus les places que les calvinistes occupaient dans la province.

Henri de Montmorency, seigneur de Damville, second fils du connétable, nommé gouverneur du Languedoc, en remplacement de son père, depuis le 18 mai, et qui se trouvait alors en Espagne, arriva vers la fin de septembre dans la Haute-Guienne, où commandait Blaise de Montluc. Accompagné de ce vieux général, du cardinal d'Armagnac, du vicomte de Joyeuse, de Terride, de Negrepelisse et d'autres seigneurs, il entra dans Toulouse le 16 octobre; mais la peste qui régnait dans cette ville ne lui permit pas d'y faire un long séjour. Il la quitta le lendemain, après avoir prêté le serment d'usage entre les mains du premier président, et alla visiter les autres villes de son gouvernement. Sa conduite ne tarda pas à mécontenter les religionnaires, qui s'en plaignirent au roi. Charles IX, déclaré majeur dès le 15 septembre, et qui avait pris en apparence les rênes du gouvernement, quoique la reine gouvernât réellement, et plus absolument que jamais, leur fit une réponse favorable,
1564. vers la fin de janvier 1564. Mais Damville, voyant que les concessions de la cour au profit des calvinistes nuisaient singulièrement à son autorité, suspendit l'exécution des ordres qu'il avait reçus, et adressa au roi un mémoire justificatif de sa conduite, à la date du 1er mars, et que ce prince approuva.

Damville, dont le pouvoir s'étendait également

sur tout le Dauphiné, rétablit le parlement de Grenoble, par le ministère du baron de Bressieu, son lieutenant, fit restituer aux catholiques l'église de Ste-Claire, dont les protestants s'étaient emparés, et rendit la liberté au baron des Adrets. 1564.

Dans ces entrefaites, les religionnaires de Villeneuve-de-Berg ayant surpris un parti de catholiques, le taillèrent en pièces. Ils prirent ensuite Aubenas, et passèrent sa garnison au fil de l'épée. Damville, informé de ces excès, envoya quelques troupes dans le pays, qui les firent cesser.

Cependant le roi et la reine-mère avaient résolu de visiter toutes les provinces du royaume, et particulièrement celle de Languedoc. Le but principal de ce voyage était d'étouffer tous les germes de divisions; il devait en outre les mettre à même de s'aboucher, en Dauphiné, avec le duc de Savoie; à Avignon, avec les ministres du pape; sur les frontières de la Guienne, avec le roi ou la reine d'Espagne, et leur faciliter les moyens de concerter avec les uns et les autres les mesures qu'on prendrait, en temps opportun, contre les religionnaires, sans que ceux-ci eussent le moindre vent de leurs résolutions: ce qu'on n'eût peut-être pu éviter en confiant cette mission à des députés. Ils espéraient encore pouvoir traiter en personne avec le duc de Lorraine, et, par son entremise, avec les princes calvinistes d'Allemagne, afin de les lier par un traité, de manière à ne plus craindre qu'ils appuyassent la religion réformée en France.

On pensait aussi que dans ce voyage le roi augmenterait son autorité, en satisfaisant aux besoins

1564. du peuple. Au reste la conduite de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, le rendait également nécessaire. En effet, cette princesse s'étant emparée de toutes les églises de la principauté de Béarn, en avait fait chasser les prêtres et briser les autels, afin de contraindre tous ses sujets à suivre la religion protestante. Craignant que le roi d'Espagne ne profitât de ces désordres pour envahir les faibles restes de la Navarre, de concert avec le pape, Charles IX et sa mère devaient engager la reine Jeanne à changer de sentiments, ou du moins lui ôter le jeune Henri, son fils, et empêcher que ce prince ne fût élevé dans le culte des calvinistes, qui comptaient trouver en sa personne un nouveau chef et un nouvel appui.

La cour partit de Fontainebleau au mois d'avril; elle traversa la Brie, la Champagne, la Lorraine, et arriva à Lyon, où elle s'arrêta à peine, à cause de la peste qui décimait la population de cette ville. Elle passa à Vienne, en Dauphiné, et se rendit au château de Roussillon, situé non loin de la rive gauche du Rhône, où elle séjourna près de deux mois. Le roi y signa deux édits : l'un, à la date du 4 août, modifiait l'édit de pacification en faveur des catholiques; l'autre fixait au 1er janvier le renouvellement de l'année. Il voulut visiter Crémieux, sur l'autre rive du fleuve; mais les calvinistes qui étaient maîtres de cette place, montrèrent peu de disposition à lui obéir.

La cour descendit ensuite à Valence, dont le roi fit raser les fortifications qui y avaient été faites pendant la guerre. Craignant que le marquis

de Maugiron, par son zèle outré pour le catholicisme, ne donnât des sujets de plainte aux calvinistes, que la reine-mère voulait ménager, il lui ôta la lieutenance générale du Dauphiné et la donna à Bertrand de Simiane, seigneur de Gordes, homme de bien et plein de capacité. Ce choix fut agréable aux deux partis. 1564.

De Valence, la cour se rendit à Avignon, où elle fut reçue en grande pompe, le 24 septembre, par Fabrice Serbelloni, qui en était gouverneur, l'évêque de Fermo, vice-légat du pape, et le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, qui s'y était transporté (1). Elle continua son voyage. Après avoir parcouru une grande partie du Languedoc, elle fit son entrée solennelle à Toulouse, le 17 décembre. De là, elle alla à Montpellier, où le roi

(1) « Louis Antinori, florentin, confident du pape, s'y étant rendu sur les instances de la reine, on traita de ce qui intéressait le plus les deux puissances. Alors le roi et la reine firent, aux propositions du souverain pontife, la réponse qu'ils n'avaient pas voulu faire à son ambassadeur, ni à ceux d'Espagne et de Savoie. *Ils se montrèrent disposés à exterminer le calvinisme* et à faire observer le concile de Trente dans tout le royaume ; mais ils ajoutèrent que pour prévenir les invasions des anglais et des protestants d'Allemagne, et pour arriver au *but qu'ils se proposaient*, sans danger et sans renouveler le trouble des *guerres où périssaient tant de milliers d'âmes*, et qui désolaient toute la chrétienté, ils avaient résolu de travailler, par des voies lentes et cachées, à enlever aux huguenots leurs plus fermes appuis ; que leur dessein était de calmer les soupçons du prince de Condé et des Coligny, de fortifier les villes suspectes, de remettre l'ordre dans les finances, de *remplir les coffres du roi*, et de faire d'autres préparatifs qui demandaient un temps considérable ; qu'on pourrait agir ensuite avec plus de sûreté, sans courir les risques et les dangers auxquels on s'exposerait infailliblement, et qui feraient échouer l'entreprise pour peu qu'on se précipitât. Le pape, persuadé par ces raisons, et nullement ennemi des moyens doux et lents, abhorrant de sa nature l'effusion du sang chrétien, consentit que l'on différât la publication du concile de Trente jusqu'à ce que ces desseins fussent amenés au point de l'exécution. » Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, tom. 1, liv. 3.

1565. tint un conseil, le 19, avec les cardinaux de Bourbon et de Guise, le duc de Longueville, le chancelier, le maréchal de Bourdillon, les évêques d'Orléans et de Valence, les comtes de Crussol et de Villars et le sieur de Lagarde. On y agita l'affaire de la sédition du Puy, qui avait eu lieu au mois de septembre. Le conseil fit arrêter le juge-mage Bertrand, et renvoya le fond de cette affaire au parlement de Toulouse.

Après avoir passé le carnaval dans le Languedoc, le roi et sa suite descendirent à Bayonne, où la reine d'Espagne s'était rendue avec le duc d'Albe et le comte de Bénévent. Là, tandis qu'on paraissait ne s'occuper que de fêtes et de jeux chevaleresques, on méditait, on concertait secrètement les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour rétablir la tranquillité dans les deux royaumes et en exclure le culte réformé. Le duc d'Albe, que les historiens présentent avec raison comme un homme du caractère le plus irascible et le plus violent, prétendait, dans ces conférences, que « pour couper la racine aux nouveautés en matière de religion et aux troubles de l'état, il fallait abattre les têtes de pavot et pêcher les gros poissons, sans s'amuser aux grenouilles » (1). Il ajoutait que les flots de la populace se calmeraient d'eux-mêmes aussitôt que les vents cesseraient de les agiter.

La reine-mère, s'il faut en croire Davila, qu'on trouve toujours prêt à prôner les actions de Catherine de Médicis, aurait voulu user de moyens

(1) Davila, tom. 1, pag. 214.

plus doux; il lui répugnait de répandre le sang et surtout celui des grands du pays; elle pensait qu'il convenait d'user de ménagements envers les religionnaires, et de tenter d'abord de les ramener au catholicisme et à l'obéissance envers le roi, par les voies de la douceur et de la persuasion. Enfin, après de longs débats, on demeura d'accord sur ce point, que les deux monarques s'entendraient, soit en secret, soit ostensiblement, pour atteindre le but proposé, c'est-à-dire, la ruine des huguenots, et que chacun emploierait librement, pour y parvenir, les moyens qu'il jugerait les plus efficaces. 1565.

Les conférences de Bayonne s'étant ainsi terminées, la reine Elisabeth rentra en Espagne, et Charles IX se rendit avec sa mère auprès de la reine de Navarre. N'ayant pu la ramener dans le giron de l'église, le roi l'obligea du moins à rétablir le culte catholique partout où elle l'avait aboli, et à restituer aux ecclésiastiques les biens dont elle les avait fait dépouiller. Jeanne consentit en même temps à le suivre à la cour avec ses enfants; mais en ceci cette princesse consulta moins son attachement pour le monarque que l'intérêt de sa nièce Françoise de Rohan, qui plaidait alors contre le duc de Nemours pour l'obliger à l'épouser, en vertu des promesses que ce prince lui avait faites. Dès que Charles IX vit la reine de Navarre décidée à le suivre, il affecta de la combler d'honneurs, afin de la fixer à sa cour; mais, dit Davila, « les églises » détruites, les autels profanés, les images ren- » versées, les monastères ruinés et réduits en cen- » dres, les cadavres tirés des tombeaux, les

1565. » ossements épars dans les campagnes, dont le
» spectacle l'avait frappé dans toute l'Aquitaine,
» avaient allumé dans son cœur *une haine si violente*
» *contre la reine de Navarre et contre le parti huguenot,*
» qu'il ne cessa de *les persécuter jusqu'à ce qu'il en*
» *eût tiré la vengeance qu'il méditait....* »

De retour de son voyage, le roi voulant remédier aux désordres qui lui avaient été signalés et faire droit aux réclamations des catholiques, convoqua, pour l'année suivante, à Moulins, une assemblée des principaux membres des parlements. Il se proposait de saisir cette occasion pour tâcher de réconcilier les maisons de Guise et de Châtillon, dont les haines réciproques entretenaient la discorde dans le royaume. Mais tous ses efforts vers ce but devaient échouer : l'amiral, qui n'avait déposé les armes qu'à contre cœur, et d'Andelot, qui n'avait accepté la paix que pour ne pas être fait prisonnier à Orléans, mettaient tout en usage pour exciter de nouvelles dissensions, et n'avaient pas plus de confiance dans les caresses du roi que dans les prévenances de la reine-mère. D'autre part, le prince de Condé ne cessait d'intriguer; fatigué des obsessions de la cour, qui voulait l'unir à la maréchale de St-André, il avait épousé Marie, sœur du duc de Longueville, et s'était lié avec les Coligny plus étroitement que jamais. Enfin, la division qui régnait dans la maison du connétable était encore un obstacle à l'accomplissement des projets du monarque. En effet, le maréchal de Montmorency, fils aîné du connétable, s'était déclaré pour la maison de Châtillon contre les Guise, tandis que Damville, son second fils, qui

venait d'épouser la petite-fille de la duchesse de 1565.
Valentinois et d'hériter du titre de maréchal de France, par la mort de Cossé de Brissac, se prononçait en faveur du parti catholique et pour la maison de Lorraine. Telles étaient les semences de discorde à la fin de 1565. Toutefois on essaya, à 1566.
l'assemblée de Moulins, de réconcilier les maisons de Guise et de Châtillon, par l'entremise du maréchal de Montmorency et des Coligny, d'une part, et des cardinaux de Lorraine et de Guise, de l'autre. Il y eut, entre ces deux maisons rivales, une sorte d'accommodement; mais les partis y mirent une si mauvaise grâce, que le roi et les membres de l'assemblée pensèrent que le moindre événement amènerait entre eux une sanglante rupture. Cette prévision ne tarda pas à se réaliser.

Le duc d'Aumale parut à la cour et témoigna le plus profond éloignement pour l'amiral Coligny et tous les membres de sa famille. « Il m'accuse, » dit-il en présence même de la reine, de l'avoir » voulu faire assassiner : je voudrais me trouver » dans une chambre seul avec lui : peut-être alors » pourrais-je lui montrer que je n'ai besoin que de » mon bras pour terminer nos différents. — Peut-» être, objecta la reine, avec une sorte d'humeur, » vous trouverez-vous en plaine. — Madame, répon-» dit le duc, je suis venu avec cinquante gentilshom-» mes et je m'en retournerai avec vingt; si je ren-» contre l'amiral, il entendra parler de moi » (1).

A ces mots il voulut quitter la cour; mais le roi l'y retint.

(1) Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, tom. 1, liv. 3.

1566. De son côté, d'Andelot, qui ne négligeait rien pour mettre les deux partis aux prises, accusa en plein conseil le duc d'Aumale d'avoir tenté de le faire égorger par le capitaine Attin. Ce seigneur, sur la demande du duc lui-même, fut immédiatement arrêté. Ayant prouvé la fausseté de l'assertion de d'Andelot, il obtint sans peine sa mise en liberté. D'autres imputations plus ou moins graves, et que la cour reconnut sans fondement, lui firent prendre la détermination d'en éloigner tous les seigneurs dont les altercations continuelles la fatiguaient. Le connétable et le maréchal se retirèrent dans leurs terres de l'Ile-de-France; peu de jours après, le prince de Condé, le duc d'Aumale et l'amiral partirent également, chacun de leur côté. La reine de Navarre elle-même, mécontente d'un arrêt qui déclarait nulle la promesse de mariage donnée par écrit à Françoise de Rohan par le duc de Nemours, qui allait épouser Anne d'Est, veuve du duc de Guise, retourna dans le Béarn avec la résolution d'exciter de nouveaux troubles. Comme il lui fallait un prétexte pour motiver son départ, elle allégua une insulte faite à un ministre protestant au moment où il allait prêcher dans son appartement.

Cette désertion fut suivie des mariages du duc de Nemours avec la veuve du duc de Guise; de Louis de Gonzague avec Henriette de Clèves, fille du duc de Nevers, tué à la bataille de Dreux; du prince Dauphin, fils du duc de Montpensier, avec Renée d'Anjou, unique héritière du marquis de Mézières.

Tandis que la cour se livrait à des réjouissances à

cette occasion, toutes les provinces, principalement celle de Languedoc, étaient agitées par des mouvements qui faisaient présager une nouvelle guerre civile. Les protestants trouvant trop limitée la liberté de conscience que leur accordait le dernier édit de pacification, s'efforçaient de l'étendre par la force des armes; les catholiques, au contraire, jaloux des concessions que ce même édit leur avait faites, s'en plaignaient hautement. Les parlements, que ces différentes questions affligeaient, sans qu'ils pussent y remédier, les portaient devant la cour. Là, le maréchal de Montmorency et les amis de l'amiral Coligny soutenaient la cause des premiers, pendant que les cardinaux de Bourbon et de Lorraine insistaient pour qu'on réprimât leur audace, en faisant droit aux réclamations des catholiques. Les uns et les autres mettaient beaucoup d'aigreur et d'animosité dans leurs observations. 1566.

La reine, persuadée que l'adresse était préférable à la force pour éteindre ces divisions, affermissait le roi dans la résolution qu'elle avait prise de dissimuler en flattant, en favorisant tour-à-tour les chefs des partis. Mais la témérité de ceux-ci, surtout celle du prince de Condé et des Coligny, fut poussée à un tel point que Charles IX eut toutes les peines du monde à se contenir.

Alors que de toutes parts les dissensions s'allumaient; que les religionnaires, excités par la reine de Navarre, se soulevaient à Pamiers (1), massa-

(1) Les calvinistes de Pamiers ayant été insultés, le 19 mai, pendant qu'ils se livraient à l'exercice de leur culte, il s'en suivit une émotion qui fut bientôt apaisée. Toutefois les partis n'en conservèrent pas moins une attitude hostile. Le 2 juin,

1566. craient les prêtres et les catholiques de cette ville; que des faits de même nature se passaient à Montauban, à Cahors, à Rhodès, à Périgueux, sur plusieurs points du Languedoc et même du Dauphiné, le prince de Condé et l'amiral élevaient à la cour de nouvelles plaintes et de nouvelles prétentions. Le roi, naturellement irritable et terrible dans ses emportements, résolut de joindre une énergique autorité à l'artifice pour les punir de leurs récriminations.

Le duc d'Albe, que le roi d'Espagne envoyait dans les Pays-Bas, avec une armée navale, pour dompter les séditieux qui, sous prétexte de religion, mais dans le fond par haine de la domination espagnole, venaient de se soustraire à l'obéissance de l'église et à l'autorité de ce prince, devait côtoyer la France pendant quelque temps, afin de fournir à Charles IX des moyens de répression contre le calvinisme. Dès que la flotte fut en vue de nos côtes, le roi et la reine, qui avaient amassé de l'argent de toutes parts, prirent à leur solde un corps de Suisses, et feignant de craindre quelque entreprise de la part des Espagnols, firent remettre sur pied la gendarmerie des provinces et levèrent plusieurs compagnies d'infanterie destinées, di-

jour de la Pentecôte, les catholiques firent une procession; les protestants, irrités par les propos provocateurs de quelques-uns de ceux qui y assistaient, coururent aux armes. Le viguier étant intervenu, il empêcha une rixe qui paraissait imminente; mais à la nuit suivante, les chanoines ayant introduit 150 hommes armés dans le palais épiscopal, il en résulta plusieurs petits combats entre les habitants des deux religions. Enfin les protestants mirent le feu à plusieurs maisons, pillèrent le couvent des Carmes et y tuèrent deux religieux. Ils agirent de même les jours suivants aux couvents des Franciscains et des Dominicains. Le 5 juin, ils se trouvaient maîtres de la ville, après avoir tué ou mis en fuite tous les catholiques.

saient-ils, à aller occuper les places conquises au-delà des monts. 1566.

Les chefs du parti calviniste ne furent pas dupes de ce stratagème comme la cour l'avait pensé. Persuadés de la haine du roi à leur égard et de la faveur dont les princes lorrains jouissaient secrètement auprès du trône, ils comprirent que tous ces préparatifs ne tendaient qu'à la ruine de leur parti, et ils se tinrent sur leurs gardes.

Charles IX, après la révolte de Pamiers, avait ordonné au vicomte de Joyeuse, qui commandait en Languedoc en l'absence du maréchal Damville, d'assiéger et de faire rentrer cette place sous son obéissance. Le vicomte y envoya Sarlabous, qui s'en rendit maître avec trois compagnies, le 23 juillet. Quant aux séditieux, ils s'enfuirent dans les domaines de la reine de Navarre, où se jetaient tous les mutins; néanmoins vingt-quatre d'entre eux furent pris et envoyés à Toulouse pour y être jugés; mais ils parvinrent à s'évader, et le parlement les condamna, par contumace, à être pendus. Repris au mois de mai suivant par le capitaine Tilladet, ils furent suppliciés à Toulouse avec Tachard, leur ministre, qui montra la plus grande fermeté à ses derniers moments.

Vers le même temps, St-Auban, qui commandait 1567. à Viviers, refusa de rendre cette ville aux catholiques; on la prit d'assaut le 17 mai, avec St-Auban, qui fut condamné à soixante mille livres d'amende et à la décapitation.

A cette époque aussi les troupes du roi firent le siége du Cheylard; mais n'ayant pu y mener du

1567. canon, dit d'Aubigné, à cause de la difficulté des passages, et voyant l'opiniâtre défense des habitants, qui mettaient le feu à leurs propres maisons et en défendaient les masures jusques aux coups d'épée, tandis que des rassemblements se formaient du côté de Privas, ce siége fut levé.

Le prince de Condé et l'amiral Coligny, dont la défiance augmentait chaqne jour, rapprochant une foule de particularités de ce qui s'était passé à Pamiers et à Toulouse, crurent qu'il était temps d'aviser à la sûreté de leur parti. Ils envoyèrent des émissaires dans toutes les provinces. Les villes où les calvinistes étaient les plus forts prirent en même temps les armes, vers la fin de septembre. La veille de St-Michel il y eut un soulèvement général. Ceux de Castres, Nismes, Montpellier, Uzès, St-Pons, Bagnols, Pont-St-Esprit, Viviers et Bays se déclarèrent en faveur du prince de Condé et s'emparèrent de plusieurs autres villes, bourgs ou villages environnants dont ils pillèrent et rasèrent les églises. Ceux de Montauban, Mazamet, Réalmont, Lavaur, Revel, Puilaurens, St-Paul, Damiate, etc., suivirent leur exemple. Il en fut de même dans toute la Provence, dans tout le Dauphiné, où le fameux Dupuy-Montbrun mit le premier l'épée à la main, comme il l'avait fait lors de la première guerre. Vienne, Gap, St-Marcellin, Romans, Valence, Crest, Montélimar, le Buis, Livron, etc., furent pris par les calvinistes.

Dans une assemblée des principaux seigneurs de ce parti, qui eut lieu à Châtillon, peu de temps après l'arrivée de six mille suisses que la cour avait appelés, l'amiral proposa d'enlever le roi et la reine-mère,

qui se trouvaient alors au château de Monceaux, en Brie, avec leurs favoris, et d'exterminer les suisses cantonnés dans les environs. 1567.

Le succès de cette audacieuse entreprise devait mettre tout le royaume à la discrétion des religionnaires, puisque dans aucune province ils ne rencontraient assez de forces réunies pour leur résister. La proposition fut accueillie avec enthousiasme. On se donna rendez-vous à Rosoi, petite ville de Brie, voisine de Monceaux. Mais le complot fut éventé : la cour en ayant reçu avis la veille, elle partit en toute hâte pour Meaux, d'où elle dépêcha des courriers aux suisses, qui la ramenèrent à Paris.

Après cette échauffourée, les religionnaires, furieux d'avoir manqué leur coup, résolurent de bloquer la capitale et de la réduire par la famine. Dans ce but ils se rendirent maîtres des villes voisines, brisèrent les moulins et interceptèrent les vivres.

La guerre prit alors partout un caractère d'acharnement épouvantable. Le 10 novembre les calvinistes furent défaits à la bataille de St-Denis, où le connétable de Montmorency reçut une blessure mortelle, à l'âge de quatre-vingts ans (1). On parla ensuite de

(1) Le connétable, accablé par le nombre et malgré cinq blessures qu'il venait de recevoir, combattait encore avec une extrême valeur, lorsque l'écossais Robert Stuart lui présenta le bout d'un pistolet. — « Tu ignores donc que je suis le con» nétable? » lui dit Montmorency. — « Non, répondit Stuart, et c'est parce » que je te connais que je te présente celui-ci. » A ces mots il lui lâcha son pistolet dans l'épaule. Le connétable fut renversé du coup ; il eut néanmoins assez de force pour frapper son ennemi au visage de la garde de son épée, dont la lame avait été brisée dans le combat. Stuart eut la mâchoire fracassée et tomba à demimort à côté du connétable, qui l'entraîna dans sa chute. Ce grand homme fut

1568. paix, et elle fut conclue le 28 mars suivant; mais elle n'eut pas une longue durée. La cour ayant tenté d'enlever le prince de Condé et l'amiral, qui s'étaient retirés à Noyers, en Bourgogne, ceux-ci se hâtèrent de gagner la Rochelle, où ils rassemblèrent une armée. Peu de jours après les calvinistes de toutes les provinces étaient sur pied.

Dans ces entrefaites, vers le commencement de septembre, le sieur de St-Romain, de la maison de St-Chamond, qui fut plus tard archevêque d'Aix, de Virieu et de Changy, ayant pris les armes en faveur des protestants, s'empara d'Annonay avec sept à huit cents hommes qu'il avait amenés du Dauphiné. Ces troupes y passèrent une semaine, pendant laquelle elles pillèrent les maisons catholiques, incendièrent l'église et les bâtiments des cordeliers, rasèrent celle de la paroisse et brisèrent les cloches. Après avoir commis tous ces désordres, elles se retirèrent, par les montagnes, du côté du Poitou, avec deux cents religionnaires de la ville qui s'étaient joints à elles.

Le 12 du même mois, vers les dix heures du soir, St-Chamond, frère aîné de ce St-Romain, arriva aux portes d'Annonay dans la résolution de

transporté à Paris sans espérance pour sa vie. Il conserva jusqu'au dernier moment sa présence d'esprit et une fermeté admirable. On rapporte qu'un religieux s'étant approché de son lit pour le préparer à la mort, le connétable lui dit : « Croyez-vous que j'aie vécu quatre-vingts ans sans avoir appris à mourir un quart d'heure? » Montmorency avait beaucoup de religion ; mais, comme l'a dit Manuel, tout en récitant ses patenôtres, il criait à ses officiers : « Allez-moi pendre un tel ; — at-» tachez celui-là à un arbre ; — faites passer celui-ci par les piques ; — taillez-» moi en pièces ces marauds ; — brûlez-moi ce village ; — boutez-moi le feu » partout à un quart de lieue à la ronde. »

saccager de nouveau la ville. Les religionnaires, informés de ce mouvement, prirent aussitôt la fuite et allèrent se réfugier partie chez des gentilshommes du voisinage, partie dans les villages et dans les bois des environs. Le lendemain St-Chamond entra dans la place, qui était presque déserte. Il y séjourna jusqu'au 16; ce jour-là il tenta de surprendre les familles calvinistes qui s'étaient jetées dans divers endroits avec leurs effets; mais Latour-Maubourg l'ayant prévenu rendit tous ses efforts impuissants. De là il se porta sur Tournon, pour défendre le passage aux calvinistes. A son arrivée, cette ville fut livrée au pillage et incendiée. Il se rendit ensuite dans le Velay, d'où il envoya trois compagnies à Annonay, qui fut encore pillé et saccagé. Pendant ce temps les troupes de St-Romain et de Virieu s'étant réunies à celles de d'Acier, frère du comte de Crussol, allèrent joindre ensemble l'armée du prince de Condé. 1568.

Cette armée, qui se rassemblait aux environs de la Rochelle, devint considérable. On y vit arriver successivement les religionnaires du Poitou, sous les ordres de d'Yvoi et de Boisset; ceux du Périgord, conduits par Soubise et Puviaut; ceux du Quercy, qui furent amenés par Piles et Clermont; ceux de Normandie, ayant à leur tête le comte de Montgoméry et Colombières; ceux de Bretagne, commandés par le vidame de Chartres et Lavardin: d'Andelot et de La Noue, qui avaient combattu avec divers succès contre le duc de Montpensier et Martigues au passage de la Loire, s'y rendirent aussi avec un gros de cavalerie assez nombreux; enfin, la reine de

1568. Navarre elle-même, qui craignait, comme les autres, pour sa propre sûreté, n'hésita pas à s'y présenter.

Il fallait un prétexte à cette armée pour justifier les agressions auxquelles elle allait se livrer : la cour ne tarda pas à lui en fournir un puissant. Par un nouvel édit, le roi révoqua tous ceux qu'il avait rendus en faveur des religionnaires, pendant sa minorité, même celui de pacification; il interdit expressément, dans toute l'étendue du royaume, l'exercice de toute autre religion que la catholique, qui était *celle des rois ses ancêtres et de ses prédécesseurs; bannissant, sous peine de mort, tous les ministres et prédicants calvinistes des terres et pays de son obéissance, leur ordonnant d'en sortir sous quinze jours pour tout délai.* Par grâce spéciale, le roi promettait en même temps abolition pour tout le passé en matière de religion, et dévouait au dernier supplice quiconque en professerait une autre que *la sienne*. A cet édit il joignit de grands préparatifs de guerre contre les religionnaires. Son frère Henri, duc d'Anjou, nommé lieutenant-général du royaume, rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, pour accabler les protestants avant qu'ils eussent le temps de recevoir des secours de la reine d'Angleterre ou des princes protestants d'Allemagne.

Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, instruits de ce qui se passait, réunirent leurs soldats et jurèrent avec eux de persévérer jusqu'à la mort dans la défense de leur religion : tous promirent aussi solennellement de n'accepter aucun accommodement sans avoir obtenu d'avance de leurs ennemis les garanties nécessaires pour la sûreté de leur vie et de

leur conscience. Le prince dépêcha ensuite des courriers en Angleterre et en Allemagne pour solliciter des secours. En attendant, il fit des provisions de toute nature pour subvenir aux besoins de son armée pendant l'hiver qui approchait. Trente bâtiments avaient été armés dans ce but : ils firent des prises considérables, tant sur l'Océan que sur les rivières voisines. Le butin fut converti en argent monnayé. De son côté, la reine de Navarre ayant joint ses instances à celles du prince auprès d'Elisabeth, cette princesse fournit à l'armée calviniste des vaisseaux, du blé, des munitions et même une somme de cent mille ducats. 1568.

Le prince et l'amiral se mirent en campagne. En quelques semaines ils se virent maîtres de toute la Saintonge et de la plupart des places du Poitou et de la Tourraine. Le duc de Montpensier, que la cour avait envoyé contre eux, n'osa rien entreprendre pour arrêter leurs progrès. Ainsi les protestants purent ravager les campagnes, piller et incendier les habitations des catholiques sans éprouver le moindre obstacle. Enfin, Henri de Lorraine, duc de Guise, le duc de Brissac, Martigues, Biron et La Vallette ayant joint le duc de Montpensier avec l'armée royaliste, on résolut de réprimer les excès de l'armée calviniste.

Au moment où le duc de Montpensier, partant d'Angers, venait camper sur les bords de la Vienne, parurent Mouvans et d'Acier à la tête de dix-huit mille protestants qu'ils avaient recrutés dans le Dauphiné, la Provence, l'Auvergne et le Languedoc. Cette armée était divisée en deux corps, l'un sous

1568. les ordres de Mouvans et de Pierre-Gourde, gentilhomme distingué du Vivarais, l'autre commandé par d'Acier lui-même. Le duc résolut de les attaquer. Le combat s'engagea, le 31 octobre, dans la plaine de Messignac : Mouvans et Pierre-Gourde restèrent sur la place avec deux mille fantassins et quatre cents cavaliers. Cette affaire fut suivie de celle de Pamprou, où les calvinistes remportèrent quelque avantage. La rigueur de la saison força les deux armées à suspendre les hostilités; mais, dès le
1569. mois de mars 1569, elles se remirent en campagne avec un nouvel acharnement de part et d'autre. On se battit à Jarnac, où le prince de Condé, couvert de blessures et prisonnier des catholiques, fut lâchement assassiné, à l'instigation du duc d'Anjou, par un capitaine de ses gardes, nommé Montesquiou (1); on se battit devant Cognac, où commandait d'Acier, qui força le duc d'Anjou d'en abandonner le siége; on se battit à Mucidon, où le comte de Brissac fut tué d'un coup d'arquebuse, et dont les soldats furent passés au fil de l'épée; on se battit à

(1) « Le duc d'Anjou victorieux, poursuivant l'ennemi, entra le même jour » dans Jarnac, où les soldats, par dérision, amenèrent le corps du prince de Condé » sur un méchant cheval de bagages. Les troupes regardaient avec une joie brutale » ce guerrier dont elles avaient redouté la valeur. » Davila, *Guerres civiles de France*, tom. 1, liv. 1.

On fit courir à cette occasion le quatrain suivant :

« L'an mil cinq cent soixante-neuf,
» Entre Jarnac et Châteauneuf,
» Fut porté mort sur une ânesse
» Le grand ennemi de la messe. »

Après cette mort, l'amiral fit déclarer chefs du parti et généraux de l'armée calviniste Henri prince de Navarre, et Henri prince de Condé, fils du défunt, afin de conserver à la faction le crédit que lui donnaient les princes du sang.

la Roche-Abeille, où les troupes calvinistes, sous la conduite de l'amiral et des princes de Navarre et de Condé, firent des prodiges de valeur et tuèrent près de quatre cents hommes de l'armée royaliste, entre autres St-Loup et Roquelaure, lieutenants de Strozzi, et vingt-deux capitaines; on se battit à Poitiers, à la Charité, à Navarreins, à Montcontour, où l'amiral(1) tua de sa propre main le comte de Rhingrave, qui l'avait blessé à la joue d'un coup de pistolet. 1569.

Dans presque toutes ces luttes, qu'on pourrait qualifier de *boucheries*, les calvinistes eurent le dessous. Dans la seule bataille de Montcontour ils perdirent dix-sept mille hommes, dont quatre mille allemands, qui combattaient sous leurs drapeaux. Parmi les morts on trouva Puygreffier, d'Autricourt Tanneguy, Biron, frère d'Armand, qui servait dans l'armée catholique, St-Bonnet, St-Cyr, qui, à l'âge de 80 ans, après s'être signalé dans les derniers combats, ne rendit ses armes qu'avec son dernier soupir; deux colonels et vingt-sept capitaines (ils n'étaient que vingt-huit) de l'armée allemande, et plus de soixante-dix capitaines français. On leur fit en outre un grand nombre de prisonniers, dont La Noue, l'un des principaux chefs, le général d'Acier, frère du comte de Crussol, Blacons, colonel d'arquebusiers, etc. Près de neuf cents chariots de vivres, tous les bagages allemands, onze pièces de canon et plus de deux cents drapeaux furent les trophées de cette journée.

(1) Dans ce moment le roi faisait déclarer l'amiral rebelle par un arrêt du parlement (13 septembre), qui promettait 50,000 écus d'or à quiconque le livrerait vivant ou le tuerait. On traîna à Paris son effigie sur la claie et on l'attacha à un gibet dans la place destinée aux exécutions des malfaiteurs.

1569. L'armée royaliste perdit quatre cents hommes environ; elle eut parmi ses morts, Philibert, marquis de Bâde, l'aîné des comtes de Rhingrave, Clermont, gentilhomme dauphinois de la plus haute distinction, le comte François de Sassotello, Simon Picolomini, lieutenant d'Otti de Monteacuti, et plusieurs capitaines d'infanterie.

Le duc de Guise, Pierre-Ernest de Manfeld, le cadet de Rhingrave, Schomberg et Bassompierre reçurent des blessures plus ou moins dangereuses.

Pendant ces luttes sanglantes et même dès quelque temps avant qu'elles eussent commencé, le Languedoc était en proie aux plus affreux désordres. A Nismes soixante-quatorze catholiques avaient été assassinés au milieu d'une nuit dans la cour de l'évêché et leurs corps précipités dans un puits. Au nombre des victimes étaient le père Jean Quatrebars, prieur des Augustins, Guy Rochette, premier consul de la cité, le capitaine Vidal, sieur de Lagarde, etc. Le pillage, le sacrilége, l'incendie, tant à Nismes que dans ses environs, avaient accompagné ce massacre. D'autres villes dont les religionnaires s'étaient rendus maîtres avaient subi les mêmes excès. A Alais, sept chanoines, deux cordeliers et plusieurs ecclésiastiques furent égorgés pendant qu'ils chantaient matines; au Pont-St-Esprit, à Bagnols, à Uzès, à Viviers, etc., toutes les églises avaient été pillées, profanées, souillées du sang des prêtres. Montpellier était également au pouvoir des calvinistes, commandés par Jacques de Crussol, qui venait de quitter le nom de Baudiné pour prendre le nom de d'Acier; son château et celui de Nismes avaient bien résisté

quelque temps à leurs attaques; mais ils furent obligés de se rendre. D'Acier, ayant rassemblé une armée de sept à huit mille hommes pour aller secourir Cipière, que Gordes et Maugiron bloquaient à St-Marcellin, en Dauphiné, avait pris en passant St-Marcel-d'Ardèche et tué deux cents catholiques qui défendaient cette petite place. Les vicomtes Rapin et de Mouvans, chefs des religionnaires du Bas-Languedoc, de la Provence et du Dauphiné, avaient passé le Rhône au Pouzin pour aller joindre l'armée du prince de Condé. Arrivés près de St-Agrève, les paysans du Haut-Vivarais étant tombés sur eux, leur tuèrent beaucoup de monde; de sorte que leur armée se trouvait réduite à quatre mille soldats en arrivant à sa destination. 1569.

D'un autre côté, les catholiques du Comtat, de la Provence, du Languedoc et du Dauphiné, sous les ordres des comtes de Suze et de Tende, du vicomte de Joyeuse et des sieurs de Glandage et de La Brosse, ayant rencontré l'armée calviniste, commandée par Cipière et Dupuy-Montbrun, l'avaient battue dans la plaine de Montfrin. Enfin, le maréchal Damville, après avoir assiégé et pris la ville de Mazèves, où il perdit quarante de ses capitaines, entre autres Bellegarde, sénéchal de Toulouse, et Lapalud, seigneur de Brassac, s'était dirigé sur Montauban, afin d'entraver la marche de l'amiral et des princes de Navarre et de Condé, qui avaient d'abord songé à se retirer de ce côté.

Dans le même temps les catholiques d'Avignon ayant levé quelques troupes tentèrent de reprendre le Pouzin; mais leur entreprise échoua. Les reli-

1569. gionnaires, qui occupaient tout le Bas-Languedoc, bloquèrent Alais et voulurent réduire cette place par la famine; ne pouvant y réussir, ils recoururent à un assaut, qui n'eut pas un plus heureux résultat : au contraire, ils y perdirent cent vingt hommes et eurent plus de trois cents blessés.

Après leur retraite, St-André, chevalier de l'ordre du Roi, frère de Montdragon, gouverneur d'Aigues-Mortes, qui commandait à Nismes et aux environs en l'absence de Joyeuse, vint ravitailler Alais à la tête de quatre à cinq mille hommes, infanterie ou cavalerie. Ayant ensuite emporté la place de Combas, au diocèse d'Uzès, il eut l'imprudence d'envoyer ses troupes à Damville dans le Haut-Languedoc. Les protestants des Cévennes profitèrent de cette diversion pour surprendre Vogué, Montpezat, Peccais, près de Lunel, et la Chartreuse de Bonnefoy, dont ils égorgèrent le prieur et trois de ses religieux. Toutefois, les catholiques eurent bientôt leur revanche. Quatre jours après, Pierre de Châteauneuf-de-Rochebonne, sénéchal du Puy, et Antoine de Senneterre, évêque de ce diocèse, reprirent la Chartreuse par capitulation; mais, malgré les termes du traité, les cinquante calvinistes que Culant y avait laissés furent passés au fil de l'épée.

Dans ces entrefaites une conspiration s'était formée à Montpellier; un capitaine catholique, nommé Barri, était sur le point de livrer cette ville aux religionnaires, lorsqu'on découvrit sa trahison. Barri fut décapité; deux soldats qui étaient du complot, furent étranglés, et quelques autres qui y avaient trempé, envoyés aux galères.

Il s'en ourdit une autre à Nismes qui eut un meilleur succès. St-André avait banni de cette ville plusieurs habitants après les avoir dépouillés de leurs charges. Ceux-ci, s'étant réfugiés à St-Geniez, s'entendirent avec le sieur de Servas, chef de calvinistes, pour la surprendre. Un charpentier de Cauvisson fut mis dans le secret; il employa quinze nuits à limer une grille de fer placée à la porte des Carmes, par où l'eau d'une fontaine venant de la Tour-Magne, se dégorgeait et faisait tourner un moulin. Lorsque ce travail fut fini, il avertit Servas, qui rassembla trois cents hommes aux environs de Cauvisson, pendant que Nicolas de Calvière, sieur de St-Côme, capitaine plein d'audace et d'habileté, accourait de Privas et d'Aubenas avec deux cents cavaliers ayant chacun un fantassin en croupe. Les deux troupes s'étant réunies sous les murs de Nismes dans la nuit du 15 au 16 novembre, le charpentier enleva la grille qu'il avait adroitement sciée, et introduisit, par l'aqueduc, un centaine de soldats dans le moulin voisin dont le propriétaire lui était dévoué. Calvière, pénétrant alors dans la ville avec une trentaine d'hommes, fit main-basse sur le corps-de-garde des Prédicateurs et courut ouvrir la porte de la Couronne aux calvinistes, qui, de concert avec un grand nombre d'habitants, s'emparèrent de toutes les positions avantageuses; et bientôt trois cents prêtres, religieux ou religieuses furent massacrés et leurs habitations livrées au pillage. 1569.

St-André, voyant sa maison envahie, se jeta par une fenêtre dans le fossé, afin d'échapper à la rage des calvinistes; mais il se cassa la cuisse en tombant.

1569. Après avoir passé la nuit dans cet état, il fut recueilli le lendemain et transporté dans son lit, où il commençait à se croire en sûreté lorsqu'un des pillards qui s'étaient introduits dans son domicile lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Son corps fut précipité dans la rue et mis en lambeaux par la populace. Calvière s'empara ensuite du château, dont il fit abattre deux grosses tours qui regardaient la ville.

Les princes de Navarre et de Condé et l'amiral de Coligny s'étaient jetés, avec les débris de leur armée, dans les montagnes de la Gascogne et du Languedoc, où ils furent poursuivis et harcelés par le maréchal Damville. Trois mille fantassins les ayant rejoints dans leur marche, ils entrèrent dans le Vivarais, divisés en deux corps; le premier, où se trouvaient les princes, l'amiral et les reitres, se dirigea du côté d'Aubenas; le second, composé des autres troupes, se porta, par Bagnols, au Pont-St-Esprit et prit, en passant, St-Julien et St-Just-d'Ardèche; mais son arrière-garde, commandée par la Motte-Pujols et le vicomte de Paulin, fut complètement détruite par les catholiques aux ordres de Mirepoix, Clérac et
1570. La Crouzette, qui lui enlevèrent en outre quatre cents chevaux ou bœufs et soixante-treize charrettes chargées de vivres.

Les princes et Coligny se rendirent au Pouzin, où Montbrun, qui avait combattu vaillamment à Montcontour, ne tarda pas d'arriver.

Plusieurs fois l'armée calviniste tenta le passage du Rhône; mais Gordes, qui s'était établi sur la rive gauche de ce fleuve, la repoussa constamment.

Montbrun ayant enfin trouvé un gué à St-Montant, 1570.
entre Viviers et le Bourg-St-Andéol, une partie des religionnaires purent passer sans obstacle avec quelques pièces de canon. Gordes, qui, durant quinze jours, avait rendu leurs efforts inutiles, réunit alors ses officiers dans un grand conseil de guerre : tous furent d'accord sur ce point, qu'il fallait se retirer et abandonner la campagne : ce qui fut fait. « Les » inconsidérés, dit Chorier (1) à ce propos, se rè- » glent par l'honneur qu'ils ont à acquérir, et les » sages par celui qu'ils ont à perdre. »

Les calvinistes allèrent aussitôt attaquer Montélimar ; mais La Tivolière, qui commandait dans la place, se défendit en homme de cœur et les contraignit à lever le siége, après en avoir tué près de quatre cents. Ils repassèrent le Rhône, laissant leur artillerie au château de Grane, et allèrent rejoindre les princes et l'amiral qui étaient campés à Lavoulte, et à Charmes avec le gros de l'armée.

Cependant Torquato Conti, baron romain, envoyé par le pape, s'avançait par la droite du Rhône à la tête de trente-deux enseignes d'infanterie et d'un corps d'arquebusiers à cheval, dont le comte de Tende lui avait donné le commandement, pendant que Gordes arrivait sur la rive gauche de ce fleuve avec toutes les milices qu'il avait assemblées dans le Bas-Dauphiné. A la nouvelle de ces mouvements, les princes donnèrent à St-Romain la lieutenance du Vivarais et du Dauphiné, et gagnèrent le Velay. Poursuivie par le maréchal Damville,

(1) *Histoire du Dauphiné*, livre 8.

1570. leur armée se dirigea du côté de la Charité-sur-Loire, où elle devait recevoir des secours d'Allemagne. Le pillage, l'incendie, tous les désordres imaginables signalèrent son passage.

Enfin, lassée d'une guerre qui tenait les esprits dans de perpétuelles alarmes, et réduisait une grande partie de la nation à la mendicité, la cour résolut d'accorder la paix aux calvinistes, sauf à se défaire ensuite de leurs chefs par la ruse ou la violence. De leur côté, les princes et l'amiral Coligny n'étaient pas moins désireux de la tranquillité, et se montraient disposés à la paix, pourvu toutefois qu'on leur accordât la *liberté de conscience et des sûretés suffisantes*. Coligny disait même et répétait souvent, qu'il aimait mieux mourir du poignard d'un assassin et être *traîné dans les rues de Paris* que de reprendre les armes. Ainsi les deux partis se trouvant tout disposés à un accommodement, ce fut sans peine que la paix fut conclue le 11 août.

Par le nouvel édit, outre la liberté de conscience et l'exercice public de la religion réformée, le roi accordait aux princes et à l'amiral quatre places de sûreté : la Rochelle, Cognac, la Charité et Montauban, que les protestants promettaient de lui rendre dans deux ans, si le traité n'était enfreint en aucun point; il leur accordait aussi le droit de *prêche* dans les faubourgs de deux autres villes qui devaient être indiquées dans chaque province (1), ainsi que dans les châteaux des seigneurs qui possédaient des fiefs de *Haubert;* plus : une amnistie générale

(1) Aubenas, en Vivarais, et Montagnac, dans le diocèse d'Agde, furent désignées, en Languedoc, pour cet exercice.

pour tout ce qui s'était passé, la restitution des biens, charges et dignités aux religionnaires qui en avaient été dépouillés, et la permission de récuser un certain nombre de juges dans chaque parlement. 1570.

Après la publication et l'enregistrement de cet édit, le comte Volrad de Mansfeld et ce qui restait de ses reîtres rentrèrent en Allemagne; les princes et l'amiral, ne voulant pas paraître à la cour, se rendirent directement à la Rochelle, tant pour y conférer avec la reine de Navarre, sur leurs intérêts communs, que pour se fortifier dans cette ville, où ils comptaient fixer leur résidence (1).

On crut voir dans cette démarche que les princes et l'amiral n'étaient pas sans défiance envers la cour. Le roi et la reine-mère, résolus d'écraser par l'artifice le parti qu'ils n'avaient pu dompter par la force, s'attachèrent à gagner la confiance des calvinistes par mille petits égards, et ne négligèrent aucun moyen pour attirer leurs principaux chefs à Paris (2). Dans ce dernier but, des personnages éminents, dupes eux-mêmes de leur bonne foi, furent envoyés aux princes et à l'amiral pour les assurer de la sincère affection du roi, et de la ferme résolution où il était de faire respecter ponctuellement les clauses du dernier traité de paix. En même temps, pour avoir l'air d'accorder une grande satisfaction à leurs partisans, le roi fit punir sévèrement quelques ca-

(1) Davila, tome 1er, livre 5.

(2) Le duc d'Anjou, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise et Albert de Gondy, comte de Retz, que la reine-mère avait élevé d'un état médiocre à la plus brillante fortune, et sur la fidélité duquel elle pouvait compter, étaient seuls dans la confidence du complot.

1570. tholiques qui avaient insulté des ministres protestants sur divers points du royaume, et affecta de donner raison aux gens de leur secte, chaque fois qu'il s'éleva des contestations entre eux et les catholiques; enfin, il poussa la dissimulation jusqu'à se montrer d'une rigueur excessive envers ces derniers.

Ces démonstrations séduisirent la multitude; mais elles ne dissipèrent pas les craintes de l'amiral, dont la défiance était extrême. Toutefois, après plusieurs conférences entre les princes, l'amiral et le maréchal de Cossé, que la cour avait député auprès d'eux, il fut résolu qu'on enverrait Téligny, Briquemaut et Arnaud de Cavagnes, conseiller au parlement de Toulouse et ami intime de Coligny, faire des représentations au roi, et le supplier de ne point laisser intervenir les Guise et surtout le cardinal de Lorraine dans le maniement des affaires; de rétablir le chancelier de L'Hôpital dans sa charge; de ne point nommer le marquis de Villars lieutenant-général du prince de Navarre, dans la Guienne, comme il en avait l'intention, et de laisser ce prince libre de donner cet emploi à un homme de son choix; de rendre au prince de Condé le château de St-Valery, dont les seigneurs d'Achon s'étaient injustement saisis; de nommer le frère naturel du prince de Navarre à l'évêché de Comminges; enfin, de laisser, en toute souveraineté, le comté d'Armagnac à la reine de Navarre.

Le but des princes et de l'amiral de Châtillon était de juger, par les réponses qu'on ferait à ces propositions, du plus ou moins de sincérité des manifestations de la cour à leur égard.

Les députés chargés de ce message arrivèrent à la cour dans le moment où elle était occupée des cérémonies du mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche, seconde fille de l'empereur Maximilien. Le roi et la reine-mère comprirent parfaitement l'esprit de ces requêtes, et résolurent d'y répondre avec la même finesse qui les avait dictées. Ils eurent l'air de repousser d'abord les concessions qu'on exigeait, afin d'empêcher les soupçons que les chefs du parti calviniste n'auraient pas manqué de concevoir, si on les avait admises sans contestation, et finirent par acquiescer à toutes leurs demandes, sauf de légères restrictions, entre autres celle que les princes de la maison de Lorraine, qu'il fallait *ménager*, seraient maintenus à la cour jusqu'à ce qu'on eût trouvé un bon prétexte pour les renvoyer et les dépouiller de leurs charges et honneurs. Du reste le roi ajouta que ces princes avaient peu de part aux affaires, qu'il était *souverain* et ne se laisserait jamais gouverner par *personne*; qu'ainsi les princes de Bourbon, l'amiral de Châtillon et leurs partisans pouvaient être sans inquiétude sur l'influence qu'ils supposaient aux princes lorrains. Pour ne laisser aucun doute sur ses intentions, et vaincre jusqu'au dernier scrupule des princes et de Coligny, le roi et la reine-mère firent proposer par Biron, grand-maître de l'artillerie, à la reine de Navarre, le mariage de son fils Henri avec Marguerite, sœur de Charles IX, dans l'objet, disaient-ils, de resserrer les liens du sang et de cimenter la paix. Biron eut en outre mission d'annoncer à l'amiral qu'ayant reçu des injures du roi d'Espagne, Charles IX était 1570.

1570. décidé à lui faire la guerre dans les Pays-Bas, tant pour obtenir satisfaction de ce prince que pour occuper ses troupes hors du royaume, afin de les détourner de l'idée de nouvelles hostilités intestines. Biron devait ajouter, qu'en de pareilles circonstances, la présence et les conseils de l'amiral seraient du plus grand secours à Sa Majesté.

1571.] La plupart des seigneurs calvinistes furent entraînés par ces manœuvres; mais elles indisposèrent les catholiques, qui croyaient que la cour agissait de bonne foi; le pape lui-même en fut si fortement contrarié, qu'il refusa les dispenses nécessaires pour le mariage du prince de Navarre avec la sœur du roi.

L'amiral, cédant aux sollicitations de ce monarque, se rendit enfin à la cour. En abordant Charles IX, il mit un genou à terre, et protesta de son entière soumission. De son côté, le roi lui prodigua les paroles les plus bienveillantes (1).

« Ce fut un spectacle remarquable, dit Davila » en parlant de cette scène, de voir ce guerrier cé» lèbre qui avait blanchi au milieu de tant de » desseins ambitieux et de vastes prétentions, agité » des remords de ses anciennes fautes, les recon» naître aux yeux de toute la France et de ses par» tisans même, et se sentir touché d'un repentir

(1) « Lorsque l'amiral aborda le roi, dit l'auteur des *Mémoires sous Charles IX*, » ce prince lui dit en souriant : *Enfin nous vous tenons, nous vous possédons,* » *et vous ne vous éloignerez plus de nous quand vous le voudrez.* Ce sont, » ajoute-t-il, propos à double entente, et qui peuvent se prendre aussitôt en » bonne qu'en mauvaise part. Si est-ce que l'amiral confessa, depuis, que ce lan» gage-là l'avait fort ému, craignant qu'il n'y eût embûches. » Tome 1er, folio 72. — Voir aussi les *Mémoires de l'Etoile*, tome 1er, page 17 et séq.

» si vif, qu'on le vit répandre des larmes aux pieds 1571.
» du roi, qu'il avait bravé avec tant de hauteur et
» de mépris. Mais ce qui fut encore plus étonnant,
» c'est qu'*un jeune monarque d'un caractère si impé-*
» *tueux pût et sût dissimuler assez profondément pour*
» *appeler plusieurs fois son père celui qui avait ébranlé*
» *tant de fois le trône de son roi.* »

A l'issue de cette entrevue, Charles IX accabla l'amiral de présents et de faveurs, et le chargea de mettre la dernière main aux mesures qu'on avait prises relativement à la prétendue guerre contre les Espagnols.

Tout ayant été préparé pour l'exécution du com- 1572.
plot qui devait annéantir le parti calviniste, on résolut de se défaire d'abord de la reine de Navarre, qui, pleine de confiance dans les démonstrations amicales du roi et de la reine-mère, était arrivée tout récemment à la cour, accompagnée d'une foule d'officiers renommés dans le parti calviniste. On eut recours pour cela au poison, qui lui fut donné dans une paire de gants, par un parfumeur milanais, nommé Réné, lequel se vanta plus tard d'en avoir d'autres pour deux ou trois personnes dont on ne se doutait pas. Ce poison fut si subtil, qu'un instant après avoir mis les gants, la reine fut atteinte d'une fièvre très-violente, dont elle mourut au bout de quatre jours, le 9 juin 1572, à l'âge de quarante-quatre ans. Cette mort produisit une vive sensation dans le parti protestant, et réveilla beaucoup de défiances.

Après ses funérailles, le prince Henri, son fils, prit le titre de roi de Navarre; mais son mariage avec Marguerite fut différé jusqu'au 18 août.

1572. Cependant, les rochellois, qui n'avaient cessé de nourrir des soupçons contre la cour, se fortifiaient dans leur ville, et pressaient l'amiral et les princes de les aller rejoindre. La mort de la reine de Navarre, dont ils n'hésitèrent pas à lui attribuer la cause, accrut leurs inquiétudes; mais ce fut en vain qu'ils renouvelèrent leurs instances auprès de leurs chefs.

Le jour fixé pour le mariage du roi de Navarre avec la princesse Marguerite arriva. Il fut célébré par le cardinal de Bourbon, oncle de ce prince.

L'amiral Coligny était la seconde victime que le complot avait désignée. Le roi chargea le duc de Guise de le faire assassiner. Maurevel, qui avait déjà immolé Moui, au siége de Niort, reçut cette mission. Le 20 août, au moment où le vieux brave sortait du Louvre à pied, pour retourner chez lui, ce misérable sicaire, qui guettait son passage, lui tira, d'une maison voisine où il était caché, un coup d'arquebuse chargée de deux balles, dont l'une atteignit l'amiral au coude, et l'autre au médius de la main gauche, qui fut emporté.

Le roi montra beaucoup d'irritation à la nouvelle de cet attentat. Sous prétexte de faciliter l'arrestation de l'assassin, mais, au fond, pour empêcher les calvinistes de sortir de Paris, il ordonna d'en fermer toutes les portes. Leurs chefs, attribuant l'événement qui venait de se passer à quelque machination de leurs ennemis, et voulant se mettre à l'abri du danger dont ils n'étaient réellement que trop menacés, témoignèrent le désir de se retirer à Châtillon avec l'amiral. Mais le roi, voulant les rassurer sur les craintes qu'ils manifestaient haute-

ment, envoya une partie de ses gardes pour *veiller* 1572.
à la sûreté de Coligny et de ses partisans, qui s'étaient logés dans le même quartier que lui. Le commandement de cette compagnie était confié à Cosseins, capitaine attaché au roi, mais *vendu* à la maison de Guise.

Les deux partis passèrent la nuit suivante et la journée du lendemain dans des conseils. Voyant que les religionnaires exhalaient leur mécontentement en paroles, sans exciter le moindre mouvement hostile, la cour résolut de leur porter le grand coup dans la nuit du 23 au 24 août, fête de St-Barthélemi.

Toutes les mesures ayant été prises de concert avec le prévôt des marchands et les quarteniers ou capitaines de quartier, le duc de Guise, à l'heure indiquée, se dirigea vers la maison de l'amiral, avec le duc d'Aumale, le comte d'Angoulême, frère naturel de Charles IX et grand-prieur de France, à la tête de trois cents hommes. La compagnie de Cosseins était là, prête à agir. Le signal convenu ayant été donné, les portes de l'hôtel de Coligny furent enfoncées : Besme, l'un des officiers du duc de Guise, Achille Petrucci, natif de Sienne, Sarlabous, mestre-de-camp, et plusieurs soldats montèrent chez l'amiral, qui, au premier bruit, s'était levé et mis à genoux sur son lit. Cornaton, l'un de ses domestiques, étant entré dans sa chambre, Châtillon lui demanda ce que signifiait ce tumulte : — « C'est Dieu qui nous appelle à lui, » répondit Cornaton, en s'échappant par une porte dérobée. Les assassins étant arrivés presque au même ins-

1572. tant, Besme présenta la pointe de son épée à l'amiral, qui lui dit froidement : « Jeune homme, tu » devrais respecter ma vieillesse ; mais fais ce que » tu voudras : tu n'abrégeras ma vie que de fort » peu de jours. » Besme, pour toute réponse, plongea son épée dans le sein du vieillard ; ses complices l'achevèrent à coups de poignard et jetèrent son cadavre dans la cour par une des fenêtres. Ils massacrèrent ensuite le jeune Téligny, gendre de l'amiral, Guerchi, son lieutenant, Montaumar, Rouvray, le fils du baron des Adrets et autres gentilshommes attachés à la maison de Châtillon.

Le roi ayant appris la mort de l'amiral, passa dans l'appartement de la reine-mère, où il manda le roi de Navarre et le prince de Condé, qui s'y rendirent aussitôt, non sans crainte pour leur vie, voyant qu'on ne permettait à aucun de leurs gentilshommes de les accompagner. En même temps, il donna ordre à d'O, colonel du régiment des gardes, de faire égorger tous les seigneurs calvinistes qui étaient logés au Louvre. Cet officier les fit appeler l'un après l'autre, et, à mesure qu'ils entraient dans la cour, ils étaient massacrés par ses soldats, rangés sur deux files. Ainsi périrent : le comte de La Rochefoucault, qui venait de passer la veillée à plaisanter avec le roi, dont il se croyait très-aimé ; Antoine de Clermont, marquis de Renel, frère utérin du prince de Porcien ; de Piles, fameux par sa belle défense de St-Jean-d'Angely ; Charles de Quenelleo (1), baron du Pont ; le colonel Pluviaut, Baudiné,

(1) « Ce Seigneur avait épousé Catherine de Parthenai, fille et héritière de Jean » de Soubise. La mère de Catherine lui avait intenté depuis quelque temps un

Francourt, chancelier du roi de Navarre, Lavardin, gouverneur de ce prince, Pardaillan *et autres, au nombre de deux cents* (1). 1572.

Bientôt après la cloche du château ayant sonné le tocsin, les catholiques, sous les ordres des capitaines des quartiers, se répandirent dans Paris et mirent à mort tous les protestants qu'ils purent découvrir. Plus de dix mille de ces malheureux périrent dans les deux premiers jours du massacre : de ce nombre furent cinq cents seigneurs, gentilshommes ou officiers distingués, qui étaient venus pour assister au mariage du roi de Navarre. Quant à ce dernier et au prince de Condé, ils furent épargnés à la condition qu'ils se feraient catholiques (2).

Nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser d'entrer dans quelques détails sur les faits importants qui signalèrent cette déplorable époque, parce qu'ils furent à la fois la cause et le prétexte des désordres dont le Languedoc, et particulièrement le Vivarais, devinrent encore le théâtre. Désormais nous nous renfermerons, autant que possible, dans

» procès dans le dessein de faire casser le mariage pour cause d'impuissance. Comme » on jetait devant le Louvre les corps de ces malheureux à mesure qu'on les massacrait, on remarqua que quelques dames de la cour fixèrent assez long-temps » leurs regards sur le cadavre nu du baron du Pont : curiosité bien digne d'une » cour aussi dissolue que barbare. » De Thou, livre 52.

(1) Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, livre 5.

(2) « Le duc de Guise voulait qu'on enveloppât le roi de Navarre et le prince de » Condé dans le massacre général des huguenots : mais la reine-mère et tous les » autres avaient horreur de tremper leurs mains dans le sang royal. Ils regardaient » comme une cruauté abominable, et qui leur attirerait l'exécration de toute la » postérité, la perfidie d'égorger deux jeunes princes à la fleur de l'âge, dans les » bras de leurs épouses, et sur la foi d'une alliance si récemment contractée. » *Le même*, ibid.

1572. les événements qui se lient plus intimement à l'histoire de ce pays.

Après le massacre de *la St-Barthélemi*, le roi envoya des courriers dans toutes les provinces, avec ordre aux gouverneurs de faire main-basse sur les religionnaires des autres villes du royaume. Ces ordres barbares furent exécutés dans quelques-unes, sans égard pour l'âge, le sexe et la qualité des victimes, qui s'élevèrent, en peu de jours, à plus de SOIXANTE MILLE! Mais dans beaucoup d'autres les dépositaires de l'autorité refusèrent de souiller leur honneur par de semblables attrocités: de ce nombre furent Gordes, gouverneur du Dauphiné; Claude de Savoie, comte de Tende, lieutenant de roi en Provence, que la cour, pour se venger de son refus, fit empoisonner, peu de jours après, à Avignon; St-Héran, gouverneur d'Auvergne; des Ursières, à Montpellier, et Guillaume de Villars, à Nismes.

Il en fut autrement dans la capitale du Languedoc. Il y avait là un avocat-général, du nom de Jean Duranti, qui n'hésita pas à se conformer aux ordres du brigand couronné qui régnait sur la France. Ayant armé de haches et de coutelas sept ou huit misérables, il les envoya à la conciergerie assassiner deux à trois cents calvinistes qu'on y avait emprisonnés. Le 4 octobre, au soleil levant, ces malheureux, amenés devant leurs bourreaux, furent successivement massacrés au bas de l'escalier du palais. Parmi les victimes étaient trois conseillers au parlement et plusieurs riches habitants de la ville.

Les sanglantes exécutions de la St-Barthélemi,

au lieu de couper la racine des troubles, allumèrent 1572.
une quatrième guerre civile. Les protestants coururent aux armes et refusèrent de rendre les places de sûreté qui leur avaient été accordées. Ceux du Vivarais s'emparèrent du Pouzin, de Mirabel et du Cheylard, tandis que le sieur de Logères, envoyé par le roi à Viviers, se rendait maître de Villeneuve-de-Berg et frappait de fortes contributions les villes d'Aubenas et de Privas, dont les habitants étaient presque tous calvinistes.

Henri de Montmorency, seigneur de Damville, maréchal de France, fut envoyé dans le Languedoc pour comprimer les mouvements des religionnaires. A son passage à Vienne, il donna le commandement de la ville et de la baronnie d'Annonay à Nicolas du Peloux, seigneur de Gourdan et de la Motte (1). Le 20 octobre, il joignit le vicomte de Joyeuse au Pont-St-Esprit, et fit sommer la ville de Nismes de rentrer sous l'autorité du roi. Mais les habitants répondirent à cette injonction par la prise d'Uzès;

(1) La commission de ce seigneur fut publiée à Annonay, en janvier 1573. Elle portait assurance de la liberté de conscience en faveur des religionnaires, pourvu qu'ils fussent tranquilles et soumis aux ordres du roi. « Ledit du Peloux déclara » ensuite de bouche aux habitants d'Annonay que l'intention du roi était qu'il n'y » eût qu'une religion en France, et que tous ses sujets allassent à la messe; et » après avoir fait lire les instructions et les ordres du roi à tous les gouverneurs » sur cela, il commanda aux curés de lui faire connaître ceux des protestants qui » iraient à la messe et voudraient faire profession de la religion catholique et ro- » maine... La mémoire récente des châtiments passés fit que le dimanche suivant » la plupart des protestants d'Annonay et, à leur exemple, ceux des villes et vil- » lages voisins assistèrent à la messe. Du Peloux ayant mérité par sa sage et pru- » dente conduite le commandement du Haut-Vivarais, se comporta avec tant de » douceur et de modération dans son gouvernement, qu'il contint tout le pays » dans la paix et dans la soumission. » Achille de Gamon, *Mémoires sur les guerres civiles du Haut-Vivarais*.

1572. puis, de concert avec les calvinistes de Bouillargues, de St-Côme, d'Anduze, d'Aubenas, de Privas, du Cheylard et autres lieux, ils se répandirent dans les bourgs et villages circonvoisins, et les incendièrent par ordre de St-Romain, qu'ils avaient proclamé chef et général des *quartiers* de Nismes, d'Uzès, des Cévennes et du Vivarais. Dans le même temps, ceux de Montauban s'étant aussi soulevés, et ayant mis à leur tête le capitaine Reyniez, s'emparaient de Villemur, sur le Tarn; puis, réunis à leurs coreligionnaires du Haut-Languedoc, ils renforcèrent les garnisons de Caussade, Negrepelisse, Malause, Cadenac et Souillac, dans le Quercy, de St-Antonin, dans le Rouergue, de Puilaurens, St-Paul, Damiate et Viterbe, dans le Lauraguais, de Réalmont et de Roquecourbe, en Albigeois, enfin de toutes les places dont ils s'étaient rendus maîtres depuis les événements de Paris.

Damville, ayant reçu des renforts de divers points de la France, était parvenu à rassembler à Montpellier douze mille hommes d'infanterie, neuf compagnies de cavalerie, huit pièces d'artillerie de gros calibre et six couleuvrines. Il assiégea d'abord le château de Cauvisson, qu'il n'eut pas grand'peine à réduire, car il n'y avait que cent hommes de garnison. Il prit ensuite Loques et Montpezat, qu'il fit raser, et alla assiéger Sommières (1). Cette place

(1) « Le maréchal de Damville, sans le secours duquel Joyeuse ne pouvait rien » entreprendre, cherchait à tirer les choses en longueur. Il était revenu de la » cour dans son gouvernement, *pensant à toute autre chose qu'à travailler à la* » *ruine des huguenots, depuis qu'il savait qu'il était mal dans l'esprit du roi.* » Aussi, contre le sentiment de Joyeuse et de plusieurs autres officiers, il laissa » les huguenots tranquilles à Nismes, qui était leur asile et leur place d'armes

fut investie, le 11 février 1573. Elle résista vaillamment à tous les efforts des catholiques jusqu'au 9 avril : alors manquant de vivres et de munitions, elle capitula, après une perte de mille hommes. Sa garnison obtint de conserver ses armes et ses bagages, et se retira dans les Cévennes, sous la conduite du sieur de Gremian. Les catholiques perdirent à ce siége presque autant de monde que les calvinistes. Parmi leurs morts se trouvèrent le comte de Candalle et Villeneuve, Montpeyroux, guidon de la compagnie de Joyeuse, le gouverneur de Gaillac, Mireval, seigneur de Laudun, et plusieurs capitaines et gentilshommes. 1573.

Le maréchal Damville se rendit ensuite avec le vicomte de Joyeuse au Pont-St-Esprit, où Gordes, gouverneur du Dauphiné, leur avait donné rendez-vous pour s'entendre sur les opérations de la campagne. Pendant qu'ils étaient en conférence, les religionnaires du Vivarais, déjà maîtres du Cheylard, en surprirent le château en l'absence de la Motte, son commandant, et passèrent sa garnison au fil de l'épée. Ils s'emparèrent aussi du Pouzin, et allèrent fortifier le château de Crussol, situé vis-à-vis de Valence. En même temps, Bacon, l'un de leurs officiers, prit Villeneuve-de-Berg, où il tua beaucoup de catholiques et plusieurs prêtres qui s'y étaient réunis pour le synode. Chalandier, lieutenant au bailliage de Vivarais, se trouvait dans cette ville;

» dans ces cantons, et assiéga Sommières, petite ville faible, qu'il s'acharna à em-
» porter pour ménager sa réputation ; mais devant laquelle il perdit tant de temps
» et de troupes, qu'il demeura ensuite spectateur oisif de ce qui se passait dans les
» autres provinces. » Davila, liv. 5.

1575. mais ses jours furent respectés, parce qu'il avait empêché que les catholiques n'y massacrassent les protestants quelques mois auparavant.

Les religionnaires prirent encore La Gorce et Salavas, et mirent en pièces un corps de catholiques qui tentait de leur enlever le château de Fay. Ceux de Privas et d'Aubenas emportèrent Desaignes et le château de Bosas. Ils allèrent ensuite assiéger Chalancon, où du Peloux, qui commandait dans le Haut-Vivarais, avait envoyé son frère Charles, sieur de Colaux, après avoir pourvu à la sûreté d'Annonay et de Quintenas ; la place était sur le point de tomber en leur pouvoir, lorsque du Peloux arriva avec des forces suffisantes pour les contraindre à se retirer.

Parmi ceux qui avaient pris les armes pour le parti calviniste, dans la contrée, était un jeune homme de Vernoux, nommé Erard, qui s'empara, avec quatre-vingts paysans, des tours du seigneur de Munas, près d'Ardois et d'Oriol; du Peloux alla les attaquer, mais il lui fut impossible de les déloger. Quelques jours après ils pillèrent les maisons de Munas et de Manoa, où les habitants des villages voisins avaient caché leurs effets et des provisions.

Les religionnaires ne faisaient pas moins de progrès sur d'autres points. Dans l'Albigeois, le capitaine Puy avait pris St-Sernin, Lagraisse, Tersac, Val-de-Riez et Cassagnes; dans le Lauraguais, Sénégas, gouverneur de Puilaurens, avait tué deux cents hommes des troupes catholiques commandées par Vaudreuille, aux environs de Revel, et mis le reste en déroute; les capitaines Rocles et Castelrens

avaient surpris Alet, et après un combat des plus meurtriers, s'étaient emparés de Montlaur, Quillan, Bugarac et de plusieurs autres lieux et châteaux du pays. A Montauban, à Caussade, à Verfeuil, à Ste-Puelles, à Castelnaudari, à Montesquieu, à Sorrèze, à La Grave, à Lodève, partout les calvinistes avaient le dessus et s'enrichissaient des dépouilles des catholiques. 1573.

Cependant le duc d'Anjou avait occupé sans succès presque toutes les forces du royaume devant la Rochelle, qu'il assiégeait depuis quatre où cinq mois avec l'élite des chefs catholiques. Le roi, voyant qu'il était impossible de les soumettre, avait ordonné à son frère d'employer auprès des rochellois la voie des négociations; mais les assiégés n'avaient rien voulu conclure sans la participation des calvinistes de Montauban et de Nismes. Ceux-ci ayant enfin adhéré aux propositions de la cour, la paix fut conclue et le siége de la Rochelle, où périrent vingt-cinq mille hommes, fut levé le 6 juillet. Le duc d'Anjou partit au mois d'octobre suivant pour aller prendre possession du trône de Pologne, où il venait d'être appelé, après la mort de Sigismond, et Charles IX retourna dans ses maisons de plaisance aux environs de Paris, pour se livrer aux plaisirs de la chasse; mais ces divertissements furent bientôt interrompus par la découverte de nouveaux complots.

Le duc d'Alençon, second frère du roi, occupait le premier rang à la cour depuis le départ du duc d'Anjou. Jaloux de l'autorité que Charles IX accordait à ce prince, il s'était lié secrètement avec le roi

1573. de Navarre et le prince de Condé, qui, mécontents du peu de cas que l'on faisait d'eux, épiaient le moment favorable de rétablir les affaires de leur parti. Les maréchaux de Montmorency, de Damville, Guillaume de Thorré, Charles de Meru, tous frères, se trouvaient dans le même cas. Aucun d'eux n'avait pu obtenir l'épée de connétable, que leur père avait si dignement portée. Depuis la mort de Coligny, ils étaient mal vus du roi et de la reine-mère; unis à l'amiral par les liens du sang, ils craignaient que d'un moment à l'autre l'irascible monarque ne les traitât comme il avait traité ce grand homme. Par toutes ces raisons, ils n'avaient pas hésité à entrer dans la cabale. Le maréchal de Cossé, qui n'était guère mieux dans l'esprit de ces deux têtes couronnées, vint se joindre à eux, et bientôt leurs rangs se grossirent de tous les ennemis du gouvernement : protestants et catholiques y furent admis indifféremment. Ce fut un troisième parti dans l'Etat. On l'appela le parti des *politiques* ou des *mécontents*.

Dès que le nouveau roi de Pologne eut quitté Paris, le duc d'Alençon, excité par les maréchaux de Montmorency et de Cossé, demanda ouvertement à remplacer son frère dans sa charge de lieutenant-général; elle lui fut refusée; mais la reine-mère, pour l'amuser, lui promit une couronne, comme celle qu'on avait fait avoir au duc d'Anjou, et même de lui faire épouser la reine d'Angleterre. Piqué du refus du roi, il résolut de jeter le masque et de susciter de nouveaux troubles. Le roi de Navarre, le prince de Condé, Cossé et les Montmorency,

qui conduisaient l'intrigue, applaudirent à sa résolution. Il fut convenu que le duc d'Alençon quitterait tout-à-coup la cour; que le roi de Navarre et le prince de Condé iraient le rejoindre deux jours après; que Damville partirait le premier, pour se rendre en Languedoc et surprendre les principales places de cette province; que le vicomte de Turenne, son neveu, et le duc de Ventadour, son beau-frère, agiraient de même dans la Guyenne et les provinces voisines, afin d'assurer une retraite aux princes, et de protéger leur évasion. 1573.

Damville retourna effectivement en Languedoc, sous prétexte de visiter son gouvernement. Dès son arrivée, il sonda la noblesse et les gouverneurs des villes qui parurent, pour la plupart, assez disposés à entrer dans la conjuration. Le vicomte de Turenne et le duc de Ventadour manœuvrèrent de leur côté avec le même succès : tout était préparé, lorsque, par l'inconséquence du duc d'Alençon, la cour découvrit le complot. Le duc d'Alençon, le roi de Navarre, les maréchaux de Montmorency et de Cossé, ainsi que tous ceux qu'on soupçonna d'y avoir trempé, furent arrêtés. Le prince de Condé et Thoré, parvenus à s'évader, se retirèrent en Allemagne. Montmorency et Cossé furent mis à la Bastille; le roi de Navarre et le duc d'Alençon trouvèrent le moyen de se justifier; néanmoins ils furent retenus et surveillés à la cour comme prisonniers d'état.

Ces faits, qu'il convenait de rapporter pour l'intelligence des événements que nous avons à décrire, se passèrent au commencement de l'année 1574.

1574. Cependant l'édit de pacification, quoique favorable aux calvinistes, n'avait pas satisfait ceux du Languedoc. Le maréchal Damville fut chargé de négocier avec eux. En attendant le résultat des conférences, les partis restaient armés et prêts à rompre la trêve qui avait été conclue pendant les négociations. Elle reçut bientôt de graves infractions.

Les religionnaires du Bas-Languedoc, après avoir ravagé les environs de Beaucaire, prirent le château de Montferrand, appartenant à l'évêque de Montpellier. Ceux du Haut-Vivarais, sous la conduite d'Erard, s'emparèrent de la ville de Tence, en allant joindre, dans le Velay, François de Barjac, seigneur de Pierre-Gourde; mais ils en furent bientôt chassés par les catholiques, qui firent Erard prisonnier (1). St-Vidal, du Puy, Latour, Saussac et autres gentilshommes du même parti, reprirent aux calvinistes les châteaux d'Espaly, de St-Quentin, de Bellecombe et autres, au nombre de douze, situés dans le Velay, et leur tuèrent quatre à cinq cents hommes. Le sieur de Péraud ayant rassemblé un corps de troupes assez considérable aux environs d'Annonay, se rendit maître des châteaux de La Barge et de Serrières, mit une garnison dans son château de Péraud, sur le Rhône, et se saisit d'une voiture, venant de Lyon, chargée de marchandises dont la valeur s'élevait à plus de cent mille livres. Quelques jours après, il fit prisonnier le sieur de Montrond,

(1) On raconte de ce misérable un raffinement de cruauté digne de Caligula : curieux de savoir combien de temps l'homme peut vivre sans prendre le moindre aliment, il laissait mourir de faim ses prisonniers. L'un d'eux prolongea son existence jusqu'au neuvième jour.

chevalier de l'ordre du roi, lequel fut tué par un soldat que ce seigneur avait maltraité quelque temps auparavant. La ville de Malleval et le prieuré de Charnas tombèrent aussi au pouvoir de Péraud. Enfin, les calvinistes de Villeneuve-de-Berg s'étant portés sur Aubenas, taillèrent en pièces les troupes qui leur étaient opposées, enlevèrent la place et passèrent sa garnison au fil de l'épée. Des faits analogues eurent lieu sur d'autres points du Languedoc, dans la Provence, dans le Dauphiné (1) et dans le Graisivaudan. 1574.

Ce fut au milieu de ces circonstances que Charles IX, atteint d'une maladie grave, triste résultat de ses violences et de ses débordements, expira, le 30 mai, dans le château de Vincennes, au sein des plus horribles convulsions. Ce prince n'ayant point eu d'enfant, la régence du royaume fut léguée à sa mère jusqu'à l'arrivée du roi de Pologne, qui devait hériter du trône.

Le premier acte de Catherine de Médicis fut d'ôter le gouvernement du Languedoc au maréchal Damville et de le remplacer par le comte de Villars; mais celui-ci ayant refusé la charge, elle fut donnée au prince dauphin d'Auvergne (2), qui reçut en même temps celle de gouverneur du Dauphiné. Toutefois redoutant les liaisons que Damville formait secrètement avec les religionnaires, la reine lui

(1) Montbrun, qui fut toujours le premier à tirer l'épée et le dernier à la remettre au fourreau, prit Grâne, Allex, Aouste, Pontaix et autres places du Diois. Il alla ensuite attaquer Die; mais il fut vigoureusement repoussé par le sieur de Glandage.

(2) Le duc de Montpensier.

1574. envoya St-Sulpice pour l'engager à les rompre, en lui faisant espérer qu'on le confirmerait dans sa place et qu'on rendrait la liberté à son frère, le maréchal de Montmorency. Mais Damville connaissait trop bien Catherine pour ne pas sentir que tout cela n'était qu'un piége. Comprenant qu'il avait besoin d'appui pour conserver son gouvernement, il s'unit ostensiblement aux calvinistes, qui, de leur côté, ne demandaient pas mieux que de s'appuyer sur lui. Enfin, par l'entremise de St-Romain et de Clossonne, les députés de l'assemblée de Milhau ayant accueilli les ouvertures du maréchal, il fut reconnu par eux comme gouverneur du Languedoc, sous l'autorité de Henri III, frère et successeur du feu roi Charles IX. Cette assemblée proclama en même temps le prince de Condé chef et général de tous les protestants de France, et lui commit le soin de défendre leur liberté de conscience et de diriger les opérations de la guerre, suivant ses lumières et dans l'intérêt du parti. Trois députés furent chargés d'aller porter cette décision au prince et l'engager à hâter la levée et la marche des troupes allemandes qui devaient l'accompagner en France et concourir au succès de la cause calviniste.



CHAPITRE III.

Hostilités en Vivarais. — Avènement d'Henri III. — Damville va à sa rencontre jusqu'à Turin, et rentre dans son gouvernement. — St-Chamond veut soumettre Annonay. — Réponse de Meausse. — Siége du Pouzin par le duc de Montpensier, — Il est repoussé de Privas. — Manifeste du maréchal Damville. — Prise d'Andance et du capitaine Erard. — Reprise d'Andance. — Egorgements. — Mort de Rochegude. — Damville et d'Uzès. — Edit de pacification. — Les hostilités continuent. — Dupuy-Montbrun est décapité. — Fuite du duc d'Alençon et du roi de Navarre. — Entrée en France de troupes allemandes. — Nouveau traité de paix. — Origine de la ligue. — Représentations de Damville au roi. — Rupture entre les calvinistes et Damville. — Continuation de la guerre. — Réveil de la ligue. — Principaux ligueurs. — Le roi se joint à eux. — Manifeste du roi de Navarre. — Disette, peste, combats. — Chambaud prend Aubenas. — Prise de Montélimar par les calvinistes du Vivarais. — Etats de Blois. — Assassinat du duc et du cardinal de Guise. — Assassinat d'Henri III. — Avènement d'Henri IV. — Montmorency est nommé connétable. — Joyeuse continue la guerre en Languedoc. — Edit de Nantes. — Supplice des trois fils du baron d'Antragues et de Villefort. — Assassinat d'Henri IV. — Avènement de Louis XIII. — Troubles à l'occasion du ministre du Ferrier. — Mort du connétable de Montmorency.

1574. Le dauphin d'Auvergne s'étant arrêté dans le Dauphiné pour combattre Montbrun, ordonna au duc d'Uzès, son lieutenant en Languedoc, de faire

1574. prendre les armes à tous les catholiques de cette province. Ils les avaient déjà en main, et les hostilités continuaient malgré la trève dont on était convenu.

St-Thomas, gouverneur, pour le roi, de St-Laurent-des-Arbres, se transporta à Vesseaux, bourg situé entre Aubenas et Privas, où il avait été appelé par les catholiques du pays. Il s'assura facilement de cette place; mais elle lui fut enlevée bientôt après par Pierre-Gourde. Ce seigneur alla ensuite attaquer les châteaux de Chalancon, de Bosas et d'Estables, qu'il réduisit successivement.

St-Romain, frère de St-Chamond, prit Annonay, le 17 juillet, et y établit un gouverneur calviniste. Les prêtres et les catholiques qui s'y trouvaient eurent la faculté de se retirer, et il ne leur fut fait aucune insulte. Mais ses soldats s'étant répandus dans les environs, incendièrent le château de Quintenas (1), maison de plaisance des archevêques de Vienne, et détruisirent son église, dont la fondation datait de Charlemagne.

St-Chamond et d'Antragues vinrent à leur tour pour s'emparer d'Annonay. N'ayant pu réussir, ils se dirigèrent sur Serrières avec des troupes qu'ils avaient amenées du Forez. A leur approche, les religionnaires, qui occupaient La Mure et Charnas, abandonnèrent ces deux positions, après avoir com-

(1) « Quintenas avait anciennement une abbaye de l'ordre de St-Benoît, à » laquelle la maison de Tournon a donné des abbez, qui avaient fourni des sommes » considérables pour la construction et l'entretien du château, sur l'une des portes » duquel on voyait autrefois les armes de cette maison, qui sont de France, partie » de gueules au lion rampant, avec la crosse abbatiale à la cime de l'écusson. » *Mémoires d'Achille de Gamon*.

mis quelques dégâts. St-Chamond et d'Antragues 1574.
attaquèrent Peyraud et le forcèrent à leur livrer ses deux châteaux; mais ils ne purent le chasser de celui de Quintenas, où il s'était réfugié avec quelques hommes déterminés. Sa mère et sa sœur furent faites prisonnières.

Dans ces entrefaites, on répandit que la reine-mère venait de nommer St-Chamond commandant du Vivarais. A cette nouvelle, St-Romain, qui avait été obligé de quitter Annonay, y rentra avec quatre à cinq cents cavaliers et cinq compagnies d'infanterie. Après avoir mis la place en état de défense, il en donna le commandement à Antoine de La Veisserie, sieur de Meausse, en Quercy. Peu de temps après (le 5 septembre) les religionnaires de la ville brûlèrent les faubourgs et ruinèrent les monastères des cordeliers, de Ste-Claire et de St-Georges.[1]

Cependant Damville ayant appris le retour du roi de Pologne, était allé à sa rencontre jusqu'à Turin. Henri III le reçut très-froidement. Informé que la reine-mère avait fortement prévenu ce prince contre lui, et qu'il était même dans l'intention de le faire arrêter, le maréchal s'esquiva de la cour au moment où elle entrait dans Suze, et revint en Languedoc. Là, il reçut du roi, qui venait d'arriver à Lyon, l'ordre de désarmer et de remettre toutes les villes de son gouvernement entre les mains des personnes qui devaient commander dans la province sous le prince dauphin, c'est-à-dire, au duc d'Uzès pour le Bas, et au vicomte de Joyeuse pour le Haut-Languedoc. En même temps Henri III enjoignit à ces deux seigneurs de combattre Damville, et forma une

1574. armée destinée à appuyer leurs opérations et empêcher ce maréchal de communiquer avec le maréchal de Bellegarde, qu'il venait de nommer commandant de ses armes dans le Dauphiné. Il craignait que leur ancienne intimité n'amenât quelque trahison. Le roi ayant ensuite confirmé la nomination de St-Chamond au commandement du Haut et Bas-Vivarais, l'envoya de nouveau à Annonay pour assiéger cette ville.

St-Chamond se présenta devant Annonay avec les compagnies des gendarmes de Mandelot, de Rostaing et de La Barge, et douze enseignes d'infanterie. Il fit sommer les habitants de se rendre au roi, s'ils voulaient éviter la rigueur d'un siége. Le sieur de Meausse lui fit répondre qu'*il n'y avait dans Annonay ni anglais ni espagnols, mais des français seulement, qui voulaient la garder pour le roi, et que s'il s'obstinait à vouloir l'assiéger, il avait autant de force pour la défendre qu'il pouvait en avoir pour l'attaquer* (1).

A cette réponse, St-Chamond n'osant rien entreprendre avant d'avoir reçu l'artillerie et les troupes que le roi lui avait promises, campa avec les siennes aux environs de la place.

L'armée que le roi avait organisée à Lyon s'élevait à près de vingt mille hommes. Placée sous le commandement du prince dauphin, elle descendit le long du Rhône, et commit de tels excès que les habitants du voisinage furent obligés de quitter leurs maisons et de se réfugier dans les places fortes.

Les positions que les calvinistes occupaient sur les deux rives du fleuve, notamment au Pouzin et

(1) *Mémoires d'Achille de Gamon.*

à Livron, causaient de grands préjudices au commerce et à la navigation. Le roi fit sommer Rochegude et Pierre-Gourde, qui commandaient ces deux places, de les lui rendre : sur leur refus, le duc de Montpensier entreprit le siége de celle du Pouzin, au commencement d'octobre, avec dix-huit mille hommes, et la battit en brèche avec quatorze pièces de canon; puis il donna l'assaut : les assiégés le repoussèrent et lui tuèrent huit cents hommes. Mais les murailles s'étant tout-à-coup écroulées d'elles-mêmes, St-Romain, qui était accouru avec de la cavalerie et trois compagnies d'infanterie, donna l'ordre aux assiégés d'abandonner la ville. A la nuit, la garnison et tous les habitants sortirent et se retirèrent à Privas, sans que l'ennemi s'en aperçût; de sorte qu'y étant entrée le lendemain, l'armée catholique trouva Le Pouzin désert. De là le prince alla attaquer quelques autres places du pays occupées par les religionnaires; mais ce fut en vain qu'il tenta de soumettre Privas : tous ses efforts échouèrent contre la vigoureuse résistance du brave St-Romain, qui s'y était jeté avec ses troupes. Le duc de Montpensier reprit le chemin du Pouzin, dont il laissa le commandement au maréchal de Bellegarde. Celui-ci repassa le Rhône peu de jours après, et alla continuer la guerre dans le Dauphiné, où il fit hiverner ses troupes. 1574.

Damville, ayant perdu Sommières par la trahison de d'Agout, gouverneur de cette place, se rendit à Lunel et de là à Montpellier. Voyant que le duc d'Uzès, dans le Bas-Languedoc, le vicomte de Joyeuse, dans le Haut, le maréchal de Retz, en

1574. Provence, le maréchal de Bellegarde et de Gordes, en Dauphiné, assemblaient activement des forces pour le combattre, il rappela à Montpellier tous les calvinistes qui s'en étaient éloignés, et leur permit le libre exercice de leur religion dans cette ville; puis y ayant établi un conseil composé de vingt-quatre personnes, prises parmi les notabilités des deux sectes, il pourvut à la sûreté des prêtres et de tous les catholiques de *son parti*. Le 3 novembre, il publia un manifeste pour justifier sa conduite, et dans lequel, protestant de son dévouement au roi, de son attachement à la religion catholique, il déclarait, entre autres choses, n'avoir pris les armes que pour le bien public, que pour *sauver sa vie*, maintenir la liberté française sous l'autorité du roi, soutenir les intérêts populaires, faire respecter *les édits et ordonnances d'Orléans, si souvent violés par des ambitieux couverts du voile de la religion;* enfin, pour délivrer le duc d'Alençon, frère d'Henri III, le roi de Navarre, le prince de Condé, divers officiers de la couronne et autres seigneurs, les uns détenus, les autres proscrits ou réfugiés sur le sol étranger, et travailler à la tranquillité publique, jusqu'à ce qu'un concile général ou national, ou les états généraux du royaume y eussent pourvu. Parlant ensuite de l'abus des finances du royaume, le maréchal se plaignait de les voir employées « à l'entretènement d'une » armée composée d'estrangers, comme suisses, » reistres et piedmontois, partie de laquelle, ajou- » tait-il, est conduicte en ce païs de Languedoc par » le sieur d'Uzès, connu par les françois pour celuy » qui, soubs couleur de religion, qu'il feignoit de

» vouloir suivre par le passé, a pillé et saccagé 1574.
» toutes les bonnes villes de ce païs, fait démolir
» et abastre les beaux couvens, églises cathédrales
» et collégiales, prendre et ravir les joyaulx qui
» y estaient, lesquels lui défaillent maintenant par
» même moyen la religion et la piété qu'il disait
» avoir embrassées, lui ont aussi défailli; et il a
» accepté cette charge afin de continuer, avec les
» oppressions et perturbations de la France, la
» ruine d'icelle. »

Il finissait en appelant à son secours *toutes les puissances de la chrétienté*, promettant de protéger et conserver dans la liberté de conscience tous ses adhérents; sinon il permettait de « leur courre sus
» comme ennemis de l'estat et couronne de France
» et perturbateurs de l'union et du repos public. »

Ce manifeste eut un double résultat sur l'esprit des amis et des parents du maréchal Damville : plusieurs s'éloignèrent de lui, et beaucoup d'autres se prononcèrent en sa faveur : de ces derniers furent Meru et Thoré, ses frères, Gibert de Levis, comte de Ventadour, etc. Mais les capitouls, dont il avait demandé la réunion à Montpellier, le déclarèrent rebelle. Il en fut de même dans les autres villes soumises à l'obéissance du roi.

Dans ces entrefaites, Imbert d'Angers, sieur du Mein, originaire d'Annonay, s'érigeant en conciliateur entre Meausse, gouverneur de cette ville, et St-Chamond, négociait une trève, qui fut conclue le 6 décembre. Il y était dit : 1° que Meausse resterait à Annonay avec cent cinquante hommes entretenus aux dépens des villages voisins; 2° qu'il ne

1574. ferait ni courses ni hostilités; 3° qu'il ne serait rien entrepris contre eux; 4° que les habitants qui étaient sortis de la ville pourraient y rentrer et jouir de leurs biens; 5° que les étrangers n'y seraient admis qu'en vertu d'une permission du gouverneur, sauf les marchands et les négociants; 6° que les gens de la campagne ne seraient pas troublés dans leur travail ni dans la garde de leurs troupeaux; 7° enfin, que la trève durerait jusqu'au 1er mai suivant, sous le bon plaisir du roi, du maréchal Damville et de St-Romain, auxquels on communiquerait lesdits articles pour les ratifier, et qu'en cas de refus de la part du roi, les habitants d'Annonay en seraient avertis trois semaines auparavant.

Le roi refusa la ratification, et, dès le 8 décembre, les gendarmes de Mandelot, de Rostaing et de La Barge, prirent la route du Forez et du Lyonnais, avec la compagnie de La Guiche, qui était à Boulieu. Ces troupes, dans leur marche, ravagèrent tous les villages jusqu'à la rivière du Doux; elles brûlèrent la maison d'Astier, près de Quintenas, abattirent la tour de Munas et enlevèrent tout le bétail qui s'y trouvait.

Le roi ayant convoqué les états de Languedoc à Avignon, où il se rendit lui-même le 22 décembre, les religionnaires et les catholiques *politiques* qui s'étaient assemblés à Nismes, sous l'autorité du maréchal Damville, envoyèrent des députés à ce prince pour lui proposer des voies de pacification; mais il refusa de les entendre, et partit pour Lyon.

1575. Les hostilités continuèrent. L'assemblée de Nismes confirma, le 12 janvier 1575, l'élection que celle

de Milhau avait faite du maréchal Damville comme chef et général des *catholiques et religionnaires unis*, et lui assura un traitement de six mille livres par mois; elle alloua aussi, par mois, trois mille livres au prince de Condé, qu'elle reconnut pour *protecteur général* du parti. L'assemblée décida en même temps que, sur le refus du roi de leur accorder la paix, les catholiques et religionnaires unis se prêteraient des secours mutuels pour le libre exercice de leur religion respective et pour le rétablissement de la dignité du royaume. Après la clôture de l'assemblée, qui eut lieu le 10 février, Damville alla prendre possession d'Aigues-Mortes, dont ses troupes venaient de s'emparer. Le roi apprit cette perte sous les murs de Livron, que le maréchal de Bellegarde assiégeait vainement (1), depuis le 20 décembre, avec une forte armée et vingt-deux bouches à feu. Voyant qu'il n'était pas facile de dompter les religionnaires, Henri III eut recours à la voie des négociations. Il permit au prince de Condé et à Damville de lui présenter leurs griefs, et alla se faire sacrer à Reims. 1575.

Dans ces entrefaites, Charles de Barjac, sieur de La Rochegude et de La Beaume, commandant dans

(1) Les catholiques, après avoir tiré deux mille six cents coups de canon, qui abattirent les remparts de Livron, donnèrent l'assaut; mais l'intrépide Montbrun, qui commandait dans la place avec son gendre (Roisse), les repoussa et leur fit éprouver des pertes énormes. Les assiégés, pour se divertir, attachèrent au bout d'une pique, par manière de rébus, un fer de maréchal, qui désignait Bellegarde, un chat, qui indiquait Livron, et des mitaines, vulgairement appelées moufles: ce qui signifiait qu'on ne pouvait prendre un tel chat (Livron) sans être bien ganté.

Lorsque le roi parut dans l'armée catholique, les livronnais l'accablèrent de huées et d'injures les plus libres et les plus grossières.

1575. le Vivarais pour les confédérés, entra dans Annonay avec six à sept cents fantassins et deux cents cavaliers, tant catholiques que protestants, qui s'entendaient à merveille, dit dom Vaissette, pour *ruiner les églises et massacrer les prêtres*. Le lendemain de leur arrivée ces troupes se rendirent à Vaucance, qu'elles incendièrent, après avoir pillé et écharpé les habitants. Les villages de Maumeyre, Villeplas, Leclaux, Poulas, éprouvèrent le même sort.

Dans les premiers jours de février, les protestants d'Annonay et les catholiques de Boulieu, qui se faisaient une guerre continuelle, avaient conclu une trève par la médiation de du Peloux. Mais le 13 du même mois, les religionnaires d'Annonay s'emparèrent d'Andance, où ils pénétrèrent par la maison du capitaine Carraille, que St-Chamond y avait placé comme commandant. Les habitants, qui étaient loin de s'attendre à cette surprise, furent pour la plupart égorgés dans leurs lits. Meausse, chef de cette sanglante expédition, après avoir pillé et brûlé ses faubourgs, fit fortifier Andance du côté du Rhône. Le 20 du même mois, la maison de la Rivoire, appartenant à la dame de Luppé, près du Bourg-Argental, fut envahie par quelques habitants d'Annonay, qui y mirent une garnison, sous les ordres du capitaine Pinet. Après cette affaire, Rochegude apprit que le château de Lamastre était tombé au pouvoir du capitaine Erard, le même qui faisait de si singulières expériences sur la durée de la vie des individus privés de nourriture, et qui avait trouvé le moyen de s'échapper; il s'y transporta, et parvint à se saisir adroitement de ce misérable,

ainsi que de son lieutenant, nommé Cachan, qu'il 1575.
fit pendre aux créneaux du fort. Il rendit ensuite la liberté à plusieurs malheureux qu'Erard tenait dans de basses-fosses, et parmi lesquels se trouvait Guillaume Baud, châtelain de Rochebrune. Cet Erard avait été pris déjà deux fois par les catholiques, et deux fois il était parvenu à sortir de leurs mains au moyen de fortes sommes. Dans cette dernière circonstance il essaya de recourir à cet argument; mais il ne lui réussit pas. Ayant demandé à Rochegude si *son chapeau plein d'écus* ne suffirait pas pour lui sauver la vie, ce seigneur, pour toute réponse, le fit pendre à côté de son lieutenant.

Mandelot, seigneur de Passy, gouverneur du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, St-Chamond et Gordes réunirent des troupes pour reprendre Andance, où Meausse s'était enfermé avec cent vingt hommes tirés de la garnison d'Annonay. Cette place fut assiégée et prise le 10 mars. Une partie des habitants s'étaient enfuis à Annonay; tous ceux qui y étaient restés furent égorgés par les vainqueurs, qui pillèrent et saccagèrent ensuite leurs maisons. Meausse, après avoir combattu en homme de courage, s'était retiré dans la tour du prieuré, où il fut fait prisonnier avec trois ou quatre de ses officiers, qui n'avaient pas voulu l'abandonner.

Les catholiques mirent une garnison à Andance, et se portèrent sur Annonay, qu'ils tentèrent en vain de soumettre par de belles promesses. Mandelot et St-Chamond, n'ayant pas des forces suffisantes pour en entreprendre le siége, se retirèrent, le 13 mars, à Boulieu, d'où ils menacèrent les annonéens

1575. de les punir bientôt de leur résistance. Peu de jours après, Rochegude rentra à Annonay pour régler les affaires de la ville et y établir un commandant en remplacement de Meausse, qui avait été conduit prisonnier à Lyon. Il conclut un traité avec le commandant de Boulieu, pour la sûreté des laboureurs et du bétail. Il était à peine signé que, le 19 mars, La Beaume parut aux environs d'Annonay, à la tête des gendarmes de La Barge. Les habitants firent une sortie jusqu'à Laprat, sous la montagne de Montmiadon. Une lutte meurtrière s'engagea : Rochegude y reçut un coup de pistolet dont il mourut trois jours après. Il fut enseveli avec son neveu de Barjac, qui venait d'expirer à la suite d'une blèssure qu'il avait reçue au siége d'Andance (1).

Dans les premiers jours d'avril, les religionnaires reprirent le fort du Pouzin et y tuèrent le capitaine Geys. Bays était tombé en leur pouvoir quelques jours auparavant.

On apprit alors que le vicomte de Turenne (Henri de La Tour-d'Auvergne, depuis duc de Bouillon), neveu des maréchaux de Montmorency et de Damville, s'était prononcé comme eux contre les catholiques, et qu'il venait d'entrer en campagne avec une armée de trois à quatre mille hommes. Bientôt après, Jacques de Crussol (ce même d'Acier dont nous avons parlé comme chef de protestants), devenu duc d'Uzès par la mort de son frère, ayant pris parti pour le roi en haine de Damville (2), fit le

(1) *Mémoires d'Achille de Gamon.*

(2) « C'était un spectacle singulier, dit de Thou, de voir le nouveau duc d'Uzès armé contre les protestants, et Damville combattant pour eux »... « Cette

siége de Bays, qu'il reprit; mais ce fut en vain qu'il 1575.
tenta d'enlever les deux tours, où les assiégés s'étaient retirés. Après avoir fait fortifier une partie de la ville et abattre l'autre, il laissa quelques troupes pour garder le passage du Rhône et retourna en Languedoc.

François de La Barge avait été nommé gouverneur du Vivarais en remplacement de St-Chamond, qui s'était démis de cette charge. Ce seigneur se logea au château des Célestins-du-Colombier avec sa compagnie et quelques enseignes d'infanterie. Il convoqua les états à Tournon, afin de se faire allouer les fonds nécessaires pour subvenir aux frais de la guerre qu'il voulait entreprendre contre Annonay. Peu de personnes s'étant rendues à cette convocation, il congédia celles qui s'y trouvaient, et mit une partie de sa compagnie à Boulieu, que Mandelot venait de quitter pour se retirer dans le Forez. Il donna les ordres les plus rigoureux pour

» révolution imprévue, dit le Laboureur, fist connoître à bien des gens que la » religion n'estoit qu'un prétexte dont on estoit obligé de se servir pour être appuyé contre l'inconstance des fabveurs de la cour, ou contre les entreprises de » ses ennemis; car tout estait si brouillé, que non-seulement le roy, la reyne sa » mère et les princes du sang, mais encore chaque maison puissante avoit des » desseins et des maximes tous différens, soit pour se maintenir ou pour s'agrandir. » Tout le monde prévoyait la ruine de l'Estat; et chacun des grands ayant la vue » sur quelque pièce de ce futur naufrage, le duc d'Uzès, comme le plus grand » terrien et le premier en dignité dans tout le Languedoc, s'y voulait establir sous » un titre plus spécieux en apparence, mais en effet moins heureux que le fut celui » du chef des huguenots, parce qu'il ne trouva pas la même chaleur dans les esprits » des catholiques de la province, presque tous desabusés et d'ailleurs partagés d'inclination entre lui et le maréchal Damville, qui donna à ceulz de son party le nom » de *politiques*, qui souffrit communion d'intérêt entre ceux de l'une et l'autre » religion et qui avait pour fondement la protection du pays contre le mauvais » gouvernement. » *Additions aux Mémoires de Castelnau,* tome 2, liv. 4, p. 57.

1575. empêcher les annonéens de recevoir du dehors des secours d'hommes et de vivres. Cette mesure les alarma d'autant plus, que le duc d'Uzès venait de prescrire à ses troupes de brûler tous les blés du Languedoc.

Montbrun continuait ses exploits dans le Dauphiné. Il avait battu Gordes dans plusieurs rencontres. Mais, bientôt, accablé par le nombre aux environs de Die, il fut fait prisonnier et conduit à Grenoble. Cette capture combla de joie Henri III. — « J'étais à la cour, dit Brantôme, alors que » M. de Beire, bon et vaillant capitaine provençal, » en porta des nouvelles au roy, qui l'en gratifia » et en fut très-aise et dit : Je savais bien qu'il s'en » repentirait et en mourra; et verra bien à cette » heure s'il est mon *compaignon* (1); et soudain » manda à la cour de Grenoble de lui faire son » procès. »

Vainement le maréchal, le prince de Condé et toutes les notabilités du calvinisme, s'agitèrent pour que Montbrun fût traité comme prisonnier de guerre; vainement le duc de Guise, tout puissant à la cour, sollicita l'échange de Montbrun contre Besme:

(1) Pour l'intelligence de ce propos nous devons rapporter le fait suivant :

Henri III, revenant de Pologne pour prendre la couronne de France, arriva, le 4 septembre, au Pont-de-Beauvoisin. Pendant que Gordes et une foule de gentilshommes allaient le complimenter, Montbrun lui pilla son bagage. On voulut lui remontrer qu'il n'avait pas le droit d'en agir de la sorte avec son roi : « Les armes » et le jeu rendent les hommes égaux, » répondit Montbrun. Après avoir lu une lettre que lui adressait Henri III, il s'écria : « Quoy! le roy m'escrit comme roy » et comme si je debvois le reconnoistre? Qu'il sache que cela seroit bon en temps » de paix, et que lorsque je le connoistroi pour roy; mais en tems de guerre, qu'on » ha le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est *compaignon*. » Le roi, comme on voit, se ressouvint du propos.

Henri III fut inébranlable. Montbrun, surnommé *le vaillant*, fut condamné, par le parlement de Grenoble, à être décapité. Il subit son arrêt avec une rare fermeté, le 12 août 1575. 1575

La situation des affaires prenait chaque jour plus de gravité. Le duc d'Alençon, mécontent, fatigué de sa position à la cour, avait résolu de s'en affranchir et d'aller se mettre à la tête des calvinistes. Le 15 septembre, il trouva l'occasion d'exécuter son dessein, et s'enfuit brusquement à Dreux, ville de son apanage, où les principaux seigneurs calvinistes vinrent le reconnaître pour leur chef. Bientôt après il fut rejoint par Thoré, que lui envoya le prince de Condé, avec quatre à cinq mille allemands. Ces troupes ayant été battues, la reine-mère se rendit au camp du duc d'Alençon; une trêve fut conclue entre elle et son fils; on négociait pour une paix générale, lorsque le roi de Navarre s'évadant à son tour, le 23 février 1576, 1576.
se rendit en Guienne, où il fit profession publique de calvinisme. Presque en même temps le prince de Condé rentra en France avec une seconde armée allemande, et alla se joindre, à Moulins, au duc d'Alençon. Les forces de ce prince s'élevaient alors à trente-cinq mille hommes. La cour fut alarmée. La reine-mère retourna auprès du duc d'Alençon, dans les premiers jours de mai, et après quelques contestations, elle arrêta les conditions de la paix, que le roi ratifia par une déclaration qui fut enregistrée au parlement le 14 du même mois.

Dans ce nouvel édit, après les clauses ordinaires dans tous les précédents, par lesquelles le roi par-



1576. donnait et approuvait tout ce qui s'était passé, il accordait aux calvinistes entière liberté de conscience et libre exercice de leur culte, avec permission d'établir des écoles, d'assembler leurs synodes, de célébrer leurs mariages, administrer leurs sacrements aussi publiquement que les catholiques; les reconnaissait et les déclarait aptes à remplir toutes sortes de charges, offices et dignités; abolissait les distinctions et prérogatives jusqu'alors réservées aux catholiques; promettait d'ériger, dans chaque parlement une chambre, mi-partie pour juger, leurs procès; accordait aux princes huit places de sûreté, savoir : Beaucaire et Aigues-Mortes en Languedoc, Périgueux et le Mas-de-Verdun en Guienne, Nyons et Serres en Dauphiné, Issoire en Auvergne, et Seine, la grande tour, en Provence; cassait, annulait les arrêts prononcés contre La Motte, le comte de Coconas, l'amiral de Coligny, Briquemaut, Cavagnes, Montgomery et Montbrun; déclarait que les vidames de Chartres et Beauvais ne pourraient être recherchés pour quelques traités ou conventions qui auraient été négociés ou conclus par eux en Angleterre; assignait pour apanage au duc d'Alençon le Berry, la Tourraine, le duché d'Anjou et cent mille écus de rentes; au prince de Condé, le gouvernement de Picardie, et, pour sûreté particulière, la ville de Péronne; au prince Casimir, qui réclamait quatre millions d'écus d'or, pour avoir fourni des troupes allemandes dans les dernières guerres, il donnait Château-Thierry, quatorze mille écus de pension, une compagnie de cent lances et toutes les sommes dues à l'armée étrangère, montant à

plus de douze cent mille ducats ; au prince d'Orange, 1576.
la restitution de tous les biens qu'il possédait en France et que le parlement avait confisqués sous prétexte de rébellion ; enfin, le roi promettait d'assembler dans six mois les états-généraux, où seraient présentés les griefs que ses sujets pouvaient avoir, etc.

Les conditions étranges de ce traité soulevèrent l'indignation des catholiques, qui se répandirent en murmures et en propos peu révérencieux, tant envers le roi qu'envers sa mère. Ils traitèrent Henri III de prince efféminé, amolli par les voluptés de la cour et accusèrent hautement Catherine d'avoir avili la majesté du trône et la religion, pour tirer le duc d'Alençon du mauvais pas où il s'était engagé. « Peut-être, dit Davila, ne s'en fussent-ils pas tenus là, et eussent-ils pris les armes pour rompre ce traité ; mais on comprit bientôt que le roi et la reine, précisément pour ramener le duc d'Alençon, n'avaient consenti à la paix que de bouche, sans aucune intention sincère de l'observer (1). » En effet, aucune des conditions du traité ne fut accomplie, ni à l'égard des calvinistes en général, ni à l'égard du roi de Navarre et du prince de Condé en particulier. Néanmoins la maison de Lorraine, toujours prête à saisir l'occasion d'augmenter sa puissance, ne laissa point échapper celle-ci. Le duc de Guise et ses frères profitèrent de l'impression fâcheuse que l'édit avait produite pour se mettre à la tête du parti catholique. Ils commencèrent à former secrètement une

(1) Davila, livre 6.

1576. *ligue* dans toutes les provinces du royaume, sous prétexte d'arrêter les progrès de l'hérésie et l'empêcher de s'établir en France. Leur véritable but était de réunir en un seul et même faisceau les forces du parti catholique, afin d'en disposer ensuite à leur gré, soit dans l'intérêt de leur propre sûreté, soit pour l'affermissement de leur faction.

L'édit n'avait toutefois pas plus satisfait les calvinistes que les catholiques; car ils s'attendaient à des concessions beaucoup plus larges que celles qu'il leur avait faites. Le prince de Condé, qui s'était présenté à Péronne pour prendre possession du gouvernement de Picardie, en avait été repoussé par les habitants. Excités par les princes lorrains, ils avaient déclaré qu'ils ne recevraient jamais dans leurs murs une garnison protestante.

Les griefs ne manquaient pas non plus au maréchal Damville, que l'édit privait, sans compensation, de l'autorité presque absolue dont il jouissait dans son gouvernement de Languedoc, et qu'il eût été bien aise de conserver à cause de sa défiance envers le roi et surtout des Guise, ses mortels ennemis. Contrarié des associations que ceux-ci formaient contre les calvinistes, il adressa des représentations à Henri III sur ce point. Il lui disait entre autres choses que ces associations n'étaient propres qu'à enfanter une cinquième guerre civile. Après lui avoir démontré qu'il existait en France plus de *cinq cent mille familles protestantes ouvertement déclarées, et autant de cachées*, qui pourraient mettre aisément cinquante mille hommes sur pied au premier signal, il ajoutait : « Il faut, par une bonne réformation, apaiser l'ire

» de Dieu, et estimer que sa parole ou son évan- 1576.
» gile n'a jamais été plantée ni maintenue à coups
» d'épée. »

Le roi avait pris son parti, et il goûta peu les avis du maréchal. Néanmoins, connaissant son influence sur les protestants, il employa tous les moyens pour le détacher d'eux. Mais pendant qu'il travaillait dans ce but par l'entremise du duc de Savoie, Honoré-Albert dit le capitaine de Luynes, lieutenant de Damville, à qui celui-ci avait confié le gouvernement du Pont-St-Esprit, s'assura de cette place, de concert avec la cour, sous prétexte que Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, qui s'y trouvait accidentellement, avait formé le projet de s'en rendre maître avec un corps de religionnaires, rassemblé aux environs par les soins de Blacons, Vauchière et Priez. Damville apprit cette trahison dans le moment où les députés du duc de Savoie, étant venus pour remplir leur mission, s'engageaient à renoncer à toutes sociétés et confédérations, afin de ne pas troubler la paix. Le maréchal, tout en protestant de son dévouement au roi, déclara aux députés que le procédé du capitaine de Luynes n'était propre qu'à remettre tout en question : il ajouta que *si le prince avait réellement si bonne volonté, ce qu'il pouvait faire de mieux, c'était de punir l'attentat de son lieutenant*.

Le roi, désireux de se concilier l'amitié de Damville, et instruit des observations qu'il avait faites aux députés du duc de Savoie, lui envoya le viguier de Marseille pour excuser l'entreprise de Luynes et lui faire entendre que, dans l'état des choses, il

n'était pas possible d'ôter à ce capitaine le gouvernement du Pont-St-Esprit (1).

1577. Ces négociations ne laissèrent pas de devenir suspectes aux religionnaires, qui soupçonnaient Damville d'être d'intelligence avec la cour et d'avoir adhéré aux conclusions des états de Blois, où le roi, s'étant déclaré chef de la ligue, avait juré de ne souffrir en France d'autre religion que la catholique.

Les hostilités recommencèrent. Les religionnaires du Bas-Languedoc se séparèrent du maréchal par un acte solennel, à la date du 27 février 1577, où ils lui reprochaient, entre autres choses, d'avoir enfreint le traité d'union et favorisé les catholiques à leur préjudice; d'avoir laissé surprendre le Pont-St-Esprit par de Luynes, et donné le gouvernement d'Annonay à Du Peloux; d'avoir envoyé Charretier, l'un de ses secrétaires, aux états de Blois, et négligé de se préparer à la guerre.

Damville, voyant que sa réconciliation avec le roi ne s'opérait pas encore, et que les ennemis de l'union s'étaient emparés successivement du Bourg-St-Andéol, de Largentière, Langogne, Pradelles et autres places du Vivarais, jugea convenable de se rapprocher des religionnaires, en se justifiant de tous les griefs qu'ils lui reprochaient; mais son accord avec eux ne fut pas de longue durée. Le roi lui ayant concédé le marquisat de Saluces à la condition qu'il lui remettrait toutes les places du Languedoc qui étaient en son pouvoir, le maréchal abandonna définitivement les calvinistes, qui élurent pour chef

(1) *Histoire générale de Languedoc*, par dom Vaissette, tom. 5.

son frère Thoré. Bientôt tout le pays fut en feu. 1577.

Après plusieurs mois de combats où la fortune favorisa alternativement les partis, parut un édit de pacification, à la date du 17 septembre 1577. Mais il ne fut guère observé. Le maréchal Damville, dont les brouilleries avec les religionnaires s'aigrissaient de jour en jour, faisait une guerre acharnée à ceux d'entre eux qui l'avaient, disait-il, outragé, et couvrait ses hostilités du prétexte de soumettre à l'obéissance du roi les places de son gouvernement (1).

Il en était de même dans les autres provinces, et surtout en Dauphiné, où Lesdiguières craignait, en désarmant, d'éprouver le sort de Montbrun. Ailleurs, les ligueurs ne pouvant souffrir que les calvinistes se livrassent à l'exercice de leur culte dans les endroits où il avait été toléré par les édits, élevaient des murmures et se livraient fréquemment envers eux à des voies de fait.

Les calvinistes du Languedoc s'emparèrent, au 1578.
mois de janvier 1578, de Baillargues, au diocèse d'Uzès; de Salelles, au diocèse de Lodève; de St-Martin-le-Vieux et de Cailhavel, au diocèse de Carcassonne; du château de Vialard, au diocèse de Mende; de St-Remèze, de Pailharez, etc., au diocèse de Viviers. De leur côté, les catholiques enlevèrent aussi un grand nombre de places aux religionnaires. Les luttes devinrent de plus en plus acharnées et sanglantes, non-seulement en Languedoc, mais encore dans presque toute la France. Elles durèrent plusieurs années, pendant lesquelles

(1) Davila, liv. 6.

1578. le roi s'occupa beaucoup d'exercices de dévotion. Il y eut bien quelques trèves, mais à peine conclues, elles furent violées ouvertement par les partis. Le Haut et le Bas-Languedoc, et surtout le Vivarais, eurent beaucoup à souffrir de ces désordres abominables. St-Agrève (1), Désaignes, Anno-
1583. nay, La Bâtie, Bays, Viviers, Montpezat, Aubenas, St-Privat, Largentière et autres lieux, furent tour-à-tour pillés, saccagés, incendiés. Puis survinrent les divisions entre les chefs, notamment entre le vicomte de Joyeuse et le maréchal Damville, qui, depuis la mort de son frère François, avait pris le titre et le nom de duc de Montmorency. Les luttes dégénérèrent alors en véritables brigandages : d'un autre côté, les intrigues des Guise ajoutèrent à la gravité des événements.

1584. Henri III, après dix ans de mariage avec Louise de Lorraine, n'avait point eu d'enfant, et désespérait d'en avoir. Le roi de Navarre se trouvait le

(1) St-Agrève était une des places de sûreté que les édits royaux avaient accordées aux calvinistes. Elle fut assiégée, le 22 septembre 1580, par Antoine Latour, seigneur de St-Vidal, avec douze pièces de canon. Chambaud, qui y commandait, était alors absent, et ce fut vainement qu'il tenta d'y rentrer. Le siége dura plusieurs jours. Réduits à leurs propres forces, les habitants se défendirent avec opiniâtreté et ne cédèrent que pied à pied aux assiégeants les fortifications extérieures. L'assaut allait être donné : les assaillants se voyant perdus et ne consultant que leur désespoir, formèrent un bataillon carré au milieu duquel ils placèrent leurs femmes et leurs enfants; puis ayant mis le feu à leurs maisons afin de dissimuler leur retraite, ils gagnèrent les montagnes à la faveur de la nuit. Les assiégeants, à la vue de cette ville embrasée, crurent que les habitants allaient fondre sur eux avec impétuosité et tenter de se frayer un passage à travers leurs rangs. Cependant n'en voyant paraître aucun, quelques-uns se hasardèrent à pénétrer dans la ville, et, la trouvant déserte, ils revinrent avertir leurs compagnons, qui se mirent aussitôt à la poursuite des fuyards; les ayant atteints, ils les massacrèrent jusqu'au dernier, sans exception d'âge ni de sexe. St-Vidal, dans la mêlée, eut un œil crevé d'un coup d'arquebuse.

plus proche héritier de la couronne. Les Guise, ses ennemis jurés, craignaient de voir un jour le trône occupé par un prince calviniste. Mécontents de la cour, qui depuis long-temps se défiait d'eux et les dépouillait insensiblement de leurs dignités et de leurs gouvernements, pour les prodiguer à ses favoris, ils résolurent secrètement de ranimer le feu de la ligue, qui couvait sous la cendre, et de reconquérir tous les avantages dont la maison de Lorraine jouissait naguères. Henri duc de Guise, excité à la fois par son ambition et son zèle pour la religion, ne tarda pas à grossir le nombre de ses partisans, tant à Paris que dans les provinces, par le concours d'éloquents orateurs. Le cardinal de Bourbon, séduit par l'espérance qu'on lui faisait entrevoir de succéder au trône, et qui n'était pas moins désireux d'étendre dans tout le royaume la foi catholique, dont il avait toujours été zélé protecteur, accepta sans peine le titre de chef de l'*union* ou de *la ligue*. Le duc de Guise l'avait amené à ce point par ses artifices et ses caresses. Aussi disait-on plaisamment : « Le cardinal est semblable au chameau, » qui se met à genoux pour qu'on puisse le charger » avec plus de facilité du fardeau qu'on veut lui » imposer. » 1584.

Les principaux chefs de l'union étaient le cardinal Louis de Guise, frère du duc, qui ne lui cédait ni en audace ni en activité; Charles, marquis de St-Sorlin, fils d'Anne d'Est, frère utérin du duc; Charles de Lorraine, duc d'Aumale, et Charles d'Aumale, son frère; le duc d'Elbeuf, Emmanuel, qui, quoique beaux-frères du roi, n'en étaient pas

1584. moins attachés à la maison de Lorraine, dont ils étaient princes; Charles duc de Mayenne; le prince de Gonzagues, duc de Nevers; Gui de Lansac; François d'Epinay de St-Luc, baron de Crèvecœur; le comte de Saux; Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon; le comte de Brissac; les seigneurs de La Roche-Breauté, de La Beaume, de Sourdac, de Chevrière, etc. A ces personnages s'étaient joints Jean Lemaître, président à mortier au parlement de Paris; Etienne de Neuilly, président au même parlement; le cardinal de Pellevé; le commandeur de Diou, et une infinité d'autres prélats, seigneurs et officiers, qui tous devaient leur avancement au crédit et à la puissance des princes lorrains.

La ligue étant bien affermie et cimentée par le prétexte de défendre la religion et d'empêcher que le sceptre ne passât aux mains d'un huguenot, on s'occupa à se procurer les fonds nécessaires pour la soutenir. La cour de Madrid, intéressée à ses succès, s'empressa d'en fournir; le roi d'Espagne même se déclara protecteur de la ligue; mais le pape Grégoire XIII, pontife d'un caractère doux et modéré, ne voyant pas qu'il y eût nécessité de prendre les armes contre un roi qui professait ouvertement la religion catholique, jugea convenable de temporiser et de refuser tout écrit de sa main d'où l'on pût induire qu'il approuvait et protégeait la ligue. Il dit même au cardinal, qui tâchait de l'y entraîner : « La ligue n'aura de moi ni bulletin ni bref jusqu'à « ce que je voye plus clair en ses brouilleries (1). »

(1) Journal d'Henri III, année 1585.

Pendant que les ligueurs travaillaient à fortifier 1585.
l'union, le roi, exactement informé de leurs manœuvres, délibérait avec ses confidents sur la résolution qu'il devait prendre pour conjurer l'orage. Il fut décidé qu'on enverrait le duc d'Epernon au roi de Navarre, pour l'engager à rentrer dans le sein de l'église et à revenir à la cour. Le but du roi était de se faire un appui de ce prince contre les ligueurs.

Le roi de Navarre se trouvait à Castres en conférence avec le duc de Montmorency (Damville), lorsqu'il reçut d'Henri III une lettre ainsi conçue :

« Mon frère, je vous avise que je n'ay pu empescher, quelque résistance que j'aye faite, les mauvais desseins du duc de Guise. Il est armé : tenez-vous sur vos gardes et n'attendez rien. J'ay entendu que vous étiez à Castres pour vous parlementer avec mon cousin le maréchal de Montmorency, dont je suis bien aise, afin que vous pourvoyiez à vos affaires. Je vous enverray un gentilhomme à Montauban qui vous avertira de ma volonté. Votre bon frère, HENRI. »

En effet, d'Epernon arriva peu de jours après pour remplir sa mission. Le roi de Navarre lui répondit qu'il ne renoncerait point à son culte ; mais qu'il était tout disposé à prêter à Henri III le secours de sa personne et la force de son parti contre les ligueurs.

Au bout de quelques mois le roi de Navarre et le duc de Montmorency apprirent qu'Henri III s'était uni à la ligue, par un traité conclu à Nemours, le 7 juillet. Ils se concertèrent sur le parti qu'ils devaient

1585. prendre dans cette grave circonstance. Il fut convenu qu'ils se fortifieraient et traîneraient les affaires en longueur, jusqu'à l'arrivée des troupes que le parti calviniste attendait de l'étranger. Ils dressèrent, de concert par le ministère de Duplessis-Mornay, gentilhomme de la suite du roi de Navarre, un manifeste contre la ligue. Ce prince s'y plaignait amèrement de ce que ses ennemis le qualifiaient d'hérétique, de relaps, de persécuteur de l'église, de perturbateur de l'état et d'ennemi mortel des catholiques, dans le but de l'exclure de la succession à la couronne; se justifiant de toutes ces inculpations, qu'il accusait le duc de Guise d'avoir inventées et propagées parmi le peuple, il rappelait les services qu'il avait rendus et qu'il rendait journellement dans ses états aux partisans de l'église romaine; rejetant sur la maison de Lorraine tout l'odieux des machinations dont il était l'objet, et voulant prouver son vif désir pour le maintien de la paix, il offrait, tant en son nom qu'au nom de son cousin le prince de Condé, d'abandonner toutes les places qu'ils occupaient, pourvu que les Guise en fissent autant de celles dont ils s'étaient emparés. Signalant les malheurs où leurs machinations allaient replonger le royaume, il demandait au roi de France la permission de leur donner publiquement un démenti, et *s'offrait à terminer cette querelle avec le duc de Guise dans un duel seul à seul, ou chacun avec un second, ou dix contre dix, ou vingt contre vingt, plus ou moins, selon que le duc de Guise voudrait choisir* (1);

(1) Davila, livre 7.

ajoutant qu'il prendrait pour second le prince de Condé, résolu, comme lui, à ne point s'arrêter à l'inégalité de la naissance pour vider une querelle qui n'avait d'autre but de leur part que la pacification du pays. 1585.

Le duc de Guise n'accepta pas le duel, et fit répondre par d'autres d'une manière vague au manifeste du roi de Navarre.

Au milieu de ces circonstances on ne négligeait rien pour se préparer à de nouvelles hostilités. On établit des garnisons dans les villes et dans les châteaux ; de grandes sommes furent exigées pour leur entretien : le Vivarais, seul, fut imposé de six mille écus par mois dans cet objet. Les rigueurs des agents du fisc, appuyés de soldats pour la levée de ces taxes excessives, contraignirent les gens de la campagne à abandonner leurs habitations, et à se retirer dans des forêts ou dans des lieux inaccessibles avec tout ce qu'ils purent transporter. A cette calamité vint se joindre une stérilité sans exemple et qui fit élever les denrées à un prix excessif. Les paysans du Vivarais, réduits à la plus profonde misère, se nourrissaient de glands de chêne, de racines sauvages, de fougère, du marc et des pepins de raisins séchés au four, de coquilles de noix, de vieilles tuiles, qu'ils faisaient moudre et mêlaient avec une poignée de farine d'orge, d'avoine ou de son, pour en faire du pain. « Pour comble de malheur, dit Achille de Gamon en parlant de cette disette, la cherté des vivres fut suivie d'une espèce de contagion qui dégénéra en peste (1), dans l'été

(1) Ces calamités sont attestées par le journal l'*Etoile*, édit. de 1744, p. 482 et 492. On y lit qu'au mois de mai le *septier* de froment fut vendu jusqu'à sept

1586. de l'année 1586, et qui s'étendit dans le Dauphiné, le Lyonnais, le Forez et le Vivarais. La plupart de ceux qui sortirent d'Annonay, pour l'éviter, en furent infestés à la campagne, et moururent presque tous. Les villages voisins d'Annonay qui se ressentirent le plus de la peste, et où elle enleva presque tous les habitants, furent ceux de Roiffieu, Brogieu, Lemps, Boucieu, Chatinaix, Varague, Les Seux, Eynas, Vicenti, Clémencieux, Les Moures, Midon, Bolais, Jalencieu, Pinieu, Davezieu, Les Sollods, village de Gourdan, Chazeaux, Javas, Charezin, Les Souillères, Esteyses, Esenville, Samoyas, Sassolas, St-Marcel, St-Cyr, Esterpas; les autres villages plus éloigés furent Sarras, Sillon, Revirand, Cermes, Ardoix, Forany, Esclassan, La Coulange, Marsan, St-Jeure, Quintenas, Martoret, Felis, Anti, More, Loume, St-Alban, Ay, Préaulx, Satillieu, Vaudevant, St-Félicien, Bouzas, Boucieu-le-Roi, Colombier-le-Vieux, Etables, Crémolières et un

à huit écus aux halles de Paris, et qu'au mois d'août suivant, « *les pauvres gens mourans de faim allaient par troupes couper les épis à demy-mûrs, qu'ils mangaient sur-le-champ, menaçans les laboureurs de* LES MANGER EUX-MÊMES, *s'ils ne leur permettaient de prendre ces épis...* » Il paraît, selon le même journal, qu'en 1587 la disette continua, puisque le blé, à Paris, valait quarante-cinq francs le setier.

On lit d'autre part : « L'an 1586, le Dauphiné feult tant affligé de guerre » civile, famine et peste, qu'on ne sçavait lequel des trois fléaulx était le plus » violent; car eyant été prinses par ceulx de la religion prétendue réformée, les » villes de Dia, Montelimard, Embrun, y furent exercées beaucoup de tyrannies. » Quant à la famine, elle feult telle qu'on faisoit ordinairement du pein du marc » des raisins, passé sur le pressoir, et de la fugière, et valust le sestier de fro» ment dix-neuf livres quatre souls : dont mourut une infinité de personnes. » Après veint la peste, si aspre qu'en une nuict tout ce qui estoit en une maison » mourut, bien que le jour par avant ils n'eussent encore poinct de mal; en » feulrent généralement visités autant les champs que les villes. »

Aimarii Rivalii, *de Allobrogibus*, M. SS. de la bibliothèque royale, n° 6014, page 367.

très-grand nombre d'autres où elle se répandit. 1586.
Les grandes villes n'en furent pas exemptes; elles devinrent désertes et sans commerce, soit par la mort de ceux qui en étaient infestés, soit par la retraite de ceux qui voulaient l'éviter... Il arrivait que les uns et les autres, par l'horreur qu'ils avaient de se voir et la crainte de se communiquer la contagion, mouraient sans secours. Les fruits ne furent pas recueillis; le bétail fut abandonné; en un mot les biens et les héritages laissés ou à des orphelins hors d'état d'en jouir, ou à des absents que l'éloignement empêchait de les prendre et d'en avoir soin, ou à des étrangers qui s'en emparaient. Les villes ou les villages de deça et de delà le Rhône éprouvèrent les mêmes calamités, aussi bien que toutes celles du Dauphiné, du Velay, du Lyonnais et d'Auvergne. La seule ville de Boulieu, dans la baronnie d'Annonay, qui en avait été exempte, en fut infestée sur la fin (1). »

La guerre se ralluma avec plus de fureur que 1587.
jamais. Nous ne suivrons point les armées belligérantes dans la Guienne, la Saintonge, l'Auvergne, la Provence, la Picardie, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine; nous nous abstiendrons aussi de signaler les succès divers de ces armées dans les luttes terribles où l'ambition insatiable de la maison de Lorraine et l'impéritie de Henri III entraînèrent presque toutes les populations du royaume : nous mentionnerons seulement la bataille de Coutras, que le duc de Joyeuse perdit, avec la vie, contre le

(1) *Mémoires sur les guerres civiles du Haut-Vivarais*

1587. roi de Navarre ; tous ces faits appartiennent à l'*histoire générale de France ;* revenant à ceux qui concernent particulièrement le Vivarais, nous renverrons le lecteur jaloux de s'initier à de plus grands détails, aux ouvrages de Davila, du président de Thou, etc.

Chambaud, commandant pour les religionnaires dans le Vivarais, avait pris position aux environs de Désaignes, d'où il harcelait continuellement la garnison catholique de Valence ; mais celle-ci, après avoir essuyé des pertes considérables, finit par l'en chasser. Chambaud se jeta alors dans Charmes, qu'il occupa pendant quelque temps ; mais les valentinois, ne voulant pas le souffrir dans leur voisinage, allèrent l'y attaquer avec des renforts qu'ils avaient reçus de plusieurs points du Dauphiné et du Lyonnais. Il s'y défendit vaillamment ; mais contraint de céder à des forces supérieures, il se retira en combattant à Chalancon. D'Ilières, chef des troupes catholiques, reprit aussitôt la place de Charmes.

Vers la même époque, Montlaur, à la tête d'un fort parti, surprit la ville d'Aubenas et la saccagea. Le château, où les religionnaires s'étaient réfugiés, résista d'abord ; mais il fut bientôt obligé de se rendre. Peu de temps après, Chambaud en fit le siége et l'enleva aux catholiques, malgré les efforts de Montréal, qui était accouru pour les secourir.

Ce Montréal, dont le véritable nom était Souillac, de la famille Balazuc, et l'un des chefs des ligueurs du Vivarais, passa ensuite le Rhône et surprit Montélimar, le 16 août ; mais le château resta aux reli-

gionnaires qui s'y maintinrent courageusement. 1587.
Chambaud, qui n'avait pas perdu Montréal de vue, franchit le fleuve à son tour avec cinq cents hommes; secondé par les religionnaires du Vivarais, sous les ordres de Cheilus, l'un des principaux seigneurs du pays, et de Jean-Baptiste Gentil, qui s'étaient empressés de se joindre à lui, il reprit la place, après un combat des plus opiniâtres, où plus de deux mille catholiques furent tués. Parmi les morts se trouvèrent le comte de Suze, qui commandait la place; Chenilhac, gouverneur du Vivarais; Lestrange et autres personnes de distinction. Ce Gentil, qui était originaire de Florac et d'une bravoure à toute épreuve, se détacha de Chambaud, après cette sanglante affaire, et alla s'emparer d'Embrun; puis, laissant une bonne garnison dans cette ville, il repassa le Rhône et se rendit maître en peu de temps de St-Julien, dans le Haut-Vivarais, et de Montfalcon, dans le Velay.

Cependant les états-généraux du royaume, convoqués par Henri III, s'assemblaient à Blois, afin de remédier aux maux qui déchiraient la France. 1588.

Le duc de Guise, qui visait au pouvoir suprême, prenait chaque jour plus d'ascendant sur les esprits. Déjà il avait contraint le roi à s'enfuir de Paris, dans la fameuse journée des barricades (13 mai 1588). Ce prince, en proie à de perpétuelles alarmes par les entreprises audacieuses de cet ennemi, résolut de s'en débarrasser pendant la tenue des Etats. Ainsi, le 23 décembre, au moment où le duc de Guise se rendait auprès de lui, il le fit assassiner par ses gardes. Le lendemain, son frère le cardi-



1588. nal de Guise, qui n'était ni moins fougueux, ni moins redoutable que le duc, éprouva le même sort. Le roi fit ensuite arrêter le cardinal de Bourbon, que les ligueurs voulaient porter au trône; Charles prince de Joinville; Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf; Charles de Savoie, duc de Nemours, et Anne d'Est, duchesse de Nemours, mère des Guise. Cette mesure ne put s'étendre au duc de Mayenne, qui se trouvait alors à Lyon, ni au duc de Mercœur, qui était en Bretagne.

1589. La mort de la reine-mère fut comme le dernier acte de ce drame : attaquée depuis long-temps de la goutte et minée par une fièvre lente, cette princesse termina ses jours, le 5 janvier 1589, à l'âge de soixante-dix ans.

La mort des princes de Lorraine fut le signal d'un soulèvement général. Gens de tout état, de toute condition, y prirent part et entraînèrent les personnes qui s'étaient distinguées jusqu'alors par leur prudence et leur modération : partout on se porta aux excès qu'une fureur délirante pouvait inspirer. Les villes furent opposées aux villes, les seigneurs aux seigneurs, les artisans aux artisans : dans tous les rangs, dans toutes les classes, et du propre mouvement des partis, éclata une guerre des plus violentes et des plus acharnées. On ne vit que massacres, pillages, incendies, sacriléges. Les chemins étaient infestés, les riches rançonnés, les paysans mis à contribution : plus de gouvernement, plus de justice nulle part. Peuple, noblesse, tout était en armes, jusqu'aux ecclésiastiques, entourés de satellites; tout s'égorgeait, sous les noms de huguenots, de catho-

liques, de royalistes, de ligueurs, de navarrois et 1589.
de lorrains.

Au milieu de ces circonstances, un religieux de l'ordre des dominicains ou des jacobins, nommé frère Jacques Clément, séduit par les ligueurs et excité par les chefs de son ordre, à qui il avait manifesté l'intention de tuer le roi, se rendit au camp de Henri III, le 1er août, et le frappa mortellement d'un coup de couteau dans le ventre.

Le duc d'Alençon étant mort, en juin 1584, la branche des Valois se trouva éteinte par le crime de Jacques Clément.

Le roi de Navarre, descendant de saint Louis, avait des droits incontestables au trône de France, et il fut proclamé roi, sous le nom de Henri IV, par tous les officiers de l'armée, qui lui prêtèrent serment de fidélité, le 4 août. Mais la religion servit de prétexte à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle lui opposa d'abord son oncle, le cardinal Charles de Bourbon. Les cours de Rome et d'Espagne, qui jusqu'alors n'avaient favorisé les ligueurs qu'en secret, se déclarèrent ouvertement pour eux. La plus grande partie des soldats abandonna Henri IV. De trente mille hommes qu'il avait amenés sous les murs de Paris, à peine lui en restait-il cinq mille. Il se retira avec eux à Dieppe. Le duc de Mayenne, chef suprême des ligueurs, l'y poursuivit avec une armée quatre fois plus nombreuse; mais bientôt après, ayant reçu des secours de la reine Elisabeth et des princes protestants d'Allemagne et de Hollande, le roi battit son ennemi à Arques et à Ivry. Ces deux victoires le ramenèrent aux portes de Paris, dont il emporta les faubourgs.

1589. Tandis que cette capitale était livrée à la tyrannie des *seize* et aux intrigues des agents de l'Espagne et de Rome, Henri IV, à la tête de quinze mille hommes, l'assiégeait et la réduisait aux plus affreuses extrémités par un blocus absolu. Enfin, pressé par les catholiques de son parti de remplir la promesse qu'il avait faite d'abjurer le calvinisme, et comprenant que c'était le seul moyen de se concilier tous les esprits, il se rendit à leurs instances, le 25 juillet
1593. 1593. Son abjuration amena la reddition de Paris, sa réconciliation avec le Saint-Siége, qui l'avait excommunié, la soumission de Mayenne et des principaux ligueurs. Il entra dans Paris aux acclamations du peuple. Henri, maître du trône, opposa la clémence à l'opiniâtreté, et la bienfaisance à l'ingratitude.

La ligue néanmoins se soutint encore dans quelques provinces, notamment dans le Dauphiné et la Provence, où elle était appuyée par le duc de Savoie; mais le brave Lesdiguières et le colonel Alphonse Ornano parvinrent à la dompter après de longs et sanglants combats (1).

1594. Le duc de Montmorency, que le roi venait d'élever à la dignité de connétable, annonça aux états de Languedoc qu'il avait fait choix d'Anne duc de Ventadour, son neveu et son gendre, pour son lieutenant-général dans cette province, et que ce seigneur devait le remplacer en cas d'absence; il ajouta que le duc de Ventadour était dans la résolu-

(1) Dans ces entrefaites, la ville d'Aubenas, dont Montréal était gouverneur, fut reprise, à la faveur d'une nuit obscure, par 120 protestants commandés par Farjas, de Vals, Laborie et Boulle, de Vallon.

tion de protéger également les catholiques et les religionnaires, et de maintenir la plus parfaite harmonie entre eux; puis ayant conclu une trève avec les ligueurs, le connétable alla joindre Henri IV en Bourgogne. 1595.

Cette trève se prolongea jusqu'au mois d'avril 1595. A cette époque, Henri duc de Joyeuse, frère du cardinal et du maréchal de ce nom tué à la bataille de Coutras, sous prétexte que le roi n'avait pas fait droit à quelques-unes des représentations qu'il lui avait adressées, voulut exciter de nouveaux troubles pour se donner de l'importance et forcer la main à ce prince. En conséquence, il s'empara de Gaillac, d'Alby, de Rabastens et de Lavaur, où il mit des garnisons. Il revint ensuite à Toulouse avec cinq cents hommes de cavalerie, dans le dessein de s'en rendre maître. De concert avec plusieurs seigneurs de son parti, il y jeta quelques compagnies d'infanterie, dont la présence alarma les capitouls qui allèrent lui demander la cause de cette mesure. Il s'en excusa vaguement; et prétendant qu'on avait formé le projet de le chasser de la cité et même de l'égorger, il se saisit de vive force de l'hôtel-de-ville et des portes de Toulouse. En même temps, un cordelier, nommé frère Maurel, l'un de ses émissaires, étant monté en chaire dans la cathédrale de St-Etienne, excita le peuple, par des discours véhéments, à se soulever; puis il se mit à la tête de son auditoire et parcourut les rues le poignard d'une main et le crucifix de l'autre, aux cris de *vive la ligue!* Joyeuse l'ayant rejoint avec le baron d'Ambres, ils se portèrent au palais, où le parlement était assemblé, et le sommèrent d'en sortir, sous peine

1595. d'être enseveli sous les ruines de cet édifice, qu'ils menaçaient de faire sauter avec des pétards. Le parlement répondit que c'était le lieu où l'on condamnait à mort les rebelles, et que la cour n'en sortirait que pour aller rendre justice ailleurs. Ces paroles intimidèrent Joyeuse, qui envoya Hauterive aux conseillers pour traiter à l'amiable avec eux. Il fut convenu qu'ils sortiraient librement de Toulouse pour se rendre à Castel-Sarrasin, où ils se retirèrent en effet fort tranquillement.

Le duc de Ventadour, après avoir soumis plusieurs places aux environs de Toulouse, se présenta devant cette ville; mais ses troupes étant affaiblies par des maladies, il ne voulut pas en entreprendre le siége; il prit même le parti de les congédier. Joyeuse, informé de cette circonstance, en profita pour se diriger sur Castel-Sarrasin avec un corps assez nombreux; mais il fut contraint de s'en retourner sur les menaces que lui firent les habitants de Narbonne et de Carcassonne.

1596. Les choses en étaient là lorsque l'édit de Folembray vint pacifier la province. Par cet édit, le roi accordait une amnistie générale à tous ceux qui avaient suivi le parti de l'union, créait le duc de Joyeuse maréchal de France et l'un de ses lieutenants-généraux en Languedoc (1), en l'absence du connétable de Montmorency, défendait l'exercice de la religion prétendue réformée dans Toulouse et toutes autres du parlement, sauf celles où elle avait été établie par l'édit de 1577, etc.

(1) L'autre était le duc de Ventadour. Plus tard le maréchal de Joyeuse s'étant fait capucin, le duc de Ventadour resta seul lieutenant-général en Languedoc.

La guerre civile ayant cessé, le roi tourna ses armes contre les espagnols, qui depuis long-temps attisaient en France le feu des divisions intestines à la tête de cinq mille français, il leur mit en déroute un corps de dix-huit mille hommes à Fontenay-le-Français, et leur reprit Amiens, qu'ils occupaient. Regagnant pied à pied le terrain qu'ils avaient usurpé, il mit fin à cette guerre en leur imposant le traité de Vervins, en 1598. Depuis ce traité il s'occupa exclusivement du bien-être de ses sujets et calma les inquiétudes sans cesse renaissantes des protestants par le fameux *édit de Nantes*, qui leur accordait l'exercice public de leur culte dans plusieurs villes et les admettait, en concurrence, avec les catholiques, à la possession des places et des honneurs. 1598.

Quoique la paix fût rétablie, il restait encore, en Languedoc, quelques troupes de bandits qui exerçaient des hostilités dans la province. De ce nombre étaient les trois fils du baron d'Antragues, qui volaient sur les grands chemins, tandis que leur père expiait aux galères des crimes du même genre. On se saisit d'eux, et, le 2 octobre 1605, le parlement de Toulouse les condamna à avoir la tête tranchée et le corps partagé en quatre quartiers : ce qui fut exécuté. Plusieurs autres gentilshommes qui exerçaient aussi des brigandages dans le pays subirent la même peine. Le parlement ne se montra pas moins sévère à l'égard de Villefort, frère du vicomte de Polignac. Ce seigneur se trouvant aux états particuliers de Gévaudan, comme baron de Randon, le comte d'Apchier lui disputa la préséance et l'obtint sur lui. Outré de ce triomphe, Villefort, suivi de 1605.



1506. plusieurs gentilshommes de ses amis et de quelques valets, alla le lendemain attaquer d'Apchier dans la cathédrale de Mende, pendant l'office divin, et le blessa mortellement. Les compagnons de d'Apchier mettant aussitôt l'épée à la main, tuèrent trois de ces gentilshommes et deux des gens de Villefort, qui fut arrêté, conduit à Toulouse et condamné à être décapité sur la place St-Georges.

A la même époque, deux frères, nommés Luquisses, fils d'un gendarme de la compagnie étrangère du connétable de Montmorency, avaient formé le complot de livrer différentes places de la province au roi d'Espagne, moyennant une assez forte somme. Ce complot ayant été dénoncé par un individu qui avait refusé d'y entrer, ils furent arrêtés. L'aîné, comme le plus coupable, fut écartelé; l'autre eut la tête tranchée. Deux de leurs complices, les capitaines Julien et Jean, furent aussi condamnés, l'un à être rompu vif, l'autre à être écartelé. On exposa leurs têtes sur la tour du pont de Béziers (1).

L'ordre, par des exemples d'une semblable sévérité, fut enfin rétabli. La paix se consolidait chaque jour davantage; les peuples du Languedoc, comme ceux des autres provinces du royaume, jouissaient de ses bienfaits, lorsqu'un événement épouvantable vint jeter la consternation dans toute la France.

Henri IV était sur le point de porter la guerre en Allemagne, non pour soutenir, comme on le supposait, les droits de ses alliés au duché de Juliers, mais bien dans le but de faire participer les autres

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 497.

nations de l'Europe aux avantages qu'il avait pro- 1605.
curés à ses peuples. Tout à coup, au moment où il traversait la rue de la Ferronnerie pour se rendre auprès de Sully, son premier ministre, il fut assassiné par un fanatique nommé François Ravaillac, natif d'Angoulême. Ce crime abominable fut commis le
14 mai 1610. La mort prématurée de cet excellent 1610.
prince fit passer le sceptre aux mains de son fils, le dauphin Louis, alors âgé de neuf ans et quelques mois, qui prit le nom de Louis XIII, et régna d'abord sous la régence de sa mère, Marie de Médicis.

Les premiers soins de cette princesse furent de concilier les esprits et surtout de se faire bien venir des calvinistes. Dans ce double but, elle supprima un grand nombre d'édits bursaux et de commissions extraordinaires, diminua le prix du sel, objet de récriminations continuelles, confirma l'édit de Nantes et permit aux religionnaires de renforcer les garnisons des places de sûreté qui leur avaient été accordées; en même temps elle enjoignit aux gouverneurs des provinces et à leurs lieutenants de se rendre à leurs postes, et de veiller à ce que la tranquillité ne fût troublée nulle part.

Le duc de Ventadour, conformément aux ordres qu'il avait reçus, s'empressa de visiter les places frontières du Languedoc, au nombre de vingt-cinq, et de les approvisionner de vivres et de munitions de guerre, afin d'être prêt à réprimer le moindre mouvement qui pourrait éclater. Cette précaution devint inutile, car le calme le plus parfait ne cessa de régner jusqu'à la fin de 1612.

A cette époque des bandes de pillards et d'assas- 1612.
sins, parmi lesquels on comptait beaucoup de gen-

1612. tilshommes, s'étaient organisées dans la province. Les états s'assemblèrent, le 26 octobre, à Beaucaire, où se trouvaient le connétable de Montmorency, qui s'était retiré de la cour pour venir finir ses jours en Languedoc, l'amiral son fils, à qui Henri IV avait accordé la survivance du gouvernement de ce pays, et le colonel d'Ornano, marquis de Montlaur et baron d'Aubenas. On y prit des mesures sévères qui mirent un terme aux brigandages de ces misérables. Mais bientôt après des troubles se manifestèrent à Nismes, et voici quelle en fut la source.

Du Ferrrier, ministre calviniste de cette ville, s'était déclaré ouvertement, à l'assemblée de Saumur, pour le parti de la cour. Outré de ce procédé, le synode national des églises réformées tenu à Privas en 1612, le destitua de ses fonctions. Le roi, pour le dédommager de cette disgrâce, le nomma conseiller au présidial de Nismes. Ses ennemis, indisposés de cette faveur, ameutèrent le peuple contre
1613. lui. Le 14 juillet 1613, au moment où il sortait du palais, il fut assailli par des furieux et ne put échapper à leur rage qu'en se réfugiant chez de Rozel, lieutenant au même siége. De là, il se retira à Beaucaire, où il se fit catholique. A son départ, le peuple, dont l'irritation était au comble, envahit sa maison, brûla ses meubles et ses livres, et maltraita le peu de partisans qu'il avait dans Nismes; puis il alla s'emparer des arènes, d'où l'on ne put le chasser.

Ce fut dans ces entrefaites que l'amiral de Montmorency épousa Marie-Félicie des Ursins. Le connétable, qui avait négocié ce mariage, n'y survé-

cut pas long-temps : il mourut près de Pézenas, le 1614.
2 avril 1614, à l'âge de quatre-vingts ans (1). Au moment où il descendait dans la tombe, Anne de Ventadour, son neveu et son gendre, obtenait du roi la survivance de sa charge de lieutenant-général en Languedoc, pour son fils aîné, Henri de Levis, comte de Lavoulte.

Vers le même temps, le prince de Condé, qui s'était éloigné de la cour avec plusieurs seigneurs mécontents comme lui, publia un manifeste pour justifier sa conduite et tenta de se liguer avec les religionnaires; mais cette entreprise n'eut aucun résultat. Peu de jours après, il fit sa paix avec le roi par l'entremise du duc de Ventadour. Plus tard, à la fin de l'année suivante, s'étant adjoint le duc de Bouillon, Henri de Rohan, et plusieurs autres personnages qui se plaignaient du peu de part que la reine-mère leur donnait au gouvernement, il recommença ses intrigues et parvint à exciter quelques émotions qui auraient pu ramener la guerre civile; mais le roi ayant consenti à la translation de l'assemblée des églises protestantes de Nismes à La Rochelle, ainsi que les mécontents le réclamaient, tout rentra momentanément dans l'ordre.

Divers mouvements se manifestèrent aussi, au bout de quelque temps dans les Cévennes, le Vivarais et l'Auvergne; mais le duc de Montmorency les comprima presque aussitôt. Il en fut autrement de ceux qui éclatèrent dans le Vivarais vers la fin de 1619.

(1) Il est à remarquer que le connétable de Montmorency, qui réunissait toutes les qualités qui caractérisent l'homme de bien et le grand homme, ne sut jamais ni lire ni écrire. A peine était-il parvenu à griffonner son nom.

CHAPITRE IV.

Etat des églises calvinistes en 1620. — Situation de Privas. — Paule de Chambaud. — Troubles à Privas. — Massacre des protestants dans la plaine de Vesseaux. — Hostilités dans Privas. — Retraite de Brison. — Arrivée du duc de Montmorency. — Combat de Villeneuve-de-Berg. — Entrée de Montmorency à Privas. — Traité de paix. — Contestations sur la propriété de la grande tour du château de Privas. — Dispositions hostiles des habitants de cette ville. — Brison assiége et prend le château de Privas. — Combat de Lemps. — Prise et incendie d'Alissas. — Retour de Montmorency en Vivarais. — Il attaque et prend Villeneuve-de-Berg. — Siége et prise de Vals. — Destruction de la tour de Sétias. — Siége et prise de Vallon. — Inaction du comte de Châtillon. — Départ de Louis XIII pour le Midi. — Mouvement des calvinistes à La Rochelle et autres lieux. — Leurs projets. — Rupture de Lesdiguières avec les calvinistes. — Ils se donnent des chefs. — Le duc de Rohan est élu commandant du cercle du Haut-Languedoc et de la Haute-Guienne, et Châtillon de celui du Bas-Languedoc. — Combat d'Issengeaux. — Déroute de Blacons. — Contestations entre Châtillon et Rohan. — Combat de Fauch. — Surprise du château de Salavas. — La baronne de La Gorce et ses enfants. — Abandon du siége de Montauban. — Tentative du baron de La Gorce et de Montréal sur Barjac. — Combat de Salavas. — Mort du baron de La Gorce. — Combat de St-Remèze. — Tentative de Blacons sur Villeneuve-de-Berg. — Châtillon se sépare des calvinistes. — Excès des protestants à Nismes et à Montpellier. — Défaite des cévennéens près de Mirabel. — Assassinat

du président Ducros à Montpellier. — Le duc de Ventadour est battu au Cheylard. — De Guy et Peschaire. — Combat de Mirabel.

Ici commence une série d'événements dont le Vivarais fut presque uniquement le théâtre. Avant de les décrire, il importe, pour bien apprécier les faits que nous allons rapporter, de faire connaître la situation et la division des églises calvinistes en France à l'époque dont il s'agit. 1619.

Ces églises avaient été partagées entre seize provinces, subdivisées en colloques. Au nombre de ces provinces étaient le Haut-Languedoc, joint à la Haute-Guienne, le Bas-Languedoc, le Vivarais et les Cévennes. La province du Haut-Languedoc et de la Haute-Guienne comprenait sept colloques, savoir : l'Albigeois, le Lauraguais, le comté de Foix, le Rouergue, l'Armagnac, le Haut et le Bas-Quercy. Les deux premiers colloques avaient vingt-cinq églises; la province du Bas-Languedoc en avait cinquante, partagées en trois colloques : d'Uzès, de Montpellier et de Nismes; le Haut et le Bas-Vivarais et le Velay avaient trois colloques : ceux du Haut-Vivarais, de Privas et d'Aubenas, avec vingt-huit églises. Les Cévennes avaient trois colloques : ceux de Sauve, de St-Germain et d'Anduze, avec quarante-huit églises. Ainsi sur sept cent soixante églises que les protestants possédaient dans le royaume en 1620, on en comptait environ cent cinquante dans le Languedoc, soit le cinquième des religionnaires de France. Ajoutons que l'assemblée de Saumur avait divisé, en 1611, toutes les

1619. provinces en sept cercles, non compris le Béarn, qui en formait un huitième. Le Haut-Languedoc comprenait un de ces cercles, et le Bas-Languedoc, avec le Vivarais et les Cévennes, en composait un autre. Dans chacun de ces cercles un conseil avait été établi (1). Ceci posé, arrivons aux faits.

Le Vivarais, et surtout la partie de ce pays qu'on appelle Les Boutières, dont Privas était la capitale, avait embrassé des premiers les doctrines de Calvin. Cette ville, assise sur un plateau élevé, entre les rivières d'Ouvèze et du Mezayon, dominant, au midi, une plaine qui s'étend depuis la vallée de St-Priest jusqu'aux environs d'Alissas et de Coux, où s'opère la jonction de ces deux rivières, et, tant au nord qu'au levant, tous les points praticables des montagnes qui l'avoisinent, protégée par son château et deux forts, situés, l'un au Petit-Tournon, village qui n'en est séparé que par le torrent de Charalon, l'autre au faîte du mont Toulon qui la couvre, en lui servant d'appui au couchant, entourée de bonnes murailles et en grande partie de précipices, cette ville, disons-nous, était considérée, à l'époque où nous sommes arrivés, comme l'une des principales places de sûreté accordées aux religionnaires.

Un synode national y avait été tenu, en 1612, par les ministres Chamier et Dumoulin, sans l'autorisation du roi. Les grands, la noblesse et le peuple s'y étaient liés solennellement par un serment d'union générale et des protestations énergiques contre les lettres patentes portant *absolution* de prétendues

(1) *Synodes des églises réformées en France. — Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 512.

fautes commises dans d'autres assemblées, avaient 1619.
été formulées par les députés des églises, qui considéraient cette absolution comme une flétrissure de leur conduite antérieure. Quelques troubles avaient eu lieu à la suite de ce synode; mais ils furent bientôt apaisés : catholiques et calvinistes vivaient, sinon dans un parfait accord, du moins dans une apparente tranquillité, lorsqu'un événement peu important en lui-même, mais dont les résultats pouvaient être fort nuisibles aux religionnaires, vint réveiller les haines et replonger non-seulement le Vivarais, mais tout le Languedoc dans les horreurs d'une nouvelle guerre civile.

Charlotte-Paule de Chambaud, veuve de Réné de La Tour-Gouvernet, baron de Chambaud, vicomte de Privas, l'un des principaux chefs des religionnaires, mort, en 1617, dans la guerre du Milanais, joignait aux attraits les plus séduisants une immense fortune et le titre de dame de Privas. Une foule de seigneurs se disputaient sa main. Parmi les prétendants figuraient, en première ligne, Claude d'Hautfort, vicomte de Cheilane, fils aîné du baron Réné de Lestrange, zélé catholique, doué d'une heureuse physionomie et des plus brillantes qualités, et Joachim de Beaumont, surnommé le *brave Brison*, chef des protestants en Vivarais, et gendre de la noble veuve (1). Le choix de la dame de Privas, entre ces deux rivaux, ne pouvait être douteux. Sollicitée par Louis XIII (2), en faveur du vicomte

(1) Joachim de Beaumont avait épousé la fille de La Tour-Gouvernet-Chambaud, qui était morte depuis peu sans laisser d'enfant.

(2) Le roi, en agissant ainsi, avait pour but de favoriser le parti catholique.

1619. de Cheilane, qu'elle aimait passionnément, quoiqu'il fût d'une religion opposée à la sienne, et révoltée à la seule pensée d'admettre dans son lit celui qui avait été l'époux de sa propre fille, elle accorda la préférence au fils du baron de Lestrange.

Les apprêts de ce second hymen jetèrent l'alarme parmi les religionnaires du Vivarais, qui craignaient, avec raison, que leur ville de sûreté ne passât sous la domination des catholiques. Ils prirent alors la résolution de mettre tout en œuvre pour empêcher qu'il s'accomplît.

Brison accourut à Privas, arma les habitants de cette ville et ordonna à Châteauvieux, d'Aubenas, de lui amener des secours : vingt-quatre heures après, ce gentilhomme arriva à la tête de huit cents calvinistes qu'il venait de lever à Aubenas, Vals, Mayres et autres lieux circonvoisins.

Le 27 décembre, le vicomte de Cheilane, accompagné d'un petit corps de troupes bien armées, se rendit maître du château. Persuadé qu'il ne tarderait pas à y être attaqué, il appela à lui des renforts.

Le lendemain, ainsi qu'il l'avait prévu, les habitants de Privas assiégèrent le château, et brisant les conduits des fontaines qui l'approvisionnaient d'eau, arrêtèrent toutes les personnes qui cherchaient à se joindre au vicomte. La lutte continua pendant trois ou quatre jours; mais il y eut peu de sang répandu : deux individus seulement furent blessés d'un coup d'arquebuse tiré du château.

1620. Le duc de Montmorency se trouvait alors à la cour. Ayant eu avis de ce qui se passait à Privas, il envoya de suite à Dufaure, intendant de la province,

et à Bitaud, maître des requêtes, l'ordre de se 1620.
rendre dans cette ville pour y rétablir la tranquillité. Ces deux fonctionnaires y arrivèrent le 2 janvier 1620. Un traité fut conclu par leur entremise. Le vicomte de Cheilane dut vider le château, avec défense expresse d'y rentrer, et Brison renvoyer les troupes que lui avait amenées le sieur de Châteauvieux. Tout rentra momentanément dans l'ordre. Mais les esprits étaient trop aigris de part et d'autre pour qu'on pût croire à la durée de cet état des choses.

En effet, pendant que les calvinistes d'Aubenas et de Vals regagnaient leurs demeures, sous la conduite de Châteauvieux, ils furent tout-à-coup assaillis dans la plaine de Vesseaux par le vieux baron de Lestrange, le vicomte de Cheilane, ses frères et plusieurs seigneurs catholiques du pays, entre autres les sieurs de Gimars et Du Haut-Villars, qui se trouvaient réunis au château de St-Etienne-de-Boulogne, demeure de la famille de Lestrange. Les religionnaires perdirent une quarantaine d'hommes dans cette rencontre. Châteauvieux y fut tué; de Chamblard et le capitaine Lambesset y reçurent de graves blessures : le dernier vint mourir des siennes à Privas (1).

Cet événement fut l'étincelle qui ralluma dans tout le Languedoc le feu des divisions intestines.

(1) S'il faut en croire l'auteur un peu suspect des *Commentaires du soldat du Vivarais*, Pierre Marcha, seigneur de Prat, qui de zélé huguenot devint catholique exalté, les de Lestrange se seraient portés à cette violence afin de punir les religionnaires de *plusieurs désordres* qu'ils auraient commis sur les terres de ces seigneurs. Mais des historiens consciencieux ne parlent nullement de ces désordres, et ils considèrent comme un piége, comme un guet-apens, cet acte d'hostilité. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* semblent partager cette opinion, quoique ennemis des calvinistes. — Voyez cet ouvrage, tome 5, page 518.

1620. Peu de jours après, le vicomte de Cheilane, impatient de revoir sa prétendue, s'introduisit au château de Privas, avec plusieurs seigneurs de ses amis, par une ouverture secrète que la veuve de Chambaud avait fait pratiquer du côté du mont Toulon, opposé à la porte principale que surveillaient activement les calvinistes.

Ce fait ne tarda pas à être connu, et tout aussitôt le vicomte se vit bloqué, tant par les habitants de Privas que par les troupes accourues à la voix de Brison. En même temps, le baron de Lestrange, qui veillait sur son fils, avait fait un appel aux catholiques. Les sieurs de Montréal, Des Logères, de Rochecolombe, Ducros de Castrevieille, de La Gorce, etc., arrivèrent sous les murs de Privas avec une armée de deux mille hommes. On allait en venir aux mains, lorsque de Blacons, beau-frère de feu La Tour-Gouvernet-Chambaud, et quelques autres gentilshommes calvinistes du Dauphiné, se présentèrent dans cette ville. Un nouvel accommodement fut conclu par leur entremise, et les partis mirent bas les armes pour la seconde fois.

Mais, le 26 mars, le vicomte de Cheilane, irrité des propos de Brison, qui se glorifiait de l'avoir fait sortir du château, et excité, d'un autre côté, par la violence de son amour, y rentra secrètement avec des forces suffisantes pour résister à un coup de main. Là, le mariage ayant été consommé, il voulut sortir et emmener son épouse; mais, au moment où il s'y disposait, Brison parut à la tête de quinze cents soldats échelonnés sur le revers du mont Toulon, en face de la poterne. Un combat

s'engagea : l'attaque et la défense furent également 1620.
vigoureuses ; toutefois il périt peu de monde. Les catholiques perdirent quelques hommes, l'un d'eux, le sieur de La Poujade eut la cuisse brisée d'un coup de mousquet. La perte des religionnaires fut évaluée à vingt hommes.

Brison, informé que des secours arrivaient de tout côté aux catholiques et que déjà plus de trois mille soldats de leur parti se trouvaient réunis aux environs de Privas, se dirigea vers le Coiron, afin d'opérer sa jonction avec huit cents protestants que Jarjaye du Pilhon, gentilhomme dauphinois, lui amenait des Cévennes. D'autre part, le vicomte de Cheilane, prévoyant que les affaires ne tarderaient pas à se compliquer, en donna avis au duc de Montmorency, qui, de retour de Paris, se trouvait alors à Beaucaire. Ce seigneur, à la réception du message de Cheilane, leva à la hâte et à ses propres frais (1) sept mille hommes de pied et trois cents chevaux, avec lesquels il marcha contre Brison.

A son passage au Pont-St-Esprit, des députés calvinistes de Montpellier, Nismes et Uzès, vinrent lui proposer un arrangement relativement à l'affaire de Privas ; mais le duc les renvoya à son conseil, qui se composait du marquis de Portes, du président Du Faure et du maître des requêtes Bitaud. Les députés se retirèrent, laissant tout à la discrétion de Montmorency, qui pousuivit sa marche.

Pendant qu'il s'avançait vers Privas, des troupes catholiques se portaient sur Villeneuve-de-Berg, afin de s'opposer à la jonction de celles de Brison

(1) *Histoire générale de la rébellion de France*, année 1620, page 30.

1620. et de Jarjaye Du Pilhon. Les premières prirent position aux Granges-de-Mirabel, à un quart d'heure de distance de Villeneuve-de-Berg, où le corps des Cévennes s'était arrêté. Les partis demeurèrent deux jours en présence, sans pouvoir en venir aux mains, à cause du froid rigoureux qui régnait. Enfin, le 24 avril, les religionnaires sortirent de Villeneuve-de-Berg et s'établirent sur un coteau, entre cette ville et St-Jean-le-Centenier, à une demi-portée de canon des catholiques, commandés par Montréal. La cavalerie de ceux-ci fit une charge que l'ennemi accueillit par un bon feu de mousqueterie, lequel en tua et blessa une partie; mais attaqués sur plusieurs points par les manœuvres habiles de Montréal, les cévennéens de Jarjaye Du Pilhon furent culbutés et forcés de rentrer à Villeneuve-de-Berg, d'où ils regagnèrent leurs montagnes, après avoir perdu vingt-cinq ou trente hommes. Les sieurs de Vinezac, Du Cros-des-Bains, de Castrevieille et de Chaussy, officiers de Montréal, déployèrent beaucoup de courage dans ce petit combat. Chaussy, jeune et brave gentilhomme, y reçut vingt-deux blessures, dont il eut le bonheur de guérir.

Le lendemain, le duc de Montmorency arriva sur le théâtre de la lutte. Il distribua quatre à cinq mille hommes aux environs, pour tenir le pays en respect, et prit la route de Privas, où il entra, le 30 avril, à la tête de quatre cents cavaliers et de huit cents fantassins. Tout s'y soumit à son autorité.

Sur la demande de Boucaud, président de la cour des aides de Montpellier, qui s'était transporté sur les lieux, le duc consentit à un traité dont voici les principales conditions :

1° Les rebelles demanderont pardon de leur révolte, et les soldats, après avoir mis bas les armes, seront licenciés; 1620.

2° Brison et Tavernol, s'ils tombent entre les mains du duc de Montmorency, seront à sa discrétion;

3° On abattra les fortifications nouvellement construites entre la ville et le château;

4° L'armée du duc de Montmorency, composée de cavalerie, d'infanterie et de milice, sera nourrie pendant six jours aux frais des habitants (1).

Il fut, en outre, convenu que le vicomte de Cheilane demeurerait maître du château, où le duc mit un des officiers de sa garde avec soixante hommes, après avoir fait conduire la veuve de Chambaud dans la famille de Lestrange.

Le 1er mai, la messe, qui avait été interrompue depuis soixante ans, fut célébrée à Privas.

Le duc partit de cette ville, le 3, pour aller tenir les états de la province, qui devaient s'assembler, le 19, à Béziers (2).

Dès que Montmorency eut quitté Privas, les religionnaires élevèrent des prétentions assez curieuses. Sous prétexte que la grande tour du château appartenait aux habitants de la ville, ils en demandèrent la remise à la dame de Chambaud, ou plutôt à la

(1) *Mémoires de Grammont.*

(2) Les états, après avoir témoigné au duc de Montmorency leur reconnaissance de la pacification qu'il venait d'opérer à Privas, lui accordèrent une gratification de trente mille livres pour l'indemniser des dépenses qu'il avait faites dans cette occasion; ils votèrent en même temps une somme de six mille livres en faveur du comte de Lavoulte, et celle de cent trente-deux mille livres pour frais d'armement des sept mille hommes qu'ils avaient levés. *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 519.

1620. vicomtesse de Cheilane. C'était un moyen indirect pour s'emparer du château, que cette tour commandait, ainsi que les fortifications qui en dépendaient. La vicomtesse opposa à cette demande des pièces qui prouvaient que la tour avait été donnée à son père. Les religionnaires insistèrent, et l'affaire fut portée devant le conseil du roi. Craignant qu'on ne prît occasion de cet incident pour exciter de nouveaux troubles, ce prince envoya un exempt de ses gardes, nommé Lacroix, avec l'ordre de tenir la tour en dépôt jusqu'à ce qu'on eût prononcé sur le litige. Lacroix vint en prendre possession; mais, voyant que l'affaire traînait en longueur et que d'ailleurs les parties s'en tenaient aux voies ordinaires, sans nuire à la tranquillité par des contestations bruyantes, remit son poste à St-Palaix, lieutenant des gardes du duc de Montmorency, et se retira.

Cependant les calvinistes du Vivarais, mécontents de ce qui s'était passé à Privas, avaient provoqué une assemblée à Uzès pour le 22 mai. Là, le traité qui avait été conclu avec le duc de Montmorency fut désavoué, et on décida qu'il serait envoyé des députés au roi pour lui représenter que Privas étant une de leurs places de sûreté, les garanties que cette ville devait offrir à leurs coréligionnaires se trouvaient détruites par le fait du mariage de la veuve de La Tour-Gouvernet avec un seigneur catholique, et surtout par l'occupation de leur tour par une garnison ennemie. Ces députés se rendirent à la cour; le roi repoussa leurs doléances et les renvoya avec de sévères admonitions sur l'irrigularité de l'assemblée d'Uzès.

Les protestants de Privas ne se tinrent pas pour 1621.
battus; ils voulurent obtenir par la force la satisfaction qu'on leur refusait. Ayant fait venir secrètement de la poudre et des projectiles de la citadelle d'Orange, ils s'emparèrent, le 12 mai 1621, de la tour du Lac, appartenant au vicomte de Lestrange (Cheilane), des châteaux de Liviers et d'Entrevaux, et du moulin de Veyras, positions très-avantageuses aux environs de Privas; en même temps ils établirent une plate-forme au sommet du mont Toulon, d'où il leur était facile de foudroyer le château, situé au pied de cette éminence (1). Le duc de Ventadour, qui se trouvait à son château de Lavoulte, fut instruit de ces préparatifs : il envoya aussitôt à Privas les sieurs de Chambaud, gouverneur du Pouzin, et de Boissy, châtelain de Lavoulte, pour en demander raison; mais ils trouvèrent les esprits tellement exaspérés, qu'il leur fut impossible de s'en faire écouter; ils faillirent même être assassinés par quelques séditieux, au moment de leur arrivée.

St-Palaix, à la vue de ces dispositions, pensa qu'il ne tarderait pas à être attaqué. Le 28, il somma les consuls de la ville de faire abattre les travaux qui menaçaient le château. On ne lui fit qu'une réponse évasive. Le sieur de La Poyade lui ayant amené secrètement un renfort de cinquante hommes, il fit inviter St-Damoiselle, Du Tremolet, de Monteils et autres amis qu'il avait dans la ville, à la quitter sur-le-champ avec tout ce qu'ils pourraient transporter. Dès qu'il les sut dehors, il fit tirer

(1) Ce château s'élevait sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui le collége, les prisons et le temple des protestants. Il n'en reste plus rien.

1621. quelques coups de canon à travers les rues et lancer des fusées incendiaires sur les maisons les plus rapprochées du château. Alarmés de cette démonstration, les habitants lui envoyèrent des députés pour l'engager à cesser le feu, promettant de lui accorder toute satisfaction. St-Palaix répondit qu'il voulait auparavant qu'on démolît les fortifications, à quoi les privadois se refusèrent. Les députés allèrent alors à Lavoulte prier le duc de Ventadour de s'interposer en leur faveur. Mais ce seigneur les reçut fort mal, et les renvoya en leur disant : « Messieurs, vos gens sont des mutins ; sous peu *j'irai en faire pendre une trentaine.* » Attérés par cette réponse, les privadois étaient sur le point de se soumettre, lorsque Brison arriva sous leurs murs avec des troupes, qui se grossirent bientôt de plusieurs détachements amenés par Des Crottes, Du Gardon, Malassis, La Boissière et autres gentilshommes du pays, formant en tout huit cents hommes. Il entra dans Privas avec ces forces, le 22 janvier 1621, et commença, le même jour, à assiéger le château.

St-Palaix, quoique le danger devînt imminent pour lui, n'en continua pas moins à faire tirer sur la ville, persuadé qu'il serait secouru par le vicomte de Cheilane ou par le duc de Ventadour; mais ni l'un ni l'autre ne vinrent.

Le 2 février, les pionniers de Brison s'étant ouvert un passage par des caves jusque sous la grande tour, tentèrent de la faire sauter; mais le rocher qui lui servait de base résista aux efforts de la poudre. Ils attaquèrent alors la petite, qui battait sur la principale rue de Privas : deux pétards suffirent

pour la renverser. Loin d'être intimidé de cette perte, St-Palaix redoubla de zèle et la vigueur du feu de son artillerie. 1621.

Le 7, les assiégeants ayant monté des canons dans les maisons voisines, tirèrent sur le château par les fenêtres, qui leur servaient d'embrasures. Parvenus à faire une assez large brèche, ils dressèrent des échelles et tentèrent l'escalade. Alors s'engagea une lutte terrible, durant laquelle la grande tour, qu'on avait minée en plusieurs endroits, s'écroula avec un fracas épouvantable.

Le lendemain, le brave St-Palaix, réduit à toute extrémité, et ne voyant paraître aucun renfort, consentit à capituler. Il ne lui restait que vingt soldats, la plupart mutilés, qui sortirent du château la mèche à la bouche, après quatorze jours de siége.

La garnison avait tiré quarante coups de canon et quatre mille coups de mousquet ou de fauconneau, qui tuèrent environ deux cents protestants et en blessèrent un grand nombre.

Le vicomte de Cheilane, pour qui St-Palaix avait si vaillamment combattu, parut sur le versant du Coiron qui fait face à Privas, avec une troupe légère; « mais plus tard, dit La Boissière dans une note sur les *Commentaires du soldat du Vivarais*, qu'il ne convenait à son honneur. » En effet, car alors tout était fini.

Le lendemain, la garnison que Brison avait mise au château à la sortie de St-Palaix, fut renforcée de cent mousquetaires venus de Montélimar, et d'autant de montagnards que fournirent Les Boutières. Le duc de Ventadour avait été encore moins

1621. diligent que Cheilane de Lestrange, car il n'arriva que plusieurs jours après la capitulation de St-Palaix, en vue du lieu de Chomérac, avec un corps de neuf cents hommes, qui eussent infailliblement donné la victoire à ce vaillant officier. Il y fut rejoint, sur un avis un peu tardif, par le marquis d'Annonay, Montréal, Logères, La Rochecolombe, Du Cros-des-Bains, le comte d'Aps, et enfin par le vicomte de Cheilane lui-même. Les troupes de ces gentils-hommes réunies à celles du duc, formaient près de six mille combattants. Toutefois elles ne voulurent rien entreprendre, soit à cause du froid et de la neige, soit que la bonne attitude de Brison et des siens les tinssent en respect.

Brison ayant fait une sortie quelques jours après, attaqua Du Cros-des-Bains, qui s'était logé à Lemps, hameau situé entre Chomérac et Alissas. Repoussé jusqu'à ce dernier endroit, où se trouvait une partie de ses forces, le chef protestant recommença la lutte, que Du Cros soutint vigoureusement, pendant que les régiments de Montréal, de Lestrange et d'Aps, manœuvraient pour lui couper la retraite. Brison s'en aperçut, et comprenant tout le danger de sa position, regagna Privas avec une perte de quelques soldats.

Les catholiques étant restés maîtres d'Alissas, pillèrent et brûlèrent ce village.

Le duc de Ventadour dirigea tout aussitôt sur le château de Vallon les régiments de Logères et de La Rochecolombe, dans le double but de garder le passage de l'Ardèche et de protéger le château de Salavas, où le baron de La Gorce, qui y comman-

dait, allait être infailliblement attaqué par le marquis 1621.
de Châtillon, qui arrivait des Cévennes avec des forces imposantes.

Cependant le duc de Montmorency avait appris les nouveaux événements de Privas au moment où il se rendait à Notre-Dame-de-Gruau pour visiter le tombeau du connétable; il s'était empressé d'en aviser le roi et de lui demander ses ordres. En attendant la réponse de ce prince, il avait rassemblé, encore à ses propres frais, un corps de trois à quatre mille hommes d'infanterie, composé des régiments de Perrault, d'Annibal, d'Ornano et autres (1), et de cinq cents chevaux comprenant sa compagnie de gens-d'armes et celles du duc de Ventadour et du marquis Des Portes. Cette armée s'étant accrue de tous les catholiques qu'on put recruter dans le Dauphiné, le Gévaudan et le Vivarais, le duc de Montmorency se dirigea une seconde fois sur Privas. Arrivé à Chomérac à la tête de huit mille hommes, il apprit que le marquis de Châtillon s'était rendu maître, avec quatre mille protestants, de Villeneuve-de-Berg et de plusieurs autres places du pays. Le 5 mars, il ordonna à Perrault et à Annibal d'aller investir Villeneuve avec leurs régiments. Cette ville, par son voisinage avec les Cévennes et Privas, était d'une grande importance pour les religionnaires. Dès le soir elle fut bloquée et sommée par Montréal, qui dirigeait l'entreprise, de se rendre au nom du duc de Montmorency. Sur

(1) Montmorency, pour pourvoir aux frais de cet armement, engagea à Lyon les bijoux de sa femme pour une somme de deux cent mille écus. *Histoire de Languedoc*, tome 5, page 521.

1621. le refus des habitants, l'attaque commença, dans la nuit, au faubourg de Basse-Rue, qui fut emporté par Perrault. Montréal, avec le reste des troupes, auxquelles venait de se joindre le vicomte de Cheilane, enleva les faubourgs de Notre-Dame et toutes les barricades que les assiégés y avaient établies. Mais ceux-ci, toujours maîtres de la ville, ne cessèrent de tirer sur les assiégeants, soit des tours, soit des remparts, et de leur faire éprouver de grandes pertes.

Montréal, informé que Chambonnet, fils naturel de Brison, arrivait avec deux cents hommes pour renforcer la garnison, envoya de Lanas, l'un de ses fils, avec un pareil nombre de soldats, sur le chemin de St-Jean-le-Centenier, par où Chambonnet devait passer, afin de s'introduire dans Villeneuve-de-Berg du côté de l'église, seul point praticable en ce moment. A minuit, Chambonnet et les siens s'étant avancés dans cette direction, ils furent accueillis par un feu très-vif qui les mit en fuite.

Le lendemain le duc de Montmorency arriva à St-Jean avec deux pièces de canon. Les habitants de Villeneuve, informés de cette circonstance et désespérant d'être secourus, prirent le parti de se soumettre. Les consuls allèrent présenter les clefs de la ville au duc, qui y fit célébrer la messe, dont on y était privé depuis soixante-deux ans.

Le même jour, Des Réaux, lieutenant des gardes-du-corps du roi, arriva en Vivarais, porteur de la réponse de ce monarque au duc de Montmorency. Tout en louant la conduite de ce dernier, Louis XIII lui ordonnait de faire déposer les armes aux partis et de maintenir la paix entre eux.

Le marquis de Châtillon, averti par Des Réaux lui-même de la volonté du roi, congédia de suite son armée. Montmorency, en licenciant la sienne, envoya le régiment du colonnel de Mazargues, frère d'Ornano et de Montmajor, à Vals, bourg appartenant à ce colonel; mais les habitants, presque tous protestants, et qui avaient reçu des Cévennes un renfort de quatre cents hommes déterminés, refusèrent de le recevoir et se mirent en mesure de soutenir un siége. 1621.

Pendant que les uns se fortifiaient à La Bégude, village situé près de là, afin de défendre le passage de l'Ardèche sur ce point, et que les autres couronnaient les hauteurs de Vals ou s'enfermaient dans ses deux tours, une centaine des leurs prirent position dans un moulin et dans des maisons voisines de la Volane, pour empêcher les catholiques de franchir ce torrent.

Le duc de Montmorency ayant rassemblé à la hâte trois mille fantassins et cinq cents cavaliers, se porta sur les lieux et fit sommer ceux de La Bégude, au nombre de deux cents, de cesser leurs travaux et de se retirer; mais ils ne tinrent point compte de cette injonction, tant ils se croyaient protégés par le torrent, qui n'était alors guéable nulle part. Il se dirigea ensuite sur Vals, avec son oncle, le marquis Des Portes, et fit attaquer le moulin et les maisons qu'occupaient les rebelles. Le feu fut très-vif des deux côtés; mais les catholiques finirent par emporter les positions de l'ennemi.

Cette escarmouche coûta sept à huit hommes aux calvinistes. L'un d'eux ayant été pris vivant, fut

1621. pendu, après s'être converti à la foi catholique. Le duc de Montmorency y eut son panache coupé par une balle.

Vals, persistant à ne point se rendre, fut bloqué le lendemain par les régiments du marquis Des Portes, de Cheilane, d'Aps, d'Ornano, d'Annibal, de Du Cros-des-Bains et de Montréal, dont le duc de Montmorency avait indiqué les positions. Deux pièces de canon furent placées contre la porte qui s'ouvrait sur le chemin de La Bégude. Les assiégés résistèrent courageusement pendant six jours. Alors l'artillerie ayant fait une brèche, le marquis Des Portes envoya le capitaine Coste et deux arquebusiers l'examiner et s'assurer si elle était praticable. Cet officier, après avoir perdu ses deux hommes et reçu une blessure dans cette reconnaissance, rapporta qu'il existait un chemin creux sous la brèche, que les débris des murs entamés n'avaient pu combler : ce qui rendait l'accès difficile. Quelques coups de canon furent encore tirés pour élargir l'ouverture; ensuite on ordonna l'assaut; mais les calvinistes se défendirent si bien, qu'il n'eut d'autre résultat que la perte de quarante hommes de l'armée catholique. De Morèze, maréchal-de-camp des armées du roi, y eut les deux cuisses traversées d'une balle, à la vue du duc de Montmorency, qui, s'étant jeté aussitôt dans la mêlée, l'enleva et le porta sur ses épaules hors du lieu du combat (1). Les sieurs de Lanas et de Surville y reçurent aussi des blessures. De Morèze mourut des siennes peu de jours après.

(1) Gramont, *Hist.*, livre 6. — *Histoire de la rébellion en France*, année 1621, page 73.

Le duc fit redoubler le feu de son artillerie. Les assiégés, voyant l'impossibilité de tenir plus longtemps, demandèrent à parlementer par l'entremise de Des Réaux. Le duc, cédant aux instances de cet officier, à celles de la noblesse du pays, aux supplications des consuls de Vals, accorda le pardon que ces derniers vinrent lui demander à deux genoux. 1621.

Montmorency entra dans Vals, mit trois cents hommes du régiment de Mazargues dans le château, et rétablit la messe, qui avait été proscrite de ce lieu depuis plus d'un demi-siècle (1).

Pendant le siége de Vals, un détachement de religionnaires, venant de la tour de Sétiac, qu'ils occupaient, parut sur les hauteurs voisines. Vinezac y envoya un de ses sergents, nommé Leyris, avec quelques hommes. Leyris ayant été tué dans une escarmouche, ses ennemis exercèrent sur son cadavre les plus révoltants excès. Vinezac, indigné, se mit à leur poursuite et, les ayant dispersés, il incendia le village que défendait la tour. Cette tour fut rasée le lendemain par Du Cros-des-Bains.

Vals, à cause de sa position, était regardée par les calvinistes comme un des remparts des Cévennes. Châtillon, qui tenait essentiellement à cette place, s'était empressé de rassembler des troupes, en apprenant qu'on en faisait le siége, et d'envoyer douze

(1) On lit dans l'*Histoire de la rébellion en France*, année 1621, qu'au mépris de la capitulation, *toutes sortes de cruautés, violences et barbaries furent exercées, à Vals, sur une infinité de pauvres personnes innocentes cruellement meurtries ou violées*. Il est à remarquer que ce recueil a été rédigé par des écrivains catholiques, et qu'aucun historien ne fait mention de pareils actes.

1621. cents hommes pour la secourir. D'Autiége et de Valescure, qui commandaient cette petite armée, étant venus trop tard, se jetèrent avec elle dans Vallon, d'où ils chassèrent l'exempt des gardes-du-corps qu'y avait mis Des Réaux, en arrivant dans le pays. Mais, inquiets du voisinage du duc de Montmorency, ils appelèrent Châtillon, qui avait plus de cinq mille combattants autour de lui. Ce seigneur leur fit dire qu'il allait se mettre en marche pour les rejoindre par St-Ambroix, Barjac et Vagnas.

La ville de Vallon se composait, à cette époque, de près de trois cents maisons toutes protestantes. Elle avait de bons remparts, des fossés et une demi-lune qui faisait face au château, lequel était assis sur un point culminant, à cinq ou six cents pas de là, de manière à protéger un village entièrement catholique bâti au pied de l'éminence. Sa situation, sa proximité de Barjac et autres lieux où les protestants se trouvaient en grande majorité, lui donnaient beaucoup d'importance.

Le duc de Montmorency arriva sous ses murs avec son armée, le dimanche des Rameaux, et dès le lendemain, Vallon fut investi.

Toute la semaine se passa en escarmouches, dans l'une desquelles le capitaine St-Maurice, fils aîné de La Rochecolombe, fut blessé mortellement d'une balle qui lui traversa le corps.

Le huitième jour, quatre cents cavaliers tirés de l'Auvergne et du Velay, conduits par le vicomte de Polignac, vinrent renforcer l'armée du duc. Le lendemain le canon ayant fait brèche, le marquis Des Portes allait ordonner l'assaut, lorsque d'Autiége,

sur le point d'être forcé, demanda à capituler. Des 1621.
Portes le conduisit auprès de Montmorency, qui reçut ses propositions en présence d'une foule de gentilshommes qu'il avait assemblés à cette occasion. Le président Du Faure, le conseiller-d'état Bitaut et Des Réaux assistaient aussi à cette entrevue.

Le duc montra à d'Autiége assez de bienveillance, et lui représenta qu' « il y aurait eu plus de gloire » pour son courage, qu'il savait très-bon, d'em- » ployer son espée pour le service du roy, que » pour fomenter la rébellion d'une ville sédi- » tieuse (1). »

Il fut convenu qu'en moins d'une heure d'Autiége sortirait de Vallon avec les siens, sans tambours, les armes basses et la mèche éteinte; qu'en même temps tous jureraient de ne servir de six mois dans la province.

D'Autiége et ses troupes se mirent en marche pour se rendre à Barjac, où Châtillon était campé avec sept mille hommes d'infanterie, mille cavaliers et deux pièces de canon.

Quant à la ville de Vallon, elle fut livrée au pillage pendant une journée; le duc fit ensuite raser les maisons des habitants qui avaient appelé d'Autiége.

Châtillon aurait pu secourir Vallon et compromettre gravement l'armée du duc de Montmorency avec les forces qu'il avait à Barjac; mais il tenait à rentrer en grâce avec la cour. Aussi s'empressa-t-il de désarmer, lorsque la capitulation de cette place fut connue. Il couclut même, peu de temps après,

(1) *Histoire de la rébellion en France*, année 1621, page 78.

1621. un traité avec le duc de Ventadour, Du Faure et Des Réaux, ce qui le rendit fort suspect aux religionnaires, qui lui donnèrent le surnom de l'*escambarliat*, mot patois indiquant un homme qui a un pied dans un parti et un pied dans l'autre. Bientôt après l'assemblée de Nismes le destitua du grade de général des armées protestantes (1).

Appelé dans le Bas-Languedoc, où les religionnaires continuaient à s'agiter, le duc de Montmorency quitta le pays avec ses troupes, laissant seulement à Villeneuve-de-Berg le régiment de Montréal.

Cependant les calvinistes, malgré la défense du roi, tenaient des assemblées à La Rochelle et suscitaient des troubles sur divers points du royaume. Ce prince, bien déterminé à y porter remède, se mit en route pour le Midi avec une armée. En apprenant cette détermination, les religionnaires se livrèrent à toutes sortes de vexations. Dès le 23 avril, ceux de Montpellier avaient fermé les portes de cette ville aux catholiques, avec défense d'en sortir, pas même pour inhumer leurs morts dans les églises des faubourgs. Ceux de Gignac, peu de jours auparavant, avaient chassé de l'endroit quatre cents familles catholiques, et Brison, que les nismois avaient élu gouverneur de leur cité, mit le siége devant Serviez, au diocèse d'Uzès; mais le marquis Des Portes et le baron de Cauvisson ayant marché contre lui avec le régiment de Montmorency et quelque cavalerie, culbutèrent ses troupes et lui prirent le seul canon qu'il eût, après lui avoir tué

(1) Bernard, *histoire de Louis XIII*.

une centaine d'hommes. Enfin, l'assemblée de La 1621.
Rochelle, à qui la prochaine arrivée du roi aurait dû inspirer de salutaires réflexions, ayant confirmé la division qui avait été faite des provinces en cercles ou départements, ordonna à tous les calvinistes de prendre les armes, nomma un général dans chaque cercle, et conféra au duc de Bouillon le titre de généralissime, se réservant à elle-même l'autorité suprême. Elle fit divers réglements, soit pour la discipline militaire, soit pour l'administration et la perception des finances. Elle établit deux conseils dans chaque cercle, l'un politique, l'autre militaire, et s'appropria tous les deniers royaux et ecclésiastiques; « en sorte que les prétendus réformés, disent » les auteurs de l'*histoire de Languedoc*, firent assez » connaître le dessein qu'ils avaient depuis long- » temps de s'ériger en république (1). »

De telles mesures ne pouvaient être approuvées par des gens dévoués à la monarchie, quelle que fût d'ailleurs la divergence d'opinions religieuses; aussi le duc de Bouillon et la plupart des généraux qui devaient commander dans les provinces, s'y montrèrent opposés. Le maréchal de Lesdiguières, chef de tous les religionnaires de la Provence, du Dauphiné et de la Bourgogne, indigné de pareils actes, passa dans l'armée du roi.

La même assemblée donna au duc de Rohan le commandement du cercle du Haut-Languedoc et de la Haute-Guienne, et au comte de Châtillon, qui avait été nommé gouverneur de Montpellier,

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 522.

1621. celui du cercle du Bas-Languedoc. Le duc de Rohan entra en fonctions vers la fin de juin, et Châtillon se mit en même temps à la tête des troupes de son cercle, mais avec une répugnance qui le rendit de plus en plus suspect à son parti. Une circonstance ne tarda pas à augmenter la défiance qu'il lui inspirait. Pendant qu'une assemblée de ce dernier cercle se tenait à Montpellier, Des Réaux, que la cour avait envoyé, comme on sait, pour calmer les esprits, chargea un nommé La Tour d'aller assurer ses membres des bonnes intentions du roi envers les calvinistes. Ceux de la ville ayant pris ce La Tour pour un espion, voulurent lui faire un mauvais parti. Le comte de Châtillon s'y opposa et le fit évader. Dès-lors il n'y eut qu'une voix contre le gouverneur; on cherchait à le faire destituer; mais Châtillon ayant adhéré aux décrets de l'assemblée de La Rochelle, parvint à se maintenir encore quelque temps dans l'exercice de ses fonctions.

Le roi poursuivait sa marche. St-Jean-d'Angély, défendu pendant un mois par Soubise, frère du duc de Rohan, s'était enfin soumis à son autorité. Clairac, dans l'Agenois, l'Isle-Jourdain, Mauvoisin, Le Mas-de-Verdun et beaucoup d'autres villes protestantes avaient suivi l'exemple de St-Jean-d'Angély, les unes volontairement, les autres après une résistance plus ou moins longue.

Le 18 août, Louis XIII parut sous les murs de Montauban, dont il entreprit le siége, à la sollicitation des toulousains, qui avaient beaucoup à souffrir de la garnison de cette place, et qui offrirent de

contribuer aux frais qu'il devait occasionner (1). 1621.
En effet, ils fournirent, pour ce siége, quinze pièces de canon, beaucoup de munitions de bouche et de guerre et un régiment de douze cents hommes, dont le commandement fut confié à Cornusson, sénéchal de Toulouse; plus, cent hommes de cavalerie et une foule de volontaires qui coururent se ranger sous les bannières du roi.

Montauban, que le duc de Rohan avait mis en bon état de défense, et où venaient de se jeter le marquis de La Force, ses deux fils et plusieurs autres seigneurs protestants, était dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité (2).

Les approches du roi, loin de calmer l'effervescence des religionnaires, semblaient au contraire l'accroître. Partout leurs outrages, leurs violences forçaient les catholiques à sortir de leurs villes. Les conseillers de la chambre de l'édit de Castres, appartenant à ce dernier parti, avaient été obligés de se réfugier à Lautrec, puis à Villemur, afin de ne pas être égorgés par leurs ennemis.

Le duc de Montmorency, pour mettre un terme à ces désordres, avait rassemblé à Cons, vis-à-vis de Valabrègues, un corps de troupes assez considérable, composé d'une partie de sa compagnie de gendarmes, sous les ordres du baron de Castries, son lieutenant, de deux compagnies de chevau-légers de Cauvisson et Perrault, et de sept régiments d'infanterie, chacun de cinq cents hommes, et dont la plupart avaient combattu en Vivarais. Le 2 juillet,

(1) Grammont, *histoire*, livre 9.
(2) *Mémoires du duc de Rohan*, livre 2.

1621. à la tête de cette armée, il avait attaqué le lieu de Marguerites, situé à une heure de distance de Nismes, et s'en était rendu maître sur les calvinistes, après leur avoir tué une centaine d'hommes.

Le 6 juillet, le sieur de Blacons, qui avait été promu par les protestants à la dignité de gouverneur des églises dans toute l'étendue du Vivarais, secondé par les habitants du Cheylard, qui presque tous appartenaient au culte réformé, attaquait le château d'Anne de Lévy, duc de Ventadour, seigneur de l'endroit; mais le capitaine Du Bourg, qui en avait la garde, se défendit si bien, que Blacons et les siens, après avoir pillé l'église et quelques maisons, furent contraints de se retirer au château de La Chèze. Le 13, sur l'ordre du duc de Ventadour lui-même, le Cheylard et sa tour furent rasés.

Le 4 août, Blacons entreprit une course dans le Velay avec trois députés de l'assemblée de Privas. Il avait quatre cents hommes commandés par Châteauneuf, Ceintres, Chalard, Sibleiras et Coucoules gentilhomme dauphinois. Ce corps pilla La Louvesc, qui se trouvait sur son passage, traversa Tence et arriva à Issengeaux un peu avant le jour. Une brèche fut faite à la porte de cette ville au moyen d'un pétard. Ceintres et Sibleiras y étant entrés, égorgèrent une femme et deux hommes qui se trouvaient dans la rue. Ce fut leur premier exploit.

Les habitants prirent les armes au cri de *vivent les églises!* le curé du lieu accourut au milieu d'eux, et tua Ceintres et deux autres protestants à coups de hallebarde. Excités par ce courageux exemple, ses compagnons se jetèrent sur Sibleiras et Chala-

mon, auteur du pétard qui avait brisé la porte, 1621.
et les massacrèrent. Les soldats, forcés de quitter la ville, furent assaillis par les gens du faubourg, qui les mirent dans une déroute complète. En ce moment survint Chattes, gouverneur du Velay, à la tête des paysans des environs, qui, voyant les protestants en fuite, coururent aussitôt sur eux et en firent un tel carnage que Blacons ne rentra à Privas qu'avec quarante hommes, laissant Coucoules et d'Audemard prisonniers à Issengeaux. L'imprudence de ce chef fut hautement blâmée par les privadois, qui lui reprochèrent *d'avoir conduit tant de braves gens à la boucherie* (1).

Châtillon ayant compris combien il importait, sinon de détruire du moins d'atténuer la gravité des soupçons dont il s'était rendu l'objet auprès des religionnaires, tant par son inaction à Barjac qu'en facilitant l'évasion de La Tour à Montpellier, avait formé une armée de quatre à cinq mille hommes, et repris Marguerites et Clapiers, qu'occupaient les catholiques.

Dans ces entrefaites, un bâtiment hollandais, chargé d'armes et de munitions pour les protestants, fut saisi à Cette (2). Ceux-ci se vengèrent de cette perte en saccageant plusieurs villages catholiques

(1) Grammont, *histoire*. — *Mercure françois*, année 1621.

(2) Ce bâtiment fut pris le 3 août. Le lendemain, le duc de Montmorency qui se trouvait à Pézénas, se rendit à Cette et le visita. Il contenait : « Six doubles » canons, huit pièces de campagne dictes moyennes, sans compter les huit de » l'armement dudict vaisseau, quatre mille mousquets, quatre mille dragonneaux » ou carabines, deux mille cinq cents pistolets, cinq cents cuirasses, deux mille » cinq cents piques, cinq cents casques, deux cents quintaux de poudre, un grand » nombre de boulets et balles pour les canons et pièces de campagne, quantité de

1621. et le château de Mirabel dont ils tuèrent le seigneur.

Malgré ces hostilités, Châtillon faisait tous ses efforts pour ramener les religionnaires de son département à un accommodement avec les catholiques. Cette conduite fit renaître les défiances de son parti ; bientôt un démêlé qu'il eut avec le duc de Rohan acheva de le perdre dans l'esprit des calvinistes.

Ce duc, après avoir pourvu à la défense de Montauban, que menaçaient les principales forces catholiques, prit la résolution de former à Milhau un corps d'armée qui pût secourir efficacement la première de ces villes. Dans ce but, il demanda quatre mille hommes au Bas-Languedoc et aux Cévennes. Châtillon, dont cette levée contrariait les vues secrètes, chercha un prétexte pour l'empêcher. Il commença par se formaliser de ce que Rohan venait donner des ordres dans son gouvernement, et fit ensuite tous ses efforts pour le contrecarrer et s'opposer à ce que les religionnaires allassent le joindre. Le duc eut alors recours à l'autorité suprême du cercle, composé, comme il a été dit, des provinces du Haut et du Bas-Languedoc, des Cévennes, du Vivarais et du Dauphiné, lequel s'étant assemblé à Nismes, se prononça en faveur de la levée.

Rohan ayant donc réuni à Milhau les quatre mille hommes qu'il réclamait, plus mille autres qu'il arma et équipa à ses frais, se mit en mesure de forcer les troupes royales qui bloquaient Montauban à

» plomb, etc. ; le tout estimé deux cent mille écus. » *Histoire de la rébellion en France*, année 1621, page 461.

Cet envoi était adressé au comte de Châtillon, par le comte Maurice de Nassau.

s'éloigner de cette place. En conséquence, il ordonna 1621.
au marquis de Malauze, qui commandait dans l'Albigeois et le Rouergue, à Leran, ancien enseigne du duc de Montmorency, et à Lauraguais, de rassembler toutes les troupes que les colloques pourraient leur fournir, et se porta sur Castres, où il fit convertir en pièces d'artillerie toutes les cloches des églises catholiques.

Les manœuvres de ce seigneur n'avaient point échappé à l'active surveillance des agents du roi. Ce prince ayant pénétré ses intentions et voulant l'empêcher d'arriver jusqu'à Montauban, envoya le duc d'Angoulême sur le Tarn avec quatre mille hommes d'infanterie et cinq cents cavaliers, qui, d'après ses instructions, durent feindre d'attaquer la ville de Lombers, que dominait un château occupé par les catholiques. Trompé par cette démonstration, le duc de Rohan détacha Boyer, l'un de ses mestres-de-camp, avec mille hommes, pour joindre Malauze, St-Rome et le baron de Sénégas, qui se trouvaient à Réalmont avec trois mille fantassins et quatre cent cinquante cavaliers. Le duc d'Angoulême s'étant retiré, comme il devait le faire, dans le cas où l'armée calviniste donnerait dans le piége, Malauze, au lieu d'attendre le duc de Rohan, alla assiéger Le Fauch, lieu fortifié dans le voisinage, et dont il se rendit maître, après avoir perdu Boyer, qui fut tué dans la lutte. Dans ce moment, le duc d'Angoulême, qui de Lombers s'était rendu à Lautrec, en s'emparant des places de Castres et de Réalmont, parut tout-à-coup devant Fauch avec ses forces, grossies de mille fantassins fournis par l'évê-

1621. que d'Alby, et ayant sous ses ordres le comte d'Alais, son fils, d'Elbène, Cornusson et autres seigneurs distingués. Un combat des plus meurtriers s'engagea. Malauze y eut quatre cents hommes tués et deux cents blessés; de ce dernier nombre furent St-Amans et Nogarède, mestres-de-camp, Sénégas, capitaine de chevau-legers, et une quarantaine d'autres officiers. On lui fit en outre plus de cent prisonniers.

La perte des catholiques fut moins considérable: ils eurent cinquante hommes tués, dont trois officiers de chevau-légers.

Malauze, réduit à capituler, obtint, pour lui et les siens, la vie sauve et la faculté de se retirer avec les honneurs de la guerre, sous la promesse de ne porter de six mois les armes contre le souverain.

De son côté Montmorency, alla joindre le roi à Montauban, avec les régiments de Portes, que les habitants du pays appelaient le *régiment de Languedoc*, de Rieux, de Moussoulens, de La Roquette, de Des Réaux et de Fabrèges, commandés par les seigneurs dont ils portaient les noms.

Vers le commencement d'octobre, Montréal reçut l'ordre de conduire à la même destination les régiments qui avaient été laissés en Vivarais. Le duc de Ventadour, inquiet au sujet de deux canons qui étaient restés à Chomérac depuis le départ du duc de Montmorency, et craignant qu'ils ne tombassent entre les mains des calvinistes, qui assiégeaient cette ville, où le sieur de Pampelone se trouvait avec sa compagnie, chargea Montréal de les retirer, dans

sa marche : ce qui fut exécuté. Mais l'ennemi ayant été informé de ce fait, se porta sur le passage des canons, qu'on dirigeait vers le Rhône, avec la résolution de les enlever. La chose lui paraissait d'autant plus facile que le pays qu'ils devaient traverser était couvert des troupes de Blacons, qui occupait St-Vincent-de-Barrès. Néanmoins le duc de Ventadour parvint à les sauver, après un combat qui dura depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures après-midi. Les calvinistes perdirent trois fois plus de monde que les catholiques dans cette affaire (1). Quinze jours après, Chomérac, privé de défenseurs, recevait une garnison protestante. Le château de Vallon, qui se trouvait comme Chomérac entouré d'ennemis et dénué de secours, car le siége de Montauban attirait presque toutes les forces des catholiques, était aussi sur le point de tomber au pouvoir des calvinistes, qui le tenaient bloqué. L'officier qui y commandait menaçait même de l'abandonner, si on ne lui envoyait bientôt des hommes et des vivres pour pouvoir s'y maintenir. Les sieurs de Plaisiant, de Baubiac et quelques-uns de leurs amis ayant rassemblé trois ou quatre cents hommes, se dirigèrent sur Vallon, en suivant le bois de St-Remèze, et parvinrent à introduire dans le château les secours réclamés. Mais l'alarme fut donnée, les protestants accoururent de Vallon, de La Gorce, de Vagnas, de La Bastide-de-Virac, au nombre de quatre à cinq cents. Connaissant parfaitement la 1621.

(1) Les catholiques n'eurent que quatre hommes tués. Le nombre de leurs blessés fut de trente-huit, dont le capitaine de la Visclède, deux sergents et trente-cinq soldats. *Histoire générale de la rébellion*, année 1621, page 589.

1621. localité, ils atteignirent sans peine les catholiques, en un mauvais passage appelé le *Saut-du-Loup*, et en firent un carnage affreux.

Le baron de La Gorce, gendre de Montréal, et nouvellement converti à la foi catholique, avait voulu prendre part au siége de Montauban, à l'exemple des autres gentilshommes du Vivarais; mais étant devenu, par sa conversion, l'objet de la haine particulière des calvinistes du pays, et ayant tout à redouter de leur vengeance, il jugea prudent, avant de partir, de mettre son château de Salavas à l'abri d'un coup de main. Il y plaça une garnison de quatre-vingts hommes déterminés, avec des provisions suffisantes pour long-temps. Cela fait, il quitta la contrée avec toute la sécurité que pouvaient lui inspirer ses précautions et la position avantageuse de son château. Mais il n'avait pas prévu la trahison dont il devait être victime. En effet, il y avait parmi les soldats de cette garnison un serrurier, nommé Chalanqui, natif du lieu de Salavas, et en qui le baron avait toute confiance, quoiqu'il appartînt à la religion protestante. Dès que ce seigneur fut parti, Chalanqui, cédant aux suggestions de son père et de son frère, établis dans le pays, introduisit ce dernier dans le château avec un de ses parents de Vallon, du nom de Sautel, lequel y attira à son tour un des fermiers du baron, qui s'y présenta sous prétexte de régler des comptes avec Mme de La Gorce.

Dans ce moment, le sieur d'Arcus, commandant de la garnison, était à dîner dans une maison du village, et ses soldats jouaient aux quilles dans la

cour du château. Chalanqui saisit cette occasion 1621.
pour donner à son père le signal convenu. Tout aussitôt une soixantaine de protestants, cachés dans une grotte voisine, fondirent sur le château, en brisèrent les portes avec des pétards et s'en rendirent maîtres à l'aide des calvinistes du village, qu'on avait eu soin de mettre dans le complot.

Au bruit du premier pétard, le fermier, nommé Théophile, se saisit d'un grand couteau de cuisine et monta à la chambre de la baronne, avec la résolution de l'égorger ainsi que ses enfants; mais, au moment où il allait consommer cet horrible forfait, le sergent qui commandait en l'absence de d'Arcus, survint et l'étendit mort d'un coup d'épée qui lui traversa le corps. Assailli à son tour par les furieux qui venaient d'envahir le château, ce brave eut la tête brisée d'un coup de mousquet. Un vénérable ecclésiastique qui se trouvait avec Mme de La Gorce, reçut cinq blessures; mais il fut encore assez heureux pour se sauver au milieu du tumulte.

Le château était pris. Mais il restait une tour appelée la Tour-du-Bateau, qui était défendue par trente soldats. Vainement les protestants l'assiégèrent pendant un mois; elle résista à toutes leurs attaques. L'infâme Chalanqui imagina alors un moyen affreux, mais infaillible pour la réduire. Il se saisit de la baronne de La Gorce et de ses enfants; il les entraîne devant la tour, et, le poignard sur la gorge, il somme la noble dame d'en ordonner la reddition. La digne fille de Montréal hésite d'abord; mais ayant jeté les yeux sur ses enfants, la tendresse

1621. maternelle l'emporte sur la résolution qu'elle avait prise de mourir plutôt que de céder à la violence de ses ennemis. La tour eut le sort du château.

Les calvinistes ayant dépouillé la baronne de ses bijoux et même de l'anneau nuptial qu'elle avait au doigt, paraissaient disposés à se livrer envers elle aux derniers outrages, lorsque le sieur de Blacons, que les coups de feu tirés pendant le siége avaient amené, vint interposer son autorité et la soustraire à leur fureur.

Cependant les forces imposantes que le duc de Rohan avait conduites devant Montauban, et une maladie pestilentielle qui décimait l'armée du roi, jetèrent le découragement parmi les assiégeants. Bientôt la désertion acheva d'éclaircir leurs rangs : en une seule nuit plus de trois mille disparurent. Le roi, après avoir pris conseil de Lesdiguières, ordonna la levée du siége, et laissa au maréchal de St-Géran le soin de tenir la ville bloquée (1).

(1) Pendant le siége de Montauban il se passa un événement assez bizarre et que nous croyons devoir rapporter :

Le marquis de La Force, qui se trouvait dans la place, le 9 octobre, envoya un calviniste des environs de Joyeuse, nommé Vidalenche, dans le camp du roi, afin de s'assurer des dispositions des assiégeants. Pris et reconnu comme espion, Vidalenche fut condamné à être pendu à la vue des assiégés. Deux capucins l'ayant converti et absous de son crime, il fut livré au bourreau. L'exécuteur de la haute justice le monte à l'échelle et se met en devoir de le pendre ; mais la corde casse et le condamné tombe droit sur ses pieds, sans se faire le moindre mal. On le remonte à la potence avec une double corde au coup ; au moment de l'exécution, la double corde casse et le vivarois tombe pour la seconde fois sur ses pieds, sans plus de mal que la première. Des remparts et du camp partent des cris au miracle ! Pendant qu'on se rend auprès du roi pour l'informer de ce qui se passe et demander la grâce du criminel, le bourreau veut consommer son œuvre : il passe une triple corde au cou du patient ; mais elle casse encore : et Vidalenche se retrouve sur ses pieds comme aux deux premières épreuves. Le roi, instruit de ces particularités, fit grâce au condamné.

Louis XIII avait perdu, dans cette entreprise, près de huit mille hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs personnages distingués, tels que Henri de Lorraine, duc de Mayenne; le marquis de Villars, frère utérin de ce duc; le vicomte de Themines, fils du maréchal de ce nom; le vicomte Du Bosc, cousin germain de ce dernier; Sarroque, premier capitaine du régiment de Normandie, etc. 1621.

Le bruit avait couru en Vivarais que le baron de La Gorce avait aussi succombé sous les murs de Montauban, ce qui faisait espérer aux habitants du pays de le voir remplacer dans ses domaines par d'Apchier, qui avait des prétentions à son héritage. Mais il avait échappé aux balles et à l'épidémie. Ce brave gentilhomme revenait chez lui, lorsqu'il tomba dans une embuscade que lui avait dressée St-Blancard, près d'Aigues-Mortes, avec des troupes de la garnison de Peccais. Mais il parvint à se soustraire au danger, après avoir reçu quatre ou cinq blessures. Le sieur de Chaussi, qui l'accompagnait, et quelques-uns de ses cavaliers furent moins heureux : ils restèrent au pouvoir des calvinistes.

De retour en Vivarais, le baron de La Gorce songea à tirer vengeance de ses ennemis. De concert avec Montréal, qui était revenu aussi du siége

L'auteur de l'*histoire de la rébellion en France*, année 1621, en rapportant cette anecdote, ajoute : « Ce faict, tenu pour un miracle notoire, fut *publié par* » *toute la France ;* i'en ay veu lettre escrite par le R. Père Arnoux, iésuite, à » monsieur le cardinal de La Rochefoucault, et a depuis esté confirmé par le tes- » moignage de tous ceux qui assistèrent à ladicte exécution. » En admettant l'exactitude de ce fait extraordinaire, ne serait-il pas plus naturel de l'attribuer à la connivence des deux capucins avec le bourreau, qu'à un miracle de la providence?

1621. de Montauban, il forma le projet de s'emparer de Barjac, place très-importante à cause de sa situation et qui n'est éloignée que de deux petites lieues de Salavas. Voici comment il comptait le réaliser.

Barjac n'avait qu'un pont-levis, établi à la porte du ravelin; en avant de ce pont était une tourelle servant de corps-de-garde aux patrouilles. Cette tourelle avait une fenêtre; il s'agissait d'introduire par cette fenêtre assez de poudre pour faire sauter la tourelle, pendant qu'un homme se glisserait derrière le pont-levis au moyen d'une échelle dressée contre le ravelin; une fois là, cet homme devait abattre le pont, en arrachant, avec de fortes tenailles, la serrure qui le maintenait levé, et faciliter ainsi le passage des troupes, puis renverser la maîtresse-porte avec un pétard. Tout cela avait été jugé très-praticable par Montréal, qui se chargea lui-même de diriger l'affaire. Douze cents hommes furent amenés secrètement sur les lieux; mais au moment où l'on mettait la main à l'œuvre, le canon du duc de Rohan, qui assiégeait Carbonnières, se fit entendre. Montréal, obligé de porter des secours de ce côté, confia l'entreprise à Du Cros-des-Bains, qui, étant tombé malade, la remit à Castrevieille et au baron de La Gorce. Ceux-ci se rendirent près de Barjac, où ils trouvèrent les sieurs de La Vernade, de La Roche, du Main, de Vinezac, Des Craux, Des Courbières et autres, qui s'y étaient donné rendez-vous.

Le projet fut mis à exécution; mais il n'eut pas le résultat qu'on espérait. L'échelle par laquelle on devait atteindre à la fenêtre du corps-de-garde se

trouva trop courte; celle qu'on dressa derrière le 1621.
ravelin fut brisée par un bloc de pierre lancé du haut des remparts, et on ne put la remplacer. Néanmoins la principale porte fut enlevée par un pétard. Vinezac, Lavernade, Laroche et Du Main pénétrèrent jusqu'au pont-levis, que défendait vigoureusement le poste de la tourelle; mais, malgré tous les efforts, ce pont ne put être abattu. Par surcroît d'embarras le jour survint; alors, les catholiques furent contraints de se retirer, abandonnant pétards, échelles et un mort. Ils eurent dans cette affaire plus de trente blessés, au nombre desquels se trouva Du Main.

Désespéré d'avoir échoué dans cette tentative, et dominé par le désir de se venger de ceux dont il avait le plus à se plaindre, le baron de La Gorce alla s'embusquer avec une trentaine de cavaliers au gué de Salavas, près de Vallon, et ordonna au sieur de Perolle d'attirer l'ennemi sur ce point en manœuvrant aux environs de la place avec quelques chevaux et cinquante fantassins. Perolle se mit en devoir de remplir sa mission; mais au moment où il s'approchait de Vallon, Boule, de Salavas, en sortit avec quatre-vingts hommes qui ayant été joints en un instant par un pareil nombre de ceux qui occupaient La Gorce, fondirent sur son détachement et le mirent en fuite sur Ruons, village situé à demi-lieue de là. Cette retraite précipitée laissait le baron de La Gorce et ses cavaliers sans appui. Néanmoins, ne consultant que son courage et le sentiment de vengeance dont il était animé, il se précipita, avec les siens, sur les calvinistes, qui,

1621. intimidés par l'impétuosité de cette charge, coururent se réfugier dans une maison isolée, appartenant à un nommé Darques. Le baron ne pouvant les forcer dans cette position, prit le parti de se retirer. L'ennemi, voyant ce mouvement rétrograde, fit une sortie et se mit à sa poursuite. Un combat très-vif s'engagea; plusieurs hommes furent tués de part et d'autre. Le baron, secondé par le capitaine Claron, homme d'une bravoure extraordinaire, voulut opérer une nouvelle charge; mais un feu de mousqueterie mit ses cavaliers en déroute. Blessé en plusieurs endroits et privé de son cheval, qu'une balle venait d'abattre, il tomba au pouvoir de ses ennemis, qui voulurent en vain lui arracher son épée; ils ne l'obtinrent qu'avec sa vie.

Le capitaine Claron, voyant son ami expirant, résolut de venger sa mort. Son cheval était blessé; il mit pied à terre, et, se jetant dans la mêlée, le pistolet d'une main et l'épée de l'autre, il fit mordre la poussière à cinq ou six calvinistes; mais, criblé de blessures, écrasé par le nombre, il tomba lui-même mourant sur le corps du baron.

Boule ne tarda pas d'expier cette victoire. Quelques jours après il se mit à la tête de deux cents hommes qu'il avait ramassés à La Gorce, Vallon et Salavas, et parcourut les environs de St-Remèze, dans le but de s'emparer du bétail; mais les paysans, qui se tenaient sur leurs gardes, donnèrent avis de son projet aux catholiques du Bourg-St-Andéol. Ceux-ci accoururent au nombre de trois ou quatre cents, et tombant à l'improviste sur les gens de Boule, les mirent en déroute et vengèrent par sa mort celle du baron de La Gorce.

A quelques jours de là, deux protestants de la garnison de Salavas, qu'on avait laissés seuls dans le château, émus des malheurs de la famille du baron de La Gorce, eurent la généreuse idée de profiter de l'absence de Chalanqui, devenu capitaine depuis sa trahison, pour le restituer à la malheureuse veuve. En conséquence, ils en fermèrent les portes, et lorsque Chalanqui se présenta pour y rentrer, ils n'hésitèrent pas à lui faire connaître leur résolution. Bloqués à l'instant même, ils firent bonne contenance pendant deux jours et tuèrent plusieurs des assaillants qui s'étaient un peu trop approchés des cours, entre autres l'oncle du capitaine Chalanqui. Mais n'ayant pas eu la précaution d'appeler les catholiques à leur secours, ils furent enfin obligés de capituler. 1621.

Les religionnaires du Vivarais regrettaient fortement la perte qu'ils avaient faite de Villeneuve-de-Berg. Cette place ayant été donnée par le roi à Montréal avec morte-paie, ce seigneur y avait mis son fils, le sieur de Jonas, avec sa compagnie, et le sieur de Vinezac avec la sienne. Cette garnison, selon l'occasion, protégeait ou défendait le passage des troupes qui allaient ou venaient du côté de Montpellier et de Nismes, ou qui, des Cévennes, se rendaient aux Boutières ou dans le Dauphiné. Blacons, comprenant tout l'avantage de sa position, ne négligea rien pour le reprendre.

La garnison de Villeneuve-de-Berg entretenait au fort du Pradel, situé à un quart de lieue de là, une vingtaine de soldats qui étaient journellement aux prises avec ceux de Mirabel. Au moindre danger le

1621. capitaine Abraham, qui commandait le fort, en donnait avis à Villeneuve-de-Berg, et tout aussitôt accouraient de cette place des troupes qui forçaient les calvinistes à rentrer chez eux. Blacons crut pouvoir tirer parti de cet état des choses. Il aposta, pendant la nuit, un millier d'hommes aux environs de la ville, les uns à Javelier, les autres à Berg, et le surplus dans le bois du Pradel. Les soldats de Mirabel étant venus, comme de coutume, pour provoquer ceux du Pradel, Blacons envoya deux des siens crier au gens de Villeneuve-de-Berg que le capitaine Abraham réclamait de prompts secours, faute desquels le fort du Pradel allait être pris par les calvinistes. La garnison, alarmée de ces nouvelles, se disposait à sortir, lorsque le piége fut dénoncé par un espion. Le plan de Blacons était de l'attirer au dehors par ce stratagème, de fondre sur elle, de l'écraser et de s'introduire dans la place au moyen d'échelles qu'il avait fait préparer et cacher dans le bois du Pradel. L'entreprise ayant échoué, il se retira.

Quelques escarmouches eurent lieu, plus tard, entre Montréal et les religionnaires de La Gorce, de Vallon et de Barjac. La perte des partis ne fut pas considérable; toutefois les catholiques eurent à regretter celle du sieur de Surville, vieux et brave capitaine, qui fut tué d'un coup de mousquet près de Rochecolombe.

Le roi, en levant le siége de Montauban, s'était rendu à Toulouse, où il arriva, le 14 novembre, suivi de Monsieur, du connétable de Luines, du prince de Joinville, son grand chambellan, du cardinal de Retz, des ducs d'Elbeuf, de Luxembourg

et d'Halwin, du maréchal de Praslin et autres grands personnages de sa cour. Pendant son séjour dans cette ville, il transféra à Frontignan le gouvernement et le siége présidial de Montpellier, à cause de la rébellion de cette ville 1621.

Quelques jours avant de quitter Toulouse, il apprit la défaite de trois mille protestants que le duc de Rohan avait envoyés dans le pays de Foix.

Ce fut au milieu de ces circonstances que le comte de Châtillon, fatigué de la morgue et des airs d'autorité du duc de Rohan, abandonna décidément le parti calviniste. Du reste, dès le 20 octobre, les députés des cinq cercles assemblés à Nismes l'avaient déclaré déchu de tous les pouvoirs que lui avait conférés l'assemblée de La Rochelle, notamment du grade de général des religionnaires dans le Bas-Languedoc, les Cévennes, le Gévaudan et le Vivarais, et des titres de gouverneur de Montpellier et d'Aigues-Mortes.

Ayant répondu à cet acte injurieux par un mémoire justificatif de sa conduite, Châtillon se retira dans cette dernière place, et s'y fortifia. Les habitants de Montpellier se prononcèrent contre lui et arrêtèrent son fils, le comte de Coligny, et Mme de St-Germain, sa belle-mère. Les calvinistes du Bas-Languedoc, l'ayant également désavoué, tentèrent de lui enlever Aigues-Mortes, en corrompant Corbières, son lieutenant, qui devait leur livrer cette place moyennant trente mille écus. La tentative échoua, et les états de la province, assemblés à Carcassonne, le 18 novembre, résolurent de secourir Châtillon.

1621. Quelques jours après, on apprit que les calvinistes du Bas-Languedoc avaient enlevé les places d'Alzon et de Vissec, dans les Cévennes, et de Gabian, au diocèse de Béziers. On fut également informé que le roi avait nommé le comte de Carmaing et le marquis Des Portes, maréchaux-de-camp de l'armée qui s'organisait en Languedoc pour affranchir les catholiques du joug des calvinistes, qui, étant les plus forts dans beaucoup de localités, leur faisaient souffrir mille maux.

En effet, les nismois, qui avaient élu Brison pour gouverneur, autorisés par une ordonnance de leur cercle, à la date du 15 décembre, qui prescrivait la destruction des églises, couvents et clochers, sous prétexte qu'ils pouvaient servir de forteresses aux catholiques et préjudicier à la sûreté des religionnaires, se portèrent à la cathédrale pour la démolir, pillèrent sa sacristie, puis l'évêché, abattirent les maisons des prêtres et ne craignirent pas de violer l'asile des morts, d'exhumer les corps des catholiques pour leur enlever quelques joyaux qui leur avaient été laissés. Ces désordres durèrent plusieurs jours, pendant lesquels les plus effrénés des calvinistes parcoururent les rues en criant qu'il fallait que tous les *philistins* (catholiques) quittassent la ville ou qu'ils abjurassent la *papauté*, menaçant de retenir prisonniers de guerre tous ceux qui n'obéiraient pas.

A Montpellier, même tumulte, mêmes violences de la part des religionnaires. Le 3 décembre, après avoir assisté au prêche, ils vont piller et incendier les églises, en poussant des hurlements effroyables (1).

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tom. 5, page 530.

Un peu plus tard, ils se jettent sur la maison des chanoines, enlèvent et brûlent les archives du chapitre et des titres précieux. Dans la nuit du 16 au 17, ils abattent l'église de Notre-Dame-des-Tables, celle de la Canourgue et cinq ou six couvents; enfin ils vont jusqu'à déterrer les cadavres et disperser leurs ossements. 1621.

A Lunel, à Uzès, à Alais, au Bourg-St-Andéol, dans presque toutes les villes du Bas-Languedoc, on vit les mêmes excès, les mêmes profanations. Trente-six églises furent entièrement détruites dans cette partie de la province.

Le Haut-Languedoc n'eut pas moins à souffrir de la fureur des calvinistes. Là, ils poussèrent la cruauté et l'ignominie jusqu'à crucifier les prêtres, violer les femmes et les filles, même celles à peine âgées de dix ans (1).

Le duc de Rohan, dans l'objet de rétablir la concorde entre le Bas-Languedoc et les Cévennes, qui étaient en dissentiment avec les trois autres cercles, se rendit à Montpellier, où le sieur de La Pessière commandait en remplacement du comte de Châtillon. Il y fut reçu avec tous les honneurs qu'on pourrait rendre à un souverain, le 1er janvier 1622. Dès son arrivée, les catholiques le firent prier de les protéger et de leur permettre de se livrer aux exercices de leur religion; mais il repoussa leurs instances et leur défendit même de s'assembler et de quitter la ville sans son autorisation. 1622.

Il nomma le marquis de La Charce son lieutenant-

(1) *Histoire générale de la rébellion en France*, année 1621, page 637.

1622. général dans les Cévennes, et donna le gouvernement de Sommières à Collonge, son favori; puis il se mit à lever des troupes, afin de résister aux ducs de Montmorency, de Guise et de Lesdiguières, qui se disposaient à l'attaquer, de concert avec le comte de Châtillon.

Sa position était d'autant plus critique que Blacons, son lieutenant en Vivarais, lui demandait en ce moment un secours de cinq cents hommes, dont il avait besoin pour lutter contre une armée catholique qui menaçait les places du Pouzin et de Bays. Le duc, connaissant l'importance de ces deux positions, se rendit en toute hâte dans les Cévennes, et envoya, d'Alais et de St-Ambroix, le secours réclamé; mais Blacons ne devait pas le recevoir.

Montréal, qui était à Villeneuve-de-Berg, ayant appris que ce renfort arrivait à La Gorce, en donna aussitôt avis à plusieurs gentilshommes catholiques, qui accoururent avec cinq ou six cents soldats qu'ils s'étaient empressés de rassembler. Ce corps, commandé par Montréal, qui avait pour lieutenants les sieurs de Vinezac, Des Armecènes, de La Teaule, Beauvais de Plaizian et autres, se dirigea sur Mirabel par le coteau des Pradiers, afin d'éviter la cavalerie ennemie. Les deux partis furent bientôt aux prises, et se battirent avec une égale valeur. La victoire était incertaine, lorsqu'on apprit l'arrivée du duc de Ventadour, que Montréal avait avisé du passage des cévénéens. Ceux-ci, à cette nouvelle, reprirent bien vite le chemin d'Alais, laissant au pouvoir des catholiques plusieurs drapeaux et deux pièces de canon.

Désappointé de ce contre-temps, le duc de Rohan 1622.
se décida à faire des propositions à Lesdiguières, afin de retarder sa marche. Le maréchal se montra d'autant plus disposé à les entendre que le roi l'avait chargé d'entrer lui-même en accommodements avec le chef des armées calvinistes. Il envoya donc à ce dernier, dans le commencement de mars, le sieur Du Cros, président du parlement de Grenoble, homme prudent, plein d'éloquence et dévoué au roi, quoiqu'il appartînt au culte réformé, et le sieur Du Mas de Vercoiran, également calviniste, pour s'entendre avec Rohan. L'entrevue de ces personnages alarma les *catherinots* (1), qui, excités par Suffrein, l'un de leurs ministres, se portèrent à l'hôtel du président Du Cros, à deux heures après minuit, et l'accablèrent de reproches : « Ah! tu » viens, disaient-ils en le menaçant, tu viens pour » débaucher le duc de Rohan et nous livrer à ton » beau Lesdiguières! » Du Cros essaya d'apaiser leur fureur et de leur faire connaître l'objet de sa mission; mais à peine eut-il ouvert la bouche qu'il tomba percé de vingt coups d'épée. Du Mas de Vercoiran, témoin de cette horrible scène et ayant tout à craindre de la rage des factieux, sauta par une fenêtre pour s'y soustraire, et se cassa une jambe. Le fils du président, qui avait accompagné son père à Montpellier, n'échappa à la mort qu'en se cachant derrière une tapisserie.

Le duc de Rohan fut si vivement affecté de cet assassinat qu'il en eut une maladie de plusieurs

(1) C'est ainsi qu'on désignait les protestants les plus exaltés.

1622. jours; et il est juste de dire que sa douleur fut partagée sincèrement par tout ce qu'il y avait d'honorable dans son parti.

Les assassins furent recherchés; mais on ne put en arrêter que quatre, les autres étant parvenus à s'échapper. Ces misérables furent livrés au bourreau et exécutés sur la principale place de Montpellier. L'un d'eux, avant de mourir, déclara qu'ils avaient été poussés au crime par le ministre Suffrein.

Cependant le duc de Lesdiguières, qui venait de pacifier le Dauphiné (1), avait formé à Valence une armée de près de sept mille hommes, dont cinq cents de cavalerie. Il la fit embarquer sur le Rhône, sous la conduite de deux de ses maréchaux-de-camp, le comte de Maugiron et le marquis de Bressieux. En même temps il écrivit à ses coreligionnaires du Languedoc pour les engager à expier leurs fautes par une prompte soumission. Sa lettre, toute paternelle, se terminait ainsi :

« Quand une heureuse paix nous feroit encore
» un coup gouster les fruicts de ses fabveurs et que
» vous vous présenteriez au roy avec les clefs de vos
» villes et de vostre cœur, ce n'est pas le pis que
» vous pourriez faire; au contraire, cela vous don-
» neroit plus de repos et en vos affaires et en vostre

(1) Les protestants du Dauphiné, irrités de la détention du comte de La Suse et autres chefs de leur parti, s'étaient soulevés vers la fin de 1621 et livrés à des excès envers les catholiques. Les châteaux de Mollans, Reilhanette, Puygiron, Mazenc, Poët-Laval, La Beaume-Cornillanne, Crupies, Pilon et autres du Diois, étaient tombés en leur pouvoir. Ils avaient détruit les églises du plat pays et converti les cloches en canons; puis s'étant emparés du Pouzin et de Bays, ils exerçaient, sous les ordres de Blacons et de Montbrun, gendre du duc de Lesdiguières, toutes sortes de brigandages sur les deux rives du Rhône. Lesdiguières, sans égard pour les liens de famille, poursuivit Montbrun à outrance et le contraignit à mettre bas les armes et à licencier ses troupes.

» conscience, puisque le roy ne veut aucunement 1622.
» altérer ni rompre les édicts qu'il a faicts en vostre
» fabveur. Vous y penserez. Je prie Dieu qu'il vous
» esclarcisse davantage et que vous puissiez ter-
» miner tout différend par une longue et heureuse
» paix. Adieu. »

Dès que ses troupes eurent débarqué et investi le Pouzin, il se rendit de sa personne à Loriol et fit jeter un pont de bateaux entre ce bourg et le Pouzin; ensuite il arma un grand bateau d'opérations, dont il confia le commandement à Lamarette, frère cadet de Pierregourde.

Maugiron, qui était allé prendre position entre Bays et le Pouzin, avec une partie de la flotille, fut tué d'un coup de mousquet qui lui coupa la veine jugulaire au moment où il passait devant les ruines d'une ancienne église.

Le Pouzin fut vivement attaqué. Pendant que le château était foudroyé par trois bouches à feu, trois autres pièces d'artillerie dirigées sur la ville, ruinaient ses remparts et ses bastions. Bientôt une brèche fut ouverte. Ayant paru suffisante pour livrer passage aux troupes, le régiment de La Beaume-d'Hostun se porta, par la droite, vers la rivière d'Ouvèze, celui de Sault sur le Bastion-Vert, et celui de La Grange à la porte du chemin qui conduit à Privas. Les assiégés combattirent vaillamment et parvinrent à repousser plusieurs fois l'ennemi, qui éprouva des pertes considérables; sa défaite paraissait même certaine lorsque Bressieux étant arrivé avec la noblesse du pays, ordonna la retraite.

1622. Jarjaye Du Pilon, l'un des lieutenants de Blacons, fit alors une sortie à la tête de cinquante hommes, et combattit corps à corps Charamande, capitaine au régiment de La Beaume-d'Hostun. Montchalin, son unique enseigne, craignant de perdre le drapeau qu'on s'efforçait de lui arracher, le roula autour de son corps et se laissa couper le poignet qui tenait la pique à laquelle il était fixé (1).

L'assaut fut néanmoins continué par le comte de Tallard, qui, secondé par un sergent d'une rare bravoure, contraignit Jarjaye Du Pilon et les siens à rentrer dans la place. Ce sergent, après avoir monté trois fois à la brèche, fut frappé mortellement d'une balle. Le canon de Lesdiguières ayant élargi cette brèche, il allait ordonner un assaut général, lorsque Blacons reçut, par Des Iles et l'avocat Du Cros, l'ordre du duc de Rohan de remettre au maréchal de Lesdiguières les places du Pouzin et de Bays. Blacons ne pouvait qu'obéir. Voici toutefois quelles furent les conditions auxquelles il les céda.

Il fut convenu :

« 1° Que ledit sieur de Blacons sortirait de ladite » ville et chasteau du Pouzin armes et bagages sau» ves, et auroit la ville de Bays-sur-Bay en gou» vernement.

» 2° Que les gouverneurs de ladite ville et chas» teau dudit Pouzin changés par ledit sieur duc de » Lesdiguières, seroient néantmoins de la religion » prétendue réformée.

» 3° Comme aussi que les garnisons qui seroient

(1) Videl, *Histoire de Lesdiguières*.

» establies esdits lieux ne seroient d'autre religion 1622.
» que de la religion prétendue réformée.

» 4° Que pour le Bays-sur-Bay pareilles condi-
» tions seroient observées en la reddition d'icelle.

» 5° Et finalement qu'il ne seroit faict aucun
» tort ni dommage aux habitants desdites places,
» tant en leurs personnes qu'en leurs biens et fa-
» milles (1). »

Le Pouzin fut remis, le 17 mars, à Lesdiguières, qui laissa, pour quelque temps encore, à Blacons le gouvernement de Bays, où il mit une garnison, de même qu'au Pouzin, avec promesse de rendre ces deux places aux religionnaires dans le cas où la paix, qu'on commençait à négocier, ne serait pas conclue, et de ne rien entreprendre contre le Vivarais ni le Languedoc (2).

Le maréchal donna le commandement du Pouzin à d'Allons, gouverneur de Serres en Dauphiné, et à La Roche-de-Grâne, avec une compagnie de suisses. Peu de temps après, la garnison de Bays s'étant révoltée, Blacons fit sa soumission à Lesdiguières, qui le remplaça dans le commandement de cette place par le capitaine Falcoz, homme dévoué au maréchal (3).

Vers la même époque, le duc de Ventadour, ayant à se plaindre des dégâts que les religionnaires des Boutières faisaient sur ses terres, se porta au Cheylard avec deux mille hommes et deux fauconneaux pour en faire le siége. Mais, à son approche, les habitants du pays s'étant réunis au son des cors,

(1) *Histoire de la rébellion en France*, année 1622.
(2) *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 533.
(3) Videl, *Histoire de Lesdiguières*.

1622. l'attaquèrent avec une telle furie, qu'en moins d'une heure il fut mis dans une déroute complète, et contraint à abandonner ses deux fauconneaux, tous ses bagages, et le sieur de Gonfreville, commandant de son infanterie, que les calvinistes firent prisonnier.

D'un autre côté, deux chefs de protestants, nommés de Guy et Peschaire, parcouraient depuis quelque temps le Bas-Vivarais, avec leurs coreligionnaires de Mirabel, La Gorce et Vallon. Chaque jour leur passage était signalé par des dégâts et des pilleries. Pour échapper à leurs embuscades, les habitants de Ruons avaient l'habitude de les faire surveiller par quelques-uns d'entre eux, qui, à leur approche, donnaient aussitôt l'éveil dans la localité : alors chacun, averti du danger, se mettait en mesure de s'y soustraire.

Dans une de ses courses, de Guy, ayant aperçu un de ces éclaireurs, appelé le cadet de Pichoty, le chargea de toute la vitesse de son cheval, et lui porta plusieurs coups d'épée, que le montagnard parait avec un pistolet dont il était armé, en le suppliant de ne pas lui ôter la vie. De Guy, ne tenant aucun compte de ses prières, continuait à l'attaquer; alors le cadet de Pichoty lui logea deux balles dans la tête, et s'empara de son bon cheval et de ses armes.

Peschaire, son digne collègue, finit à peu près de même. Un jour, s'étant un peu trop approché de Ruons avec sept ou huit de ses pillards, les habitants de ce village firent une sortie, et, dans l'escarmouche qui s'engagea, Peschaire fut tué d'un coup de mousquet.

Il y eut aussi quelques petits combats du côté des Vans, entre les habitants de cette ville, presque tous protestants, et la garnison que le sieur de Chambonnas tenait dans son château, situé à une demi-lieue de là; mais il s'y perdit peu de monde. 1622.

Il en fut de même entre la garnison protestante de Mirabel, sous les ordres du seigneur de ce nom, et la garnison de Villeneuve-de-Berg, commandée par Joanas et Vinezac. Leur affaire la plus importante fut celle-ci :

Le sieur de Mirabel ayant appris qu'une grande quantité de mulets et de bestiaux, destinés à l'armée de Montpellier devait passer près de Berg, village à un quart de lieue de Villeneuve, aposta, aux environs, une vingtaine de cavaliers et cent vingt fantassins qui s'en emparèrent. Pendant qu'ils regagnaient leur château avec ce butin, Vinezac, accompagné de deux officiers, les sieurs de Régis et de Grandval, alla les attendre avec quatre-vingts hommes au passage de la petite rivière qui coule entre Mirabel et St-Jean-le-Centenier. Une lutte s'engagea et dura près de deux heures. Au bout de ce temps, Vinezac et Mirabel s'étant rencontrés en un lieu un peu écarté, résolurent de décider l'affaire à eux seuls. Ils se battirent bravement en présence de leurs troupes. Celles de Mirabel voyant leur chef sur le point d'être vaincu, se précipitèrent sur le lieu de la scène pour arrêter le combat; celles de Vinezac craignant également pour leur seigneur, suivirent leur exemple. La lutte devint alors générale. Les calvinistes perdirent vingt hommes et les catholiques huit ou dix seulement; mais ils eurent beaucoup de blessés.

CHAPITRE V.

Siége et prise du château de Montlaur par le duc de Rohan. — Conférence de ce duc avec le maréchal de Lesdiguières. — Préliminaires de paix. — Arrestation de Brison à Nismes. — Le roi refuse d'accepter les conditions arrêtées entre les ducs de Lesdiguières et de Rohan. — La guerre continue. — Défaite de deux corps de calvinistes aux environs de Montpellier. — Siége de cette place. — Pertes du roi. — Edit de pacification. — Remise des places de Beauchastel et de Soyons par le baron de Brison au maréchal de Bassompierre. — Valençai maintient ses troupes à Montpellier malgré l'édit de paix, et veut se rendre maître des Cévennes. — Il fait arrêter le duc de Rohan et le retient prisonnier dans son hôtel. — Les princes de Rohan et de Soubise soulèvent de nouveau les protestants. — Le maréchal de Themines est opposé à Rohan. — Projets de paix. — Rupture entre les partis. — Le duc de Rohan lève des troupes. — Traité de paix auquel le baron de Brison refuse d'adhérer. — Reprise du Pouzin et de Chomérac par les calvinistes. — Mort de Rochemure. — Expédition de Brison sur Loriol. — Tentative contre les châteaux de La Roque et de Mirabel. — Embuscade de Rochessauve, où le comte d'Aps est tué. — Surprise et reprise du Pouzin par Brison. — Reddition de cette place et de celle de Bays à Lesdiguières. — Mort du connétable. — Duel entre Brison et d'Antrevaux. — Rohan et Soubise recommencent les hostilités. — Combat de Souilles entre les ducs de Rohan, Montmorency et Ventadour. — Marche du prince de Condé. — Singulière conversion des protestants d'Aubenas. — Siége et prise du château de St-Alban. — Prise de Soyons et de Beau-

chastel par les catholiques. — Retraite de Brison sur Privas. — Surprise du château de Jalès par les calvinistes de St-Ambroix. — Brison meurt assassiné. — Reprise des places du Vivarais par les catholiques. — Les protestants persécutés appellent le duc de Rohan dans cette province. — Rohan marche à leur secours. — Prise, pillage et destruction du château de Teyrargues par les troupes de Rohan. — Prise de St-Jean-de-Mauviége et de Salavas par ce prince. — Son entrée à Privas. — Siége et prise de Chomérac par Chabreilles, frère du baron de Brison. — Capitulation du Pouzin, de St-Alban et de Bays par les catholiques. — Siége de Cruas. — Intrépidité de ses habitants. — Surprise de pièces importantes qui révèlent la position du duc de Rohan. — Siége et prise du Cheylard par Chabreilles.

Le duc de Rohan, rétabli de la maladie que lui 1622
avait occasionnée l'assassinat de l'honorable Du Cros, s'empressa de lever quatre mille hommes, qu'il joignit à sa cavalerie, et, dès les premiers jours de mars, il se remit en campagne. Une partie de ses troupes fut dirigée sur la tour de Carbonnières, dans l'objet de s'emparer des salines de Peccais; l'autre sur Beaucaire, qu'il voulait enlever aux catholiques. Ces deux entreprises échouèrent, et les troupes du duc furent battues par celles du marquis de Châtillon, qui, ayant fait une vigoureuse sortie d'Aigues-Mortes, se saisirent en outre d'une partie de leurs bagages.

Le duc fut plus heureux dans une tentative qu'il fit sur le château de Montlaur, dont il parvint à se rendre maître, le 29 du même mois, après cinq jours de siége. Cette prise lui donnait les moyens de rétablir ses communications entre Montpellier et les Cévennes, et de forcer le duc de Montmorency

1622. d'abandonner le siége de Bédarrier, qu'il venait d'entreprendre après avoir soumis Fougères.

Il se passa au siége du château de Montlaur des actes d'une cruauté inouïe : le duc de Rohan, après l'avoir battu pendant deux jours avec quatre pièces de canon, parvint à y faire une brèche ; il ordonna aussitôt un assaut. L'attaque fut repoussée courageusement par le seigneur de Montlaur, qui lui tua trente hommes et en blessa une centaine ; mais le lendemain la brèche ayant été élargie, un second assaut fut donné. Montlaur ne pouvant tenir plus long-temps, offrit de capituler. Pendant qu'on négociait un arrangement, quelques officiers calvinistes escaladèrent les murs d'enceinte, et, se jetant dans le château, égorgèrent froidement une foule de paysans sans défense. A la vue de ce massacre, Montlaur se retira dans ses deux tours, où il lutta, pendant deux jours, avec une poignée de soldats contre toutes les forces du duc. Enfin, accablé par le nombre, il se rendit à discrétion. Rohan le fit prisonnier avec douze des siens. Tous les autres furent massacrés ou pendus, contre la foi jurée. Le nombre des victimes s'éleva à soixante-et-dix, la plupart gentilshommes et ecclésiastiques. Les religionnaires des environs s'étant mis de la partie, pillèrent et rasèrent le château, et empêchèrent même les parents des morts de recueillir *les cadavres, qui furent dévorés par les chiens* (1).

Les châteaux et villages catholiques du voisinage furent également pillés, saccagés, détruits par les

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 533.

gens du duc de Rohan, qui ne voulut pas y laisser 1622.
des garnisons afin de ne point affaiblir ses forces. C'est ainsi qu'il se prépara à la conférence qu'il devait avoir avec le maréchal de Lesdiguières, sur la demande de ce dernier.

Laval, ou Maletaverne, lieu situé entre Barjac et le Pont-St-Esprit, avait été fixé pour cette conférence. Antomarie, capitaine corse qui y commandait, voulut, à l'instigation du duc de Montmorency, qui voyait d'un œil jaloux que Lesdiguières vînt dans son gouvernement, s'opposer à l'entrevue des deux chefs ; il fit donc prévenir Lesdiguières, qui se trouvait alors à Montélimar, qu'il ne lui livrerait le passage du Rhône qu'autant qu'il en aurait reçu l'ordre du roi. Le maréchal, indigné de cette observation, envoya Videl, son secrétaire, à Antomarie pour lui dire que *sa tête lui répondrait de sa résistance* (1). La conférence eut lieu.

Le maréchal et le duc de Rohan convinrent des articles d'un traité de paix; ce dernier députa aussitôt à la cour pour négocier, tant en son nom qu'au nom des provinces de son gouvernement, les sieurs de Callonges, des Isles, Dupui, de Montauban, Du Cros, de Montpellier, et de La Borée, du Vivarais, qu'il chargea d'une lettre pour le roi, datée de Barjac, le 4 avril. En même temps les deux chefs écrivirent collectivement au duc de Bouillon et aux autres généraux calvinistes pour les engager à suivre leur exemple (2).

Le duc de Rohan, en quittant le maréchal, alla

(1) Videl, *Histoire du connétable de Lesdiguières*, liv. 2, chap. 2.
(2) *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 533.

1622. rejoindre son armée, dont il avait laissé le commandement à Bertichères, et qui se trouvait alors à Castelnau, près de Montpellier. A son arrivée, il fut informé que le duc de Montmorency, après avoir pris Graissessac, Fougères et Soumatre, au diocèse de Béziers, assiégeait Cournon-Sec, avec le marquis de Châtillon et le duc de Guise, qu'il avait fait venir de Provence. Dès le lendemain, il se mit en marche pour secourir cette place, qui n'était qu'à trois lieues de Montpellier; mais déjà Montmorency s'en était emparé. Plusieurs combats partiels eurent lieu entre le chef des calvinistes et son antagoniste; après quoi chacun se retira, faisant le plus de mal possible aux propriétés de ses ennemis, et laissant plus ou moins de morts sur le théâtre de ses exploits.

Le duc de Rohan se rendit à Nismes quelques jours après. Ayant appris que Brison, à qui le gouvernement de cette ville avait été confié, était dans l'intention de soulever les religionnaires contre son autorité, le fit arrêter, le 21 mai, et le retint prisonnier. Dès-lors les nismois, sur le point de se mutiner, rentrèrent dans l'ordre, et le duc put se mettre en mesure de s'opposer aux dégâts que le roi avait ordonnés aux environs de Montpellier, de Nismes et d'Uzès, et de faire passer des secours à Montauban, qu'on menaçait encore d'assiéger.

En effet, Louis XIII ayant opposé des restrictions à presque tous les articles du traité convenu entre Lesdiguières et Rohan, et prescrit les mesures les plus rigoureuses contre les religionnaires du Languedoc, toute espèce d'accommodement devenait impossible. L'exaltation de ces derniers fut si

grande à Montpellier, qu'on y dressa deux potences 1622.
pour pendre tous ceux qui parleraient de soumission.

Le duc de Montmorency, par ordre du roi, qui, ayant soumis plusieurs places dans la Guienne, marchait sur le Quercy, fit commencer des ravages autour de Montpellier. Les habitants, furieux à la vue de leurs champs dévastés, firent une sortie au nombre de près de onze cents hommes dont quatre-vingts de cavalerie, sous la conduite de St-André de Montbrun, qui commandait la ville. Un combat très-vif s'engagea entre les partis et dura près de deux heures. Les catholiques eurent dix-huit hommes tués et quarante-deux blessés, entre autres Montréal, qui reçut à la tête un coup de coutelas. La perte des calvinistes ne fut pas moindre.

Montmorency, ayant appris que Rohan venait de partir pour le Haut-Languedoc, que menaçait l'armée du roi, arriva deux jours après l'affaire, et acheva de détruire tout ce qui avait échappé au feu des troupes de Montréal. Les calvinistes firent alors une seconde sortie, tant pour se venger de ces dégâts que pour s'emparer de deux pièces de canon qu'on voiturait sur l'étang; mais, investis tout-à-coup par la cavalerie du maréchal-de-camp Zamet, qui s'était embusqué dans un bois voisin, ils furent taillés en pièces. Le 2 juillet, cinq cents mousquetaires de la même garnison, attirés dans une embuscade par ce même officier, éprouvèrent le même sort.

Le roi ayant remis sous son obéissance une partie du Haut-Languedoc, se dirigea sur Montpellier, que le duc de Rohan venait de mettre en état de

1622. défense. Ce prince était accompagné du grand-prieur de France, du prince de Joinville, des ducs d'Epernon, de Chevreuse et de Luxembourg, des maréchaux de St-Géran et de Bassompierre, du comte de Lavoulte, etc. En passant à La Veyrune (28 août), il remit à Lesdiguières, qui l'y était venu joindre, l'épée de connétable, et le chargea de renouer ses négociations avec les calvinistes. La paix était sur le point de se conclure, lorsqu'une contestation s'éleva au sujet d'un article des propositions. Cet article portait que le roi entrerait dans Montpellier avec ses troupes : les habitants consentaient seulement à y recevoir le connétable avec les siennes, et demandaient que le roi s'en éloignât après avoir reçu leur soumission. Tout fut rompu, et Louis XIII ayant investi Montpellier, commença le siége de cette ville le 1er septembre.

Nous n'entrerons pas dans des détails sur ce siége, où les habitants de Montpellier, sans distinction de sexe (1), déployèrent un courage extraordinaire; nous nous bornerons à rapporter un fait : c'est que dans une sortie que les assiégés firent, le 3 septembre, ils tuèrent plusieurs officiers distingués de l'armée du roi, entre autres le duc de Fronsac, fils unique du comte de St-Pol, le marquis de Beuvron, Fabrèges, St-Brès et La Roquette, maréchaux-de-camp, Montbrun, frère du vicomte de Lestrange, Hocquetot, favori du prince de Condé, de Lussan, l'aîné, de Cadouenne, etc. Nous ajouterons que le duc de Montmorency étant accouru au milieu de la

(1) On rapporte que les femmes s'armèrent au nombre de cent vingt, et que, s'étant coiffées de chapeaux, elles combattirent en troupe réglée.

mêlée avec une vingtaine de seigneurs et gentils- 1622.
hommes, y reçut trois blessures, et qu'il eût infailliblement péri, si la générosité de ses ennemis ne l'avait épargné. Les maréchaux-de-camp Zamet, Roquelaure et Du Plessis furent tués, le 2 octobre, dans une nouvelle sortie que firent les assiégés.

Le connétable, le duc de Chevreuse, le maréchal de Créqui et le duc de Rohan s'étant réunis, le 9 du même mois, rédigèrent un traité de paix qui fut agréé par les députés calvinistes et sanctionné par le roi. Aussitôt après, le duc de Lesdiguières et les maréchaux de Créqui et de Bassompierre entrèrent dans Montpellier avec quatre mille hommes. Le lendemain, la garnison de cette ville, composée de douze cents hommes, se retira dans les Cévennes, et Louis XIII y fit son entrée solennelle. L'ordre le plus parfait fut rétabli.

Le siége de Montpellier coûta beaucoup de monde à l'armée royale. On porte le nombre des catholiques qui y furent tués ou blessés, à plus de trois mille, non compris les lansquenets. Les pertes des calvinistes furent beaucoup moins considérables.

Le roi quitta Montpellier, le 27 octobre, laissant le commandement du Bas-Languedoc, des Cévennes et du Vivarais, au connétable de Lesdiguières et au maréchal de Créqui, avec ordre de faire détruire toutes les fortifications que les calvinistes avaient élevées dans ces contrées. Le duc de Ventadour reçut une semblable mission dans le Vivarais, et le maréchal de Bassompierre fut envoyé à Privas avec un corps de troupes pour y faire respecter l'édit de

1622. paix (1). Les députés de cette ville s'étant rendus au Pouzin, le duc y reçut leur soumission, le 8 novembre. Le lendemain, il alla bloquer Beauchastel, qui était au pouvoir de Brison. Celui-ci ayant reçu du maréchal un sauf-conduit, lui remit cette place, ainsi que celle de Soyons et les châteaux de Chausse et de Corves, dont les fortifications furent immédiatement démolies.

Peu de jours après, le duc de Ventadour mourut à Beaucaire, pendant que les états généraux de la

(1) Voici les termes de cet édit, dont nous nous sommes procuré une copie :

« Lovys, par la grâce de Dieu, roy de France et de Nauarre, etc., par l'aduis des princes, ducs, pairs, officiers de nostre couronne et principaux de nostre conseil, auons dict, ordonné et déclaré, disons, ordonnons et déclarons par les présentes signées de nostre main, uoulons et nous plaist :

» 1° Que l'édit de Nantes, déclarations et articles secrets, enregistrez en nos cours de parlement, seront de bonne foy entretenus à nos subjects de la religion prétenduë réformée, en toutes leurs parties, et comme ils en ont bien et deuëment joui du tems du feu roy, nostre très-honoré seigneur et père que Dieu absolue, depuis nostre auènement à la couronne auparauant ces derniers mouuemens.

» 2° Que l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine sera remis et restabli en tous lieux, places et endroits de ce royaume et païs de notre obéyssance, où il a esté intermis, pour y estre librement et paisiblement continué sans aucun trouble. Défendons très-expressément à toutes personnes de quelque estat, qualité et condition qu'ils soient, sur peine d'estre punis comme infracteurs de paix et perturbateurs de repos publicq, de ne troubler, molester ni inquiéter les ecclésiastiques en la célébration du diuin seruice, iouyssance et perception de dixmes, fruicts et reuenus de leurs bénéfices, et tous autres droits et deuoirs qui leur appartiennent.

» 3° Comme aussi l'exercice de la religion prétenduë reformée sera restabli aux lieux où il estait suiuant nostre dict édict, déclarations et concessions.

» 4° Que les siéges de justice, bureaux de receptes et officiers de finances seront restablis en mesme estat ès uilles où ils estoient establis auant ces derniers mouuements, hormis la chambre de Nérac, qui sera establie en tel lieu que nous auiserons bon estre, après auoir entendu les remontrances des deputez de nostre prouince de Guyenne.

» 5° Voulons aussi que toutes fortifications nouuelles des uilles, chasteaux forts et forteresses tenues par nosdicts sujets de la religion prétenduë réformée, et spécialement celles qui ont esté faictes es isles de Ré et d'Oleron, soient entièrement des-

province y étaient assemblés. Le comte de Lavoulte, son fils, fut appelé à lui succéder dans le duché de Ventadour et dans la lieutenance-générale de Languedoc, dont la survivance lui avait été déjà accordée. 1622.

A la même époque, le roi, étant à Lyon, donna des lettres en faveur du collége de Tournon, dirigé par les jésuites, et permit aux étudiants d'y prendre des degrés de maîtrise et de doctorat, et d'être nommés aux bénéfices comme gradués, ainsi que

molies et rasées, demeurans les anciennes murailles, tours, portaux, fossez et contr'escarpes en leurs estats, auec défenses à toutes lesdites uilles de plus fortifier de nouueau : et que pour l'effect desdites démolitions, hostages des principaux habitans desdites uilles, seront mis ès mains de ceux qu'il nous plaira d'ordonner pour exécution dudit razement, afin que les officiers de nostre couronne ou autres commissaires députez puissent faire exécuter le contenu cy dessus, suiuant les instructions qui leur en seront données.

» 6° Entendons que toutes les uilles de la religion prétenduë réformée qui dans quinze jours après la publication des présentes, se soubmettront à nostre obéissance et nous ouuriront uolontairement leurs portes, jouyssent du contenu de la présentë déclaration

» 7° Défendons très-expressément à nosdits subjets de la religion prétenduë réformée toutes sortes d'assemblées générales et particulières, cercles, conseils, abregez de synodes et toutes autres de quelque qualité qu'elles puissent estre, à peine de crime de lèze-majesté, s'ils n'ont expresse permission de nous : ains seulement sont permises les assemblées des consistoires, colloques, synodes pour pures affaires ecclésiastiques, avec inhibition très-expresse d'y traicter d'aucune affaire politique sur les peines que dessus.

» 8° Demeureront aussi nosdits subjects de ladite religion prétenduë réformée déchargés de tous actes d'hostilité, de toutes assemblées générales et prouinciales, cercles, abregez et autres, et de toutes autres choses généralement quelsconques contenues ès articles 76 et 77 de nostre édict de Nantes, depuis le 1er januier 1621 jusques à présent; en ce non compris les cas exécrables tels qu'ils sont spécifiez et déclarez par l'article 86 dudit édict, dont pourra estre faict recherche par deuant les juges auxquels la cognoissance appartient.

» 9° Et pour ce qui est aduenu à Priuas, nous uoulons en estre expédié abolition particulière aux habitants dudit lieu, ensemble au sieur de Brison.

» 10° Et pour le regard des comptables et autres officiers en ce qui concerne les charges de leur maniement, les articles 78 et 79 dudit édict de Nantes seront entièrement gardez et obseruez.

1622. dans les universités. Ces lettres furent enregistrées au parlement de Toulouse; mais les universités de Toulouse, de Valence et de Cahors y ayant formé opposition, le parlement de Toulouse, par arrêt du 19 juillet 1623, défendit aux jésuites de qualifier leur collége d'université et de promouvoir à aucun degré. Cet arrêté fut confirmé, en 1626, par l'université de Paris (1).

1623. Cependant, au mépris des clauses du traité, les troupes catholiques qui étaient entrées dans Mont-

» 11° Pareillement pour les jugements, sentences, arrêts donnés contre ceux de ladite religion prétenduë réformée qui ont porté les armes, nous uoulons qu'ils en soient déchargez suiuant les art. 58, 59 et 60 dudit édict.

» 12° Comme aussi nous auons ualidé et confirmé, ualidons et confirmons les jugemens donnés par les consuls et juges establis par les chefs commandans aux prouinces, soit en matière ciuile ou criminelle et exécutions ensuiuies contre ceux de leur party, et lesdits juges et conseils déchargez de toutes poursuites pour ce regard, imposans sur ce silence perpétuel à nos procureurs généraux, leurs substituts et tous autres qui y pourraient prétendre intérest.

» 13° Voulons pareillement que tous prisonniers de part et d'autre qui n'auront payé rançon seront déliurés et mis en liberté, sans en payer aucune, et toutes promesses faictes et causées pour rançons qui n'auront esté acquittées au iour et date des présentes, sont déclarées nulles et de nul effect et comme telles renduës.

» 14° Comme aussi toutes personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient, seront restablies en leurs biens, debtes, noms, raisons et actions, charges, honneurs et dignitez, qui en ont estés priués à l'occasion des présens troubles, nonobstant tous dons et confiscations qui en pourraient auoir esté expediez, excepté des charges militaires, ceux qui en ont traicté de gré à gré ou auxquels nous uoudrons donner récompense.

» 15° Ordonnons que l'obseruation de la présente déclaration soit entretenue et gardée par tous nos subjects suiuant en la forme prescrite par l'article 82 de nostre édict de Nantes, et que les commissaires catholiques et de ladicte religion prétenduë réformée, seront par nous enuoyés par les prouinces pour faire exécuter le contenu en icelle suiuant nostre dit édict.

» Si donnons en mandement à nos amés et féaux, etc. — Donné au camp de Montpellier, le 19e jour d'octobre l'an de grâce 1622, et de notre règne le treizième. *Signé* LOVYS. — Par le roy, DE LOMENIE. »

(1) *Mercure français*, années 1624 et 1626.

pellier, et qui devaient évacuer cette ville, continuaient d'y séjourner. Le duc de Rohan en prit ombrage, et fit, à ce sujet, des représentations au roi, qu'il avait suivi à Lyon. Ce prince lui donna une lettre pour Jacques d'Estampes, sieur de Valançai, maréchal-de-camp commandant la place de Montpellier, portant injonction de faire déloger ces troupes. De retour en Languedoc, le duc remit cette lettre à Valançai qui promit de se conformer à ce qu'elle lui prescrivait; mais il fut à peine parti pour aller faire travailler à la démolition des fortifications du pays, que Valançai, au lieu de renvoyer les quatre mille hommes qu'il avait dans la ville, y appela quatre régiments de plus et trois ou quatre compagnies de chevau-légers, avec lesquels il tenta de s'assurer des Cévennes. Instruit de ces dispositions, le duc de Rohan s'empressa de défendre aux habitants de le recevoir; de sorte que Valançai ne put se présenter qu'à Sauve et à Ganges : partout ailleurs les portes lui furent fermées. 1623.

Le duc voulant appuyer la brigue de ses coreligionnaires aux élections des consuls ou magistrats municipaux qui devaient avoir lieu à Montpellier, se rendit dans cette ville; mais à son arrivée, Valançai le fit arrêter et garder dans son hôtel par deux cents soldats et une compagnie de carabiniers. Furieux de ce contre-temps, le duc écrivit à la cour, et son frère Soubise, qui s'y trouvait, obtint sa liberté, mais à condition qu'il sortirait de Montpellier et s'abstiendrait de remettre les pieds dans cette ville. Il est évident qu'on craignait que sa présence n'y mît de nouveau les esprits en fermentation.

1625. Après cet événement, tout le pays qui dépendait du Haut et du Bas-Languedoc jouit d'une certaine tranquillité jusqu'au commencement de 1625. A cette époque, les protestants des Cévennes commencèrent à s'opposer à l'exercice du culte catholique dans les lieux où il devait être rétabli conformément à l'édit du 19 octobre, et convertirent plusieurs églises en temples. Leurs voisins du Bas-Languedoc, du Gévaudan, du Velay et du Vivarais, suivirent leur exemple. En même temps, Soubise, à l'issue d'une conférence qu'il venait d'avoir à Castres avec son frère, le duc de Rohan, courut soulever la Bretagne; et tandis qu'il s'emparait du port de Blavet, le duc, maître de Castres, appelait à lui la noblesse et les forces des colloques de l'Albigeois, de Foix, du Lauraguais, du Rouergue, et se saisissait de Réalmont. Vers la fin de mai, il assembla, à Castres, les quatre colloques du Haut-Languedoc, qui l'élurent chef et généralissime des églises réformées de France. Il lève aussitôt des troupes, envoie St-André de Montbrun, comme gouverneur, à Montauban, qui vient de se prononcer en faveur du nouveau mouvement, s'assure de Milhau, du Vigan, de Sauve, d'Anduze et autres places de plus ou moins d'importance, pendant que La Rochelle se déclare pour son frère Soubise.

Le roi, instruit de cette rébellion, et voulant en arrêter le cours, envoya de suite d'Epernon aux environs de Montauban, pour détruire les récoltes, et le maréchal de Themines à Toulouse, pour y prendre le commandement de son armée de Languedoc. Il y arriva le 9 juin.

Cette armée se composait de cinq mille cinq cents hommes d'infanterie et de six cents cavaliers, savoir : régiment de Normandie, deux mille hommes ; régiments d'Annonay, de Du Clos et de Crussol, chacun de mille hommes ; régiment de Toulouse, cinq cents hommes ; plus, les compagnies de cent hommes d'armes de Themines, de Montmorency (1), de Ventadour et de Carmaing, cinquante chevaux de d'Ambres et de Merville, la cornette de cent chevau-légers de Mongon et six pièces de canon tirées de l'arsenal de Toulouse. 1625.

Plusieurs rencontres eurent lieu entre les troupes de Themines et celles de Rohan ; toutes furent acharnées et meurtrières.

Nismes et Uzès, qui avaient refusé d'abord de prendre part à l'insurrection, s'y laissèrent bientôt entraîner, grâces aux efforts de Lecques, du baron d'Aubays, de St-Côme et de La Cassaigne. A cette nouvelle, le duc de Rohan convoqua, à Milhau, les députés des églises calvinistes de la Haute-Guienne, du Bas-Languedoc, des Cévennes et du Vivarais. Cette assemblée se réunit le 25 octobre, et, le 1er novembre, elle envoya à la cour le baron d'Aubays et huit autres gentilshommes pour négocier la paix au nom de Rohan et de ses partisans.

Le roi accueillit favorablement cette députation ; mais la paix fut ajournée, parce qu'il imposait des conditions que les religionnaires ne voulurent pas accepter, celle, entre autres, que le duc de Sou-

(1) Le duc de Montmorency, en sa qualité d'amiral de France, était allé prendre le commandement de la flotte destinée à agir contre le duc de Soubise et La Rochelle. *Hist. gén. de Languedoc*, tome 5, page 549.

1625. bise et la ville de La Rochelle seraient exclus des bénéfices du traité.

Dès-lors Rohan redoubla d'activité. Il se rendit successivement à Nismes, à Uzès, dans les Cévennes, et, s'appropriant partout les deniers royaux, leva six régiments de mille hommes chacun, dont il donna le commandement à d'Aubays, Rouveyrette, Chavagnac, de St-Cômes, Fourniquet et Lecques. Dans une nouvelle assemblée des députés des pays soumis à son autorité, qui eut lieu le 10 janvier 1626, il fut convenu, sur sa proposition, qu'on demanderait encore la paix, mais qu'on n'y consentirait qu'autant que le duc de Soubise serait compris dans le traité. Cette fois les négociations réussirent. La paix fut conclue le 5 février, et acceptée le 21 mars, par l'assemblée des provinces méridionales tenue à Nismes. Mais le Vivarais ne voulut point y adhérer, parce que Brison, maître du Pouzin et autres lieux situés sur la rive droite du Rhône, refusa de les livrer. Voici comment ces places étaient tombées en son pouvoir.

Le Pouzin, avant les événements, était sous les ordres de d'Allons et gardé par une compagnie de suisses, dont partie occupait la ville, partie les fortifications qui la protégeaient. De Charrier, fils du sieur de Chambaud, qui avait remis cette place au duc de Lesdiguières, n'attendait qu'une occasion favorable pour s'en ressaisir. D'accord avec les habitants, qui presque tous lui étaient dévoués, il résolut d'exécuter son projet de concert avec le sieur de Bavas, son cousin germain. Mais ne pouvant prendre les armes sans l'autorisation du baron

de Brison, ils allèrent lui faire part de leurs intentions. Le baron les approuva, et le 1er janvier, jour fixé par le duc de Rohan pour le soulèvement des calvinistes du Languedoc, de Charrier et de Bavas marchèrent sur le Pouzin avec trois cents hommes déterminés, munis d'échelles et de tout ce qui était nécessaire pour l'attaque. 1625.

Arrivés aux portes de la ville, ils mirent le feu à un pétard qui devait donner le signal aux habitants. Tout aussitôt les échelles furent dressées, d'un côté par de Bavas et de Charrier, de l'autre par d'Entrevaux, qu'ils s'étaient adjoint. Brison, qui avait voulu assister à l'affaire, dirigea les opérations. La place fut enlevée en très-peu de temps et sans perte de beaucoup de sang; car dès les premiers coups de feu, les suisses l'abandonnèrent lâchement (1).

Le même jour, Chomérac, où Dubois et Badel s'étaient introduits la veille, de connivence avec quelques habitants, tombait aussi au pouvoir des calvinistes. Le sieur de Rochemure, qui y commandait au nom du duc de Ventadour, fut tué dans l'église avec trois ou quatre des siens pendant l'office divin. Son frère aîné, qui se trouvait à côté de lui, prit aussitôt la fuite et parvint à se soustraire, comme par miracle, à la fureur des ennemis, en passant par un trou qui avait été pratiqué dans un des murs d'enceinte, et qu'on appela depuis le *trou de Rochemure*.

Privas et tout le pays des Boutières étaient en 1626.

(1) Au moment de la prise du Pouzin, le comte de Brives, qui en était gouverneur, se trouvait à Paris, ainsi que Chabreilles, frère de Brison. Le roi les fit mettre à la Bastille, d'où ils ne sortirent qu'à la reddition du Pouzin à l'armée catholique.

1626. mouvement. Les calvinistes de Mirabel, La Gorce, Vallon et autres lieux commirent beaucoup de désordres sur les propriétés des catholiques.

Brison avait fait construire un fort sur la rive gauche du Rhône, en face du Pouzin, qu'il appela La Poule, afin de protéger les courses de ses gens en Dauphiné. Les ravages qu'ils y faisaient ayant jeté l'alarme jusqu'aux portes de Valence, le sieur de Chambillac fut envoyé à Loriol avec la compagnie de gendarmes du connétable de Lesdiguières, pour surveiller les rebelles et s'opposer à leurs entreprises. Brison, contrarié par la présence de cette compagnie, forma la résolution de la déloger. Au milieu d'une nuit obscure, il traversa le Rhône avec cinq ou six cents hommes, s'approcha de Loriol, et attendit, aux environs, que le jour fût venu; car alors Chambillac était dans l'habitude de retirer les sentinelles qu'il plaçait à la nuit près du bourg. Elles eurent à peine quitté leurs postes que Brison se précipita sur Loriol avec ses gens. Il alla droit au logement de Chambillac, et lui cria de se rendre. Celui-ci s'approcha de la porte d'entrée, pour mieux entendre les paroles qui lui étaient adressées; au même instant un pétard que le baron y avait appliqué, la mit en morceaux et tua le malheureux Chambillac, qui se trouvait derrière.

L'alarme fut si grande que les cavaliers, abandonnant leurs chevaux dans les écuries, prirent la fuite sans songer à se défendre. Ces chevaux, au nombre de soixante, furent emmenés au Pouzin par le baron de Brison (1).

(1) Lesdiguières apprit, à son arrivée de l'armée d'Italie, la surprise du Pouzin, et vint à Valence pour aviser aux moyens de le reprendre. Il tenta d'abord l'effet

Dans le même temps, le sieur Des Alras, à la tête de deux ou trois cents catholiques, prit le château de la Croisette, appartenant au baron Des Eperviers, et situé près de Meyras, sur le chemin du Bas-Vivarais en Auvergne. Sa garnison, qui n'était composée que de quinze hommes, résista tout un jour avec un courage héroïque. 1626.

Deux individus formèrent à cette époque une entreprise qui mérite d'être rapportée : Un paysan, nommé Arnoux, ayant été renvoyé, comme étant catholique, de la garnison de Mirabel, conçut le projet de surprendre cette place. Il en fit part à un menuisier d'Aubenas, appelé Ambroise, qui consentit à partager les chances de son exécution. Ils s'adjoignirent cent vingt montagnards que séduisait l'espoir d'un bon butin; et munis d'échelles et de cordes, ils se portèrent, avec leurs gens, derrière l'immense rocher sur la plate-forme duquel s'élevaient, très-rapprochés l'un de l'autre, les châteaux du baron de La Roque et du seigneur de Mirabel. Autour de ce rocher se trouvait une palissade à travers laquelle ils s'ouvrirent un passage, à la faveur de la nuit, qui, étant un peu orageuse, empêcha les sentinelles d'entendre leurs mouvements.

d'une négociation avec Brison, auquel il envoya Des Fonds, gentilhomme du Vivarais, son ancien page. Brison l'amusa de paroles, mais ne conclut rien. Lesdiguières plaça alors à Loriol Chambillac. Les protestants, afin de se défaire de Chambillac et de sa garnison, lui envoyèrent Chambaud, de Bays, pour le prévenir qu'ils négociaient avec le connétable, et qu'ils ne devaient pas être traités en ennemis. Chambillac les crut, ne se tint plus sur ses gardes et fut surpris ainsi qu'on l'a vu. Lesdiguières, irrité de cette trahison, dissimula en attendant que son armée fût arrivée du Piémont, et envoya Beaufort à Brison pour lui remontrer son devoir, obtenir de lui les prisonniers faits à Loriol et lui demander de laisser le Rhône libre. Il promit tout, dans la résolution de ne rien tenir. — Videl, *Hist. de Lesdiguières*.

1626. Arrivés au pied du rocher avec leur petit corps, Arnoux et Ambroise parvinrent à en atteindre le sommet au moyen de leurs échelles. Là, ayant surpris une sentinelle, ils l'égorgèrent, dans la crainte qu'elle ne donnât l'éveil. Sur un signal convenu, cinquante des leurs montèrent aussi par les échelles. Six d'entre eux allèrent se poster à la principale porte du bourg, où l'on ne pouvait arriver que par un escalier de quatre-vingt-dix marches taillées dans le roc, position si formidable, que de là un seul homme armé de pierres eût été capable d'arrêter une colonne.

Maîtres de la place, il s'agissait de vaincre la garnison sans perdre beaucoup de monde. Elle n'était composée que de trente soldats, qu'on voyait couchés autour d'un feu. Ils firent monter un pareil nombre d'hommes. Arnoux étant allé pour s'assurer si les soldats dormaient, vint rejoindre Ambroise par un autre point que celui qu'il avait pris en le quittant; de sorte qu'à son abord, croyant que c'était un ennemi, Ambroise lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet. « Ce coup, dit Pierre de Marcha, historien contemporain des événements que nous rapportons, ce coup avec peine éveilla le corps-de-garde, lequel criant aux armes, nos catholiques furent si vaillants, qu'ils disputèrent lequel serait le premier, c'est-à-dire, à regagner l'échelle, de laquelle plusieurs se précipitèrent; et de cette sorte s'en tua dix à douze, trois ou quatre desquels s'embrochèrent à la palissade, sur laquelle ils tombèrent de bien haut. Les ennemis, se croyant perdus, ne firent pas non plus de grands exploits, n'osant

pas sortir jusques à tant que M. de Mirabel se fût levé et venu à eux, et après ils n'eurent à faire qu'au corps du pauvre Arnoux. Les deux partis eurent de très-grandes obligations à *la vilaine* qui les prit par la gorge : le corps-de-garde, de n'être pas attaqué par des gens résolus, et les entrepreneurs, de n'être pas suivis par eux pour les faire aller plus vite à la descente de l'échelle. »(1) 1626.

A peu de temps de là, les comtes d'Aps et de Rochefort formèrent une embuscade dans le Coiron, au-dessus de la vallée de Rochessauve, contre les calvinistes de Privas. Après avoir aposté deux cents fantassins et vingt-cinq cavaliers, ils envoyèrent une trentaine d'hommes qui feignirent de vouloir enlever des bestiaux sur les propriétés de leurs ennemis. Ceux-ci s'étant aussitôt rassemblés au son des cors, selon l'usage, chargèrent, au nombre de deux à trois cents, ce détachement, qui les attira dans l'embuscade. Les catholiques alors fondirent sur eux; mais, ayant reconnu le piége, les calvinistes se retirèrent sur une éminence de difficile accès. Le comte d'Aps voulut s'obstiner à leur poursuite; et il fut tué par un protestant qui lui lâcha un coup de carabine presque à bout portant.

Cependant Brison, qui s'était bien fortifié dans le Pouzin, continuait ses courses dans le Dauphiné, et mettant à contribution tout ce qui passait sur le Rhône, paralysait en quelque sorte le commerce de Lyon et d'une grande partie du midi de la France. Le roi, fatigué des plaintes qu'il recevait à ce sujet, crut qu'il ne pourrait en finir que par un accommo-

(1) *Commentaires du Soldat du Vivarais*, p. 119.

1626. dement. Le marquis de Grimaud fut chargé de s'entendre avec Brison. Ils eurent ensemble plusieurs conférences, qui donnèrent de l'ombrage aux calvinistes du pays et surtout aux sieurs de Charrier et de Bavas, qui se trouvant choqués de ce que Brison négociait la reddition d'une place qu'ils avaient prise eux-mêmes et dont le gouvernement leur avait été promis, formèrent la résolution de l'en sortir.

Un jour, Brison étant allé dans Les Boutières avec la plupart de ses gens pour contraindre quelques communautés à lui payer des contributions arriérées, laissa la garde du château à Chambonnet, son fils naturel. De Charrier et de Bavas, dont les compagnies occupaient la ville et le petit fort de La Salle, espèce de demi-lune établie près du château, voulurent profiter de cette circonstance pour exécuter leur projet. Sachant que Chambonnet quittait souvent son poste pour aller courtiser une jeune personne de l'endroit, de Bavas, qui était aux aguets, le vit sortir; il s'introduisit aussitôt dans le château avec six hommes, sous prétexte de le visiter. Etant monté sur la plate-forme, il se rendit maître du donjon, pendant que de Charrier forçait l'entrée avec une partie des siens et quelques habitants du Pouzin, à qui Brison était devenu suspect à cause de ses relations avec Grimaud. La garnison fut expulsée et remplacée par les compagnies des deux officiers, qui appelèrent de Buriane et d'Entrevaux à leur secours. Mais ceux-ci ne furent pas assez diligents. Brison ayant reparu avec cinq ou six cents hommes, fit entendre aux habitants que de Charrier et de Bavas ne s'étaient saisis du château que pour le

livrer aux catholiques. Grâce à cet artifice et à d'autres moyens adroits, il lui fut remis au bout de deux jours. Ses négociations avec Grimaud continuèrent; mais il différa de traiter, afin de tirer un bon parti de sa position, en compensation des dépenses qu'il avait faites pour fortifier la place. Lesdiguières, fatigué des délais de Brison, résolut de le réduire par la force. On répandit bientôt que l'armée du connétable étant arrivée à Valence, il venait de lui donner l'ordre de descendre sur le Pouzin. Brison députa alors le ministre de Privas à Lesdiguières, moins pour conclure que pour s'assurer si l'armée annoncée était réellement en marche. Le maréchal ayant pénétré les intentions de Brison, fit répondre à son envoyé que cette armée s'avançait à grandes journées; mais que dans le cas où elle tarderait d'arriver, il en lèverait promptement une autre, à ses propres frais, qui le châtierait de sa résistance. 1626.

Cette menace décida le chef calviniste à conclure. Il fut convenu qu'il remettrait la place au connétable, moyennant une somme de cent vingt mille livres, qui lui serait comptée sur-le-champ, et aux conditions suivantes :

1° Abolition entière du passé en faveur de Brison, des consuls et des habitants de Privas et du Pouzin;

2° Pour assurance de ladite abolition et du rasement du château du Pouzin, des otages seront donnés à Brison, savoir : MM. Du Mas, de Barnoux, de Leberon et de Pizançon;

3° Liberté de conscience pour les habitants du Pouzin;

1626. 4° Le fort de Toulon, près Privas, ne sera démoli que lorsque les conventions seront exécutées;

5° On accordera aux habitants de Privas trente-six mille livres assignées sur le Languedoc, pour leur dégrèvement des condamnations obtenues contre eux par M. de Lestrange;

6° Chabreilles sera élargi de la Bastille et indemnisé;

7° Brison sera nommé maréchal-de-camp des armées du roi.

Ce traité, signé à Valence le 27 juillet, fut pleinement exécuté.

Peu de jours après, les fortifications du Pouzin et de Bays furent rasées. Le 21 septembre on abattit le fort du mont Toulon, et le lendemain la ville de Privas fut complètement détruite.

Les cent vingt mille livres que Brison avait reçues soulevèrent de violentes réclamations dans son parti. De Charrier, de Bavas, de Buriane, d'Entrevaux et une foule d'autres calvinistes voulaient que cette somme fût partagée entre eux; mais Brison ne tint point compte de leurs réclamations. Il s'en suivit des provocations en duel : il ne répondit qu'à une seule, celle de d'Entrevaux. Dans une rencontre qu'ils eurent ensemble, Brison reçut une légère blessure, et tout fut dit.

Le duc de Lesdiguières mourut à Valence peu de jours après la reddition du Pouzin : ce qui a fait dire à un historien, que Dieu semblait ne l'avoir ramené d'Italie que pour faire la fortune de Brison.

La France jouit pendant quelque temps des bienfaits de la paix. Le duc de Rohan, le jour de sa

publication à Nismes, avait dit en jetant un brandon 1626.
enflammé au milieu d'un bûcher destiné à un feu de joie, qu'*il éteignait sa généralité pour jamais*. Nous verrons bientôt le fond qu'on pouvait faire sur ce propos.

Un synode général des églises calvinistes fut convoqué à Castres pour le 15 septembre. Tout s'y passa tranquillement, grâces aux soins d'Auguste Galland, conseiller-d'état et procureur-général du domaine de Navarre, que le roi avait chargé d'y assister. Rohan avait là un bon nombre de partisans; mais la majorité était contre lui, quoiqu'il protestât n'avoir *d'autre désir que la gloire de Dieu, le service du roi et la paix de l'estat*. On eut peu égard à ses observations; il s'éleva même contre lui d'assez fortes récriminations. On lui reprocha, entre autres choses, d'avoir des intelligences avec l'Espagne, et de s'être marié avec sa cousine germaine du vivant de sa première femme, qu'il avait répudiée.

Voyant son étoile pâlir, et persuadé qu'il ne 1627.
pourrait reconquérir son crédit et son influence qu'au milieu de nouveaux troubles, il s'attacha, avec son frère Soubise, à attiser le feu mal éteint des dissensions civiles.

Sachant combien il importait à sa cause d'avoir à sa dévotion les consuls de Nismes, il fit tous ses efforts pour faire nommer à ces fonctions des gens qui lui étaient dévoués. Les élections eurent lieu dans le courant du mois de décembre, et elles lui furent très-favorables, malgré la vive opposition de ses adversaires. Ses intrigues ayant obtenu le même succès aux élections d'Alais, il insurgea les

1627. Cévennes; en même temps il se ligua secrètement avec le duc de Savoie et le roi d'Angleterre, qui, sur la demande des rochellois révoltés, venait de jeter dans l'île de Ré des troupes auxquelles Soubise se joignit aussitôt. Il appela tous ses partisans aux armes, et publia un manifeste pour justifier sa rébellion; puis, ayant convoqué l'assemblée des provinces du Bas-Languedoc et des Cévennes à Uzès et à St-Hippolyte, pour le mois de septembre 1627, les députés le nommèrent généralissime des religionnaires, l'autorisèrent à lever des soldats et le prièrent de convoquer, au plus tôt, une assemblée générale qui demeurerait en permanence tout le temps que durerait la guerre. On renouvela le serment d'union, avec promesse de n'accepter aucun traité particulier sans l'agrément de tous les calvinistes et des princes avec lesquels ils s'étaient alliés (1).

Le roi eut bientôt connaissance de cette nouvelle levée de boucliers. Résolu d'arrêter les entreprises des rebelles, il envoya une armée contre le prince de Rohan, sous les ordres du prince de Condé, qu'il nomma son lieutenant-général en Languedoc, en Dauphiné, dans la Guienne et le Lyonnais, et que le duc de Montmorency devait remplacer en cas d'absence ou de maladie. Marchant ensuite lui-même sur La Rochelle, il ordonna à des commissaires de se rendre à Toulouse pour enjoindre au parlement de faire le procès du duc de Rohan et de ses complices.

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, tome 5, page 555.

De son côté, Rohan, ayant choisi de Beaufort pour son lieutenant-général dans les Cévennes, et le baron d'Aubays pour commander en son absence dans le Bas-Languedoc, se mit en campagne avec quatre mille cinq cents hommes d'infanterie et deux cents cavaliers. Il s'empara successivement de plusieurs places dans le Haut-Languedoc et dans l'Albigeois. 1627.

Le 3 novembre, au moment où il sortait de Revel pour se rendre dans le pays de Foix, les ducs de Montmorency et de Ventadour allèrent l'attendre avec une armée de près de quatre mille hommes, infanterie ou cavalerie, entre les villages de Souilles et Souilhanel, sur la petite rivière du Fresquel. Un combat s'engagea : Rohan y perdit sept ou huit de ses principaux officiers, cent vingt soldats et quinze de ses gendarmes; il eut, en outre, un grand nombre de blessés. La perte de Montmorency fut à peu près égale.

Après cette affaire, le duc de Rohan apprit que le prince de Condé s'avançait vers le Bas-Languedoc. Il quitta aussitôt le pays de Foix, où il venait de soumettre quelques places, et laissant à Beaufort le soin de veiller à leur conservation, il retourna promptement à Castres, où l'assemblée qu'il avait eu soin d'y convoquer, le confirma dans son grade de général en chef des calvinistes du Haut et Bas-Languedoc, des Cévennes et du Vivarais, etc. De là, il se transporta à Milhau, afin d'y rassurer les religionnaires, que l'approche du prince de Condé commençait à intimider.

Dès la reprise d'armes dans le Vivarais, le régi-

1627. ment de Falsbourg, qui était en Dauphiné, avait passé le Rhône pour venir occuper le Pouzin et Bays, que les calvinistes avaient le projet de fortifier. Trois semaines après, le prince de Condé, étant arrivé à Lyon, ordonna à Montréal, qui se trouvait à Villeneuve-de-Berg, de relever ce régiment. Brison était à Privas. Informé de cette circonstance, et croyant que le régiment de Falsbourg partirait de grand matin pour aller prendre de bonne heure ses cantonnements aux environs de Valence, il se porta sur ces deux places, où il supposait que Montréal n'arriverait qu'à la nuit. Mais Montréal, en homme expérimenté, avait fait ses dispositions de manière à pouvoir remplacer le régiment de Falsbourg au moment même de son départ. De sorte qu'il se trouva rendu à sa destination à la petite pointe du jour. Brison, déçu dans son espérance par la prévoyance du chef catholique, et voulant néanmoins s'établir sur la rive droite du Rhône, alla s'emparer de Soyons, où il lui fut facile de se fortifier.

Tandis que Montréal relevait le régiment de Falsbourg au Pouzin et à Bays, le vicomte de Lestrange s'établissait à St-Vincent-de-Barrès, qu'il venait d'enlever aux calvinistes. Ceux-ci prirent leur revanche sur Vals.

On se souvient que le duc de Montmorency, après avoir soumis cette dernière place, en confia le commandement au colonel d'Ornano, qui, ayant bien fortifié la tour, y mit un capitaine corse et des soldats de la même nation. Un beau jour quelques protestants du lieu invitèrent cet officier et la plupart

de ses hommes à un repas. Mais à peine réunis dans 1627.
la maison où il devait avoir lieu, un capitaine protestant, nommé Lasagesse, aposté à quelques pas de là avec une cinquantaine d'hommes, se saisit des convives, qu'il déclara prisonniers, et, immédiatement après, de la tour, où ils n'avaient laissé que trois soldats.

Brison voulut profiter de cet événement pour surprendre la ville d'Aubenas. D'accord avec quelques-uns de ses habitants, il devait s'y introduire au milieu de la nuit avec sept à huit cents hommes qu'il avait fait avancer jusqu'à Vals. Mais pendant qu'il conférait dans sa chambre avec trois de ses officiers sur l'exécution de ce projet, une servante qui se trouvait accidentellement dans un cabinet voisin, entendit le complot; elle courut aussitôt à Aubenas le dénoncer à Larmande, official de la cité, qui en donna avis au commandant du château. Des mesures furent prises pour la sûreté de la place. Brison, instruit de ce qui se passait, ne poussa pas plus loin l'entreprise. Il reprit le chemin de Privas avec les siens, qui furent harcelés pendant plusieurs heures par deux cents catholiques de Vallon et d'Antraigues.

La prise de Vals et les craintes que les protestants d'Aubenas inspiraient aux catholiques, obligèrent d'Ornano à se transporter en toute hâte dans cette ville avec une colonne de cinq cents hommes. Il y arriva le 31 décembre. Les régents, qui appartenaient au culte réformé, allèrent à sa rencontre, parés de leurs chaperons rouges. Pendant qu'ils s'inclinaient devant lui, d'Ornano les dé-

1627. pouilla successivement de cette marque distinctive de leur autorité et la remit à des catholiques. Il logea ensuite ses cinq cents hommes chez les protestants, à qui il enjoignit de les nourrir jusqu'à ce qu'ils se fussent convertis à la foi catholique. Cette tactique, jointe aux efforts des pères jésuites du collége de cette ville, opéra des merveilles. En effet, ceux qui abjuraient le calvinisme se trouvant délivrés des soldats qu'on avait mis chez eux, ceux-ci étaient répartis chez les récalcitrants, dont les charges augmentaient en proportion des conversions; ces charges devinrent telles chez les opiniâtres, qu'ils se virent sur les bras jusqu'à cinquante, soixante, quatre-vingts hommes, et finalement des compagnies entières; de sorte que les derniers se trouvaient dans la nécessité de pourvoir à la nourriture, à la solde, à tous les besoins de quelques centaines d'individus, qui ne leur faisaient grâce de rien. Il n'y avait pas moyen de résister! Aussi, en peu de jours, la ville d'Aubenas devint entièrement catholique (1). Dès-lors son temple ne lui étant plus utile, elle en fit présent à d'Ornano, qui le convertit en écurie.

(1) Voir les *Commentaires du soldat du Vivarais*, page 144.

Le *Mercure français* de 1628 s'exprime en ces termes au sujet des garnisons que d'Ornano imposa aux protestants d'Aubenas : « .... Un grand nombre d'iceux prévenant l'exécution de cette ordonnance, accoururent soudain au collége des jésuites, demandant instamment être admis à l'église catholique. — On n'a point vu ci-devant en ville de France une conversion si grande et si soudaine, vu qu'en moins de trois semaines ont été reçues à la foi plus de deux cent cinquante familles; qui fait voir que la toute-puissante main a opéré miséricordieusement... Or, que tout-à-coup le bronze se soit amolli sans autre disposition que celle dont Dieu a coutume de se servir, ce ne peut être que par un mouvement de Dieu extraordinaire, à quoi a puissamment servi la prudence de M. d'Ornano, etc. » — En 1628 parut le *Narre de la merveilleuse conversion des huguenots d'Aubenas*, dédié au roi, brochure in-8°.

Cependant le prince étant arrivé à Valence le 11 décembre, accompagné de Bourg-Lespinasse et de Ragny, ses maréchaux-de-camp, du marquis de Nangis, des comtes de Tournon, de Chailus et de plusieurs autres officiers de distinction, fit passer le Rhône à ses troupes le même jour. Pendant que Montréal, en sa qualité de maréchal-de-camp, poussait une reconnaissance sur Soyons, afin de s'assurer de la situation de cette place, dont Brison aurait bien voulu tirer le même parti que de celle du Pouzin, un fort détachement fut dirigé sur le château de St-Alban, que les calvinistes avaient enlevé au duc de Ventadour. Ce château, assis sur un rocher qui domine une assez vaste plaine, était entouré de profonds abîmes; des fortifications bien ordonnées le rendaient inaccessible, excepté du côté de la montagne, où se trouvait une porte ouvrant sur un précipice, avec un bon ravelin, duquel partait une courtine aboutissant à l'autre bord du précipice, où s'élevait une tour, ayant pour base une terrasse en forme de donjon, flanquée de deux bonnes guérites et dominant la porte dont il s'agit. D'après cette description, on comprend que la prise du château de St-Alban, défendu par cinquante hommes déterminés, ne devait pas être facile. On en vint pourtant à bout; mais ce ne fut pas sans perte de la part des assiégeants. De Vinezac, chef de l'expédition, de Charrier, qui venait d'abjurer le calvinisme, de La Beaume et autres se distinguèrent particulièrement dans cette affaire. De Nivelines, brave officier qui commandait la garnison du château, fut tué en combattant le dernier. Tous ses soldats, moins cinq ou 1627.

1627. six qui parvinrent à s'échapper, furent passés au fil de l'épée. La place ayant été bien approvisionnée de toutes choses nécessaires pour sa conservation, fut remise, par Montréal, à Charrier, dont l'habitation en était peu éloignée, et qui y tint bonne garnison jusqu'au moment où le duc de Rohan vint en faire le siége (1).

Sur l'avis de Montréal, que la place de Soyons ne tiendrait pas quatre jours, le prince de Condé fit toutes ses dispositions pour l'assiéger. De son côté, Brison, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'en trafiquer, voulut du moins la disputer au prince. Il dirigea une partie de ses forces sur le bourg de Charmes, situé à demi-lieue de là, afin d'être à portée de la secourir. Il s'empara aisément de ce bourg; mais son château, où commandait le capitaine Legris, tint bon. Toutefois, Montréal, craignant qu'il ne fût réduit par l'intrépide Brison, se porta sur Charmes avec les régiments de Falsbourg et de Tournon. A son approche, Brison se retira pour aller prendre position sur la montagne qui domine Soyons. Le régiment de Falsbourg l'en chassa, et, s'approchant de la place, parvint à se loger derrière une chapelle située à cinquante pas du fossé, d'où il expulsa les calvinistes. Ceux-ci renversèrent alors sur ce régiment un mur en pierres sèches qui lui tua plusieurs hommes, et le força à la retraite. Les calvinistes, qui occupaient la chapelle, saisirent ce moment pour faire une double décharge de mousqueterie, dont l'ennemi eut beaucoup à souffrir. Le

(1) *Commentaires du soldat du Vivarais*, page 132.

capitaine Sabatier, de La Gorce, se trouva au nombre des morts. A la nuit, Brison entra dans Soyons par un point que les catholiques avaient négligé de garder. Montréal, instruit de ce fait, crut qu'il s'y était jeté pour soutenir un siége. Il se trompait: Brison, à la faveur de l'obscurité, avait quitté la place peu de temps après, avec les quatre cents hommes qui composaient la garnison; de sorte qu'au point du jour les assiégeants n'y trouvèrent personne. Ils brûlèrent le bourg et abattirent ses murailles et deux de ses tours; la troisième fut conservée, ainsi que les Baumes, appelées *les Sangles*, où l'on mit le sieur de Romanet avec cinquante soldats. 1627.

Brison, en sortant de Soyons, s'était retiré à Beauchastel, qu'il avait fortifié quelque temps auparavant; mais il en fut bientôt chassé par les troupes du prince de Condé, qui détruisirent aussitôt ses travaux de défense, sauf ceux de la vieille église de Notre-Dame, où de Châteaubourg s'établit avec une petite garnison. Quant à Brison, il regagna Privas avec les siens.

La sûreté du Rhône étant rétablie par la prise de ces deux places, le prince de Condé dirigea son armée vers le Bas-Languedoc, pour combattre le duc de Rohan, qui se trouvait à Nismes. En quittant le pays, il donna le commandement du Pouzin au comte de Tournon, celui de Bays à Montréal, et celui de St-Vincent-de-Barrès à de Lestrange. Il chargea en outre de Tournon de la direction générale du Vivarais, en l'absence des ducs de Ventadour et de Montmorency.

Dans le courant du même mois, le château de

1627. Jallès, dont la garde était confiée au sieur de Mazade, en l'absence du commandeur de Jallès, fut surpris par les religionnaires, et voici comment.

Mazade, n'ayant là qu'une faible garnison, était obligé d'employer, comme sentinelles, les habitants du lieu. Un individu de St-Ambroix, nommé Barnot, s'entendit avec un paysan, qui s'engagea à lui faciliter l'entrée du château lorsque son tour de garde serait arrivé. Barnot s'adjoignit deux de ses voisins, Chabert et Allègre, gendre de ce dernier. Avertis secrètement par Barnot que le paysan serait de garde la nuit prochaine et qu'il le remplacerait à son poste, Chabert et Allègre se rendirent à Jallès avec une centaine de calvinistes de St-Ambroix. A l'heure convenue, Allègre, accompagné de dix hommes, se transporta à l'endroit que Barnot avait indiqué comme celui où il devait veiller à la place du paysan. Son complice lui ayant jeté une corde dont il fixa une des extrémités à sa guérite, Allègre, ses gens, et successivement tous ceux qui faisaient partie de l'expédition, pénétrèrent par ce moyen dans le château; ils se saisirent de Mazade, qui venait de se mettre au lit, et le firent prisonnier, ainsi que quelques soldats, qui ne songèrent pas à opposer la moindre résistance.

Montréal avait à peine pris possession de Bays, qu'il fut avisé que le baron de Brison devait venir s'emparer, à la nuit, des coteaux qui le dominent, et relever les deux forts abattus par ordre de Lesdiguières, à la faveur d'une attaque qu'il ferait sur le bourg. Montréal ordonna aussitôt à Vinezac et à Reynaud d'aller occuper ces deux points avec leurs

compagnies, et de s'y mettre à couvert par des murs 1627.
en pierres sèches : ce qui fut exécuté dans le jour même; puis ayant chargé Lacroix et Fialet de les soutenir avec cinquante hommes chacun, il s'empressa de pourvoir à la défense du bourg. Brison arriva effectivement au coucher du soleil; mais voyant les positions si bien gardées, il n'osa rien entreprendre.

Tagenat, qui commandait au Pouzin par ordre du comte de Tournon, craignant aussi quelque surprise de la part de Brison, qui cherchait à s'établir sur la rive du Rhône, avait fait construire une tour sur l'emplacement de l'ancien château, et un fort auquel il donna son nom. Au moyen de ces travaux, le Pouzin se trouvait à l'abri d'un coup de main. De semblables précautions ayant été prises à Beauchastel et à St-Vincent-de-Barrès, Brison renonça à son projet et retourna à Privas.

Le 3 janvier 1628, il fut invité par Tremoulet de 1628.
Serres à tenir un de ses enfants en baptême dans sa maison, située à une lieue de cette ville. Il s'y rendit. Le lendemain, pendant qu'il retournait chez lui, il fut lâchement assassiné par des catholiques qui l'attendaient à son passage. Ainsi finit Joachim de Beaumont, l'un des officiers les plus distingués de cette époque; son intrépidité lui avait acquis, comme à Montbrun, le surnom de *brave*. Ce fut une grande perte pour les gens de son parti! Son corps ayant été transporté à Privas, fut embaumé et inhumé dans le caveau de la famille Chambaud. On donna ses biens à Montréal, en récompense des services que ce seigneur avait rendus à la cause des catholiques.



1628. Chabreilles, frère du brave Brison, hérita seulement de ses titres de gouverneur et lieutenant-général des religionnaires du Vivarais.

Il ne fut pas heureux dans son début. Le 18 mars, il alla attaquer Lavoulte avec huit cents hommes; mais il fut vigoureusement repoussé par la garnison, composée des compagnies de Defaï, de La Pimpie et de Claude de Banne, gouverneur du château.

La position des calvinistes du Vivarais devenait de jour en jour plus critique. Presque toutes les places de ce pays étaient occupées par les catholiques, qui ne cessaient de les persécuter, de les traquer comme des bêtes fauves, surtout depuis la mort de Brison. Privas seul était à l'abri de leurs violences; mais cette ville ne pouvait servir de refuge à tous les religionnaires. Dans cet état de choses le conseil de la province envoya des députés au duc de Rohan, qui se trouvait à Nismes, pour le prier de venir mettre un terme aux vexations dont ses partisans étaient l'objet. Emu de leurs doléances, ce prince prit la détermination de se dévouer *à la délivrance de tant de troupeaux désolés, dont les gémissements montaient jusqu'au ciel* (1). En conséquence, ayant envoyé Lacaumette-Chambaud en Albigeois; pour s'opposer aux mouvements du prince de Condé, il compléta les vieux régiments de Goudin, La Beaume, feu Mourmoirac, Sendres et Fourniguet; en créa trois nouveaux, qui reçurent les noms de leurs chefs : de Bimard, Des Aires et de Brenoux; le tout formant cinq mille hommes d'infanterie et deux cents de cavalerie, pourvus de mineurs et de pétar-

(1) *Mémoires du duc de Rohan*, liv. 4.

diers, et accompagnés de deux pièces de canon. 1628.
Il divisa cette armée en trois corps, qui prirent, par divers chemins, la route d'Alais, St-Ambroix et Barjac, sous les ordres des sieurs de Lecques et d'Aubays, maréchaux-de-camp du duc, La Boissière, sergent de bataille, et Randon, de St-Hippolyte, aide de ce dernier (1). Les caissons étaient conduits par de Touyouse, commissaire-général d'artillerie. Avant de se porter à la tête de ces colonnes, le duc de Rohan fit démanteler St-Geniès, raser son château et les fortifications de Lachatte, Moussac et Brignon, afin de rendre la campagne plus libre; puis ayant assemblé le conseil de la province du Bas-Languedoc et tous les corps qui avaient la direction de Nismes, il leur fit part de ses intentions, et les exhorta à se tenir sur leurs gardes contre les propositions insidieuses des catholiques, étant bien résolu à n'accepter qu'*un traité de bonne foi conjointement avec La Rochelle, toutes les églises de France et le roi de la Grande-Bretagne.* Tous promirent de se conformer à ses intentions et de ne rien conclure sans son adhésion.

Le prince partit de Nismes trois jours après l'armée, c'est-à-dire le 14 mars, pour se rendre à Alais, où il fit les mêmes recommandations. Là, il reçut la soumission des châteaux de Roussons, de Potelières et de Bessas, que vinrent lui offrir les sieurs de Meyrières et de Beauvoir.

D'Alais, le duc alla à St-Ambroix, où il coucha le 17. Le lendemain, il prit le chemin du château de Teyrargues, appartenant au marquis Des Portes,

(1) *Voyage du duc de Rohan en Vivarais.*

1628. afin de faire expier à ce seigneur les vexations inouïes qu'il s'était permises envers les calvinistes du pays. En effet, à en croire ceux-ci, le marquis, en haine de leur culte, les aurait traités de la manière la plus barbare, soit en les contraignant, à coups de bâton, d'assister à la messe, soit en les forçant d'abandonner leurs demeures et à aller mendier leur pain dans d'autres localités.

Ce château, assez bien fortifié, avait une garnison de cinquante hommes, qui, sommés de se rendre, envoyèrent leurs chefs pour traiter avec le duc. Il fut convenu qu'ils auraient la vie sauve et la faculté de se retirer où bon leur semblerait. Ils sortirent. Le duc, pour les mettre à l'abri de tout danger, les fit escorter fort loin par sa cavalerie; puis ayant fait entrer ses gardes et le capitaine Quentin dans le château, avec un petit nombre de soldats, il ordonna d'inventorier les denrées et les meubles qui s'y trouvaient, et se mit en route pour Barjac; mais à peine avait-il quitté les lieux, que la nouvelle garnison et les habitants, également exaspérés contre le marquis Des Portes, pillèrent, saccagèrent le château, et le réduisirent en cendres.

Le duc, en arrivant à Barjac, donna rendez-vous à son armée, pour le lendemain 19, dans la plaine de St-Jean-de-Maurièges, petite ville composée de deux cent cinquante maisons, et que le marquis Des Portes avait privée de son temple, quoiqu'on n'y comptât que trois familles catholiques. Ce seigneur ayant fait entendre au roi que St-Jean était une place importante, il avait été autorisé à y entretenir, aux frais des habitants, une garnison de deux cents

hommes, qui faisaient mine d'opposer la plus vigou- 1628.
reuse résistance. Rohan, qui n'était pas homme à se laisser intimider, y envoya Fourniguet avec son régiment. Après quelques fusillades, cet officier s'empara des faubourgs et des travaux de défense qu'on y avait faits. L'ennemi s'étant réfugié dans la ville, on fit avancer les canons et le reste des troupes, et on la somma de se rendre. Ceux qui y commandaient s'abouchèrent avec Goudin et d'Entremaux, cornettes de Lacassaigne, et promirent de la céder moyennant une capitulation honorable : ce qui fut accordé. Le lendemain, à midi, la garnison ayant envoyé trois de ses otages au camp du duc de Rohan, sortit avec armes et bagages, ainsi qu'il avait été convenu.

Montréal, instruit de la marche du duc de Rohan, s'empressa d'en aviser le duc de Ventadour, que le roi avait envoyé au Puy, sur le soupçon de quelques intelligences. Il écrivit en même temps à toute la noblesse du pays, en l'engageant à s'unir à lui pour combattre l'armée calviniste, et prescrivit au viguier Lagarde de pourvoir aux besoins des troupes catholiques. Cet appel fut entendu : les sieurs de Logères, de Rochefort et de Lestrange accoururent avec leurs régiments, et les vicomtes Du Roure et de Beaume à la tête de tous les partisans qu'ils avaient pu réunir. Vinrent ensuite Du Cros, de Castrevieille, de Vogüé, de Chambonnas, de Vernon, de Boussols, de Cros, de Vinsolles, de La Molière, et autres gentilshommes, enfin Du Hallier et Dissimieu avec leurs compagnies de chevau-légers. Villeneuve-de-Berg avait été choisi pour le rendez-vous

1628. général, comme étant le point le plus favorable à l'armée calviniste pour effectuer son passage, et le plus convenable à l'armée catholique pour établir le centre de ses opérations. Aussitôt que celle-ci fut assemblée, Montréal la dispersa dans les places qu'il importait le plus de défendre, telles qu'Aubenas, Ruons, St-Jean-le-Centenier, La Villedieu, Balazuc et St-Germain; une bonne partie fut retenue à Villeneuve-de-Berg, afin de fournir des secours à celles qui seraient attaquées. En même temps, il envoya Lachadenède, avec vingt-cinq soldats, pour renforcer la garnison de Salavas, où commandait un sergent nommé Candale, et des provisions pour un mois. Pareil nombre d'hommes furent chargés d'aller occuper la tour du Moulin, sous les ordres du sergent Donnadieu.

Le 20, l'armée du duc de Rohan étant rassemblée dans la plaine de Barjac, le baron d'Aubays reçut l'ordre de passer l'Ardèche, avec les régiments de Bimart, Sendres et Fourniguet, et une partie de la cavalerie. L'ordre fut exécuté, et les régiments allèrent se loger à La Gorce et à Vallon. Salavas fut investi, le soir même, par de Lecques, dont les troupes occupèrent le bourg que les catholiques venaient d'abandonner. Ces troupes furent divisées en détachements, sous les ordres de Goudin, La Beaume, Mourmoirac et Brenoux. Le premier prit position du côté opposé à la cour du château; le second, à sa droite; le troisième, à sa gauche; le quatrième, dans des maisons situées sur un coteau à peu de distance de là, et par où les assiégés pouvaient être secourus. La cavalerie resta dans

la plaine et passa la nuit entre le château et le moulin. 1628.

Avant d'aller plus loin, il convient de faire connaître la position du château de Salavas et l'état de ses fortifications à l'époque dont il s'agit. Voici la description qu'en donne le duc de Rohan lui-même, dans son *Voyage en Vivarais*.

« Le château de Salavas est situé sur les bords de la rivière d'Ardèche, du côté de laquelle le coteau sur lequel il est assis, le taille en précipice; du côté opposite, où est le bourg, il se hausse plus mollement. Le corps-de-logis était flanqué de plusieurs tours et de quantité de bonnes guérites; ayant, du côté du précipice, un rocher assez élevé, appelé Baldasset ou Baudasset, séparé du corps-de-logis, au-dessus duquel était un petit terre-plein, à la faveur duquel les assiégés espéraient de faire, à toute extrémité, une composition honorable. La basse-cour, fort grande et formée en un grand terrain, avait à sa droite un jardin haut-élevé, fermé de bonnes murailles et défendu par une grosse tour massive; à sa gauche était la principale porte, qui avait été murée, et sur le coin d'entre-deux qui joignait l'entrée à la basse-cour, une autre assez bonne tour servait de défense » (1).

(1) Pierre de Marcha, dans ses *Commentaires du soldat du Vivarais*, donne à peu près la même description du château de Salavas. Il ajoute : « Cette place était » d'ailleurs hors d'escalade de toute part, et quoique le logis fût fort grand, il » n'y avait aucun moyen par lequel il pût être surpris, que celui des traîtres qui le » livrèrent à Chalanqui aux premières guerres, comme il a été dit en son lieu. » M. de La Gorce n'avait rien omis (ce semblait) pour le rendre hors de mine et » de sape, ayant fait caver partout autour et fait de profonds glacis, excepté » ce que contenait le ravelin, lequel semblait assez couvrir son étendue, et ce fut » là qu'arriva la perte de cette place. » Page 170.

1628. Il y avait là quatre-vingt-dix hommes déterminés. Lachadenède, qui les commandait, fut sommé de se rendre; mais il ne répondit, à cette injonction, que par *railleries*, *mousquetades et coups de fauconneau*.

Le duc, qui s'était établi à La Bastide, chez le sieur de St-Florent, se rendit, le lendemain, au village de Salavas. Après l'avoir visité et pris les renseignements nécessaires auprès des habitants, il alla asseoir sa batterie, composée des deux pièces de canon qu'il avait amenées de Nismes, sur le coteau que domine Sizaillers, près d'une petite maison, afin de ruiner les fortifications du logis neuf, qui était à sa gauche. Dès le soir même, il fit commencer une mine qui devait conduire sous la tour dont le jardin était flanqué; mais, après deux jours de travail, on fut obligé d'y renoncer, à cause des obstacles que les mineurs rencontrèrent. On en entreprit une autre sous la tour qui flanquait à droite la basse-cour; puis une troisième sous la muraille de ce côté. Les journées des 23 et 24 furent employées à ces opérations. Vers le soir du 24, on dirigea sur ce point les deux bouches à feu pour abattre les défenses du corps-de-logis vieux. Le lendemain, dès le point du jour, le sieur de Toyouse fit jouer sa petite batterie avec une vigueur telle, qu'à midi les défenses étaient emportées. Alors le duc ordonna l'assaut, qui fut commencé par Goudin et soutenu par La Beaume et le régiment de Mourmoirac. Brenoux se tint au-dehors en bataille avec ses gens et la compagnie des gendarmes de Rohan, prêt à porter du secours où besoin serait. D'Aubays

se plaça dans le même ordre sur le bord de l'Ardèche. 1628.

Les deux mines jouèrent : celle sous la muraille produisit peu d'effet, mais l'autre abattit la partie de la tour qui regardait le village, et mit à découvert une porte de communication du château à cette tour. Juran, lieutenant de Laureille, et Peschaire, ayant appliqué une échelle dont l'extrémité aboutissait à cette porte, montèrent aussitôt et se jetèrent dans la basse-cour. Les assiégés qui l'occupaient rentrèrent dans le château, abandonnant quelques mousquets dans la précipitation de leur mouvement.

Goudin, jugeant qu'il serait trop long d'introduire ses soldats par la porte dont il s'agit, courut à celle qui avait été murée, et parvint, en la trouant, à s'ouvrir un passage. Chalanqui et Peschaire se précipitèrent par là sur le ravelin, sapèrent la muraille du château à coups de pétard, et pénétrèrent, par la brèche, dans une cave, où leurs soldats et ceux de Logères, qui les avaient suivis, se mirent à l'abri des pierres énormes que les assiégés faisaient pleuvoir sur eux.

Cette action coûta la vie à Chalanqui. Le colonel Goudin y eut la cuisse traversée d'une balle.

L'assaut continua jusqu'à la nuit. Les assiégés tendirent alors un drap blanc en signe de détresse ; ceux de la tour du Moulin et de Vallon en firent autant. Les premiers continuèrent à se barricader, et firent, dans Baudasset, un nouveau rempart de leurs morts, qu'ils couvrirent de quelque terre (1).

(1) *Voyage du duc de Rohan en Vivarais.*

1628. Le lendemain, 26, ils demandèrent à parlementer. De Lecques s'étant abouché avec Lachadenède, celui-ci remontra que la garnison était encore assez nombreuse et approvisionnée pour résister longtemps; qu'elle avait, en outre, un moyen de retraite infaillible; mais que, n'espérant aucun secours des catholiques, il offrait de céder la place à des conditions honorables. De Lecques répondit qu'il ne pouvait rien prendre sur lui, et l'engagea à se soumettre, sans condition, au duc de Rohan, qui, dans sa clémence, accorderait sûrement un traitement favorable aux soldats qu'il pouvait lui rester. Là-dessus, il alla rendre compte de sa mission au duc de Rohan. Voyant qu'il ne pourrait prendre la place sans perdre des hommes et du temps, le duc renvoya de Lecques auprès de Lachadenède pour s'entendre avec lui sur la capitulation. Il fut convenu, entre ces derniers, que la garnison sortirait avec ses armes. De quatre-vingt-dix hommes dont elle se composait, il n'en restait plus que quarante-deux (1), dont la plupart étaient couverts de blessures.

L'armée calviniste eut douze ou quinze soldats tués et soixante blessés pendant la durée de ce siége (2).

Restait la tour du Bateau ou du Moulin. Cette tour, construite sur un rocher au milieu de la ri-

(1) Ce chiffre est celui que donne le duc de Rohan. Pierre de Marcha n'évalue qu'à *vingt-huit* le nombre des catholiques blessés ou mis hors de combat dans l'affaire de Salavas. Il ajoute que le siége dura *onze jours*, tandis qu'il est avéré qu'ayant commencé dans la soirée du 20, il finit à la nuit du 26.

(2) C'est encore le chiffre du duc de Rohan; mais Pierre de Marcha porte à deux cents hommes tués ou blessés les pertes de l'armée calviniste.

vière d'Ardèche, entourée d'eau à une grande pro- 1628.
fondeur, et qu'on ne pouvait aborder d'aucun côté, lorsque son pont-levis était levé, avait une garnison de vingt hommes, commandés par le sergent Donnadieu. Elle aurait pu se défendre long-temps et coûter bien du sang aux calvinistes; mais Donnadieu n'égalait point Lachadenède en courage: dès la première sommation il se rendit à St-Florent. D'Aubays, qui fut chargé, le lendemain, de soumettre le château de Vallon, n'éprouva pas plus de résistance. Le duc de Rohan le fit immédiatement raser, ainsi que celui de Salavas, mais il conserva la tour du Moulin à cause de la commodité de son port, et y laissa St-Florent avec quelques hommes.

Il était dans l'intention de marcher sur Villeneuve-de-Berg, où Montréal s'était enfermé avec huit ou neuf cents hommes; mais il manquait de vivres : ce qui le détermina à aller à Privas, où il devait trouver de quoi pourvoir aux besoins de son armée.

Chabreilles était dans cette ville. Ayant appris la marche du duc, il crut de son devoir d'aller à sa rencontre pour le recevoir à l'entrée de son gouvernement. Montréal eut connaissance des dispositions de Chabreilles. Prévenu qu'il se dirigeait vers Salavas, il alla s'embusquer à la nuit dans le bois des Pradiers, entre deux chemins dont son ennemi devait suivre l'un où l'autre. Il avait avec lui, le comte et le baron Du Roure, le vicomte de Beaume, de Vinezac, de Castrevieille, de Chaussy, de Choisinet, et autres gentilshommes au nombre de cinquante, pourvus de bons chevaux et accompagnés de deux cents hommes d'infanterie.

1628. L'escorte de Chabreilles était de quatre-vingts cavaliers et de cent fantassins, auxquels se joignirent une vingtaine de montagnards. Il longea la petite rivière de Claduègne jusqu'aux Pradiers.

Bientôt les sentinelles de Montréal vinrent l'avertir que l'ennemi prenait le chemin d'en haut; il s'y porta à l'instant même avec toutes ses forces. Les sentinelles s'étaient trompées. En effet, Chabreilles avait pris, au contraire, le chemin d'en bas et gagné du terrain pendant que Montréal faisait son mouvement. Ce malentendu le sauva d'une rencontre qui eût pu lui être fatale. Quelques heures après, il était auprès du duc de Rohan.

Ce duc, après avoir fait passer la nuit à ses troupes dans les granges de Mirabel et dans quelques lieux voisins, laissa son canon à La Gorce, parce qu'on craignait qu'il ne pût franchir la rivière, et se rendit à Privas avec toute sa cavalerie. Le soir même de son arrivée en cette ville (le 31 mars), il envoya Chabreilles avec douze cents hommes investir Chomérac, où commandaient Lanas, fils de Montréal, et le cadet de La Rouillère.

Pendant la nuit, Chailus de Moras se saisit de quatorze soldats qui venaient de Lavoulte pour renforcer et approvisionner la garnison de Chomérac. Le lendemain, le duc y envoya, de Privas, deux canons, l'un de petit calibre, l'autre portant quinze livres de balles. Ces deux pièces furent placées, l'une devant la porte du faubourg, l'autre en face de la maison qu'occupait Lanas, et dont les défenses furent bientôt abattues. Ce gentilhomme, doué d'un courage extraordinaire, opposa à l'attaque la plus

opiniâtre résistance. Le feu dura deux jours : au bout de ce temps Chabreilles allait ordonner l'assaut, lorsque Lanas, qui avait reçu quatre blessures, s'aperçut que ses gens étaient sur le point de manquer de vivres et de munitions. Il demanda à capituler, et il fut convenu que Lanas et les siens auraient la vie sauve et conserveraient leurs armes. Chabreilles adhéra à ces conditions à cause des bons procédés de Lanas envers les habitants de Chomérac, qui, presque tous, professaient la religion protestante. 1628.

Après la prise de Chomérac, le duc de Rohan dirigea son armée sur le Pouzin, qu'il avait résolu de fortifier.

Le lundi 3 avril, le baron d'Aubays reçut l'ordre de se porter sur la montagne de Rompon et de se jeter, par là, sur le faubourg du Pouzin, après avoir laissé un régiment en observation près d'une église d'où l'on dominait toute la contrée et les plaines du Bas-Dauphiné qui avoisinent le Rhône; en même temps de Lecques fut chargé de pénétrer dans la ville avec l'artillerie. Tout cela fut rigoureusement exécuté. La garnison de la tour voyant qu'on se disposait à monter du canon sur une éminence pour la battre en brèche, s'empressa d'en sortir et de se soumettre. Alors le canon fut transporté et mis en batterie devant le fort La Salle. Lecques somma Tagenat, qui le commandait, de se rendre au duc de Rohan. Cet officier, voyant qu'il lui serait impossible de résister long-temps s'il n'était secouru, demanda du répit jusqu'au lendemain, déclarant, sur l'honneur, qu'à huit heures du matin il céderait

1628. la place s'il ne recevait pas de renforts pour soutenir le siége, à la condition toutefois que la garnison conserverait ses armes et ses bagages, et qu'elle serait conduite en Dauphiné avec une escorte assez imposante pour la garantir de tout danger. Le duc de Rohan ayant agréé ces conditions, il n'y eut aucune hostilité. Tagenat, fidèle à sa parole, sortit du fort à l'heure indiquée avec quatre-vingts hommes dont se composait la garnison, et qui passèrent le Rhône, ainsi qu'il avait été convenu, sous la protection d'un détachement de l'armée calviniste.

Maître du Pouzin, le duc de Rohan envoya Chabreilles investir le fort de St-Alban. On se souvient que Montréal, après avoir pris ce fort, en avait confié la garde à Charrier, fils du sieur de Chambaud, qui y tenait garnison. Charrier, à l'approche de Chabreilles, pensa que la résistance serait inutile, et offrit de sortir avec ses gens, à la condition que le fort serait démoli : ce qui fut accepté et immédiatement exécuté. Le même jour, le régiment de Mourmoirac se rendit à Bays, avec ordre de s'emparer de cette place, de s'y fortifier, de se saisir de tous les bateaux qui pourraient se trouver dans le port et de les conduire au Pouzin. Le baron d'Aubays fut chargé du commandement de cette expédition.

Montréal, dès le commencement de cette guerre, avait fait établir, sur les ruines des deux châteaux, deux forts en pierres sèches, avec quelques gabionnades. Fialet, enseigne de Vinezac, occupait le plus élevé avec une trentaine d'hommes; le plus bas était gardé par le lieutenant Lacroix, avec le dou-

ble plus de monde. D'Aubays ayant formé une 1628.
batterie sur la montagne, un peu au-dessus du poste de Fialet, lui fit la sommation d'usage. Cet officier, menacé de si près et se voyant tout-à-fait à la merci de l'ennemi, s'empressa de se retirer. Le lendemain, Lacroix en fit autant, de sorte que le baron demeura paisible possesseur de la place.

Ces succès de l'armée calviniste émurent profondément les catholiques du Bas-Vivarais. La plupart de ceux qui habitaient le voisinage du Rhône abandonnaient leurs maisons et allaient se réfugier dans des endroits inaccessibles, emportant des provisions et tout ce qu'ils avaient de précieux. Leurs craintes étaient d'autant plus fondées que cette armée s'augmentait tous les jours des religionnaires qui arrivaient du Haut-Vivarais et des Boutières. Cependant, elle commençait à manquer de vivres et d'argent. Le duc de Rohan, dans cette extrémité, réunit un certain nombre de bateaux et jeta, sur l'autre rive du fleuve, douze cents hommes d'infanterie et une centaine de cavaliers, sous les ordres de Lecques, tant pour se procurer des provisions que pour contraindre les habitants du Bas-Dauphiné à apporter, au Pouzin, le montant des contributions qu'il leur avait imposées. Les courses de Lecques, dans ce pays, ne furent pas infructueuses. Quelques vivres arrivèrent, avec deux cents mousquets qui avaient été saisis dans un convoi, et que les catholiques dauphinois expédiaient à leurs coreligionnaires de Bagnols. Dans ces moments, des gens de la localité persuadèrent au duc de Rohan qu'il serait très-facile de s'emparer de Cruas, et de tirer de ce

1628. bourg une grande quantité de grains. Il y envoya aussitôt d'Aubays avec du canon et l'ordre de l'assiéger.

Cruas, situé à une lieue au-dessous de Bays, était alors entouré de bonnes murailles. Il y avait, en outre, une abbaye assez bien fortifiée et où Montréal avait mis le cadet de La Rouillère, frère de l'abbé de ce nom, avec une compagnie d'infanterie.

D'Aubays étant arrivé avec ses troupes, fit les dispositions nécessaires pour l'attaque; mais on répondit à ses sommations par des mousquetades. Alors il fit jouer son artillerie, qui ne produisit pas tout l'effet qu'il en attendait. La garnison, l'abbé, les moines, les habitants, hommes et femmes, rivalisant de zèle et de courage, se défendirent si vaillamment, que le baron ne fit aucun progrès.

Pendant la durée de ce siége, Rohan apprit que Perrault, qui se trouvait aux environs de Beaucaire, avec son régiment, venait d'arriver au Bourg-St-Andéol, et qu'il devait se porter sur Rochemaure, en même temps que de fortes colonnes conduites par Montréal, de Lestrange, Du Hallier et le baron de Dissimieu. Il ordonna aussitôt de ramener ses soldats à Bays et d'envoyer ses deux canons à Privas, où il se transporta lui-même, après avoir pris des mesures pour que les fortifications du Pouzin, où l'on avait travaillé sans relâche, fussent bientôt complétées (1).

(1) «.... Ses soldats y firent des efforts merveilleux, et en moins de temps qu'on ne peut s'imaginer; et parmy des incommodités assez grandes, fit creuser l'abîme qui servait de fossé au château de plus de trois toises de profondeur, parachever tout ce fossé de fortifications, élever en tous les endroits nécessaires le rempart à une hauteur défendable, et n'en bougea point que la place ne fût en état de soutenir un effort plus grand que l'ordinaire. » *Voyage du duc de Rohan en Vivarais.*

Dans ces entrefaites, un soldat calviniste ayant été tué, ou, pour bien dire, assassiné par les gens de Montréal, entre Privas et Mirabel, on trouva sur lui quelques papiers et deux lettres du duc de Rohan, adressées, l'une au sieur de Mirabel, l'autre au gouverneur de La Gorce. Dans la première, il chargeait de Mirabel de faire parvenir l'autre à sa destination, et de favoriser le passage des gens que le gouverneur de La Gorce devait envoyer; dans l'autre, on lisait ces mots : « Envoyez-moi le gen- 1628.
» tilhomme de M. Chavagnac et celui de ma femme;
» il m'importe qu'ils passent la nuit prochaine en
» sûreté, et pour cet effet j'ai écrit au sieur de Mi-
» rabel de faciliter leur passage à Villeneuve; à
» quoi me rapportant, vous envoyant les ordres
» que vous avez désirés de moi, je demeure, etc. »

La lettre au gouverneur de La Gorce fut soigneusement recachetée et remise par de Vinezac, ainsi que les ordres du duc, à un soldat de sa compagnie, qui, ayant reçu les instructions nécessaires, se rendit auprès de ce gouverneur. Après la lecture du message, Legraveron et Dupont, le premier gentilhomme de Chavagnac, l'autre gentilhomme de Madame de Rohan, partirent avec le soldat qui devait leur servir de guide; mais celui-ci, au lieu de les conduire à Mirabel, comme ils s'y attendaient, les mit entre les mains de Vinezac, qui les envoya, sous bonne escorte à Montréal. Les papiers qui furent trouvés sur eux firent connaître la position critique du duc de Rohan. D'après les lettres dont ils étaient porteurs, il demeurait constant que le duc ne pouvait espérer ni vivres ni munitions de Nismes,

1628. et que sa présence devenant indispensable du côté d'Alais et d'Anduze, où les gens de son parti avaient fort à faire, il serait obligé de sortir incessamment du Vivarais. On transmit de suite ces pièces à Montmorency.

Cependant, Chabreilles venait d'apprendre que les catholiques se disposaient à renforcer la garnison du Cheylard, petite ville appartenant au duc de Ventadour, sur les confins du Velai; il pressa le duc de Rohan d'en faire le siége, avant qu'elle eût reçu les renforts qu'on lui destinait, et qui devaient en rendre la prise moins facile. Le duc, cédant à ses instances, l'y envoya avec les troupes du Vivarais. Il fit partir en même temps les régiments de Sendres et de Des Aires, pour s'assurer du château de La Chaise, situé près du Cheylard, où pouvaient se donner rendez-vous ceux qui auraient voulu porter du secours à cette ville.

Le Cheylard, dont les habitants étaient généralement protestants, fut emporté à coups de pétard. Alors les soldats de Chabreilles purent serrer le château de plus près. Ses guérites furent abattues par des fauconneaux qu'on employa en attendant l'arrivée d'une pièce de canon qui devait être envoyée de Privas. Dans ce moment le lieu de La Chaise se rendit, ce qui donna la facilité à quelques-uns des assiégeants de se loger dans la basse-cour du château, pour tâcher d'en aborder la muraille et de la renverser par la sape; mais les assiégés ayant ouvert les écuries, où ils s'étaient retranchés, firent un feu de mousqueterie si bien nourri, que les assiégeants furent forcés d'abandonner leur entreprise et de battre en retraite.

Au milieu de ces circonstances, le duc de Rohan fut informé que le duc de Montmorency était de retour dans le Bas-Languedoc, et qu'il se disposait à s'emparer de Barjac avant qu'on eût porté des secours à cette place. 1628.

En effet, le duc de Montmorency ayant appris les progrès du duc de Rohan en Vivarais, s'était empressé d'assembler une armée de huit à neuf mille hommes (1), afin de le contraindre à sortir de ce pays; mais avant de se mettre en marche, sachant que le chef suprême des calvinistes tenait les deux rives du Rhône, et craignant que ses coreligionnaires du Dauphiné ne lui envoyassent des secours, il voulut, par un moyen énergique, intimider ceux qui seraient tentés de l'assister; en conséquence, il provoqua un arrêt du parlement de Grenoble, qui fut rendu le 10 avril, portant en substance que tous les protestants qui suivaient le parti de Rohan étaient déclarés traîtres à la patrie; que les juges royaux dresseraient des listes de ceux qui s'étaient absentés de leur domicile depuis six mois, et séquestreraient leurs biens. L'arrêt défendait en même temps, sous des peines sévères, de fournir des vivres aux rebelles, et ordonnait de leur *courir sus* au son du tocsin.

Cette mesure retint beaucoup de gens qui auraient pu se joindre au duc de Rohan et combattre sous ses drapeaux.

La position de ce dernier devenait critique. Il fallait empêcher l'ennemi d'arriver à Barjac et de prendre des positions avantageuses de ce côté; pour

(1) *Mercure français.*

1628. cela il avait besoin de toutes ses forces. Il écrivit donc à Chabreilles d'abandonner le siége du Cheylard, s'il voyait qu'il dût traîner en longueur, et de lui ramener ses deux régiments avec les troupes vivaraises que ce siége occupait.

Mais Chabreilles n'avait pas perdu de temps. Les assiégés, réduits, par ses efforts à l'impossibilité de résister un jour de plus, capitulèrent, le 21 avril, au moment où il recevait le message du duc de Rohan. Le lendemain, il alla le rejoindre avec sa colonne, dans la plaine du Lac, près de Privas, lieu indiqué par le duc pour le rassemblement de son armée.

Le duc de Ventadour ayant appris au Puy la marche de Chabreilles sur le Cheylard, était accouru à Villeneuve-de-Berg, d'où il avait fait partir de suite un régiment pour secourir les assiégés; mais Lignerac, qui le commandait, fut informé en route que le château s'était soumis, et il rentra à Villeneuve.



CHAPITRE VI.

Arrivée du duc de Montmorency en Vivarais. — Retraite du duc de Rohan. — Escarmouches dans les défilés de St-Germain. — Funeste tentative des catholiques d'Aubenas sur Vals. — Prise du Pradel par le duc de Ventadour. — Forces du duc de Montmorency. — Siége et prise de Chomérac par les catholiques. — Supplice de la garnison de cette place. — Siége et prise du Pouzin par les catholiques. — Mort de Pierregourde. — Siége et reddition de Mirabel au duc de Montmorency. — Capitulation de Vals par Chambonnet. — Dégâts aux environs de Nismes et dans le Lavaunage par le duc de Ventadour. — Supplice de la garnison de Gallargues. — Horribles représailles. — Tentative du duc de Rohan sur Villeneuve-de-Berg. — Prise et reprise du fort de Samzon. — Rouerie d'un berger. — Traité du duc de Rohan avec le roi d'Espagne. — Mort de Bernard Pels. — Vaines tentatives de St-André de Montbrun sur Villefort et Chamborigaud. — Siége et prise de Soyons par le duc de Montmorency. — Marche de St-André de Montbrun sur Privas. — Refus de l'y recevoir. — Il s'y maintient. — Le roi lui fait proposer cent mille écus pour la remise de cette place. — Sa réponse et sa détermination de défendre Privas. — Situation de cette ville. — Marche de Louis XIII contre Privas. — Il arrive dans la plaine du Lac. — Escarmouches. — Mort du marquis d'Uxelles. — Le duc de Montmorency enlève les positions des calvinistes autour de Privas. — Le maréchal de Schomberg s'empare d'Ouvèze et des travaux avancés du côté du Lac. — Mort du père Jérôme, gardien des capucins de Valence. — Attaque générale. — Prise du fort de Tournon et du fort St-André.

— Mort du marquis Des Portes. — Fuite des privadois. — St-André de Montbrun se réfugie au Mont-Toulon. — Il est forcé par ses troupes de se rendre auprès du roi, qui refuse de le recevoir et le renvoie à Richelieu. — Prise de Privas par l'armée royale. — Egorgements, pillage, viols, incendie de cette ville. — La garnison de Mont-Toulon se rend à discrétion. — Catastrophe. — Massacre des soldats du Mont-Toulon. — St-André de Montbrun est envoyé à Valence, et de là à la tour de Crest d'où il s'évade. — Chabreilles est amnistié. — Il ramène à l'obéissance du roi tout le pays des Boutières. — Déclaration du roi contre la ville et les habitants de Privas. — Le vicomte de Lestrange est mis en possession du fort de Tournon. — Le duc de Montmorency retourne en Languedoc pour combattre contre le duc de Rohan. — Louis XIII quitte Privas, après avoir touché sept cent quarante-quatre malades des écrouelles. — Il reçoit la soumission de plusieurs places. — Défaites des protestants, près de Nismes, par le maréchal d'Estrées et le duc de Latrémoille. — Prise d'Alais par les troupes du roi. — Traité de paix avec le duc de Rohan au nom des calvinistes. — Peste en Languedoc. — Misère des privadois.

1628. Le duc de Montmorency, après la publication de l'arrêt du parlement de Grenoble, s'était mis en route pour le Vivarais à la tête de trois ou quatre mille hommes (1). Il arriva au Bourg-St-Andéol, le 21 avril, au moment même où le château du Cheylard faisait sa capitulation.

Le duc de Rohan partit de Privas dans l'après-midi du 23, jour de Pâques, et se rendit avec ses troupes dans la plaine de Lussas, entre Mirabel et La Villedieu. Le lendemain, il se remit en marche à la pointe du jour et dans l'ordre suivant : le baron

(1) C'est le chiffre que donne Pierre de Marcha. Le *Mercure français* porte à huit mille hommes l'armée du duc de Montmorency.

d'Aubays, à l'avant-garde, avec trois cornettes de cavalerie, la sienne et celles de St-Estève et du baron d'Alais, formant chacune un escadron, la première en tête, les deux autres servant d'ailes à l'infanterie, qui s'avançait en quatre bataillons ordonnés en losange et composés des régiments de Sendres, Fourniquet, Bimart et Des Aires; ceux de Goudin, La Beaume, feu Mourmoirac et Brenoux, formaient l'arrière-garde, avec les compagnies de cavalerie de Lacassagne et de Meyrières, qui était commandée par de Lecques. Les bagages marchaient entre les deux corps. 1628.

L'armée arriva dans cet ordre entre La Villedieu et St-Germain, lieux distants d'une portée de canon l'un de l'autre, et d'autant de Villeneuve-de-Berg, où le duc de Montmorency entra bientôt après.

Les catholiques ayant eu connaissance du mouvement de Rohan, se mirent en mesure de l'attaquer dans sa retraite. Le duc de Ventadour enjoignit au baron de Perrault, qui était à St-Jean-le-Centenier, de se rendre la nuit même avec son régiment à Villeneuve-de-Berg (1). En même temps, Montréal envoya de Vinezac à St-Germain, avec sa compagnie et celles du baron Du Roure et Du Pouget. A ces forces vinrent se joindre deux cents hommes qu'amenèrent de Vogué et Du Cros, plus la moitié de la compagnie d'ordonnance de Ventadour et la moitié de celle des chevau-légers de Du Hallier, aux

(1) « Le baron ne voulut pas y aller. Mgr. de Viviers y fut en personne avec cinq cents hommes de pied et cinquante chevaux. Cette troupe avec celle du S. gr. duc de Ventadour pouvait faire mille à douze cents hommes; mais le duc de Rohan en avait six mille et deux canons, et la nuit, à la sourdine, il passa l'Ardèche. » *De Banne.* — Aucun ouvrage ne fait mention de cette démarche de l'évêque de Viviers.

1628. ordres de Du Main, formant en tout cinq à six cents combattants. Cinquante d'entre eux furent jetés dans le clocher de St-Germain; les autres s'embusquèrent derrière les murs qui servaient de clôture ou d'appui au terrain. Ce lieu avait été choisi comme le plus commode et le plus avantageux, en ce qu'on pouvait de là aborder l'ennemi sans se mettre à découvert, et opérer une retraite sans danger.

A la vue de l'armée de Rohan, qui s'avançait dans l'ordre que nous avons décrit, Du Cros et Du Main représentèrent à Vinezac l'insuffisance de ses forces pour résister à celles du duc. Vinezac n'en persista pas moins dans la résolution où il était de l'attaquer, disant que ses barricades et le clocher de St-Germain le favoriseraient assez pour attendre l'arrivée des ducs de Ventadour et de Montmorency, dont l'armée s'acheminait vers ce point. Alors Du Cros et Du Main faisant observer à Vinezac qu'ils ne pouvaient mettre leur cavalerie aussi bien à l'abri que l'était l'infanterie derrière ses murailles, prirent le parti de se retirer : ce que celle-ci regarda comme une lâcheté.

L'avant-garde de l'armée de Rohan qui continuait sa retraite, vit bientôt les catholiques sortir de leurs barricades pour se mettre en bataille. Le duc, informé de cette circonstance par Laroche, lieutenant de St-Estève, ordonna à Lecques et à Laboissière de prendre à droite en s'éloignant de la rivière d'Auzon, qui descend de La Villedieu à St-Germain, comme s'ils voulaient se porter sur Vogué. Par ce mouvement l'arrière-garde se trouva à quatre cents pas environ des catholiques, laissant tout-à-fait à gauche

le village de St-Germain. Une poignée de soldats que Montréal avait placés à La Villedieu, firent alors une sortie contre l'arrière-garde; mais elle souffrit peu de cette escarmouche, dont le duc profita pour faire filer ses bagages à la droite de son avant-garde jusqu'à la rivière de Bourdarie, qu'il supposait devoir servir de limite à l'entreprise des catholiques. Dès que les bagages et l'avant-garde eurent franchi cette rivière, il ordonna à l'arrière-garde de prendre encore plus à droite, afin de se mettre hors de portée des coups de mousquet que l'ennemi tirait de derrière ses barricades. Cette opération ayant mis les deux corps d'armée à une assez grande distance l'un de l'autre, les catholiques, dont le nombre se grossissait des détachements qui descendaient continuellement des montagnes, saisirent cette occasion pour attaquer l'arrière-garde. 1628.

Le terrain devenait impraticable à la cavalerie à cause des ravins dont il était coupé à chaque instant. De Lecques la fit obliquer à droite, et la couvrant de son infanterie, détacha quelques pelotons pour occuper l'ennemi et le tenir éloigné du corps, qui avançait insensiblement avec le plus grand ordre, faisant de courtes haltes tous les vingt pas. Dès que ses derniers rangs eurent dépassé St-Germain, les catholiques, ayant à leur tête le duc de Ventadour et Montréal, attaquèrent par derrière et sur le flanc les régiments de Labeaume et de Brenoux. Le corps n'en continua pas moins sa marche, ne la suspendant que par intervalles pour ses haltes accoutumées, pendant que ses pelotons détachés protégeaient la retraite par des feux vigoureusement soutenus.

1628. Les catholiques, voyant qu'ils n'avaient affaire qu'à de petits détachements, les serrèrent de plus près. Lecques s'en aperçut; il ordonna aussitôt à Reffard, maréchal-des-logis de Lacassagne, de faire volte-face avec une douzaine de ses compagnons, et, se joignant à lui avec quelques-uns des siens, ils firent ensemble, sur un corps qui menaçait leurs derrières, une charge si terrible qu'il fut contraint de prendre la fuite dans le plus grand désordre, laissant plusieurs morts sur la place. L'ardeur du petit nombre de soldats employés dans cette action était telle, que de Lecques, craignant qu'elle ne les emportât trop loin de l'arrière-garde, se vit obligé de les ramener de vive force. Dès cet instant les catholiques ne firent plus que suivre et tirer de loin sur l'armée calviniste (1), qui put arriver à La Gorce sans plus d'obstacles, d'où elle gagna Anduze et Nismes.

Dans le moment où le duc de Rohan passait l'Ardèche, le baron de Perrault parut sur la montagne des Pradiers avec son régiment, et le duc de Montmorency arrivait à Villeneuve-de-Berg avec un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes de son parti. Bientôt après vinrent aussi les régiments de Logères et de Lestrange, qu'on avait envoyés au Cheylard.

(1) Dans cette affaire le duc de Rohan, s'il faut en croire l'auteur des *Commentaires du soldat du Vivarais*, aurait eu quatre-vingts ou cent hommes tués et plus de deux cents blessés, et les catholiques seulement dix ou douze morts et quarante ou cinquante blessés. Il ajoute que le combat fut si long qu'il dura depuis six heures du matin jusqu'à minuit. Le duc de Rohan, qui qualifie ce combat d'*escarmouche*, prétend qu'il ne dura qu'une heure et demie, qu'il n'y perdit que quatre hommes, et n'eut que dix blessés; il évalue, d'après les rapports que lui firent quelques prisonniers, à dix-huit morts et trente blessés la perte des catholiques. De quel côté est la vérité?

Il est évident que si toutes ces troupes avaient mis plus de diligence dans leurs mouvements, l'armée du duc de Rohan eût été gravement compromise dans un aussi mauvais pays que celui qu'il lui fallait traverser dans sa retraite. Depuis il a avoué lui-même n'avoir jamais été plus près de sa perte. En y réfléchissant, beaucoup de gens auront de la peine à s'expliquer comment Montmorency, que Montréal tenait au courant de tout ce qui se passait en Vivarais, ait attendu, pour marcher contre le duc de Rohan avec les forces puissantes dont il pouvait disposer, l'arrêt du parlement de Grenoble. On ne comprendra guère mieux l'inaction du duc de Ventadour dans la ville du Puy, pendant que le pays dont il avait le gouvernement était en feu; enfin, qu'induire de la conduite du baron de Perrault, qui attend l'arrivée de Montmorency à St-Jean-le-Centenier pour se rendre à Villeneuve-de-Berg, où il aurait dû se trouver au moment du passage du duc de Rohan? 1628.

Cependant le duc de Montmorency, jaloux de reprendre les places que le duc de Rohan avait enlevées dans le Vivarais, surtout celles situées sur le Rhône et dont l'occupation par les calvinistes était extrêmement onéreuse au commerce, écrivit à Lyon pour avoir de l'artillerie et des munitions, et se rendit à Beaucaire afin d'y organiser des forces suffisantes pour faire une bonne guerre à ses ennemis.

En attendant son retour, les catholiques du pays firent différentes tentatives contre les religionnaires. Ceux d'Aubenas, au nombre de cent vingt, allèrent

1628. provoquer la garnison protestante de Vals ; mais celle-ci ayant fait une sortie, en tua un grand nombre. Quelques-uns d'entre eux s'étaient enfermés dans une grange avec la résolution de s'y défendre : les calvinistes s'en emparèrent, y mirent le feu, et tous ceux qui s'y trouvaient périrent dans les flammes.

Le duc de Ventadour, qui était resté à Villeneuve-de-Berg depuis la retraite du duc de Rohan, forma le projet d'assiéger le château du Pradel, de concert avec son frère, le marquis d'Annonay, qui se trouvait aussi dans cette ville. Ce château, situé entre Mirabel et Villeneuve, appartenait à Daniel de Serres, auteur du *Théâtre d'Agriculture* ; sa garnison, secondée par celle de Mirabel, faisait de grands dégâts et même empêchait les gens du pays de se livrer à la culture de leurs terres. Le duc fit venir deux pièces de canon du Bourg-St-Andéol, et, le 3 mai, quatre mille hommes investirent le château, qui n'avait pas plus de trente défenseurs, sous les ordres de Daniel de Serres et de son fils. Néanmoins la résistance fut si forte, que le duc ne put l'amener à composition que le 7 (1), après avoir perdu beaucoup de monde.

(1) Dans un manuscrit que Daniel de Serres a laissé, on lit ce qui suit :
« Le 7 mai 1628, le Pradel, rendu à M. de Ventadour par composition, vies et bagues sauves, fut pillé et rasé. Mon fils aîné y commandait, ayant été investi le vendredi précédent. Ma maison ayant été rasée par ordre de M. de Ventadour, qui m'avait assiégé avec *quatre mille* hommes, battue de deux canons, ayant souffert soixante volées, j'en sortis par composition avec Sarrazin de La Gorce, mon enseigne, et Jacques Perrotin, mon sergent, l'épée au côté, et vingt de mes compagnons sans armes, n'ayant perdu qu'un seul soldat. » — L'honnête Pierre Marcha, ajoute en manière de plaisanterie : « Ses arbres et ses vergers furent coupés avec moins de peine et de labeur que l'auteur du *Théâtre d'Agriculture*, qui en était le seigneur, n'en avait mis pour les élever. » *Commentaires du soldat du Vivarais*, page 215.

Le duc de Montmorency mit une extrême activité dans ses préparatifs. Assuré de dix bouches à feu et de munitions qui lui étaient envoyées de Lyon, il établit les communications nécessaires pour obtenir des vivres et rassembla auprès de lui une armée imposante, et dont voici la composition : le régiment de Languedoc, formé de quinze compagnies; les régiments de Lestranges, de Logères, de Montréal, de Perrault et d'Annonay, ayant chacun dix compagnies, et celui de Tagenat, qui n'en comptait que cinq. A tous ces régiments vinrent se joindre, du Dauphiné, ceux de Sault, d'Aiguebonne, de Grignan et de Montoison; plus, les compagnies d'ordonnance des ducs de Montmorency et de Ventadour, celles des gardes de ce dernier et des chevau-légers de Dissimieu; enfin le régiment d'Annibal et la compagnie de cavalerie légère de Du Hallier, qui furent chargés de surveiller les mouvements du duc de Rohan dans le Bas-Languedoc. Cette armée eut pour maréchaux-de-camp Des Portes et de Montréal. 1628.

Pendant que tout s'organisait pour le siége du Pouzin, Montréal et d'Annonay résolurent de s'emparer de Chomérac, qui, par sa position à l'entrée des Boutières, offrait aux calvinistes les moyens de protéger ou d'entraver les communications entre Bays, le Pouzin et Privas.

Cette petite ville comptait alors cent cinquante maisons, entourées de bonnes murailles et défendues par un château flanqué de fortes tours. Elle était jugée si importante, que chaque fois que la guerre civile éclatait en Vivarais les partis s'en dis-

1628. putaient la possession avec le plus vif acharnement.

Montréal et d'Annonay ayant reçu du duc de Montmorency l'autorisation de suivre leur projet, partirent de Villeneuve-de-Berg avec leurs régiments, ceux de Lestrange et de Tagenat et deux pièces de canon. Feignant de se porter sur le Pouzin, ils prirent brusquement à la nuit la direction de Chomérac, qui se trouva investi à la pointe du jour suivant.

Cinq cents hommes furent choisis dans les régiments de Montréal, d'Annonay et de Lestrange, pour former l'attaque, et mis sous les ordres de Vinezac, Marette de Pierregourde et Montessagne. Cette colonne fut ainsi disposée : trois sergents avec quarante-cinq hommes eurent la pointe ; trois lieutenants,ayant chacun vingt-cinq hommes marchèrent, à leur suite, soutenus par trois bataillons à la tête desquels se trouvaient Montréal, d'Annonay et de Lestrange. De Lanas et de Bavas allèrent prendre position à droite, du côté de la porte, afin de tenir les assiégés dans la crainte d'être coupés entre le faubourg et la ville. Le surplus des troupes, mis en ordre de bataille à cinq cents pas de la colonne, avançait à mesure que celle-ci gagnait du terrain.

La garnison de Chomérac se composait de sept à huit cents hommes, commandés par le sieur de Badel. A la vue des dispositions de l'ennemi, il en fit sortir cinq cents qui allèrent s'établir à une portée de mousquet de la ville, sous la protection d'une maison et d'un pigeonnier, où il avait placé quelques soldats. Ce petit corps parut très-disposé à résister aux efforts des catholiques ; mais ceux-ci, infini-

ment plus nombreux, le chargèrent avec une impétuosité telle qu'il fut contraint de se retirer dans le faubourg, où il lutta courageusement à la faveur de quelques barricades qu'on y avait élevées. Ces barricades ayant été emportées, il rentra dans la ville. Maîtres du faubourg, les catholiques en occupèrent toutes les maisons. Les assiégés, laissant deux cents hommes dans la place, sortirent alors par une poterne qui donnait sur un précipice et gagnèrent les hauteurs, où se trouvaient des grottes qu'ils avaient eu soin de fortifier. Le régiment de Lestrange fut chargé de les poursuivre et de les déloger de cette position. Les calvinistes s'y défendirent très-long-temps; mais la persévérante énergie de leurs ennemis finit par l'emporter. Les grottes furent enlevées, et les vainqueurs y trouvèrent une grande quantité de vivres. 1628.

Les religionnaires de Privas et des environs s'étant joints, à ceux que Lestrange avait chassés des grottes, les escarmouches continuèrent. Le duc de Montmorency, arrivant de Bays avec une foule de gentilshommes et le régiment de Languedoc, voulut en avoir sa part, et courut personnellement les plus grands dangers (1). De Clopet, capitaine au régiment de Languedoc, fut tué à ses côtés.

(1) « C'est là où le duc de Montmorency courut fortune, ceux qui étaient près de lui n'ayant pu empêcher qu'il ne se précipitât, tout désarmé qu'il était, à travers les rochers et les cailloux de ce mauvais passage. Les rebelles le voyant venir à toute bride l'épée à la main, avec ceux qui l'accompagnaient, quittèrent leur retranchement naturel, et se mirent à fuir tout de bon par des endroits où il n'y eut que l'infanterie qui put leur faire du mal. Ils furent suivis jusqu'à un grand bourg, bien barricadé et retranché, que les nôtres emportèrent néanmoins après y avoir tué un grand nombre d'ennemis, et le brûlèrent entièrement. En poursuivant

1628. A un quart de lieue de Chomérac et à peu de distance les uns des autres, étaient les châteaux de Cheylus, de Mauras, de Vaneilles et du Bois, appartenant aux calvinistes. Dès la première sommation, ils se rendirent au duc de Montmorency, qui les fit brûler et raser, sauf le dernier, qui fut conservé parce que le propriétaire était allié à Montréal.

Les canons furent mis en batterie et commencèrent à tonner dès le point du jour suivant; à midi, le mur d'enceinte offrait une brèche plus que suffisante pour commencer l'assaut. Alors Badel fit dire aux assiégeants qu'il céderait la place moyennant des conditions favorables. On eut l'air d'accueillir ses propositions; mais pendant les pourparlers, Vinezac, sur l'ordre de Montréal, faisait entrer des troupes par la brèche, et ôtait, par cette infraction à la foi jurée, tout moyen de résistance aux assiégés. Badel s'en étant aperçu, voulut faire des représentations à Vinezac; mais il lui fut répondu qu'il fallait se rendre à discrétion. Cette déclaration l'indigna; néanmoins, sachant les égards que se doivent réciproquement les gens de guerre et comptant un peu trop sur la générosité du duc de Montmorency, il remit, pour otages, son frère et son lieutenant entre les mains de Vinezac, qui les conduisit auprès du marquis d'Annonay.

Il avait été convenu entre Vinezac et Badel que celui-ci sortirait de la place avec les siens, et qu'ils attendraient, dans une maison gardée par les catho-

ceux qui se sauvaient, les villages qui se rencontrèrent sur le chemin passèrent par les flammes et tout fut désolé jusqu'à Privas, où la nuit borna cette victoire et mit les fuyards en sûreté. » Ducros, *Vie du duc de Montmorency*.

liques, la décision de Montmorency sur leur sort; mais à peine furent-ils à la disposition des catholiques que Vinezac, ayant choisi cent cinquante des plus notables d'entre eux, les fit garrotter et conduire devant Montmorency, qui était retourné à Bays. 1628

Le lendemain, Badel, son frère et dix autres gentilshommes furent pendus à Bays, par ordre du chef de l'armée catholique. Tous montrèrent, à leurs derniers moments, la plus noble résignation. Le brave Badel, arrivé au lieu de l'exécution, demanda de l'encre et du papier; et en présence de l'instrument du supplice, il rédigea son testament avec le plus grand sang-froid, et d'une main si sûre, que ses bourreaux en furent étonnés (1).

Les jours suivants cent vingt autres calvinistes, de la garnison de Chomérac, éprouvèrent le même sort sous les murs du Pouzin (2). On fit grâce à sept ou huit autres qui se convertirent à la foi catholique. Les dix qui restaient *furent donnés, par sa Grandeur, à des particuliers qui les mirent à rançon* (3).

Vingt-quatre heures après la prise de Chomérac, cette ville était réduite en cendres.

Le Pouzin, grâce à l'accomplissement des travaux ordonnés par le duc de Rohan, se trouvait en bon état de défense. Des bastions avaient été établis près de l'embouchure d'Ouvèze et le long du Rhône

(1) « Ce misérable disposa de ses biens avec une assurance merveilleuse; mais ni lui ni les autres ne disposèrent pas de leurs âmes, étant morts fort obstinés. » *Commentaires du soldat du Vivarais*, page 224.

(2) En 1628 parut une brochure in-8° intitulée : *La prise de Chalmérac, par M. de Montmorency, avec l'exécution de six-vingts rebelles qui ont été pendus à la vue du Pouzin, et le pillage et brûlement du château de Mauras, etc.*

(3) Pierre Marcha.

1628. jusqu'au fort Tagenat; des fossés et des demi-lunes entouraient le faubourg jusqu'à la montagne de Chantaduc, au sommet de laquelle s'élevait un fort qui le mettait à couvert; une tour et de bonnes murailles avaient été construites à La Salle, qui se trouvait en outre protégée par un fort à quatre pointes, bâti sur les ruines de l'ancien château. Deux mois avaient suffi pour confectionner tous ces travaux. La défense de la place était confiée à six cents hommes bien approvisionnés de vivres et de munitions, avec deux pièces de canon qu'on avait tirées de Privas.

Le 25 mai, trois jours après la ruine de Chomérac, le Pouzin fut investi par l'armée catholique. Montmorency prit position, avec le marquis Des Portes et sa cavalerie, dans la plaine, du côté de Bays; les régiments de Languedoc et de Perrault, derrière le pont et le long d'Ouvèze; celui de Naves de Logères, sur la montagne de La Graille; celui de Lestrange, sur la montagne de Chantaduc; celui d'Annonay, sur la montagne en arrière du château; celui de Tagenat, sur Ouvèze, à la gauche de Perrault; celui de Montréal, sur le chemin de Lavoulte, en s'étendant jusqu'au Rhône, où se trouvaient trois frégates commandées par de Tournon et de Logères.

Dès les premiers coups de feu, les catholiques perdirent huit ou dix hommes, et eurent plusieurs blessés, entre autres le sieur de Maisonneuve, capitaine au régiment de Lestrange.

Le second jour du blocus, Montréal emporta le retranchement de la tête du faubourg, et y mit un

lieutenant de la compagnie Reynaud, nommé Termes, avec l'ordre de s'y maintenir; mais bientôt assailli par les assiégés, il fut chassé de ce poste, après y avoir reçu une balle dans la cuisse. 1628.

Plus tard arrivèrent du Dauphiné les régiments de Sault, Aiguebonne, Grignan et Montoison; les deux premiers allèrent renforcer le poste de Montréal, le troisième, celui de Tagenat, et le quatrième, celui de Perrault, en-delà d'Ouvèze. Tout aussitôt le comte de Sault reçut l'ordre d'attaquer le faubourg, et le vicomte de Lestrange, de s'emparer du fort de Chantaduc, qui le défendait.

De Lestrange ayant commencé le mouvement, un combat s'engagea sur les hauteurs de Chantaduc, à la vue de toute l'armée. Les assiégeants firent des prodiges de valeur, et le fort, malgré l'opiniâtre résistance de ses défenseurs, fut enlevé vers les six heures du soir, après une lutte qui ne dura pas moins de six heures. Plus de cent hommes, de part ou d'autre, furent tués ou blessés. Du nombre de ces derniers se trouva St-Germain, major du régiment de Lestrange.

La perte du fort de Chantaduc devait nécessairement entraîner celle du faubourg qu'il protégeait. En effet, le régiment de Sault, soutenu par les frégates des sieurs de Tournon et de Logères, ancrées sur le Rhône, et secondé par quatre cents hommes du régiment d'Aiguebonne, l'emporta peu d'instants après.

Le lendemain, deux batteries, l'une de trois canons, l'autre de cinq, furent établies, la première du côté de Lavoulte, la seconde à l'embouchure

1628. d'Ouvèze, c'est-à-dire, aux deux extrémités de la rue qui traverse le Pouzin; bientôt après on en forma une troisième de deux petites pièces, qui furent transportées sur la montagne de La Graille. Ces trois batteries jouèrent pendant plusieurs jours; celle de la porte d'Ouvèze démolit la tour de La Salle; les autres ne produisirent pas un grand effet.

Le bruit de toutes ces bouches à feu et d'une mousqueterie continuelle avait retenti aux oreilles de Chabreilles, et il était accouru de Privas, par la vallée de St-Alban, à la tête de treize à quatorze cents hommes, au secours des assiégés. Dès qu'il fut aperçu, Montréal marcha contre lui avec une grande partie de son régiment et la moitié de chacun de ceux d'Annonay, de Grignan et de Tagenat, plus, la compagnie des gardes de Montmorency. Chabreilles, à la vue de ces forces, ne jugea pas convenable d'accepter le combat, et il reprit avec les siens le chemin de Privas.

Quelques jours après, profitant d'une nuit sombre et orageuse, il tenta d'introduire cinq cents hommes dans la place, par un point qu'on n'avait jamais cru praticable.

Le régiment de Montréal, par suite des mouvements qui s'étaient opérés, se trouvait assis sur l'immense rocher qui formait un précipice sur le versant duquel s'ouvrait une poterne du château; tout au bas de ce précipice veillaient les régiments de Tagenat et de Grignan : ce fut entre ces deux régiments et celui de Montréal, sur le flanc de cette masse énorme et presque inaccessible, que Chabreilles conduisit ses gens à la poterne. Un poste

que Montréal avait établi près de là, découvrit le mouvement et donna aussitôt l'éveil. On accourut du haut et du bas; mais déjà une centaine de soldats s'étaient introduits dans le château; les autres, se voyant entre deux feux, se dérobèrent au danger par la fuite, à la faveur de l'obscurité. 1628.

Dans la nuit suivante, les assiégés, encouragés par le petit renfort qu'ils avaient reçu, firent une sortie et enlevèrent un retranchement que le régiment d'Annonay avait formé avec des tonneaux et de la terre au bord du fossé du château; mais vingt-quatre heures après il leur fut repris par ce régiment. En même temps Vinezac, par ordre de Montréal, envoya le sieur de Panisse avec cent hommes au bord du fossé pour attaquer la poterne. Quelques heures après, Châteauneuf de Pierregourde, désireux de savoir ce qui s'y passait, se mit à découvert pour regarder: au même instant il fût frappé d'une balle dans la tête, qui l'étendit raide-mort.

Les trois batteries ayant fait brèche de tout côté, Montmorency se disposait à ordonner un assaut général. Les assiégés, que la mousqueterie des frégates n'incommodait pas moins que l'artillerie, ne voyant arriver aucun secours, comprirent que le moment fatal était venu. Ils offrirent de céder la place moyennant la vie sauve et la conservation des armes : à quoi le duc de Montmorency adhéra.

Ce siége coûta beaucoup de monde à l'armée catholique. Montmorency, tout en dissimulant ses pertes, porte celles des assiégés, dans une brochure (1) qu'il fit publier en 1628, à cent hommes

(1) *Relation du siége et de la prise du Pouzin, par M. de Montmorency.* Broch. in-8°.

1628. tués ou mis hors de combat, huit drapeaux, deux canons et quantité de munitions qui tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

Le Pouzin ayant capitulé, on rétablit les forts de Bays, que le duc de Rohan avait fait démolir. Naves de Logères y mit deux compagnies de son régiment, et alla rejoindre le duc de Montmorency, qui venait de se retirer à Viviers, avec son armée. Ce seigneur ayant appris que le duc de Rohan était dans l'intention de revenir en Vivarais, voulut compléter sa campagne par la prise de Mirabel, afin de fermer l'entrée de ce pays au chef des calvinistes. Cette place, bien approvisionnée de vivres et de munitions de guerre, avait une garnison de quatre cents soldats. Le sieur de Mirabel, qui y commandait, était un homme du plus profond mérite; il s'était acquis par sa loyauté et par sa bravoure une grande considération, non-seulement parmi ses coreligionnaires, mais encore auprès des notabilités du parti catholique. Aussi Montmorency, avant de se décider à l'attaquer, jugea-t-il convenable d'employer auprès de lui les voies de la conciliation. En conséquence, il lui fit proposer de mettre son château à sa disposition, moyennant une somme de dix-huit mille livres, et l'assurance de ses revenus pendant tout le temps que les catholiques l'occuperaient, s'engageant formellement à le lui rendre aussitôt que la paix serait conclue. Mirabel, ne supposant pas qu'on osât l'attaquer en si bonne position (1), et

(1) Voici la description que Pierre Marcha donne de cette place, et que M. de La Boissière, éditeur de ses *Commentaires*, reconnaît exacte :

«.... Cette place est si importante que jamais M. de Rohan n'eût entrepris de

persuadé d'ailleurs que, le cas arrivant, le duc de Rohan ne le laisserait pas dans l'embarras, refusa hautement ces propositions. 1628.

La force des armes pouvait donc seule le contraindre; mais le duc de Montmorency commençait à manquer de ressources; il avait fait faire les derniers prêts à ses troupes, dit Pierre Marcha, avec les *écus parfumés* de son épouse; bientôt elles allaient se trouver dénuées de tout. Cette fâcheuse perspec-

venir en Vivarais, si elle eût été en l'obéissance, et encore à son retour y passa-t-il, comme il dit, *à fleur de corde*. C'est un point où tous les chemins aboutissent pour prendre celui du Coiron, de Privas, des Boutières, du rivage et du Dauphiné. C'est un village d'environ cent cinquante maisons, sur un haut élevé; en sorte que lorsqu'on voulait faire entendre quelque chose à sept ou huit lieues loin, ils le faisaient la nuit par le moyen de leurs signes. Il était fermé de bonnes murailles; un grand rocher élevé en forme de terrasse au bout duquel étaient les deux châteaux avec de fortes tours, l'un appartenant au sieur Baron de Laroche, et l'autre au sieur de Mirabel. La guerre et le lieu huguenot en défendaient l'accès au premier et en même temps y maintenaient l'autre. Ces deux châteaux sur le rocher, le rocher sur le lieu, et le lieu sur une montagne, faisaient un grand précipice tout autour, excepté de la main droite au-dessus du Coiron, où la poterne était couverte d'un bastion qu'on y avait fait de gazon, de fascines et de terre, qui fortifiait de ce côté-là, à la pointe duquel, sur la main droite, se tire un rocher comme un rideau qui va jusqu'à la maison du sieur de La Beaume, distante d'une demi-lieue; durant cet espace il n'y a nul passage accessible, ni de là en hors aucun qui soit libre, à cause que ce sont toutes places catholiques. Sur la main gauche il y a un semblable rideau avec précipice jusqu'à St-Laurent, distant de même d'une demi-lieue, qui jette son extrémité de la même sorte que l'autre dans le pays catholique, s'étendant, l'un de ce côté, l'autre de celui de La Beaume, en forme de bras; ils font de cette sorte sept lieues d'étendue d'un côté ou d'autre, et dans cet espace il n'y avait nul passage pour les rebelles, que bien fort hasardeux, que celui de Mirabel, au-dessous les murailles duquel et sous les défenses du château passait le chemin de Privas et pays sus-nommés. »

M. de La Boissière ajoute : « Les châteaux de MM. de La Roche et de Mirabel étaient bâtis sur l'angle sud-ouest de cette grande masse basaltique qui ceint la montagne du Coiron dans l'espace de plusieurs lieues. On voit encore s'élever dans les airs une grande tour tombant chaque jour en ruines, et dont les murs portent l'empreinte des boulets dont elle fut battue. Cette sorte de couronne basaltique forme, sur le sommet du Coiron, des escarpements presque toujours réguliers et hauts de 100 et 120 pieds. »



1628. tive leur faisait tourner la tête du côté du Bas-Languedoc; elles désiraient d'autant plus y retourner, que le duc de Rohan était, disait-on, sur le point de venir les attaquer.

Montréal voyant l'hésitation de Montmorency à entreprendre le siége de Mirabel, n'épargna ni conseils, ni prières, pour l'y déterminer; en même temps il mit en usage tous les expédients imaginables pour obtenir du pays les moyens de pourvoir aux besoins de l'armée. Ayant à peu près réussi, il sollicita instamment du duc la permission d'investir cette place. Elle lui fut accordée. Alors Montréal retira les troupes qu'il avait laissées en un lieu appelé La Foud, près St-Alban; et, le 11 juin, à la tête de ces troupes, de son régiment et de ceux de Lestrange, d'Annonay et Tagenat, il se dirigea sur Mirabel par Chomérac.

La garnison de Privas ayant eu connaissance de cette expédition, envoya cinq cents hommes à Rochessauve occuper le Pas-de-Léron, passage fort étroit, et où l'armée de Montréal ne pouvait s'engager qu'à la file. Mais celui-ci avait prévu l'embuscade, et déjà son régiment était maître de cette position; de sorte que les calvinistes, voyant qu'elle était occupée, s'arrêtèrent dans les bois des environs, et se bornèrent à attaquer l'arrière-garde, qui les dispersa au bout d'une heure de combat. Le soir même, Montréal et les siens se logèrent aux Granges-de-Mirabel. Le lendemain matin, après quelques escarmouches, Montréal distribua son armée de la manière suivante : le régiment de Lestrange, vers la descente de Lussas, ceux d'Annonay et de Tagenat,

à la droite du premier, et le sien, à l'extrême droite des derniers, dans les ruines d'une église, près de la porte de Mirabel et au-dessous du Pas-Ladent, qui était occupé par les calvinistes, à la faveur des rochers qui commencent le rideau de ce côté. Ceux-ci avaient construit sur ce point une espèce de fort en pierres sèches, d'où ils tiraient continuellement sur le régiment de Montréal. Fatigué des pertes qu'ils lui faisaient éprouver, ce général donna l'ordre à Vinezac de les chasser de là. Vinezac partit dans la nuit avec cent cinquante hommes et les lieutenants Servant et Marconnet, pour accomplir sa mission. Ils prirent du côté de La Beaume, montèrent sur le Coiron, et, par un circuit d'une demi-lieue, vinrent prendre position sur les roches qui dominaient le poste. Les calvinistes, attaqués de ce point en même temps que des ruines de l'église, se retirèrent dans un bastion qu'ils avaient à quatre-vingts pas de là. Vinezac prit possession du petit fort qu'ils venaient d'abandonner. Montréal, qui était au bas, voulant établir des communications avec lui, sans être obligé de suivre le chemin qu'il avait pris, fit former une sorte de galerie d'un rocher à l'autre au moyen de tonneaux, de gros ais et de poutres solidement fixés. Cette opération terminée, les deux postes se trouvèrent en mesure de se prêter mutuellement de prompts secours. Sur l'injonction de Montréal, le régiment de Naves de Logères se porta, par ce chemin improvisé, sur une petite montagne qui dominait le château et défendait l'avenue de Privas. 1628.

Le duc de Montmorency, informé de l'habile

1628. manœuvre de Montréal, et ne voulant pas le laisser à la merci des ennemis au milieu desquels son intrépidité l'avait entraîné, se pourvut de vivres et prit la route de Mirabel avec les régiments de Des Portes et de Perrault, qui allèrent se joindre à celui de Naves. Sa cavalerie fut envoyée à La Villedieu et à Villeneuve-de-Berg, pour arrêter les secours que les assiégés comptaient recevoir de La Gorce.

L'opinion où était le sieur de Mirabel que les catholiques ne parviendraient jamais à monter leurs canons sur le Coiron, et qu'il leur serait par conséquent impossible de réduire son château, quelles que fussent leurs forces, avait, plus encore que l'assurance d'être puissamment secouru par le duc de Rohan, contribué à son refus d'adhérer aux propositions du duc de Montmorency. Ce ne fut donc pas sans regret de les avoir repoussées, qu'il vit Montréal dresser une batterie près de la galerie dont nous avons parlé, et braquer un canon au poste qu'occupaient Naves de Logères, Des Portes et Perrault. Ses craintes redoublèrent bientôt, lorsque les catholiques eurent tiré quelques volées et qu'il put reconnaître, par l'effet qu'elles avaient produit, tout le péril qui le menaçait.

Tout étant disposé pour le siége, un quatrième canon, placé au quartier d'Annonay et de Tagenat, commença à battre vigoureusement le mur d'enceinte de Mirabel. Ses détonations furent immédiatement suivies de celles des deux autres batteries qui avaient été pointées contre le château et le bastion élevé près de la poterne. Ce feu dura trois jours, pendant lesquels les assiégés se défendirent

admirablement et firent essuyer de grandes pertes 1628.
aux assiégeants.

Montréal reçut avis alors que des secours arrivaient à Mirabel du côté de Rochemaure. Il se transporta aussitôt à un quart de lieue du camp avec un grand nombre de gentilshommes volontaires, et la moitié de son régiment et de celui de Languedoc. Il prit position et passa la nuit en un endroit par où l'ennemi devait arriver.

Au point du jour, un déserteur calviniste vint avertir Montmorency que cinq cents hommes de son parti, ayant quitté La Gorce à une heure du matin, étaient allés s'embusquer dans le bois de Berg, d'où ils avaient le projet de se jeter dans Mirabel à la nuit suivante, pendant que ceux de Privas simuleraient une attaque sur le quartier-général de l'armée catholique. Cet individu mit tant d'assurance et de naturel dans son récit, que le duc n'hésita pas à prendre des mesures. Il chargea Vinezac de suivre le déserteur, qui offrait de prouver l'exactitude du fait, avec trois cents hommes du régiment de Montréal, autant de celui de Lestrange et cinquante maîtres de la compagnie Ventadour. Cet homme le conduisit en effet au bois où s'était formé l'embuscade; mais ceux qui la composaient prirent la fuite aussitôt que leurs sentinelles, placées sur les hauteurs, eurent donné l'alarme. Vinezac les poursuivit jusqu'aux Sallelles.

Le même jour, vers les cinq heures du soir, le canon ayant fait une assez large brèche au mur d'enceinte qu'il battait, l'assaut fut ordonné; mais les assiégés, qui avaient entassé une grande quantité

1628. de bois au-dessous de cette brèche, y mirent alors le feu, et force fut aux catholiques de s'arrêter. Cet obstacle, tout en comprimant l'élan de ceux-ci, leur procura néanmoins le moyen de se loger parmi les ruines du mur à la faveur du vent qui, jetant la flamme et la fumée du côté des assiégés, les empêchait de voir ce qui se passait au-dehors. Le feu ayant enfin cessé, les catholiques franchirent la brèche et se rendirent en un instant maîtres du village de Mirabel.

Les protestants firent une sortie pour déloger Tagenat et les officiers d'Annonay qui s'étaient barricadés dans les maisons voisines du château; mais elle leur réussit mal. On se battit néanmoins jusqu'à minuit. Alors Mirabel, voyant qu'une plus longue résistance serait inutile, offrit de capituler, à la condition que la garnison aurait la vie et les armes sauves. Le duc de Montmorency, que les mouvements de Rohan dans le Bas-Languedoc préoccupaient vivement, se hâta de conclure; et lorsque le jour vint, Mirabel et les siens, ainsi qu'il en avait été convenu, furent escortés jusqu'aux environs de Privas (1). Plus de trois cents coups de canon avaient été tirés pendant ce siége. Il y eut près de deux cents hommes tués ou grièvement blessés de part ou d'autre (2).

(1) On lit dans un manuscrit qu'a laissé Daniel de Serres, déjà cité, et qui se trouvait évidemment à Mirabel dans le moment du siége : « Cette reddition se fit le 15 juin. Le même jour je me retirai en chemise à La Beaume, ayant été mis en ce piteux état à la porte de Mirabel, dans les bastions dudit château, par les gens du roy et M. de Perrault, qui y était en quartier. Le sieur de La Beaume de Rochevive m'y reçut fort humainement avec mon petit Constantin, sa nourrice et une chambrière... »

(2) « Après que la ville et le château furent rendus au duc de Montmorency, le



Mirabel et son château furent livrés aux flammes et complètement détruits (1). 1628.

Cependant, le duc de Rohan était arrivé dans le Bas-Languedoc. Après avoir envoyé à Castres le baron d'Aubays et St-Estève, frère de ce dernier (2), il alla assiéger Vézenobre, sur le Gardon, place appartenant à Perrault, et dont il s'empara, ainsi que de son château, en moins de quarante-huit heures. Montmorency avait appris qu'il en faisait le siége; mais il supposait que cette place tiendrait plus longtemps, et, avant de lui porter secours, il résolut de reprendre Vals, où Chambonnet, fils naturel de Brison, s'était établi avec une bonne garnison. Ayant fait connaître plus haut toute l'importance de cette place, on comprendra aisément que le duc n'ait pas voulu la laisser au pouvoir de l'ennemi en quittant le Vivarais. Il se dirigea donc sur Vals avec son armée et deux pièces de canon. Chambonnet fut sommé de rendre la place. Intimidé à la vue des forces catholiques, et ne voulant pas que ses gens éprouvassent le sort des défenseurs de Chomérac, il se décida à capituler. Voici toutefois les conditions qu'il imposa à Montréal, agissant au nom du duc de Montmorency :

sieur de Mirabel, qui y commandait comme seigneur et comme chef protestant, jura entre les mains du vainqueur d'être désormais bon serviteur du roi, et lui rendit un soldat de Perrault qui s'était jeté dans la place pour découvrir aux habitants l'ordre et l'état du siége. Il fut pendu par le commandement du duc de Montmorency. Huit drapeaux furent envoyés au roi, faisant alors le siége de La Rochelle. » *Mercure français*, année 1628.

(1) *Récit véritable fait aux princes, par le sieur de Montgassin, gentilhomme ordinaire de M. de Montmorency, de la prise de la ville et château de Mirabel, etc.* in-8°, Lyon 1628.

(2) Ce St-Estève fut tué à Castres par un canon qui creva et qui avait été mal chargé. *Hist. gén. de Languedoc*, tome 3, page 364.

1628. 1° Les habitants ne seront point inquiétés en leurs personnes, leur religion, ni leurs biens;

2° L'abolition et rémission du passé sera enregistrée au parlement de Tholoze; en attendant, Chabreilles pourra retirer de Vals les armes et munitions de bouche;

3° Le commandant et les soldats de la garnison seront accompagnés jusqu'à Silhol; — Sauve-garde pour Jarjaye;

4° Le sieur Veyrène abattra les fortifications par lui faites au lieu de Romejouse, et obtiendra son pardon;

5° La noblesse circonvoisine déposera toute animosité contre le commandant et les habitants de Vals;

6° Le duc de Montmorency ordonnera à MM. de Montréal, Du Cros, Montbreton et Castrevieille de tenir la main à l'exécution des présentes;

7° Il sera accordé aux habitants de Vals, du pain et du vin; ils feront au-dehors du lieu ce qu'ils voudront, sinon contre le service du roi;

8° Il sera permis aux catholiques de se retirer en leurs maisons;

9° Jacques Reinot pourra rester à Vals (1).

Outre ces avantages, Chambonnet obtint une somme de mille écus, qui lui fut comptée par Montmorency, à la remise de la place, dont le commandement fut confié à Du Cros.

Après la capitulation de Vals, le duc, pressé de retourner dans le Bas-Languedoc, pour s'opposer aux entreprises de Rohan, prit la route de Beau-

(1) Extrait des registres de bailliage de Villeneuve-de-Berg.

caire, laissant en Vivarais les régiments de Montréal, 1628.
de Logères et de Lestrange, qui allèrent occuper les lieux où les religionnaires exerçaient le plus d'influence.

Arrivé à Nismes avec le duc de Ventadour et le marquis Des Portes, le chef de l'armée catholique commença, dès le 15 juillet, à détruire les récoltes aux environs de cette ville et dans le Lavaunage. Il fit brûler plus de blé, dit un historien, que le pays n'eût pu en consommer en deux ans. Ses troupes ayant surpris St-Geniez, y tuèrent plus de cent calvinistes. Les bourgs, les villages, les hameaux, au nombre de soixante, dont elles s'emparèrent, furent pillés et réduits en cendres.

La guerre devint plus terrible que jamais. Les ducs de Rohan et de Montmorency, continuellement aux prises, se signalèrent tour-à-tour par des cruautés inouïes envers les vaincus.

Rohan s'étant rendu maître, le 30 septembre, de la ville d'Aymargues, où commandait le marquis de St-Sulpice, de la maison d'Uzès, soumit et fit raser, en peu de jours, les châteaux ou villages de Vauvert, Maine, Sagnac, St-Bonnet, Remoulins et Châtillon.

Montmorency, informé qu'Aymargues était tombé au pouvoir de son adversaire, dirigea ses forces de ce côté; mais au moment où il se disposait à faire le siége de cette place, il apprit que le duc venait d'y faire entrer douze cents hommes. Il se porta alors sur Gallargues, qu'il investit avec quatre mille fantassins et huit cents cavaliers.

Gallargues avait une garnison de huit cents sol-

1628. dats aux ordres de Valescure. Rohan, pensant qu'elle était trop faible pour résister long-temps, accourut à son secours avec deux mille cinq cents hommes; mais les positions avantageuses que Montmorency avait prises arrêtèrent son mouvement; de sorte que la place fut obligée de se rendre à discrétion, le 21 octobre. Montmorency accorda à Valescure la vie, la liberté et ses bagages, à la condition que Rohan abandonnerait Aymargues dont les fortifications seraient aussitôt abattues. Le cas était grave. Rohan assembla son conseil, qui, appelé à délibérer sur cette affaire, rejeta les propositions de Montmorency. Alors la garnison de Gallargues fut envoyée à Montpellier, et livrée, par le prince de Condé, à Machaut, intendant de la province, qui fit pendre soixante-quatorze de ceux qui la composaient, et envoya les autres aux galères, au nombre de trois cent quatorze (1). De son côté, Rohan, usant de représailles, fit pendre soixante-quatorze prisonniers sur les quinze cents qu'il venait de faire à Mons, près d'Alais. Voilà comment alors on se faisait la guerre en France; voilà jusqu'à quel point le fanatisme et l'ambition poussaient la cruauté dans ces temps de réactions civiles.

Tandis que ces sanglantes exécutions affligeaient une partie du Bas-Languedoc, le Vivarais commençait à jouir de quelque repos; mais il ne tarda pas à être de nouveau troublé.

Rohan, après la prise de Mons, fit semblant de vouloir attaquer St-Jean-de-Lassèbes, et, de concert

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 566.

avec Chabreilles et Mirabel, il se porta rapidement 1628.
sur Villeneuve-de-Berg, dans le but de reprendre cette place, dont nous avons fait connaître l'importance, et d'en retirer deux canons et quatre cents boulets qui y avaient été laissés après le siége de Mirabel; mais de Joannas, fils aîné de Montréal, qui en était gouverneur, eut vent de ce projet; il prit si bien ses mesures que le duc de Rohan fut obligé de renoncer à son exécution, et de repasser l'Ardèche, qu'il avait franchie avec sa cavalerie du côté de Salavas.

Dans le même temps, le capitaine Peschaire, ayant rassemblé les calvinistes de Salavas, Vallon et La Gorce, profita de l'absence du sieur de La Bastide, qui était allé à Joyeuse réclamer la solde des gens qu'il avait dans le fort de Samzon, pour se rendre maître de ce lieu.

Le fort de Samzon n'était pas sans importance. Situé sur une grande élévation, et au centre des communications entre Joyeuse, les Vans et Vallon, il offrait le double avantage de protéger le pays contre les courses qu'on pouvait entreprendre dans cette partie du Vivarais, et de donner l'éveil au moindre danger par un grand feu qu'on allumait au sommet de la montagne où il était assis, et qu'on apercevait de toute la contrée. Toutefois La Bastide en reprit possession peu de jours après, grâce à la trahison de deux catholiques que Peschaire avait eu l'imprudence d'admettre parmi ses soldats, après leur avoir sauvé la vie dans un combat où ils s'étaient laissé faire prisonniers, et qu'il croyait enchaînés à son parti par la reconnaissance. Plus tard,

1628. ces deux misérables reçurent le prix de leur déloyauté. Ils s'étaient réunis à une douzaine de maraudeurs catholiques, sous la conduite d'un sergent, nommé Volle : un berger des environs de Vallon, étant tombé entre leurs mains, eut recours à la ruse pour recouvrer sa liberté. Il leur promit que s'ils voulaient la lui rendre, il leur ferait prendre, le lendemain, tout le troupeau de son maître. Volle, dans l'espérance de cette capture, fit relâcher le berger, qui amena effectivement le troupeau au lieu convenu. La bande s'en empara; mais elle ne devait pas le garder long-temps : car sur un signal du berger, Peschaire, qui s'était embusqué non loin de là pendant la nuit avec trente hommes, se saisit à la fois du troupeau et de ses ravisseurs qui furent mis à mort.

1629. Pendant les délibérations des députés du Bas-Languedoc, des Cévennes et du Vivarais, qu'il avait convoqués à Nismes, le duc de Rohan reçut du roi d'Angleterre la promesse de seconder de toutes ses forces les opérations des calvinistes et de ne conclure aucun traité avec la France qui ne leur fût favorable. Dans cette persuasion, l'assemblée s'engagea, le 1er février 1629, à continuer la guerre, et renouvelant le serment d'union, elle jura en même temps de n'accepter la paix qu'avec l'agrément du roi de la Grande-Bretagne.

Le 12 mars suivant, le duc publia un manifeste et prit des engagements avec le roi d'Espagne, et, le 3 mai, il conclut un traité par lequel ce prince s'obligeait à lui fournir trois cent mille ducats par an, à la condition qu'il emploierait cette somme à l'entretien d'une armée de douze mille hommes d'in-

fanterie et douze cents de cavalerie, pour continuer 1629.
les hostilités dans le royaume. Bernard Pels, gentilhomme catholique zélandais, chargé de soumettre ce traité à la ratification du duc de Rohan, fut arrêté à Lunel, conduit à Toulouse, et condamné, par le parlement de cette ville, à avoir la tête tranchée. Cette sentence reçut son exécution le 12 juin.

Dans ces entrefaites, le duc de Rohan, dont les calvinistes du Vivarais réclamaient instamment le secours contre Montréal, qui armait de toutes parts, chargea St-André de Montbrun d'y conduire des troupes et de les employer dans ce pays et dans les Cévennes. Ce général s'empara successivement de St-Jean-de-Vals-Francisque et de quelques autres lieux qui pouvaient l'incommoder. Il se dirigea ensuite sur Grenouillat, qu'il prit également, et, de là, sur Villefort, que le duc de Rohan regardait comme la clef du Gévaudan et de ce qu'il appelait le *Pays-Neuf*. Arrivé devant cette place, qui n'avait d'autres fortifications que ses murailles, St-André de Montbrun pénétra dans son faubourg et fit occuper, par deux cents hommes, une montagne voisine d'où l'on pouvait incommoder ou protéger la garnison. Pendant qu'une partie de ce détachement tâchait de fortifier cette position, l'autre tirait sur les catholiques de la ville, dont la mousqueterie contrariait les travailleurs. Le lendemain, le sieur de Croussolles, qui commandait dans Villefort, fit une sortie vigoureuse et chassa le détachement de la montagne. Vers le soir du même jour, St-André de Montbrun apprit que Montréal et le marquis

1629. Des Portes arrivaient avec des forces supérieures, le premier à Chambonnas, l'autre à La Garde-Morangier; il leva le siége et se porta sur le village de Chamborigaud, dans les Cévennes. Chassé de nouveau de cet endroit, au bout de quarante-huit heures d'escarmouches, il se retira à Alais, où le duc de Rohan venait d'arriver avec le surplus de son armée et plusieurs bouches à feu.

Cependant Louis XIII, après avoir défait le duc de Savoie et forcé les espagnols à lever le siége de Casal, avait donné au duc de Montmorency l'ordre de soumettre Soyons, que Chabreilles avait enlevé au sieur de Romanet; en même temps il avait enjoint au maréchal d'Estrées de prendre le commandement des troupes du Bas-Languedoc et de dévaster les environs de Nismes.

Le duc de Montmorency fit d'abord attaquer, par d'Erignac, le château de Lunas, au diocèse de Béziers. D'Erignac s'en étant rendu maître, le duc disposa du commandement de cette place en faveur d'Annibal, son frère naturel, pour l'indemniser de la perte qu'il avait faite du château de Mons; s'étant ensuite rendu à Beaucaire, il y fit venir les troupes qu'on avait employées au siége de Lunas et les joignit à d'autres qui allèrent brûler les moulins de Nismes, situés sur une montagne à peu de distance de cette ville. Après cette expédition, il passa le Rhône à Avignon, et se rendit à Valence pour conférer avec le garde-des-sceaux de Marillac sur les moyens de reprendre Soyons. Après s'être entendu avec ce magistrat, il partit pour Lavoulte, où il avait donné rendez-vous à son armée. Le jour

même qu'elle y arriva, il voulut s'assurer si le torrent de Turzon, qui coupe la route entre Beauchastel et Charmes, était aussi débordé qu'on le prétendait, par suite des pluies tombées la veille et l'avant-veille. Il se dirigea de ce côté, et reconnut qu'en effet la crue de ses eaux était considérable. Une centaine de calvinistes, tant à pied qu'à cheval, qui se trouvaient sur l'autre rive du Turzon, se mirent à tirer sur lui aussitôt qu'ils l'aperçurent. Marsillac, son guide, s'étant jeté à l'eau pour leur donner la chasse, ses gardes le suivirent; Le Teil, son enseigne, qui était parmi eux, fut entraîné par la rapidité du courant et périt misérablement. Marsillac et les gardes du duc, étant parvenus à franchir le torrent, chargèrent l'ennemi avec une impétuosité telle qu'il fut contraint de se réfugier à Beauchastel, laissant plusieurs prisonniers qui firent connaître aux catholiques les dispositions et les ressources de Soyons. 1629.

Le lendemain, le Turzon étant redevenu guéable, Montmorency se mit en marche pour bloquer cette place. Ses forces se composaient des régiments de Picardie, Normandie, Falsbourg et Lestrange; il avait pour maréchaux-de-camp Biron et Montréal. A ce que nous avons dit de Soyons, en parlant du premier siége, nous ajouterons que Chabreilles s'en étant emparé après le départ du prince, avait remis la place dans un bon état de défense. Le rempart, les tours, les cavernes du rocher, appelées les *Sangles*, offraient même des fortifications beaucoup mieux ordonnées qu'auparavant, et sous la protection desquelles Chabreilles faisait journellement des

1629. courses dans le Dauphiné, et mettait à contribution tous les bateaux qui descendaient ou remontaient le Rhône (1).

Le duc de Montmorency ayant pris toutes ses mesures, canonna la place pendant deux jours. Vers la fin du second, de Lestrange reçut l'ordre de s'avancer avec son régiment jusqu'à une brèche que l'artillerie avait faite de son côté. Ce mouvement fut exécuté. Les assiégés firent alors une sortie contre ce régiment, qui était venu se loger près de la brèche; mais, après une lutte opiniâtre, ils furent obligés de rentrer. De Lestrange perdit près de cent hommes dans cette action, entre autres de Contrèves, son enseigne, et de Maisonseule, premier capitaine de son régiment, qui ayant été blessé mortellement, périt au milieu des décombres. Le même jour, de Bavas, autre capitaine au régiment de Lestrange, fut tué dans une autre attaque dirigée contre le rocher des Sangles (2).

Les calvinistes, qui tenaient avec raison à conserver Soyons, firent tous les efforts imaginables

(1) On lit dans les *Commentaires du soldat du Vivarais*, une note extraite d'un manuscrit de M. de Banne, par M. de La Boissière, ainsi conçue :

« En ce temps-là le vice-légat d'Avignon fut pris prisonnier étant en Languedoc, et puis délivré. Les huguenots, par dérision de l'église romaine, disaient que l'*enseigne* de Jésus-Christ était prisonnière, et qu'ils voulaient aller prendre son *lieutenant* dans la ville de Rome. Un autre vice-légat d'Avignon étant envoyé par N. S. P. le Pape, nonce en Pologne, en passant par le Dauphiné, ses hardes et bagages furent volés par les huguenots de Bays, du Pouzin et autres, qui passèrent en Dauphiné étant avertis de ce passage; dès-lors qu'ils s'en retournèrent audit Bays, ces *canailles* s'habillèrent des habillements pontificaux et sacerdotaux qu'ils avaient volés audit vice-légat et aux ecclésiastiques de sa suite, et ainsi revêtus, avec des propos insolents, des chants et des cris du tout horribles, il firent leur entrée à Bays. »

(2) *Commentaires du soldat du Vivarais*, page 270.

pour secourir cette place. St-André de Montbrun, qui accourait dans ce but à la tête de deux mille hommes, fut contraint de s'arrêter à La Gorce, ayant appris que les régiments de Naves de Logères et de Montréal occupaient, avec la compagnie d'ordonnance du duc de Ventadour, tous les passages aux environs de Villeneuve-de-Berg. 1629.

Le siége continua encore deux jours, pendant lesquels le canon fit de grands ravages dans les fortifications. Au bout de ce temps, Chambonnet, qui avait tout à redouter de Montmorency, s'il tombait entre ses mains, après la promesse qu'il lui avait faite de ne plus porter les armes contre le roi, profita de l'obscurité d'une nuit pluvieuse pour se laisser glisser jusqu'au bas du rocher, avec les deux cents hommes qui composaient la garnison, et gagner le mauvais pays, où l'on ne songea pas à le poursuivre (1).

L'occupation de Soyons par l'armée catholique, rendit libre la navigation du Rhône; et bientôt on put recevoir, de la Bourgogne et de Lyon, une grande quantité de grains et de munitions de guerre et de bouche (2).

(1) L'auteur de l'*Histoire générale de Languedoc* avance un fait, relativement au siége de Soyons, qui n'est appuyé que par le duc de Rohan (voir ses Mémoires). « Chevrilles, dit-il (c'est ainsi qu'il nomme Chabreilles, qui était alors à Privas), gouverneur de la place (Soyons), avait déjà traité secrètement avec le roi, et avait promis de lui livrer, moyennant la somme de vingt-mille écus, toutes celles qu'il possédait dans le Vivarais, où il commandait pour les religionnaires. La garnison de Soyons ayant pris la fuite au bout de quelques jours, Chevrilles remit cette place au duc de Montmorency, qui en fit détruire les fortifications. » Tome 5, page 569.

(2) Ce fut dans ces entrefaites que les religieuses de St-Benoît établies à Soyons, allèrent se fixer à Valence, où elles furent accueillies par Pierre Leberon, évêque

1629. Maître de Soyons, le duc de Montmorency alla attendre le roi à Valence, où ce prince arriva le 6 mai.

A quelques jours de là, les religionnaires de Privas, au nombre de deux cents, se saisirent du port de Bays, passèrent le Rhône, et prirent, dans une auberge de Saulse, le sieur d'Ollivier, juge-criminel de Villeneuve-de-Berg, et quelques marchands d'Avignon qui s'y trouvaient. Marsillac, enseigne de la compagnie Ventadour, qui était aussi dans cette maison, parvint à leur échapper, ainsi que son valet. D'Ollivier et les marchands furent conduits à Privas.

Le maréchal de Schomberg ayant précédé le roi à Valence, s'empressa d'y organiser une armée destinée à chasser le duc de Rohan du Bas-Languedoc. Ce duc en fut informé; il apprit en même temps que le Rhône était couvert de bateaux chargés d'armes et de munitions de guerre, et que la campagne devait s'ouvrir par la prise de Privas. Sachant combien il importait de conserver cette place, il y envoya St-André de Montbrun avec cinq cents hommes d'infanterie et douze maîtres de la compagnie de Cassagne. St-André de Montbrun se mit en route, et fut attaqué, entre Mirabel et St-Laurent, par les troupes de Montréal et de Lestrange. Après un combat où les catholiques perdirent une douzaine

de ce diocèse. Elles y firent bâtir, avec l'autorisation du roi, une maison conventuelle où elles conservèrent les reliques de saint Venance, évêque de Viviers, qui, selon quelques-uns, a laissé *deux corps*, et qu'elles avaient apportées de Soyons, quoiqu'on eût soutenu que ces reliques avaient été détruites par les calvinistes. Elles avaient et elles ont encore, s'il faut en croire beaucoup de gens, le privilége de guérir les maladies des petits enfants. OLLIVIER (Jules), *Essais hist. sur la ville de Valence.*

d'hommes, St-André de Montbrun, qui venait de 1629.
recevoir une balle dans le bras, força le passage et parvint à gagner le Coiron, et ensuite Privas.

Les consuls de cette ville étaient assemblés lorsque St-André de Montbrun arriva à ses portes. Sous prétexte qu'ils n'avaient pas besoin de gens de guerre, ils voulurent loger ses troupes dans les villages voisins. St-André de Montbrun, persuadé qu'ils n'agissaient ainsi que parce qu'ils étaient en négociation avec le roi, s'obstina à entrer.

Chabreilles, qui se trouvait alors au Cheylard, fut mandé en toute diligence. De retour le lendemain, il assemble aussitôt le conseil de la ville et de la province, afin de faire prononcer le renvoi de St-André de Montbrun et de ses troupes; mais celui-ci se rend au conseil et déclare hautement qu'étant à Privas par ordre du duc de Rohan, il n'en sortira que sur sa propre injonction.

Cette résolution déconcerta Chabreilles. Voyant qu'il lui serait impossible de la vaincre, il eut recours à un moyen conciliateur. Il proposa à St-André de Montbrun de lever quinze cents hommes, dont une partie resterait dans la place, tandis que l'autre tâcherait de s'emparer des vivres qu'on envoyait à l'armée du roi par la voie du Rhône. St-André de Montbrun accepta et se rendit bientôt après sur les bords de ce fleuve, où ses gens venaient de saisir trois bateaux de blé; mais à son arrivée sur les lieux, ces bateaux avaient été repris par les frégates des catholiques, ce qui le contraria beaucoup. Toutefois, il apprit dans cette course que le roi avait d'abord rassemblé peu de troupes à Valence, dans

1629, la persuasion où il était que son garde-des-sceaux ayant traité avec Chabreilles, on n'aurait rien à entreprendre contre Privas; mais que l'entrée de St-André de Montbrun dans cette ville ayant changé la face des choses, ce prince s'était empressé d'appeler des forces avec lesquelles il se proposait de bloquer Privas sous quatre ou cinq jours. Tout cela était exact. Néanmoins le roi fit proposer à St-André de Montbrun jusqu'à cent mille écus pour la remise de la place de Privas; mais cet officier lui fit répondre qu'il était homme d'honneur, et que l'or ni aucune puissance ne lui ferait violer ses serments.

De retour à Privas, St-André de Montbrun assembla le conseil et lui fit part de ce qui s'était passé entre lui et les envoyés du roi. Sur sa proposition, il fut résolu qu'on soutiendrait le siége, et que le premier qui parlerait de capitulation serait mis à mort sur-le-champ. En même temps il ordonna des travaux au-dehors et distribua des troupes sur tous les points convenables.

Avant d'aller plus loin, il convient de faire connaître au lecteur la position de Privas, l'état de ses fortifications et de ses ressources, à l'époque dont il s'agit. Pour cela nous emprunterons le passage suivant à l'auteur des *Commentaires du soldat du Vivarais* (1),

(1) Pierre Marcha, seigneur de Prat, maître des requêtes de la reine, intendant de l'armée catholique en Vivarais. Ainsi que nous l'avons dit dans une note au commencement du chapitre IV de cette histoire, il avait abjuré la religion protestante. Cette abjuration lui attira l'animosité de ses anciens coreligionnaires, qui s'en vengèrent en ravageant ses propriétés. Les persécutions qu'il éprouva le rendirent partial, injuste envers ses ennemis. En écrivant son livre, il semble s'être imposé la tâche de dénaturer tous les faits dans l'intérêt de sa haine pour les calvinistes. Quant à la description des lieux dont il parle, elle est toujours exacte : aussi n'est-ce guère que sous ce rapport et sous celui des dates qu'il doit être consulté.

contemporain et souvent témoin oculaire des évé- 1629.
nements que nous rapportons :

« Privas est la capitale de ceux de la religion prétendue réformée du Vivarais, le séjour de leur gouverneur, le rendez-vous de leurs assemblées et la clef des Boutières, qui est une contrée de douze ou quinze lieues de circuit, tous huguenots (1). Maintenant nous dirons que c'est un si mauvais pays et de si difficile accès (2), qu'il est malheureux que des troupes y puissent entrer contre la volonté de ces peuples, lesquels peuvent faire en vingt-quatre heures douze ou quinze cents hommes de guerre, tous bons soldats, et tellement unis qu'il n'y a ni justice ni prévôt, même en pleine paix, qui y puisse prendre grand avantage. Ils sont fort peu respectueux aux gens de qualité, et entre eux fort querelleurs; mais leurs querelles se vident le plus souvent à coups d'arquebuse, desquelles ils se servent de derrière leurs murailles, et jusqu'aux moindres les portent ordinairement aux foires et aux marchés, le chien abattu (3). Il y a fort peu de noblesse qui se tienne parmi eux, ou qui n'encoure du hasard s'ils trouvent à dire à leurs mauvaises actions, lesquelles proviennent en partie de ce qu'ils sont éloignés des cours de justice et qu'ils sont sujets de grands seigneurs qui en sont loin, ou de gens d'église que la religion prétendue réformée et le mauvais pays donnent la liberté de ne guère re-

(1) Aujourd'hui les catholiques y sont, comme presque partout, en grande majorité.

(2) Ce pays, à l'heure où nous sommes, est traversé par de bonnes routes et admirablement cultivé.

(3) Depuis long-temps cet usage n'existe plus.

1629. douter (1). Tout cela s'appelle Boutières ou Haut-Vivarais, qui s'étend depuis Privas, en montant le long du Rhône, jusque par delà Annonay, et jusqu'au Velay; Privas faisant la séparation de ce pays-là et du Bas-Vivarais, la fait aussi de l'humeur, de la liberté et de la façon de vivre des peuples. Cette ville est située à deux lieues du Rhône (2), entre des montagnes; du côté du levant et du midi, elle est entourée d'une plaine (3), la plupart des prairies, d'environ demi-lieue, très-belle et très-fertile; du couchant et septentrion, ce ne sont que montagnes et précipices qui font l'entrée des Boutières. C'est de ce côté-ci, et quatre à cinq cents pas qu'est le village de Tournon-lès-Privas (4), lequel est composé seulement de cinquante ou soixante maisons, fortifié de bonnes murailles et remparts de terre, et un grand précipice (5) du côté de la ville, et de l'autre des montagnes d'un fort difficile accès. Sur le plus proche d'icelles, les rebelles avaient fait un fort,

(1) On lit dans les *Mémoires de Basville*, intendant du Languedoc au 17e siècle: « On a toujours remarqué entre les habitants du Vivarais et ceux des Cévennes une différence de caractère prononcé. Ceux des Cévennes sont légers, capables de toute impression, faciles à émouvoir; mais ils rentrent facilement dans leurs devoirs. Tandis que les gens du Vivarais réfléchissent plus long-temps à ce qu'ils ont à faire; mais quand ils ont pris un parti, ils sont opiniâtres. C'est pourquoi les révoltés du Vivarais ont donné plus de peine pour être soumis que ceux des Cévennes. On remarque que les uns et les autres sont naturellement portés pour être bons guerriers. »

(2) Un myriamètre cinq kilomètres.

(3) Cette plaine est celle dite du Lac, dont nous avons parlé au commencement du chapitre IV; elle s'étend du couchant à partir du château d'Antrevaux jusqu'aux environs d'Alissas, qui se trouve au levant: elle est bornée au nord par la rivière d'Ouvèze, et au midi par une partie du Coiron.

(4) On l'appelle aujourd'hui Petit-Tournon.

(5) Au fond de ce précipice, où coule le ruisseau de Charalon, plusieurs maisons ont été construites; elles forment un hameau qui a pris le nom de ce ruisseau.

qu'ils nommaient de St-André (1), duquel ledit lieu 1629.
de Tournon était couvert. A la droite de Tournon, environ cinq à six cents pas plus bas (2), est le village de Coux, composé de quatre-vingts ou cent maisons, à l'entrée duquel il y a un petit pont où passe une petite rivière (3). En cet endroit, et en plusieurs autres de ces contrées, se voient de grands rochers dans lesquels il y a plusieurs cavernes (4), que les rebelles avaient fortifiées de portes et flancs, où ils montaient de rochers en rochers par plusieurs échelles qu'on tirait après eux. Beaucoup de familles, et notamment celles des maisons champêtres, s'étaient logées là-dedans et y avaient porté leurs biens, armes et munitions de guerre et de bouche. Au haut de la plaine susdite, est un petit coteau qui s'élève en rond (5), duquel la montée est d'environ cinq ou six cents pas de la ville, au bout duquel est le fort de Toulon, bâti en forme d'étoile et au milieu une tour. Ce fort commande tant la plaine que la ville, qui est en forme ovale. Un peu en montant vers le fort de Toulon, au bout d'icelle, était jadis ce beau château (6), le rasement duquel donna l'entrée à la rébellion, comme il a été dit en notre commencement. Cette ville n'était composée au plus

(1) Sans doute du nom de St-André de Montbrun.

(2) A trois kilomètres sud-est de Privas.

(3) L'Ouvèze, qui a reçu un peu plus haut les eaux du Charalon et du Mezayon.

(4) Ces cavernes sont parfaitement conservées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; elles portent le nom de *Grottes de la Jaubernie*, et sont presque toutes habitées.

(5) C'est le Mont-Toulon.

(6) Sur l'emplacement de ce château fut construit plus tard un couvent où s'établirent des récollets. Ce local, après avoir servi long-temps de palais de justice, a été converti en collége. Le château occupait aussi une partie des terrains où l'on a bâti le temple des protestants et les prisons.

1629. que de cinq ou six cents maisons, mais très-riches et opulentes avant leur folie ; elle avait été très-bien fortifiée de bons bastions, fossés et pièces d'avance, avec un chemin couvert pour monter et avoir la communication du fort de Toulon. Entre deux, et sur le milieu de la montagne, on avait mis une bonne redoute pour la défense dudit chemin ; les avenues en sont très-difficiles ; les plus aisées sont du côté de Lavoulte et du Pouzin, par la vallée de St-Alban à Coux, et celle de Bays à Chomérac et Alissas ; encore ces deux sont fort étroites entre des montagnes et rochers presque inaccessibles, où tout au long, de côté et d'autre, il y a les cavernes susdites qui rendent le passage fort dangereux, pouvant tirer d'en haut sans être vu ni endommagé. »

Le roi, à son arrivée à Valence, n'avait avec lui que ses mousquetaires et six compagnies de gardes-françaises. Voyant qu'il ne pouvait entrer en arrangement avec St-André de Montbrun, il ordonna à Montmorency d'amener à Bays et au Pouzin, les régiments de Picardie, Normandie, Falsbourg, Montréal, Annibal, Perrault et Lestrange.

Dans ce moment les députés du Haut et Bas-Vivarais s'étant rendus auprès du roi, Dufaïn, syndic du pays, prit la parole au nom de ses collègues, et représenta à ce prince les excès auxquels les protestants, surtout ceux de Privas, se livraient envers les catholiques. Louis XIII répondit à ses doléances avec une extrême bienveillance, et lui promit de faire bientôt des rebelles tel châtiment *qu'il en serait à jamais mémoire.*

Le 14 mai, le roi quitta Valence, avec le maréchal de Schomberg et Biron, et descendit sur le Rhône jusqu'à Bays, où l'attendaient ses troupes. Arrivé dans cette place, il se mit à leur tête et se dirigea sur Privas par St-Vincent-de-Barrès, Chomérac et Alissas; à deux heures après-midi, il abordait la plaine du Lac, avec sa cavalerie. Alors plusieurs volées de canon partirent du fort de Mont-Toulon; mais les boulets n'atteignirent personne. 1629.

Montmorency venait le rejoindre par la vallée de St-Alban, avec les régiments de Montréal, Naves de Logères et Picardie, ayant pour maréchaux-de-camp le marquis d'Uxelles et Montréal. Pendant le trajet, il fut harcelé par cinq ou six cents hommes que Chabreilles avait jetés au milieu des rochers et dans les cavernes de Chomérac, qui se trouvaient sur son passage. Il perdit quelques hommes et en eut beaucoup de blessés; mais en revanche il brûla une cinquantaine de maisons calvinistes. Parvenu à Coux, où l'ennemi s'était retranché, il en força le pont et s'empara du village. Ceux qui le défendaient prirent la fuite et allèrent se réfugier dans des pigeonniers et quelques maisons situées sur le flanc du coteau qui s'élève sur la rive gauche d'Ouvèze, et va joindre Privas (1) à une portée de fusil de là. En face et sur la rive droite de cette rivière, est une éminence, alors couverte d'un bois taillis. Montréal et d'Uxelles y montèrent vers le soir pour reconnaître l'assiette du camp. Mais au même instant on fit feu sur eux du coteau opposé, et d'Uxelles,

(1) Ce coteau est coupé depuis quelques années par une belle route.

1629. atteint d'une balle dans l'épaule droite, tomba dans les bras de Montréal, qui l'aida à se soutenir jusqu'à Coux, où il mourut quatre jours après. Il fut vivement regretté du roi, qui devait lui donner le bâton de maréchal le jour même où il reçut la mort.

Louis XIII était parvenu à se loger à la tour du Lac avec sa cavalerie. Le mardi, 15, Montmorency donna ordre à Montréal de s'emparer du coteau opposé au fort de Tournon avec son régiment, ceux de Picardie, de Logères et d'Annibal. Au point du jour, ces troupes se mirent en mouvement et s'avancèrent dans l'ordre suivant : le régiment de Picardie marcha directement, par une montée assez difficile, vers un chemin barricadé où se trouvait un pigeonnier; celui de Naves de Logères prit à droite au-dessous du Petit-Tournon, ayant à sa gauche Montréal, et à sa droite Annibal. Ces quatre régiments allaient de front, précédés de pelotons, que soutenaient de petits bataillons, commandés par des lieutenants; les religionnaires qui occupaient cette position, hérissée d'obstacles de toute nature, ne firent aucun effort pour la conserver, bien que ce fût la seule qui dominât le plus la ville; ils s'enfuirent à l'approche des catholiques et allèrent s'enfermer dans leurs fortifications, après avoir échangé quelques coups de mousquet avec eux. Les régiments, conservant l'ordre indiqué, s'établirent contre une corne avancée qui couvrait la ville et ses bastions du côté de Tournon; il ouvrirent une tranchée en droite ligne de la pointe de cette corne,

entre Privas et Tournon, dont les flancs se trouvèrent dès-lors également menacés (1). 1629.

Pendant cette opération, le maréchal de Schomberg s'avançait directement, avec six compagnies des gardes, vers le hameau d'Ouvèze, qu'on appelait alors les Chaussières, à cause des cuirs qu'on y préparait et dont on faisait un assez grand trafic dans le pays; il avait à sa droite le régiment de Perrault; à sa gauche, en face du fort de Gratenat (2), ceux de Normandie et de Falsbourg; au centre, sous le fort de Toulon, celui de Lestrange. Un combat très-vif s'engagea entre ces troupes et les religionnaires qui s'étaient retranchés dans le hameau, et derrière les travaux avancés qu'ils avaient élevés en dessous des bastions de la porte de la plaine. Le pont et le hameau d'Ouvèze furent enlevés, ainsi que les petites redoutes, et Privas se trouva bloqué, tant du côté du quartier de Montmorency, que du côté du quartier du roi.

Ce jour-là, le père Jérôme, gardien des capucins de Valence, que d'Effiat, surintendant des finances, avait appelé pour remplir les fonctions d'aumônier dans le régiment des gardes, fut égorgé par les calvinistes, dans la vallée de St-Alban, pendant qu'il se rendait au camp du roi (3).

(1) *Commentaires du soldat du Vivarais*, page 286.

(2) Ce fort avait été construit sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui le palais de justice et le rond-point du cours.

(3) Voici comment Pierre Marcha rapporte cet événement : « Il fut pris par huit rebelles des Baumes qui ont été dites; son compagnon se sauva pour être plus avancé que le père, et lui mené quelque espace de chemin, étant persuadé de se faire huguenot pour sauver sa vie, laquelle autrement il était menacé de perdre; à quoi ayant répondu que son âme lui était plus chère que son corps, il fut attaché

1629. Le 16, la garnison de Privas fit différentes sorties; ses troupes, au nombre de douze cents hommes, vinrent escarmoucher jusqu'au camp du roi. Le 17, elles attaquèrent Coux; repoussées par Montréal, elles reprirent l'offensive, et feignant ensuite de fuir, attirèrent l'ennemi dans une embuscade et lui tuèrent une douzaine d'hommes, entre autres le sieur de Montgros, officier distingué.

Le 18, le roi alla coucher à Bays; le soir du même jour, le cardinal de Richelieu, accompagné du maréchal de Bassompierre et des maréchaux-de-camp Des Portes et Louis de Marillac, arrivèrent à Loriol avec l'armée qu'ils ramenaient de Suze, et y passèrent la nuit. Le lendemain, le cardinal traversa le Rhône à Bays avec ses troupes, et se rendit au camp du roi, qui, de retour de ce bourg, était allé se loger dans la maison de Garnier (1), située dans la plaine du Lac, en face et à une portée de canon de Privas, d'où il pouvait suivre de l'œil toutes les opérations du siége.

L'armée royale fut portée, par l'arrivée de Richelieu, à vingt-neuf mille hommes; elle était composée

à un arbre et de plus fort exhorté à se garantir par le moyen proposé; il persévéra toujours en sa constance, ce qui les porta à armer six rouettes qu'ils avaient, lesquelles y voulant lâcher l'une après l'autre, *faillirent sans prendre feu*. Elles furent derechef préparées, aussi *elles faillirent derechef;* à quoi fut subrogée l'épée, de laquelle il lui fut donné plusieurs coups, même après sa mort : ce qui a été vérifié par les pères capucins de la mission de Villeneuve-de-Berg, de la propre *confession d'un desdits rebelles* du depuis catholique. »

(1) Cette maison existe encore et porte le nom de *Logis du Roi*. On raconte cette particularité à l'occasion du siége de Privas : Le roi étant à une des fenêtres de son logement et regardant Privas, dit à un de ses courtisans, en désignant cette ville : « Quoi ! c'est ce nid de poules qui prétend me résister ! » A ce moment un boulet parti de Mont-Toulon, frappa le mur à une très-faible distance du roi : ce qui ne laissa pas de lui causer quelque émotion. Les courtisans, qui avaient été obligés de s'établir par-là, s'y trouvaient moins à l'aise qu'à Versailles.

du régiment des gardes, de ceux des suisses, de 1629.
Piémont, de Normandie, Picardie, Languedoc, Falsbourg, Rambure, Montréal, Vaillac, Annibal, Perrault, Annonay, Logères, Lestranges et d'Effiat, d'un corps de gentilshommes de volontaires au nombre de deux mille, et de plusieurs compagnies d'ordonnance et de cavalerie légère.

Le 20, une tranchée ouverte au quartier du roi, permit d'établir, sur des plates-formes qu'on dressa de ce côté, deux batteries de six canons, chacune dirigée contre la principale porte de la ville, les bastions et pièces d'avance qui la défendaient. Ces batteries, commandées par d'Amboise et de Chabaud, abattirent bientôt une tour qui s'élevait à droite de cette porte, et à cent pas du fort de Gratenat, qui se trouvait sur la même ligne.

Le même jour, au quartier de Montmorency, Polargue fit monter six canons par l'escarpement qui domine Charalon, et en forma deux batteries sur un point qui permettait de tenir en respect celles du Petit-Tournon et de Privas, composées chacune de deux pièces.

Le régiment des gardes vint occuper la tranchée avancée du côté de la plaine. Marsillac, l'un des capitaines de ce régiment, y fut tué d'un coup de mousquet tiré des hauteurs du Mont-Toulon.

Les assiégés firent, bientôt après, une sortie sur ce point; mais ils furent vigoureusement repoussés.

Vers les quatre heures du soir, le roi, ayant reçu le traité de paix qui avait été conclu le 24 avril, à Suze, avec l'Angleterre, monta à cheval; et, le sceptre à la main, précédé de ses hérauts d'armes,

1629. commandés par Le Breton de La Chesnay, il le fit publier dans le camp. A la nuit, l'armée, en rejouissance de cet événement, alluma un grand feu et fit plusieurs décharges de mousqueterie : ce qui donna l'alarme aux calvinistes. Ignorant la cause de ce mouvement, et se croyant attaqués, ils coururent aux armes et sonnèrent le tocsin.

Le 21, Privas, sommé de se rendre au nom du roi, maltraita le héraut d'armes porteur de cette sommation; Louis XIII dit même, dans sa déclaration, qu'on se permit de tirer sur lui. Pierre Marcha et Soulier affirment que le héraut fut reçu à *coups de mousquetade*.

Le 22, le régiment de Champagne et la cavalerie légère d'Alais vinrent se joindre à l'armée du roi. Le lendemain, ce régiment alla prendre position à Veyras, village situé à une demi-lieue de Privas, à l'ouest de Mont-Toulon. Le 24, jour de l'Ascension, on lui adjoignit le régiment de Piémont, aux ordres du marquis Des Portes. Le même jour, les calvinistes de Privas firent une sortie sur la tranchée de Montmorency, et mirent le feu à quelques tonneaux qui couvraient un corps-de-garde avancé; mais ils furent repoussés par les régiments de Montréal et de Naves de Logères, qui leur tuèrent plusieurs hommes et en blessèrent un très-grand nombre.

Le 25, les travaux de la tranchée se trouvant presque terminés, le roi fit avancer les postes et attaquer l'ouvrage à corne de la place par six pièces de canon. Le père Bonaventure, de l'ordre des récollets, et confesseur du duc de Montmorency,

qui travaillait dans la tranchée pour stimuler le zèle 1629.
et le courage des soldats, fût frappé mortellement d'une balle qui lui traversa le corps.

Dans la nuit du 25 au 26, les assiégés ayant appris que quelques officiers de la maison du roi venaient de se loger dans une grange voisine du château du sieur d'Entrevaux (1), gentilhomme protestant, qu'occupait le comte de Soissons dès l'arrivée de Louis XIII, allèrent investir cette grange et attaquer les officiers qui s'y trouvaient; l'un d'eux fut tué; les autres, s'étant barricadés et défendus courageusement, perdirent seulement leurs chevaux et leurs bagages, qui leur furent enlevés.

Le 26, Montréal reçut l'ordre de partir pour Castres avec son régiment, qui faisait partie du corps d'armée de Montmorency; il fut aussitôt remplacé par celui de Rambure.

La tranchée pratiquée par ce corps, ayant été poussée jusqu'à une distance de vingt pas de l'ouvrage à corne que les calvinistes avaient construit de ce côté, Montmorency fit avancer ses canons qui le battirent toute la journée. A la nuit, la corne se trouvant abattue, le duc ordonna l'assaut. L'attaque commença, à huit heures du soir, tant sur ce point que sur celui que menaçait le corps d'armée du maréchal de Bassompierre. Tandis que ce maréchal enlevait la contrescarpe avec le régiment de Normandie, et que le régiment de Falsbourg forçait un bâtiment situé près de la porte qui faisait face à la plaine du Lac, et où les calvinistes s'étaient forti-

(1) Ce château, situé près de St-Priest, existe encore, et n'a subi aucune dégradation. Il appartient aujourd'hui (1846) à un fabricant de soie nommé Benoît.

1629. fiés, les régiments de Picardie, de Rambure, d'Annibal et de Perrault franchissaient le fossé de la corne éboulée, et se jetaient dans la place, qu'ils traversèrent entre deux bastions, sans éprouver la moindre résistance, sans essuyer un coup de mousquet; mais les assiégés, qui les avaient laissés avancer jusque-là sans obstacle, lancèrent alors sur eux une grêle de balles, de grenades, de mitraille, de pétards, de pots à feu et de pierres; puis profitant de l'obscurité et du désordre qu'ils venaient de jeter dans leurs rangs, ils firent une sortie par la porte de Tournon, au nombre de cinq ou six cents, la plupart armés de faulx emmanchées à rebours, et rejetèrent les assiégeants en-delà de la corne. Mais Montmorency ayant aisément rallié ces derniers, les ramena aussitôt à la brèche, et, puissamment secondé par la noblesse volontaire, il parvint à reprendre la position d'où l'on venait de les expulser.

La lutte fut longue et meurtrière. De Logères, qui s'était maintenu bravement dans son poste, eut plus de deux cents hommes de son régiment tués ou mis hors de combat: Le Cros de Chadenac, capitaine et major; Des Rouvettes et Planzolles, capitaines; Desabres et de Selve, lieutenants, et six sergents se trouvèrent au nombre de ces derniers. Le régiment de Picardie y perdit le comte de Ferrières, capitaine; dix ou douze autres officiers, et plus de deux cents soldats; celui de Serrault eut cinq ou six capitaines blessés, et cinquante soldats tués; celui d'Annibal perdit le capitaine Serrières de Châtereyne, et environ deux cents soldats; les

pertes de celui de Rambure furent de cinquante 1629.
hommes; enfin ce combat, qui dura près de deux heures, coûta la vie à plus de deux cents catholiques, et en mit au moins trois cents hors de combat.

Cet énorme déchet provint de la faute que commirent les assiégeants en attirant sur un seul point toutes les forces des assiégés, au lieu de les obliger à se diviser, par de feintes attaques, en divers endroits. Les chefs manquèrent évidemment de tête dans cette circonstance.

Le même soir, le marquis Des Portes fut plus heureux. Posté au-dessus du fort St-André, avec les régiments d'Annonay, de Languedoc, de Champagne et de Piémont, il s'empara de ce fort et du bourg de Tournon, qui le commandait, ainsi que les bastions et la corne du combat, et passa au fil de l'épée les calvinistes qui les défendaient. Mais il ne survécut pas long-temps à cette brillante action: le lendemain, dimanche 27, vers les neuf heures du matin, il fut tué d'une balle qu'il reçut au milieu du front, sous les murs du Petit-Tournon, derrière lesquels dix-huit soldats ennemis étaient restés cachés. On se saisit presque aussitôt de ces misérables, qui furent condamnés à être pendus. Les soldats catholiques, justement irrités de la mort d'un chef aussi distingué, ne permirent pas l'exécution de la sentence; ils mirent en pièces les auteurs de ce guet-à-pens.

Des Portes était un excellent général. Le jour même où il fut tué, le roi devait l'élever à la dignité de maréchal de France. Louis XIII et le cardinal de Richelieu se montrèrent très-affligés de cette

1629. perte. Quant à son neveu, le duc de Montmorency, il en fut inconsolable (1).

Une courte trève fut consentie de part et d'autre pour enlever les morts. A la nuit, les assiégés se voyant dominés de tout côté par leurs propres fortifications, où les catholiques transportaient leurs canons pour foudroyer la ville, pressèrent St-André de Montbrun de s'entendre avec Gordes. Ces deux chefs eurent une entrevue dans laquelle Gordes offrit à son adversaire une composition honorable pour lui et pour ses soldats seulement, non pour les habitants de Privas, dont le roi se réservait de faire un exemple. St-André de Montbrun refusa, en disant que la cause des privadois étant la sienne, il ne les abandonnerait point.

Les habitants de Privas, instruits des dispositions

(1) Ducros, auteur de la *Vie de Montmorency*, rapporte à cette occasion une singulière particularité que nous devons reproduire : « Environ le temps de la mort du marquis Des Portes, dit-il, le duc de Montmorency, dormant dans sa tente, fut éveillé par une voix semblable à celle du marquis qui lui disait tristement adieu. L'amour qu'il avait pour une personne qui lui était si proche, fit qu'il attribua ce songe à la force de son imagination ; et le travail de la nuit qu'il avait passée, selon sa coutume, dans les tranchées, fut cause qu'il se rendormit sans aucune crainte ; mais la même voix qui avait troublé son sommeil l'interrompit encore un coup, et le fantôme, qu'il n'avait vu qu'en dormant, le contraignit de s'éveiller et d'ouïr distinctement les mêmes mots qu'il avait prononcés et qu'il répéta avant de disparaître. Alors il se ressouvint qu'un jour qu'ils entendaient discourir le philosophe Pitard sur la séparation de l'âme avec le corps, ils s'étaient promis de se dire adieu l'un à l'autre, si le premier qui viendrait à mourir en avait la permission ; et ne pouvant s'empêcher de craindre la vérité de cet avertissement, il envoya promptement un de ses domestiques au quartier du marquis, qui était assez éloigné du sien. Avant que son homme fût de retour, on vint le quérir de la part du roi, qui lui fit dire, par des personnes propres à le consoler, l'infortune qu'il avait appréhendée. Je laisse à discuter aux doctes, ajoute Ducros, sur la raison de cet *événement que j'ai ouï plusieurs fois réciter au duc de Montmorency*, et dont j'ai cru que la merveille et la vérité étaient également dignes de mon histoire. »

du roi à leur égard, abandonnèrent la ville et s'enfuirent dans les Boutières, laissant St-André de Montbrun dans la place avec cinq cents hommes. Celui-ci voyant qu'il ne pourrait s'y défendre avec si peu de forces, se retira à Mont-Toulon, où il espérait obtenir des conditions plus avantageuses que dans la ville, parce qu'on ne pouvait enlever cette position sans perdre beaucoup de monde. 1629.

Le lendemain, 28, au point du jour, Gordes d'Effiat et Veines demandèrent à lui parler. St-André de Montbrun se rendit auprès d'eux. Gordes ne lui offrit cette fois que la vie sauve, et à la condition qu'il abandonnerait ses soldats. Révolté de cette proposition, St-André de Montbrun répondit qu'il était homme d'honneur, et qu'il ne souillerait point son nom par une pareille lâcheté; il ajouta qu'il trouverait dans le courage des siens les moyens de les soustraire au sort qu'on leur réservait. Bientôt après, il fut sommé de faire connaître sa dernière résolution. Il envoya par trois fois Brunel, du Dauphiné, à Gordes, qui consentit à accorder la vie à tout le monde, pourvu que St-André de Montbrun allât sur-le-champ se jeter aux pieds du roi et lui demander pardon. Le chef calviniste, qui ne pouvait supporter l'idée d'une humiliation, assembla son conseil et lui fit part de ce dernier message. Ses officiers l'engagèrent fortement à faire la démarche que Gordes exigeait; et comme il s'y refusait obstinément, ils ajoutèrent qu'il était de son devoir de les tirer de la position critique où il les avait placés. Sensible à ce reproche, St-André de Montbrun n'hésita plus à se dévouer. Il sortit avec

1629. cinq de ses capitaines et se rendit, en leur compagnie, auprès de Louville, capitaine au régiment des gardes, qui les conduisit au logis du roi. Ce prince ne voulut point les recevoir, et les envoya au cardinal de Richelieu, qui les retint prisonniers. Néanmoins le cardinal persuada à Montbrun d'écrire à la garnison du fort de Mont-Toulon, pour l'engager à se rendre à discrétion, en l'assurant que tous ceux qui la composaient auraient la vie sauve.

Pendant les négociations, le baron de Chamblay, mestre-de-camp du régiment de Falsbourg, apprit, par un espion, que les calvinistes venaient d'abandonner Privas et de se disperser dans les Boutières. Il en fit avertir le roi, qui donna l'ordre de faire entrer les troupes : ce qui fut exécuté, non sans défiance, car on craignait d'être entraîné dans quelque piége. Le baron de Chamblay, ayant pris toutes les précautions nécessaires pour résister aux forces qui pouvaient lui être opposées, fit avancer plusieurs compagnies de son régiment, qui s'emparèrent des maisons les plus proches de l'entrée. Ces troupes reconnaissant bientôt que l'espion avait dit la vérité, appelèrent le régiment tout entier, qui vint occuper les points fortifiés. Averti à son tour de la fuite des calvinistes, le régiment des gardes suivit le mouvement et pénétra dans la ville, où se jetèrent presque en même temps tous les autres régiments pour la piller. Le butin fut d'autant plus considérable, que les habitants n'avaient rien emporté en fuyant, et qu'outre leurs effets, s'y trouvaient ce que les riches propriétaires des Boutières y avaient

apporté en s'y réfugiant. Deux cents hommes blessés, malades ou vieux, trouvés dans les maisons, furent passés au fil de l'épée (1). 1629.

Le roi défendit le viol et l'incendie ; néanmoins plusieurs femmes eurent à essuyer les derniers outrages, et un grand nombre de maisons devinrent la proie des flammes. Le duc de Richelieu ayant rencontré douze jeunes filles qui fuyaient pour se dérober à la brutalité des soldats, les fit conduire sous bonne escorte au château d'Entrevaux, où leur vertu fut mise à l'abri de toute atteinte. Dans le même moment, on lui apporta un enfant de sept mois qui avait été trouvé sur le sein de sa mère, qu'on venait d'immoler. Il reçut cette pauvre petite créature et la confia aux soins de l'évêque de St-Paul, qui la fit élever dans la suite par les cordeliers de Montélimar (2).

Le 29, quelques-uns des soldats qui investissaient le Mont-Toulon crièrent à ceux du fort que St-André de Montbrun venait d'être pendu. Cette nouvelle, qui détruisait toute chance de salut pour eux, les réduisit au désespoir. Préférant mourir les armes à la main plutôt que de partager le sort de leur chef, ils déclarèrent qu'ils ne céderaient que lorsqu'ils auraient versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Le roi, instruit de leurs dispositions, s'empressa de les tirer d'erreur en faisant conduire St-André de Montbrun, par le maréchal Bassompierre, sous les murs du fort. Les assiégés, en le

(1) *Commentaires du Soldat du Vivarais*, p. 308.

(2) Cet enfant, auquel le cardinal donna le nom de *Fortuné de Privas*, devint la tige de la famille Lietard, qui existe encore à Montélimar.

1629. revoyant, ouvrirent leurs portes aux soldats catholiques, en déclarant qu'ils se rendaient à discrétion. Mais dans cet instant une explosion terrible se fit entendre, et bientôt assiégés et assiégeants ne virent autour d'eux que des cadavres et des hommes mutilés. Un soldat calviniste, nommé Chamblanc, soit par inadvertance, soit avec intention, pour ne pas survivre à la défaite de son parti, venait de mettre le feu à quelques barils de poudre qui se trouvaient dans le fort. Les catholiques, exaspérés par cette catastrophe, se jetèrent sur la garnison et massacrèrent tous ceux que la fuite ne put soustraire à leur fureur. En vain les aumôniers de l'armée voulurent intervenir par des supplications en faveur des calvinistes; ils ne furent point écoutés, et le carnage continua malgré les plus pressantes exhortations.

Deux cents de ces malheureux étaient parvenus à s'échapper; mais arrêtés près de Veyras par les suisses, qui conduisaient un canon, ils furent taillés en pièces. Ainsi périrent six à sept cents protestants (1). Ceux qu'on parvint à arracher des mains des catholiques furent pendus ou envoyés aux galères. Quant à St-André de Montbrun, il fut conduit à la citadelle de Valence, et de là transféré à la tour de Crest, d'où il parvint à s'évader quelques mois après (2).

(1) « Cinquante furent pendus devant le fort par les goujats de l'armée, et cent furent condamnés aux galères. » Laboissière, *Comm. du soldat du Vivarais*, page 312.

(2) Alexandre Dupuy-Montbrun, marquis de St-André, était le petit-fils de Charles Dupuy, seigneur de Montbrun, surnommé le *brave*, décapité à Grenoble le 13 août 1575. Le marquis de St-André, après son évasion de la tour de Crest,

M. de La Boissière, dans une note qui se trouve 1629.
à la page 312 des *Commentaires du soldat du Vivarais*, dit qu'il existe différentes opinions sur la manière dont le feu prit aux poudres. En effet, le duc de Rohan prétend, dans ses mémoires, qu'il y fut mis par les soldats de l'armée royale en entrant dans le fort, afin d'avoir un prétexte *pour faire main-basse sur les religionnaires, comme il leur avait été commandé*. « Cette opinion, dit M. de La Boissière, n'est point admissible; parce que des soldats victorieux ne se seraient pas prêtés à une manœuvre qui les dévouait à la mort pêle-mêle avec ceux qu'ils voulaient perdre; d'ailleurs, le roi était religieux, et il n'avait besoin d'aucun prétexte pour exterminer des rebelles qu'il n'avait jamais voulu recevoir qu'à discrétion. »

Bernard, historiographe et lecteur de Louis XIII, qui se trouvait au siége de Privas, s'exprime en ces termes au sujet de cet événement : « Soit que ce fût la mèche d'un soldat qui eût mis le feu à la poudre répandue dans la place, soit que quelqu'un de la ville y eût mis le feu par désespoir, on crut que les gens du fort avaient voulu faire jouer une mine pour perdre l'armée du roi. »

Ceci n'est pas plus vraisemblable. Le récit de Soulier, prêtre du diocèse de Viviers, historien exact et consciencieux, nous semble mériter plus de confiance, lorsqu'il affirme que le feu fut mis aux poudres par un soldat calviniste (Chamblanc) qui

servit fidèlement la France. Il se trouva aux siéges de Casal et de Valence, dans le Milanais. Nommé général dans les armées de la république de Venise, il n'accepta ce grade qu'après en avoir obtenu la permission de Louis XIV. Il remplaça le marquis de Ville au fameux siége de Candie, en 1668, et s'y couvrit de gloire.

1629. *se souciait peu de mourir pourvu qu'il fît mourir les autres.* Le cardinal de Richelieu est du même avis. Dans son compte-rendu du siége de Privas à la reine-mère, il dit en parlant de cette catastrophe : « Un nommé Chamblanc, qui s'était toujours opposé qu'on se rendît à discrétion, ayant à la main une mèche allumée, dit tout haut : *Ceux qui se rendent sont pendus ; il vaut mieux périr par le feu que par la corde : je vais mettre le feu aux poudres ;* et il le fit en même temps (1). »

Le 30, le roi statua sur le sort des prisonniers, fit retirer son artillerie du parc et se disposa à quitter Privas. Le même jour, il accorda un pardon général à Chabreilles, qui avait sans doute exécuté le traité conclu secrètement entre lui et le garde-des-sceaux; une semblable faveur fut dévolue à Achard, Avias, Lagarde, Montroume, Laselve, Réné, Ladreyt, Jean Jean et Jacques Léglise, les uns des Boutières, les autres de Privas. Chabreilles ramena aussitôt à l'obéissance de ce prince le pays des

(1) Les exploits de Louis XIII au siége de Privas excitèrent la verve de quelques poètes adulateurs ; de ce nombre fut le sieur de Rességuier, qui publia une ode sur ce siége, à la suite d'une tragédie intitulée *Astrée*. Voici deux strophes de cette ode :

Mutins, qui depuis tant d'années,
Par des conseils séditieux,
De vos esprits ambitieux
Troublez nos bonnes destinées ;
Après nos temples démolis
Et le mépris des fleurs-de-lis,
Croyez-vous trouver des défenses
Qui vous sauvent du châtiment
Que vos détestables offenses
Ont mérité si justement ?

(Suit l'éloge obligé du roi.)

Privas, cette ville rebelle,
A-t-elle pu leur résister,
Ni tant de soldats éviter
La perte de la citadelle ?
N'ont-ils pas forcé les remparts
Qu'à relever de toutes parts
Leur folie avait pu résoudre ?
Et ses bastions démolis
Sont-ils plus rien qu'un peu de poudre
Sur des soldats ensevelis !

Boutières et les châteaux de Domnat, La Tourrette, 1629.
Chalancon, La Chaise, Le Cheylard et Pierregourde. Le roi reçut en même temps la soumission de Barjac, des Vans, de Vallon, La Gorce, Vagnas et La Bastide-de-Virac (1), et promulga une déclaration portant en substance : 1° « confiscation des biens des habitants de Privas qui étaient restés dans cette ville pendant la durée du siége ; 2° réserves au roi de disposer des maisons et des fortifications à démolir en faveur des personnes qui obtiendraient de lui la permission d'habiter à Privas ; 3° mêmes réserves relativement aux *héritages ayant appartenu aux rebelles*, et dont il pourrait gratifier les nouveaux propriétaires, lesquels jouiraient des priviléges des autres bonnes villes du Languedoc, et auraient un marché par semaine et quatre foires par an ; 4° enfin, défense à toutes personnes de *s'habituer* à Privas sans lettres du grand sceau. »

Le vicomte de Lestrange, dont les propriétés avaient le plus souffert, jouit seul des bénéfices de cette déclaration. Le roi lui accorda en outre le fort de Mont-Toulon avec *bonne morte-paye*, afin de mettre ce seigneur à même de faire observer les volontés de sa majesté.

Le 31, le roi créa Louis de Marillac maréchal de France, et écrivit au parlement de Provence pour lui faire connaître le succès de ses armes au siége de Privas (2).

(1) Laboissière, *Commentaires du soldat du Vivarais.*

(2) « On remarque comme une singularité historique que trois des chefs qui commandaient au siége de Privas, Marillac, Montmorency et Lestrange, périrent sur

1629. Le 1er juin, le duc de Montmorency reçut l'ordre de retourner en Languedoc pour s'opposer aux progrès du duc de Rohan et reprendre les villes dont les calvinistes s'étaient rendus maîtres pendant son séjour en Vivarais. Le duc partit immédiatement de Privas avec trois régiments.

Le 2 juin, le roi reçut les députés de Barjac, Vallon et La Gorce, et chargea La Roche-Colombe et Pierre de Tardieu, juge du bailliage, de faire abattre les murs de cette dernière place ainsi que les fortifications de celles des Vans, de Barjac, de Vagnas et de La Bastide-de-Virac (1).

Le dimanche 3, jour de la Pentecôte, il toucha sept cent quarante-quatre malades des écrouelles, et chargea le vicomte de Lestrange de faire démolir les forts du Petit-Tournon et de Privas.

Le lendemain, il quitta cette ville, passa le Coiron et alla coucher à Villeneuve-de-Berg, dans la maison du baron de La Roche-des-Astards. Il fut reçu et harangué aux portes de cette ville par Pierre de Tardieu, qu'il chargea de faire démolir les murs de Bays et du Pouzin, après lui avoir remis des lettres d'anoblissement.

Le 5, il repartit de Villeneuve-de-Berg, traversa La Gorce et Vallon, passa la rivière d'Ardèche, et reçut la soumission de la tour de Salavas, du fort du pont d'Arc, de La Bastide et de Vagnas. Arrivé à Barjac, il fut reçu par St-Laurent, gouverneur de

un échafaud; que St-Preuil, un des braves officiers de cette armée, eut le même sort, et que Cinq-Mars, fils de d'Effiat, fut aussi décapité. » — De La Boissière, *Journal historique du siége de Privas.*

(1) *Ibid.*

cette place, qui lui en apporta les clefs. Il y coucha et séjourna le 6. Le même jour, il détacha Bassompierre et Montmorency pour aller reconnaître St-Ambroix, où le duc de Rohan s'était jeté avec le régiment de Faulgères. Le roi était résolu à en faire le siége; mais il n'eut pas cet embarras, car la ville se rendit à la sollicitation même de Beauvoir, que Rohan y avait établi gouverneur. Louis XIII y fit son entrée le 7, et accorda aux habitants le pardon qu'ils sollicitèrent de sa clémence. La ville des Vans suivit l'exemple de St-Ambroix. 1629.

Le même jour, les calvinistes de Nismes firent une sortie contre les troupes du maréchal d'Estrées et du duc de La Tremoïlle, qui ravageaient les environs de cette ville; mais ils furent vigoureusement repoussés et perdirent plus de six cents hommes, non compris les blessés et les prisonniers (1). Le duc de Rohan prétend néanmoins, dans ses mémoires, que cette affaire ne lui coûta pas plus de quarante hommes; il ajoute que précédemment, dans une autre occasion, les religionnaires de Nismes avaient tué ou blessé quinze cents catholiques. *L'Histoire de Languedoc* ni le *Mercure français* ne disent pas un mot de ce dernier fait.

Après avoir reçu la soumission de St-Ambroix, le roi alla coucher à St-Victor, et le lendemain 8, il campa près du château de Salindre, qui appartenait au baron d'Alais, situé à une demi-lieue de la ville de ce nom.

Le fils de ce seigneur, jeune homme de vingt ans,

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tom. 5, page 571.

1629. avait embrassé le calvinisme, à l'instigation du duc de Rohan, qui lui donna le gouvernement d'Alais. Sa mère, bonne catholique, se rendit auprès de lui aux approches du roi, pour l'engager à rentrer sous son obéissance; il promit de se soumettre aussitôt que le duc aurait quitté Anduze, où il se trouvait dans ce moment. Informé de la promesse qu'il avait faite à sa mère, Rohan accourut à Alais, le même jour, chassa tous les catholiques qui restaient dans cette ville, et ayant augmenté sa garnison de deux mille cinq cents hommes, remplaça, par Mirabel, le jeune baron, qu'il emmena prisonnier.

Les catholiques que le duc de Rohan venait d'expulser d'Alais, se joignirent à Montmorency, qui se mit aussitôt en devoir d'assiéger cette ville. Il commença par attaquer un petit fort, qui fut bientôt emporté. Le 16 juin, les habitants, voyant que le roi faisait dresser des batteries et que tout était disposé pour pousser les choses à la dernière extrémité, demandèrent à capituler. La garnison obtint sa sortie de la place avec armes et bagages, mais la mèche éteinte et les drapeaux ployés, et se retira à Anduze. Le roi entra dans Alais le lendemain de la capitulation; il fit grâce aux habitants, et après avoir passé quelques jours parmi eux, il y laissa Annibal avec son régiment, et l'ordre de détruire toutes les fortifications.

La prise d'Alais jeta le découragement dans le parti calviniste. Le cardinal de Richelieu eut soin de l'exploiter : il envoya partout des émissaires qui parvinrent à augmenter les défiances que le duc de Rohan inspirait à son parti, et bientôt chaque ville

protestante parla de soumission. Le duc, réduit à demander la paix, ne voulut pas attendre que les consuls prissent l'initiative : il offrit au roi de traiter pour toutes les églises réformées. Le roi ayant accueilli cette proposition, Rohan fit transférer à Anduze, avec l'agrément de ce prince, l'assemblée générale qui se tenait à Nismes. Les députés firent d'abord quelques difficultés, qui furent bientôt aplanies, et la paix fut enfin conclue à Aix, le 27 juin. Dans ce traité, le roi déclara « avoir reçu en grâce les ducs de Rohan et de Soubise, ainsi que les habitants du Haut et du Bas-Languedoc, du Haut et du Bas-Vivarais, de la Guienne, et tous les adhérents du duc de Rohan, lesquels devaient déposer les armes, lui prêter serment de fidélité, raser les fortifications de leurs villes et se comporter en bons et loyaux sujets. » 1629.

Le duc de Rohan obtint, en outre, par un article secret, une somme de cent mille écus, dont la plus grande partie fut employée au paiement des gens de guerre de son parti (1).

Les provinces méridionales jouirent quelque temps de la tranquillité; mais un fléau plus terrible que la guerre, la peste, qui avait commencé à se manifester à Carcassonne dès le commencement de

(1) « Le duc de Rohan, qui, durant tout le cours de cette guerre, donna des preuves signalées de sa valeur et de sa capacité dans l'art militaire ; qui fut un des plus grands capitaines de son siècle et qui mériterait les plus grands éloges, soit par ses talents, soit par ses vertus, si les préjugés de sa religion et peut-être aussi des motifs d'ambition, ne l'avaient engagé à porter les armes contre son roi ; ce duc, disons-nous, quitta pour toujours la province et eut la permission de se retirer à Venise. Il rendit ensuite des services importants au roi et à l'état jusqu'à sa mort, arrivée en 1638. » (*Histoire générale de Languedoc*, tome 5, page 573.)

1629. 1629, gagna la ville de Montpellier vers la fin du mois de juillet de la même année et y tua plus de deux mille personnes. Montauban, Toulouse, une grande partie des Cévennes et du Vivarais en furent en même temps affligés. Elle enleva à Carcassonne mille sept cent soixante-dix habitants; à Montauban, du mois de septembre 1629 au mois d'avril suivant, cinq mille cinq cents; à Toulouse, plus de cinquante mille! La plupart des malheureux privadois proscrits depuis la destruction de leur ville, furent atteints et périrent aussi de la contagion. Ceux qui étaient restés dans le pays, erraient dans les montagnes voisines, ou pleuraient sur les ruines de leurs habitations, tandis que le vicomte de Lestrange se faisait adjuger, par les tribunaux, jusqu'à l'emplacement qu'elles avaient occupé, afin de s'indemniser de la perte de son château. Livrés à la plus affreuse misère, ils ne savaient à quoi se résoudre, lorsque Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, levant l'étendard de la révolte, leur fournit l'occasion de se venger de l'inhumanité de leur seigneur.



CHAPITRE VII.

Révolte de Gaston d'Orléans, frère du roi. — Les ducs de Guise et de Montmorency et l'évêque d'Alby se jettent dans son parti. — Les états se prononcent en sa faveur. — Arrestation de l'archevêque de Narbonne, de Miron d'Hémeri et de Verderonne, par ordre de Montmorency. — Il lève des troupes. — Refus des nismois de participer à la révolte. — De Lestrange entre dans la conspiration. — Le maréchal de La Force envoie des troupes contre lui. — Il est attaqué et pris dans le fort de Tournon-lès-Privas par les soldats du roi et ses anciens vassaux. — Condamné à la peine de mort, il est décapité au Pont-St-Esprit avec le fils du comte d'Antraigues. — Combat de Castelnaudary entre les maréchaux de Montmorency et de Schomberg. — Héroïsme de Montmorency. — Il est fait prisonnier, après avoir reçu dix-sept blessures. — Le roi revient en Languedoc. — Condamnation et supplice de Montmorency. — Situation de Privas. — On y tolère quelques constructions. — Sédition d'Aubenas. — Troubles à Joyeuse et à Largentière. — Pillage de plusieurs maisons dans ces deux villes. — Mort de Rochier de La Sablière. — Mêmes désordres à Valgorge, à Ailhon et à La Chapelle. — Roure est mis à la tête des révoltés. — Il marche avec eux sur Aubenas. — Pillage de quelques maisons par les gens de Roure. — Ils sont attaqués par les aubenassois, qui leur font quatre prisonniers. — Menaces des révoltés, qui réclament les prisonniers. — Intervention du marquis de Castries. — Toutes les communes des environs d'Aubenas accourent au son du tocsin. — Plus de six mille hommes se réunissent dans la plaine d'Aubenas. — Roure est proclamé

général des insurgés. — Ils se portent sur Villeneuve de-Berg. — Le grand prévôt, effrayé, s'enfuit au Bourg-St-Andéol. — Roure désarme, d'après les sollicitations du comte de Vogué. — Nouvelle rupture. — *Les pots de terre veulent casser les pots de fer.* — Refus des villes de Nismes, de Montpellier et d'Uzès de fournir des milices contre le révoltés. — Le marquis de Castries envoie contre eux deux cents hommes sous la conduite de Jayot. — Les séditieux sont expulsés d'Aubenas. — Roure détruit les écluses des moulins et se rend maître de cette ville. — Assassinat de Lassagne, de d'Aubignas et d'Almeras. — Roure organise son armée, forte de neuf mille hommes. — Pillage et incendie de plusieurs habitations d'Aubenas et des environs. — Actes de cruauté de la part des gens de Roure. — Mort de Jayot. — Députations auprès de la princesse d'Harcourt et du comte de Brancas. — Supplique des révoltés au roi. — Trève entre les partis. — Assassinat du jeune de Latourette et de Defons. — Roure se rend à Aps, pour s'entendre avec le comte de Brancas. — On l'amuse en attendant qu'on puisse l'écraser avec son parti. — Ses défiances. — Il exige que le comte de Vogué prenne le commandement de son armée. — Massacre de l'escorte du comte de Vogué à Villeneuve-de-Berg. — Arrivée de l'armée royale. — Déroute des troupes de Roure. — Excès des vainqueurs. — Arrêts contre Roure, sa famille et la plupart de ses adhérents. — Arrestation et supplice de Roure.

1632. Depuis long-temps Marie de Médicis, mère du roi, et le prince Gaston, duc d'Orléans et frère de ce monarque, qui avaient fortement à se plaindre de Richelieu, cherchaient les moyens de le faire exclure du ministère; mais le roué cardinal, instruit de leurs menées, parvint à les déjouer et à se maintenir en faveur auprès de Louis XIII. Irrités de leur défaite, la reine-mère et Monsieur se rendirent dans les Pays-Bas, chez l'infante Isabelle, qui en avait le gouvernement. Cette princesse les accueillit

très-bien. Bientôt, le duc d'Orléans, aidé du duc 1632.
de Guise, gouverneur de la Provence, et ennemi de Richelieu, parvint à se créer un parti dans le Languedoc, et à y attirer le duc de Montmorency qui avait divers sujets de mécontentement contre le premier ministre. D'Hémeri, agent de ce dernier, eut vent du complot; il se hâta d'en informer son patron par un courrier qu'il lui dépêcha. Le cardinal, à cette nouvelle, envoya au marquis Des Fossez, gouverneur de la ville et de la citadelle de Montpellier, et à d'Hémeri lui-même, l'ordre de se saisir de la personne de Montmorency. Ils crurent pouvoir l'exécuter pendant un voyage qu'il devait faire de Pézenas à Montpellier; mais, averti secrètement de leur projet, au moment où il était en route pour cette dernière ville, le duc retourna sur-le-champ à Pézenas; il était si bien escorté que Des Fossez et d'Hémeri n'osèrent rien entreprendre contre lui.

Dès ce moment, Montmorency, de concert avec Delbène, évêque d'Alby, créature de la reine-mère, mit tout en usage pour gagner les états de Languedoc au parti de Gaston. Il fit un voyage en Vivarais afin de s'assurer des places de la rive droite du Rhône (1). Dans ces entrefaites il sut que d'Hémeri

(1) « ... Sous prétexte d'une partie de chasse, il rassembla dans la forêt du Bousquet, entre Vogué et Aubenas, tous les seigneurs qu'il croyait lui être le plus dévoués. Là, il leur exposa, avec l'éloquence naturelle qui le caractérisait, le projet qu'il avait conçu de chasser un ministre indigne de la confiance du roi, violateur des priviléges des provinces (Richelieu venait de demander aux états de Languedoc l'abandon de leur vieille juridiction financière), persécuteur de la noblesse et tyran de la nation tout entière. — « En est-il un seul parmi vous, s'écria-t-il, qui refuserait de s'associer à cette généreuse entreprise? ». Puis il tira de sa casquette une espèce de manifeste qu'il leur montra signé déjà par quelques évêques et par quelques seigneurs du Languedoc; il leur proposa de mettre leurs noms à la

1632. venait d'expédier un courrier à la cour; ne doutant pas que ses dépêches ne le concernassent, le duc fit arrêter ce courrier, ouvrit les lettres dont il était porteur et put se convaincre, en effet, que d'Hémeri découvrait au cardinal tous les fils de l'intrigue.

De retour à Pézenas, il apprit que Gaston était rentré en France avec des troupes qu'il avait rassemblées dans les Pays-Bas, et qu'il se dirigeait vers le Languedoc. Dans la matinée du 22 juillet, il se rendit aux états et les engagea à se prononcer en faveur de ce prince. Puissamment secondé par

suite de ceux de ces courageux défenseurs des libertés et des priviléges de tous les français. Alors, le vieux comte de Vogué, qui venait de recevoir le maréchal dans son château, et qui était son aîné non moins que son hôte, se lève gravement et demande à parler; chacun écoute le vieillard dans le silence du respect et de l'inquiétude : « En toute autre occasion, monseigneur, dit-il au duc de Montmorency, je sacrifierais avec empressement pour vous mes biens et ma vie; mais vous demandez de vous suivre dans une entreprise que je crois opposée à mon devoir... comme à vos propres intérêts, monsieur le maréchal; permettez-moi donc de vous refuser, dans ce but, le secours de mon bras. Plaise à Dieu que vous ne compromettiez pas par votre témérité, votre honneur, votre existence, la fortune de votre famille! » Montmorency allait répondre, quand le vicomte de Lestrange se leva impétueusement : « Arrière, s'écria-t-il, les vains scrupules et les timides hésitations! N'attendons pas dans nos demeures les sbires et les bourreaux! Richelieu veut nous ôter les priviléges achetés de notre sang et de celui de nos pères, nous mettre à la taille, nous faire condamner, comme le peuple, par des juges de second ordre, nous traiter enfin comme des serfs et des vilains; et si nous résistons, nous devenons suspects de lèse-majesté! Il faut, répète-t-il souvent, que ces têtes altières se courbent ou qu'elles tombent. Mort non Dieu! Elles ne se courberont pas; elles se relèveront plus fières que jamais quand nous aurons vengé nos droits avec l'épée et fait rentrer cet insolent abbé dans la poussière d'où il est sorti. » Presque tous les assistants applaudirent à ces paroles et jurèrent de suivre leur bien-aimé gouverneur partout où il voudrait les conduire. Le comte de Vogué, triste et morne, s'approcha du maréchal, lui fit ses adieux en lui serrant la main silencieusement et voulut en vain lui cacher une larme qui tomba sur sa moustache blanche; puis il se retira accompagné de deux ou trois gentilshommes; les autres signèrent le manifeste du duc de Montmorency, qui partit le soir même pour Montpellier. » Albert Duboys, *Album du Vivarais*, pages 165 et 166.

l'évêque d'Alby, qui faisait partie de l'assemblée, 1632.
il parvint à entraîner tous ses membres à l'exception de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, qui protesta hautement contre un acte qu'il regardait comme un crime de lèse-majesté.

A l'issue de cette réunion, le duc, sachant combien l'archevêque exerçait d'influence sur les esprits, et craignant qu'il ne fît casser la délibération qui venait d'être prise en faveur du duc d'Orléans, ordonna son arrestation, et le fit retenir par ses gardes dans une chambre de son palais. Miron et d'Hémeri, commissaires du roi, et Verderonne, député avec le premier pour la vérification des dettes du pays, éprouvèrent le même sort. Il fit ensuite fermer les portes de Pézenas et y établit des postes, afin d'empêcher les députés des états de quitter cette ville.

Le lendemain, il les rassembla sous la présidence d'Alphonse Delbène, doyen d'âge des évêques, qui leur fit prendre la délibération suivante :

« Les états, pour abolir la mémoire des rigoureuses conditions sous lesquelles on leur a proposé la suppression des élus que la justice et la bonté du roi leur avait accordée, et cacher à la postérité les voies et moyens dont s'est servi le sieur d'Hémeri pour éluder cette grâce, les ayant amusés dix mois entiers en de continuelles contestations et conférences sur des propositions dont il croyait la solution impossible, pour jeter la province dans la nécessité de souffrir volontairement cette insupportable servitude des élus; afin que la connaissance du menu de ce mauvais procédé ne donne des

1652. lumières à ceux qui voudraient à l'avenir former de semblables desseins, ont délibéré qu'il ne sera rien mis sur le verbal, ni écrit sur le registre; et, à cet effet, s'étant fait représenter tous les actes et minutes par leurs secrétaires, ils les ont fait rompre et biffer en pleine assemblée. »

Le duc de Montmorency ayant reçu, au nom du roi, selon l'usage, l'octroi de cette délibération, rendit la liberté à l'archevêque de Narbonne, ainsi qu'à Miron, Verderonne et d'Hémeri, et fit rouvrir les portes de Pézenas. Bientôt après, il leva des troupes et mit sur pied les régiments de Languedoc, de Rieux, Roure, Sorgues, St-Remèze, Perrault, Naves, Valons, Spondeillan, Pontès, St-Pol et Sueilles. Il renvoya ensuite dans leurs diocèses, Alphonse Delbène, Jean de la Pauze, Paul-Antoine de Perrault, Pierre de Fleyre et Claude de St-Bonnet, c'est-à-dire, à Alby, à Lodève, à Uzès, à St-Pons et à Nismes, avec mission de disposer ces villes à embrasser la cause du duc d'Orléans. Tous réussirent, excepté l'évêque de Nismes, qui ne put ébranler la fidélité des habitants, quoique la plupart appartinssent au culte protestant. Loin de là, les nismois prièrent le maréchal de La Force, que le roi avait envoyé pour suivre les mouvements de Gaston, et qui était arrivé au Pont-St-Esprit, le 24 juillet, de leur expédier des troupes pour les mettre à l'abri des entreprises du duc de Montmorency. La Force fit partir deux jours après pour Nismes le baron d'Aubays, avec sa compagnie de chevau-légers.

Revenons au vicomte de Lestrange. Ebloui par

l'éclat d'un si grand nom et plus encore peut-être 1632.
par l'ambition, il s'était jeté en toute hâte dans le parti du duc de Montmorency. Il leva un régiment et se tint prêt à se porter sur tel point que le duc pourrait lui indiquer.

Le maréchal de La Force, instruit de ses dispositions, envoya contre lui, le 6 août, le chevalier d'Alincourt, avec son régiment, et La Roque-Massebault, avec quatre compagnies de cavalerie. Ces troupes prirent position aux environs de Privas. Marion, aide-de-camp du maréchal, entra dans la ville, que le vicomte venait d'abandonner pour se réfugier dans le fort du Petit-Tournon; il rappela les bannis, dispersés dans les lieux circonvoisins. Parvenu à les réunir, il ne lui fut pas difficile de réchauffer le ressentiment qu'ils nourrissaient contre leur ancien seigneur. Il leur procura des armes, des munitions et les enrégimenta. Le 19, l'assaut du fort Tournon fut ordonné. Les privadois, qui avaient voulu marcher en tête des troupes royales, eurent à supporter les premiers feux de l'ennemi; mais ils déployèrent tant de courage, de résolution et de dévouement, qu'ils enlevèrent le fort presque sans le concours des soldats qu'ils précédaient. Le vicomte de Lestrange, après avoir opposé une vigoureuse résistance, dans laquelle il perdit deux ou trois cents hommes, fut fait prisonnier par ses propres vassaux qu'il avait si souvent humiliés. Traîné sur la place publique de Privas, au milieu des vociférations et des injures les plus grossières, il fut depouillé de ses vêtements et fouetté de verges. Conduit ensuite à Pont-St-Esprit, et livré à Ma-

1652. chault, intendant de la province, celui-ci lui fit trancher la tête sans autre forme de procès, malgré les instances du maréchal de La Force, qui lui avait promis la vie. Richelieu avait parlé.

Lachamp, fils du comte d'Antraigues, qui avait été pris également au fort de Tournon, partagea le supplice du vicomte. La belle Paule de Chambaud, ou plutôt la vicomtesse de Lestrange, mourut peu de temps après, par suite des chagrins que lui causa la perte de son époux.

Cependant l'armée de Gaston avait fait sa jonction avec celle de Montmorency, aux environs de Castelnaudary; bientôt elles se trouvèrent en présence de Schomberg, qui était accouru avec des forces pour les empêcher de s'emparer de cette place. Le combat s'engagea; Montmorency, monté sur un cheval gris-pommelé, tout couvert de plumes rouges, bleues et Isabelle, se mit à la tête d'un escadron de cent maîtres, composé de sa compagnie de gens d'armes, de celle de Ventadour et de plusieurs volontaires; il s'avança pour aborder l'armée royaliste. Arrivé à trente pas d'elle, il essuya une décharge de mousqueterie qui lui tua une douzaine d'hommes et en mit un grand nombre d'autres hors de combat; le reste prit la fuite. Atteint lui-même d'un coup de feu dans la gorge, il devient furieux: il franchit le fossé qui le sépare de ses ennemis, et, suivi seulement du comte de Rieux, des chevaliers de Villeneuve, de Breuil, de Raré et de son écuyer, il fond impétueusement sur les troupes de Schomberg, renverse tout ce qui se présente et pénètre jusqu'au septième rang, au milieu d'une grêle de

balles. Vainement Claude de Gadagne, sieur de 1632
Beauregard, et le baron Des Laurières, capitaines de chevau-légers, s'efforcent de l'arrêter; il décharge un de ses pistolets sur Gadagne; mais la cuirasse ayant résisté, la balle glisse dans le bras gauche de ce dernier et le brise. Beauregard riposte avec une arme semblable : le coup atteint Montmorency à la joue, près de l'oreille, et lui casse plusieurs dents. Néanmoins celui-ci étreint vivement le baron Des Laurières, le terrasse, et porte un vigoureux coup d'épée sur la tête de Bourdet, fils de ce dernier, qui le fait chanceler. Mais le cheval de Montmorency, criblé de blessures, se cabre, l'entraîne et va s'abattre sur lui à trente pas de Laurières et de son fils. Ne pouvant faire aucun mouvement, et affaibli par la perte de son sang, qui ruisselle de toutes les parties de son corps, le duc fait entendre ce cri : *Montmorency!* Deux sergents des gardes-françaises, Ste-Marie et Boutillon, s'approchent de lui; il les prie, d'une voix presque éteinte, de ne pas l'abandonner, et tirant une bague de son doigt, il la remet au premier, en le priant de la porter à la duchesse son épouse. St-Preuil, capitaine aux gardes-françaises, étant survenu, Montmorency s'écrie d'une voix douloureuse en le voyant : « Ah! St-Preuil! — Courage! mon maître, répond celui-ci, vivement affecté; courage! ce n'est rien. » A ces mots, il se retire, en le recommandant aux soins de Ste-Marie, qui, assisté de Boutillon et de trois ou quatre soldats, le dégage de dessous son cheval, lui enlève sa cuirasse, son bourlet et son collet de buffle, percé de plusieurs balles. Ste-Marie l'ayant ensuite chargé

1632. sur ses épaules, le transporta, avec l'aide de deux soldats, dans une métairie peu distante de Castelnaudary.

Là, Montmorency fut pansé par le chirurgien de la compagnie des chevau-légers du roi, qui reconnut *dix-sept blessures* sur son corps. On l'amena à Castelnaudary, à travers une foule immense qui fondait en larmes et que les gardes ne purent écarter qu'en mettant l'épée à la main.

Dans cette affaire, qui ne dura guère qu'une demi-heure, l'avant-garde de l'armée de Gaston fut seule engagée. Ce prince y perdit le comte de Moret, son frère naturel, le comte et le chevalier de La Feuillade, le chevalier de La Ferté, quatre capitaines du régiment de Languedoc, et plusieurs autres officiers et seigneurs de son parti. Douailli, capitaine de ses gardes, le vicomte de Pujol, La Roche-d'Agou, le comte de Brueil, le baron de La Chèze, Laurel, Devaux et autres furent blessés plus ou moins grièvement.

Le roi, étant revenu dans le Languedoc, reçut de nouveau la soumission des villes qui avaient pris parti pour son frère, et nomma le maréchal de Schomberg gouverneur de cette province (1). Quant au duc de Montmorency, il fut traduit devant le parlement de Toulouse et condamné à être décapité. Vainement la princesse de Condé, sa sœur, le comte de Châtillon et les plus grands personnages de l'époque sollicitèrent sa grâce. Le roi se fût sans doute rendu à leurs supplications; mais

(1) Ce maréchal étant mort d'apoplexie à Bordeaux le 17 novembre suivant, son fils, le duc d'Halwin, lui succéda dans cette charge au mois de juillet 1633.

Richelieu haïssait le duc de Montmorency, et 1632.
Louis XIII était trop esclave de son premier ministre pour prendre une résolution contraire à sa volonté. Le duc dut être sacrifié à la vengeance du cardinal. L'arrêt portait que l'exécution aurait lieu sur la place du Salin; mais Richelieu, qui craignait avec raison qu'elle n'excitât une émeute dans Toulouse, obtint du roi qu'elle se fît dans la cour de l'hôtel-de-ville.

Le 30 octobre, vers les deux heures après-midi, le duc de Montmorency, ayant reçu les secours de la religion, fut conduit à l'endroit désigné pour son supplice, accompagné du père Arnoux, jésuite. Il monta sur l'échafaud d'un pas assuré, mit la tête sur le billot et prononça ces mots : *Domine Jesus! accipe spiritum meum*. Alors le bourreau, d'un seul coup, sépara la tête du tronc. L'exécution eut lieu en présence du grand prévôt et de ses gardes, des capitouls et des grands officiers de la ville, qui avaient reçu l'ordre d'y assister. Tous pleuraient. Le sang du supplicié rejaillit contre les murs de l'hôtel-de-ville, qui en conservèrent long-temps l'empreinte.

« Ainsi, disent les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, mourut, plus malheureux que coupable, dans la trente-huitième année de son âge, Henri duc de Montmorency et de Damville, pair, maréchal et autrefois amiral de France, comte de Dompmartin et d'Offemont, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Languedoc, aussi distingué par sa politesse, son affabilité, sa magnificence, sa générosité, sa valeur et plusieurs autres qualités du corps et de l'esprit, que par sa naissance; en sorte qu'il s'était

1632. également attiré et l'amitié des grands et l'amour des peuples et des gens de guerre. Il eût été à souhaiter que sa bravoure eût été moins impétueuse, plus prudente et plus réfléchie. On lui reproche aussi de s'être trop abandonné à son penchant pour la galanterie. On remarque *qu'il fut exécuté devant la statue de Henri IV*, son parrain, qui était en partie redevable du trône de France au feu connétable de Montmorency, son père, et qu'ayant jeté les yeux sur cette statue, qui est exposée sur la porte intérieure de l'hôtel-de-ville de Toulouse, il s'attendrit, en réfléchissant sur la mort que le fils de ce prince lui faisait subir. »

Henri de Montmorency avait épousé, en 1612, Marie-Félicité des Ursins, dont il n'eut point d'enfants, et qui ne cessa de le pleurer. Ajoutons que Louis XIII, au lit de mort, déclara au prince de Condé qu'il avait toujours eu regret de n'avoir pas pardonné au duc de Montmorency, et donna même à comprendre que Richelieu avait été la principale cause de sa perte.

Le supplice du duc de Montmorency fit rentrer dans l'ordre toutes les villes qui s'étaient prononcées pour le parti de Gaston, lequel n'hésita pas à acheter son pardon par des lâchetés; il abandonna, dans ce but, tous ses amis à la colère de Richelieu.

La tranquillité étant rétablie dans tout le Languedoc, les privadois, à la faveur du service qu'ils avaient rendu à la cause du roi en combattant contre leur ancien seigneur, purent rentrer peu à peu dans les ruines de leur ville; mais leur misère était si profonde qu'il leur fut impossible d'acquitter leurs

impôts. Miron, intendant de la province, consulté 1632.
par le conseil sur la décharge que le receveur du Vivarais avait sollicitée en leur faveur, émit une opinion qui peut se résumer ainsi :

« Attendu qu'il est constant que la ville de Privas a été pillée et brûlée en 1629; que tous les fruits sont perdus; que la plupart de ses habitants ont été tués ou suppliciés; que le sieur de Lestrange, qui commandait dans le fort de Tournon-lès-Privas, n'a jamais voulu permettre qu'aucun d'eux demeurât dans cette ville; que la peste a emporté le reste des habitants, sauf ceux qui ont courageusement exposé leur vie pour le service du roi dans la révolte du vicomte de Lestrange, il y a lieu de rétablir ceux-ci dans leurs propriétés, nonobstant la déclaration de 1629.»

D'après cet avis, la cour ferma les yeux sur les dispositions de cette déclaration, et quelques maisons purent être rebâties de loin en loin (1).

A force de travail et d'émulation, les privadois parvinrent, avec le temps, à payer les impôts de leurs champs et une somme de soixante mille francs au marquis de Châteauneuf, leur seigneur, prix auquel avait été évalué le château de Lestrange, dont il était héritier.

(1) « En 1644 le présidial de Valence, dit M. de La Boissière dans un supplément aux *Commentaires du soldat du Vivarais*, fut commis pour aller tenir les assises à Privas. L'intendant Du Bosquet ordonna aux habitants de fournir à ces magistrats des logements convenables, et cet ordre était une dérogation à la loi. Les habitations s'y construisirent cependant avec assez de lenteur pour que le ministre Accaurat fût obligé, en 1652, d'exercer son culte dans une écurie appartenant à Liotard et Crespin. Cette démarche prématurée déplut au clergé et fut improuvée par le roi, qui permit néanmoins aux habitants de Privas de faire leurs prêches aux lieux accoutumés de Collière et de Gratenat. Cette improbation contenait une faveur, et chaque jour en voyait éclore une nouvelle. »

1670. Plusieurs années s'écoulèrent sans que le Vivarais fût sérieusement troublé. Les habitants de cette contrée, livrés à leurs travaux, pendant que la France était en guerre avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, commençaient à oublier les maux qu'ils avaient soufferts et à réparer les pertes occasionnées par les troubles civils, lorsqu'une sédition, qui éclata à Aubenas, faillit causer un embrasement général.

La France, depuis le traité des Pyrénées, conclu par le cardinal de Mazarin au nom de Louis XIV, jouissait d'une certaine tranquillité, mais elle n'était point heureuse, car on l'écrasait d'impôts qu'il lui était presqu'impossible de payer. Le peuple du Bas-Vivarais, outre la part des charges communes, avait à supporter l'oppression de ses seigneurs, les concussions des hommes d'affaires et les vaxations des agents du fisc. Chaque jour on parlait de nouveaux édits, soit réels, soit fictifs, qui devaient le plonger dans la dernière misère. Pour comble de malheur, un hiver des plus rigoureux venait de détruire tous les oliviers, depuis Montpellier jusqu'à Aubenas, et le printemps de 1670, ne s'annonçait que par des orages qui achevaient d'abîmer les propriétés rurales. La crainte de mourir de faim exaspérait les paysans, qui passèrent bientôt des murmures aux menaces contre leurs oppresseurs.

Au milieu de ces circonstances, quelque malintentionné fit courir le bruit qu'il allait paraître un édit portant qu'on serait tenu de payer au fisc dix livres pour la naissance d'un enfant mâle, cinq livres pour celle d'une fille, trois livres pour chaque habit neuf, cinq sous pour chaque chapeau, trois sous pour une

paire de souliers, cinq sous pour une chemise, et un sou pour chaque journée des travailleurs de terre (1). 1670.

Ce bruit, dont la moindre réflexion aurait dû démontrer l'absurdité, fut accueilli par la crédulité des habitants d'Aubenas. Dans ces entrefaites (le 30 avril), arrive un individu de Béziers, nommé Barthélemy Casse, commis des fermes du droit de deux écus pour chaque cheval de louage. Il annonce, par des affiches, que les personnes qui voudront entrer dans la ferme de ce droit et de celui de huit livres de chaque cabaretier, soit dans Aubenas, soit dans tout autre lieu du Vivarais, peuvent s'adresser au receveur des tailles du diocèse, qui en passera le contrat à l'enchère.

On eut à peine connaissance de ces affiches, qu'une foule de femmes, assistées de quelques ouvriers, coururent assaillir Casse dans son logement. Les portes en étant fermées, on voulut les enfoncer. Casse sauta par une fenêtre et s'enfuit vers la porte de Belvèse au milieu d'une grêle de pierres. Poursuivi par ces furieux, il se réfugia dans une tuilerie où il eût été sans doute massacré sans le secours de quelques officiers que le prince d'Harcourt, gouverneur d'Aubenas, envoya pour rétablir l'ordre. Bancatte, de la paroisse de Mercuer, désigné comme un des principaux auteurs de l'émeute, fut arrêté et conduit en prison.

Le lendemain les mêmes individus se rendirent *tambour battant* à la conciergerie, où Bancatte était

(1) Valeton, *Relation de la révolte de Roure*, où nous avons puisé les principaux documents de cette partie de notre histoire.

1670. détenu, en brisèrent les portes et l'arrachèrent de sa prison. Les bourgeois d'Aubenas les ayant entendus manifester l'intention de jeter Casse dans l'Ardèche, se transportèrent en toute hâte à la maison où il était caché et le conduisirent au château, où il se trouva dès-lors à l'abri de tout danger. Ils essayèrent ensuite de calmer l'effervescence, qui allait toujours croissant; mais ce fut en vain : les mutins ne répondirent à leurs exhortations que par des vociférations et des huées.

De semblables attroupements se formèrent à Joyeuse, à Largentière et dans d'autres localités, et partout on criait : Haro sur les *élus* (1) ! Mort aux sangsues du peuple !

Le 12 mai, trois ou quatre mille paysans, armés de toutes sortes d'instruments meurtriers, pénétrèrent dans Joyeuse et dévalisèrent les marchands. Le 14, huit à neuf cents séditieux, la plupart de Joyeuse, ayant un des consuls de cette ville à leur tête, se livrèrent aux mêmes excès à Largentière. Ils pillèrent la maison du prévôt Tranchat, et menaçaient celle du juge Prat, lorsque les habitants coururent aux armes. Plusieurs coups de fusil furent tirés de part et d'autre. Rochier de La Sablière reçut une balle dans la tête qui l'étendit raide-mort. Pellet, Latronchière et le seigneur de Chazeaux furent grièvement blessés. Enfin, grâces à quelques secours arrivés du voisinage, on parvint à chasser ces misérables, qui se retirèrent après avoir saccagé

(1) Ils donnaient ce nom à tous les particuliers qui remplissaient des fonctions publiques ou qui portaient des titres de noblesse, et même à ceux qui avaient quelque fortune.

plusieurs maisons et menacé les habitants de revenir bientôt en plus grand nombre. 1670.

Dans le même temps, les paysans des environs de Valgorge saccagaient les habitations de Peyret, de Loubaresse et de Chabert, de Vinezac; ceux d'Ailhon et de La Chapelle pillaient les notaires Labeaume et Pierre Lissignol, et offraient à Jacques Roure, de ce dernier lieu, de se mettre à leur tête pour aller à *la chasse des élus*. Il paraît que ce Roure ne se souciait guère de l'*honneur* qu'on voulait lui faire, et qu'il ne se détermina à l'accepter qu'à force de menaces et après avoir reçu un soufflet de la main d'un de ses voisins, appelé Larose. Quoi qu'il en soit, le même jour, 14, Roure, proclamé chef des révoltés, marcha sur Aubenas avec trois cents hommes. Informés de ce mouvement, les principaux d'Aubenas, en l'absence du premier consul et des officiers du prince d'Harcourt, ordonnèrent la fermeture des portes de cette ville; mais les gens du quartier St-Antoine accoururent en masse et les firent rouvrir. Roure étant entré par la porte des Sœurs et ne voyant personne sous les armes, mit au pillage les maisons de Louis Maurin, agent du comte d'Harcourt, de Joachim Serrode et de Melchior Gras, premier consul. Alarmés d'un pareil désordre, les habitants engagent les deux autres consuls à se mettre en mesure d'expulser les bandits; mais les consuls, intimidés, n'osent rien entreprendre. Le Bayle de Vals, qui commande le château, est vainement aussi sollicité de tirer sur eux; il objecte qu'il ne peut s'exposer à un siége sans avoir l'assurance d'être secouru. Alors, une

1670. trentaine de citoyens, ne consultant que leur courage, s'arment le mieux qu'ils peuvent et vont attaquer les gens de Roure à la porte des Sœurs, au moment où ils emportaient leur butin : quatre des séditieux sont tués et la plupart des autres retenus prisonniers. On ferme aussitôt les portes des Sœurs et de Belvèse, dont la garde est confiée aux bourgeois.

Cependant, l'alarme est jetée dans les lieux circonvoisins. Les paysans d'Ailhon, de La Chapelle, de Prades et autres villages plus ou moins rapprochés, se lèvent et se rassemblent au son du tocsin, se dirigent sur Aubenas et menacent d'incendier les maisons rurales et de détruire les récoltes, si les prisonniers ne sont rendus immédiatement à la liberté. Touzières, curé de Prades, et le consul de ce bourg viennent eux-mêmes menacer les aubenassois de l'invasion de dix-sept paroisses prêtes à marcher contre eux pour délivrer leurs partisans. La crainte de voir ravager leurs fermes et d'être exposés à la fureur des mutins, détermine les bourgeois à lâcher les prisonniers.

Cependant le marquis de Castries, lieutenant du roi dans la province de Languedoc, avisé de ces troubles, s'était avancé jusqu'au Bourg-St-Andéol avec plusieurs gentilshommes, la compagnie des gardes de Verneuil, gouverneur de la province, et celle de Florac, prévôt général. Le 15 mai, il rend une ordonnance portant en substance : « qu'il aurait appris qu'au préjudice des ordres du roi on fait des attroupements dans le pays du Bas-Vivarais, avec port d'armes, pillant, saccageant et brûlant

tous ceux qui ne veulent pas adhérer à leurs mauvaises intentions; se servant de menaces de faire des dégâts aux blés des pauvres communautés et par ce moyen les obligeant à les suivre; et pour mieux les engager dans leur rébellion, leur faisant entendre qu'ils ne sont en armes que pour le bien public et empêcher qu'on exige des droits qui les ruineraient, et les persuadant, contre la vérité, qu'il y a un édit qui ordonne de lever dix livres pour la naissance de chaque enfant mâle, cinq livres pour celle des filles, un écu de chaque habit neuf, cinq sous de chaque chapeau, trois sous de souliers, un sou de chaque journée de paysan, cinq sous de chaque chemise neuve et deux deniers sur chaque livre de pain, et qu'ils ont même la malice de faire des exploits et des commandements supposés à des particuliers de payer lesdits droits, pour séduire plus facilement les peuples et les faire révolter; et d'autant que cela pourrait être d'une pernicieuse conséquence, si par *lui* il n'y était pourvu, il fait défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, de faire aucun attroupement avec port d'armes ni autrement, sans l'expresse permission du roi ou de la *sienne*, ni faire courre les faux bruits ci-dessus spécifiés, sous peine de la vie; ordonne à tous les gentilshommes, magistrats, de courre sur les personnes ainsi attroupées et d'arrêter celles qui tiendront de pareils discours; défend à toutes les communautés et particuliers de donner retraite ou fournir des vivres auxdits rebelles, à peine d'être déclarés complices de leurs crimes et perturbateurs du repos public; enjoint à 1670.

1670. tous juges, magistrats, prévôts, d'informer incessamment des contraventions à son ordonnance et de se saisir de la personne de ceux qui voudront s'ingérer de demander et exiger lesdits droits. (1) »

Cette ordonnance fut affichée dans Aubenas. Maurin, qui avait été envoyé en députation auprès du marquis de Castries, et qui en avait rapporté des témoignages d'une grande bienveillance pour les habitants de cette ville, proposa, en plein conseil, de voter des remercîments à ce seigneur, et de députer auprès de lui les principaux de l'endroit pour lui renouveler les assurances de fidélité au roi de tous les bons citoyens d'Aubenas. Un tondeur de drap, nommé Christophe Fumat, repoussa cette proposition avec humeur, en disant : « Nous n'avons que faire de M. de Castries ni de lui envoyer des députations; s'il veut venir ici lui-même, qu'il vienne, personne ne s'y opposera. »

Une rumeur générale accompagna cette imprudente sortie. Les hommes sensés voyant grossir l'orage autour d'eux, établirent secrètement un conseil politique composé de six membres auxquels ils donnèrent plein-pouvoir de prendre telles mesures qu'ils jugeraient convenables dans l'intérêt commun. Ce conseil députa de suite au marquis de Castries, Anne Colomb et Louis Serrode, pour lui demander une garnison de deux cents hommes, afin de pouvoir contenir les factieux. Cette demande fut accueillie en même temps que celle que firent les consuls de Largentière pour obtenir soixante hommes dans un but semblable.

(1) Valcton, *Relation de la révolte de Roure.*

Les attroupements n'en continuèrent pas moins. 1670.
Le tocsin retentit à la fois à La Chapelle, à Ailhon, à Prades, à St-Etienne-de-Fontbellon, à Vogué, aux Mages, à Mercuer, à St-Julien, à St-Privat, à Meyras, à Jaujac, à Vesseaux, à Vals; de toutes parts accoururent des gens armés, et bientôt la plaine d'Aubenas offrit plus de six mille hommes prêts à marcher au premier signal. Roure est proclamé général de cette armée. L'ordre est donné de se porter sur Villeneuve-de-Berg pour en chasser le grand prévôt et ses gens, qui s'y étaient rendus pour juger quelques séditieux, et exterminer les élus dont on s'est procuré les noms. Cette masse s'ébranle et va camper dans la plaine de Tournon à la vue de Villeneuve. Le grand prévôt, effrayé, s'enfuit au Bourg-St-Andéol, tandis que les habitants des faubourgs se réfugient et s'enferment dans la ville, avec la ferme résolution de la défendre.

Roure ayant fait demander des vivres aux habitants de Villeneuve-de-Berg, il lui fut répondu qu'on n'avait à lui envover que des balles. Cette réponse exaspéra le nouveau général, qui fit aussitôt avancer ses troupes. Alors le comte de Vogué l'engagea à suspendre toute hostilité jusqu'à ce qu'il eût conféré avec le marquis de Castries, dont il espérait obtenir le redressement des torts qu'on pouvait avoir envers les séditieux. Le comte se transporta, en effet, au Bourg-St-Andéol, d'où il revint bientôt après avec une ordonnance du marquis de Castries portant abolition de tout ce qui s'était passé et la révocation de l'édit imaginaire qui avait servi de prétexte à l'insurrection. A la publication de

1670. cette pièce, l'armée de Roure déposa les armes aux cris de *vive le roi! fi des élus!* Et chacun se retira paisiblement chez soi.

Le commerce se rétablit; les paysans reprirent leurs travaux habituels, et la tranquillité la plus parfaite succéda à l'éruption qui avait failli embraser de nouveau le pays.

Tout-à-coup le prince d'Harcourt et de Brancas, son beau-père, qui se trouvaient au Pont-St-Esprit, annoncent aux consuls de Villeneuve-de-Berg que le roi pardonne tout, excepté les meurtres, les sacriléges et les placards, et à condition que ses édits seront ponctuellement exécutés; qu'on doit prendre là-dessus ses mesures, afin d'éviter les rigueurs de la justice et l'indignation de Sa Majesté (1).

Les notabilités d'Aubenas redoutant l'effet que pouvait produire une pareille nouvelle, se réunirent secrètement et convinrent de satisfaire eux-mêmes aux édits du roi, à l'insu du peuple. A la vérité, « il ne s'agissait, dit Valeton, que d'une taxe de huit livres sur chaque hôte ou tavernier, et de huit sous pour le droit de quittance; en tout, pour quatre hôtelleries qu'il y avait alors à Aubenas, trente-cinq livres douze sous, plus la somme de soixante-quinze livres pour le droit d'un greffier de la maison consulaire, et autres soixante-quinze livres pour celui de trois experts que le roi y voulait ériger en titre d'office. »

Le prix de ces taxes n'était exigé que pour un an et comme un gage de soumission et d'obéissance

(1) Révolte de Roure.

des habitants envers le roi. La somme ayant été formée, fut déposée entre les mains du premier consul, qui la porta au marquis de Castries, en l'assurant que les honnêtes gens de la ville auraient toujours à cœur de se conformer aux ordres du monarque. 1670.

Le peuple, malgré tout le mystère dont cet acte fut entouré, finit par en avoir connaissance. Les esprits se montèrent; des récriminations on passa aux menaces les plus violentes contre les gentilshommes, les prêtres, et même contre la plupart des bourgeois. « Le temps est venu, disaient-ils, d'accomplir cette prophétie, que *les pots de terre casseront les pots de fer!* Malheur au marquis de Castries, qui n'est qu'un homme sans foi et sans honneur! Malheur aux nobles et aux prêtres, qui sont nos ennemis, et surtout malheur à l'évêque de Viviers, qui en est le chef! »

Les travaux furent abandonnés de nouveau; on reprit les armes, et la sédition s'étendit comme un feu roulant dans toute la contrée. Le marquis de Castries voulut lever quelques milices dans les villes de Montpellier, de Nismes et d'Uzès; mais tous ses efforts dans ce but furent sans résultat; nul ne voulut servir contre les gens du Vivarais, qu'on regardait comme des frères.

Une assemblée fut tenue à Mercuèr pour délibérer sur le parti qu'il convenait de prendre dans d'aussi graves circonstances : plus de cinquante paroisses y envoyèrent des représentants. Constant de Marconnaves et Dupuy des Chassiers furent chargés par cette assemblée de porter au roi une

1670. espèce de manifeste contenant les griefs du peuple.

La sédition prenait un caractère de plus en plus alarmant, et les révoltés parlaient déjà d'aller à Toulouse, au nombre de vingt mille, demander raison au parlement des édits qu'il avait enregistrés au préjudice de la province.

Au milieu de la nuit du 24 juin, cinq gardes du marquis de Castries se présentèrent à une des portes du château. On les fit entrer; et le brigadier qui les commandait informa le premier consul, qui s'y était réfugié avec sa famille, que deux cents hommes, français ou suisses, venaient, par ordre du marquis, renforcer la garnison, etque déjà ils étaient arrivés au pont. Ce magistrat s'empressa d'en instruire Deschames, que la bourgeoisie avait choisi pour son commandant. Celui-ci, qui, sur le bruit qui s'était répandu la veille de l'arrivée de ce renfort, avait supplié le marquis de Castries de n'envoyer aucune troupe, dans la crainte que sa vue n'aigrît davantage les esprits, se trouva fort embarrassé à cette nouvelle. Refuser de recevoir ces deux cents hommes, c'était se mettre en état de rébellion envers le roi; les recevoir, c'était s'exposer à la colère de Roure et attirer sur la ville les plus sanglants excès. Il fallait pourtant se décider. Le devoir l'emporta sur la crainte. Dès la pointe du jour, les portes sont ouvertes; Jayot, de Montpellier, qui commande le détachement, montre son ordre à Lassagne, qui en donne lecture à haute voix en présence d'une foule de citoyens. Une rumeur éclate. Pendant que d'Aubignac ouvre la porte de Belvèze au détachement, les factieux s'emparent de celle de St-Antoine et s'y

barricadent, en attendant des secours du dehors. 1670.
Jayot fait alors un *appel aux bons serviteurs du roi.* Quelques bourgeois se joignent à lui. Il prend une soixantaine de suisses, et se met en devoir de chasser les mutins du poste qu'ils occupent. Mais Deschames et Rogier l'ayant devancé dans le but d'empêcher une effusion de sang, parviennent, à force de supplications, à les faire retirer, et tout rentre dans l'ordre.

Le calme ne dura pas long-temps. Un apothicaire, nommé Achard, et Pierre Sauzet furent envoyés à la comtesse d'Harcourt, qui se trouvait au Pont-St-Esprit avec le prince son fils, pour la supplier de s'employer auprès du lieutenant-général de la province à l'effet d'obtenir le rappel de Jayot et de ses soldats. Dans l'intervalle, Roure, qui était campé à la vue d'Aubenas, avait fait couper les écluses des moulins afin de réduire cette ville à la nécessité de se rendre sans condition au bout de quelques jours. Des paysans de Mages étant venu le joindre, il prit la résolution de tenter de suite un coup de main sur la place. Ces paysans mirent des cocardes blanches à leurs chapeaux, et se présentèrent à la porte des Frères-Mineurs, aux cris de *vive le roi!* Trente suisses qui la gardaient, trompés par ces fausses démonstrations, laissèrent entrer quatre-vingts de ces hommes, bien armés. La supercherie fut bientôt découverte. Christophe Chalabreysse, second consul, Lagarde, Deyrolles et Durieu, de Villeneuve-de-Berg, coururent à la porte des Frères-Mineurs, suivis des officiers de la garnison, et s'y rencontrèrent avec une foule de paysans qui se dis-

1670. posaient à suivre les premiers, entre autres Boironnet et Mathieu des Alaris, du lieu des Mages. Sommés de se retirer, ils répondirent par des invectives. Trois ou quatre coups de pistolet furent tirés sur eux : Mathieu des Alaris tomba frappé mortellement d'une balle et Boironnet fut blessé à la cuisse d'un coup d'épée que lui porta le second consul.

Au bruit de ces détonnations, vingt-cinq ou trente paysans qui étaient à cent pas de là sur le chemin des Blaches ou de Bourneau, s'élancent vers la porte aux cris de *tue! tue!* Jacques Girard, qui a trouvé le moyen de s'introduire dans le clocher, sonne le tocsin, et les suisses, pris entre deux feux, abandonnent la porte.

Quelques coups de fusil ayant été tirés des fenêtres pendant qu'ils traversaient la rue Ste-Anne, l'un d'eux fut tué; ils usèrent de représailles sur un maréchal-ferrant, nommé André Avon, qui s'étant trouvé sur leur passage, reçut un coup de pistolet dans la tête. Ceux qui gardaient la porte St-Antoine suivirent l'exemple de leurs camarades, et allèrent se réfugier avec eux dans la cour du château.

Maîtres de la ville, les séditieux en ouvrirent les portes à Roure, qui entra par celle des Sœurs, qu'on appelle depuis la *porte du malheur*. Il fut suivi de plus de douze cents hommes, qui commencèrent par visiter les caves et allèrent ensuite piller la maison de Chalabreysse.

Cependant Deschames, qui connaissait particulièrement Roure, et qui avait entendu dire à Jayot qu'il abandonnerait volontiers le château si on lui

permettait de se retirer avec ses gens, proposa au 1670.
chef des révoltés de laisser sortir la garnison; Roure y consentit : il ajouta même que, pour la garantir de toute avanie, il l'escorterait avec une partie de ses troupes. Sur cette réponse, Deschames se rendit au château avec Defons, son beau-frère, et André Charrier de St-Privat. Mais Jayot, à qui Renouard, bailli de la comté de Montlaur, qui s'y était réfugié, avait conseillé de tenir bon, en l'assurant que le château était pourvu de munitions de guerre et de bouche pour plus de trois mois, repoussa fièrement l'offre de Roure, en disant qu'il avait soutenu des siéges avec quatre cents hommes dans des places attaquées par plus de vingt mille, et qu'il ne céderait pas celle qu'il occupait à une poignée de rustres. Charrier fut chargé de porter cette réponse à Roure. Deschames et Defons restèrent dans le château.

Le lendemain 26, la maison de Montesaigne, où le sieur de Lassagne était logé, fut investie, dès six heures du matin, par quatre cents paysans qui, après en avoir brisé les portes, se mirent à la recherche de ce gentilhomme. De Lassagne, au premier bruit qu'il entendit, se réfugia sous un petit escalier; les mutins l'y ayant bientôt découvert, le forcèrent d'en sortir en lui lançant d'énormes pierres des étages supérieurs. Il demanda quartier, déclarant qu'il n'était point un élu et offrant de marcher à leur tête contre les ennemis du peuple. Les révoltés ne voulant rien entendre, de Lassagne sortit deux pistolets de ses poches, qu'il déchargea sur eux : au même instant il fut massacré, dépouillé

1670. de ses vêtements et traîné tout nu dans les rues jusqu'au de milieu l'église, où on l'abandonna.

D'Aubignas et Pierre d'Almeras, son cousin, éprouvèrent le même sort. Assaillis dans leur habitation par une autre bande, ils voulurent se sauver par la toiture : d'Aubignas y fut atteint d'une balle qui l'étendit raide-mort; d'Almeras, frappé presque en même temps d'un coup de mousquet à la tête, tomba également privé de la vie sur le corps de son parent. La maison fut pillée, saccagée, et les cadavres furent précipités dans la cour et complètement dépouillés.

Quoique rien ne puisse justifier de semblables crimes, il importe de dire que de Lassagne et d'Aubignas s'étaient attiré l'inimitié des gens de Roure par la violence de leurs procédés et surtout en maltraitant ceux qui avaient voulu s'opposer à l'entrée des soldats de Jayot.

Le nombre des révoltés augmentait à vue d'œil. Déjà près de neuf mille hommes étaient entrés dans Aubenas. Cette force imposante paralysait le dévoûment des habitants les mieux intentionnés. Quelques-uns, craignant d'être compris dans le châtiment que la révolte ne pouvait manquer d'attirer sur cette malheureuse ville, se rendirent, le 27, au collége des Jésuites et formulèrent, en présence des pères Bellet, recteur, et Deydier, syndic, une déclaration dans laquelle ils exposèrent ce qui s'était passé depuis le 17 mai, la difficulté de leur position, et protestèrent de leurs bonnes intentions en même temps que de leur dévoûment à la cause du roi.

Roure ayant compris la nécessité d'organiser son

armée, prit pour major-général Constant de Marconnaves; pour lieutenant, Balazuc de La Chapelle, et pour secrétaire, Martin d'Antraigues. Quant aux autres officiers, chaque communauté nomma celui de sa brigade, qu'elle choisit dans son sein. 1670.

Après avoir établi des barricades et des corps-de-garde dans toutes les rues et placé des troupes au pont de l'Echelette et près de la tour de Ville, pour en défendre le passage, il fit attaquer le poste des Ecuries, du côté de la place du Temple, où les suisses avaient formé quelques retranchements. Cette action coûta la vie à cinq ou six d'entre eux; ils eurent en outre un grand nombre de blessés. Les pertes de Roure furent plus considérables. Pendant qu'on était aux prises sur ce point, un des détachements de ce dernier saccageait et pillait les principales maisons d'Aubenas, notamment celles de Puech, lieutenant de bailli, et de Dubreton, et incendiait les granges de d'Aubignas, de Serrode et de Chalabreysse, situées près d'Aubenas.

La fureur des séditieux n'eut bientôt plus de bornes. Le père de Maurin, vieillard octogénaire, fut arraché de son habitation : on lui donna le choix de mourir par le poignard ou d'aller frapper à la porte du château. Il n'y avait pas à hésiter. Le vieillard prend ce dernier parti; mais au moment où il entrait dans la cour, il tomba frappé mortellement d'un coup de feu tiré de la maison d'un nommé Genestière. Sa mort fut suivie de l'exil de sa veuve, du pillage de la maison de son fils et de l'assassinat du domestique de ce dernier.

Un autre vieillard du même âge, Ozée Serrode,

1670. ayant été rencontré sur le chemin de Vals au Cheylard, fut ramené à Aubenas; là, on lui enjoignit d'aller se promener sur la place, sous peine d'être assommé; or, la garnison du château ayant ordre de tirer sur tous ceux qui s'approchaient de l'enceinte, fit feu sur lui, et il fut atteint d'une balle qui lui enleva la moitié du crâne. Ainsi périrent Jean Vigier, cadissier, et Louis Massol, instituteur: l'un de la main des suisses, l'autre de celle des factieux. Enfin, Joachim Serrode, qui s'était réfugié au lieu de Moucheyres pour échapper au péril commun, y fut impitoyablement massacré. Sa veuve, privée d'asile, erra long-temps dans les bois avec cinq enfants en bas âge dénués de tout secours.

Le récit de tant d'atrocités remplit le cœur d'amertume et de dégoût. Croirait-on pourtant qu'il s'est trouvé un homme capable de les ériger en vertus, de présenter les gens de Roure comme des héros, et ce chef de révoltés comme un des plus grands capitaines des temps anciens et modernes! (1).

Le 27, Roure reçut un nouveau renfort de quatre cents hommes, que lui amenèrent Chambonas, des Boutières, et La Tourette, son neveu. Le lendemain, Jayot fut tué d'un coup de mousquet, dont il reçut la charge dans les reins au moment où il visitait quelques postes. Sa mort causa une grande émotion aux suisses, qui, se voyant vivement attaqués par La Tourette, jeune homme plein de vigueur et d'audace, abandonnèrent leur poste des Ecuries et coururent s'enfermer dans le château.

(1) « Si Roure eût vécu du temps du paganisme, Roure eût pu être un Dieu. » — *Révolte de Roure, épisode des guerres intestines du Vivarais*, par A. Martinais, page 27.

Ce fut dans ces entrefaites qu'Achard revint du Pont-St-Esprit, où il s'était rendu, comme nous l'avons dit, pour réclamer l'intervention de la comtesse d'Harcourt auprès du marquis de Castries. La réponse qu'il en rapporta ayant fait soupçonner qu'il s'était mal acquitté de sa mission, on envoya une nouvelle députation à la comtesse. 1670.

La situation d'Aubenas devenait de plus en plus critique. Les troupes de Roure avaient épuisé toutes les ressources, et il était impossible de pourvoir plus long-temps à leur subsistance. Roure, cédant à la nécessité, nomma La Tourette son lieutenant pour le siége; chargea Constant de la police, et ayant ordonné aux paroisses d'apporter des vivres à leurs brigades respectives, et à Aubenas de fournir du vin aux troupes qu'il laissait dans cette ville, il en sortit avec deux mille hommes pour se mettre en campagne.

Les députés envoyés à la comtesse d'Harcourt rencontrèrent à Aps le prince son fils et le comte de Brancas, beau-frère de celui-ci, qui s'étaient réunis chez le vicomte de Beaune. Ils les entretinrent de leur mission et de la déplorable position d'Aubenas, et les supplièrent d'interposer leur autorité pour empêcher sa ruine. Le comte de Brancas les chargea de se rendre auprès de Roure et de l'engager à envoyer quelqu'un à Aps avec qui l'on pût prendre des arrangements. Ils se retirèrent pour aller informer Roure de cette conférence. Le chef des révoltés envoya aussitôt son ami Chambonas au château d'Aps.

Chambonas était homme de sens et plein de

1670 loyauté. Il exposa avec beaucoup de mesure et de sagacité au comte de Brancas les griefs du peuple et les raisons qui l'avaient déterminé à prendre les armes. Le comte lui représenta tout le danger qu'il y aurait pour Roure et ses adhérents à se maintenir plus long-temps dans un état d'hostilité envers le souverain, et surtout à continuer les meurtres et les excès dont ils s'étaient rendus coupables. Il l'engagea fortement à user de l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de Roure pour déterminer celui-ci à mettre bas les armes et à implorer la miséricorde du roi, s'engageant, à cette condition, d'obtenir de ce prince une amnistie générale.

Chambonas prit congé du comte, après lui avoir promis de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans le pays.

Roure entra facilement dans les vues du comte de Brancas; il le chargea même de rédiger la minute de la lettre que le peuple devait écrire au roi. Cette lettre fut conçue dans ces termes :

Lettre du peuple du Bas-Vivarais au Roi.

« Sire,

» Vos pauvres sujets ayant été forcés de se séparer de l'obéissance qu'ils doivent à Votre Majesté, viennent implorer à genoux sa miséricorde, afin qu'oubliant leurs fautes, elle leur donne lieu de les réparer en employant leurs biens et leur vie pour le service de Votre Majesté. Nous espérons, Sire, que sa bonté considérera nos soumissions, nos réparations et nos

» douleurs, et qu'à l'exemple de Dieu dont elle 1670.
» tient la place ici-bas, elle ne rejettera pas la prière
» de son pauvre peuple, qui veut vivre et mourir
» dans l'obéissance et la fidélité qu'il doit à Votre
» Majesté. »

En même temps, le traité suivant fut conclu entre le prince d'Harcourt, le comte de Brancas et les députés de Roure.

« M. le prince d'Harcourt et M. le comte de Brancas promettent à ces messieurs qui se sont adressés à eux pour implorer la bonté du roi, et qui, sur l'assurance qu'ils leur en ont donnée, se sont aussitôt soumis et ont mis armes bas, d'employer tout leur crédit auprès de S. M. pour leur procurer une amnistie générale, et, dans quinze jours, leur faire savoir la volonté du roi, qui, selon la connaissance qu'ils ont de sa bonté, ne la leur refusera pas; et comme dans ce temps-là ils se tiendront dans toute sorte de soumissions, ils supplient S. M. qu'ils ne soient point inquiétés; et M. le prince d'Harcourt et M. le comte de Brancas prieront M. le marquis de Castries de n'envoyer aucunes troupes vers eux. »

Il fut en outre statué que pendant une trève de quinze jours personne ne sortirait du château, et qu'on enverrait à ceux qui s'y trouvaient les provisions nécessaires pour leur subsistance. Le prince d'Harcourt écrivit à Renouard pour l'inviter à se conformer strictement à cette clause. De son côté, Roure fit observer loyalement les articles de la trève; il fit plus : le comte de Brancas lui ayant fait dire que le plus sûr moyen d'obtenir la clémence du roi serait de livrer à la justice ceux de

1670. ses gens qui avaient commis des sacriléges et incendié des habitations, Roure l'assura, par écrit, qu'il allait s'enquérir de ceux qui pouvaient avoir commis de semblables crimes et en faire un sévère exemple. Il tint parole.

Les femmes et les enfants qui s'étaient réfugiés au château purent rentrer dans leurs domiciles, et Roure fournit exactement aux soldats du roi les vivres qu'il avait promis, malgré les murmures de ses officiers, qui ne lui obéissaient guère que lorsqu'il s'agissait de quelque entreprise où le pillage était en perspective.

Cependant plusieurs jours s'écoulèrent sans que les promesses du comte de Brancas se réalisassent. Roure, naturellement défiant, commença à concevoir des craintes sur l'issue des négociations; et lorsque les habitants d'Aubenas, de concert avec le prince d'Harcourt, vinrent lui proposer de réduire à trois cents hommes les troupes qu'il avait dans la ville, il répondit hautement qu'il avait fait assez de concessions, et que la garnison resterait telle qu'elle était, jusqu'à la solution des affaires. Le 11 juillet, le comte de Vogué, accompagné de Ste-Colombe, lieutenant des gardes du duc de Verneuil et gouverneur de Carcassonne, vint l'engager à déposer les armes, en lui faisant entendre que cet acte de condescendance, qu'il devait à son souverain, le lui rendrait favorable. Roure s'y refusa nettement, et déclara qu'ayant déjà été trompé par le marquis de Castries, il devait se tenir sur ses gardes, et qu'en conséquence, il ne désarmerait pas le premier. Tout ce qu'on put obtenir de

lui, ce fut le renvoi au marquis de ses cinq hommes 1670.
qui étaient restés au château.

Dans cette circonstance, le jeune La Tourette, accusé de plusieurs vols et de quatorze meurtres, ayant voulu assassiner Roure, fut lui-même massacré par les partisans de ce dernier, pendant qu'il accompagnait le marquis d'Antraigues au Bourg-St-Andéol.

Le même jour, un citoyen d'Aubenas, généralement estimé, Defons, reçut une balle dans la poitrine au moment où il sortait du château pour aller prendre les vivres que Roure faisait fournir à ceux qui l'occupaient. Cet événement causa une vive émotion dans la place. La trève fut rompue pendant quelques heures. Les gens de Roure, accusés de ce meurtre, protestèrent de leur innocence et affirmèrent que le coup était parti du château. Tout rentra dans l'ordre.

A l'expiration de la trève, on proposa une nouvelle conférence entre Roure et le comte de Brancas. Roure y ayant consenti, il se rendit à Aps en compagnie de Chambonas, oncle de La Tourette, de Grand, son oncle, de Vissac, son beau-frère, et une foule de bourgeois, avec une escorte de trois cents hommes. Tout portait à croire qu'on reviendrait avec le traité de pacification si désiré et si vainement attendu jusque-là. Il n'en fut point ainsi. Le comte de Brancas commença par dire à Roure que le courrier qu'il avait expédié à la cour était tombé malade en revenant. Mais il ajouta que M. de Bezons, intendant de la province, lui avait assuré que ce courrier, parti de Paris le 12 juillet, était réellement porteur

1670. d'une amnistie. Là-dessus il engagea de nouveau Roure à désarmer, en lui disant que c'était le seul moyen d'obtenir sa grâce.

Roure, que tant de délais et de tergiversations rendaient de plus en plus défiant, répondit qu'il avait besoin de consulter ses amis sur une question aussi grave, et il se retira pour en conférer avec Rigaud des Mages, Martin, son secrétaire, Talhand d'Antraigues, Balazuc et autres, qui avaient toute sa confiance. Ceux-ci pensèrent qu'il importait de prendre des précautions et de ne rien céder sans avoir reçu des garanties; en conséquence, il fut décidé qu'on exigerait préalablement l'évacuation du château, la remise en otage de trois ou quatre de ceux qui le tenaient, et, avant toutes choses, l'acte d'amnistie en bonne forme.

Roure retourna chez le comte et lui fit part de la résolution de son conseil. Cette communication fut loin de satisfaire l'homme du roi; toutefois, dissimulant le mécontentement qu'elle lui causait, et cherchant à gagner du temps, il demanda que la trève fût prolongée jusqu'au 19, époque à laquelle l'intendant de la province devait arriver au Bourg-St-Andéol. Roure y consentit, et reprit le chemin d'Aubenas avec son escorte, moins Chambonas, qui craignant peut-être d'éprouver le sort de son neveu, abandonna la cause des révoltés.

Le 19, de Ste-Colombe et de Bernis, de St-Marcel-d'Ardèche, se rendirent à La Villedieu et firent prier Roure de venir les joindre, en lui annonçant qu'ils avaient des choses importantes à lui communiquer; Roure, croyant qu'il s'agissait en-

core de quelque prétexte d'ajournement, refusa d'abord de s'y transporter; mais ses parents, ses amis et les ecclésiastiques d'Aubenas, dans la persuasion que sa démarche aurait pour résultat le terme des maux dont cette ville était si cruellement affligée, vinrent ensemble le supplier, les larmes aux yeux, d'accepter l'entrevue qui lui était offerte. Roure, cédant à leurs instances, partit pour La Villedieu. 1670.

A son arrivée, Ste-Colombe lui assura que l'intendant venait d'arriver au Bourg-St-Andéol avec l'acte d'amnistie, et l'engagea à envoyer quelqu'un dans cette ville pour en prendre une copie.

Roure, plein de confiance en ses paroles, et bien loin de se douter que ce fût un stratagème pour donner à l'armée du roi le temps d'arriver, fit partir sur-le-champ Talhand pour le Bourg-St-Andéol, et se retira en déclarant au gouverneur de Carcassonne qu'il ferait désarmer aussitôt que l'acte d'amnistie lui serait parvenu.

A son retour à Aubenas, Roure, par suite d'une idée que nous ne pouvons nous expliquer, envoie chercher le comte de Vogué par quarante fusiliers, et rassemblant ses troupes autour de lui, le force à en prendre le commandement avec le titre de général. Valeton traduit ainsi le *sens* du discours qu'il adressa au comte dans cette occasion :

« Monsieur, sur les fausses impressions qu'on a données à S. M. que nous avions pris les armes contre son service, nous avons jeté les yeux sur vous, qui êtes un homme de crédit et d'autorité, pour vous supplier très-humblement d'avoir la bonté

1670. de lui faire connaître que la plus forte de nos passions est de vivre et de mourir dans l'obéissance que nous lui devons, et que si, par la malice de nos ennemis, nous sommes assez malheureux de lui avoir déplu dans nos attroupements, dont le but unique est d'exterminer les élus qui nous font mourir de faim, et que l'affaire traînant en longueur, nous ayons besoin de vos bons avis, il vous plaira, Monsieur, nous faire l'honneur de nous en assister, avec promesse solennelle, que nous faisons tous ici, d'obéir aveuglément à vos ordres et de vous reconnaître en qualité de général. »

Roure, après cette harangue, fit prêter serment par ses troupes au noble comte, fort contrarié, sans doute, de cette étrange promotion, et qui crut néanmoins assez prudent de protester de son dévoûment à la cause du peuple et de promettre de l'appuyer du mieux qu'il lui serait possible.

Roure ne s'en tint pas là : il crut qu'un second général donnerait encore plus d'importance à son parti. A cet effet, ayant jeté les yeux sur le comte de Laroche, il envoya un détachement pour se saisir également de sa personne et l'amener à Aubenas. Mais celui-ci, en le voyant arriver, crut qu'il venait pour l'attaquer et fit tirer sur ce détachement du haut de son château. Les gens de Roure voulurent en faire le siége; mais n'étant pas assez nombreux, ils prirent le parti de se retirer.

La conduite de Roure va paraître bien plus extraordinaire : le comte de Vogué, singulièrement embarrassé de la charge qu'il avait été contraint d'accepter, chercha bien vite à s'en démettre. Il assembla les

troupes, et parvint à les persuader que personne 1670.
n'était plus capable que le comte du Roure, lieutenant-général de la province, de disposer le roi en leur faveur. Il ajouta que le comte étant son parent, il obtiendrait aisément son concours, et proposa de se rendre lui-même au Bourg-St-Andéol, où il se trouvait, disait-il, pour conférer avec lui. Roure accepta cette offre, et jaloux de prouver la pureté de ses intentions, il n'hésita pas à désarmer et même à faire fusiller ceux de ses gens qui s'étaient fait remarquer par des excès criminels.

Le comte de Vogué se mit en route le 21, avec une escorte de cinquante hommes, commandés par Rigaud des Mages. Arrivé à Villeneuve-de Berg, il ordonne une halte dans le faubourg et entre dans la ville avec Rigaud seulement. Lebret, maréchal-de-camp, s'y trouvait avec une compagnie de dragons. — « La paix! la paix! s'écrie le comte, à la vue du général. — Quoi! répond Lebret, parle-t-on ici de paix avec le roi! Où sont ceux qui veulent lui faire la guerre? » Et sans attendre la moindre explication, il fait attaquer et tailler en pièces par ses dragons l'escorte du comte de Vogué.

Roure venait d'être informé de cet événement, lorsque Talhand, arrivant du Bourg-St-Andéol sans amnistie, lui annonça que l'armée du roi avait franchi le Rhône. Alors seulement il comprit qu'il avait été joué, et qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre, pour dérober sa tête à l'échafaud, que de mourir les armes à la main. Il rassemble aussitôt ses troupes, les harangue et enjoint à toutes les communautés de lui envoyer des renforts, menaçant de réduire en

1670. cendres celles qui hésiteraient à se donner à la cause populaire; et laissant dans Aubenas Galimard de Genestelles et Roure de Lanas, avec sept à huit cents hommes, il se porte avec treize cents sur La Villedieu, le 23 juillet.

L'armée royale rassemblée à Viviers, était de quatre mille six cents hommes, dont quinze à seize cents de cavalerie, composée de mousquetaires du roi, commandés par d'Artaignan; de quatre escadrons aux ordres de Sommières, de Choiseul, de Foucault et de St-Estève; de deux compagnies du régiment royal-dragons et d'un grand nombre de gentilshommes volontaires du Languedoc. L'infanterie avait pour chefs, de Grancei, de Jonsac, de Montagu, Meyneloti et Durcel. Le marquis de Castries, le comte du Roure, lieutenants-généraux, et le maréchal-de-camp Lebret, dont nous avons parlé, étaient à la tête de cette armée, où figuraient aussi le prince d'Harcourt, le comte de Brancas et le marquis de Vardes, gouverneur d'Aigues-Mortes, qui avaient voulu faire partie de l'expédition. Elle se mit en marche le 25, et vint camper au Pradel dans la soirée du même jour, avec la résolution d'y passer la nuit. Mais un officier qu'on avait envoyé avec quelques éclaireurs pour tâcher de reconnaître les forces de Roure, étant venu affirmer qu'il n'avait pas plus de dix-huit cents hommes, le maréchal-de-camp Lebret reçut l'ordre d'aller l'attaquer de suite avec toute la cavalerie. Les troupes de Roure, après avoir opposé quelque résistance, furent mises dans une déroute complète.

Le lendemain, l'armée royale fit son entrée à

Aubenas, dont la garnison venait de fuir dans le plus grand désordre. 1670.

Le 27 et le 28, une foule de séditieux, condamnés, les uns par un conseil de guerre, les autres par les juges-mages en la sénéchaussée et siége présidial de Nismes, qui s'étaient transportés sur les lieux, furent pendus. Dans le nombre se trouvèrent Vincent Simon, l'un des sergents de Roure, et Jean Martin, son secrétaire. On en envoya cinq ou six cents aux galères et autant en exil. Quelques femmes de la rue St-Antoine furent fouettées publiquement. Peu de jours après, le maréchal-de-camp Lebret, de son autorité privée, fit pendre un des révoltés à Largentière et brûler la maison de Roure, à La Chapelle. De Jouvel, mestre-de-camp, fit passer par les armes, sans autre formalité, deux des plus mutins de cet endroit, Lafare et Lebret.

Largentière eut aussi sa part des exécutions : Pierre Allier de Chassiers, et Jean Lodier de St-Fortunat, y furent rompus vifs, pendant qu'on se contentait de pendre Jean Combe, Pelet de Gravières, Fraysse de Boulogne, Ribou de St-Andéol, Girard d'Aubenas et quelques autres.

Au milieu du deuil qu'imprimaient ces actes d'une trop rigoureuse justice, l'armée royale se livrait à des désordres non moins affligeants : bestiaux, denrées, foins, tout devint la proie de ses fourrageurs, qui, non contents de leur butin, incendiaient les fermes, les hameaux, les villages et passaient au fil de l'épée tous les paysans qu'ils soupçonnaient appartenir au parti de Roure. La terreur fut si grande que, désespérant de leur salut, les habitants,

1670. innocents ou coupables, abandonnaient également leurs demeures. La désertion fut telle, que l'intendant de la province se vit obligé d'enjoindre, tant à ceux d'Aubenas qu'à ceux des lieux circonvoisins, par une ordonnance du 20 août, de rentrer dans leurs domiciles, sous peine d'être *déchus de la grâce que S. M. daignait accorder à ses sujets rebelles du Bas-Vivarais.*

Quant à Roure, un jugement rendu par coutumace le 21 à Villeneuve-de-Berg, le condamna au supplice de la roue et à la confiscation de tous ses biens au profit de l'état. Une disposition particulière de l'arrêt portait que sa femme et ses enfants seraient bannis à perpétuité du royaume.

Les lettres de grâce et d'abolition parurent enfin: il y eut exception à l'égard de Roure, chef des séditieux, Balazuc, Feuillade, St-Salvadon, Chases de La Chapelle, Christophe Fumat, Jean Missol d'Aubenas, dit Boironnet, et quelques autres; en furent également exclus les prisonniers, les chefs de la sédition d'Alais, les auteurs de *sacriléges et autres crimes exécrables*, commis tant sur les prêtres que sur les séculiers, les communautés d'Aubenas, d'Ailhon, de Vogué, La Chapelle et La Villedieu, auxquels on enjoignait de faire les procès. Par un arrêt rendu à Alais, le 12 septembre, la ville d'Aubenas fut privée du droit d'entrée aux états généraux de la province et particuliers du Vivarais. Cet arrêt portait en outre que les clochers de cette ville, ceux de La Villedieu, de La Chapelle, de Vogué et d'Ailhon seraient écimés et les cloches descendues, sans qu'elles pussent y être replacées que par permission expresse du roi.

Roure, arrêté peu de temps après à St-Jean-Pied-de-Port, au moment de passer en Espagne, fut conduit à Montpellier et condamné à être rompu vif. Son exécution eut lieu dans cette ville le 29 octobre. Son corps fut exposé sur le grand chemin qui y conduit; et sa tête, portée à Aubenas quatre jours après, resta perchée pendant quelque temps sur la porte St-Antoine. Conformément à une des dispositions de l'arrêt, sa maison et sa grange, appelée la Lavaude, furent rasées. Le bourreau en ayant arraché les fondements, y planta un poteau surmonté d'une lame de cuivre où étaient écrits le nom et la cause de la condamnation du supplicié. 1670.

Ainsi finit cette levée de boucliers excitée par l'énormité des impôts et déterminée par des vexations et la menace de nouvelles charges. La révolte contre l'autorité légitime est toujours un crime; mais le châtiment qu'elle entraîne doit être gradué, modifié selon les circonstances et le degré d'intelligence de ceux qui s'y sont livrés. C'est ce qu'on ne fit pas, et les représailles sanglantes qu'on exerça envers les séditieux d'Aubenas resteront comme une flétrissure au règne de Louis XIV.



CHAPITRE VIII.

Nouvelles persécutions contre les protestants. — Les dragonnades. — Le marquis de St-Ruth. — Exploits de ses dragons. — Reprise d'armes en Vivarais. — Echec du comte de Tressé près de Chalancon. — Refus d'amnistie offerte aux protestants du Vivarais. — Leur défaite par le duc de Noailles à l'Herbasse et autres lieux. — Conversion du ministre Audoyer. — Supplice du ministre Homel. — Soumission des cévenols par le duc de Noailles. — Le comte d'Estrades à Nismes. — Fuite des ministres Icard, Peyron et autres, qu'on exécute en effigie. — St-Ruth et d'Hérapine. — Cruautés de la fille aînée du marquis de Portes. — Résolution du roi d'anéantir le calvinisme en France. — Révocation de l'édit de Nantes. — Huit cent mille protestants quittent le royaume. — La Bergère de Crest. — Les petits prophètes. — Gabriel Astier. — Le marquis de Folleville et le prophète Valette. — Mort du capitaine Tirbon. — Bâville et de Broglie à Privas. — Combat de Pourchères. — Combat du Cheilaret. — Exploits de Folleville. — Retour de Bâville et de Broglie à Montpellier. — Gabriel Astier est rompu vif à Bays. — Violences des catholiques envers les cévenols. — Vivens, Brousson et Roman. — Assassinat des curés de St-Marcel et de Conquerac, du vicaire de Soudorgues, de Bagard, Gauthier, Claparède et Séverac, par les protestants. — Proposition de Vivens à Schomberg. — Mort de Vivens. — Prise et supplice de Capien et de Carrière. — Fuite et retour de Brousson. — Son entrevue avec la Bergère de Crest. — Sa tête est mise à prix. — Près de cent protestants de tout sexe sont condamnés aux galères ou à une réclusion perpétuelle. — Arrestation et supplice de Brousson. — Roman, arrêté, est délivré par les siens

et passe en Allemagne. — Intrigues de cour. — Nouvelles merveilles de l'esprit prophétique. — Guerre à l'extérieur et à l'intérieur. — Daniel Raoul et Etienne Gout. — Mesures de Bâville. — Supplice de Raoul et de Floutier. — Massacre du Creux-de-Vaie. — Supplice du prophète Gaspard, et ruine de sa famille. — Exploits de St-Côme. — Affaire du Pont-de-Montvert. — Mort de l'abbé du Chayla. — Les camisards. — Roland et Jean Cavalier. — Incursion des camisards en Vivarais. — Le comte Du Roure. — Combat de Vagnas, où le baron de La Gorce est tué avec plus de cinq cents catholiques. — Autre combat à Vagnas, où les cévenols sont défaits à leur tour. — Arrivée du maréchal de Montrevel en Languedoc. — Ses forces. — Egorgement de quatre-vingts calvinistes dans un moulin. — Prise du château de Pompignan par les calvinistes. — Bataille de Pompignan, où les calvinistes perdent cinq cents hommes. — Nouvelle incursion des camisards en Vivarais. — Charmasson, sous le nom de Cavalier, tente d'insurger le pays. — Moyens qu'il emploie. — Il est défait par de Julien à Franchesin. — Victoire de Cavalier et de Roland. — Rappel de Montrevel. — Revers de Cavalier et de Roland. — Arrivée du maréchal de Villars à Nismes. — Sa conduite envers les camisards. — Son traité avec Cavalier. — Roland, chef suprême des camisards. — Mort de Roland et supplice des siens. — Le dernier chef des camisards et le maréchal de Villars. — Pacification des Cévennes et du Vivarais. — Rappel du maréchal de Villars. — Tentative d'insurrection. — Justet, de Vals. — Défaite du colonel Courten. — Combat de Leyris. — Mort de Justet et de Billard. — Mort d'Abraham Mazel. — Les alliés à Cette. — Leur expulsion. — Majal Deshubas. — Massacre de neuf cents calvinistes à Prélong. — Mandrin. — Les états de Languedoc appellent le Vivarais à la civilisation. — Révolution de 1789.

Les idées religieuses avaient été complètement étrangères, comme on l'a vu, à la sédition d'Aubenas. Depuis quelques années, catholiques et protestants vivaient en assez bonne intelligence, dans 1682.

1682. tout le Languedoc, lorsque Louis XIV conçut la grande, mais funeste pensée de ramener la France entière à l'unité de foi; dès cet instant commença, envers les religionnaires, un système d'oppression intolérable. Obsédé par un clergé implacable, et croyant faire choses agréables à Dieu, ce prince accorda autant d'édits qu'on lui en demanda contre le calvinisme. Privés déjà des honneurs et des principales charges, les protestants se virent interdire l'exercice de toute profession et même celui des plus vils métiers. Après leur avoir ôté les moyens de pourvoir à leur subsistance par le commerce et le travail, on abattit leurs temples, on persécuta, on emprisonna les plus zélés d'entre eux; on poussa même la barbarie jusqu'à défendre de recevoir leurs malades sous un prétexte de charité. Enfin vinrent les *dragonnades* (1). Elles commencèrent dans le Poitou en 1682, et, en peu de jours, trente-neuf mille protestants se convertirent au catholicisme par l'influence de la *mission bottée* de l'intendant de Marillac.

Du Poitou la persécution passa dans le Languedoc, dans tout le Dauphiné et même dans la principauté d'Orange. Des provinces méridionales elle s'étendit aux provinces du nord et parcourut le reste du royaume. Elle se fit sentir surtout dans les Cévennes et dans le Vivarais. Là, poussés à bout par la démolition de leurs temples, l'interdiction de

(1) C'est le nom qu'on a donné aux persécutions dirigées sous Louis XIV contre les protestants, parce que, au lieu de se servir de moyens de persuasion pour les ramener à la foi catholique, on employa la violence, et qu'on donna des dragons aux prêtres pour auxiliaires.

leurs assemblées et le supplice de leurs plus ardents zélateurs, les religionnaires reprirent les armes; on se livra des combats sanglants, où le désespoir de ces derniers suppléa souvent à leur petit nombre et à leur peu d'expérience contre la multitude et la discipline d'ennemis aguerris et avides de carnage et de butin. 1682.

Le maréchal-de-camp marquis de St-Ruth, ancien page du maréchal de La Melleraie, dont il venait d'épouser la veuve, était parti de Lyon, par ordre de Louvois, à la tête du régiment-général des dragons et de ceux des Cravattes et de Condé. Il se porta sur la ville de Crest, et, de là, sur la forêt de Saou, située à une lieue sud de cette ville. Persuadé qu'un parti nombreux de protestants s'y était réfugié, il essaya de l'investir; mais la vaste étendue de cette forêt ne lui permit pas d'en venir à bout. Il y pénétra néanmoins, et fut singulièrement désappointé en n'y trouvant qu'un pâtre inoffensif, qui lui apprit que les insurgés étaient partis dès le grand matin pour Bourdeaux, village voisin, où ils devaient tenir une assemblée le lendemain 29 août.

St-Ruth, ayant passé la nuit dans la forêt, se rendit à Bourdeaux dès la pointe du jour suivant; mais les protestants n'y étaient plus : ils venaient de suivre un de leurs ministres qui devait prêcher ce jour-là à Bezaudun. Toutefois les habitants de Bourdeaux, à la vue des dragons, sonnèrent le tocsin et firent avertir le pasteur du danger dont on était menacé. Celui-ci, interrompant son prêche, se mit bravement à la tête de ses ouailles, au nombre de cent cinquante, et attaqua vivement St-Ruth près

1682. du village; puis se retranchant derrière des murs en pierres sèches, qui soutenaient un vignoble, il résista pendant deux heures à tous les efforts des trois régiments du marquis. Chassé enfin de cette position par les dragons, qui lui tuèrent les cinq sixièmes de ses gens, il se réfugia, avec une vingtaine d'hommes qui lui restaient, dans une petite ferme. St-Ruth les y ayant rejoints, mit le feu à la ferme, et tous périrent dans les flammes en chantant des psaumes.

Un assez fort parti de protestants accouru au secours du ministre et des siens, fut aussi mis en déroute; quelques-uns des chefs étant tombés vivants entre les mains de St-Ruth, il les envoya devant Lebret, intendant du Dauphiné, qui les fit rouer. Parmi eux se trouvaient Coutaut de Saillans, et Moïse Chamier, fils d'un avocat de Montélimar et petit-fils du ministre de ce nom qui fut tué au siége de Montauban par les troupes de Louis XIII.

St-Ruth poursuivit sa mission en Dauphiné, où il parvint à convertir plusieurs familles marquantes, entre autres celle de Condillac, héritière de la maison de Blacons et alliée de celle de Montbrun.

Cependant les protestants du Vivarais, que Louvois avait leurrés d'une amnistie, sur les instances de d'Aguesseau, instruits de ce qui se passait sur l'autre rive du Rhône, avaient repris les armes dès le 1er septembre. Rassemblés à Chalancon, qu'ils regardaient comme une place inexpugnable, ils s'y organisèrent en bataillons et mirent à leur tête les ministres Brunier et Isaac Homel, pasteur de Soyons, âgé de près de soixante et dix ans, mais d'un courage extraordinaire.

St-Ruth passa le Rhône, le 20 septembre, et alla prendre position entre Charmes et Beauchastel. Le lendemain, il envoya à la découverte le brigadier comte de Tressé, avec vingt-quatre dragons, qui, une demi-heure après, se virent enveloppés par un corps de montagnards. L'imminence du danger fit comprendre à ce jeune favori de Louvois, la nécessité de se retirer. Il parvint à opérer sa retraite sans perdre un seul homme, grâce à son audace et à l'étonnement dont elle frappa ses ennemis. 1682.

Dans ce moment, Daniel de Cosnac, alors évêque de Valence, Lebret et d'Aguesseau, gouverneur du Languedoc, se concertaient sur l'application d'une amnistie que venait d'apporter de Versailles le marquis de Montanègre, et au bénéfice de laquelle d'Aguesseau voulait faire participer les insurgés du Vivarais. Mais ceux-ci, sur la proposition qui leur fut faite de déposer les armes et d'accepter le pardon du roi, déclarèrent qu'ils ne croyaient point à la sincérité de cette amnistie; que ne voulant pas partager le sort de leurs frères du Dauphiné, ils resteraient armés.

Sur ces entrefaites le duc de Noailles, nommé récemment gouverneur du Languedoc, débarqua à Charmes, où il apprit que deux mille religionnaires étaient campés sur la montagne de l'Herbasse, au-dessus de ce village. Après avoir poussé lui-même une reconnaissance sur ce point, le lendemain de son arrivée, il résolut de l'attaquer le jour suivant, 26 septembre. En effet, le duc, à deux heures du matin, se mit à gravir l'Herbasse, avec trois mille hommes de cavalerie. Attaqués six heures après par

1682. ce corps, les insurgés se défendirent vaillamment; mais vaincus par le nombre, après une lutte acharnée, ils abandonnèrent le champ de bataille, laissant six cents morts, parmi lesquels se trouvaient le ministre Brunier et dix individus dont les vainqueurs branchèrent les cadavres.

Le même jour, le duc se rendit à Vernoux, le 27 à Chalancon, et le 28 à St-Fortunat, d'où il envoya St-Ruth dans différentes paroisses, qui, selon l'expression de d'Aguesseau, furent successivement le théâtre de *boucheries humaines*. Les habitants des villages environnants, épouvantés de ces massacres, crurent y échapper en se réfugiant dans les précipices qui avoisinent Montenac; mais l'impitoyable St-Ruth les y ayant découverts, les mit à mort jusqu'au dernier.

Le vieux Homel, après le combat de l'Herbasse, poursuivi par les soldats du roi, fuyait d'asile en asile, accompagné d'un autre ministre nommé Audoyer. Ce dernier ayant été pris par les catholiques, racheta sa vie en se convertissant, et en dénonçant la retraite de son compagnon d'infortune. Homel, arrêté par des paysans, d'après les indications d'Audoyer, fut conduit à Tournon et condamné à être roué vif. Il subit son arrêt avec une pieuse énergie.

Le duc de Noailles dirigea ensuite ses troupes sur les Cévennes et le Bas-Languedoc, qui s'étaient aussi soulevés. Sur les instances du comte Du Roure, qui voulait prévenir les malheurs dont l'irritation du duc menaçait le pays, une assemblée de religionnaires fut convoquée à Collognac, dans le but

de rédiger un acte de soumission. Cinquante gentilshommes, autant de ministres et trente bourgeois notables y assistèrent. Cet acte, conçu dans des termes assez humbles, fut porté à Nismes par le ministre du Collet et deux gentilshommes, au comte Du Roure. Celui-ci les renvoya à Valence, vers d'Aguesseau, qui les invita à se rendre en Vivarais, auprès du duc de Noailles; lequel n'ayant pas trouvé l'adresse assez respectueuse, fit mettre les députés aux fers. En même temps ses troupes partirent pour les Cévennes, qui ne furent pas plus ménagées que le Dauphiné et le Vivarais. 1682.

Les protestants de St-Hippolyte avaient refusé de signer l'acte de soumission. Prévoyant la rigueur que pouvait entraîner ce refus, de la part de leurs ennemis, ils envoyèrent, à l'approche des troupes du roi, les femmes, les enfants et les vieillards dans des cavernes voisines, et, s'armant le mieux qu'ils purent, allèrent se poster au sommet d'une montagne; mais, peu d'heures après leur départ, sur les instigations de plusieurs gentilshommes déjà soumis, et que Tressé avait envoyés auprès d'eux, ils consentirent à mettre bas les armes, sous la condition d'une amnistie complète.

Nismes eut bientôt son tour. Trois cents dragons, 1684. arrivés mystérieusement d'Anduze, sous les ordres du comte d'Estrades, furent chargés d'opérer l'arrestation des zélateurs qui poussaient à la révolte. Les ministres Icard, Peyrol, Brousson et le jeune Fonfrède, fils d'un conseiller au présidial, avertis du danger qui les menaçait par un marchand qui, revenant d'Anduze, avait rencontré les dragons,

1684. sortirent secrètement de chez eux et s'enfuirent dans la campagne ; de sorte que les dragons, lorsqu'ils se présentèrent pour les arrêter, ne purent se saisir que du jeune Fonfrède, qui parvint bientôt à leur échapper. Peu de temps après ils se retrouvèrent tous en Suisse. Condamnés par contumace, le 26 juin 1684, ils furent pendus en effigie sur une des places de Nismes. D'autres ministres qui n'avaient pu se soustraire à la persécution, furent livrés au dernier supplice ou jetés dans les bagnes, avec les principaux religionnaires du pays.

St-Ruth et un aventurier d'Italie qui se faisait appeler d'Hérapine, s'acquirent une déplorable célébrité dans ces malheureuses circonstances, par les tortures auxquelles ils livrèrent les protestants que les dragons mettaient en leur pouvoir. L'histoire accouple à ces deux hommes la fille aînée du marquis Des Portes, tué, en 1629, au siége de Privas. Cette femme, type de laideur et de cruauté, fit partir cent dragons de son château avec mission de lui amener des bourgades vassales tous les récalcitrants qui pourraient tomber entre leurs mains. Au fur et à mesure qu'on lui présentait les captifs, la vieille châtelaine leur faisait lier les pieds et les mains derrière le dos et ordonnait de les suspendre ainsi au fond d'une tour en guise de lustres (1).

Ces violences furent suivies d'amnisties mal observées, et dont l'infraction était toujours précédée ou accompagnée de massacres et d'exécutions. Enfin le roi, dominé par l'esprit de dévotion que lui suggérait la Maintenon, résolut de détruire la religion

(1) *Histoire des Pasteurs du désert*, par Peyrat, tome 1, page 143.

protestante dans tous ses états. Il convoqua une assemblée du clergé à St-Germain-en-Laye pour délibérer sur les moyens d'atteindre ce but, et y envoya pour commissaires Boucherat, qui fut bientôt après chancelier, Pelletier et le marquis de Ségnelai. La délibération du clergé ne se fit pas attendre (1) : le 14 juillet 1685, sur le rapport de ses députés, fut dressé l'édit qui révoquait celui de Nantes et tous les priviléges qui avaient été accordés depuis aux religionnaires. Cet édit fut enregistré le 25 octobre. De sa promulgation vinrent les abjurations extorquées, les conversions contraintes, les communions forcées, les supplices horribles, la fuite de près de *huit cent mille* calvinistes (2) qui passèrent à l'étranger, abandonnant tout ce qu'ils possédaient plutôt que de renoncer à la foi de leurs pères.

1684.

1685.

Peu de jours après, le marquis de Louvois écrivait au duc de Noailles : « Sa Majesté veut qu'on » fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne » voudront pas se faire de sa religion ; et ceux qui » auront la sotte gloire de vouloir demeurer les » derniers *doivent être poussés jusqu'à la dernière* » *extrémité.* »

En quittant le pays, les pasteurs avaient dit à leurs ouailles : « L'orage de la colère nous arrache de votre sein pour nous disperser dans l'exil ; mais

(1) « On dit que le père Lachaise n'était pas d'avis des violences ; que Letel» lier et Louvois ne voulaient pas la révocation de l'édit de Nantes ; mais que les » *cagots* l'emportèrent. Quand Louvois vit l'affaire entamée, il la porta à l'extré» mité. » *Mémoires du M. D. L. F.*

(2) Voltaire évalue de six à sept cent mille le nombre des calvinistes qui sortirent de France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Larrey le porte à plus de huit cent mille.

1685. en notre absence l'esprit du seigneur demeurera parmi vous. Jésus sera votre pasteur, ô brebis d'Israël! plutôt que de vous laisser sans consolation, il vous parlera par la bouche des simples femmes et des petits enfants (1). »

En effet, dès la révocation de l'édit de Nantes, s'il faut en croire de Jurieu, dans ses *Lettres pastorales*, on aurait entendu, dans les environs des temples démolis, des voix célestes chantant et psalmodiant dans le langage de Marot et de Bèze; à ces chants se seraient joints les sons de la trompette, qui auraient accompagné les ministres et les protestants fugitifs jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un asile au-delà des frontières du royaume.

1686. Alors parut la Bergère de Crest (2), élève du fa-

(1) Rulhières, *Eclaircissements historiques*.

(2) « Isabeau Vincent, surnommée la Bergère de Crest. Son père était un cardeur de laine à Saou. Née dans l'église protestante, elle l'abjura et parut profiter du soin qu'on prit de l'éclairer et de l'instruire. Mais la misère l'ayant obligée de quitter sa maison, elle se réfugia chez un laboureur, son parrain, qui lui donna ses moutons à garder. Ce fut là qu'*un inconnu* lui apprit le métier de prophétesse qu'elle fit depuis. Ses premiers essais eurent lieu dans des maisons obscures où le voisinage étant assemblé, elle se jetait sur un lit, et, dans un sommeil simulé, elle prêchait et prophétisait à son aise. Tout son discours consistait en quelques paroles mal arrangées, où il n'y avait ni suite ni liaison : *Repentez-vous, mes frères, sortez de Babylone; c'est une idolâtrie d'aller à la messe, etc.* Cependant on criait partout au miracle. Le ministre Jurieu, qui a adopté tant d'autres extravagances, se déclara aussi pour celle-ci. La Bergère, quoiqu'elle n'eût qu'environ seize ans, animée par la réputation qu'elle avait acquise, enfla son style, et joignit à quelques textes de l'Ecriture quelques lambeaux de sermons et des railleries froides contre l'église romaine, auxquelles néanmoins les assistants applaudissaient. On donnait ce spectacle aux personnes les plus apparentes de la contrée; on y appelait les amis. Les uns y venaient par curiosité et les autres par dévotion. Quand elle veillait, elle ne parlait que le langage du pays; mais dans ses feints enthousiasmes elle s'exprimait en français. Elle parlait quelquefois si vite qu'il était impossible de comprendre ou de retenir ce qu'elle disait, et que quatre bouches pourraient à peine suffire à débiter tant de paroles. Sur la fin des périodes, elle

meux Duserre. Cette petite dauphinoise, qualifiant les convertisseurs de cette époque de *marchands* et de *tricoteurs d'âmes*, et se disant missionnaire du ciel, se mit à prophétiser et à promettre la prochaine délivrance de l'église protestante. Elle était âgée de quinze à seize ans, lorsque ses extases et ses visions commencèrent. « Les instructions de la Bergère de Crest, dit de Jurieu, étaient sans méthode et hors des règles ordinaires, par où elles n'en avaient qu'un plus grand caractère de divinité; outre que les inspirés, dans leurs écrits et dans leurs discours, n'ont pas suivi les méthodes humaines. » Du reste, de toutes les prophéties de la Bergère de Crest, une 1686.

bégayait et cherchait le fil de son discours, comme si la mémoire lui eût manqué. Elle prenait le ton et imitait les gestes d'un ministre en chaire. Elle toussait quelquefois et ne crachait jamais. Tantôt elle élevait sa voix et ses mains, tantôt elle s'appuyait d'un bras sur le chevet et gesticulait de l'autre. De temps en temps elle s'agitait en parlant; et comme elle devenait un peu rouge, les assistants s'écriaient: Qu'elle est belle dans son extase! Souvent elle haussait le drap dont elle était couverte, de peur qu'il ne se passât rien contre la modestie. Surtout elle n'ouvrait jamais les yeux, et malgré tous ces mouvements elle contrefaisait bien l'endormie. Gerlan, avocat du Dauphiné, admirateur de cette fille, a donné une relation des grâces imaginaires qu'il prétend que Dieu avait répandues sur elle, et il rapporte entre autres une longue séance à laquelle il assista, et où il se dit bien des pauvretés, que l'on écouta néanmoins sérieusement. M. Bouchu, intendant de la province, étant à Crest, peu de temps après cette séance, et en ayant eu avis, donna ordre qu'on lui amenât cette jeune fille. Après plusieurs questions auxquelles elle satisfit, étant interrogée sur les discours qu'elle tenait, elle répondit avec les apparences d'une grande simplicité, qui ne laissait pas d'être affectée, qu'à la vérité elle avait entendu dire qu'elle prophétisait en dormant; mais qu'elle ne le croyait pas et ne le pouvait savoir, puisqu'on ignore ce qu'on fait dans le sommeil. Ce fut son unique réponse. Cependant le maître chez qui elle demeurait et sur qui tombait le principal soupçon de cette supercherie, prit la fuite. La jeune fille fut conduite dans un hôpital à Grenoble, où elle avoua qu'elle avait été dressée à ce manége par un homme qu'elle ne nomma point, mais dont elle décrivit la figure. Après cet aveu, on lui démontra la honte de sa conduite, dont elle parut se repentir si sincèrement que sa vie a été même édifiante. »

Mémoire sur la Bergère de Crest, adressé à M. de Montausier, par Fléchier, évêque de Nismes, page 399, tome 2 des lettres de ce prélat.

1686. seule s'accomplit : ce fut celle où elle annonçait la prochaine mission des petits prophètes (1). L'autorité ayant reconnu la fraude de ses manœuvres, la fit arrêter et jeter dans un cloître.

1688. L'inspiration des petits prophètes prédits par la Bergère de Crest, commença au mois d'octobre 1688, dans le Dauphiné. L'esprit prophétique s'empara d'abord de trois ou quatre enfants, puis de quinze, de trente, et ainsi de suite ; de telle sorte que dans les derniers jours de mars 1689, on en comptait trois à quatre cents, et qu'enfin plusieurs villages de cette province n'eurent plus que des prophètes pour habitants.

Ces prophètes tombaient dans les neiges comme frappés de haut-mal, et s'y vautraient jusqu'à ce qu'on les relevât ; alors, les yeux fermés, comme des gens qui dorment, ils prêchaient et prophétisaient. On se servait du mot *tomber*, pendant la durée de cette secte, pour dire prophétiser ; parce que le symptôme de la prophétie était la léthargie du prophète qui l'exposait à tomber (2).

La délivrance de l'église protestante, que la Bergère de Crest avait fixée au mois de septembre 1688, ne s'étant point opérée, les petits prophètes

(1) Voir la 3e année des *Lettres pastorales* du ministre Jurieu, intitulées : *Réflexions sur le miracle arrivé dans la personne d'une bergère du Dauphiné.*

(2) « Les extases des prophètes du Dauphiné ne consistaient qu'en un assoupissement. — D'autres ont cru que c'était une léthargie pendant laquelle ils répétaient sans règle et par le simple moyen de la réminiscence qui leur restait en cet état, ce qu'ils avaient entendu dire ou appris en veillant. C'était de cette manière et dans cet état, qu'ils priaient, chantaient des psaumes, faisaient des promesses à leurs auditeurs, usaient de menaces dans un langage inintelligible à tout autre qu'à des paysans de leurs cantons. » *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, tome 4.

durent nécessairement l'ajourner à un temps plus 1688.
éloigné.

La contagion du fanatisme gagna le Vivarais. Ce pays eut bientôt aussi ses petits prophètes, presque *tous enfants et incapables de tromper*, également simples, également grossiers, et formés par des maîtres qui leur enseignaient la manière de prophétiser. Gabriel Astier, du lieu de Cliou, près de Loriol, jeune laboureur de vingt-deux ans et disciple immédiat de Duserre, fut du nombre de ces derniers. A la belle Isabeau Vincent avait été décerné l'honneur d'insurger le Dauphiné; Astier eut la même mission dans le Vivarais. Il parvint à y organiser une sédition, qui lui valut plus tard le supplice de la roue.

Ce fut à Bays, à Bressac, et aux alentours du château de Granoux, qu'il commença ses prédictions. Poursuivi par Berchu, intendant du roi à Tournon, qui fit incarcérer la seigneuresse de Bays et sa fille, Astier s'enfuit sur les hauteurs de St-Cierge-la-Serre. Là il recommença ses assemblées, souvent composées de plusieurs milliers de personnes. En même temps, des essaims de jeunes extatiques formés à son école, allaient souffler l'esprit de révolte dans celles qui se tenaient à Pranles, Tauzuc, St-Sauveur, St-Michel, Gluiras et St-Geniès, où s'étaient réfugiés ceux des calvinistes de la province qui n'avaient pu ou qui n'avaient pas voulu franchir les frontières du royaume. Le nombre des religionnaires allant toujours croissant, ces villages ne purent bientôt plus les contenir. Dès-lors le siége des prédications s'établit sur les plus hautes montagnes, au milieu des neiges; et les multitudes attirées dans

1688. ces lieux sauvages par la voix de Gabriel Astier et de ses élèves, ne s'y nourrissaient que de pommes, de noix et de glands. « Les harangues, dit M. Nap. Peyrat, roulaient d'ordinaire sur la nécessité d'*obéir à Dieu plutôt qu'au roi*, et de reconquérir la foi par les armes (1). »

Gabriel Astier, en leur disant que Dieu protégerait leurs efforts et les garantirait du fer et des balles des catholiques, leur assurait que le prince d'Orange, qui venait de conquérir le trône d'Angleterre, les délivrerait bientôt de leurs oppresseurs avec une armée de cent mille hommes, et que la foudre du ciel tomberait en même temps sur la chaire pontificale et la réduirait en cendres.

1689. Cependant, le marquis de Folleville, colonel du régiment de Flandres, commandant en Vivarais quatre compagnies d'infanterie et autant de dragons, se mit à la poursuite des religionnaires. Après avoir massacré une de leurs assemblées dans le Velay, il se dirigea sur Tauzuc, où trois mille insurgés se trouvaient réunis. Le 15 février 1689, cette multitude se transporta à St-Cierge, où un prophète, nommé Valette, lui avait donné rendez-vous. Arrivés à deux cents pas du village de St-Sauveur, qu'ils devaient traverser, ils furent attaqués par le capitaine Tirbon, qui commandait l'avant-garde de Folleville. Les protestants s'armèrent aussitôt de grosses pierres et les lancèrent contre leurs ennemis. Le capitaine Tirbon et neuf des siens furent tués.

A la nouvelle de cet événement, Folleville dépê-

(1) *Histoire des Pasteurs du désert*, tome 1, page 198.

chа un courrier à Bâville (1) et à de Broglie (2), qui 1689.
se trouvaient à Montpellier. L'intendant et le commandant militaire accoururent aussitôt en Vivarais, accompagnés de M. de Chambonnas, évêque de Lodève. Aidé de ce dernier, Bâville réunit les milices, les volontaires et les seigneurs catholiques du pays, qu'il envoya à Folleville, alors à Lavoulte, et se porta, avec le comte de Broglie, sur Privas, où l'effervescence des esprits avait atteint son dernier degré. Informé que les protestants, au nombre de quatre mille, devaient s'assembler dans cette ville sur les ruines de leur temple, il prit des mesures pour empêcher cette réunion; mais la plupart de ceux qui y avaient été convoqués se donnèrent rendez-vous au hameau de Pourchères, situé à deux lieues de là. De Broglie, en ayant eu avis, se rendit sur-le-champ à ce hameau, par des chemins presque impraticables. Parvenu à gravir l'escarpement au pied duquel les eaux du Bartras se réunissent à celles du Mézayon, il trouva la foule en prière dans la maison d'un vieux prophète, nommé Paul Beraut.

(1) Nicolas de Lamoignon-Bâville, comte de Launay-Courson, seigneur de Bris, Vaugrineuse, Chavagne, Lamothe-Chandernier et autre lieux, conseiller-d'état, intendant de justice, police et finances en la province de Languedoc, né à Paris en 1648, était le second fils du fameux Guillaume de Lamoignon. Louvois le fit nommer successivement aux généralités de Pau, Montauban et Poitiers, et enfin à celle de Languedoc, où il fut installé en septembre 1685, lors de la démission de d'Aguesseau.

(2) Victor-Maurice comte de Broglie, lieutenant-général, né en 1639, le même qui fut fait prisonnier, avec le maréchal de Créqui, par Montecuculli à la malheureuse affaire de Consarbruck, avait épousé Marie de Lamoignon, sœur de Bâville. Par la protection de ce dernier, il remplaça le livonien de Rosen, en 1687, dans le commandement militaire du Languedoc.

1689. A la vue des convertisseurs, le prophète et sa fille Sara s'élancèrent contre eux à la tête des assistants. Une lutte sanglante s'engagea. Le prédicant et douze de ses coreligionnaires y perdirent la vie; Sara fut blessée et prise; le reste se dispersa. Le comte de Broglie, ayant brûlé la maison de Beraut, regagna Privas, emmenant la jeune prophétesse (1).

Folleville était parti de Lavoulte avec des milices et une foule de gentilshommes catholiques. A peine engagé dans les montagnes, il apprit qu'elles fourmillaient d'assemblées protestantes. Ne pouvant les attaquer toutes à la fois, et impatient de faire sur une d'elles un exemple qui épouvantât les autres, il se jeta sur celle que Gabriel Astier tenait sur la cime du Cheilaret, entre St-Genest et Gluiras. Le prophète et ses compagnons répondirent à l'attaque de Folleville en faisant pleuvoir sur les siens une grêle de pierres; mais bientôt culbutés par leurs ennemis, les protestants se dispersèrent, laissant trois cents morts et cinquante blessés sur le théâtre de la lutte.

Folleville, poursuivant ses succès, relança les religionnaires au Besset, à La Palle, sur tous les points, envoyant ceux qui tombaient vivants entre ses mains, à Bâville, qui les faisait pendre à Privas. Après le supplice de ces malheureux, l'intendant et son beau-frère retournèrent à Montpellier, laissant à l'évêque et au marquis de Chambonnas le soin d'achever leur mission.

1690. Gabriel Astier, qui avait échappé à tous les périls, voulut sortir de l'asile qu'il s'était choisi; il eut l'imprudence, un jour du mois de mars 1690, de

(1) *Histoire des Pasteurs du désert*, par Nap. Peyrat, tome 1, page 201.

paraître à Montpellier, dans le moment où le comte 1696.
de Broglie passait en revue le régiment de Saulx, sur l'esplanade du Peyrou : reconnu et dénoncé par un soldat du Vivarais, il fut arrêté, jugé et rompu vif à Bays, le 2 avril de la même année.

Les calvinistes de la Lozère et des Cévennes furent encore plus directement en butte aux persécutions des catholiques, à cause du voisinage des villes où le gouvernement avait de fortes garnisons; mais ils ne tardèrent pas à prendre les armes et à se mettre en état de leur tenir tête. Privés de pasteurs et de temples, ils continuaient, au fond des bois, dans les antres de leurs rochers, l'exercice de leur culte. Poursuivis jusque dans ces retraites par les soldats du roi, tous ceux qui tombaient entre leurs mains étaient exterminés ou livrés à des convertisseurs qui leur faisaient subir des tortures affreuses. Abjurez, leur disait-on; et ils repondaient qu'ils étaient prêts à sacrifier leur vie au monarque, mais que leurs consciences étant à Dieu, ils ne pouvaient pas en disposer. Alors les uns étaient pendus par les pieds et à demi-étouffés par la fumée, ou jetés dans un brasier d'où on les retirait à moitié brûlés; d'autres, liés sous les bras avec des cordes, étaient plongés dans des puits, où on menaçait de les noyer s'ils persistaient dans leur croyance. On les empêchait de dormir pendant l'espace de huit jours, et l'on mettait tout en usage pour les priver de sommeil jusqu'à ce qu'ils eussent perdu la raison par l'insomnie et les frayeurs qu'on leur causait. Quelques-uns étaient dépouillés des pieds à la tête et lardés d'épingles; à d'autres on arrachait les ongles;

1690. enfin des pères et des maris étaient attachés à des poteaux, et l'on violait à leurs yeux leurs filles et leurs épouses. De semblables atrocités, sous le règne du *grand roi*, étaient qualifiées, par le clergé de l'époque, de RIGUEURS SALUTAIRES! (1).

Rien de plus innocent pourtant que les assemblées de ces malheureux, dont la ferveur augmentait en proportion des périls qu'ils couraient, soit en s'y rendant, soit en rentrant chez eux.

En retournant à Montpellier, de Bâville et de Broglie avaient pris la nouvelle route des Cévennes, avec quelques compagnies de dragons et de milices. Ils traversèrent Aubenas, Joyeuse et Genouillac, et se dirigèrent vers Florac, en suivant le torrent du Tarn. Un peu au-dessus du Pont-de-Monvert, ils entendirent tout-à-coup le tambour et virent une colonne de trois ou quatre cents cévenols commandés par Vivens (2), qui était revenu de l'exil pour prendre le commandement de ses coreligionnaires insurgés. Quelques instants suffirent aux beaux-frères pour mettre en fuite Vivens et les siens. Vivens leur échappa et parvint à trouver un refuge au milieu des rochers, où Claude Brousson, rentré en France presque en même temps que lui, ne tarda pas à le rejoindre.

Bâville, instruit du retour de ce dernier, mit à sa poursuite les milices des Cévennes; mais elles ne

(1) De Larrey, *Règne de Louis XIV*, tome 4, page 216.

(2) François Vivens, de Valleraugue, exerçait la profession de cardeur de laine, lorsque l'insurrection éclata. Il avait d'abord passé en Hollande pour se soustraire au sabre des convertisseurs. Il était de petite taille, boiteux de naissance, mais robuste, audacieux et doué d'une rare éloquence.

purent arrêter qu'un autre prédicant, nommé Roman, qui fut pris aux environs de Barre, et conduit à St-Jean-du-Gard, vers la fin de 1689. Traduit devant l'intendant et le comte de Broglie, ceux-ci lui promirent la vie à la condition qu'il leur indiquerait la retraite de Vivens et de Brousson : « S'il n'y a pas d'autre moyen de salut pour moi, répondit Roman, faites-moi exécuter sur l'heure ; je suis aussi prêt à mourir que vous à me condamner. » 1690.

Le comte de Broglie, outré de cette réponse, le saisit par les cheveux, et lui ayant donné deux ou trois secousses, lui dit que s'il n'y avait pas de bourreau, il le pendrait lui-même (1).

Jeté dans un cachot, d'où il ne devait sortir que pour marcher au supplice, Roman fut sauvé par une servante du château de St-Jean, où il était détenu, qui s'introduisit près de lui au milieu de la nuit et lui fournit les moyens de s'évader ; de sorte que le lendemain, lorsque le bourreau vint le chercher pour le pendre, Roman se trouvait en sûreté parmi ses coreligionnaires cévenols.

C'était moins à Brousson qu'à Vivens qu'en voulait Bâville ; car le prédicant de Valleraugue, homme de tête et d'action, était plus à craindre que l'éloquent et pacifique prédicant de Nismes. Il s'attacha donc particulièrement à la poursuite de Vivens. Ayant mis sa tête au prix de cinq cents louis d'or, il fit mourir plusieurs personnes soupçonnées de lui avoir donné asile. « C'est alors, dit M. Nap. Peyrat, que Vivens résolut, lui proscrit, de venger ses

(1) *Mémoires de Roman*, cités par Court.

1690. malheureux hôtes, et, du fond de sa caverne ignorée, d'effrayer leurs tyrans par une justice d'autant plus terrible qu'elle devait être mystérieuse et prompte comme la foudre. Quelques jours après, les curés persécuteurs de St-Marcel et de Conquérac furent tués : ce dernier *de la propre main de Vivens ;* le vicaire de Soudorgues reçut, *en portant le Saint-Sacrement,* un coup de poignard en plein midi ; Bagard, ministre apostat devenu premier consul de Lasalle, Gautier, Claparède, Sévérac, officiers des milices, furent trouvés *morts* dans leurs maisons ou sur les chemins. Sévérac avait saisi un prédicant qui fut envoyé aux galères. Pour que sa mort servît de leçon, Vivens laissa sur son cadavre un billet dont voici le sens :

« Du désert, touchant le sort de Judas.

» Passants, ne soyez pas surpris de sa mort, parce que cet » impie a vendu le sang innocent, etc. (1). »

C'est-à-dire que Vivens eut recours à l'assassinat pour se venger de ses persécuteurs. Il ne s'en tint pas là : Vivens fit proposer au duc de Schomberg, alors réfugié en Savoie avec son régiment, de faire une descente en Languedoc avec dix mille hommes, dont une partie serait jetée dans les Cévennes, où, lui, Vivens, à la tête des insurgés du pays, irait recevoir ces auxiliaires entre Durfort et Lasalle. Schomberg ayant accepté ce projet, le plan d'insurrection fut porté à Nismes par le prédicant Henri ; un guide des réfugiés, nommé Gabriel Pic, devait le remettre au ministre Pictet, de Genève, corres-

(1) *Histoire des Pasteurs du désert*, tome 1, page 222.

pondant du duc de Schomberg. Ce Pic fut arrêté 1691.
et fouillé aux portes de cette ville : on trouva, cousus dans sa culotte, le fatal mémoire et une lettre en chiffres à la date du 8 mars 1691, signée *Olivier*, pseudonyme du cardeur prophète. M. d'Iberville, résident de France à Genève, envoya ces papiers à Bâville, avec l'émissaire, qui fut pendu peu de jours après à Montpellier.

Tel fut le résultat de cette machination. A ce désappointement succéda un revers plus funeste pour Vivens. L'un de ses compagnons, nommé Languedoc, étant tombé entre les mains des agents de Bâville, fut conduit à Alais et mis à la torture. Il désigna quatre dragons de la garnison d'Anduze comme ayant été séduits par Vivens. Ces dragons, arrêtés à leur tour, avouèrent le fait et déclarèrent que, le soir même, ils devaient s'aboucher avec Vivens, qui s'était réfugié dans une caverne entre Alais et Anduze. A la nuit, M. de Chanteraine, commandant la ville d'Alais, suivi de quelques milices, se dirigea vers cette caverne, guidé par Languedoc. Ils y arrivèrent à la pointe du jour. L'ouverture de l'asile de Vivens était obstruée par des broussailles et couronnée d'une sorte de parapet que formait le rocher. Vivens, qui se trouvait dans la grotte avec deux de ses compagnons, Carrière et Capieu, entendit le bruit des pas de ses ennemis. Brûlant aussitôt tous les papiers qu'il avait sur lui, il prit son fusil et vint se placer à l'entrée de la grotte. Voyant que tout espoir de salut lui était enlevé, il résolut de vendre chèrement sa vie: Après avoir tué trois de ses ennemis et grièvement blessé un quatrième,

1691. Vivens couchait en joue M. de Chanteraine, et c'en était fait du commandant d'Alais, si Jourdan, de Bagard, lieutenant des milices qui était monté par-derrière sur le rocher, n'eût abattu Vivens d'un coup de mousquet. Les troupes se saisirent aussitôt du cadavre du prophète, de Capieu et de Carrière, et les transportèrent à Alais. Le corps de Vivens fut brûlé, et ses deux compagnons périrent au gibet par
1693. ordre de Bâville, en 1692.

L'année suivante, Brousson retourna en Suisse, de là en Hollande, où les pasteurs confirmèrent la consécration qu'il avait reçue des prophètes, et revint en France au commencement de septembre 1695. Poursuivi de nouveau, il rentra en Suisse
1697. en 1696; enfin, après la paix éphémère de Riswick (1697), il reprit, par le Jura, le chemin du Languedoc. En traversant le Dauphiné, il eut une entrevue avec la bergère de Crest, qui venait de recouvrer la liberté. « La prophétesse de Saou lui confirma la vérité de toutes ces merveilles (celles de l'extase des petits prophètes du pays) qui excitaient son admiration : les enfants à la mamelle prononçant les oracles du Seigneur, des étoiles miraculeuses se levant dans le ciel, des concerts mélodieux résonnant dans les nuées, et la cime d'une montagne habitée depuis un an par des voix angéliques; et le vieil apôtre du désert, d'une foi aussi candide que la jeune Bergère, répondait : Certainement ce sont autant de signes infaillibles
1698. de la prochaine délivrance d'Israël ! » (1).

Des rives de la Drôme, Brousson passa en Viva-

(1) Nap. Peyrat, *Hist des Pasteurs du désert*, tome 1, page 246.

varais, et se rendit dans les Cévennes au mois 1698.
d'avril 1698.

L'intendant Bâville, informé de son retour, ne négligea aucun moyen de s'emparer de sa personne. La tête de Brousson avait été mise au prix de six cents louis d'or : Bâville haussa de cent louis cette odieuse prime, et mit sur les traces du prédicant, contraint de se réfugier dans le creux des rochers, autant de milices qu'il lui fut possible d'en recruter. Après avoir échappé à plusieurs embuscades d'une manière presque miraculeuse, Brousson passa le Rhône et se réfugia à Orange, où le roi Guillaume, par le traité de Riswick, avait obtenu le rétablissement du culte protestant.

Plusieurs temples avaient été ouverts dans cette petite principauté, et, tous les dimanches, les religionnaires de la rive droite du Rhône allaient s'y réunir. Bâville, pour mettre un terme à ces mouvements, établit à Roquemaure un commandant spécial, nommé de Julien, natif d'Orange et ancien page de Guillaume, récemment converti au catholicisme, et lui donna l'ordre de faire arrêter et conduire à Nismes tous ceux que ses gens pourraient rencontrer allant ou revenant du côté d'Orange. Un grand nombre de religionnaires, pris en flagrant délit, dans l'été de 1698, furent envoyés dans les prisons de Montpellier. Bientôt après, sur l'ordre de Louis XIV, qui voulait en finir avec l'église réformée, soixante-seize d'entre eux furent condamnés aux galères et dix-neuf femmes à une réclusion perpétuelle, par jugements des 24 et 26 septembre.

Brousson repassa le Rhône, traversa les Cévennes,

1698. se dirigea sur Béziers, et de là sur Castres. Il visita successivement les églises du comté de Foix, de la Guienne et du Béarn. Il était sur le point de se rendre dans le Périgord et le Poitou, lorsqu'il fut arrêté à Oleron par la maréchaussée, et conduit à Montpellier, où il arriva le 30 octobre. Amené sur la sellette, le 4 novembre suivant, il fut convaincu d'être l'auteur de la déclaration de Toulouse, qui, en 1683, avait insurgé le Languedoc et le Dauphiné, et d'avoir, de concert avec Vivens, tenté d'introduire en France le duc de Schomberg et une armée étrangère. On le condamna à être rompu vif; mais Bâville, par commisération, ordonna qu'il subît le supplice du gibet avant d'être roué. L'exécution eut lieu le même jour, à cinq heures du soir, sur la place du Peyrou. Son corps fut enlevé à la nuit et inhumé dans la citadelle.

1699. De tous les prédicants cévenols, il ne restait plus que ce Roman sauvé en 1689 par la servante du château de St-Jean-du-Gard. Pris, par suite d'une trahison, aux environs de Ners, dans la nuit du 9 au 10 août 1699, il fut conduit dans une auberge de Boucairan, attaché aux pieds d'un lit et gardé à vue, en attendant l'arrivée d'un détachement qui devait l'escorter jusqu'à Montpellier. Mais à la nouvelle de son arrestation, des jeunes gens des environs accoururent armés à Boucairan, enfoncèrent les portes de l'auberge, et ayant massacré les gardiens de Roman, ils le rendirent à la liberté. Roman s'enfuit dans les montagnes, et lorsque les troupes royales arrivèrent; il se trouvait à l'abri de leurs recherches. Elles se mirent aussitôt à la poursuite

de ses libérateurs, et parvinrent à se saisir d'un grand nombre d'entre eux, que Bâville fit transférer de Nismes à Toulouse. Deux de ces malheureux, Bernard, de Marvéjols, et Bonnafoux, de Cardet, furent roués vifs, et dix-sept de leurs compagnons jetés dans les bagnes. Quant à Roman, il trouva le moyen de sortir de France; et l'on suppose qu'il mourut en Allemagne quelques années après. 1699.

Vers la fin de l'année 1700, les troubles reli- 1701.
gieux paraissaient expirer dans le Languedoc. Bâville, vainqueur de l'insurrection, tournait ses regards du côté de Versailles et aspirait au gouvernail de la France, où semblait l'appeler la mort de Barbezieux, fils de Louvois. Le père Lachaise, organe des jésuites à la cour et grand ami de Bâville, qu'on pouvait considérer en quelque sorte comme chef de leur parti, fit quelques ouvertures à Louis XIV touchant l'intendant du Languedoc; mais le vieux roi n'était pas disposé à subir la tutelle d'un second Louvois; de son côté, la Maintenon, maîtresse des volontés du monarque, frémissait à l'idée d'un rival qui ne pouvait manquer de lui disputer l'empire qu'elle exerçait sur lui; enfin les ministres Beauvilliers, Pont-Chartrain et Torci ne redoutaient pas moins que la favorite l'entrée au conseil d'un homme capable de les renverser. Ceux-ci, de concert avec la Maintenon, manœuvrèrent de manière à faire remplacer Barbezieux par Chamillard, homme faible, mais d'une grande probité. On fit entrevoir au roi que la guerre avec l'étranger étant imminente, il convenait de laisser Bâville en Languedoc, afin d'y contenir les populations qui profiteraient sans doute des événements pour se soulever de nouveau.

1701. En effet, Charles II, roi d'Espagne, mort en novembre 1700, avait légué son trône au duc d'Anjou. Louis XIV, en acceptant ce legs pour son petit-fils, venait de susciter contre lui une nouvelle coalition, à la tête de laquelle figurait Guillaume d'Orange, qui traînait à sa suite toutes les nations protestantes de l'Europe.

Pendant que les souverains coalisés contre la France faisaient sourdement des dispositions pour l'attaquer, l'esprit prophétique passait du Vivarais dans les Cévennes. Il y fut importé par une vieille fille qui exerçait, dans les hameaux des deux bords de l'Ardèche, la profession de tailleuse d'habits ambulante, vers l'automne de 1700. « Il se manifesta (l'esprit prophétique), dit M. Nap. Peyrat, qui se complaît évidemment à retracer une foule de prodiges extraits du *Théâtre sacré des Cévennes* et d'un grand nombre de *Prophètes*, il se manifesta, parmi les cévenols, comme partout et dans tous les temps, comme dans les sibylles grecques et les prophètes hébreux. C'était le *pectus anhelans* et le *rabie fera corda tument* de la sibylle de Cumes; c'était *l'œil farouche, l'air sombre et le poil hérissé de Calchas;* c'était le génie mélancolique de Saül, qu'assoupissaient les sons de la harpe de David. Plusieurs de ces extatiques tombaient comme morts; d'autres restaient debout, haletants; quelques-uns étaient à peine agités; mais presque tous éprouvaient de violents transports accompagnés de soupirs, de sanglots, de gémissements parfois, et même de ruisseaux de larmes. On eût dit une lutte où le prophète se débattait sous l'étreinte de l'esprit, qui,

victorieux enfin, le domptait, le maîtrisait et le for- 1701.
çait à prononcer l'oracle. Il s'emparait de ses organes rebelles et construisait, sur ses lèvres, chaque phrase, syllabe par syllabe, à l'insu de l'inspiré, qui balbutiait sans en entendre le sens ni même le son. Il s'adressait directement au prophète, et toujours ainsi : *Je te dis, mon enfant, je t'assure mon enfant!* C'était la formule consacrée de toute révélation, toujours rendue en français, qui était comme la langue sainte. L'inspiration passée, le prophète reprenait l'idiome roman des Cévennes. L'esprit leur apparaissait sous la forme d'une colombe de feu. Une fois un prophète s'écria : « Voyez-vous la colombe qui descend sur Cabrit? » Aussitôt Cabrit tomba comme foudroyé et s'agita dans une violente extase. Dès ce jour l'esprit fut sur lui, et passa sur son fils. Celui-ci, prêchant dans les grottes de Conquérac, le transmit à plusieurs assistants, du nombre desquels était Abraham Mazel, fameux depuis comme l'un des chefs des enfants de Dieu... »

« Toutefois, poursuit M. Nap. Peyrat, l'esprit ne descendait que rarement sur les vieillards et jamais sur les riches et les savants. Il visitait la jeunesse et l'indigence, l'infortune, les cœurs simples des pâtres, des laboureurs, des filles nubiles et des enfants » (1).

(1) Ici commence la nomenclature des faits que l'auteur a recueillis. Nous en citerons quelques-uns afin d'en démontrer l'absurdité, et de donner une idée de l'état moral où la persécution avait réduit les populations protestantes.

« Au mois d'avril de la même année (1701), un jeune homme du Mazillon, nommé Etienne Gout, revenait un soir de la magnanerie où il travaillait à St-Jean-du-Gard; au bas de la descente de St-Jean il trouva, couché sur le chemin, un vieillard saisi d'un frisson convulsif : « Mon père, êtes-vous malade, lui dit-il? » — A genoux, à genoux, ô mon fils! s'écria le vieillard. Que t'importe mon

1701. Le nombre des prophètes s'accrut à tel point dans le Languedoc, qu'à la fin de la première année, on y en comptait plus de huit mille.

Cependant la guerre venait d'éclater. Louis XIV,

» mal! C'est de ton salut qu'il s'agit, et de celui de tes frères; tu l'accompliras » par le moyen de l'esprit; il est en moi par la grâce de Dieu! Approche-toi, ô » mon fils, et reçois-le dans ce baiser. » Etienne le recueille sur les lèvres du vieillard, et s'en va évangélisant de bourgade en bourgade. »

« Deux de mes amis, Antoine Coste et Denis Talon, dit Pierre Vernet, de Beauchastel, et moi, allâmes visiter (mai 1701) Pierre Jonquet, notre ami commun au moulin de l'Eve, proche Vernoux (en Vivarais). Comme nous étions ensemble, une fille de la maison vint appeler sa mère qui était avec nous, et lui dit : Ma mère, venez voir l'enfant! Ensuite de quoi la mère elle-même nous appela, nous disant que nous fussions voir le petit enfant qui parlait. Elle ajouta qu'il ne fallait pas nous épouvanter, et que ce miracle était déjà arrivé. Aussitôt nous courûmes tous. L'enfant, âgé de treize ou quatorze mois, était emmailloté dans son berceau, et il n'avait encore jamais parlé lui-même ni marché. Quand j'entrai avec mon ami, l'enfant parlait distinctement en français d'une voix assez haute, vu son âge, en sorte qu'il était aisé de l'entendre par toute la chambre. Il exhortait, comme les autres que j'ai vus dans l'inspiration, à faire des œuvres de repentance; mais je ne fis pas assez d'attention à ce qu'il dit pour me souvenir d'aucune circonstance. La chambre où était cet enfant se remplit; il y avait au moins vingt personnes; et nous étions tous priant et pleurant autour de son berceau... »

« Une fille de Gallargues, nommée Marguerite Bolle, ma parente, en la compagnie de qui j'allais à une assemblée avec douze ou quinze personnes, tomba en extase dans le grand chemin, raconte Durand Fage; l'esprit lui dit : Je te dis, mon enfant, que je ferai tomber une lumière qui vous indiquera le lieu que vous cherchez. Elle ajouta que nous pouvions marcher sans crainte. Alors nous vîmes une lumière tombant du ciel comme une fusée; et comme nous savions la carte du pays, nous jugeâmes avec certitude du lieu de l'assemblée, qui était à un bon quart de lieue de là... A cinq cents pas plus loin, la mélodie des psaumes nous attira... »

« Je me trouvais avec une compagnie d'environ quarante personnes, que je conduisais dans une assemblée, dit Claude Arnassan, de Montels; quand nous arrivâmes au lieu désigné, nous n'y trouvâmes personne, et nous jugeâmes qu'il y avait eu quelque raison pour faire l'assemblée dans un autre lieu. Comme nous étions en peine de ce qu'il fallait faire, l'un d'entre nous dit : Mes frères, prions Dieu, et il nous adressera! Il n'eut pas sitôt mis les genoux en terre qu'il parut une lumière en l'air comme une grosse étoile, qui s'avança vers le lieu où était l'assemblée, à une demi-lieue de là (chose qui était arrivée une infinité de fois). Aussitôt que ce flambeau céleste eut disparu, nous entendîmes le chant des psaumes et nous joignîmes nos frères... » *Histoire des Pasteurs du désert*, tome 1, pages 271, 272 et 273.

obligé d'envoyer ses armées en Espagne et en Italie, retira presque toutes les troupes qui opprimaient les protestants dans les contrées méridionales; ceux-ci, voyant les prêtres catholiques privés de leur appui, firent entendre des cris de vengeance que répétèrent à la fois les échos des montagnes des Cévennes, de la Lozère et de l'Ardèche. Un mouvement s'opéra sur tous les points. Daniel Raoul, du diocèse d'Uzès, fut le premier à donner le signal. Au mois de mars 1701, il se précipita, à la tête d'une foule d'exaltés, dans l'église de Valleraugue, brisa le tabernacle et foula aux pieds le Saint-Sacrement et les vases sacrés qu'il renfermait. Presque en même temps, le prophète Etienne Gout, à peine âgé de vingt ans, souleva et entraîna une multitude de jeunes gens par ses prédications et se livra à des excès du même genre. 1701.

Bâville, voyant la sédition grossir par l'influence de l'extase, qu'il qualifiait avec raison de jonglerie, prescrivit des mesures sévères contre ceux qui prétendaient en être atteints, et menaça de la peine de mort tout individu qui jouerait le rôle d'inspiré. Ne pouvant réprimer l'extase, il prit le parti de faire enfermer les soi-disant petits prophètes de tout sexe dans des forteresses et dans des couvents. Plus de trois cents furent envoyés dans les prisons d'Uzès. Plusieurs d'entre eux, les moins âgés, recouvrèrent la liberté peu de temps après; mais les autres, au nombre de deux cents, furent contraints à prendre du service ou condamnés aux galères.

Etienne Gout, qui les avait dressés à ce métier, fut pris, en décembre 1701, et conduit dans la cita-

1701. delle de Montpellier. Daniel était aussi tombé entre les mains de ses ennemis, dans les bois de Tornac, près d'Anduze, avec trois de ses disciples : Floutier, Rey et Bourelly ; ils furent transférés à Nismes et condamnés, Daniel à être rompu vif, Floutier, à la potence, et Rey, aux galères ; quant à Bourelly, il fut envoyé aux armées. Daniel supporta le supplice de la roue avec un courage sans exemple : il fallut cent trois coups de barre pour lui briser les os et lui ôter la vie.

Les assemblées étaient continuellement poursuivies par les milices, ce qui amena de grands massacres ; le plus important fut celui du Creux-de-Vaie, près des Ollières, en Vivarais, le 14 septembre 1701. Un grand nombre de protestants restèrent sur le carreau ; une barque et deux charrettes purent à peine suffire pour transporter les blessés à Montpellier. Le prophète Gaspard et quelques autres furent condamnés au gibet ; trois de ses enfants furent envoyés aux galères ; le quatrième mourut dans un cachot, et la maison paternelle fut réduite en cendres. « Ainsi, dit Court, dans un même jour, sa femme se trouva sans mari, sans enfants et sans biens. »

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, les milices tuèrent, à Tornac et près d'Uzès, trente-trois religionnaires ; vers la fin de février 1702, elles pen-
1702. dirent, au Pont-de-Montvert, quatre hommes et quatre femmes du même culte, et imposèrent Florac de huit cents livres, pendant que le baron de St-Côme faisait sabrer les assemblées nocturnes de St-Côme, des bois de Candiac et des bruyères de

Vauvert et brancher le prophète Petit-Marc et 1702.
Montbonnoux, de Bernis.

Ces rigueurs ne firent qu'accroître l'exaspération des *Enfants de Dieu* (c'est ainsi que se qualifiaient les cévenols); des murmures, ils passèrent aux menaces. « Dieu, disait un de leurs prophètes, fera tomber du ciel dans la vallée de St-Privat, pour consoler les fidèles, un temple de marbre blanc orné de filets d'or et de l'écriture des tables de la loi. » — « Bientôt, disait un autre, Dieu montrera au peuple une échelle qui touchera de la terre aux portes du paradis » (1).

Dans le même temps, Durand Fage présidait une assemblée nocturne à Gallargues. La prophétesse Bolle lui dit : « L'épée que tu portes servira à détruire les ennemis de la vérité. »

L'*Esprit* donnait, dit-on, de semblables avertissements aux autres prophètes. Voici, du reste, ce qu'on lit, à ce sujet, dans l'ouvrage déjà cité de M. Nap. Peyrat, à qui nous empruntons une grande partie des faits de cette triste époque : « Abraham Mazel, Salomon Couderc et Pierre Séguier reçurent simultanément, par une révélation directe, confirmée de visions symboliques, l'ordre positif de *chasser les prêtres* et de *faire la guerre au roi*. En adorant ce commandement souverain, les pâtres ne pouvaient concevoir comment eux pauvres gens, simples et rustiques, réussiraient à expulser des prêtres si puissants et à vaincre un si grand monarque. Les assistants furent même scandalisés d'un projet qui leur parut inexécutable; et les plus croyants n'es-

(1) Louvreleuil.

1702. péraient qu'en levant les yeux vers celui qui donna la force au berger bethléémite d'abattre les lions avec la houlette et les géants avec la fronde. Pendant qu'ils flottaient ainsi, Etienne, que l'on croyait mort, et que Bâville avait oublié dans les cachots, reparut tout-à-coup.

» L'ange du Seigneur m'a délivré! leur dit le prophète. Il m'a fait sortir, comme saint Pierre, à travers les gardes et les portes de fer! » Etienne communiqua son esprit et sa fougue à ses amis; ordonna des quêtes pour des achats d'armes, et fit des amas de poudre et de balles. Il annonça que Dieu susciterait bientôt en France quarante mille prophètes, à la tête desquels se mettrait un puissant monarque. Ce libérateur attendu était sans doute Guillaume d'Orange. L'apparition simultanée de l'esprit prophétique donnait à ces armements un caractère providentiel et à ce prince une miraculeuse auréole. Des bruits de guerre résonnaient sourdement dans tous ces déserts. — « Sonnez du cor en Sion, s'écriaient les prophètes, car un peuple paraîtra et se répandra sur les montagnes avec la rapidité de l'aurore! Ses pas auront la vitesse du cheval et le retentissement des chariots! Ses ennemis pâliront en le voyant! Invulnérable, il se précipitera au travers des lances; il escaladera les murailles et s'emparera des cités! Ah! qui pourra résister aux légions de l'Eternel! Sonnez du cor en Sion! Sanctifiez le jeûne; publiez l'assemblée solennelle! Que les sacrificateurs pleurent entre le porche et l'autel! Car l'Eternel est ému des maux de son peuple! Il a dit : Consolez-vous! Je vous

délivrerai de l'armée du septentrion ! Je la balaierai 1702.
dans le désert ; et toute la terre sentira l'infection de ses cadavres ! Sonnez du cor en Sion ! » (1).

On conçoit avec quelle puissance de pareils discours devaient agir sur des populations que le malheur et la persécution avaient poussées au fanatisme.

D'un autre côté, s'il faut en croire Louvreleuil, les prêtres voyant leurs ouailles déserter les églises et abjurer la religion de leurs pères pour passer sous les bannières de Calvin, jetèrent les hauts cris : « Nos paroissiens nous quittent, disaient-ils (c'est Louvreleuil qui parle) ; ils ne veulent plus garder l'abstinence des viandes, ni les fêtes chômées par l'église ; le prône et le catéchisme leur sont en dégoût et nos mystères en horreur ; les prêtres les plus éclairés et les plus vertueux ne sont rien pour eux auprès de leurs prophètes ; notre foi se ruine de jour en jour ; et, si l'on n'y porte remède, elle va périr dans les Cévennes. »

A ces véhémentes exhortations, l'abbé du Chayla (2), prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan et archiprêtre des Cévennes, accourut à Mende, où il passait ordinairement l'hiver, et donna le signal de l'insurrection en livrant les chefs du peuple à l'intendant Bâville. De là, il se rendit à Melouze, puis à Moissac, à St-Roman, à Vebron et enfin au Pont-de-Montvert, vers la mi-juillet 1702. Dans ces entrefaites, un certain nombre de cévenols des deux sexes, que l'archiprêtre expulsait de

(1) *Histoire des Pasteurs du désert*, tome 1, page 286. — *Joël* II.

(2) Prononcez Chéila. C'était un cadet de la maison de Langlade, originaire du Gévaudan.

1702. leur pays, et à la tête desquels figurait un muletier de Cannes, nommé Massif, qui les conduisait à Genève, se dirigeait vers le Vivarais, dont les routes offraient plus de sûreté que celles de la rive gauche du Rhône; mais à peine avaient-ils fait quelques lieues, qu'ils tombèrent dans une embuscade de milices, commandées par le capitaine d'Escalier, qui les envoya à l'abbé du Chayla. L'archiprêtre fit partir les femmes pour Mende et retint les hommes au Pont-de-Montvert, où le subdélégué Leblanc, de Florac, vint instruire leur procès.

Le dimanche suivant, 23 juillet, le prophète Séguier, de Magestavols (1), présidant une assemblée sur la montagne du Bougès, déplora le malheur des prisonniers du Pont-de-Montvert et excita son auditoire à prendre les armes pour les délivrer et exterminer l'*archiprêtre de Moloc* qui les retenait. Salomon Couderc prit ensuite la parole et prétendit avoir reçu de l'*Esprit* l'ordre positif de massacrer les prêtres; enfin Abraham Mazel termina la séance par cet apologue biblique : « Mes frères, j'eus naguère une vision : je vis de grands bœufs noirs fort gras qui broutaient les plantes d'un jardin; et une voix me dit : Abraham, chasse ces bœufs! Comme

(1) « .... Le Danton sauvage des Cévennes. Son nom signifie *moissonneur*, comme s'il eût été prédestiné de toute éternité à être un *moissonneur d'hommes*. Il était cardeur et demeurait à Magestavols, hameau situé au sud du Bougès. C'était un grand homme sec et brun, au visage noir, maigre et long, sans dents supérieures, âgé de cinquante ans environ. Qu'on n'oublie pas de se le figurer avec ses longs cheveux et cet air mystique et sauvage que lui donnaient l'extase et la vie du désert, et l'on aura l'image fidèle du prophète de Magestavols. Cet homme terrible avait résolu le massacre général des prêtres, et de mettre leur sang entre les cévenols insurgés et leurs implacables tyrans. »

Louvreleuil, *Fanatisme renouvelé*. — Nap. Peyrat, *Histoire des Pasteurs du désert*

je n'obéissais pas, la voix me dit encore : Abraham, chasse ces bœufs ! Alors je les chassai. Or, selon que l'Esprit me l'a révélé depuis, ce jardin, c'est l'église de Dieu; les bœufs noirs qui la dévastent, ce sont les prêtres; et la voix qui me parlait, c'est l'Eternel, qui m'a ordonné de les expulser des Cévennes » (1). 1702.

Ces dernières paroles excitèrent au plus haut point l'enthousiasme de la multitude, qui y répondit par les cris : Aux armes ! Mort aux prêtres de Baal !

Dès la chute du même jour, les trois prophètes dont nous venons de parler se jetèrent dans les villages et les hameaux d'alentour, et ayant rassemblé un grand nombre de leurs adhérents, ils leur indiquèrent pour point de réunion, vers le soir du lendemain, la cime de la partie septentrionale du Bougès dans le bois d'Altefage, à l'endroit appelé les trois faus (*fagi et alta fagus*) (2).

(1) *Théâtre sacré*, Abraham Mazel, Nap. Peyrat.

(2) Dans un ouvrage récemment publié par M. Hernand Roswalde, intitulé : *Jean Cavalier, ou les camisards et les cadets de la croix*, on trouve une description très-exacte de cette localité. Voici ce qu'on y lit :

« Cette montagne, couronnée par un bois de chênes et de pins aussi vieux que les volces-arécomiques qui habitaient ces pays au bon temps de nos aïeux les gaulois, est une de celles qui séparaient les volces des helviens. On voit encore, sur la côte méridionale, la roche carrée d'où le chef des druides exhortait les celtes à la prière, leur enseignait la morale, le respect des enfants envers les pères et les vieillards, et la grande vertu des anciens pleuples, l'hospitalité. On ne pourrait dire positivement si cette pierre fut ainsi taillée par les soins des hommes ou si le temps, en émoussant ses angles, lui a donné la forme qu'elle a de nos jours; mais, il est certain que le barde, ou poète gaulois, y faisait entendre les sons d'un instrument qui ressemblait beaucoup à notre lyre, et excitait ainsi le courage de ses frères menacés par les phocéens de Marseille ou par les romains... Cette pierre est à peu près à mi-côte de l'Altefage. Au bas de la montagne est une espèce d'enceinte circulaire couverte de châtaigniers et d'autres arbres... Elle est environnée de montagnes moins élevées, mais d'un accès si difficile, à cause des rochers aigus et souvent taillés à pic

1702. Le lendemain, à l'heure convenue, les calvinistes, ayant à leur tête Séguier, Salomon, Abraham et autres, descendirent du point de leur réunion sur le bourg du Pont-de-Montvert, distant de deux lieues environ de l'Altefage.

L'archiprêtre occupait la plus belle maison de ce bourg, située dans la partie septentrionale, du pont où le Rioumal tombe dans le Tarn; elle avait appartenu à un calviniste nommé André, tué par les soldats de Noailles, dans les dragonnades de 1685.

A dix heures du soir, les montagnards, armés de pistolets, de haches et de faux, se présentèrent devant l'habitation de l'abbé du Chayla et le sommèrent de remettre en liberté les prisonniers; sur son refus, les assaillants brisèrent les portes et mirent le feu à la maison. L'archiprêtre voulant se sauver par une fenêtre, tomba mort sous une grêle de balles. Il était alors âgé de cinquante-cinq ans. Sept ou huit de ses gens, entre autres, Roux, prêtre instituteur du bourg, furent également tués. Les insurgés mirent aussitôt le feu à la maison, qui fut dévorée par les flammes (1).

qui sont disséminés irrégulièrement sur leurs revers escarpés et des précipices qu'ils forment entre eux, qu'il faut absolument connaître le pays pour arriver dans ce désert. L'étranger découvre bien de grandes gorges qui séparent les roches élevées et sans verdure ; il aperçoit même aisément des chemins pratiqués au milieu des fondrières qui font mille détours et conduisent vers ces gorges situées au-dessus d'eux ; mais s'il essayait de les suivre et de s'y enfoncer sans guide, il courrait le risque d'être plus d'un jour et plus d'une nuit avant de retrouver une route praticable et sûre. » Tome 1, pages 9 et 10.

(1) Voici dans quels termes M. Nap. Peyrat rapporte cet événement :

«... Du Chayla voit que sa dernière heure est venue ; il donne l'absolution à ses gens, qui du haut de l'escalier refoulent les assaillants. Chaptal, l'un de ces derniers, a la face effleurée par une balle. — « Enfants de Dieu, s'écrie le prophète, armes » bas ! Ceci nous arrêterait trop ! brûlons dans sa maison le prêtre et les satellites » de Baal ! » A ces mots, ils entassent les chaises, les paillasses des soldats, les

A la nouvelle des événements du Pont-de-Montvert, le marquis du Chayla, neveu de l'archiprêtre, le comte de St-Paul, son frère, le comte de Morangier, son cousin, le comte César de Peyre, lieutenant-général, et quelques autres gentilshommes du pays se dirigèrent vers ce bourg avec un millier d'hommes qu'ils venaient de lever sur leurs terres. Pendant ce mouvement, le comte de Broglie marchait sur le même point avec des milices commandées par le capitaine Poul, vieux militaire qui avait fait les guerres d'Allemagne, de Hongrie et des Alpes contre les vaudois. De Broglie arriva le 29 au Pont-de-Montvert, et Bâville, qui s'était mis en route en même temps, se porta sur Alais pour tenir en respect les Basses-Cévennes. 1702.

bancs de la chapelle voisine, et y mettent le feu. Il prend rapidement dans ces boiseries vermoulues. L'archiprêtre et ses gens se réfugient dans un cabinet voûté sous les combles; ils nouent à la fenêtre leurs draps de lit tordus en cable, et l'archiprêtre tente le premier de se laisser glisser dans le jardin; mais il tombe et se rompt une cuisse, et ne peut que se cacher dans le feuillage de la haie de clôture; les autres descendent après lui, et quelques-uns s'élancent dans le Tarn, qu'ils traversent sous le feu des insurgés. Cependant l'incendie avait dévoré la charpente, le toit s'était écroulé, et la flamme dépassant les combles, montra aux conjurés le malheureux archiprêtre blotti dans son buisson. — « Le voilà! le voilà! garrottons » ce damné persécuteur! » Du Chayla leur demanda la vie. — « Si je suis damné, » leur dit-il tristement, voulez-vous vous damner aussi? » Séguier arrive : « Ah! » te voilà persécuteur des enfants de Dieu! non, non, point de grâce; l'Esprit » veut qu'il meure! » Et il lui porta le premier coup. Tous les autres le frappèrent après lui. « Voilà, disaient-ils, pour mon père expiré sous la roue! voilà pour mon » frère envoyé aux galères! pour ma mère morte de chagrin! pour ma sœur, pour » mes parents, pour mes amis en exil, en prison, à la misère! » Il reçut cinquante-deux blessures, dont vingt-quatre étaient mortelles. Son intendant, son cuisinier et quelques soldats furent massacrés aussi. Les prisonniers intercédèrent en faveur d'un domestique et d'un soldat qui les avaient traités avec douceur, et on leur fit grâce. Toute la nuit le prophète et ses compagnons, agenouillés autour de ces cadavres, chantèrent les psaumes, dont la farouche harmonie se mêlait au bruissement des flammes et au murmure des torrents. A l'aurore ils se retirèrent et, psalmodiant toujours, remontèrent le Tarn vers Frugères. » *Histoire des Pasteurs du désert*, tome 1, pages 297 et 298.

1702. On se jeta à la poursuite de Séguier et de ses compagnons. Poul, les ayant atteints sur le plateau de Fontmorte, saisit le prophète de sa propre main au milieu du combat, et le fit prisonnier avec deux des principaux de sa bande, Pierre Nouvel, de Vialas, et Moïse Bonnet, de Peyremale, et les conduisit à Florac. « Chemin faisant, dit Brueys, Poul, qui n'avait pas l'âme tendre, s'avisa de dire à Séguier : « Eh bien, malheureux ! présentement que je te tiens, après les crimes que tu as faits, comment t'attends-tu d'être traité ? » — « Comme je t'aurais traité moi-même, si je t'avais pris, répondit le prophète héroïque. »

Traduit devant ses juges, il répondit à toutes leurs questions par des passages bibliques.

Séguier fut condamné à avoir le poignet coupé et à être brûlé vif. Cet arrêt reçut son exécution le 12 août. Nouvel fut rompu vif à Ladevèze, et Bonnet, pendu à St-André-de-Lancize.

Après ces événements, les cévenols se retirèrent sur l'Altefage, où coururent les joindre les protestants du Vivarais et une multitude de catholiques qui, ne pouvant subvenir à la capitation et aux autres impôts dont ils étaient accablés, avaient pris le parti de faire cause commune avec eux.

Plusieurs bandes se formèrent, et à leur tête parurent des chefs jusqu'alors inconnus, marchant et guerroyant avec un cortége de ces prophètes dont nous avons parlé. Ces bandes reçurent différentes dénominations : Le clergé les qualifia de fanatiques, et les habitants du plat pays leur donnèrent le nom de *camisards*, à cause des justaucorps de toile

qu'ils portaient et qui, de loin, ressemblaient assez à des chemises; d'autres disent que ce nom de camisard vint de *camisade*, attaque nocturne, où l'ennemi peut être surpris en chemise. Quoi qu'il en soit, ces gens-là ne trouvant pas à subsister dans les lieux agrestes où ils s'étaient rassemblés, se répandirent bientôt dans les vallées du voisinage. Ils commencèrent par piller les prêtres et les moines, puis les hameaux, les villages, les bourgs et finalement jusqu'aux villes murées, qu'ils attaquaient avec une audace extraordinaire. 1702.

Tel était l'état des choses dans les Cévennes et dans le Vivarais, lorsque Louis XIV, alarmé du progrès des camisards dans ces contrées, fit partir le maréchal de Montrevel avec ordre de les réduire (1). 1703.

Roland, chef principal des camisards (2), voulut prévenir l'arrivée du maréchal par l'expédition du Vivarais, arrêtée depuis quelques mois et suspendue à cause des neiges. D'après son plan, le jeune Cavalier (3), arrivé depuis peu de Genève, devait partir

(1) Labeaume-Montrevel appartenait à une des plus anciennes familles de la Bresse. Son père, Ferdinand comte de Montrevel, gouverneur de Besançon, avait livré la Franche-Comté à Louis XIV. Le plus jeune de ses fils, Nicolas-Auguste, était né dans cette province, en 1646. — Maréchal-de-camp en 1688, lieutenant-général en 1693, maréchal de France en janvier 1703, il venait de recevoir en même temps que cette dignité celle de gouverneur du Languedoc. Il était brave, mais d'une fatuité révoltante et dépourvu de talents.

(2) Ce Roland était né au Mas-Soubeyrand, en 1675. Enrôlé fort jeune, il avait fait les campagnes des Alpes avec le maréchal Catinat. Après la paix de Riswick, il revint dans les Cévennes avec quelques notions sur l'art militaire qui contribuèrent à le placer à la tête des camisards.

(3) Jean Cavalier, devenu si célèbre, était né en 1685 au hameau de Ribaute, voisin du bourg d'Anduze. Fils d'un laboureur protestant, et l'aîné de trois garçons, il avait été d'abord berger à Vézénobre, puis apprenti boulanger à Anduze. Plus tard, en mars 1701, les poursuites du curé de Ribaute le forcèrent à se réfugier à

1703. pour insurger les Boutières. Dès-lors les Cévennes deviendraient le point central des corps de bataille dont le Rouergue et le Vivarais formeraient les ailes, qui, en se déployant, devaient atteindre, d'une part, jusqu'à l'Océan, et, de l'autre, jusqu'aux Alpes. Cavalier, ayant quitté Bousquet, où il se trouvait, se mit en marche pour les Boutières, dans les premiers jours de février 1703, avec huit cents hommes et trente mulets, chargés de bagages; il avait pour guide le prophète Dortial, dont le nom mystique était St-Jean, natif de Chalancon, et député de ce pays. Dans sa marche de Bousquet à St-Jean-des-Agnels, où il arriva le soir même, Cavalier réduisit plusieurs villages et quelques châteaux et incendia trois ou quatre églises. Après avoir passé la nuit à St-Jean-des-Agnels, dont il avait mis en fuite les habitants, il le livra également aux flammes et marcha sur Barjac. A peu de distance de ce lieu, ses éclaireurs firent la capture du jeune comte Scipion Du Roure (1), l'un des trois lieute-

Genève, où il travailla un an dans une boulangerie; au bout de ce temps il revint à Ribaute et participa au meurtre de l'abbé du Chayla. Cavalier, à l'époque dont il s'agit, avait dix-huit ans. « Il était, dit-on, blond, gracieux de figure, de petite taille, mais robuste; il avait le cou court, la face colorée, des yeux bleus, vifs et saillants, et une grosse tête, d'où tombait, sur de larges épaules, une belle et flottante chevelure. » Nap. Peyrat, d'après Cavalier, Mme Dunoyer, sœur Demerez, de l'Incarnation.

(1) Le père du comte Scipion Du Roure avait été tué vingt ans auparavant à la bataille de Fleurus. Cette vieille maison a pour armes un chêne, dont elle tire son origine (Roure dans l'idiome du pays signifie chêne), et pour devise *de vetustate robur*. Elle était déjà en grande réputation au 11e siècle. Deux cents ans après, l'un de ses cadets devint favori du duc d'Anjou, qu'il suivit dans la conquête de Naples. Il devint souverain du duché d'Urbin et chef de la famille *della Rovere*, d'où est sorti le pape Jules II. Guillaume Du Roure, premier du nom, s'étant marié avec Urbaine Grimoald, nièce du pape Urbain V, suspendit la tiare pontificale aux branches de son chêne Son mariage lui procura le fief de Grizac, dont le Bourgès faisait partie.

nants-généraux du Languedoc, et gouverneur du Pont-St-Esprit, lequel, à la nouvelle du départ de Cavalier pour les Boutières, était parti précipitamment d'Uzès afin de l'arrêter à son passage de l'Ardèche. Amené devant Cavalier, celui-ci le reconnut sur-le-champ et lui demanda par quel hasard il se trouvait là. Le comte lui répondit qu'en se rendant à son château de Banne, il s'était égaré. Cavalier eut l'air de le croire, et le remit lui-même sur son chemin; ensuite il poursuivit sa marche sur Barjac, où il arriva sur le midi à la tête de ses gens. 1703.

Cependant le mouvement de la colonne camisarde avait jeté l'alarme parmi les habitants du Vivarais, qui cherchèrent bientôt un refuge dans la ville de Vans et dans les châteaux de Banne et de Chambonnas. Les principaux seigneurs accoururent avec un grand nombre de montagnards, pour seconder le colonel de Jauviac, qui avait pris position avec deux cent cinquante hommes près du bac de l'Ardèche. Le comte Du Roure vint se mettre à la tête de ce corps; mais trop faible pour attaquer Cavalier, et voulant donner au maréchal-de-camp de Julien (1), qui accourait avec dix-huit

(1) Ce M. de Julien était natif d'Orange. Voici ce qu'en dit M. Nap. Peyrat, d'après les *Mémoires de Rossel*, baron d'Aigaillers : « M. de Julien, ancien page du roi Guillaume, avait fait ses premières armes en Irlande; il passa en Piémont dans le régiment de Schomberg, succéda à ce colonel, tué à Marsailles; fit avec les débris de ses bataillons une active et brillante campagne de partisans, et s'illustra surtout par la défense de Coni. Mal récompensé, à son avis, du duc de Savoie, l'ambitieux aventurier se retira à Genève, offrit son épée à la France et son âme à l'église, et reçut de Louis XIV une pension et le grade de brigadier. Gouverneur de Barcelonnette, dans les Alpes, puis de Roquemaure, sur le Rhône, l'apostat se montra impitoyable envers les vaudois, naguère ses compagnons d'armes et ses hôtes, ainsi qu'envers les cévenols naguère ses coreligionnaires; enfin Chamillard,

1703. cents hommes sur les derrières du chef camisard, afin de le mettre entre deux feux, le temps d'arriver sur les lieux, crut devoir parlementer. Il envoya donc un officier à Cavalier pour lui demander le motif qui lui faisait prendre les armes. Cavalier répondit qu'il y avait été contraint par les vexations et les cruautés inouïes des catholiques envers ses coreligionnaires; mais qu'eux et lui étaient prêts à les poser ou à les employer au service du roi, dès qu'on leur accorderait la liberté de conscience et la délivrance de leurs frères retenus dans les bagnes. En même temps il continua sa marche et arriva à Vagnas, où il passa la nuit du 9 au 10 février.

Quoiqu'il fût convenu que le comte Du Roure attendrait de Julien dans la position qu'il avait prise, ce seigneur, en apprenant l'entrée de Cavalier à Vagnas, résolut de lui livrer bataille avec ses propres forces, afin de pouvoir s'attribuer toute la gloire d'un succès qu'il regardait comme à peu près certain. En conséquence, il partit le 10 de Vallon, avec un corps de six à sept cents hommes, infanterie ou cavalerie, et marcha contre les cévenols, ayant à la tête de son avant-garde le vieux baron de La Gorce (1), fraîchement converti à la foi catholique.

son patron, l'envoya en qualité de maréchal-de-camp exterminer les Enfants de Dieu. Julien était un des types brillants du guerrier mercenaire : brave, habile, infatigable, pillard, barbare, sans foi ni loi, mais capable, par intérêt, d'humanité et de dévouement à son roi et à son Dieu du moment... » *Histoire des Pasteurs du désert*, tome 1, page 376.

De Julien avait été envoyé en Languedoc comme habile chef de partisans. Dans un conseil où se trouvaient de Broglie, Bâville et plusieurs officiers supérieurs, il émit l'avis de passer au fil de l'épée tous les protestants des campagnes et de brûler leurs habitations, prétendant que c'était le seul moyen d'en finir avec eux.

(1) « Henri Merle, baron de La Gorce, était le petit-fils du fameux capitaine calviniste, Mathieu Merle, fils d'Antoine, bourgeois d'Uzès, et de Marguerite de

Averti de ce mouvement, Cavalier sortit promptement du bourg, et alla s'embusquer, avec ses gens, dans le bois de Vagnas. 1703.

La fusillade s'engagea au milieu de la nuit, entre les camisards et l'avant-garde des catholiques. Dès les premiers coups le baron de La Gorce eut la cuisse brisée de plusieurs balles. Le comte Du Roure étant accouru à son secours, Cavalier ordonna une charge à la baïonnette, qui fut exécutée avec autant de promptitude que de précision. Ecrasés ou dispersés par cette manœuvre audacieuse et meurtrière, les catholiques se réfugièrent derrière les arbres, et essayèrent de lutter encore quelque temps; mais ce fut en vain : à peine une soixantaine d'entre eux purent échapper au carnage par la fuite. Quant au baron de La Gorce, il ne devait plus revoir son manoir de Salavas; trouvé encore vivant parmi plus de cinq cents cadavres, il fut achevé à coups de crosse par les cévenols. Tel fut le résultat du premier combat de Vagnas.

Le lendemain, de grand matin, Cavalier se mit à la poursuite des fuyards. En arrivant sur l'Ardèche, il vit le comte Du Roure qui, les ayant ralliés, se

Virgile. Mathieu s'illustra par son épée, acheta les seigneuries de La Gorce (cent seize feux) et de Salavas (soixante-quatre feux), de la maison d'Apchier, branche aînée de celle de Joyeuse, dont le tronc commun est Châteauneuf-de-Randon, ainsi nommé du château célèbre qui se rendit au cercueil de Duguesclin. Henri IV conféra la noblesse (1583) à ce vaillant homme, qui, à la tête des cévenols, avait assiégé et pris treize fois le Malzieu; deux fois Mende, Aubert, Issoire; une fois Espagnac, Balsiège, Quezac, Bédouès, le château du Bois, et gagné le combat de Malet. Il mourut l'année suivante (1584). Henri de La Gorce devait être un vieillard presque centenaire, puisque son aïeul était mort depuis cent vingt ans et son père depuis environ quatre-vingts; mais il était vert encore et belliqueux.... »

Nap. Peyrat, *Hist. des Past. du désert*, tome 1, page 386. — *Mémoires du marquis d'Aubays.*

1703. disposait à lui disputer le passage de cette rivière, à l'aide des habitants de Vallon, qui s'étaient joints à lui. Ne pouvant la franchir à cause de la profondeur et de la rapidité de ses eaux, grossies par l'abondance des neiges, et vivement assailli par le feu des catholiques, le chef cévenol ramena ses troupes à Vagnas.

Cependant le maréchal-de-camp de Julien, à qui le comte Du Roure avait expédié un messager pour l'instruire de sa défaite devant Vagnas, était parti en toute hâte de Lussan, où il venait d'arriver, il se dirigea sur Barjac et y entra à la pointe du jour, après avoir marché toute la nuit. Cet officier avait sous ses ordres le régiment de Tournon, deux bataillons de Hainaut, deux cent cinquante soldats de la marine et autant de milices, que venait de lui amener le comte de Florac. Après avoir embusqué ses troupes dans le bois de Vagnas, il s'avança à la tête de ses grenadiers contre les camisards. Ceux-ci ayant reçu une première décharge, voulurent riposter; mais ce fut impossible, tant la neige avait humecté leurs fusils. Cavalier ordonna alors une charge à la baïonnette, qui refoula Julien et ses grenadiers dans le bois. Les cévenols ayant eu l'imprudence de s'y engager, donnèrent dans l'embuscade, et les troupes royales en firent un carnage affreux; plus de deux cents d'entre eux restèrent sur le carreau. Cavalier perdit en même temps ses bagages et presque tous ses chevaux. Réduit à chercher son salut dans la fuite, il s'enfonça dans le bois et parvint à se dérober aux périls qui l'environnaient.

De Julien fit peu de prisonniers. Tous les cami-

sards qui tombèrent en son pouvoir furent passés 1703.
par les armes. Une vingtaine d'entre eux seulement furent envoyés et pendus à Alais.

Tandis que Cavalier s'efforçait d'échapper à ses ennemis, Ravanel et Catinat, autres chefs camisards, ralliaient quelques brigades. Ils l'attendirent dans le bois jusqu'à la nuit tombante; ne le voyant pas reparaître, ils le crurent mort ou prisonnier. Alors ils passèrent le torrent de la Cèze à la nage, près de Rochaigude, où Esperandieu, l'un de leurs collègues, se noya avec deux ou trois autres, et gagnèrent, à travers les balles des catholiques, le village de Bousquet, où ils se trouvèrent enfin en sûreté.

Quant à Cavalier, il parvint à se rendre sain et sauf à Vézénobre, chez un nommé Lacombe, dont il avait autrefois gardé les troupeaux.

Rastelet, major de l'armée camisarde, fut moins heureux : fait prisonnier dans la mêlée par le maréchal-de-camp de Julien, il fut conduit à Alais et rompu vif par ordre de Bâville. Ainsi finit l'expédition des camisards en Vivarais.

Le maréchal de Montrevel était arrivé le 10 février au Pont-St-Esprit, avec vingt pièces d'artillerie de gros calibre, cinq mille boulets, quatre mille mousquets, cinquante milliers de poudre et dix mille hommes provenant des armées d'Italie et d'Allemagne; à ces troupes devaient bientôt se joindre cinq cents miquelets envoyés du Roussillon, sous le commandement du manchot de Palmerolles, celles de Julien, trente-deux compagnies de fusiliers de la province et les dragons du Petit-Languedoc,

1703. aux ordres du marquis de Tornac, leur colonel, et un grand nombre de milices. Cette armée formait un effectif de près de soixante mille hommes, ayant pour chefs le maréchal de Montrevel, les lieutenants-généraux de Peyre, Du Roure, de Calvisson; les maréchaux-de-camp de Julien, de Tournon et Gévaudan; les brigadiers La Planque, Parat et Lajonquière; les colonels St-Cernin, Jacques de Castagnet, marquis de Fimarcon, qui venait de se distinguer à Crémone, en repoussant le prince Eugène, et un grand nombre de gentilshommes de haute renommée.

Le maréchal, dès son arrivée, avait fait publier une amnistie en faveur des rebelles qui déposeraient les armes; mais leurs chefs en étant exceptés, cet acte n'eut aucun résultat.

La guerre recommença. N'ayant pu réunir assez de forces pour attaquer les camisards sur tous les points, Montrevel, en attendant les secours que la cour lui avait promis, se contenta de les faire harceler par divers petits corps qu'il jeta, partie dans les Cévennes, partie en Vivarais.

Il se trouvait à Nismes dans les premiers jours d'avril; informé que quatre-vingts calvinistes, la plupart femmes et enfants, s'étaient assemblés pour prier dans un moulin situé à la porte des Carmes, il s'y transporta avec un fort détachement de dragons. Le moulin fut investi, et les malheureux qui s'y trouvaient furent égorgés jusqu'au dernier.

Cet acte de barbarie augmenta l'exaspération des mécontents. Des murmures s'élevèrent de tous les coins de la ville. Le maréchal, craignant une sur-

prise, fit désarmer toute la bourgeoisie. La guerre civile prit dès-lors un caractère sérieux. Pendant qu'il se précautionnait contre le soulèvement des autres villes, dont il avait également ordonné le désarmement, les paysans des environs s'emparèrent des points qui leur offraient le plus de moyens de défense. Ils se saisirent entre autres du château de Pompignan, près de St-Hippolyte, le premier jour de mai. Montrevel, voulant les chasser de cette position, y envoya ses dragons et de l'infanterie avec le brigadier La Planque. Informés à temps du danger que couraient ceux du château, les camisards, sous les ordres de Roland, marchèrent promptement à leur secours et arrivèrent sur les lieux à minuit, au nombre de quinze cents. Ils firent trois décharges successives sur les assiégeants, et dès que le jour parut, ils les abordèrent en gens déterminés, la baïonnette au bout du canon. Pendant que le brigadier La Planque se défendait courageusement, il lui survint un renfort de dragons qui le mit en état de repousser et de disperser les camisards; ceux-ci laissèrent plus de cinq cents morts sur le champ de bataille. L'action dura jusqu'à dix heures du matin. Le château fut pris, repris, pillé, saccagé; les hommes, les femmes et les enfants qui s'y trouvaient furent égorgés. 1703.

Dans ces entrefaites, les bruits les plus alarmants se répandirent dans tout le Languedoc. On parlait d'une insurrection imminente dans le Dauphiné, et d'une prochaine descente de vaudois dans les Cévennes; on assurait même que déjà des mouvements avaient eu lieu sur la rive gauche du Rhône, depuis

1703. Montélimar jusqu'à Andance; que les îles de Lavoulte et du Pouzin étaient devenues le théâtre de conciliabules présidés par le prophète Jolicœur, et que les pêcheurs de ces îles transportaient nuitamment d'une rive à l'autre des contrebandiers savoyards qui, sous prétexte de vendre du tabac et de la poudre, venaient annoncer aux protestants l'arrivée de leurs frères des Alpes.

Ces rumeurs déterminèrent Roland à tenter une seconde expédition en Vivarais, afin de protéger les opérations de ces auxiliaires. Le prophète Dortial, dit St-Jean, député des Boutières, passa, à la tête de deux brigades cévenoles, la rivière d'Ardèche au Pont-d'Arc, où il était attendu par Charmasson, de Chame, et se dirigea, avec ce dernier, sur le Haut-Vivarais. Louis Mercier, homme influent dans ces localités, se joignit à eux. Mais tous leurs efforts pour réchauffer les esprits de leurs coreligionnaires, que la violence des convertisseurs bottés avait singulièrement refroidis, furent inutiles; à peine purent-ils réunir une centaine d'hommes dont ils formèrent une troisième brigade.

Charmasson, qui avait emprunté le nom de Cavalier, afin d'inspirer plus de confiance aux recrues, se mit à la tête de la troupe et proclama l'insurrection. Il commença la campagne en incendiant les habitations des protestants que la peur empêchait de participer à son entreprise, espérant que le désespoir et la misère les forceraient à prendre les armes; puis se jetant sur les églises, il les fit piller et saccager depuis l'Erieu jusqu'au Doux.

Le maréchal, informé de ces désordres, fit partir

de Julien avec six cents hommes, grenadiers de Hainaut, dragons de St-Sernin et miquelets. Ce général, remontant vivement la rive droite du Rhône, se porta sur Privas, où Dumolard vint le joindre avec les milices du Bas-Vivarais. Ils se mirent ensemble à la poursuite des bandes de Charmasson, qui avaient déjà brûlé les églises de Gluiras, St-Fortunat, St-Maurice, St-Julien-le-Roux, Bruzac, St-Jean-Chambre, St-Barthélemy-le-Pin; enlevé quelques armes à St-Julien-du-Serre, mais vainement attaqué la ville de Tournon. Traqués au nord de l'Erieu, Charmasson et les siens s'enfuirent vers le sud de cette rivière. Julien ayant suivi leurs traces, apprit bientôt qu'ils s'étaient jetés sur le village de Franchesin, situé à une heure de là. Voulant rendre leur retraite impossible, il envoya Rouville, l'un de ses lieutenants, sur la droite, et St-Sernin sur la gauche de ce village; et, gardant le centre avec ses grenadiers, il forma son avant-garde de ses miquelets. La marche des catholiques était protégée par une éminence qui les déroba à la vue des protestants jusqu'à l'entrée du village. Ceux-ci étaient alors en prières. Instruits de l'arrivée de l'ennemi, par leurs sentinelles, ils coururent aux armes et se disposèrent au combat; mais en peu d'instants ils furent culbutés et mis dans une déroute complète.

1703.

Maître du village, Julien en châtia les habitants; ensuite il éparpilla ses troupes dans cette partie du Vivarais, pour empêcher l'insurrection de s'y propager. De concert avec Courten, qui était accouru par le Rhône avec ses suisses, des troupes furent

1703. jetées sur l'Ardèche afin de couper la retraite aux débris des bandes de Charmasson.

Pendant qu'on supposait Cavalier dans le Vivarais, embusqué dans les Devois-de-Martignargues (1), il écrasait les troupes catholiques que Montrevel avait envoyées sous la conduite du brigadier de La Jonquière : un colonel, un major, trente-trois capitaines ou lieutenants, et cent cinquante soldats étaient tombés sous les coups de ses camisards, sans autre perte que celle de deux hommes. Cette victoire lui livra une grande quantité de pierreries, d'or, d'argent, de riches épées, d'écharpes, de vêtements, de panaches et de beaux chevaux ; il s'adjugea celui de La Jonquière, qu'il montait, dit-on, plus tard à la bataille d'Almanza.

Trois jours après, Roland remportait aussi une victoire éclatante au pont de Salindres, sur le Gardon, contre l'armée catholique, commandée par le marquis de Lalande.

1704. Enfin après un an de luttes continuelles, le maréchal de Montrevel, ne pouvant réduire les montagnards du pays, demanda son rappel. Dans ce court espace de temps, il avait brûlé cinquante-six villages et un nombre infini de maisons rurales, tant dans le Vivarais que dans les Cévennes. Au moment de son départ, un grand mouvement se manifesta dans la première de ces contrées. Les camisards du Vivarais, sous la conduite de Roland, étaient convenus de se joindre à ceux des Cévennes et de passer tous ensemble dans la Savoie pour renforcer les

(1) *Devia Martis agera* (champs solitaires de Mars). Ce désert avait été consacré par les romains au dieu Mars.

troupes du duc. L'exécution de ce dessein, qu'empêcha l'arrivée du maréchal de Villars (1), pouvait avoir de graves conséquences dans la position critique où se trouvait alors le royaume; car c'est à cette époque que commencèrent les revers de Louis XIV. 1704.

Cavalier et Roland venaient d'éprouver de grandes pertes, le premier à Nages, le second à St-Sébastien, lorsque le maréchal arriva à Nismes. Il fut plus sage et surtout plus humain que Montrevel. Après avoir passé deux jours dans cette ville, où il avait fait son entrée le 20 avril, il la quitta pour aller reconnaître le pays. Dans sa tournée, il mandait les consuls des villages et les engageait à faire des démarches instantes pour ramener ceux des habitants de leurs communautés qui s'étaient joints aux camisards; en même temps il faisait assurer aux mécontents, par les principaux de la contrée, qu'il n'était pas venu pour les tourmenter, mais bien pour leur procurer la paix et la tranquillité; que le roi était entièrement disposé à leur accorder l'une et l'autre, et qu'il ne tenait qu'à eux d'en ressentir les bienfaits.

Ces paroles firent une impression profonde sur des cœurs flétris par de longs malheurs, et fatigués d'hostilités qui les réduisaient à la dernière détresse.

Le maréchal ne s'en tint point à ces exhortations

(1) Louis-Hector, maréchal, marquis de Villars, né en 1653, était fils de Pierre, marquis de Villars, chevalier des ordres du roi, d'une famille noble et ancienne, originaire de Lyon. Sa taille était au-dessus de la moyenne. Il avait une figure d'aigle et le regard flamboyant. Doué d'une imagination ardente, il joignait à l'intrépidité toutes les qualités qui distinguent le héros accompli.

1704. toutes paternelles : persuadé qu'il ne pouvait rendre de plus grand service à l'état, dans les circonstances où l'on se trouvait, que de disposer le chef suprême des camisards à déposer les armes, il ne craignit pas de s'abaisser jusqu'à traiter d'égal à égal avec un garçon boulanger que les événements et sa bravoure avaient placé à la tête des révoltés. Il négocia avec lui un accord dont voici les principales dispositions :

1° Amnistie générale ;

2° Liberté à Jean Cavalier de sortir du royaume avec ceux des siens qui voudraient le suivre ;

3° Délivrance des exilés et des prisonniers faits depuis le commencement de la guerre ;

4° Enfin restitution aux protestants de leurs biens confisqués.

Des otages furent donnés, et la négociation eut le même caractère d'apparat que si elle avait eu lieu de potentat à potentat (1).

Ce traité fut loin toutefois de satisfaire tous les gens du parti de Cavalier : Ravanel, son lieutenant, le qualifia de traître et de faux frère ; Catinat, l'un de ses officiers, s'efforça de ranimer l'animosité des

(1) Après son traité avec le maréchal de Villars, Cavalier se rendit à la cour de Versailles, où il avait été mandé. Mal accueilli par Louis XIV et irrité de l'espèce de surveillance dont il devint l'objet, il alla demander du service au duc de Savoie ; de là, il passa en Hollande, puis en Angleterre, où il fut très-bien accueilli par la reine Anne. Il se distingua, dans la guerre de succession, à la bataille d'Almanza, où à la tête de régiments protestants qu'il avait formés lui-même, on le vit charger les troupes françaises à la baïonnette, manœuvre terrible qui plus tard devait bouleverser toute la science militaire. Parvenu au grade d'officier-général, Cavalier mourut gouverneur de l'île de Jersey, en 1740. On dit que vers la fin de ses jours il avait perdu l'humeur farouche qui signala d'abord sa carrière militaire, et qu'il était même, dans la société, d'un commerce doux et agréable.

camisards, et Roland déclara qu'il aimait mieux périr que de suivre son exemple. 1704.

Outre les avantages qu'il obtint par cet accommodement, Cavalier reçut, de la part du roi, la promesse d'un brevet de colonel.

Cependant, les débris des camisards avaient élu Roland pour leur chef; mais il ne jouit pas longtemps de ce titre. Parat, commandant de la ville d'Uzès, ayant été informé qu'il s'était jeté avec cinq de ses lieutenants dans le château de Castelnau, y envoya quelques officiers avec une trentaine de dragons. Avisé de leur arrivée, Roland prit la fuite avec ses compagnons; mais ils furent atteints à peu de distance de là. Roland se battit en désespéré, et fut tué par un dragon, qui lui tira un coup de mousquet à bout portant. Ses cinq lieutenants ayant été pris, ils subirent le supplice de la roue.

Toutes ces pertes réduisirent à très-peu d'importance le parti des révoltés, et le gouvernement cessa dès-lors de s'en occuper sérieusement. Néanmoins quelques-uns parcouraient encore le pays, sous le commandement d'un vivarois nommé Bouvarel, dont le maréchal avait beaucoup entendu parler, mais qu'il n'avait jamais vu. Cet homme, sentant sa cause désespérée et voulant sauver le petit nombre de camisards qui lui restaient, se présente un jour devant M. de Villars : « Est-il bien vrai, monseigneur, lui dit-il, que vous ayez promis une récompense de mille écus à celui qui vous livrerait mort ou vif le chef des camisards? » Le maréchal répondit affirmativement. — « Cette récompense me serait due, monseigneur, reprit Bouvarel, si je ne m'en

1704. étais pas rendu indigne par ma mauvaise conduite; mais j'ai une si grande confiance en la clémence du roi et en votre générosité, que je vous apporte moi-même cette tête criminelle, dont vous pouvez disposer à votre volonté. » A ces mots, il se jette à genoux. Le maréchal, le forçant à se relever, lui fait compter les mille écus promis et expédier une amnistie pour lui et quatre-vingts de ses gens, qui vinrent, dès le lendemain, apporter leurs armes à son hôtel. Le héros de Denain était seul capable d'une si belle action dans ces moments d'irritation et de despotisme.

1705. Les troubles des Cévennes et du Vivarais paraissant apaisés, le maréchal de Villars fut rappelé en janvier 1705. Alors la France avait à combattre à la fois contre l'Espagne, la Hollande, l'empire Germanique, l'Angleterre et la Savoie. Les états-généraux avaient établi à La Haye une commission chargée de suivre les événements de cette partie du Languedoc et d'en faire un foyer d'incendie pour le royaume. Des projets d'insurrection qui devaient y favoriser une descente avaient été proposés par quelques intrigants; mais tous leurs efforts n'aboutirent qu'à y faire entrer quatre chefs de camisards qui furent saisis et brûlés vifs, en 1705, sur une des places de Nismes.

1709. En 1709, alors que la France humiliée par les armes étrangères était sur le point de succomber, après un hiver des plus désastreux (1), les mêmes

(1) « On observa, dit un historien, que dans les provinces méridionales le froid devança de quelques jours celui qui se fit sentir du côté du septentrion. Dès le 1er janvier 1709, la rivière d'Ebre, en Espagne, commença à se glacer, quoique

menées se renouvelèrent de la part de ses ennemis. 1709.
Un ancien lieutenant-général de cavalerie fut envoyé dans le Vivarais pour y exciter un soulèvement, d'autant plus dangereux, qu'il n'eut plus seulement pour prétexte la liberté de conscience, mais encore l'affranchissement des impôts dont le pays était accablé. Par cette dernière raison les catholiques se joignirent à l'insurrection.

Il se forma, sur la montagne des Isserlets, au-dessus du village de Châteauneuf, près de Vernoux, un rassemblement considérable de camisards, à la tête desquels figuraient Justet, de Vals, homme doué d'une force et d'une intrépidité extraordinaires, Abraham Mazel, Dupont et Billard, qui avaient servi avec distinction sous Jean Cavalier. MM. de Vocance et Du Bay, le premier, zélé catholique, l'autre, protestant, mais liés d'une pure affection, quoique appartenant à des cultes différents, avaient été tués par les gens de Justet, dans une rencontre près de Mézilhac. Le colonel Courten, alors en garnison à Vernoux, envoya plusieurs détachements suisses contre cette bande; mais ils furent exterminés près de Gilhoc. Courten marcha

deux jours auparavant le temps fût si doux qu'on avait de la peine à se promener au soleil sans être incommodé de sa chaleur. Le 8 janvier, le froid devint si violent en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, que le Rhône, le plus rapide fleuve de l'Europe, fut glacé en plusieurs endroits. La gelée ne commença à Paris, en Angleterre, en Hollande, que dans la nuit du 5 au 6 du même mois; et les vieillards ne purent trouver dans leur mémoire aucun exemple d'un hiver si rude. On trouva qu'en quelques endroits les glaces avaient jusqu'à cinq pieds d'épaisseur. De gros arbres se fendirent par l'âpreté du froid. Les écoles, les spectacles, la plupart des tribunaux furent interrompus à Paris, les boutiques fermées et les travaux cessés. Beaucoup d'enfants et de vieillards ne purent supporter la rigueur de la saison, surtout ceux qui n'avaient pas les commodités pour s'en garantir. On trouva des familles entières mortes de froid dans les maisons. »

1709. lui-même avec tout ce qui lui restait de son régiment : il ne fut pas plus heureux. Battu près de St-Fortunat, puis à St-Pierreville, il fut contraint de se retirer avec des pertes considérables.

Dans ce moment on répandit que Jean Cavalier, revenu de l'étranger, se trouvait parmi les camisards et que c'était à la présence de ce chef redouté qu'on devait attribuer la défaite de Courten et des siens. Ce bruit jeta la terreur dans toute la contrée. Courten, alarmé comme les autres, appela à son secours le duc de Roquelaure, alors gouverneur du Languedoc, et l'intendant-général Bâville, qui se rendirent immédiatement à Vernoux, où ils organisèrent une armée de cinq à six mille hommes, composée de gens du pays et de troupes tirées du Dauphiné.

Les révoltés, informés qu'ils allaient être attaqués dans leur camp des Isserlets par une armée royale, renvoyèrent tous ceux d'entre eux qui étaient sans armes et allèrent prendre position sur la montagne de Leyris, située au milieu de précipices affreux, au fond desquels coule le torrent de Bresson.

L'armée royale se mit en marche le 8 juillet; à minuit elle arriva au pied du Leyris. Les camisards, au nombre de deux cents, suivant Brueys (1), et de quatre-vingts seulement, d'après Court et Gebelin (2), dédaignant l'avantage de leur position, qui leur permettait de faire beaucoup de mal sans courir trop de danger, descendirent de leurs retranchements et s'avancèrent vers elle jusqu'à portée de pistolet

(1) *Histoire du fanatisme*, tome 3, page 68.

(2) *Histoire des camisards*, tome 3, page 327.

(à dix pas, dit Brueys), mirent un genou en terre 1709.
et firent une décharge que l'armée royale reçut bravement; mais elle s'élança aussitôt sur eux à la baïonnette et les mit en déroute. Justet, à la vue du massacre des siens, se précipite au milieu des ennemis, renverse à droite et à gauche ceux qui veulent lui résister, s'empare d'un drapeau que porte un officier, et terrassant ce dernier, il cherche à se frayer un passage dans la mêlée. A ce moment, deux grenadiers veulent l'arrêter : il les saisit à la fois par les cheveux et les secoue avec tant de violence qu'il les eût brisés, dit Brueys (1), si un de leurs officiers, venant à leur secours, n'eût percé Justet de plusieurs coups, sans pouvoir lui faire lâcher prise qu'après les avoir entraînés tous deux par terre et expiré sur eux.

Plus de cent vingt camisards, parmi lesquels se trouvait Dupont, perdirent la vie dans ce combat. Les autres n'échappèrent à cette boucherie que pour tomber plus tard entre les mains de l'autorité, qui les livra au dernier supplice. Billard, qui avait été l'un des principaux lieutenants de Jean Cavalier, fut mis à mort peu de jours après par un paysan des environs de Serres. Son corps fut exposé sur une roue, près de Vernoux, et livré aux outrages les plus dégoûtants. Dans la suite, on planta une croix dans cet endroit, qui reçut le nom de croix de Billard.

Cette défaite ne découragea pas entièrement les 1710.
débris des camisards. L'année suivante, Abraham Mazel étant parvenu à en rejoindre deux des princi-

(1) *Histoire du fanatisme*, tome 3, page 69. — *Album du Vivarais*, par M. Albert Duboys, page 97.

1710. paux, Claris et Montbonnoux, fugitifs comme lui depuis l'affaire de Leyris, résolut, de concert avec eux, de tenter un nouveau soulèvement dans les Cévennes et dans le Vivarais, où ils devaient être secondés par un nommé Chambon. Tout était disposé pour leur entrée en campagne : ils n'attendaient plus que des fonds qu'ils devaient recevoir de Genève. Un certain Coste, d'Uzès, chargé de les leur remettre, leur donna rendez-vous, le 17 octobre 1710, dans une ferme appelée le Mas-de-Couteau et située à un quart de lieue de cette ville. Pendant qu'ils les recevaient, la maison fut investie par une troupe de miquelets. Abraham et Coste cherchèrent à se réfugier sur les toits ; mais les miquelets les y ayant découverts, les tuèrent à coups de fusil. Claris, blessé, voulut s'enfuir par une fenêtre ; mais il tomba entre les mains de ses ennemis. Les têtes d'Abraham et de Coste furent exposées, la première à Uzès, l'autre à Vernoux, et ensuite brûlées. Claris fut rompu vif le 25 octobre, et Chambon, pendu le 13 novembre à Montpellier.

Quelques mois auparavant, le 25 juillet, un corps de trois mille alliés était débarqué à Cette, avec la résolution de rallumer la guerre civile dans les Cévennes et dans le Vivarais ; mais il n'y put parvenir. Loin de trouver un appui parmi les montagnards, ceux-ci, fatigués des longs désordres qui avaient affligé leur pays, se réunirent aux milices que s'était empressé de lever le duc de Roquelaure pour les chasser. Cinq jours après, les étrangers furent forcés de se rembarquer, après avoir perdu quelques centaines d'hommes et quantité d'armes et de munitions.

L'année suivante, Bâville fit enlever, sur le lac Léman, le correspondant d'Abraham Mazel en Suisse; on l'amena à Montpellier, où il fut rompu vif au mois d'avril. 1711.

Louis XIV mourut au mois de septembre 1715.

Bâville quitta le Languedoc en 1718, après un séjour de trente-trois ans, durant lesquels il avait fait supplicier douze mille protestants. Il mourut cinq ans après, plus que septuagénaire.

La mort du maréchal de Villars arriva en 1732, et celle de Jean Cavalier, en 1740, à Chelsa, près de Londres. Il avait épousé, en Hollande, la fille aînée de Mme Dunoyer, de Nismes. Par cette alliance, le garçon boulanger de Ribaute se trouvait arrière-petit-fils du fameux professeur calviniste Samuel Pitt, neveu des pères Cotton et Lachaise, et presque beau-frère de Voltaire (1).

Le Vivarais jouit, pendant plusieurs années, d'une 1745.
sorte de tranquillité, quoique les partis, constamment en présence, montrassent souvent des dispositions hostiles, soit à propos de religion, soit sous prétexte d'impôts. Un événement qui survint à Vernoux, le jour de Noël 1745, faillit remettre ce pays en combustion. Un ministre protestant, nommé Majal Deshubas, qu'on accusait d'avoir prêché la sédition, fut amené dans cette ville à la tombée de la nuit, par la maréchaussée et un détachement de troupes royales. Tout aussitôt, les protestants des environs, instruits de son arrestation, se levèrent en masse pour le délivrer. Près de neuf cents d'entre

(1) Nap. Peyrat, *Hist des past. du désert*, tome 2, page 380.

1745. eux vinrent, pendant la nuit, prendre position à un endroit appelé Prélong, situé sur la route de Vernoux au Pape, et attendirent l'escorte qui devait conduire Deshubas à Montpellier. Les troupes royales, averties de ce mouvement, marchèrent contre le rassemblement, et l'ayant investi, l'écrasèrent à coups de mousquet. Près de cinq cents malheureux restèrent sur la place; le surplus chercha son salut dans la fuite. Quant au ministre Deshubas, on l'emmena à Montpellier, où il fut jugé, condamné et mis à mort (1).

1754. Le feu mal éteint des guerres et des dissensions que nous venons de décrire laissa dans l'esprit des montagnards du Vivarais un germe de sédition que Mandrin sut exploiter plus tard à son profit. Ce fut dans ce pays qu'il établit son principal asile, et l'on pourrait citer plusieurs familles qui, même de nos jours, avouent, sans trop de cérémonie, avoir eu des relations avec ce brigand célèbre, qui se disait *chef des indépendants* (2).

(1) Voir l'*Album du Vivarais*, par M. Albert Duboys, pages 298 et 299.

(2) Mandrin, qu'on a présenté comme un profond scélérat, comme un monstre endurci dans le crime et capable des plus affreuses atrocités, valait mieux que sa réputation. Il faisait, il est vrai, la contrebande à main armée; mais il ne versait le sang que dans les cas extrêmes, c'est-à-dire à son corps défendant. Il ne fut redoutable que pour les gens de la ferme, qui entravaient ses opérations, et la maréchaussée, acharnée dès long-temps à sa poursuite, pour obtenir sa tête, qu'on avai mise à prix. Tout individu étranger à ces deux classes aurait pu, sans danger pour sa vie et même pour sa bourse, tomber entre ses mains ou dans celles de sa bande. On cite de cet homme audacieux plusieurs traits qui honoreraient son caractère, si le métier auquel il s'était livré ne l'avait fait descendre au dernier degré d'avilissement. Voici ce qui nous a été rapporté, et qu'on tient de personnes qui vivaient de son temps :

« Un jeune paysan de la paroisse de St-Basile, en Vivarais, aimait et était aimé éperdument d'une fille dont les parents lui refusaient la main, parce qu'il n'avait pour tout bien que son amour. Mandrin, instruit de cette circonstance, dota le jeune homme d'une somme de douze cents livres, et le mariage eut lieu.

Depuis cette époque, les états du Languedoc, comprenant les véritables intérêts de la province, voulurent appeler le Vivarais à la civilisation, et ordonnèrent la création de douze routes royales à la fois. Déjà des chantiers étaient établis sur divers points; déjà une foule d'ouvriers étaient prêts à mettre la main à l'œuvre, lorsque la révolution de 1789 vint suspendre l'exécution de cet immense projet et rallumer le flambeau des discordes civiles. 1754.

» Un cultivateur de la Côte-St-André, père de cinq enfants, venait d'être saisi pour une somme de huit cents livres, et son modeste patrimoine allait être vendu aux enchères; Mandrin en eut avis; il se rendit auprès de cet homme et lui remit l'argent dont il avait besoin pour se libérer.

» Un habitant des environs de Montbrison, traversant une forêt, fut arrêté par deux bandits qui lui enlevèrent une somme de trois mille livres, destinée au paiement d'une petite métairie qu'il avait acquise. Cette somme composait tout son avoir. Il fut rencontré, un moment après le vol, par Mandrin, qui le voyant pleurer lui demanda la cause de son chagrin. « Hélas! lui répondit cet homme, on vient de me voler trois mille livres, montant de la légitime de ma femme et que j'allais employer à l'acquisition d'une terre. Maudit Mandrin, ajouta-t-il, que la foudre t'écrase avec ta bande! — Quoi! reprit le contrebandier, vous soupçonnez Mandrin de vous avoir fait ce coup-là? — Sans doute. — Vous êtes dans l'erreur, brave homme; suivez-moi. — Où donc?... qui êtes-vous? — Je suis Mandrin lui-même. — En ce cas je suis perdu. — Au contraire; venez, vous dis-je, et je vous compterai la somme dont on vient de vous dépouiller. » Mandrin ne se borna pas à lui remettre les mille écus promis; dans la crainte qu'il ne fût encore volé, il le fit accompagner jusqu'à sa destination par deux hommes de sa bande.

» Mandrin mit à fin des entreprises d'une hardiesse inouïe; et pour le soumettre il fallut que des troupes royales fussent envoyées contre lui. Le 20 décembre 1754, il fut attaqué près d'Autun par un corps de dragons et de hussards de la légion Fitscher: il se défendit en homme de courage et de talent, et ne céda le champ de bataille qu'après un combat acharné. Il s'était réfugié en Savoie au château de Rochefort; mais il fut trahi et livré aux autorités françaises. Conduit à Valence, il fut jugé et condamné à être rompu vif. Son supplice eut lieu dans cette ville, le 26 mai 1755, entre la petite place des Ormeaux et celle des Clercs, à l'angle de l'église St-Apollinaire. Il ne proféra pas la moindre plainte au milieu des tortures qu'on lui fit subir. Mandrin, un siècle plus tôt, dit un biographe, eût figuré avec gloire dans les troubles civils de la fronde; quelques années plus tard, il eût pu utiliser son courage d'une manière honorable dans les guerres de la révolution. »

CHAPITRE IX.

Révolution de 1789. — Résumé des événements qui l'ont amenée et des principaux faits qui se sont passés à Paris à cette époque. — Rassemblement en Vivarais. — Camp de Jalès. — Chefs de la faction contre-révolutionnaire. — Plus de trente mille hommes se réunissent aux environs de Banne. — Chastanier de Buras est proclamé général de cette armée. — Il la licencie. — Les frères Allier, Pelet de Gravières, Perrochon et autres forment un nouveau rassemblement. — Arrivée du comte de Saillans en Vivarais, comme envoyé des princes. — Son plan. — Situation du département de l'Ardèche au moment de la conspiration. — Plus de cent prêtres réfractaires y prêchent la sédition. — Proclamation et ordonnances du comte de Saillans. — Mesures du directoire de l'Ardèche contre le comte et ses adhérents. — Le comte investit le château de Banne et somme Bois-Bertrand, qui y commande, de le lui remettre. — Refus de Bois-Bertrand. — Arrivée du chevalier de Melon. — Une foule de montagnards accourent au bruit du tocsin qu'il fait sonner pendant deux jours. — Capitulation de Bois-Bertrand. — Le comte de Saillans est bloqué par de nouvelles troupes. — Combat de St-Brès, où le chevalier de Melon est tué. — Les républicains brûlent St-André-de-Cruzières. — Déclaration du comte de Saillans. — Il prend la fuite. — Il est arrêté près de Villefort avec le curé de Banne, l'abbé Boissin et autres. — On les massacre à leur arrivée aux Vans. — Excès des républicains. — Ils égorgent un grand nombre de prêtres et de nobles.

1789. Les troubles intérieurs avaient cessé à la mort de Louis XIV. Son successeur, dans tout le cours d'un règne des plus longs de la troisième dynastie, n'eut

à combattre que des ennemis extérieurs; mais la 1789.
France n'en fut pas plus heureuse. Les querelles des parlements, du clergé et de la noblesse, qui avaient éclaté sous la régence du duc d'Orléans, continuèrent et devinrent même plus vives à l'époque de la majorité de Louis XV. Au scandale de ces débats vinrent se joindre des dilapidations dans toutes les branches du service, des dépenses énormes pour l'entretien d'une myriade de maîtresses, qui ruinèrent l'état et mirent au tombeau ce prince épuisé par la débauche.

Lorsque Louis XVI monta sur le trône, la France était en proie à des abus de tous les genres, que leur ancienneté ne rendait que plus accablants. Une noblesse héréditaire due au hasard de la naissance; une autre noblesse purement vénale; une tyrannique inégalité qui soumettait à une poignée d'hommes privilégiés la masse de la nation; des droits féodaux, vestiges d'esclavage, dégradants et ruineux pour l'agriculture; une magistrature, des fonctions publiques, des honneurs que l'argent donnait, en exemptant de la capacité, du mérite et des vertus; le luxe scandaleux des ministres de la religion catholique, l'abusive domination du haut-clergé; le dérangement des finances du royaume; la pauvreté, l'accablement du peuple des campagnes, l'avilissement de celui des villes : toutes ces plaies de l'état demandaient, non de simples réformes, mais une régénération complète (1).

(1) Voici en quels termes s'exprime Louis XVI à ce sujet :
« Le 10 mai 1794, le décès imprévu de mon aïeul me porta sur le trône. Je n'avais pas encore atteint ma vingtième année, je voulais le bien, j'étais sans expé-

1789. Le trésor était vide et grevé d'une dette énorme; il fallut la payer et pourvoir à de nouveaux besoins. On eut recours aux impôts par des édits, que les parlements refusèrent d'enregistrer en demandant la convocation des états-généraux, qui n'avaient pas été assemblés depuis Louis XIII; de là lutte entre la cour et ces parlements.

Dans un lit de justice qu'il tint à Versailles, le roi proposa la création d'une cour plénière, chargée de juger en dernier ressort et composée de princes, de pairs, de maréchaux, de prélats, etc. Le parlement de Paris, qui y avait été mandé, protesta hautement contre cette innovation; son exemple fut suivi par les autres parlements, et une agitation générale se manifesta dans le royaume.

La noblesse, dans plusieurs provinces, notamment dans le Haut et le Bas-Languedoc, prit parti pour les parlements et se mit en état d'hostilité contre les agents de l'autorité royale.

Le besoin d'argent se faisait sentir de plus en plus : les ministres en demandèrent au clergé; mais le clergé, toujours prêt à recevoir, était peu disposé à donner. Il refusa, et réclama, comme les

rience : *l'Etat était accablé des dettes de deux règnes, les finances dans un état d'épuisement, les lois et les tribunaux dans un état de langueur, les abus à leur plus haut période, les mœurs au comble de la corruption*. Tels étaient les auspices sous lesquels je me vis chargé des rênes du gouvernement. Que pouvais-je, que devais-je faire dans une position aussi critique? Tout autre à ma place, à mon âge, ébloui par le faste de la cour, par les plaisirs qui environnaient le trône, aurait oublié ses devoirs pour ne s'occuper que de ses jouissances; je ne vis dans ma position que les devoirs du trône et l'inexpérience de mon âge. Mon premier vœu fut le bonheur public; et, de ce moment, j'ose le dire, je ne me suis jamais départi de ce sentiment. » *Appel de Louis XVI à la nation*, inséré dans la *Revue rétrospective*, tome 9, page 327,

parlements, la convocation des états-généraux : il 1789.
fallut bien s'y résoudre ! Les états furent convoqués pour le 5 mai 1789.

La veille de leur ouverture, les trois ordres se rendirent à l'église St-Louis, à Versailles. Le tiers-état, qu'on avait fait entrer par une porte particulière, fut placé sur les bancs les moins apparents. Il se trouva choqué de ce procédé.

Le roi, par une proclamation, indiqua le jour de la réunion des députés. Le tiers-état s'y rendit; mais la noblesse et le clergé se séparèrent en disant que chaque ordre devait vérifier ses pouvoirs séparément. Le tiers-état prétendit, au contraire, qu'ils devaient l'être en commun. Ne pouvant vaincre l'obstination des deux premiers ordres, le tiers-état, dont les membres étaient aussi nombreux que ceux de la noblesse et du clergé réunis, se constitua en *assemblée nationale*. Ebranlés par cette énergique résolution, plusieurs membres des deux corps privilégiés proposèrent de se joindre à cette assemblée. Elle refusa de les admettre. Le roi ordonna aussitôt de suspendre la tenue des états, et la salle des séances fut fermée. Mais le tiers-état se rendit au *Jeu-de-Paume* et y prêta, à l'unanimité, le *serment de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la constitution du royaume fût établie et affermie sur des fondements solides.*

Une séance royale avait été indiquée. Louis XVI y prononça un discours; mais l'assemblée nationale, aigrie contre la cour, dédaigna d'y répondre. Le roi, à la fin de la séance, enjoignit aux députés de

1789. se séparer sur-le-champ; le tiers-état resta dans la salle, et lorsque le grand-maître des cérémonies vint répéter l'ordre du prince, il lui fut répondu par le célèbre Mirabeau : « Allez dire à *votre maître* que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

Le ministère prit le parti de solliciter la réunion des trois ordres; mais il ne s'unit pas de volonté avec l'assemblée, qui reçut l'approbation des sociétés populaires.

La mésintelligence entre le gouvernement et l'assemblée était manifeste. La cour rassembla des troupes : l'assemblée, choquée de cette mesure, demanda leur éloignement, et on lui répondit qu'elles n'avaient été appelées que pour maintenir l'ordre.

Le peuple flatta les soldats et parvint à leur persuader qu'ils devaient s'unir à lui et marcher ensemble pour reconquérir leurs droits communs. Les gardes-françaises et les autres corps se prononcèrent dans ce sens, moins le régiment de cavalerie allemand, qui, ayant tué un soldat des gardes, fut écharpé dans sa retraite.

Les gardes-françaises, soutenus par le peuple, allèrent prendre position à la place Louis XV, d'où il fut impossible de les chasser. Ces événements se passèrent le 12 juillet. Le peuple, exaspéré, fut en mouvement toute la nuit. Le lendemain matin, il se porta en foule à l'hôtel-de-ville, fit sonner le tocsin et battre la générale. En moins d'une heure, toutes les rues, toutes les places furent couvertes d'hommes et de femmes, armés de sabres, de pi-

ques, de haches et autres instruments meurtriers. 1789.
Dans la nuit, le tumulte s'accrut, et le 14, dès la pointe du jour, le peuple désarma les invalides : peu d'heures après on vit tomber la Bastille.

Les circonstances étaient graves; mais un voile épais dérobait le danger aux yeux de la cour. Quelques avis pleins de sagesse furent donnés au roi; mais il ne sut point en profiter. L'assemblée lui avait proposé de renvoyer ses troupes et de les remplacer par une garde bourgeoise. Il refusa, parce qu'en se séparant d'elles, il se mettait dans l'impossibilité d'exécuter le projet que Foulon lui avait suggéré, et qui consistait à faire arrêter les députés les plus prononcés en faveur des réformes. Au contraire, ces troupes furent caressées, flattées par la cour, qui alla jusqu'à leur donner un festin et un bal à Versailles. Ce fut au milieu de ces réjouissances que les courtisans apprirent la prise de la Bastille.

Le roi comprit alors qu'on l'avait engagé dans une fausse voie. Il courut aussitôt à l'assemblée et l'assura de ses bonnes intentions, dont personne ne doutait; mais l'imprudence des courtisans devait le perdre. Vers la fin d'un banquet, les gardes-du-corps arrachèrent et foulèrent aux pieds la cocarde tricolore, adoptée par la nation et que le roi portait lui-même; des femmes, qui s'y étaient introduites, en distribuèrent de blanches aux militaires. Les parisiens, informés de cet événement, se portèrent sur Versailles. Le palais fut envahi, et, sans l'intervention de quelques bons patriotes, les plus violents excès y auraient été commis.

Peu de jours après, les parisiens, accusant l'ab-

1789. sence du roi de la disette qu'ils éprouvaient (1), retournèrent à Versailles et contraignirent la famille royale à rentrer dans la capitale.

La royauté n'existait presque plus que de nom, et le pouvoir, dont l'assemblée nationale s'était saisie, était déjà passé dans la commune de Paris et dans les clubs; l'anarchie grandissait, et la France, soumise aux nouveaux réformateurs, se couvrait d'ennemis secrets. On sentit la nécessité d'un pacte qui liât tous les français de manière à ne former qu'une seule famille : l'assemblée nationale, sur le rapport de l'évêque d'Autun (Talleyrand-Périgord), décréta cette fédération qui eut lieu dans la vaste
1790. enceinte du Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, et où les députés des départements et le roi prêtèrent serment à la constitution.

La révolution se trouvait terminée, et le roi n'avait plus qu'à s'unir franchement à l'assemblée, se confier au peuple et abandonner ses courtisans, qui lui cachaient la vérité et l'entraînaient à sa perte. Il ne fit rien de tout cela.

Ses partisans, voyant que tout espoir de sauver la monarchie était perdu, résolurent de tenter de sauver le roi. Ils se réunirent au nombre de quatre cents et voulurent l'enlever de vive force au milieu d'une population qui croyait avoir le plus grand intérêt à ce qu'il restât dans la capitale : cette ridicule

(1) « .... Pour ameuter le peuple il fallait un motif, et le plus sûr était de faire naître une famine et d'en rejeter tout l'odieux sur la cour. En conséquence, on fit faire des accaparements de grains, et l'on intercepta leur circulation de manière à causer une disette à Paris, pour la propager ensuite dans les provinces. » *Appel de Louis XVI au peuple.*

tentative échoua. On songea ensuite à une évasion. 1791.
M. de Bouillé avait disposé des escortes sur la route de Montmédi, où la famille royale devait se rendre; mais on prit si peu de précautions et on mit tant de maladresse dans cette affaire, que la famille royale, partie de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, fut arrêtée le lendemain à Varennes et ramenée à Paris.

L'assemblée nationale venait d'achever la constitution dont elle avait voulu doter la France. Elle fut adoptée par le roi, le 14 septembre (1). Le 1er octobre suivant, l'assemblée législative succéda à l'assemblée constituante. Le roi, dans son discours d'ouverture, donna l'espérance qu'on ne serait troublé par aucune agression du dehors; mais il ignorait ou feignait d'ignorer et les traités de Mantoue et de Pilnits (27 août 1791), et la coalition de plusieurs puissances du nord contre la France et les intrigues de Coblentz, centre de tous les mouvements, où les princes réunis protestaient contre l'acceptation de la constitution, en disant que Louis XVI avait été forcé d'y adhérer.

Bientôt les alliés se mirent en marche pour envahir le territoire français.

L'émigration, qui avait commencé en même temps que la tentative d'évasion de la famille royale, de-

(1) L'égalité de la loi rétablie parmi les citoyens; l'égalité dans la répartition des contributions publiques; la suppression du régime féodal et de la vénalité des places et des honneurs; les droits de représentation au corps législatif et d'élection des administrateurs, des magistrats, des pasteurs de l'église, rendus au peuple; la suppression des dîmes, de la gabelle et de mille impôts fiscaux; la création d'un nouvel ordre judiciaire; la réduction des frais de justice; l'établissement des juges et des bureaux de paix : tels furent les bienfaits de cette constitution.

1791. vint de jour en jour plus considérable. L'assemblée déclara les émigrés suspects de conspiration et leur donna jusqu'au 1er janvier 1792 pour se disperser, sous peine d'être poursuivis et punis de mort. Leurs revenus furent d'abord saisis, et l'on vendit ensuite leurs biens.

La fuite des émigrés livrait la famille royale à elle-même; et la conduite que tenait l'assemblée nationale n'était pas propre à la rassurer. Les députés avaient des vues différentes : les uns voulaient la liberté et le bonheur du pays, les autres n'aspiraient qu'à l'anarchie. Alors apparurent le suisse Marat et Robespierre. Excitées par ces hommes sanguinaires, des bandes de cannibales désolèrent bientôt le royaume. Ce fut au milieu de ces circonstances que la guerre civile se ralluma dans le Vivarais.

Tandis que les princes réfugiés à Coblentz, poussaient sur la France les armées de l'Europe coalisée, des agents secrets, envoyés par eux dans les provinces, s'efforçaient d'opérer des soulèvements. Le lieu de Jalès, situé sur les confins du département de l'Ardèche et sur la limite de ceux du Gard et de la Lozère, était plus propre que tout autre à servir de point de réunion aux ennemis du nouvel ordre de choses. Ajoutons que le souvenir des anciennes guerres intestines dont ces contrées avaient été si long-temps le foyer et le théâtre, leur faisait espérer d'y trouver plus d'auxiliaires que partout ailleurs.

Tous les moyens furent mis en usage pour séduire les habitants et les entraîner à la révolte. La distinction de *catholiques* et de *protestants*, presque ou-

bliée dans les égards de la vie civile, fut rétablie dans son opposition la plus marquée. Les faux rapports, les calomnies atroces, les promesses de richesses par le pillage furent employés avec art pour armer les citoyens et provoquer d'éclatantes vengeances. En peu de temps, Jalès, Banne, St-André-de-Cruzières, Malbosc et leurs environs devinrent le refuge des prêtres qu'on expulsait de divers départements et le rendez-vous général des contre-révolutionnaires (1). 1791.

Arles était alors en rébellion ouverte. Maîtres d'Aigues-Mortes et du château de St-Louis, les révoltés de cette ville devaient faciliter le débarquement de troupes espagnoles dont un prince de la famille royale viendrait prendre le commandement (2). Des relations intimes s'étaient établies entre les factieux d'Arles et ceux du camp de Jalès, où les premiers envoyaient continuellement des émissaires afin de combiner les moyens d'assurer l'invasion. Les conciliabules se tenaient à Banne. 1792.

(1) Déjà dans l'été de 1790 les populations du Gard, de la Loire, de l'Ardèche, etc., avaient été entraînées à un rassemblement nombreux dans la plaine de Jalès : rassemblement inutile d'après la fédération qui venait d'avoir lieu à Paris, et dangereux par les vues secrètes des moteurs. Ceux-ci faisaient jurer à l'*armée fédérée* la défense de la constitution, et, retirés dans le château de Jalès, ils prenaient la délibération la plus contraire à cette constitution. L'assemblée nationale, par décret du 7 septembre, avait annulé cette délibération, cassé le comité militaire qui s'y était établi, et fait des défenses générales aux gardes nationales du royaume de former aucune assemblée fédérative sans y être autorisées. C'est par infraction à ce décret que les mécontents renouvelèrent, l'année suivante, le fameux camp de Jalès.

(2) «.... L'intention des princes, frères du roi, est de faire partir, aussitôt que les circonstances le permettront, un prince du sang pour l'Espagne, d'où il reviendra se mettre à la tête de toutes les opérations du Midi. » Coblentz, le 1 mars 1792. *Louis-Stanislas-Xavier*.

1792. Perrochon, ancien procureur à St-Ambroix, agent des princes, était le centre de toutes les correspondances et l'intermédiaire de tous les ordres. Il formait les enrôlements, nommait les chefs et décernait des récompenses. Le curé de Chambonnas, Allier, qui avait été décrété de prise de corps lors de la première affaire de Jalès, était l'instigateur de tous les projets et le rédacteur des manifestes. Il prêchait du haut de la chaire la désobéissance aux lois et à la constitution (1). « Dominique Allier, frère de ce prêtre, dit un rapport sur la *conspiration de Saillans*, Dominique Allier, homme audacieux et féroce, tour à tour soldat et contrebandier, était chargé des dépêches. Il allait de Coblentz à Banne, de Banne à Arles, d'Arles à Mende et à Chambéry (2). C'était lui qui, dans le mois de mars dernier, avait été présenter aux princes l'acte d'une confédération tenue à Jalès, et signée par des députés de plusieurs pays; c'était lui qui avait apporté l'acceptation des frères du roi et la promesse du

(1) «.... Aujourd'hui tout est renversé, et il n'y a personne de bon sens dans toute la France qui ne désire que l'ancien régime ne reprenne sa vigueur, que l'ancien pouvoir ne soit en activité, que le peuple ne rentre sous l'obéissance. On va vous enlever peu à peu vos propriétés; on détruit votre religion; on attaque son ministère; vous obéissez à des lois portées par des gens qui n'ont pas le pouvoir de les porter, mais seulement la force de les faire exécuter : il ne faut pas lui obéir, à cette loi; elle est injuste, *elle est faite par des scélérats*. Je suis la lumière qui vous éclaire, comme le pasteur; et d'après ces éclaircissements que je vous ai faits de la loi, jugez vous-mêmes, oui, jugez vous-mêmes si la loi n'est pas injuste et n'a aucune des qualités requises pour être obligatoire. » *Extrait du prône fait le jour de la Purification de l'an* 1792, par Allier, curé de Chambonnas.

(2) «.... Le sieur Allier marquera de la part des princes à ses compatriotes la satisfaction qu'ils ont de leur fidélité; et il les assurera qu'ils feront valoir avec empressement au roi leur zèle constant et leurs services, dès qu'il aura recouvré sa liberté. » Coblentz, le 4 mars 1792 *Louis-Stanislas-Xavier*.

plus prompt secours. Un Pelet de Gravières, un Crégut de Montaresse, un Boissieu-Laroche, un Boissin, un autre Boissin, qui se qualifiait de chevalier de l'ordre de la couronne, et beaucoup d'autres étaient les agents de cette horde contre-révolutionnaire et les moteurs de la désertion et de l'embauchage. » 1792.

Les manœuvres des meneurs du complot de Jalès étaient en pleine voie de succès. De tous les points du Vivarais accouraient des bandes armées pour défendre *le roi et la religion*, qu'on leur disait être en péril. Plus de trente mille hommes se trouvèrent bientôt rassemblés aux environs de Banne, lieu indiqué pour le ralliement. Le commandement de cette armée fut donné à Chastanier de Burac, que les royalistes ont dépeint comme un homme sans énergie, dominé par la crainte de se compromettre, et par conséquent incapable de s'élever à la hauteur des circonstances; mais qui, dans le fond, était un homme plein de prudence et de sagacité.

N'ayant accepté qu'avec répugnance le grade qu'on venait de lui conférer, et peu jaloux de se voir à la tête d'une émeute populaire, dans les moments critiques où l'on se trouvait, un beau jour Chastanier fait prendre les armes à ses troupes, et les formant en plusieurs cercles, il adresse à chacun l'allocution suivante :

« Braves et fidèles habitants du Vivarais. En prenant les armes et vous réunissant en ces lieux, quel était votre projet? Celui de marcher au secours des catholiques égorgés, disait-on, par les protestants de Nismes. Votre but était honorable, et la

1792. reconnaissance nationale vous en doit des remercîments; mais, j'en rends grâces au ciel, votre courage et vos bonnes dispositions deviennent inutiles. Nismes et tout le département du Gard, jouissent d'une parfaite tranquillité. Un moment elle fut troublée, il est vrai; mais ce fut l'effet de ces déclamations exagérées qui ne voient qu'un bouleversement général dans les travaux du gouvernement. On vous a parlé des dangers qui menaçent le roi et la religion : croyez-moi, habitants du Vivarais, le roi et l'autel sont inviolables et inviolés. Quelques abus réprimés et quelques réformes dans le sacerdoce ne sont point des attentats faits au trône et à la religion. Ainsi donc, si tout ce qui nous entoure est tranquille et soumis, ne donnons pas le funeste exemple d'une révolte armée que ne justifierait aucun motif. Rentrez paisiblement dans vos foyers, reprenez vos utiles travaux; et s'il arrivait que nos mandataires voulussent outre-passer leurs pouvoirs et flétrir le trône et l'autel, vous me verriez de nouveau vous rassembler et marcher à votre tête contre les ennemis de votre Dieu et de votre souverain. »

Cette harangue produisit l'effet qu'en attendait Chastanier de Burac. La plupart des confédérés suivirent l'avis du général et se retirèrent chez eux. Ainsi le rassemblement de Jalès se trouva dissous, au grand regret des deux Allier, de Pelet de Gravières, Perrochon et autres, qui ne tardèrent pas toutefois d'aviser aux moyens d'en former un nouveau.

Mais l'état des choses avait un peu changé, et les chances de succès pour les conspirateurs n'étaient

plus si nombreuses. En effet, Arles, Aigues-Mortes et la tour de St-Louis venaient de leur être enlevés; des complots ourdis à Mende et à Perpignan, qu'on devait livrer aux espagnols, avaient été découverts et déjoués, et il n'était plus guère permis de compter sur la coopération des princes français, ni sur le secours des armées étrangères, que les nôtres avaient soin d'occuper à la frontière. 1792.

Ce fut dans ces entrefaites que le comte de Saillans, porteur d'une commission des princes, arriva dans le Vivarais (1). Il se présenta aux environs de Banne, dans les premiers jours de mai, et s'étant fait connaître aux fédérés dont Dominique Allier était le président, ils le reconnurent pour leur commandant et lui jurèrent obéissance. Il fit aussitôt distribuer des proclamations qui circulèrent secrètement dans les départements de l'Ardèche, de la Loire, du Gard, de l'Hérault, de la Haute-Loire,

(1) Voici le portrait que nous donne de cet homme un écrivain royaliste :

« M. le comte de Saillans joignait à de grands talents militaires une connaissance approfondie du cœur humain. Vous voyait-il une fois : c'en était assez, il vous savait par cœur et vous employait suivant vos moyens. Habile à manier les esprits, il en obtenait les plus grands sacrifices sans efforts et sans promesses. Souple à se proportionner aux gens qui l'abordaient, son aspect inspirait la confiance et l'amitié. Montagnard avec l'homme des montagnes, guerrier près du soldat, grand seigneur avec un gentilhomme, jamais il ne fut déplacé nulle part; doué d'une heureuse physionomie, d'une éloquence persuasive; parlait-il : à l'instant et malgré soi on était de son avis. Actif, vigilant, infatigable et d'une intrépidité reconnue, dormant peu et travaillant beaucoup, jamais homme et chef de parti ne sut mieux cacher ses desseins, pénétrer ceux des autres et les contre-miner sans laisser soupçonner ses manœuvres. »

L'auteur ajoute qu'« il eût fait de terribles blessures au *monstre révolutionnaire*, si plus souple et moins vif, plus maître de lui et moins entreprenant sans moyens proportionnés à l'entreprise, moins colère et moins sensible à de légers désagréments, il se fût imposé l'obligation de ne rien confier à la fortune sans lui avoir ravi tous les moyens de lui nuire. »

1792. de la Lozère et du Rhône ; en même temps les agents qu'il avait dans toutes ces contrées eurent soin de disposer les mécontents à prendre les armes au premier signal. Les principaux de ses affidés étaient Perridier, notaire et maire à Pompignan, de Lestang, à Tarascon, Manchon, dans la Lozère, Bodety, à Chaudras, Jaumes, curé de La Bastide, de Rochessauve, dont le château, situé à peu de distance de Privas, servait d'asile aux prêtres réfractaires et de point de réunion pour les conférences des factieux ; Fontanieux de St-Ambroix, surnommé *la Jambe de bois*, Crégut de Banne, de Chabanne, les chevaliers de Melon, Durieu, d'Entremont, de St-Christol, etc.

Voici quel était le plan du comte de Saillans :

L'insurrection devait éclater sur tous les points du département de l'Ardèche le même jour et à la même heure. Les insurgés devaient arrêter d'abord les patriotes les plus exaltés, désarmer ceux qu'on pouvait craindre, destituer les fonctionnaires publics et les magistrats dévoués au nouvel ordre de choses et les remplacer par des royalistes éprouvés. Il comptait pouvoir réunir quarante mille partisans dans le seul département de l'Ardèche, qu'il aurait divisés en deux corps de vingt mille hommes chacun. Ces corps, agissant de concert sous son commandement, devaient déboucher sur les départements voisins, et, grossis de tous les mécontents qu'ils pouvaient renfermer, écraser les troupes nationales qui leur seraient opposées ; lier leurs opérations à celles de l'armée vendéenne, qui commençait à se former, et marcher avec elle sur Paris. Cette entreprise paraîtra gigantesque ; cepen-

dant les royalistes ont prétendu qu'elle aurait réussi 1792
si elle eût été exécutée de la manière dont on l'avait conçue. Un député d'Eure-et-Loire, Chasles, semblait partager leur opinion, lorsqu'il disait à propos de l'affaire de Saillans : « J'ai eu sous les yeux tous les éléments de cette conspiration, et, j'ose le dire, jamais les traîtres n'en ourdirent, jusqu'à ce jour, une plus vaste, une mieux conçue et dont les résultats menaçèrent plus directement les droits que nous avons reconquis. »

Du reste, la confiance du comte de Saillans était telle, dans cette circonstance, qu'il écrivait à Dominique Allier : « Je ne crois pas que notre plan puisse échouer; mais, s'il en était ainsi, nouvelle Ilion, nous pouvons lutter dix ans dans les montagnes du Vivarais contre les forces des *bleus*. Nous pouvons y paraître aujourd'hui et n'y être plus demain, reparaître le jour d'ensuite, tomber à l'improviste sur nos ennemis, les défaire et disparaître encore. Cinq cents hommes dans telles gorges que je connais peuvent arrêter une division. Cent montagnards, tyroliens excellents, peuvent défendre tel défilé contre dix régiments; à l'est, les montagnes découpées en amphithéâtre, quelque peu qu'elles soient défendues, deviennent inexpugnables, même à des troupes aguerries. Il est, dans les ravins, des retraites où les braconniers du pays fusilleraient une compagnie avant qu'elle y pénétrât. Quant aux moyens d'y subsister, le pays abonde en ressources inépuisables. Riche en bestiaux, le beurre, les marrons, le gibier et le poisson y foisonnent. »

A cette époque, le département de l'Ardèche

1792. était presque sans troupes. Banne n'avait qu'une compagnie du régiment de Bourgogne, à laquelle le directoire de ce département venait de joindre douze gendarmes; à Berias, aux Vans, pas un soldat. La partie septentrionale possédait seule quelques recrues du 38e régiment. Ainsi, les fédérés étaient libres de toutes leurs actions, et le comte de Saillans, décrété d'accusation pour l'affaire de Perpignan, pouvait parcourir les environs de Banne et de Jalès sans craindre d'être arrêté. Il était de tous les conciliabules qui se tenaient journellement, tantôt chez le curé de Chambonnas ou chez le curé de La Bastide, tantôt à Fulcherand, à Naves, à Gravières.

Plus de cent prêtres réfractaires, venus au rendez-vous de divers départements, s'étaient dispersés dans les communes voisines pour y prêcher la contre-révolution et appeler les habitants aux armes.

Le comte de Saillans, entouré, à St-André-de-Cruzières, de déserteurs, d'ecclésiastiques et de quelques officiers du bataillon de Roussillon, concertait son plan d'attaque avec le chevalier de Melon, qui jouissait de toute sa confiance. Son projet était de marcher sur le Puy avec les troupes qu'il comptait réunir à celles dont il pouvait déjà disposer, et d'assiéger cette ville dans la nuit du 8 au 9 juillet. Là, selon Allier, qui s'y était ménagé des intelligences, il devait trouver à la fois des hommes, des vivres et de l'argent.

Dès le 3, toutes les mesures étaient prises pour opérer le mouvement projeté, lorsqu'un paquet,

adressé au vicomte de Bloud à Thueyts (1), fut intercepté par la gendarmerie, qui, sur le bruit d'un rassemblement à St-André-de-Cruzières, s'y était portée avec le juge de paix Chanac. Ce paquet dévoila tout. Là, se trouvaient la commission du comte de Saillans, *commandant pour le roi dans l'Ardèche*, l'ordre de diriger sur le Puy toutes les troupes qu'on pourrait lever dans ce département, et une proclamation conçue dans ces termes : 1792.

« Nous François-Louis comte de Saillans, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, lieutenant-colonel commandant des chasseurs du Roussillon, gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi, commandant en second, au nom de LL. AA. RR. Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, dans le Bas-Languedoc, le Vivarais, le Velay, etc., faisons savoir et ordonnons ce qui suit :

(1) Dans ce message le comte de Saillans annonçait, comme très-prochaine, l'entrée des princes français et des troupes étrangères dans le royaume. Il se terminait ainsi : « Ayant déjà distribué nos ordres aux différents endroits soumis à notre commandement, afin que l'étendard de la contre-révolution soit déployé partout *le même jour et à la même heure ;* sachant enfin combien M. le vicomte de Bloud et MM. Durand et Rivière-La-Blache sont dignes de notre confiance et de celle de Leurs Altesses Royales, nous leur ordonnons de se mettre à la tête des royalistes de Thueyts, Mayres, Montpezat, Lanarce, La Souche et de tous les environs, dont nous déclarons, au nom de LL. AA. RR., monsieur le vicomte de Bloud commandant ; ordonnons aux endroits ci-dessus désignés de lui obéir en tout ce qu'il ordonnera au nom du roi, de ses augustes frères et au nôtre. Ainsi, la nuit du dimanche au lundi, 8 et 9 juillet, M. le vicomte de Bloud détruira la constitution dans lesdits lieux, y rétablira la monarchie française, et préparera une force suffisante pour marcher, si le cas y échoit, sur la ville du Puy, qui sera attaquée la même nuit. En conséquence, M. le vicomte de Bloud tâchera de voir M. de Lestang pour prendre avec lui les arrangements nécessaires. Enfin, il tâchera de se conformer en tout et partout à notre proclamation.

» A St-André-de-Cruzières, le 3 juillet 1792. — *Le comte de Saillans.* »

1792. » Peuple fidèle à votre Dieu, à votre roi, levez la tête! Assez et trop long-temps elle a été courbée sous le joug des plus vils tyrans; assez et trop long-temps vous avez été le jouet de la faction la plus impie et la plus barbare. La patrie déchirée, la monarchie renversée, la religion horriblement persécutée, le trône avili, le roi captif et dégradé, tous les gens de bien opprimés, demandaient au ciel et à la terre, depuis trois ans, les vengeurs de ces affreux attentats, de ces épouvantables désordres. Il vous semblait que c'était en vain : vous vous trompiez. La Providence, qui permet que les scélérats s'élèvent et prospèrent quelquefois, afin d'instruire le monde, en rendant leur chute plus humiliante et leur châtiment plus terrible, s'occupait de venger le trône et l'autel, de faire triompher la religion et le roi; elle liguait et armait, dans le silence, tous les princes et les peuples de la terre; elle réunissait, au-dedans et au-dehors du royaume, tous les vrais français contre la plus désastreuse révolution.

» Brave et bon peuple de Jalès et des montagnes de l'Usège, des Cévennes, du Vivarais, du Gévaudan et du Velay! C'est le ciel lui-même qui vous a inspiré le courage de résister à une corruption qui fut d'abord presque générale, et de vous distinguer par de nobles efforts pour vous opposer à la destruction du culte de vos pères et à l'anéantissement de la monarchie française. Seuls vous tentâtes deux fois de réussir dans cette grande et glorieuse entreprise; mais vous ne pûtes avoir le succès désiré, parce que vous n'aviez pas des chefs; que vos moyens étaient insuffisants; qu'ils n'étaient pas combinés

avec les forces invincibles des grandes puissances et des bons français qui doivent les seconder dans toutes les provinces; parce qu'en un mot le moment n'était pas venu. Le voici, réjouissez-vous! Que les méchants tremblent! Le jour de la vengeance est arrivé; la foudre est prête; elle va éclater sur leurs têtes criminelles et les écraser. Vous manquiez de chefs, de moyens et d'appui; vous allez avoir tout cela. 1792.

» Nous sommes nous-même un de ces chefs, honoré et revêtu d'une portion de l'autorité seule légitime dans le royaume, dont la source et la plénitude résident dans le monarque, et dont l'exercice appartient de droit à ses augustes frères, tant que Sa Majesté captive ne peut faire aucun usage de sa liberté. Nous venons vers vous, peuple généreux et fidèle au meilleur comme au plus malheureux des rois, pour nous mettre à votre tête et diriger vos efforts, au plus grand avantage de la religion et de la monarchie; c'est-à-dire au véritable bonheur de la nation française.

» Après avoir montré nos pouvoirs à vos différents comités et leur avoir donné les preuves authentiques de la confiance dont nous sommes chargé par LL. AA. RR. *Monsieur* et *Monseigneur* comte d'Artois, nous avons cru qu'un de nos premiers devoirs était de nous procurer toutes les instructions nécessaires sur l'état des choses dans les différents pays soumis à nos ordres. En conséquence, nous les avons parcourus pour voir tout par nous-même, et nous avons eu l'inexprimable satisfaction de nous assurer que la très-grande majorité des habitants

1792. de ces pays étaient inébranlables dans la religion catholique et dans la fidélité au roi; impatients de faire éclater leur dévouement à son auguste personne et leur zèle pour son service.

» Nous avons remarqué avec quelle ardeur effrénée, avec quelle adresse diabolique la secte protestante régnait tyranniquement dans les provinces du Midi, dominant les autorités usurpées, la force publique, et les dirigeant à ses fins, qui ne sont autres que l'anéantissement de la religion catholique et de la monarchie, pour y substituer le pur calvinisme, le gouvernement républicain ou la plus désolante anarchie. Nous avons vu, avec autant de douleur que d'indignation, les autels abattus, les ornements sacrés de notre culte profanés, des églises incendiées, de vénérables pasteurs dépouillés, chassés, décrétés, emprisonnés, chargés de fers comme d'insignes scélérats, le peuple catholique exposé à tout moment à des humiliations, à des indignités, à des brigandages, à des assassinats. Il n'y a eu rien de si affreux chez les peuples les plus ennemis du nom chrétien. Ce n'est qu'alors que nous avons pu croire à la vérité des massacres effroyables commis par les protestants sur les catholiques de Nismes et d'autres villes du Languedoc, dont le tableau paraissait être l'ouvrage de l'exagération ou de l'imposture. Nous avons vu fumant encore les débris de tant de châteaux, de tant d'habitations livrées aux flammes, au pillage; les plus belles, les plus riantes contrées changées en de tristes déserts, où l'on n'aperçoit que les ravages de la dévastation et de la mort, et cela pour punir les propriétaires, seigneurs ou simples

particuliers, du crime d'aimer leur religion et leur roi! Nous avons vu, enfin, et c'est ce qui nous a le plus révolté, établies dans les principales villes, ces associations monstrueuses connues sous le nom de *clubs*, où des hommes qui ont la plupart le cœur de Néron et l'âme de Dioclétien, méditant froidement et ordonnant publiquement tous les forfaits qui désorganisent la nation française, renversent toutes les bases sur lesquelles ses monarques avaient élevé l'édifice de son bonheur et de sa gloire, et la précipitent chaque jour dans un gouffre de malheur et de ruine. 1792.

» Frappé de l'état aussi terrible qu'accablant où est réduite la plus fortunée des provinces, ainsi que tout le royaume; considérant qu'il n'y a aujourd'hui aucun moyen que celui d'une force ouverte et supérieure aux efforts des méchants qui puisse arrêter le torrent de tant d'impiétés et de barbarie; que les autorités usurpées sur le monarque, entre les mains de l'assemblée prétendue *nationale*, des départements, des districts, des municipalités sont sans force pour faire le bien; que les membres qui sont les organes de la puissance publique, n'ont ni la volonté ni le courage de mettre fin à ce désordre général, dont plusieurs d'entre eux sont les auteurs, les fauteurs, les complices; mettant notre confiance en la justice de la plus belle, de la plus sainte des causes, en la force toute-puissante du Seigneur Dieu des armées, en l'auguste reine des cieux, la protectrice de ce royaume, qu'elle a si souvent sauvé des piéges et des fureurs de ses ennemis, nous croyons pouvoir et devoir faire usage du puissant moyen que la Providence nous met entre les mains

1792. dans la confédération de *quarante-cinq mille hommes* armés dans le pays des montagnes, et de *vingt-cinq mille hommes* également armés et fédérés dans le Bas-Languedoc, pour le rétablissement de la religion catholique, des prérogatives de la couronne, le bien des peuples et la délivrance du roi. Nous prenons, en conséquence, le commandement de ces forces, comme nous y sommes autorisé par LL. AA. RR. Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, et sous celui de l'officier-général par elles nommé, et de l'auguste et très-sérénissime prince qui doit prendre le commandement en chef de cette armée; et en notre qualité de commandant, nous faisons les déclarations et ordonnances ci-après :

» Art. 1er. Nous déclarons criminels de lèse-majesté au premier chef, rebelles à S. M. Louis XVI, notre gracieux et infortuné souverain, tous ceux qui, par leurs conseils, discours, actions, l'ont réduit à l'état de captivité, et forcé S. M. à donner sa sanction à des décrets destructeurs des prérogatives de la couronne, de notre constitution monarchique, de la religion catholique et des propriétés tant générales qu'individuelles du peuple français.

» Art. 2. Nous ordonnons à toutes les troupes de ligne du roi, à toutes les maréchaussées et aux troupes bourgeoises, sous nos ordres, de courir sur les rebelles comme sur les ennemis du roi et de l'état, de les constituer prisonniers, pour leur procès être fait, parfait et exécuté selon la rigueur des lois. Nous enjoignons auxdites troupes de regarder comme rebelles les membres des assemblées nationales des départements, des districts administratifs et judiciaires, qui n'auront pas protesté

contre la rébellion ou donné d'autres marques non 1792
équivoques de repentir d'y avoir coopéré, et que nous commanderons nommément d'arrêter; comme aussi les protestants factieux, auteurs, fauteurs, participes des sacriléges, incendies, meurtres, insurrections; nous voulons que, sans aucun ordre exprès de notre part, on arrête, sans en excepter aucun, les plus scélérats des hommes : les clubistes, jacobins et feuillants, les évêques, les prêtres intrus qui ont dépossédé les légitimes pasteurs.

» Art. 3. Nous ordonnons que les églises des catholiques seront de suite et partout ouvertes, que le service divin s'y fera en toute liberté, publiquement comme avant la révolution, par les évêques, curés, vicaires légitimes, chapitres, corps religieux, sans avoir égard à aucune défense contraire. Nous prenons, sous la protection spéciale de la force qui nous est confiée, leurs personnes et leurs biens, voulant qu'il ne leur soit fait aucune insulte, aucun tort, sous les peines les plus rigoureuses. Nous invitons les confesseurs de la foi que la persécution a chassés de leurs églises, à y rentrer au plus tôt, promettant de les soutenir de tous nos moyens, et ordonnant aux troupes qui sont sous nos ordres de leur prêter tout secours en cas de besoin.

» Art. 4. Ne pouvant faire avorter les complots des scélérats qui ont divisé la nation, ruiné sa prospérité, détruit le culte de nos pères, qu'en leur en imposant par une force majeure, nous ordonnons à tous les habitants des pays soumis à notre commandement, de se tenir armés et prêts à marcher au premier de nos ordres, leur enjoignant de porter des vivres

1792. pour huit jours, lorsqu'ils se rendront à notre armée; autorisant leurs communautés à les leur faire fournir. Nous pourvoirons après cela à la subsistance des troupes.

» Art. 5. Etant informé que le projet des protestants est de s'emparer, au moment de l'entrée des armées étrangères dans les provinces du Midi, du pays des montagnes pour se mettre à couvert de ces forces et pouvoir soutenir leur révolte, nous croyons du devoir de notre vigilance de prévenir les habitants des montagnes, surtout ceux qui sont dans le voisinage des protestants, d'avoir l'œil toujours ouvert sur leurs démarches, de monter journellement et régulièrement la garde, et d'entretenir avec nous une correspondance continuelle, afin que nous puissions nous porter avec force sur les points menacés ou attaqués.

» Art. 6. Les révoltés s'étant emparés des revenus publics pour se maintenir dans la rébellion, nous défendons à tous collecteurs, receveurs des deniers royaux, de verser les fonds qu'ils ont entre les mains, dans les caisses des districts et d'autres, sous peine d'en être responsables, de faire aucune levée d'impôts, excepté celles que nous serons peut-être dans le cas d'ordonner au nom de LL. AA. RR. Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, pour les dépenses nécessaires au retour de l'ordre public; assurant les contribuables que l'on tiendra en compte, sur leur cote d'impositions, les avances que nous serions alors dans le cas d'exiger, et lesquelles n'excéderont jamais leur cotisation actuelle.

» Art. 7. Comme l'administration de la justice

est, après l'exercice de la religion, le meilleur 1792.
moyen de rétablir l'ordre, en faisant respecter les propriétés de chacun, nous ordonnons aux juges et aux officiers ministériels des différents tribunaux de justice établis avant la révolution, de reprendre leurs fonctions, promettant de les soutenir, de faire honorer leurs personnes et exécuter leurs jugements.

» Art. 8. Etant de la dernière importance que les officiers de la police et les consuls des communautés des villes et des campagnes, actuellement connus sous le nom de municipalités, veillent plus que jamais au maintien de la tranquillité publique, nous leur enjoignons de ne cesser d'observer les discours, les démarches des factieux, de dissiper leurs assemblées, de nous dénoncer les chefs, afin que sans délai nous les fassions arrêter et punir exemplairement.

» Art. 9. Désirant d'effacer jusqu'aux traces de la rébellion, nous défendons de porter cocardes, écharpes, uniformes aux trois couleurs prétendues nationales, voulant que ces signes de la révolte française soient foulés aux pieds, brûlés, anéantis, en détestation de la faction qui les a donnés, et qu'on leur substitue la couleur blanche, qui fut dans tous les temps le symbole de la franchise, de la loyauté d'une nation jusqu'à ce jour fidèle et sans tache.

» Art. 10. Instruit qu'un grand nombre de bons français gémissent dans l'oppression, s'en pouvoir sortir du royaume pour s'en délivrer, nous déclarons que les regardant avec le plus juste intérêt,

1792. nous les mettons dès ce moment sous notre sauvegarde, assurant que nous vengerions par le *feu* et le *fer* les outrages qui pourraient leur être faits. Nous invitons tous ceux qui sont en état de porter les armes de se joindre à nous.

» Art. 11. Nous défendons, dès à présent, la publication de tous décrets, adresses, proclamations, lois, ordonnances, avis, etc., qui émanent des autorités usurpées sur le monarque, et voulons dorénavant que tout coopérateur à cette publication soit arrêté et traité comme rebelle.

» Art. 12. Enfin nous déclarons, tant en notre nom qu'en celui des sujets fidèles du roi qui sont sous nos ordres, que nous soutiendrons de tous nos efforts, et par le sacrifice de nos fortunes et de nos vies, la religion catholique, l'autorité du roi, le véritable bonheur du peuple français, et que nous ne poserons les armes qu'après les avoir fait triompher des attentats des protestants, des impies, des traîtres et des rebelles.

» Le comte de SAILLANS. »

Il était impossible de montrer plus d'audace et de tenir un langage plus propre à émouvoir des hommes naturellement enclins à la sédition et qui pouvaient se croire menacés à la fois dans leurs principes religieux et dans leurs intérêts matériels.

Le directoire, instruit de cette découverte, s'empressa d'en donner avis à l'assemblée nationale et aux départements voisins par des courriers extraordinaires, en réclamant de prompts secours; en même temps il ordonna l'arrestation des personnes nommées dans la dépêche du comte de Saillans et

dirigea vers Joyeuse le peu de troupes de ligne 1792.
qui se trouvaient éparses dans le département, ainsi que les gardes nationales des districts du Tanargues, du Coiron et du Mezenc.

Le comte de Saillans, voyant les mouvements qui s'opéraient, comprit que son projet était éventé. Ne voulant pas attendre le moment convenu pour agir, il lève à la hâte mille ou douze cents hommes et court investir le château de Banne, occupé par douze gendarmes et une compagnie du régiment de Bourgogne. Il somme Bois-Bertrand, qui les commande, de lui remettre son poste; cet officier répond qu'il est là par ordre du roi et qu'il n'en sortira que sur l'injonction du roi; que jusqu'alors il se défendra. Le comte insiste, et demandant un entretien à Bois-Bertrand, il l'invite à se rendre sur la place de Banne avec deux de ses hommes, où il se transportera lui-même avec une pareille escorte pour lui faire des propositions qui lui seront agréables. Bois-Bertrand lui fait répondre qu'il lui parlera volontiers, mais en présence de ses soldats; qu'il peut se présenter en toute confiance au château, garantissant, sur son honneur, qu'il ne courra pas le moindre danger. Le comte ayant refusé, Bois-Bertrand lui envoie le lieutenant de gendarmerie Roger, pour lui renouveler la condition à laquelle il évacuera le château. Arrivé seul sur la place, Roger se voit insulté et menacé par un poste. Il dit à ceux qui le composent qu'il vient de la part du commandant du château pour conférer avec les chefs. Le comte, informé de ce message donne l'ordre de lui amener Roger, qu'il reçoit en présence de sa colonne rangée

1792. en bataille au-dessous de l'église de Banne. Le lieutenant lui rend compte de sa mission : « Allez dire à M. Bois-Bertrand, répond le comte, que puisqu'il s'obstine à ce point, je prendrai le château par escalade. »

Roger se retire accompagné de quatre officiers que le comte lui a donnés pour escorte. L'un d'eux, Therron des Vans, lui dit que dans la nuit qui vient de s'écouler la ville des Vans a été prise, et que les patriotes qui s'y trouvaient ont été égorgés : « Tant-pis ! » répond Roger; et rentrant dans le château, il fait part à Bois-Bertrand du résultat de sa démarche. Celui-ci dispose tout pour la défense de son poste; mais bientôt il s'aperçoit que le comte de Saillans se retire avec ses troupes par la montagne à droite de l'église. Alors il envoie quelques-uns de ses hommes à Berrias chercher du pain pour la garnison. Ces hommes étaient à peine de retour, lorsque le chevalier de Melon parut et vint prendre position vis-à-vis du château avec soixante-quatorze soldats. Dans la soirée il s'empara des chevaux des gendarmes qui étaient chez Anjolras, officier municipal, et dont ils se servaient pour leurs courses. Pendant deux jours le chevalier fit sonner le tocsin, et une foule de paysans armés vinrent grossir sa troupe. Au bout de ce temps la garnison du château se retrouvait sans vivres. Le boulanger du lieu fit prévenir Bois-Bertrand qu'il avait caché quelques pains, et l'invita à les faire prendre, n'osant les lui porter lui-même dans la crainte d'être massacré. Bois-Bertrand fait sortir vingt hommes à cet effet. Ils se rangent en bataille sur la place en face de la

boulangerie. Après avoir échangé quelques coups 1792.
de fusil avec les assiégeants, ils parviennent à se rendre maîtres du village et à se procurer du pain et du vin qu'ils transportent au château.

Le samedi, 7, le comte de Saillans rejoignit le chevalier de Melon avec sept à huit cents hommes, et le lendemain, il envoya ce dernier auprès de Bois-Bertrand pour lui proposer une capitulation. La garnison du château manquant encore de pain, et n'ayant plus qu'une centaine de cartouches à tirer, se décida à l'évacuer à onze heures du matin.

Les condition de cette capitulation furent rigoureusement observées. Le chevalier Melon servit d'otage aux soldats de Bois-Bertrand jusqu'aux portes des Vans, où il était convenu qu'ils devaient se retirer. Chemin faisant, ce chevalier, causant avec le lieutenant Roger, lui dit que, dans cette même nuit, le Puy, Langogne et Pradelles seraient au pouvoir des royalistes; il ajouta: « partout nous avons un parti fort. Je suis fâché qu'il faille employer le pillage; mais nous y sommes contraints. Vous avez bien fait votre devoir. Vous combattez pour votre opinion; moi je combats pour la mienne. Demain nous nous reverrons: j'aime à avoir affaire avec les braves gens. »

Cependant le directoire ne perdait pas un moment. Après avoir organisé les volontaires nationaux dont le gouvernement venait d'ordonner la levée, il en arma six cents avec les fusils dont il pouvait disposer, les pourvut de munitions et d'une grande quantité de vivres, et les dirigea sur Joyeuse, où se formait l'armée qui devait être opposée au comte de Saillans.

1792. Le 8 juillet, il se rendit lui-même dans cette ville. Le lieutenant-colonel Aubry y arriva presqu'en même temps, avec quatre cents hommes du 38e régiment. Le directoire lui ayant confié le commandement de toutes les troupes, se concerta avec lui sur les mesures à prendre. On songea d'abord à défendre les positions dont le comte de Saillans pouvait s'emparer, à ravitailler le château de Banne, à intercepter toute communication entre le point qu'occupait le chef des royalistes et les montagnes de la Lozère, qui devaient lui fournir des secours, et l'empêcher de s'étendre sur le reste du département. En conséquence, dans la nuit du 8 au 9, huit cents hommes devaient être répartis entre Naves, les Assions, Gravières, les Vans, Chambonnas, Brahic et Malbosc, pendant qu'un pareil nombre marcheraient sur Banne et jetteraient dans le fort, à la faveur de l'obscurité, un détachement et des vivres pour quatre jours. Tout était ainsi arrêté, lorsqu'un gendarme vint annoncer la capitulation du château de Banne et son occupation par les troupes du comte de Saillans. Il fallut donc renoncer à la seconde partie des mesures adoptées. Les huit cents hommes destinés à l'accomplir furent envoyés aux Vans, qui ne pouvaient manquer d'être attaqués après la prise du château de Banne, et les huit cents autres allèrent occuper les positions indiquées. Dès-lors les Vans se trouvèrent à l'abri de toute entreprise, et le comte de Saillans dut renoncer aux renforts qu'il attendait de la Haute-Loire et de la Lozère. Pour resserrer le comte autant que possible dans ses positions, on fit occuper le poste de la Maisonneuve, qui mettait

Joyeuse à couvert. Maître de St-André-de-Cruzières, ainsi que de tous les hameaux dépendants de la paroisse de Banne, Saillans fit piller, le 9, le village de Berrias, qui se trouvait sans défense et complètement à sa merci. Le même jour ses gens s'emparèrent d'un convoi de vivres escorté par quatre hommes du 38e, dont l'un fut tué et les trois autres retenus prisonniers au château de Banne, où il s'enferma après l'avoir approvisionné pour plusieurs jours. 1792.

Pendant que des troupes accourues du Gard, dès la première nouvelle des troubles, renforçaient l'armée nationale, St-Ambroix recevait de l'artillerie, des dragons, des bataillons de ligne et des milices, et le général d'Albignac arrivait au Pont-St-Esprit à la tête de plusieurs régiments.

Le 11, treize cents hommes, partis de St-Ambroix, s'avancèrent vers St-André-de-Cruzières; mais ils furent arrêtés par quatre cents royalistes que le comte de Saillans avait envoyés, sous la conduite du chevalier de Melon, à l'entrée du bois de Courry, situé près de la montagne de St-Brès. Un combat très-vif s'engagea sur ce point; il dura près de trois heures. L'opiniâtreté des royalistes fut telle qu'il fallut employer le canon pour les déloger de leurs retranchements. Les troupes du Gard, furieuses de rencontrer une si forte résistance, gravirent la montagne avec impétuosité et parvinrent enfin à se rendre maîtresses du poste. Les royalistes laissèrent plusieurs morts sur le théâtre de la lutte, entre autres le chevalier de Melon (1). Les patriotes n'eu-

(1) C'était un des principaux agents de la faction contre-révolutionnaire. Il était venu de Coblentz pour servir sous Connwai, que les princes avaient chargé du

1792. rent que quelques blessés. Ne rencontrant plus d'obstacle, ceux-ci se jetèrent sur St-André-de-Cruzières, que les habitants venaient d'abandonner, et le brûlèrent entièrement. Berrias, Jalès et Beaulieu tombèrent également en leur pouvoir. Il ne restait au comte de Saillans que Banne et les hameaux qui en dépendent. Il se vit perdu s'il ne trouvait le moyen de passer avec sa garnison à travers l'armée qui le cernait. L'entreprise était périlleuse; il s'y décida néanmoins, après avoir recueilli les avis de ses officiers et ceux de Perridier, son secrétaire intime. Toutefois, avant de la tenter, il voulut essayer un dernier moyen auprès du général de l'armée constitutionnelle: il fit partir pour St-Ambroix un de ses hommes avec la proclamation suivante :

« Nous François-Louis comte de Saillans, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, etc., voyant avec la plus grande peine les calamités qu'entraîne une guerre pour ainsi dire générale dans le royaume, notamment dans le Vivarais, les uns contre les autres, à cause de différentes opinions, je déclare, en mon propre et privé nom, que fatigué des excès que le peuple éprouve, je demande que chacun rentre chez soi, et qu'on y soit parfaitement libre et tranquille.

commandement de toutes les troupes qui devaient opérer dans le Midi en faveur de leur cause. Il fut le premier moteur de l'explosion de Banne. Il avait accompagné le comte de Saillans à l'assemblée des conjurés qui se tint au bois de Malon, le 25 juin, et où présidait le curé de Chambonnas. Ce fut sur sa proposition qu'on décida l'attaque, qu'on somma le général Connwai de venir prendre le commandement des royalistes dans le délai de huit jours, et que Pierre Sévan fut envoyé dans ce but.

» Nous promettons de ne commettre aucune hostilité, que je resterai dans *mon château* de Banne, comme *faisant partie* de mon héritage; je déclare de plus que je ferai tous les sacrifices possibles pour faire cesser tous les brigandages qui se commettent de part et d'autre. 1792.

» C'est dans ce moment que tout rassemblement n'aura plus lieu, et chacun rentrera de suite dans sa maison.

» C'est dans ces sentiments du plus profond de mon cœur que j'exhorte tous les partis divisés à se réunir, en vivant en bonne intelligence, et nous en rapporter aux puissances qui nous prendront sous leur protection.

» Fait à Banne, le 11 juillet 1792.

» Le comte de SAILLANS. »

Au désordre d'idées qui règne dans la rédaction de cette pièce, il est aisé d'apprécier la situation d'esprit dans laquelle se trouvait alors le comte. Le messager chargé de la porter fut tué dans le trajet. Ne recevant aucune réponse à sa missive; ne voyant point arriver de troupes, quoiqu'il eût fait sonner le tocsin dès le commencement du combat de St-Brès; enfin, abandonné par le curé de Chambonnas lui-même, qui avait promis formellement de lui envoyer de prompts secours, le comte de Saillans prit le parti de fuir. Profitant d'une nuit sombre et orageuse, il sortit du château avec vingt-cinq ou trente des siens et parvint à franchir le cercle d'ennemis au milieu duquel il se trouvait, grâce à une pluie battante qui força ceux-ci à chercher un abri dans les maisons du voisinage.

30

1792. Le lendemain, trois soldats du 38e, que les gens du comte avaient faits prisonniers quelques jours auparavant et qu'on retenait au château de Banne, allèrent annoncer aux Vans la disparition de la garnison. Le soir même le lieutenant-colonel Murol, qui commandait cette place, vint prendre possession du château, où l'on trouva douze cents rations de pain et autres provisions (1).

Des ordres furent donnés aux divers postes de l'armée constitutionnelle pour l'arrestation des fugitifs. Des soldats se répandirent sur toutes les routes et dans tous les défilés; et les rebelles qui eurent le malheur de tomber entre leurs mains furent tués sans pitié.

Le 12, à sept heures du matin, le comte de Saillans fut arrêté par un poste de cinq hommes établi au lieu des Aidons, du district de Villefort. Il était vêtu en paysan et accompagné de Pradhon, curé de

(1) On lit dans le compte-rendu de la *Conspiration de Saillans* la description suivante du château de Banne qui fut réduit en cendres bientôt après : «.... Il paraissait a peu près certain qu'on ne pouvait emporter ce poste qu'en coupant les vivres à la garnison ou en le bombardant ; et le général avait donné des ordres pour faire venir des mortiers. Il était, à la vérité, possible de battre le château de Banne avec des canons établis sur un plateau vis-à-vis ; mais la difficulté consistait à se rendre maître du plateau que commande le château même. On ne pouvait y arriver que par les derrières et en prenant une route coupée de torrents et de ravines, extrêmement peu propre au transport de l'artillerie. On a dit à l'assemblée nationale que ce château était une bicoque, et ceux qui ont ainsi parlé ont assuré qu'ils l'avaient vu. Le fait est qu'il y a peu de postes en France que la nature ait mieux fortifiés ; le fait est que si les rebelles avaient eu suffisamment des vivres et quelques pièces de canon, ils auraient, avec cinq cents hommes, resisté une année entière. Banne est sur un roc taillé à pic, élevé sur d'autres rochers taillés de la même manière ; il est détaché d'une montagne qui, à la vérité, le domine, mais qui est tellement escarpée qu'on ne peut espérer d'y gravir. Le plateau dont on a parlé, et sur lequel est bâtie l'église, se présente à peu de distance ; mais on ne peut y arriver qu'en venant du côté opposé, et il est extrêmement dangereux de s'engager imprudemment dans la route qui y conduit. » Page 21.

Banne, de l'abbé Boissin, de Nadal, vétéran de 1792.
Banne, et d'un domestique. Tous se rendirent sans opposer la moindre résistance, quoique le comte eût une paire de pistolets à sa ceinture et que deux de ses compagnons fussent porteurs, l'un d'un sabre, l'autre d'une canne à lance. Interpelé par le chef du poste, nommé Laurent, ancien sergent-major au régiment de Hainaut, le comte se dit curé de Barjac, et être en route pour se rendre aux eaux thermales de St-Laurent. Ayant témoigné le désir de satisfaire à un besoin naturel, Laurent le conduisit dans une écurie, et s'aperçut qu'il cachait quelque chose dans une crèche; mais il n'eut pas l'air de l'avoir remarqué. Il le fit monter dans une chambre, et l'y ayant consigné, il alla recueillir ce que le prétendu curé de Barjac venait de déposer. C'était un portefeuille contenant des papiers et des notes qui ne permettaient pas de douter que le prisonnier fût autre que le comte de Saillans.

Laurent remonte et fait passer le comte dans une autre pièce, où celui-ci se voit forcé de décliner son véritable nom; il ajoute : « Je suis en votre pouvoir, mon brave; voilà ma croix et cinquante louis que je vous offre, en même temps que fortune dans mon entreprise, en échange de ma liberté. » Laurent repousse cette proposition. Le comte le saisit alors par le cou, et l'étreignant fortement : « Si nous étions seuls, lui dit-il, si je ne craignais pas tes camarades, ton affaire serait bientôt faite ! »

Laurent, s'étant dégagé sans lui faire la moindre offense, le ramène parmi ses compagnons et fait battre la générale. Les gardes nationaux de Ste-

1792. Marguerite accourent; il choisit quinze d'entre eux, et, craignant une surprise de la part des royalistes, il se met de suite en marche pour les Vans avec les cinq prisonniers.

L'escorte se grossit insensiblement des renforts que fournirent les villages de Chambonnet, Lafigère, Malarce, les Sallelles et Chambonnas. Arrivés aux Vans, le comte de Saillans et les siens se virent en un instant enveloppés par l'armée constitutionnelle, qui les reconnut pour les principaux chefs de la conspiration de Banne. Les soldats, exaspérés, énumérant les cruautés dont les royalistes s'étaient rendus coupables, soit envers la gendarmerie, soit à l'égard des troupes de ligne et de différents particuliers, demandèrent à grands cris que les captifs fussent passés sur-le-champ au fil de l'épée: ce qui fut exécuté, malgré les remontrances et les efforts du juge de paix et du lieutenant de gendarmerie Roger (1). Ainsi périt le chef de la rébellion de Ja-

(1) Voici dans quels termes un écrivain dont le royalisme outré doit faire suspecter la sincérité, rapporte cet événement :

« Placé au milieu de quinze jeunes gens dont pas un n'avait affronté les combats, M. le comte de Saillans marchait paisiblement sans éprouver la moindre insulte de la part de son escorte. Ces enfants-soldats, plutôt entraînés par le tourbillon révolutionnaire que par l'instinct du crime, ne voyaient plus dans la personne de leur prisonnier qu'un homme malheureux et désarmé, sur lequel ils ne se croyaient d'autres droits que ceux d'une douce inspection. Ils n'ignoraient pas néanmoins les périls qui le menaçaient. Tous désiraient le remettre en d'autres mains pour n'être pas témoins d'un forfait auquel leur cœur répugnait. Plût à Dieu qu'eux-mêmes l'eussent déposé dans les mains de l'autorité! Peut-être fût-on parvenu à le sauver. Mais malheureusement sa garde leur devint un fardeau dont ils brûlaient de se débarrasser. Le mauvais génie de M. de Saillans amena sur sa route le détachement de la garde nationale de Largentière, commandé par un sieur Thourette, de Meyras, ancien administrateur de Joyeuse, et maintenant (1816) notaire à Montpezat. Les volontaires lui remirent leur prisonnier. Ce Thourette, révolutionnaire fanatique, sans principes et sans humanité, frémit d'une joie féroce en voyant la respectable

lès. « Son plan, dit la relation de la *Conspiration de Saillans* (1), n'était qu'une partie d'un complot bien plus étendu, dont l'exécution, fixée d'abord au commencement de mars, paraît avoir été différée par des considérations *inconnues*. Saillans commandait sous Connwai, et Connwai paraissait persuadé de la faiblesse de Saillans. Il voulait une attaque générale et non des mesures partielles : il comptait peu sur le Vivarais; et après avoir échoué dans le complot qui tendait à faire entrer les espagnols, il paraissait peu disposé à se contenter d'une attaque moins puissante. Saillans paraissait plus hardi, ou du moins plus entreprenant. Il semblait croire que sa présence dans l'Ardèche et dans la Haute-Loire suffirait pour y ramasser une armée, et le chevalier de Melon l'entretenait dans cet espoir. » 1792.

La prise du château de Banne, la mort de Saillans et la dispersion de ses gens ne rétablirent pas l'ordre dans le Vivarais. L'autorité, qui avait si fort contribué à la défaite des rebelles, se vit bientôt dans la nécessité de déployer toute son énergie contre la plupart des vainqueurs, qui se livrèrent à

victime que l'on commettait à ses soins. Les volontaires s'étaient retirés, et le détenu marchait tranquillement au milieu de la garde bourgeoise. — « Monsieur, » dit-il à Thourette en lui offrant du tabac dans une botte d'or, j'aime à croire que » ma vie est en sûreté entre vos mains. » Cette bonne opinion que le comte avait du scélérat Thourette, parut sans doute une cruelle injure à ce dernier. Un mot qui devait attendrir un tigre fit un effet contraire sur le misérable. Altéré du sang de M. de Saillans, il s'arrête, le laisse avancer, et d'un coup de sabre donné par derrière lui ouvre le crâne : l'infortuné tombe. Un nommé Lapaille, habitant aussi à Largentière, tire son sabre, lui coupe ou plutôt lui scie la tête, qu'il promène ensuite au bout de sa baïonnette dans les cantons les plus suspectés de royalisme. » *Guerres du Vivarais*, par Vincent, pages 80 et 81.

(1) Brochure in-8°, Privas, P. Guillet, 1792.

1792. des excès inouïs envers les personnes suspectées de royalisme et leurs propriétés. Plusieurs prêtres qui s'étaient réfugiés à Naves, et chez lesquels on trouva des cartouches, furent saisis, traînés et massacrés par des soldats sur la place même où le comte de Saillans et ses quatre compagnons avaient été immolés. Les communes de Banne, Berrias, St-André-de-Cruzières et autres furent complètement ravagées par des bandes que rien ne pouvait contenir. M. de Malbosc, seigneur de La Bastide, arrêté dans le département du Gard et conduit au Pont-St-Esprit, fut précipité du haut de la forteresse dans les fossés ; le curé de Chambonnas, découvert dans une grotte, au milieu des montagnes de la Lozère, fut saisi, garrotté, emmené à Mende et mis à mort; M. de Chabannes, que l'on conduisait au Puy, arraché par une populace effrénée à une escorte de dragons, malgré les efforts du capitaine qui la commandait, fut massacré aux portes de cette ville ; le chevalier d'Antremont et l'abbé de La Molette de Villefort eurent le même sort dans les rues de Joyeuse; Crégut de Banne, Nadol de Rougniac, Perrochon, Laroche et beaucoup d'autres furent également victimes de la fureur populaire. Perridier de Pompignan, secrétaire du comte de Saillans, fut plus heureux : parvenu à s'échapper des prisons de Privas, à l'aide d'une fausse clef qu'on lui fit tenir, il alla se réfugier chez Lafont, maire de Pourchères, où il reçut l'hospitalité pendant deux ans.



CHAPITRE X.

Nouvelles manœuvres des royalistes. — La révolution continue. — Soulèvement des faubourgs de Paris. — Massacres du 10 août. — Emprisonnement du roi et de sa famille. — Journée du 2 septembre. — Abolition de la royauté. — Pièces relatives aux troubles du Vivarais produites au procès de Louis XVI. — Circonspection des royalistes de l'Ardèche pendant la terreur. — Le P. Rouville, jésuite, trois religieuses et une jeune fille de dix-sept ans sont décapités à Privas. — Les royalistes de l'Ardèche appellent les frères de Lamothe, qui, de concert avec Dominique Allier, le marquis de Surville, le baron de St-Christol et le chevalier Durieu, s'efforcent d'opérer un nouveau soulèvement. — Leur tentative échoue. — Projets de de Lamothe. — Ses gens s'emparent de la citadelle du Pont-St-Esprit. — Plan des royalistes. — Vaines démarches de de Lamothe dans les départements voisins. — Son retour dans l'Ardèche. — Lutte entre les royalistes et les nationaux à Aubenas. — Surprise par les royalistes d'un riche convoi. — Combat entre les troupes du gouvernement et les royalistes. — Durieu, fait prisonnier, est fusillé à Bollène. — Nouvelles tentatives de de Lamothe. — Arrêté à Naves, il est conduit au Puy, et massacré par la populace de cette ville. — Le marquis de Surville est fusillé au Puy, et Dominique Allier décapité à Lyon. — Excès des troupes du gouvernement. — Représailles des royalistes. — L'ordre se rétablit dans l'Ardèche. — Avènement de Napoléon au consulat et à l'empire. — Victoires et revers. — Retour des Bourbons. — Cent jours. — Mouvements à Aubenas et à Largentière. — Marche du duc d'Angoulême sur Lyon. —

Affaire du pont de la Drôme. — Capitulation du Duc — Seconde restauration. — Rétablissement de l'ordre. — Révolution de 1830. — Situation de l'Ardèche depuis cette époque.

1792. Le parti royaliste, malgré tant de revers, ne se crut pas vaincu. Tous les *Saillans* (c'est ainsi qu'on appelait les partisans du comte) n'avaient pas succombé ; ceux qui restaient, et ils étaient encore nombreux, continuèrent à ourdir des trames et employèrent tous les moyens qu'ils crurent pouvoir être utiles au succès de leur cause. N'osant pas agir ouvertement, ils eurent recours à des correspondances secrètes qui préparaient les montagnards à une nouvelle révolte. Pour faciliter la réussite de leurs projets, ils se glissaient dans l'administration, sous le masque d'une feinte réconciliation ; ils entravaient la marche des lois et s'efforçaient d'en paralyser l'exécution ; grossissant les succès des bandes vendéennes et atténuant ceux des armées nationales, ils inspiraient indirectement des craintes aux magistrats, à tous les hommes influents qui n'étaient pas de leur bord, et mettaient tant d'adresse, tant de circonspection dans leurs manœuvres, que l'autorité, tout ombrageuse qu'elle fût à cette époque, ne pouvait concevoir le moindre soupçon contre eux.

Cependant les événements acquéraient chaque jour plus de gravité. La guerre entre la France, la Prusse et l'Autriche, l'insurrection de la Vendée, le refus des prêtres de prêter serment à la constitution, celui du roi de sanctionner les mesures prises à leur égard, les discours irritants qui descendaient de la tribune nationale, les déclamations furibondes des clubs de Paris, avaient servi de prétexte aux

buveurs de sang pour se livrer aux actes les plus criminels. Vingt mille fauboriens, après avoir présenté à l'assemblée nationale une pétition menaçante contre le pouvoir exécutif, s'étaient portés aux Tuileries, et, imposant au roi la puissance de leur nombre, l'avaient coiffé d'un bonnet rouge. Le 3 août, Pétion, maire de Paris, demandait aux députés la déchéance de ce prince et un ministère responsable, jusqu'à la convocation d'une *convention*, et, le 10 du même mois, le palais des Tuileries se trouvait investi par les marseillais, les bretons et plusieurs bataillons de troupes régulières. Les gendarmes et les gardes nationaux, sur lesquels la cour avait trop compté, s'étaient joints aux assaillants; il ne lui restait plus que les suisses. La famille royale, sur la proposition de Rœderer, procureur-général de la commune, se réfugia dans l'assemblée nationale, que présidait Vergniaud. Dans ce moment les troupes faisaient le siége des Tuileries. Il y eut un massacre épouvantable (1). Au milieu du bruit du canon et de la fusillade, Vergniaud présenta un projet de décret portant suspension du pouvoir exécutif, convocation d'une convention nationale et 1792.

(1) « Ce massacre dura jusqu'à dix heures du soir, tant au château que dans les rues et à l'hôtel municipal, où l'on traînait les malheureux suisses et d'autres, que l'on égorgeait à mesure qu'ils en sortaient. Cette journée, français, fut la plus odieuse de toutes celles que nous ont transmises les fastes de notre histoire; et d'autant plus détestable qu'aucun motif religieux ni de légitime défense n'y pouvait servir de prétexte. Elle fut d'une atrocité si cruelle, si révoltante, si peu croyable même, que l'on vit des femmes pousser la barbarie jusqu'à danser sur les cadavres palpitants et les mutiler, et jusqu'à des enfants venir s'essayer sur des corps inanimés; en un mot, tout ce que la rage a de plus inhumain et de plus barbare signala cette journée désastreuse. Ici le cœur me saigne et mon âme se détourne, en frémissant, du tableau de cet horrible carnage. » *Appel de Louis XVI à la nation.*

1792. nomination d'un gouverneur pour le jeune dauphin. Il fut adopté.

Le lendemain, autre décret, sur la motion de Thuriot, prescrivant la destruction de toutes les statues des rois. Le 12, le roi et sa famille sont jetés dans la tour du Temple et placés sous la surveillance d'une garde formée de toutes les sections de Paris.

La *commune*, où siégeaient les plus profonds scélérats, profita de la stupeur où se trouvaient les esprits par suite de cet événement, pour organiser la terreur et les massacres. Le 2 septembre, sous prétexte que la ville de Verdun est tombée au pouvoir des ennemis, elle appelle les citoyens au Champ-de-Mars, pour y former une armée de soixante mille hommes, destinée à les repousser, et, pendant qu'on s'y réunit au bruit du tocsin et de la générale, Paris est livré à toute la fureur des égorgeurs. Marat, Danton, Billaud-Varennes, Robespierre, Tallien, Duplan, Panis, Sergent, Lefort, Jourdeuils et autres monstres furent les instigateurs de cette affreuse boucherie. Sur les instances des cinq derniers, qui étaient administrateurs du comité de salut public, des massacres semblables eurent lieu peu de jours après dans presque tous les coins du royaume.

Tandis qu'à l'intérieur on se livrait à ces atrocités, la victoire couronnait nos armes à l'étranger. Kellermann avait vaincu à Valmy; Custine s'était emparé de Spire, de Vorms, de Mayence, de Francfort, et Montesquiou de la Savoie; Dumouriez écrasait l'ennemi à Jemmapes; Mons, Tournay, Bruxelles, ouvraient leurs portes à nos braves.

La conventiou nationale fut créée; elle se réunit, 1792.
et, le 21 septembre, sur la proposition de Collot-d'Herbois, elle décréta l'abolition de la royauté en France.

Louis XVI existait encore, sinon comme roi, du moins comme un homme qui pouvait redevenir roi: sa mort fut résolue par la convention. Le 16 novembre, sur le rapport de Mailhe, elle décréta que *Louis Capet* serait jugé par elle.

Parmi les pièces qui furent produites contre l'infortuné monarque, lorsqu'il comparut à la barre de la convention, il s'en trouva sept relatives aux insurrections dont l'Ardèche venait d'être le théâtre. Elles avaient été découvertes avec d'autres papiers dans l'*armoire de fer*, construite par ordre du roi dans un des murs du château des Tuileries, et dont le secret fut vendu par Guadet (de la Gironde). Ces pièces consistaient en deux lettres concernant les affaires de Jalès, dont l'une signée de Dominique Allier; une copie des pouvoirs donnés au comte de Saillans; une copie d'une protestation déposée au directoire de Privas, et trois autres copies dont on n'a pas dit le contenu. Ces écrits, presque tous insignifiants et sans authenticité, devinrent, entre les mains des conventionnels, autant de documents à la charge du prince déchu.

La fin tragique de Louis XVI et la guerre d'extermination qu'alluma le conflit des opinions qui divisaient les membres de la convention, rendirent les 1793.
royalistes du Vivarais extrêmement circonspects. Navrés de la catastrophe terrible qui venait de consterner l'Europe, ils surent concentrer dans leur cœur



1793. et leur juste affliction et leur haine profonde pour les partisans de ceux qu'ils regardaient avec raison comme les bourreaux de leur souverain. Souples, rampants, ils descendirent jusqu'à flatter, caresser leurs ennemis, en attendant qu'il se présentât une bonne occasion pour les écraser.

Ceux-ci, toutefois, ne se laissaient point prendre à des protestations qu'ils étaient loin de croire sincères : les derniers événements ne s'étaient pas si vite effacés de leur souvenir pour qu'ils pussent les supposer convertis aux idées nouvelles; constamment en garde contre leurs menées, à la moindre imprudence de leur part, ils ne manquaient pas de les signaler aux farouches proconsuls que le comité de salut public avait établis dans le département.

Parmi les victimes, et il y en eut malheureusement beaucoup trop dans ces temps calamiteux, se trouva le père Rouville, jésuite, professeur de rhétorique au collége d'Aubenas. N'ayant pu nous procurer d'autre document officiel sur l'affaire de cet ecclésiastique que son arrêt de condamnation (1), nous

(1) « Du 27 messidor an II, onze heures du matin, présents : les citoyens Duval, président; Vincent, Gasque, Saniol-Lachava, juges; Marcou, accusateur public, et Jallat, greffier, en audience publique;

» Vu les procès-verbaux de la municipalité d'Aubenas contenant l'interrogatoire de François-Augustin Rouville, prêtre, ci-devant professeur au collége d'Aubenas, né le 28 août 1734 à Aix, département des Bouches-du-Rhône, n'ayant environ depuis deux ans aucun domicile fixe, et de Louis Issartel, garçon tailleur, natif de Montpezat, âgé de quarante-cinq ans, habitant à Aubenas, et les interrogatoires par eux prêtés aujourd'hui par-devant le président du tribunal;

» Ouï l'accusateur public;

» Considérant, 1° que ledit Rouville n'ayant prêté aucun serment, était sujet à la déportation, et ne s'étant pas présenté à cet effet dans la décade portée par l'article 14 de la loi des 29 et 30 vendémiaire, ayant au contraire été trouvé *travesti*

croyons devoir reproduire ici ce qu'en dit l'auteur 1793.
éminemment royaliste de l'*Histoire des guerres du Vivarais;* car son récit, quoiqu'un peu emphatique, est assez d'accord avec ce qu'on rapporte dans la localité, tant au sujet du père Rouville, qu'à l'égard de trois religieuses et d'une charmante jeune fille qui furent exécutées à Privas en même temps que lui. « Le père Rouville s'était constamment refusé au serment constitutionnel; de généreux amis le dérobaient à tous les regards en lui donnant asile. Si quelques fidèles réclamaient les soins de son ministère, il revêtait alors des habits de femme sur ses vêtements sacerdotaux et sortait le soir pour aller administrer les sacrements. Un jour, enfin, qu'il venait de consoler un moribond, il oublia qu'il était déguisé en femme, et croyant relever sa soutane, il prit sous son bras un coin de sa robe; il fut à l'instant reconnu et arrêté par deux misérables d'Aubenas. Traduit au tribunal de Privas, il y comparut en homme au-dessus de l'avenir qui lui était préparé. La sérénité de son front, la dignité de son maintien, la noblesse et le laconisme de ses réponses firent

sous des habits de femme, il a encouru les peines portées par les articles 15 et... de ladite loi; 2° Que rien n'annonce que ledit Issartel ait participé à le cacher ou recéler;

» Le tribunal ordonne que ledit Issartel sera à l'instant remis en liberté, et que ledit *Rouville sera livré à l'exécuteur des jugements criminels pour être mis à mort* sur la petite place de cette ville, dans le délai de vingt-quatre heures, conformément aux articles cités et à l'article 16, qui sont ainsi conçus: (suivent ces articles);

» Ordonne que le présent jugement sera exécuté à la diligence de l'accusateur public.

» Fait audit prétoire les susdits jour, mois et an. DUVAL, président; VINCENT, GASQUE, SANIOL-LACHAVA, juges; JALLAT, greffier. »

(*Extrait des registres du greffe du tribunal de Privas.*)

1793. une vive impression sur l'auditoire. Le tribunal, affamé de victimes, aurait voulu connaître les personnes qui depuis si long-temps alimentaient le vertueux accusé. — « Qui vous a nourri? lui demande un de ses juges. — La providence, répond le serviteur de Dieu. — Qui vous cachait? — L'amitié. — Où habitiez-vous? — Sous la voûte des cieux. — Qui fréquentiez-vous? — Des gens de bien. — Pourquoi refusâtes-vous de prêter serment aux nouvelles lois? — Parce qu'il est contraire aux principes de la religion et aux disciplines de l'église. — Sachant qu'il vous est défendu d'exercer votre ministère, pourquoi l'exercez-vous? — J'en tiens le pouvoir de Dieu, Dieu seul peut me l'ôter. »

» Ces nobles réponses n'étaient pas de nature à calmer les juges; aussi le condamnèrent-ils à mort. Tout ce qui portait un cœur sensible gémit sur ce funeste arrêt; mais l'indignation fut à son comble quand on vit le même tribunal condamner, le même jour, et à pareil supplice, trois religieuses accusées d'avoir caché des prêtres réfractaires, et ensuite une jeune demoiselle de dix-sept ans, coupable seulement d'avoir été trouvée travaillant chez ces saintes filles. Je l'ai vue, cette intéressante victime, marchant à la mort, vierge éclatante de jeunesse et de beauté, sur son front se broyaient douloureusement les couleurs de l'innocence et de la pudeur. — « Quel mal ai-je fait, disait-elle à ses bourreaux, pour me faire mourir si jeune! » Elle arrive enfin devant l'instrument de son supplice : ses traits se couvrent d'une pâleur mortelle. Ce mouvement de faiblesse était, hélas! bien naturel : à peine au ber-

ceau de la vie, cette timide victime n'avait encore 1793.
vu que dix-sept printemps; rose d'une aurore, elle se voyait flétrir le même jour pour une éternité. Néanmoins le ciel lui prête des forces, et, sans le secours des bourreaux, elle monte sur l'échafaud. Sa vue se porte un moment sur le couteau, et tout-à-coup s'élance vers le séjour de la divinité. L'exécuteur, attendri, ménage encore la pudeur de la jeune fille, en lui couvrant le sein de son mouchoir. Un regard angélique semble le remercier de cette pudique attention. La victime est bientôt sur la planche : le bourreau la pousse rapidement sous le couperet, la tête tombe, le sang jaillit : la terre compte une vierge de moins et le ciel un ange de plus.

» A ce sang virginal vint se mêler ensuite celui des quatre autres victimes, le respectable Rouville et les trois religieuses. »

Les restes du père Rouville furent déposés dans le cimetière de Privas; ils sont devenus l'objet d'une grande vénération : tous les jours des personnes des lieux circonvoisins vont réciter des prières sur sa tombe et recueillir quelque peu de la terre qui les recouvre.

Les royalistes, la rage dans le cœur, mais de plus en plus dissimulés, continuaient leurs intrigues malgré les sanglantes exécutions dont ils étaient témoins. Mais ces intrigues étaient si bien ourdies, si bien conduites, que rien n'en transpirait. Sur tous les points du département, pourvus d'armes et de munitions, ils n'attendaient qu'un signal pour se soulever de nouveau; mais pour donner ce signal il fallait

1795. qu'il se présentât des hommes capables de se porter à la tête du mouvement projeté et de le diriger. Or, la mort du comte de Saillans et celle de ses principaux adhérents avaient si fort impressionné ceux qui auraient pu marcher sur leurs traces, qu'aucun n'osait se mettre en avant. On ne désespérait pourtant pas, lorsqu'on apprit tout-à-coup que le sieur de Lamothe et le marquis de Bezignan, qui depuis quelque temps travaillaient l'esprit des habitants du département du Rhône, étaient arrivés à Lyon, et que les environs de cette ville devaient être le foyer d'une insurrection commune aux départements limitrophes. Les meneurs royalistes de celui de l'Ardèche envoyèrent un de leurs agents auprès de de Lamothe, pour l'informer de leurs bonnes dispositions et des nombreuses ressources qu'offrait le pays pour soutenir la guerre. De Lamothe et son frère se rendirent aussitôt dans l'Ardèche, où ils trouvèrent Dominique Allier muni des pouvoirs du comte d'Artois pour opérer dans cette contrée, le marquis de Surville, capitaine au régiment de Picardie-infanterie, le baron de St-Christol et son fils, et le chevalier Durieu.

A l'émotion que la présence de ces personnages excita dans le département, les républicains ne doutèrent pas qu'on n'y tramât quelque complot. Ils redoublèrent de vigilance; mais ne découvrant rien qui pût justifier ou appuyer leurs soupçons, ils se bornèrent à en faire part au gouvernement, qui envoya des troupes, dont la répartition dans les lieux où il était le plus probable que l'insurrection éclatât, paralysa tous les mouvements des agitateurs.

Contrariés par ces mesures, les chefs royalistes se réunirent au château du chevalier de Rochessauve, pour aviser au parti qu'il convenait de prendre dans une circonstance aussi délicate. Tous adoptèrent l'opinion de de Lamothe, qui se résumait ainsi : Faire une guerre sourde, porter des coups isolés dans l'ombre, remplacer la force par la ruse et l'intrépidité, réduire la victime frappée à deviner la main qui a porté le coup; en un mot l'assassinat avec guet-à-pens. 1795.

De Lamothe n'avait pas la présomption d'anéantir les troupes républicaines qui couvraient le sol de l'Ardèche; il voulait seulement les embarrasser dans leurs expéditions, entraver leurs succès et entretenir, par cette guerre secrète et peu loyale, l'enthousiasme et l'irritation des montagnards, qu'il avait le projet de diriger, à la première occasion, soit sur la Vendée, soit sur tout autre point où l'intérêt de son parti pourrait l'appeler. Ce plan étant arrêté, on s'occupa des détails de son exécution. Les postes furent distribués et des points de contact établis dans tout le département; on détermina des signaux de ralliement et des mots de reconnaissance. Lorsque chacun fut bien pénétré du rôle qu'il avait à remplir, on se dispersa pour mettre la main à l'œuvre.

De Lamothe confia au baron de St-Christol le commandement de l'armée occulte, et se rendit dans les départements voisins pour y exciter des mouvements. Après s'être entendu avec les principaux royalistes de ces contrées pour assurer les relations que les divers corps qu'on organisait mystérieuse-

1795. ment devaient avoir entre eux, il revint à Rochessauve. Là, il rassembla la plupart des chefs de la conspiration et leur proposa de s'emparer de la citadelle du Pont-St-Esprit, où il s'était ménagé des intelligences par l'entremise du concierge des casernes, nommé Grand-Pierre. On y consentit. Dès le lendemain, des forces furent dirigées sur cette place, qui se rendit après une très-faible résistance. Mais bientôt de Lamothe reconnut que l'occupation de ce poste l'isolait de son plan général; il l'abandonna à St-Christol, qui ne tarda pas à y être pris par les républicains. Voici comment ce plan était conçu.

On devait surprendre St-Ambroix, et transporter tous les grains dont on pourrait s'emparer, soit dans cette ville, soit dans ses environs, à Aubenas, lieu indiqué comme le centre des opérations de l'armée occulte et le siége de ses approvisionnements. St-Ambroix étant en son pouvoir, elle devait se diviser en deux colonnes et marcher sur Privas, l'une passant par Barjac, Vallon et Villeneuve-de-Berg, l'autre par Les Vans, Joyeuse, Largentière et Aubenas. Privas n'ayant pas des forces suffisantes pour résister à cette masse, était contraint à lui ouvrir ses portes; alors elle se saisissait des administrateurs et les obligeait à publier une proclamation qui enjoindrait aux habitants de se réunir aux royalistes.

De Lamothe faisait dépendre le succès de son entreprise de la réussite de ces premières opérations. Avant d'en entreprendre l'exécution, il voulut s'assurer s'il pouvait bien compter sur les secours qui lui avaient été promis dans les autres départements. Il se rendit successivement à Montpellier, à Mar-

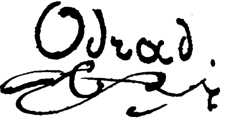
seille, à Grenoble, à Valence, à Lyon; mais cette 1796.
fois il ne trouva partout que des gens timides, indécis, qui, tout en faisant des vœux pour le rétablissement de la monarchie, refusèrent de coopérer à la tentative projetée. Il revint dans l'Ardèche, et ayant fait part à ses affidés du mauvais résultat de ses démarches, il leur déclara qu'il ne pouvait donner suite à son projet, et qu'il fallait se borner, pour le moment et jusqu'à nouvel ordre, à continuer la *guerre sourde* qu'on avait commencée.

Cette déclaration satisfit peu les royalistes, dont l'irritation et l'enthousiasme avaient été poussés au plus haut degré. Trois ou quatre cents d'entre eux ne pouvant maîtriser leur impatience, se rassemblèrent brusquement près de Vogué, dans l'objet de troubler une fête que les républicains d'Aubenas devaient célébrer. La garnison de cette ville, informée de leur dessein, se porta à leur rencontre; mais les royalistes firent si bonne contenance, que les aubenassois se virent obligés de rentrer chez eux et de s'y barricader.

Encouragés par ce premier succès, les royalistes marchèrent sur la ville, et, après avoir échangé quelques coups de fusil avec les habitants, ils mirent le feu aux portes et disparurent au milieu d'une grêle de balles qu'on fit pleuvoir sur eux.

Ce fait et quelques autres de même nature appelèrent de nouveau l'attention du gouvernement. Voulant en finir avec les royalistes de l'Ardèche, il y envoya plusieurs bataillons d'infanterie et une partie du régiment d'artillerie de Valence, avec des pièces de campagne et des obusiers.

Dans ces entrefaites, de Lamothe apprit que des



1796. caisses remplies d'or et d'argent monnayés ou en lingots du poids de deux mille deux cents livres, devaient descendre près de la rive gauche du Rhône, et que l'escorte de ce trésor n'était que de trente hommes; il envoya aussitôt son frère, Durieu et Dominique Allier avec deux cents hommes pour s'en emparer. Ceux-ci traversèrent le fleuve et allèrent s'embusquer à la chute du jour dans un endroit où les caisses devaient passer. Il était nuit close lorsque le convoi arriva. Attaquée à l'improviste par les royalistes, l'escorte fut mise en fuite. Maîtres du trésor, ils entreprirent de le transporter jusqu'à un bateau qui devait le déposer dans l'île de l'hôpital du Pont-St-Esprit, chez des gens sûrs. Cette opération prit d'autant plus de temps qu'elle dut se faire sur un terrain marécageux et hérissé d'obstacles. On parvint pourtant à embarquer les caisses; mais tout-à-coup le bateau qui en était chargé s'engrava. Pendant qu'on s'efforçait de le remettre à flot, arrive un bataillon républicain qui occupait un village à peu de distance de là, et que les cavaliers de l'escorte avaient informé de cette prise. De Lamothe, laissant à Durieu le soin de dégager l'embarcation, s'avança avec cent cinquante hommes pour lutter contre ce bataillon; mais il fut culbuté et mis en déroute dans un instant. De Lamothe et Dominique Allier furent assez heureux pour échapper par la fuite au péril qui les menaçait; mais le chevalier Durieu, grièvement blessé, ne put les suivre. On le trouva caché parmi des saules; il fut conduit à Bollène et fusillé sur la place de cette ville.

De Lamothe, outré de sa défaite, de la perte de son ami et plus encore peut-être de celle du trésor,

résolut de mettre tout en œuvre pour porter un grand coup. Il envoya le marquis de Surville auprès des princes pour leur demander des chefs capables de se placer à la tête d'une insurrection qui, selon lui, devait embraser tout le royaume, et travailla lui-même plus que jamais à recruter pour son parti. Lorsqu'il fut assuré de la coopération d'un grand nombre d'individus, il se dirigea vers l'ouest afin de s'entendre avec les chefs de l'armée vendéenne à l'effet de relier leurs opérations avec les siennes dans le Midi. Mais en passant à La Narce pour se rendre dans la Lozère, qu'il devait traverser, il fut reconnu et arrêté par un ancien prêtre, nommé Anjolras, devenu juge de paix de Coucouron. Ce magistrat s'empressa de faire part de sa capture au commissaire du pouvoir exécutif de Pradelles, village situé dans le département de la Haute-Loire. Sur l'injonction de ce dernier, de Lamothe fut envoyé à Pradelles, et, de là, au Puy, par ordre du général qui commandait dans cette ville. 1796.

L'arrestation du chef des royalistes du Vivarais produisit une vive émotion dans le pays. Ses partisans employèrent tous les moyens pour le soustraire au sort qui lui était réservé; ils allèrent jusqu'à offrir de fortes sommes pour sa rançon; mais la populace du Puy, instruite de leurs menées, se porta à la maison d'arrêt, où de Lamothe était détenu, et demanda sa tête à grands cris. Vainement la force armée voulut protéger le prisonnier : les portes furent enfoncées, et de Lamothe, saisi dans sa prison, fut écharpé à coups de sabre.

Cet assassinat jeta la consternation dans le parti royaliste. Il n'avait plus d'espoir, dans l'Ardèche et

1796. dans les départements voisins, que sur les démarches du marquis de Surville; mais il n'apporta de Coblentz que des vœux impuissants. Les étrangers, sur le concours desquels les princes avaient compté d'abord, ne pouvaient leur prêter aucun secours. Refoulés au centre de leurs états par les armées républicaines, ils ne songeaient plus qu'à leur propre salut.

Le marquis de Surville était arrivé aux environs du Puy. Dominique Allier, qui s'était tenu caché depuis la mort du chevalier Durieu, sortit de sa retraite et alla le joindre à Craponne, afin de se concerter avec lui sur les moyens à prendre pour soutenir le courage fortement ébranlé des partisans de la royauté. Mais à peine étaient-ils réunis, que les agents du gouvernement fondirent sur eux et les emmenèrent au Puy, où ils furent incarcérés. Ils passèrent quelques jours ensemble dans la même prison où de Lamothe avait été massacré. Au bout de ce temps, Dominique Allier fut transféré à Lyon, où il devait être jugé comme chef de contre-révolution. Le marquis de Surville, traduit devant le tribunal du Puy sous la simple accusation d'*émigré rentré*, fut condamné à être fusillé. L'exécution eut lieu sur la place-d'armes de cette ville.

Quant à Dominique Allier, l'infatigable conspirateur, condamné pareillement à la peine de mort, il eut la tête tranchée à Lyon. Dans le même moment le chevalier de Lamothe tombait percé de plusieurs balles sur une des places de Montpellier, en vertu d'un arrêt du tribunal de cette ville.

Dès cet instant les royalistes du Vivarais cessè-

rent toute tentative de révolte et se bornèrent à faire des vœux pour la cause des Bourbons, qui semblait à jamais perdue. 1796.

Toutefois la conduite et les procédés répréhensibles et trop souvent criminels des agents du pouvoir républicain, excitèrent de secrètes représailles de la part des royalistes qui en étaient l'objet (1); mais ce ne furent que des faits isolés, que des vengeances particulières arrachées au désespoir, qui n'eurent d'autres suites que le châtiment des coupables, et dont la tranquillité qui avait succédé aux longues dissensions civiles ne fut point troublée.

Les émigrés avaient été défaits à Quiberon; la Vendée était pacifiée et l'anarchie vaincue par l'avènement de Napoléon Bonaparte au consulat. Plus d'échafauds, plus de factions, plus d'agitations à l'intérieur : toutes les opinions semblaient s'être ralliées sous la même bannière. Quelques vieilles rancunes subsistaient bien encore dans le cœur de certains royalistes; mais leur âpreté s'affaiblit gra- 1799.

(1) Montchauffé, natif de Varennes, aide-de-camp du général Nivet, et devenu chef suprême dans une partie de l'Ardèche, s'y signala par les plus infâmes excès. Ce misérable, qui se vantait d'avoir arrêté le premier la voiture de Louis XVI, lorsque ce prince se rendait à Montmédi, parcourait les villages de ce département, escorté de hussards; au mépris des autorités locales, il s'emparait de toutes les personnes qui lui étaient signalées et les faisait jeter dans des cachots. Voyait-il une femme douée des grâces de son sexe, il fallait qu'elle cédât à ses coupables désirs, ou qu'il se vengeât de ses refus par des actes de cruauté. Un jour il aperçoit aux environs de Largentière une jeune et jolie fille occupée à ramasser des plantes dans son jardin; il court à elle et veut à toutes forces en abuser. La jeune fille résiste à ses violences. Ne pouvant en venir à bout, il l'étend morte à ses pieds et jette son cadavre dans un puits. Tout cela se passa en présence d'un peloton de hussards qui ne le quittait jamais. L'autorité n'osant rien entreprendre contre lui, les parents et les amis de la victime résolurent de faire justice eux-mêmes de Montchauffé. Un jour qu'il passait dans les rues d'Aubenas, il fut atteint de deux balles dont il mourut sur-le-champ. On fit bien des recherches pour découvrir les auteurs du meurtre, mais il fut impossible de savoir de quelles mains les coups étaient partis.

1799. duellement. Le nouveau chef du gouvernement n'épargna rien pour faire oublier les temps orageux.
1804. Parvenu au trône impérial, il réunit autour de lui les hommes influents de tous les partis; il confondit dans une même affection et les compagnons de ses glorieux exploits et les farouches républicains et les royalistes les plus imprégnés de préjugés. Tous saluèrent avec plus ou moins de cordialité l'aurore du règne d'un soldat que la France venait d'élever sur ses pavois; tous se rallièrent avec plus ou moins de sincérité autour de l'homme devenu l'idole du pays et la terreur de l'étranger.

Mais après une longue série d'immortels triomphes l'heure des revers se fit entendre. L'empereur Napoléon, vaincu par les éléments et par la trahison
1814. de ses propres créatures, est contraint d'abdiquer en présence d'un million de baïonnettes ennemies et de s'exiler à l'île d'Elbe. Louis-Stanislas-Xavier, frère de l'infortuné Louis XVI, monte sur le trône aux applaudissements d'un parti qui voyait dans cet événement une source de fortune, et au grand regret des vrais patriotes, qui avaient de bonnes raisons pour craindre les récriminations, sinon des Bourbons du moins des nobles qui avaient partagé leur exil. Toutefois les napoléonistes n'eurent guère à se plaindre de leurs adversaires pendant la première restauration. Le jour des vengeances personnelles n'avait pas encore lui; la curée des honneurs et des emplois donnait d'ailleurs trop d'occupation aux favoris pour qu'ils pussent songer à prendre ce qu'ils appelèrent plus tard leur revanche. Mais lorsque leur ambition commença à être un peu satisfaite, leur animosité se réveilla; elle était sur le point

d'éclater lorsque Napoléon revint de l'exil. La nouvelle de son débarquement à Fréjus, sa marche triomphale sur Paris, les forcèrent naturellement à ajourner l'exécution de leurs projets hostiles, et de songer à leur propre sûreté. 1815.

La malheureuse, la fatale journée de Waterloo, qui précipita une seconde fois et pour toujours du trône le grand empereur, ramena sur le sol de la France les hordes étrangères et les Bourbons. Alors les royalistes, appuyés des uns et des autres, eurent leur tour. La terreur plana sur le pays; les délations se multiplièrent, et les plus honorables citoyens se virent en butte aux lâches impostures de l'esprit de parti. Quelques milliers d'individus de tout sexe, qui 1816.
n'étaient recommandables auprès de leurs patrons que pour avoir crié vive le roi, peu d'instants avant que la masse de la nation eût pu revenir de la stupeur causée par une succession aussi rapide d'événements extraordinaires, s'arrogèrent le droit de décimer les patriotes et tout ce que la France avait de plus illustre. Le maréchal Ney, le général Mouton-Duvernet, le colonel Labedoyère, furent condamnés à mort et fusillés; Bertrand, Cambronne, Drouot, furent aussi l'objet de semblables condamnations; mais ils parvinrent à se soustraire à leur exécution; le maréchal Soult, les généraux Allix, Excelmans, Lamarque, Vandamme, Dejean fils, Carnot, le duc de Bassano, Régnault-de-St-Jean-d'Angely, Bory-St-Vincent, Arnault et une foule d'autres célébrités furent envoyés en exil dans des résidences fixées par la police en attendant que les chambres statuassent sur ceux qui devaient sortir du royaume ou être livrés aux tribunaux.



1816. Deux frères, les généraux César et Constantin Faucher, condamnés à mort par la cour d'assises de Bordeaux, furent exécutés.

Le maréchal Brune, passant à Avignon pour se rendre à Paris, après avoir arboré le drapeau blanc à Toulon, fut égorgé sous les yeux mêmes du maire de cette ville et du général commandant le département de Vaucluse. Ils purent voir son corps mutilé, traîné dans les rues, précipité dans le Rhône, refoulé sur la grève par le mouvement des eaux, où il resta deux jours privé de sépulture (1).

Dans le même temps, le duc d'Otrante, sur le point de quitter Paris pour se rendre à son ambassade de Dresde, où il était envoyé par Louis XVIII, devait être assassiné dans son hôtel; mais averti à temps, il put se soustraire aux sicaires des royalistes, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir voté la mort de Louis XVI, quoique le nouveau monarque l'en eût absous.

Nismes, qui dans tous les temps fut le théâtre des plus noirs attentats, vit couler des flots de sang sous le poignard des Pointu, des Trestaillon et de leurs complices, soudoyés par des hommes haut placés et bien connus aujourd'hui, grâce aux révélations de quelques écrivains courageux, qui n'ont pas craint de dévouer les noms de ces monstres à l'exécration publique (2).

(1) Cet horrible assassinat fut commis à l'instigation des *personnages* qui dirigeaient le parti royaliste dans le Midi; ils avaient aussi médité celui du maréchal Masséna; mais l'illustre guerrier eut le bonheur d'échapper au fer des égorgeurs.

(2) Voir *Marseille, Nismes et ses environs en* 1815, par Charles Durand; *Les crimes d'Avignon*, par un Vauclusien (Victor Augier); et l'ouvrage de Lauze de Peret, sur les persécutions éprouvées par les protestants à Nismes et dans tout le Bas-Languedoc.

Le général Lagarde, qui commandait dans cette ville, fut assailli et grièvement blessé au moment où l'on ouvrait en sa présence le temple des protestants. Un grand nombre de ces malheureux furent massacrés ce jour-là et les jours suivants; des femmes furent fouettées sur les places publiques avec des battoirs hérissés de pointes de fer. 1816

Une conspiration ourdie par des agents du pouvoir (1) éclata à Grenoble; elle fut aussitôt comprimée, et cent vingt personnes y périrent néanmoins sous le fer de la loi.

L'année suivante quelques émeutes se manifestèrent aux environs de Lyon (2); les fonctionnaires publics, sous prétexte de conspirations, remplirent les cachots d'hommes, de femmes et d'enfants. Sur deux cent cinquante individus, parmi lesquels ne se trouvaient pas même les directeurs du mouvement, cent cinquante passèrent en jugement, et cent dix de ceux-ci furent condamnés à des peines afflictives et infamantes. Au nombre des malheureux exécutés à mort, on remarquait un enfant de *seize ans*, coupable d'une simple menace d'assassinat, un portefaix, convaincu d'avoir porté un paquet contenant des cartouches, et dont il déclara jusqu'au dernier soupir ignorer le contenu et la destination.

Nous ne pousserons pas plus loin l'énumération des actes de vengeance exercés à la seconde restauration; nous dirons seulement qu'ils furent très-nombreux et non moins atroces que ceux qu'on avait eu à déplorer sous la terreur de 93.

Le Vivarais ne fut point exempt de tribulations

(1) La conspiration de Didier.

(2) Voir *Lyon en 1817*, par le colonel Fabvier.

1816. dans ces jours d'orage et de violentes réactions; toutefois il y eut bien moins de victimes que dans les autres contrées du Midi.

Dès la nouvelle du débarquement de l'empereur au golfe de Juan, les royalistes de l'Ardèche s'étaient mis en mouvement. Ceux d'Aubenas avaient dirigé sur Privas deux détachements avec une voiture chargée de poudre et de munitions. Voulant connaître, avant de marcher contre celui qu'ils appelaient l'*usurpateur*, l'effet que son retour avait produit sur les habitants de la Drôme, quatre d'entre eux s'étaient rendus à Valence. N'y ayant pas trouvé les esprits disposés à faire cause commune avec eux, ils reprirent le chemin de Privas, et, dès le lendemain, ils retournèrent à Aubenas avec leurs compatriotes.

Le 13 mars, le comte de Vogué arriva dans cette ville, venant de Lyon, où il était allé pour prendre les ordres du comte d'Artois. Sa présence accrut l'énergie et l'audace des aubenassois, qui, réunis aux royalistes du troisième arrondissement, formèrent deux bataillons, lesquels se portèrent sur Privas le 26, afin d'appuyer l'autorité du préfet d'Indy, que paralysait le général Lafitte, chargé, par ordre de Napoléon, du commandement de l'Ardèche; mais soit qu'il craignît des excès de leur part, soit qu'il ne jugeât pas prudent de se mettre en opposition ouverte avec le général, le préfet refusa de recevoir ces bataillons, qui furent obligés de bivouaquer aux portes de la ville, à la grande satisfaction des habitants, qui se souciaient très-peu de leur visite.

A Largentière, les royalistes, à qui l'on faisait

accroire que l'empereur venait d'être arrêté dans sa marche, narguèrent les bonapartistes par des farandoles et des propos provocateurs. Ceux-ci, poussés à bout, coururent aux armes. Une lutte s'engagea: deux royalistes furent tués et quelques autres reçurent des blessures plus ou moins graves. Ceux des communes voisines accoururent aussitôt et investirent la ville; le lendemain, les bonapartistes, qui en étaient maîtres furent contraints d'en remettre les clefs et le commandement à un M. de Gigord. 1816.

On apprit alors que le duc d'Angoulême, à la tête de six mille hommes, se dirigeait sur le département de la Drôme, tandis qu'une forte colonne de soi-disant gardes nationaux du Gard s'avançait sur la rive droite du Rhône, pour appuyer son mouvement, sous les ordres du colonel Magny.

De toutes parts les royalistes de la contrée firent des dispositions pour aller joindre le prince: cinquante-deux privadois, armés et équipés, se portèrent même bravement, dans ce but, sur St-Péray, d'où ils comptaient se rendre à Valence; mais bientôt après ils apprirent que, vainqueur d'une poignée de braves qui lui avaient été opposés au pont de la Drôme (1), le duc venait d'être mis en déroute par le général Piré sur les bords de l'Isère, et que le

(1) Les troupes envoyées contre le duc d'Angoulême se composaient d'un bataillon de l'ancien 39e régiment de ligne, devenu le 42e par la nouvelle organisation de l'armée, sous les ordres du chef de bataillon Chitry, d'un petit corps d'anciens militaires retirés, sous la dénomination de *Bataillon d'Élite*, d'une vingtaine de gardes-d'honneur de Valence, commandés par Krettly, capitaine des chasseurs à cheval de la vieille garde, formant en tout cinq cents hommes, soutenus par deux pièces de canon dirigées par le colonel d'artillerie Noël, dont la conduite, dans cette circonstance, fut au moins équivoque. Presque tous furent massacrés ou faits

1816. général Gilly, commandant le premier corps d'armée impérial du Midi, lui ayant coupé la retraite au Pont-St-Esprit, le forçait à capituler. Dès-lors ils durent renoncer à leur projet et regagner leurs foyers.

Cependant leur prise d'armes et leurs démonstrations belliqueuses avaient alarmé le général Lafitte et le sous-préfet Pellet, qui se rendirent à Aubenas à la tête de quelques gendarmes et militaires retraités, pour y faire reconnaître l'autorité de l'empereur. Les aubenassois s'étant levés à l'appel des sieurs Lissignol, Aleysson et Charrier, marchèrent contre le général et le contraignirent à se réfugier dans un hôtel. Relancé par la foule, il n'eut que le temps de remonter à cheval et de se sauver par une porte dérobée. Le sous-préfet étant tombé au pouvoir des royalistes, il eût été probablement écharpé par eux sans l'intervention des notabilités de l'endroit, qui l'arrachèrent de leurs mains.

Après cette échauffourée, Lafitte rassembla ses gens à St-Privat, et se mit en route pour aller coucher à Thueyts; mais le sieur Roux, maire de cette ville, refusa de le recevoir, et le menaça même de faire sonner le tocsin, s'il tentait d'y entrer de vive force.

Le général prit le parti de bivouaquer aux environs, et, dès le lendemain, il passa dans la Haute-Loire.

Les principaux royalistes de l'Ardèche éprouvèrent quelques persécutions pendant les cent-jours.

prisonniers par l'armée royale, qui comptait douze hommes contre un. On se battit à bout portant sur le pont, où le commandant Chitry eut la douleur de voir tuer son fils à ses côtés.

Plusieurs furent emprisonnés et mis en surveillance 1816.
à Grenoble. L'exaspération de ceux d'Aubenas était au comble. Ils y formèrent une fédération. En moins d'un jour les huit dixièmes des habitants de cette ville y signèrent le pacte fédératif. Des commissaires furent envoyés dans les autres communes du département pour engager ceux de leur parti à se lever au premier signal. Ce fut au milieu de ces circonstances qu'on apprit la désastreuse catastrophe de Mont-St-Jean. A cette nouvelle, toutes les cloches d'Aubenas s'ébranlèrent; le soir la ville fut illuminée, et le lendemain, 27 juin, les fédérés royaux arborèrent le drapeau blanc. M. Dalmas, leur commandant, peignit vivement, dans une harangue qu'il leur fit, le tableau des prospérités que le retour du roi allait répandre sur leurs contrées. « Vous ne vivez plus, leur dit-il, sous un tyran farouche altéré de votre sang et de vos larmes. Jeunes gens, à peine à l'aurore de votre vie, vous n'abandonnerez plus et vos pères et vos mères et vos jeunes amantes; doux espoir de vos familles, vous n'irez plus vous faire déchirer dans les déserts de la Moscovie. Vieillards, vos jeunes héritiers vivront désormais auprès de vous; vous les aurez à votre dernier soupir; un farouche gendarme ne viendra plus les garrotter en votre présence et les traîner ensuite à la mort. Habitants des campagnes, semez maintenant; cultivez le plus petit coin de vos possessions; vous ne manquerez plus de bras pour ramasser vos moissons : le *bourreau de l'espèce* est déchu.... (1) »

(1) *Guerres du Vivarais*, par Vincent, pages 164 et 165.

On concevrait difficilement ce langage dans la bouche d'un homme comme ce Dalmas, qui avait fait presque toutes les campagnes de l'empire, si on n'avait été

1816. MM. de Vogué, d'Indy, de Gigord, de Montravel et autres notabilités du parti des Bourbons se portèrent sur Privas à la tête des royalistes d'Aubenas, auxquels s'étaient joints ceux des communes du troisième arrondissement, et en expulsèrent les autorités impériales. M. d'Indy fut réintégré dans sa préfecture, qu'occupait naguère Arnault, nommé par Napoléon; et les fonctionnaires qui avaient été forcés d'abandonner leurs postes, vinrent les reprendre.

Quelques conflits eurent lieu entre les fédérés napoléonistes, qui s'étaient organisés pendant les cent-jours, et les gens du Tanargue. Ceux-ci abusant des avantages de leur position et de leur nombre, se livrèrent, tant à Privas que dans les montagnes environnantes, à des excès inouïs envers les personnes qui ne partageaient pas leurs opinions. Ils en égorgèrent même plusieurs, entre autres les sieurs Camelle, d'Aubenas, et Patras, de Chomérac.

Des citoyens envoyés en surveillance à Privas par les départements de l'Isère et de la Drôme (1), comme ayant pris part aux événements des cent-jours, coururent les plus grands dangers au mois de mai 1816. Logés à l'hôtel Taupenas, situé à l'entrée de la ville, ils furent en butte, pendant deux jours, aux outrages et aux menaces d'une horde vomie par les montagnes du Tanargue, qui les eût inévitablement massacrés sans l'énergique intervention de

témoin de nombreuses apostasies du même genre. On se rappelle sans doute la fameuse proclamation du maréchal Augereau lors de la première abdication de l'empereur, où il disait, entre autres choses révoltantes, que ce monarque, après avoir sacrifié des milliers d'hommes, n'avait pas eu le courage de mourir en soldat.

(1) L'auteur de cette histoire était de ce nombre.

l'honorable Dejoux, alors maire de Privas. Les murs 1816.
de cet hôtel ont long-temps porté l'empreinte des coups de fusil qui furent tirés sur les fenêtres du second étage, où ils étaient logés.

La position des privadois était d'autant plus pénible, dans ces moments-là, qu'ils se trouvaient forcés d'héberger ce ramassis de barbares *garde-nationalisés* (qu'on me passe l'expression), et de se soumettre sans murmure à toutes leurs exigences. Cet état de choses dura jusqu'à la formation de la légion de l'Ardèche.

Quant à la révolution de 1830, elle s'opéra sans que ce département eût à regretter la perte d'un seul homme. Pas une goutte de sang n'y fut répandue. Les habitants avaient compris alors la nécessité de fermer l'oreille aux inspirations de l'esprit de parti, en matière de politique, comme ils l'avaient fermée depuis long-temps à celles du fanatisme religieux, qui coûta tant de sang et de tribulations à leurs pères. Aujourd'hui chacun ne s'y occupe plus que de ses propres affaires et des moyens qui peuvent contribuer à la prospérité du pays; il n'est point de contrée en France où la concorde soit mieux établie : catholiques et protestants, monarchistes et républicains y vivent dans la plus parfaite harmonie.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

172

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

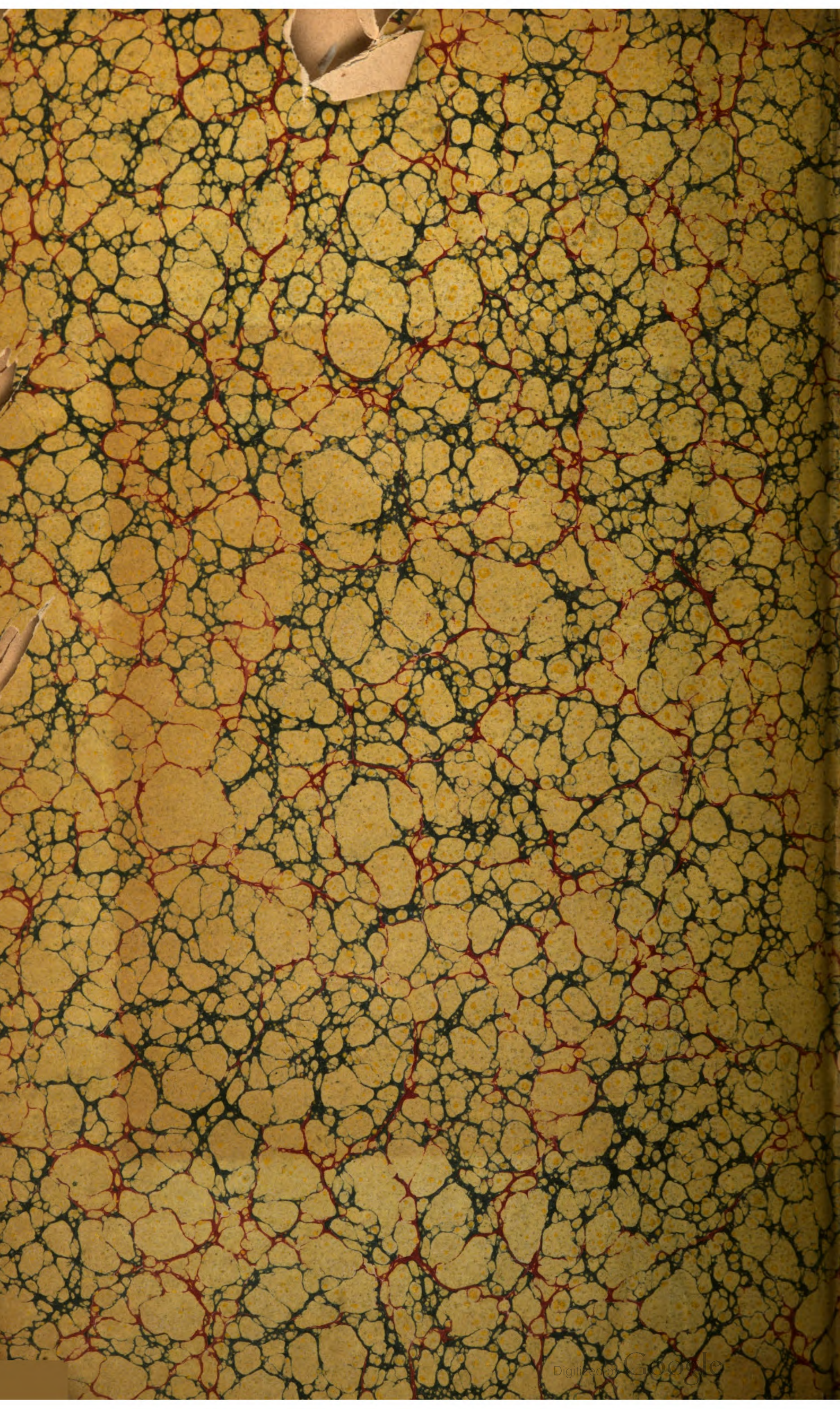
CHAPITRE VII.

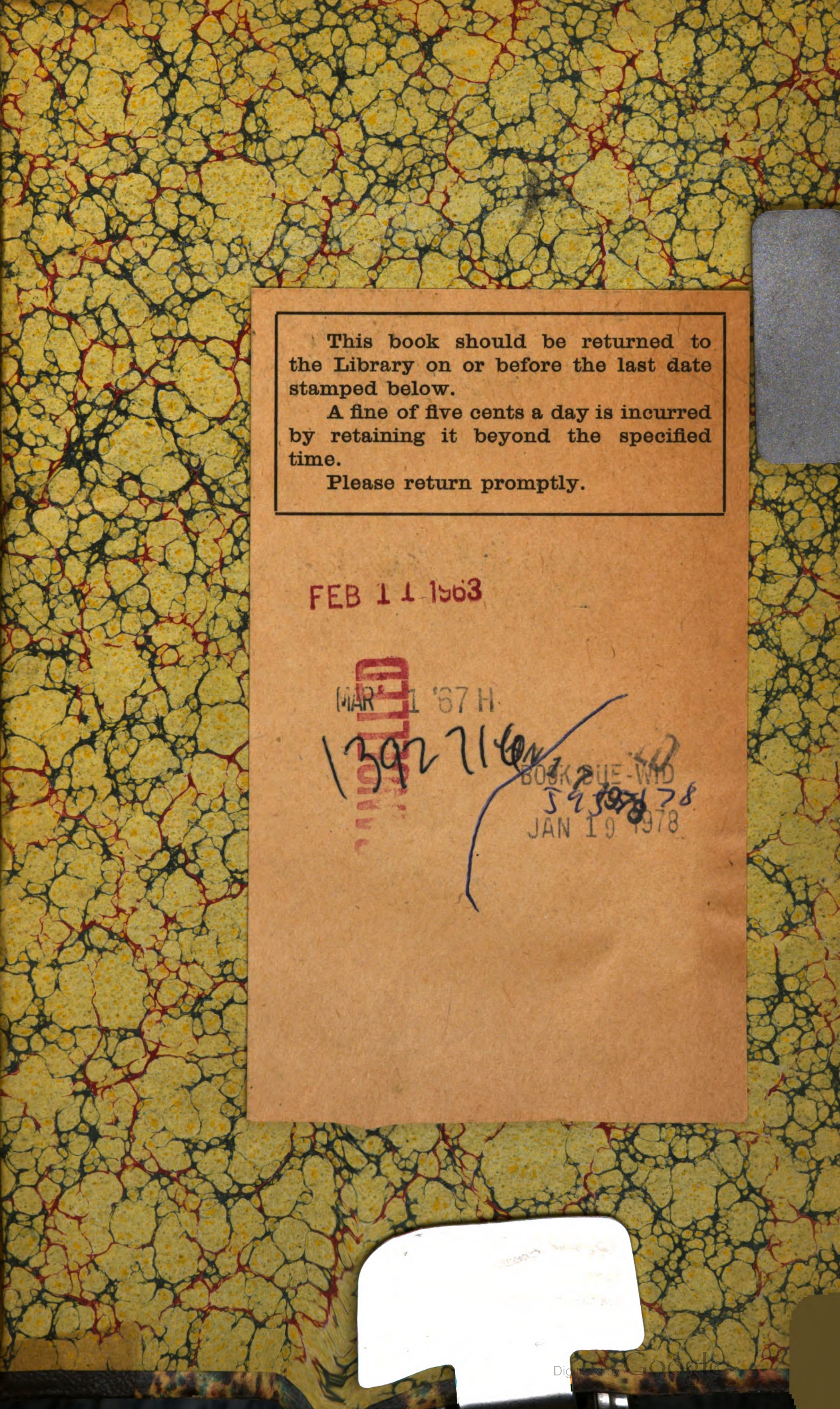
CHAPITRE VIII.

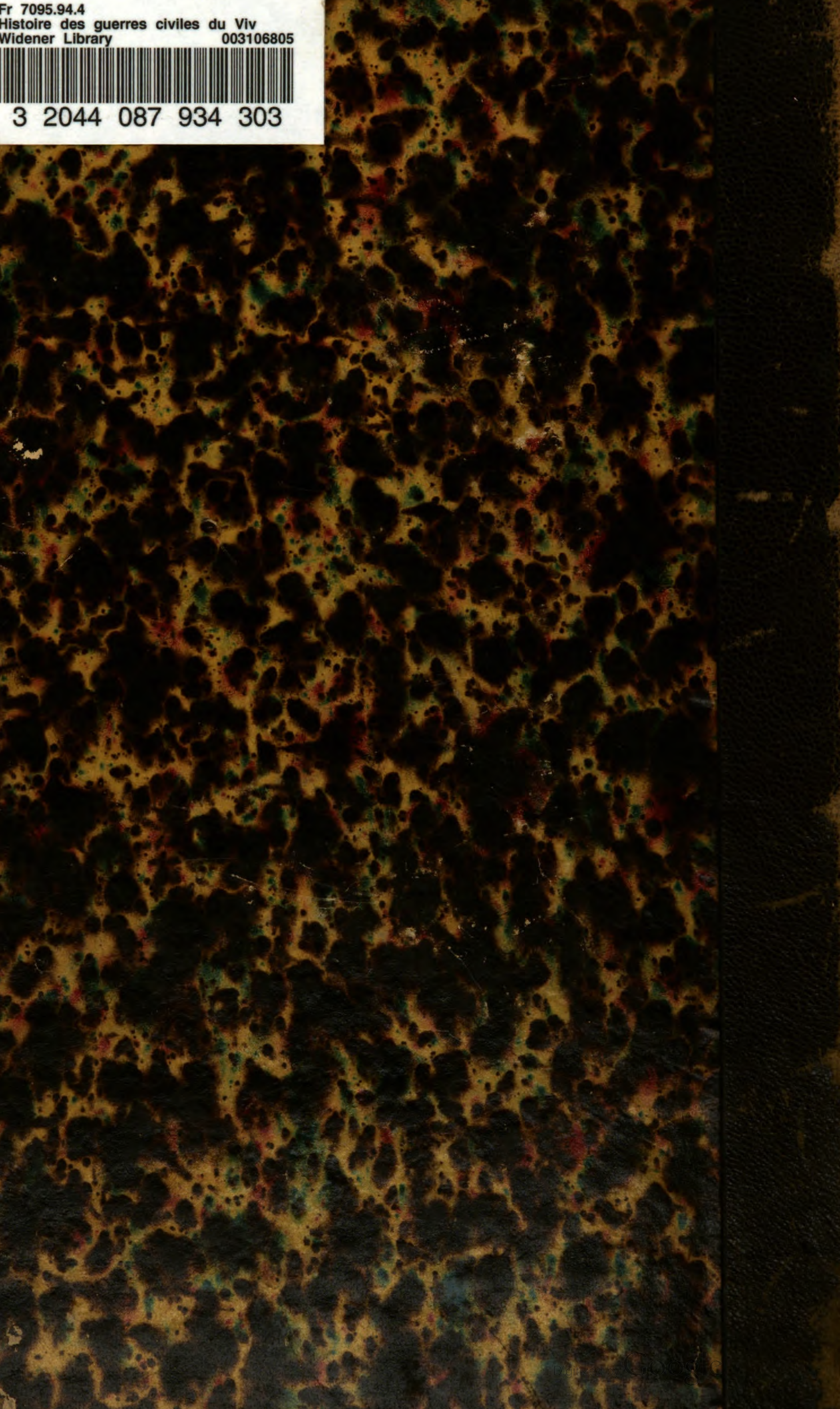
CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.






Fr 7095.94.4
Histoire des guerres civiles du Viv
Widener Library 003106805
3 2044 087 934 303